UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01147929 2

OEUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE.

TOME I.

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT, L'AINÉ,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE SAINT-MICHEL,
IMPRIMEUR DU ROI.

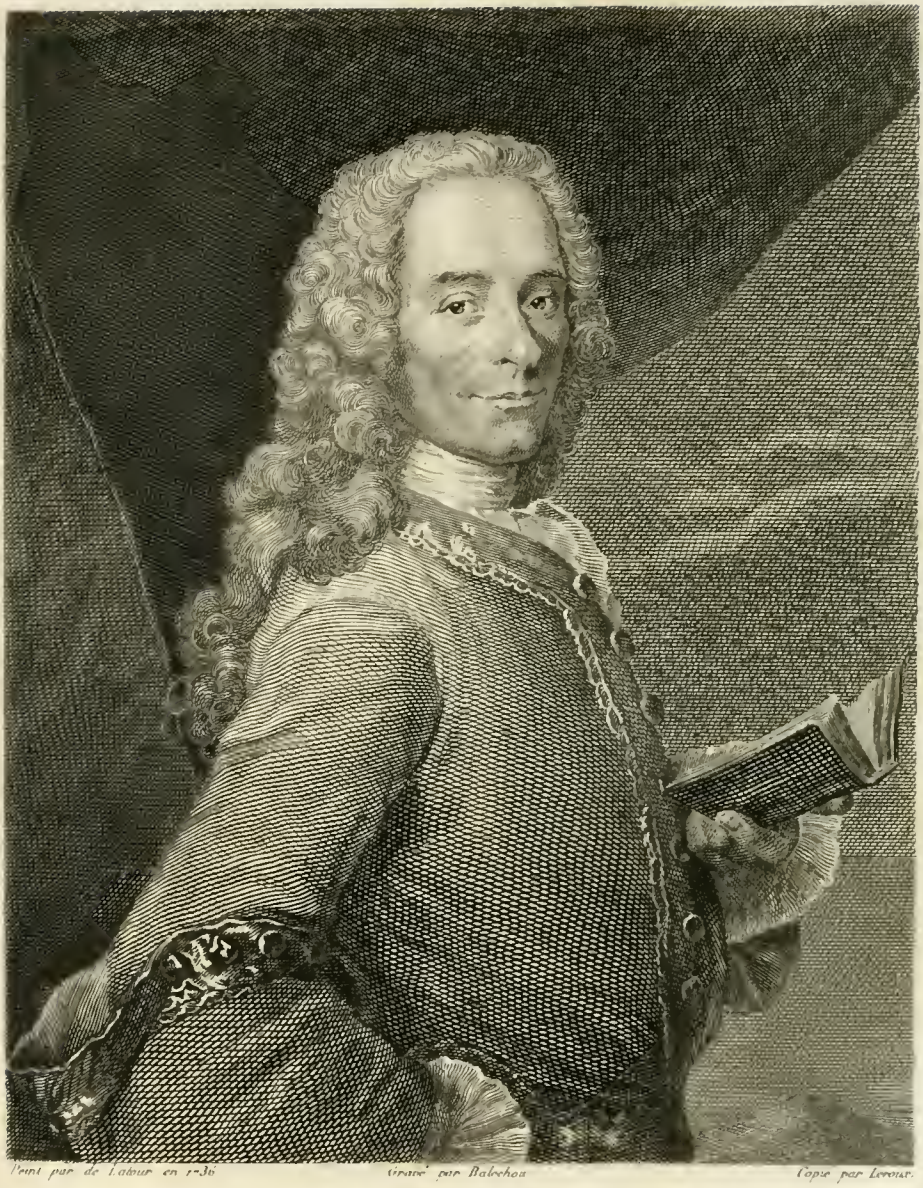

Peint par de Latour en 1736 — Gravé par Balechou — Copié par Leroux.

FRANÇOIS-MARIE AROUET

DE VOLTAIRE.

Né en 1694. — Mort en 1778.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE.

VIE DE VOLTAIRE

PAR M. LE MARQUIS DE CONDORCET;

ÉLOGES, ET AUTRES PIÈCES.

PARIS

CHEZ E. A. LEQUIEN, LIBRAIRE,

RUE DES NOYERS, N° 45.

M DCCC XX.

LIBRARY
SEP 1 1974
UNIVERSITY OF TORONTO

PQ
2070
1980
t.1

ÉLOGES
DE VOLTAIRE.

AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS DE L'ÉDITION DE KEHL.

On a cru devoir imprimer ici ces deux Éloges, consacrés à la mémoire de Voltaire par deux de ses disciples.

L'Éloge prononcé solennellement dans l'académie de Prusse est une assez belle réparation de la tyrannie exercée à Francfort. Ce n'est pas, comme les hommes puissants sont trop tentés de le croire, que des louanges expient des injustices, et qu'ils n'aient plus rien à se reprocher lorsqu'ils ont daigné dire quelque bien de ceux qui ont été opprimés par leurs ordres. Cette contradiction coûte moins à leur amour-propre que le noble aveu d'une erreur; et nous sommes fâchés que le roi de Prusse ne se soit pas élevé au-dessus de cette petitesse commune.

Le discours de M. de La Harpe est un monument élevé par l'admiration et par la reconnaissance. Aucun des hommes de lettres dont Voltaire a été le maître et le modèle n'a plus hérité de la justesse et de la pureté de son goût, et ne s'est montré plus digne, par ses propres ouvrages, de louer en lui l'écrivain et le poète.

Autrefois chaque auteur mettait bonnement à la tête de ses livres les éloges en vers que ses amis s'étaient hâtés d'en faire d'avance; et depuis peu on a grossi les

éditions de plusieurs écrivains célèbres d'un fatras de critiques, de réfutations, et d'apologies. Nous sommes loin d'approuver ces petites ruses de la vanité des auteurs et de l'avarice des éditeurs; mais il n'en est pas moins vrai que les ouvrages dont un homme célèbre est l'objet sont mieux placés dans la collection de ses œuvres, lorsque le nom de leur auteur ou leur mérite réel les en rend dignes, que dans les œuvres de ceux mêmes qui les ont faits. C'est un défaut dans un ouvrage d'être plus recherché pour l'auteur que pour le sujet. Cela prouve ou que le sujet a été mal choisi, ou que l'auteur l'a traité avec plus de prétention que de raison ou de goût.

ÉLOGE
DE VOLTAIRE

PAR LE ROI DE PRUSSE,

FRÉDÉRIC-LE-GRAND*.

MESSIEURS,

Dans tous les siécles, surtout chez les nations les plus ingénieuses et les plus polies, les hommes d'un génie élevé et rare ont été honorés pendant leur vie, et encore plus après leur mort. On les considérait comme des phénomènes qui répandaient leur éclat sur leur patrie. Les premiers législateurs qui apprirent aux hommes à vivre en société; les premiers héros qui défendirent leurs concitoyens; les philosophes qui pénétrèrent dans les abîmes de la nature, et qui découvrirent quelques vérités; les poëtes qui transmirent les belles actions de leurs contemporains aux races futures : tous ces hommes furent regardés comme des êtres supérieurs à l'espèce humaine. On les croyait favorisés d'une inspiration particulière de la Divinité. De là vint qu'on éleva des autels à Socrate, qu'Hercule

* Écrit au camp de Schatzar, lu à l'académie royale des sciences et belles-lettres de Berlin, dans une assemblée publique extraordinairement convoquée pour cet objet, le 26 novembre 1778.

passa pour un dieu, que la Grèce honorait Orphée, et que sept villes se disputèrent la gloire d'avoir vu naître Homère. Le peuple d'Athènes, dont l'éducation était la plus perfectionnée, savait l'*Iliade* par cœur, et célébrait avec sensibilité la gloire de ses anciens héros dans les chants de ce poème. On voit également que Sophocle, qui remporta la palme du théâtre, fut en grande estime pour ses talents; et de plus, que la république d'Athènes le revêtit des charges les plus considérables. Tout le monde sait combien Eschine, Périclès, Démosthène, furent estimés; et que Périclès sauva deux fois la vie à Diagoras; la première, en le garantissant contre la fureur des sophistes, et la seconde fois, en l'assistant par ses bienfaits. Quiconque en Grèce avait des talents, était sûr de trouver des admirateurs et même des enthousiastes : ces puissants encouragements développaient le génie, et donnaient à l'esprit cet essor qui l'élève, et lui fait franchir les bornes de la médiocrité. Quelle émulation n'était-ce pas pour les philosophes d'apprendre que Philippe de Macédoine choisit Aristote comme le seul précepteur digne d'élever Alexandre! Dans ce beau siècle, tout mérite avait sa récompense, tout talent ses honneurs. Les bons auteurs étaient distingués; les ouvrages de Thucydide, de Xénophon, se trouvaient entre les mains de tout le monde; enfin chaque citoyen semblait participer à la célébrité de ces génies qui élevèrent alors le nom de la Grèce au-dessus de celui de tous les autres peuples.

Bientôt après, Rome nous fournit un spectacle semblable. On y voit Cicéron qui, par son esprit philosophique et par son éloquence, s'éleva au comble des

honneurs. Lucrèce ne vécut pas assez pour jouir de sa réputation. Virgile et Horace furent honorés des suffrages de ce peuple roi; ils furent admis aux familiarités d'Auguste, et participèrent aux récompenses que ce tyran adroit répandait sur ceux qui, célébrant ses vertus, fesaient illusion sur ses vices.

A l'époque de la renaissance des lettres dans notre Occident, l'on se rappelle avec plaisir l'empressement avec lequel les Médicis et quelques souverains pontifes accueillirent les gens de lettres. On sait que Pétrarque fut couronné poète, et que la mort ravit au Tasse l'honneur d'être couronné dans ce même Capitole où jadis avaient triomphé les vainqueurs de l'univers. Louis XIV, avide de tout genre de gloire, ne négligea pas celui de récompenser ces hommes extraordinaires que la nature produisit sous son règne. Il ne se borna pas à combler de bienfaits Bossuet, Fénélon, Racine, Despréaux; il étendit sa munificence sur tous les gens de lettres, en quelque pays qu'ils fussent, pour peu que leur réputation fût parvenue jusqu'à lui.

Tel est le cas qu'ont fait tous les âges de ces génies heureux qui semblent ennoblir l'espèce humaine, et dont les ouvrages nous délassent et nous consolent des misères de la vie. Il est donc bien juste que nous payions aux mânes du grand homme dont l'Europe déplore la perte, le tribut d'éloges et d'admiration qu'il a si bien mérité.

Nous ne nous proposons pas, messieurs, d'entrer dans le détail de la vie privée de M. de Voltaire. L'histoire d'un roi doit consister dans l'énumération des bienfaits qu'il a répandus sur ses peuples; celle d'un

guerrier, dans ses campagnes; celle d'un homme de lettres, dans l'analyse de ses ouvrages : les anecdotes peuvent amuser la curiosité : les actions instruisent. Mais comme il est impossible d'examiner en détail la multitude d'ouvrages que nous devons à la fécondité de M. de Voltaire, vous voudrez bien, messieurs, vous contenter de l'esquisse légère que je vous en tracerai, me bornant d'ailleurs à n'effleurer qu'en passant les événements principaux de sa vie. Ce serait donc déshonorer M. de Voltaire, que de s'appesantir sur des recherches qui ne concernent que sa famille. A l'opposé de ceux qui doivent tout à leurs ancêtres, et rien à eux-mêmes, il devait tout à la nature : il fut seul l'instrument de sa fortune et de sa réputation. On doit se contenter de savoir que ses parents, qui avaient des emplois dans la robe, lui donnèrent une éducation honnête; il étudia au collége de Louis-le-Grand, sous les pères Porée et Tournemine, qui furent les premiers à découvrir les étincelles de ce feu brillant dont ses ouvrages sont remplis.

Quoique jeune, M. de Voltaire n'était pas regardé comme un enfant ordinaire; sa verve s'était déjà fait connaître. C'est ce qui l'introduisit dans la maison de madame de Rupelmonde : cette dame charmée de la vivacité d'esprit et des talents du jeune poëte, le produisit dans les meilleures sociétés de Paris. Le grand monde devint pour lui l'école où son goût acquit ce tact fin, cette politesse, et cette urbanité à laquelle n'atteignent jamais ces savants érudits et solitaires qui jugent mal de ce qui peut plaire à la société raffinée, trop éloignée de leur vue pour qu'ils puissent

la connaître. C'est principalement au ton de la bonne compagnie, à ce vernis répandu dans les ouvrages de M. de Voltaire, que ceux-ci doivent la vogue dont ils jouissent.

Déjà sa tragédie d'*Œdipe* et quelques vers agréables de société avaient paru dans le public, lorsqu'il se débita à Paris une satire en vers indécents contre le duc d'Orléans, alors régent de France. Un certain La Grange, auteur de cette œuvre de ténèbres, pour éviter d'être soupçonné, trouva le moyen de la faire passer sous le nom de M. de Voltaire. Le gouvernement agit avec précipitation; le jeune poète, tout innocent qu'il était, fut arrêté et conduit à la bastille, où il demeura quelques mois. Mais, comme le propre de la vérité est de se faire jour tôt ou tard, le coupable fut puni, et M. de Voltaire justifié et relâché. Croiriez-vous, messieurs, que ce fut à la bastille même que notre jeune poète composa les deux premiers chants de sa *Henriade?* cependant cela est vrai: sa prison devint un Parnasse pour lui, où les muses l'inspirèrent. Ce qu'il y a de certain, c'est que le second chant est demeuré tel qu'il l'avait d'abord minuté: faute de papier et d'encre, il en apprit les vers par cœur, et les retint.

Peu après son élargissement, soulevé contre les indignes traitements et les opprobres dont il avait enduré la honte dans sa patrie, il se retira en Angleterre, où il éprouva non seulement l'accueil le plus favorable du public, mais où bientôt il forma un nombre d'enthousiastes. Il mit à Londres la dernière main à *la Henriade*, qu'il publia alors sous le nom du *Poème de la Ligue*. Notre jeune poète, qui savait tout mettre à profit,

pendant qu'il fut en Angleterre, s'appliqua principalement à l'étude de la philosophie. Les plus sages et les plus profonds philosophes y fleurissaient alors. Il saisit le fil avec lequel le circonspect Locke s'était conduit dans le dédale de la métaphysique, et refrénant son imagination impétueuse, il l'assujettit aux calculs laborieux de l'immortel Newton. Il s'appropria si bien les découvertes de ce philosophe, et ses progrès furent tels que, dans un abrégé, il exposa si clairement le système de ce grand homme, qu'il le mit à la portée de tout le monde.

Avant lui, M. de Fontenelle était l'unique philosophe qui, répandant des fleurs sur l'aridité de l'astronomie, l'eût rendue susceptible d'amuser le loisir du beau sexe. Les Anglais étaient flattés de trouver un Français qui, non content d'admirer leurs philosophes, les traduisait dans sa langue. Tout ce qu'il y avait de plus illustre à Londres s'empressait à le posséder; jamais étranger ne fut accueilli plus favorablement de cette nation; mais, quelque flatteur que fût ce triomphe pour l'amour-propre, l'amour de la patrie l'emporta dans le cœur de notre poète, et il retourna en France.

Les Parisiens, éclairés par les suffrages qu'une nation aussi savante que profonde avait donnés à notre jeune auteur, commencèrent à se douter que dans leur sein il était né un grand homme. Alors parurent les *Lettres sur les Anglais*, où l'auteur peint avec des traits forts et rapides les mœurs, les arts, les religions, et le gouvernement de cette nation. La tragédie de *Brutus*, faite pour plaire à ce peuple libre, succéda bien-

tôt après, ainsi que *Mariamne*, et une foule d'autres pièces*.

Il se trouvait alors en France une dame célèbre par son goût pour les arts et pour les sciences. Vous devinez bien, messieurs, que c'est de l'illustre marquise du Châtelet dont nous voulons parler. Elle avait lu les ouvrages philosophiques de notre jeune auteur; bientôt elle fit sa connaissance; le desir de s'instruire, et l'ardeur d'approfondir le peu de vérités qui sont à la portée de l'esprit humain, resserra les liens de cette amitié, et la rendit indissoluble. Madame du Châtelet abandonna tout de suite la *Théodicée* de Leibnitz, et les romans ingénieux de ce philosophe, pour adopter à leur place la méthode circonspecte et prudente de Locke, moins propre à satisfaire une curiosité avide qu'à contenter la raison sévère. Elle apprit assez de géométrie pour suivre Newton dans les calculs abstraits; son application fut même assez persévérante pour composer un abrégé de ce système à l'usage de son fils. Cirey devint bientôt la retraite philosophique de ces deux amis. Ils y composaient, chacun de son côté, des ouvrages de genres différents qu'ils se communiquaient, tâchant, par des remarques réciproques, de porter leurs productions au degré de perfection où elles pouvaient probablement atteindre. Là furent composées *Zaïre*, *Alzire*, *Mérope*, *Sémiramis*, *Catilina*, *Électre* ou *Oreste*.

M. de Voltaire, qui fesait tout entrer dans la sphère de son activité, ne se bornait pas uniquement au plaisir

* *Mariamne* avait été représentée en 1724, avant le voyage de l'auteur en Angleterre.

d'enrichir le théâtre par ses tragédies. Ce fut proprement pour l'usage de la marquise du Châtelet qu'il composa son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations;* l'*Histoire de Louis XIV*, et l'*Histoire de Charles XII*, avaient déjà paru*.

Un auteur d'autant de génie, aussi varié que correct, n'échappa point à l'académie française; elle le revendiqua comme un bien qui lui appartenait. Il devint membre de ce corps illustre dont il fut un des plus beaux ornements. Louis XV l'honora de la charge de son gentilhomme ordinaire, et de celle d'historiographe de France, qu'il avait, pour ainsi dire, déjà remplie, en écrivant l'*Histoire de Louis XIV*.

Quoique M. de Voltaire fût sensible à des marques d'approbation aussi éclatantes, il l'était pourtant davantage à l'amitié. Inséparablement lié avec madame du Châtelet, le brillant d'une grande cour n'offusqua pas ses yeux au point de lui faire préférer la splendeur de Versailles au séjour de Lunéville, bien moins à la retraite champêtre de Cirey. Ces deux amis y jouissaient paisiblement de la portion de bonheur dont l'humanité est susceptible, quand la mort de la marquise du Châtelet mit fin à cette belle union. Ce fut un coup assommant pour la sensibilité de M. de Voltaire, qui eut besoin de toute sa philosophie pour y résister.

Précisément dans le temps qu'il fesait usage de toutes ses forces pour apaiser sa douleur, il fut appelé à la cour de Prusse. Le roi, qui l'avait vu en l'année 1740,

* L'*Histoire de Charles XII* est de 1731. Le *Siècle de Louis XIV* ne parut qu'en 1752. Madame du Châtelet était morte en 1749.

desirait de posséder ce génie aussi rare qu'éminent; ce fut en 1752 qu'il vint à Berlin. Rien n'échappait à ses connaissances; sa conversation était aussi instructive qu'agréable, son imagination aussi brillante que variée, son esprit aussi prompt que présent; il suppléait, par les graces de la fiction, à la stérilité des matières; en un mot, il fesait les délices de toutes les sociétés. Une malheureuse dispute qui s'éleva entre lui et M. de Maupertuis brouilla ces deux savants, qui étaient faits pour s'aimer et non pour se haïr; et la guerre qui survint en 1756 inspira à M. de Voltaire le desir de fixer son séjour en Suisse. Il se rendit à Genève, à Lausanne; ensuite il fit l'acquisition des Délices, et enfin il s'établit à Ferney. Son loisir se partageait entre l'étude et l'ouvrage; il lisait et composait. Il occupait ainsi, par la fécondité de son génie, tous les libraires de ces cantons.

La présence de M. de Voltaire, l'effervescence de son génie, la facilité de son travail, persuada à tout son voisinage qu'il n'y avait qu'à le vouloir pour être bel esprit. Ce fut comme une espèce de maladie épidémique dont les Suisses, qui passent d'ailleurs pour n'être pas des plus déliés, furent atteints; ils n'exprimaient plus les choses les plus communes que par antithèses ou en épigrammes. La ville de Genève fut le plus vivement atteinte de cette contagion; les bourgeois, qui se croyaient au moins des Lycurgues, étaient tous disposés à donner de nouvelles lois à leur patrie; mais aucun ne voulait obéir à celles qui subsistaient. Ces mouvements, causés par un zèle de liberté mal entendu, donnèrent lieu à une espèce d'émeute ou de

guerre qui ne fut que ridicule. M. de Voltaire ne manqua pas d'immortaliser cet événement en chantant cette soi-disant guerre, sur le ton que celle des rats et des grenouilles l'avait été autrefois par Homère. Tantôt sa plume féconde enfantait des ouvrages de théâtre, tantôt des mélanges de philosophie et d'histoire, tantôt des romans allégoriques et moraux : mais, en même temps qu'il enrichissait ainsi la littérature de ses nouvelles productions, il s'appliquait à l'économie rurale. On voit combien un bon esprit est susceptible de toute sorte de formes. Ferney était une terre presque dévastée quand notre philosophe l'acquit : il la remit en culture : non seulement il la repeupla, mais il y établit encore quantité de manufacturiers et d'artistes.

Ne rappelons pas, messieurs, trop promptement les causes de notre douleur ; laissons encore M. de Voltaire tranquillement à Ferney, et jetons, en attendant, un regard plus attentif et plus réfléchi sur la multitude de ses différentes productions. L'histoire rapporte que Virgile, en mourant, peu satisfait de *l'Énéide*, qu'il n'avait pu autant perfectionner qu'il aurait desiré, voulait la brûler. La longue vie dont jouit M. de Voltaire lui permit de limer et de corriger son poème de la Ligue, et de le porter à la perfection où il est parvenu maintenant sous le nom de *la Henriade*.

Les envieux de notre auteur lui reprochèrent que son poème n'était qu'une imitation de *l'Énéide;* et il faut convenir qu'il y a des chants dont les sujets se ressemblent; mais ce ne sont pas des copies serviles. Si Virgile dépeint la destruction de Troie, Voltaire étale les horreurs de la Saint-Barthélemi; aux amours

de Didon et d'Énée, on compare les amours d'Henri IV et de la belle Gabrielle d'Estrées; à la descente d'Énée aux enfers, où Anchise lui découvre la postérité qui doit naître de lui, l'on oppose le songe d'Henri IV, et l'avenir que saint Louis dévoile en lui annonçant le destin des Bourbons. Si j'osais hasarder mon sentiment, j'adjugerais l'avantage de deux de ces chants au Français : savoir, celui de la Saint-Barthélemi et du songe de Henri IV. Il n'y a que les amours de Didon, où il paraît que Virgile l'emporte sur Voltaire, parceque l'auteur latin intéresse et parle au cœur, et que l'auteur français n'emploie que des allégories.

Mais si l'on veut examiner ces deux poèmes de bonne foi, sans préjugés pour les anciens ni pour les modernes, on conviendra que beaucoup de détails de *l'Énéide* ne seraient pas tolérés de nos jours dans les ouvrages de nos contemporains; comme par exemple les honneurs funébres qu'Énée rend à son père Anchise, la fable des Harpies, la prophétie qu'elles font aux Troyens qu'ils seront réduits à manger leurs assiettes, et cette prophétie qui s'accomplit; la truie avec ses neuf petits, qui désigne le lieu d'établissement où Énée doit trouver la fin de ses travaux; ses vaisseaux changés en nymphes; un cerf tué par Ascagne qui occasionne la guerre des Troyens et des Rutules; la haine que les dieux mettent dans le cœur d'Amate et de Lavinie contre cet Énée que Lavinie épouse à la fin. Ce sont peut-être ces défauts, dont Virgile était lui-même mécontent, qui l'avaient déterminé à brûler son ouvrage, et qui, selon le sentiment des censeurs judicieux, doivent placer *l'Énéide* au-dessous de *la Henriade*.

Si les difficultés vaincues font le mérite d'un auteur, il est certain que M. de Voltaire en trouva plus à surmonter que Virgile. Le sujet de *la Henriade* est la réduction de Paris due à la conversion de Henri IV. Le poëte n'avait donc pas la liberté de mouvoir à son gré le système merveilleux; il était réduit à se borner aux mystères des chrétiens bien moins féconds en images agréables et pittoresques que n'était la mythologie des gentils. Toutefois on ne saurait lire le dixième chant de *la Henriade* sans convenir que les charmes de la poésie ont le don d'ennoblir tous les sujets qu'elle traite. M. de Voltaire fut le seul mécontent de son poème; il trouvait que son héros n'était pas exposé à d'assez grands dangers, et que par conséquent il devait intéresser moins qu'Énée, qui ne sort jamais d'un péril sans retomber dans un autre.

En portant le même esprit d'impartialité à l'examen des tragédies de M. de Voltaire, l'on conviendra qu'en quelques points il est supérieur à Racine, et que dans d'autres il est inférieur à ce célèbre dramatique. Son *Œdipe* fut la première pièce qu'il composa; son imagination s'était empreinte des beautés de Sophocle et d'Euripide, et sa mémoire lui rappelait sans cesse l'élégance continue et fluide de Racine: fort de ce double avantage, sa première production passa au théâtre comme un chef-d'œuvre. Quelques censeurs, peut-être trop sourcilleux, trouvèrent à redire qu'une vieille Jocaste sentît renaître à la présence de Philoctète une passion presque éteinte: mais si l'on avait élagué le rôle de Philoctète, on n'aurait pas joui des beautés que produit le contraste de son caractère avec celui d'Œdipe.

On jugea que son *Brutus* était plutôt propre à être représenté sur le théâtre de Londres que sur celui de Paris, parcequ'en France un père qui de sang froid condamne son fils à la mort, est envisagé comme un barbare; et qu'en Angleterre un consul qui sacrifie son propre sang à la liberté de sa patrie est regardé comme un dieu.

Sa *Mariamne* et un nombre d'autres piéces signalèrent encore l'art et la fécondité de sa plume. Cependant il ne faut pas déguiser que des critiques, peut-être trop sévères, reprochèrent à notre poéte que la contexture de ses tragédies n'approchait pas du naturel et de la vraisemblance de celle de Racine. Voyéz, disent-ils, représenter *Iphigénie*, *Phèdre*, *Athalie:* vous croyez assister à une action qui se développe sans peine devant vos yeux; au lieu qu'au spectacle de *Zaïre* il faut vous faire illusion sur la vraisemblance, et couler légèrement sur certains défauts qui vous choquent. Ils ajoutent que le second acte est un hors-d'œuvre: vous êtes obligé d'endurer le radotage du vieux Lusignan, qui, se retrouvant dans son palais, ne sait où il est; qui parle de ses anciens faits d'armes, comme un lieutenant-colonel du régiment de Navarre, devenu gouverneur de Péronne: on ne sait pas trop comment il reconnaît ses enfants; pour rendre sa fille chrétienne, il lui raconte qu'elle est sur la montagne où Abraham sacrifia ou voulut sacrifier son fils Isaac au Seigneur; il l'engage à se faire baptiser après que Châtillon atteste l'avoir baptisée lui-même; et c'est là le nœud de la piéce. Après que Lusignan a rempli cet acte froid et languissant, il meurt d'apoplexie sans que personne

s'intéresse à son sort. Il semble, puisqu'il fallait un prêtre et un sacrement pour former cette intrigue, qu'on aurait pu substituer au baptême la communion.

Mais, quelque solides que puissent être ces remarques, on les perd de vue au cinquième acte; l'intérêt, la pitié, la terreur, que ce grand poète a l'art d'exciter si supérieurement, entraînent l'auditeur, qui, agité de passions aussi fortes, oublie de petits défauts en faveur d'aussi grandes beautés.

On conviendra donc que M. Racine a l'avantage d'avoir quelque chose de plus naturel, de plus vraisemblable dans la texture de ses drames, et qu'il règne une élégance continue, une mollesse, un fluide dans sa versification dont aucun poète n'a pu approcher depuis. D'autre part, en exceptant quelques vers trop épiques dans les pièces de M. de Voltaire, il faut convenir qu'au cinquième acte près de *Catilina*, il a possédé l'art d'accroître l'intérêt de scène en scène, d'acte en acte, et de le pousser au plus haut point à la catastrophe : c'est bien là le comble de l'art.

Son génie universel embrassait tous les genres. Après s'être essayé contre Virgile, et l'avoir peut-être surpassé, il voulait se mesurer avec l'Arioste; il composa *la Pucelle* dans le goût du *Roland furieux*. Ce poème n'est point une imitation de l'autre; la fable, le merveilleux, les épisodes, tout y est original, tout y respire la gaieté d'une imagination brillante.

Ses vers de société fesaient les délices de toutes les personnes de goût. L'auteur seul n'en tenait aucun compte, quoique Anacréon, Horace, Ovide, Tibulle, ni tous les auteurs de la belle antiquité, ne nous aient

laissé aucun modèle en ces genres qu'il n'eût égalé. Son esprit enfantait ces ouvrages sans peine; cela ne le satisfesait pas; il croyait que, pour posséder une réputation bien méritée, il fallait l'acquérir en vainquant les plus grands obstacles.

Après vous avoir fait un précis des talents du poète, passons à ceux de l'historien. *L'Histoire de Charles XII* fut la première qu'il composa; il devint le Quinte-Curce de cet Alexandre. Les fleurs qu'il répand sur sa matière n'altèrent point le fond de la vérité; il peint la valeur brillante du héros du nord avec les plus vives couleurs, sa fermeté dans de certaines occasions, son obstination en d'autres, sa prospérité, et ses malheurs.

Après avoir éprouvé ses forces sur Charles XII, il essaya de hasarder l'histoire du siècle de Louis XIV. Ce n'est plus le style romanesque de Quinte-Curce qu'il emploie : il y substitua celui de Cicéron, qui, plaidant pour la loi Manilia, fait l'éloge de Pompée. C'est un auteur français qui relève avec enthousiasme les événements fameux de ce beau siècle; qui expose dans le jour le plus brillant les avantages qui donnèrent alors à sa nation une prépondérance sur d'autres peuples; les grands génies en foule qui se trouvèrent sous la main de Louis XIV, le régne des arts et des sciences protégés par une cour polie, les progrès de l'industrie en tout genre, et cette puissance intrinséque de la France qui rendait en quelque sorte son roi l'arbitre de l'Europe.

Cet ouvrage unique méritait d'attirer à M. de Voltaire l'attachement et la reconnaissance de toute la nation française, qu'il a mieux relevée qu'elle ne l'a été par aucun de ses autres écrivains.

C'est encore un style différent qu'il emploie dans son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations;* le style en est fort et simple; le caractère de son esprit se manifeste plus dans la façon dont il a traité cette histoire que dans ses autres écrits. On y voit la fougue d'un génie supérieur qui voit tout dans le grand, qui s'attache à ce qu'il y a d'important, et néglige tous les petits détails. Cet ouvrage n'est pas composé pour apprendre l'histoire à ceux qui ne l'ont pas étudiée, mais pour en rappeler les faits principaux dans la mémoire de ceux qui la savent. Il s'attache à la première loi de l'histoire, qui est de dire la vérité; et les réflexions qu'il y sème ne sont pas des hors d'œuvre, elles naissent de la matière même.

Il nous reste une foule d'autres traités de M. de Voltaire qu'il est presque impossible d'analyser. Les uns roulent sur des sujets de critique; dans d'autres ce sont des matières métaphysiques qu'il éclaircit; dans d'autres encore, d'astronomie, d'histoire, de physique, d'éloquence, de poétique, de géométrie. Ses romans mêmes portent un caractère original : *Zadig*, *Micromégas*, *Candide*, sont des ouvrages qui, semblant respirer la frivolité, contiennent des allégories morales ou des critiques de quelques systèmes modernes, où l'utile est inséparablement uni à l'agréable.

Tant de talents, tant de connaissances diverses réunies en une seule personne, jettent les lecteurs dans un étonnement mêlé de surprise.

Récapitulez, messieurs, la vie des grands hommes de l'antiquité, dont les noms nous sont parvenus, vous trouverez que chacun d'eux se bornait à son seul

talent. Aristote et Platon étaient philosophes; Eschine et Démosthène, orateurs; Homère, poéte épique; Sophocle, poéte tragique; Anacréon, poéte agréable; Thucydide et Xénophon, historiens; de même que chez les Romains, Virgile, Horace, Ovide, Lucréce, n'étaient que poétes; Tite Live et Varron, historiens; Crassus, le vieil Antoine, et Hortensius, s'en tenaient à leurs harangues. Cicéron, ce consul orateur, défenseur et père de la patrie, est le seul qui ait réuni des talents et des connaissances diverses: il joignait au grand art de la parole, qui le rendait supérieur à tous ses contemporains, une étude approfondie de la philosophie, telle qu'elle était connue de son temps. C'est ce qui paraît par ses *Tusculanes,* par son admirable traité *de la Nature des Dieux*, par celui des *Offices* qui est peut-être le meilleur ouvrage de morale que nous ayons. Cicéron fut même poéte; il traduisit en latin les vers d'Aratus, et l'on croit que ses corrections perfectionnèrent le poème de Lucréce.

Il nous a donc fallu parcourir l'espace de dix-sept siécles pour trouver, dans la multitude des hommes qui composent le genre humain, le seul Cicéron dont nous puissions comparer les connaissances avec celles de notre illustre auteur. L'on peut dire, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, que M. de Voltaire valait seul toute une académie. Il y a de lui des morceaux où l'on croit reconnaître Bayle armé de tous les arguments de sa dialectique; d'autres, où l'on croit lire Thucydide: ici, c'est un physicien qui découvre les secrets de la nature; là, c'est un métaphysicien qui, s'appuyant sur l'analogie et l'expérience, suit à pas

mesurés les traces de Locke. Dans d'autres ouvrages, vous trouvez l'émule de Sophocle; là, vous le voyez répandre des fleurs sur ses traces; ici, il chausse le brodequin comique; mais il semble que l'élévation de son esprit ne se plaisait pas à borner son essor à égaler Térence ou Molière. Bientôt vous le voyez monter sur Pégase, qui, en étendant ses ailes, le transporte au haut de l'Hélicon, où le dieu des muses lui adjuge sa place entre Homère et Virgile.

Tant de productions différentes et d'aussi grands efforts de génie produisirent à la fin une vive sensation sur les esprits; et l'Europe applaudit aux talents supérieurs de M. de Voltaire. Il ne faut pas croire que la jalousie et l'envie l'épargnassent; elles aiguisèrent tous leurs traits pour l'accabler. Cet esprit d'indépendance, inné dans les hommes, qui leur inspire une aversion contre l'autorité la plus légitime, les révoltait avec bien plus d'aigreur contre une supériorité de talents à laquelle leur faiblesse ne put atteindre. Mais les cris de l'envie étaient étouffés par de plus forts applaudissements; les gens de lettres s'honoraient de la connaissance de ce grand homme. Quiconque était assez philosophe pour n'estimer que le mérite personnel, plaçait M. de Voltaire bien au-dessus de ceux dont les ancêtres, les titres, l'orgueil, et les richesses, font tout le mérite. M. de Voltaire était du petit nombre des philosophes qui pouvaient dire: *Omnia mea mecum porto.* Des princes, des souverains, des rois, des impératrices, le comblèrent des marques de leur estime et de leur admiration. Ce n'est pas que nous prétendions insinuer que les grands de la terre soient les meilleurs

appréciateurs du mérite, mais cela prouve au moins que la réputation de notre auteur était si généralement établie, que les chefs des peuples, loin de contredire la voix publique, croyaient devoir s'y conformer.

Cependant, comme dans ce monde le mal se trouve partout mêlé au bien, il arrivait que M. de Voltaire, sensible à l'applaudissement universel dont il jouissait, ne l'était pas moins aux piqûres de ces insectes qui croupissent dans les fanges de l'Hippocrène. Loin de les punir, il les immortalisait en plaçant leurs noms obscurs dans ses ouvrages. Mais il ne recevait d'eux que des éclaboussures légères, en comparaison des persécutions plus violentes qu'il eut à souffrir des ecclésiastiques, qui, par état, n'étant que des ministres de paix, n'auraient dû pratiquer que la charité et la bienfesance : aveuglés par un faux zéle autant qu'abrutis par le fanatisme, ils s'acharnèrent sur lui, et voulurent l'accabler en le calomniant. Leur ignorance fit échouer leur projet; faute de lumières, ils confondaient les idées les plus claires; de sorte que les passages où notre auteur insinue la tolérance furent interprétés par eux comme contenant les dogmes de l'athéisme. Et ce même Voltaire, qui avait employé toutes les ressources de son génie pour prouver avec force l'existence d'un dieu, s'entendit accuser, à son grand étonnement, d'en avoir nié l'existence.

Le fiel que ces ames dévotes répandirent si maladroitement sur lui trouva des approbateurs chez les gens de leur espéce, et non pas chez ceux qui avaient la moindre teinture de dialectique. Son crime véritable consistait en ce qu'il n'avait pas lâchement déguisé dans

son histoire les vices de tant de pontifes qui ont déshonoré l'Église; de ce qu'il avait dit avec Fra-Paolo, avec Fleury, et tant d'autres, que souvent les passions influent plus sur la conduite des prêtres que l'inspiration du Saint-Esprit; que dans ses ouvrages il inspire de l'horreur contre ces massacres abominables qu'un faux zèle a fait commettre; et qu'enfin il traitait avec mépris ces querelles inintelligibles et frivoles auxquelles les théologiens de toute secte attachent tant d'importance. Ajoutons à ceci, pour achever ce tableau, que tous les ouvrages de M. de Voltaire se débitaient aussitôt qu'ils sortaient de la presse, et que dans ce même temps les évêques voyaient avec un saint dépit leurs mandements rongés des vers, ou pourrir dans les boutiques de leurs libraires.

Voilà comme raisonnent des prêtres imbéciles. On leur pardonnerait leur bêtise, si leurs mauvais syllogismes n'influaient pas sur le repos des particuliers; tout ce que la vérité oblige de dire, c'est qu'une aussi fausse dialectique suffit pour caractériser ces êtres vils et méprisables qui, fesant profession de captiver leur raison, font ouvertement divorce avec le bon sens.

Puisqu'il s'agit ici de justifier M. de Voltaire, nous ne devons dissimuler aucune des accusations dont on le chargea. Les cagots lui imputèrent donc encore d'avoir exposé les sentiments d'Épicure, de Hobbes, de Woolston, du lord Bolingbroke, et d'autres philosophes. Mais n'est-il pas clair que, loin de fortifier ces opinions par ce que tout autre y aurait pu ajouter, il se contente d'être le rapporteur d'un procès dont il abandonne la décision à ses lecteurs? Et de plus, si la

religion a pour fondement la vérité, qu'a-t-elle à appréhender de tout ce que le mensonge peut inventer contre elle? M. de Voltaire en était si convaincu, qu'il ne croyait pas que les doutes de quelques philosophes pussent l'emporter sur les inspirations divines.

Mais allons plus loin, comparons la morale répandue dans ses ouvrages à celle de ses persécuteurs : Les hommes doivent s'aimer comme des frères, dit-il; leur devoir est de s'aider mutuellement à supporter le fardeau de la vie, où la somme des maux l'emporte sur celle des biens; leurs opinions sont aussi différentes que leurs physionomies; loin de se persécuter, parcequ'ils ne pensent pas de même, ils doivent se borner à rectifier le jugement de ceux qui sont dans l'erreur, par le raisonnement, sans substituer aux arguments le fer et les flammes; en un mot, ils doivent se conduire envers leur prochain comme ils voudraient qu'il en usât envers eux. Est-ce M. de Voltaire qui parle? ou est-ce l'apôtre saint Jean, ou est-ce le langage de l'Évangile?

Opposons à ceci la morale pratique de l'hypocrisie ou du faux zéle; elle s'exprime ainsi : Exterminons ceux qui ne pensent pas ce que nous voulons qu'ils pensent, accablons ceux qui dévoilent notre ambition et nos vices; que Dieu soit le bouclier de nos iniquités, que les hommes se déchirent, que le sang coule, qu'importe, pourvu que notre autorité s'accroisse? Rendons Dieu implacable et cruel, pour que la recette des douanes du purgatoire et du paradis augmente nos revenus.

Voilà comme la religion sert souvent de prétexte

aux passions des hommes, et comme par leur perversité la source la plus pure du bien devient celle du mal!

La cause de M. de Voltaire étant aussi bonne que nous venons de l'exposer, il emporta les suffrages de tous les tribunaux où la raison était plus écoutée que les sophismes mystiques. Quelque persécution qu'il endurât de la haine théologale, il distingua toujours la religion de ceux qui la déshonorent; il rendait justice aux ecclésiastiques dont les vertus ont été le véritable ornement de l'Église; il ne blâmait que ceux dont les mœurs perverses les rendirent l'abomination publique.

M. de Voltaire passa donc ainsi sa vie entre les persécutions de ses envieux et l'admiration de ses enthousiastes, sans que les sarcasmes des uns l'humiliassent, et que les applaudissements des autres accrussent l'opinion qu'il avait de lui-même; il se contentait d'éclairer le monde, et d'inspirer par ses ouvrages l'amour des lettres et de l'humanité. Non content de donner des préceptes de morale, il prêchait la bienfesance par son exemple. Ce fut lui dont l'appui courageux vint au secours de la malheureuse famille des Calas; qui plaida la cause des Sirven, et les arracha des mains barbares de leurs juges; il aurait ressuscité le chevalier de La Barre, s'il avait eu le don des miracles. Il est beau qu'un philosophe, du fond de sa retraite, élève sa voix, et que l'humanité, dont il est l'organe, force les juges à réformer des arrêts iniques. Si M. de Voltaire n'avait par-devers lui que cet unique trait, il mériterait d'être placé parmi

le petit nombre des véritables bienfaiteurs de l'humanité.

La philosophie et la religion enseignent donc de concert le chemin de la vertu. Voyez lequel est le plus chrétien, ou le magistrat qui force cruellement une famille à s'expatrier, ou le philosophe qui la recueille et la soutient; le juge qui se sert du glaive de la loi pour assassiner un étourdi, ou le sage qui veut sauver la vie du jeune homme pour le corriger; le bourreau de Calas, ou le protecteur de sa famille désolée?

Voilà, messieurs, ce qui rendra la mémoire de M. de Voltaire à jamais chère à ceux qui sont nés avec un cœur sensible et des entrailles capables de s'émouvoir. Quelque précieux que soient les dons de l'esprit, de l'imagination, l'élévation du génie, et les vastes connaissances, ces présents, que la nature ne prodigue que rarement, ne l'emportent cependant jamais sur les actes de l'humanité et de la bienfesance; on admire les premiers, et l'on bénit et vénère les seconds.

Quelque peine que j'aie, messieurs, de me séparer à jamais de M. de Voltaire, je sens cependant que le moment approche où je dois renouveler la douleur que vous cause sa perte. Nous l'avons laissé tranquille à Ferney; des affaires d'intérêt l'engagèrent à se transporter à Paris, où il espérait venir encore assez à temps pour sauver quelques débris de sa fortune d'une banqueroute dans laquelle il se trouvait enveloppé. Il ne voulut pas reparaître dans sa patrie les mains vides; son temps, qu'il partageait entre la phi-

losophie et les belles-lettres, fournissait un nombre d'ouvrages dont il avait toujours quelques uns en réserve : ayant composé une nouvelle tragédie dont Iréne est le sujet, il voulut la produire sur le théâtre de Paris.

Son usage était d'assujettir ses piéces à la critique la plus sévère, avant de les exposer en public. Conformément à ses principes, il consulta à Paris tout ce qu'il y avait de gens de goût de sa connaissance, sacrifiant un vain amour-propre au desir de rendre ses travaux dignes de la postérité. Docile aux avis éclairés qu'on lui donna, il se porta avec un zéle et une ardeur singulière à la correction de cette tragédie; il passa des nuits entières à refondre son ouvrage; et, soit pour dissiper le sommeil, soit pour ranimer ses sens, il fit un usage immodéré du café : cinquante tasses par jour lui suffirent à peine. Cette liqueur, qui mit son sang dans la plus violente agitation, lui causa un échauffement si prodigieux que, pour calmer cette espéce de fiévre chaude, il eut recours aux opiates, dont il prit de si fortes doses que, loin de soulager son mal, elles accélérèrent sa fin. Peu après ce reméde pris avec si peu de ménagement se manifesta une espéce de paralysie qui fut suivie du coup d'apoplexie qui termina ses jours.

Quoique M. de Voltaire fût d'une constitution faible; quoique le chagrin, le souci, et une grande application, aient affaibli son tempérament, il poussa pourtant sa carrière jusqu'à la quatre-vingt-quatrième année. Son existence était telle qu'en lui l'esprit l'emportait en tout sur la matière. C'était une ame forte

qui communiquait sa vigueur à un corps presque diaphane : sa mémoire était étonnante, et il conserva toutes les facultés de la pensée et de l'imagination jusqu'à son dernier soupir. Avec quelle joie vous rappellerai-je, messieurs, les témoignages d'admiration et de reconnaissance que les Parisiens rendirent à ce grand homme durant son dernier séjour dans sa patrie ! Il est rare, mais il est beau que le public soit équitable, et qu'il rende justice de leur vivant à ces êtres extraordinaires que la nature ne se complaît de produire que de loin en loin, afin qu'ils recueillent de leurs contemporains mêmes les suffrages qu'ils sont sûrs d'obtenir de la postérité !

L'on devait s'attendre qu'un homme qui avait employé toute la sagacité de son génie à célébrer la gloire de sa nation en verrait rejaillir quelques rayons sur lui-même : les Français l'ont senti, et, par leur enthousiasme, ils se sont rendus dignes de partager le lustre que leur compatriote a répandu sur eux et sur le siécle. Mais croirait-on que ce Voltaire, auquel la profane Grèce aurait élevé des autels, qui eût eu dans Rome des statues, auquel une grande impératrice, protectrice des sciences, voulait ériger un monument à Pétersbourg ; qui croira, dis-je, qu'un tel être pensa manquer dans sa patrie d'un peu de terre pour couvrir ses cendres ? Eh quoi ! dans le dix-huitième siécle, où les lumières sont plus répandues que jamais, où l'esprit philosophique a tant fait de progrès, il se trouve des hiérophantes plus barbares que les Hérules, plus dignes de vivre avec les peuples de la Taprobane qu'au milieu de la nation française !

Aveuglés par un faux zèle, ivres de fanatisme, ils empêchent qu'on ne rende les derniers devoirs de l'humanité à un des hommes les plus célèbres que jamais la France ait portés. Voilà cependant ce que l'Europe a vu avec une douleur mêlée d'indignation.

Mais, quelle que soit la haine de ces frénétiques, et la lâcheté de leur vengeance de s'acharner ainsi sur des cadavres, ni les cris de l'envie, ni leurs hurlements sauvages, ne terniront la mémoire de Voltaire. Le sort le plus doux qu'ils peuvent attendre, est qu'eux et leurs vils artifices demeurent ensevelis à jamais dans les ténèbres de l'oubli; tandis que la mémoire de Voltaire s'accroîtra d'âge en âge, et transmettra son nom à l'immortalité.

ÉLOGE
DE VOLTAIRE

PAR M. DE LA HARPE,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE [1].

Cujus gloriæ neque profuit quisquam laudando, nec vituperando quisquam nocuit. (TIT. LIV.)

Heureux, sans doute, celui qui n'aura pas attendu pour célébrer le génie que les hommages qu'on lui doit ne puissent plus s'adresser qu'à des cendres insensibles; celui qui s'est acquis le droit de lui rendre témoignage devant la postérité, après avoir osé le lui rendre en présence de l'envie! Heureux encore jusque dans ce devoir douloureux le panégyriste et l'ami d'un grand homme, si, en approchant de son tombeau

[1] On n'a presque point mis de notes à ce discours, précisément parcequ'il en comportait trop. Tout le personnel de M. de Voltaire, sa vie, qui tient à tout, son histoire littéraire si fertile en évènements, l'examen réfléchi de ses innombrables ouvrages, la foule d'anecdotes et de commentaires dont ils sont susceptibles, tous ces objets si étendus et si intéressants auraient été morcelés dans des notes, et sont réservés pour un autre cadre, dans lequel ils occuperont un juste espace. Les personnes dont la curiosité empressée chercherait ici ces détails doivent songer que la nature de l'ouvrage devait les exclure, et qu'il ne fallait pas que l'orateur empiétât sur le critique, ni le panégyriste sur l'historien. (*Avertissement de l'auteur.*)

(quel qu'il soit, hélas!), il peut dire, « La louange que « je t'ai offerte a toujours été pure; jamais elle ne fut « ni souillée par l'intérêt, ni exagérée par la complai- « sance; et comme l'adulation n'y ajouta rien tant que « tu as vécu, l'équité n'en retranchera rien quand tu « n'es plus! »

Je vais parcourir cette longue suite de travaux qui ont rempli la vie de Voltaire. L'éclat de ses talents paraîtra s'augmenter de celui de ses succès, et l'intérêt qu'ils inspirent s'accroîtra par les contradictions qu'ils ont éprouvées. Cet homme extraordinaire s'agrandira encore plus à nos yeux par cette influence si marquée qu'il a eue sur son siècle, et qui s'étendra dans la postérité. En considérant sa destinée, nous aurons lieu quelquefois de plaindre celui qu'il faudra si souvent admirer; nous reconnaîtrons le sort de l'humanité dans l'homme qui s'est le plus élevé au-dessus d'elle. Ce tableau du génie, fait pour rassembler tant de leçons et tant d'exemples, montrera tout ce qu'il peut obtenir de gloire et rencontrer d'obstacles; et, en voyant tout ce qu'il peut avoir à souffrir, peut-être on sentira davantage tout ce qu'il faut lui pardonner.

PREMIÈRE PARTIE.

Il était passé, ce siècle que l'on peut appeler celui de la France, puisqu'il fut l'époque de nos grandeurs, et qu'il a gardé le nom d'un de nos monarques. Déjà commençait à pâlir cette lumière des arts qui s'était levée au milieu de nous et répandue dans l'Europe; ses clartés les plus brillantes s'étaient toutes éteintes

dans la nuit de la tombe. La mort avait frappé les héros, les artistes, les écrivains. Fénélon avait fini ses jours dans l'exil; la cendre de Molière n'avait trouvé qu'à peine où reposer obscurément; Corneille avait survécu quinze ans à son génie; Racine avait lui-même marqué un terme au sien; et, enlevé avant le temps, il n'avait rempli ni toute la carrière de son talent, ni celle de la vie. Deux hommes seuls alors pouvaient rappeler encore la splendeur de cet âge qui venait de finir. On eût dit que Rousseau avait hérité de Despréaux même la science si difficile d'écrire en vers. L'ame tragique de Crébillon, après avoir jeté quelques lueurs sombres dans *Atrée*, et les plus beaux traits de lumière dans *Électre*, s'était enfin élevée dans *Rhadamiste* aux plus grands effets de l'art; mais, après cet effort, il était tombé au-dessous de lui-même, il ne donnait plus que *Sémiramis* et *Xerxès;* et Rousseau, sur nos frontières, corrompant de plus en plus son style, semblait avoir quitté le Parnasse en quittant la France; lorsqu'*OEdipe* et *la Henriade*, qui se suivirent de près, annoncèrent au monde littéraire le véritable héritier du grand siècle, celui qui devait être l'ornement du nôtre, et qui, remarquable par la hardiesse de ses premiers pas, s'ouvrait déjà plus d'un chemin vers la gloire.

La nature, que nous voulons en vain assujettir à l'uniformité de nos calculs, et qui se plaît si souvent à les démentir par la diversité de ses procédés; la nature, en produisant les grands hommes, sait varier ses moyens autant que leurs caractères. Tantôt elle

les mûrit à loisir dans le silence et l'obscurité ; et les humains, levant les yeux avec surprise, aperçoivent tout-à-coup à une hauteur immense celui qu'ils ont vu long-temps à côté d'eux ; tantôt elle marque le génie naissant d'un trait de grandeur qui est pour lui comme le signe de sa mission, et alors elle semble dire aux hommes, en le leur donnant, Voilà votre maître. C'est avec cet éclat qu'elle montra Voltaire au monde. Destiné à être extraordinaire en tout, il le fut dès son enfance ; et, par un double privilége, son esprit était mûr dès ses premières années, comme il fut jeune dans ses dernières. A peine eut-il fait des vers, qu'ils parurent être la langue qui lui appartenait. A peine eut-il reçu quelques leçons de ses maîtres, qu'ils le crurent capable d'en donner. La force de son jugement l'élevait déjà au-dessus de ses contemporains, lorsqu'à dix-huit ans il conçut, malgré l'exemple de Corneille et la contagion générale, que l'amour ne devait point se mêler aux horreurs du sujet d'*Œdipe ;* et, s'il fut forcé de céder au préjugé, le courage qu'il eut de se condamner sur cette faute involontaire était une nouvelle espèce de gloire, celle de l'homme supérieur, qui instruit les autres en se jugeant lui-même. C'était quelque chose sans doute de l'emporter sur un ouvrage que défendait le nom de Corneille ; mais qu'il était beau surtout de balancer Sophocle dans l'un de ses chefs-d'œuvre ; d'annoncer, dès le premier moment, ce goût des beautés antiques que Racine n'eut qu'après plusieurs essais ; enfin de posséder de si bonne heure le grand art de l'éloquence tragique ! Tout se réunit alors pour faire de ce brillant coup

d'essai le présage des plus hautes destinées : Corneille vaincu, Sophocle égalé, la scène française relevée, l'envie déjà avertie et poussant un long cri, comme le monstre qui a senti sa proie ; la voix des hommes justes nommant un successeur à Racine ; enfin, au milieu de tant d'honneurs, le jeune auteur s'élevant, par l'aveu de ses fautes, au-dessus de son propre ouvrage et à la hauteur de l'art.

La muse de l'épopée avait paru jusque-là nous être encore étrangère ; et même, dans ce siècle mémorable, où il semblait que la gloire n'eût rien à refuser à Louis XIV et à la France, c'était la seule exception qu'elle eût mise à ses faveurs. On en accusait à-la-fois et le génie de notre langue et celui de notre nation. Voltaire conçut à vingt ans le projet de venger l'un et l'autre. Cette heureuse audace de la jeunesse, qu'animait encore en lui le sentiment de ses forces, ne fut point épouvantée par tant d'exemples faits pour le décourager. Au milieu de toutes les voix du préjugé qui lui criaient, Arrête, il entendit la voix plus impérieuse et plus forte du talent créateur, qui lui criait, Ose ; et, guidé par cet instinct irrésistible qui repousse la réflexion timide, il s'abandonna sans crainte sur une mer inconnue, dont on ne racontait que des naufrages. Il trouva cette terre ignorée où nul Français n'était abordé avant lui ; et, tandis qu'on répétait encore de toute part que nous n'étions pas faits pour l'épopée, la France avait un poème épique.

Je sais que la critique s'est élevée contre le choix d'un sujet trop voisin de nous pour permettre à l'auteur la ressource séduisante des fictions. On a dit, et

non sans fondement, que pour nous l'épopée doit être placée dans ce favorable éloignement, dans cette perspective magique d'où naît l'illusion de tous les arts; que la muse épique ne doit nous apparaître que dans le lointain, couverte du voile des allégories, entourée du cortége des fables, ainsi que d'un nuage religieux, d'où sa voix semble sortir plus imposante et plus majestueuse, comme ces divinités antiques, cachées dans la sombre horreur des forêts, semblaient plus augustes et plus vénérables, à mesure qu'on les adorait de plus loin.

Je ne rejetterai point ces idées fondées sur le pouvoir de l'imagination; mais aussi quel Français peut reprocher à Voltaire d'avoir choisi Henri IV pour son héros? N'eut-il pas, au moins pour ses concitoyens, le mérite si précieux d'avoir chanté le seul de leurs rois dont la gloire soit devenue pour ainsi dire populaire? n'eut-il pas pour les connaisseurs de toutes les nations cet autre mérite si rare de suppléer par des beautés nouvelles à celles qui lui étaient interdites? C'est là qu'il déclare à la tyrannie, aux préjugés, à la superstition, au fanatisme, cette haine inexpiable, cette guerre généreuse qui n'admit jamais ni traité ni trêve, et qui n'a eu de terme que celui de sa vie. Pour la première fois l'humanité entendit plaider sa cause en beaux vers, et vit ses intérêts confiés à l'éloquence poétique. Celle-ci avait plus d'une fois consacré dans Louis XIV les victoires remportées sur le monstre de l'hérésie, victoires trop souvent déshonorées par la violence, et que la religion même a pleurées; Voltaire lui apprit à célébrer d'autres triomphes, ceux de la raison sur le monstre

de l'intolérance : triomphes purs, et qui ne coûtent de larmes qu'aux ennemis du genre humain.

Des vérités d'un autre ordre ont paru dans ce même ouvrage revêtues des couleurs de la poésie. Uranie s'est étonnée de parler la même langue que Calliope. Ce n'était pas Lucrèce chantant les erreurs d'Épicure; c'étaient les grands secrets de la nature, long-temps inconnus et récemment découverts, tracés dans le style de l'épopée avec autant d'exactitude qu'ils auraient pu l'être sous le compas de la philosophie [1]. Dans le même temps, et par un effet de la même magie, il chantait

[1] Lorsque, dans *les Muses rivales*, je fis dire à Uranie, en parlant de Voltaire,

J'empruntai de ses vers la parure pompeuse;
Je parus étalant des vêtements nouveaux,
Et gardant, sous les traits dont m'ornaient ses pinceaux,
Une beauté majestueuse,
Je ne dus qu'à lui seul ces brillants attributs.
C'est par lui que la poésie
Fit entendre des sons aux mortels inconnus,
Et que le voile d'Uranie
Devint l'écharpe de Vénus.

M. Marmontel (à qui d'ailleurs je ne dois que des remerciements du compte très avantageux qu'il rendit de la pièce dans le *Mercure*) observa que *l'éloge était trop exclusif*, et que *Lucrèce et Pope, avant Voltaire, avaient fait parler Uranie en beaux vers.* La remarque serait juste, s'il eût été question de vérités morales et métaphysiques. Elles ont été traitées par Pope d'une manière supérieure; mais il est ici question du système de Newton, et par conséquent de physique. Il est vrai que Lucrèce a mis en vers celle d'Épicure; mais cette philosophie erronée ne lui a guère fourni que des vers durs et raboteux; et son poème ne serait point au rang des monuments précieux de l'antiquité, s'il n'y eût joint des morceaux de poésie morale ou descriptive qui en ont fait le mérite. Au contraire dans *la Henriade*, c'est une beauté absolument neuve que le système planétaire

en vers sublimes les merveilles révélées à Newton, le principe universel qui meut et attire les corps, la grande révolution des mondes dans la carrière de l'espace et de la durée. Il étalait sous des pinceaux avant lui inconnus aux muses l'éclatant tissu de la robe du soleil et les rayons de sa lumière [1]; et cette poésie était

de Copernic et l'attraction de Newton, détaillés en très beaux vers, et avec des expressions exactes, en même temps que magnifiques :

Dans le centre éclatant de ces orbes immenses,
Qui n'ont pu nous cacher leur marche et leurs distances,
Luit cet astre du jour par Dieu même allumé,
Qui tourne autour de soi sur son axe enflammé.
De lui partent sans fin des torrents de lumière;
Il donne en se montrant la vie à la matière,
Et dispense les jours, les saisons, et les ans,
A des mondes divers autour de lui flottants.
Ces astres asservis à la loi qui les presse,
S'attirent dans leur course, et s'évitent sans cesse,
Et, servant l'un à l'autre et de règle et d'appui,
Se prêtent les clartés qu'ils reçoivent de lui.
Par-delà tous les cieux, le Dieu des cieux réside, etc.

C'est là sans doute mêler le sublime de la poésie aux principes de la plus saine physique; et qui a eu ce mérite avant Voltaire? Ce mérite se trouve à un degré encore plus étonnant dans le discours en vers adressé à madame du Châtelet, à la tête des *Éléments* de Newton. Il n'y a point de morceau pareil dans aucune langue connue.

[1] Voyez dans la dédicace des *Éléments de Newton*, citée ci-dessus, ces vers admirables :

Il découvre à mes yeux, par une main savante,
De l'astre des saisons la robe étincelante :
L'émeraude, l'azur, le pourpre, le rubis,
Sont l'immortel tissu dont brillent ses habits.
Chacun de ses rayons, dans sa substance pure,
Porte en soi les couleurs dont se peint la nature;
Et, confondus ensemble, ils éclairent nos yeux,
Ils animent le monde, ils remplissent les cieux.

sans modèle, comme les découvertes de Newton étaient sans exemple.

Avec des beautés si neuves et si frappantes, avec l'intérêt attaché au nom du héros, avec un style toujours élégant et harmonieux, tour-à-tour plein de force ou de charme, faut-il s'étonner que *la Henriade*, quoique destituée de l'ancienne mythologie, ait triomphé de toutes les attaques, se soit encore affermie par le temps dans l'opinion des connaisseurs, et soit devenue un ouvrage national? L'honneur d'avoir fait le seul poème épique dont notre langue se glorifie n'est peut-être pas encore la récompense la plus flatteuse que l'auteur ait obtenue. Il eut le plaisir de voir que son ouvrage avait ajouté quelque chose à cet amour si vrai que les Français gardent à la mémoire du meilleur de leurs rois. On s'est accoutumé à joindre ensemble les noms du poète et du héros. Quel honorable assemblage! et n'est-ce pas une immortalité bien douce que celle qu'on partage avec Henri IV?

Mais s'il était difficile d'atteindre le premier parmi nous jusqu'à l'épopée, il l'était peut-être encore plus de trouver une place parmi les deux fondateurs et les deux maîtres de la scène française qui semblaient n'y pouvoir plus admettre que des disciples, et non pas des concurrents. L'opinion, aussi empressée à resserrer les limites des arts que le génie est ardent à les reculer, si prompte à donner des rivaux aux grands hommes vivants, mais, dès qu'ils ne sont plus, si lente à leur reconnaître des successeurs; l'opinion, qui s'assied comme un épouvantail à l'entrée du champ où le talent va s'élancer, oppose à ses premiers pas une bar-

rière qui lui coûte souvent plus à renverser que la carrière ne lui coûte ensuite à parcourir. Rien n'était plus à respecter que l'admiration qui consacrait les noms de Corneille et de Racine; mais rien n'était plus à craindre que le préjugé, qui renfermait dans la sphère de leurs travaux l'étendue de l'art dramatique. Quelque difficulté qu'il y ait à revenir sur un sujet presque épuisé, la gloire du grand homme que je célèbre m'oblige de jeter un coup d'œil sur ceux qui l'ont précédé. Comment pourrai-je retracer ce qu'a fait Voltaire, sans rappeler ce qui a été fait avant lui? Comment mesurer ses pas dans la lice, sans y rechercher les traces de ses prédécesseurs?

Écartons d'abord ces préventions générales, si vaguement conçues et si légèrement adoptées; ces idées si exagérées de l'influence des mœurs et du siècle sur les fruits du génie, qui lui-même en eut toujours une bien plus marquée sur ce qui l'environnait, et qui est plus fait pour donner la loi que pour la recevoir. Je conçois sans peine que la lecture d'un écrivain tel que Corneille, la représentation de ses tragédies, ait accoutumé la classe la plus choisie de ses concitoyens à penser et à parler avec noblesse; que Racine leur ait appris à mettre plus de délicatesse et de pureté dans leurs sentiments et dans leurs expressions; mais je ne crois point que les troubles de la fronde aient fait naître la tragédie de *Cinna*[1]; que les chansons contre Mazarin

[1] Il serait inutile de dissimuler que ces idées, qui me paraissent dénuées de fondement, ont été renouvelées dans le discours de M. Ducis, d'ailleurs rempli de beautés supérieures. En lui rendant toute la justice qu'il mérite, et que je lui ai déjà rendue ailleurs, je

aient éveillé le talent qui a produit *les Horaces*, ni qu'il y eût rien de commun entre les harangues du coadjuteur et les scènes de Sévère et de Pauline.

Je ne crois pas davantage que la cour de Louis XIV ait mis dans la main de Racine le pinceau qui a tracé la cour de Néron; que les faiblesses d'un grand roi, les intrigues de ses maîtresses et de ses favoris, l'esprit de ses courtisans, aient inspiré la muse qui a peint les égarements de Phèdre, les fureurs d'Hermione, et la vertu

crois pouvoir observer, pour l'intérêt de la vérité, que les définitions qu'il trace du talent tragique de Corneille, de Racine, de Crébillon, sont plus subtiles que réfléchies, et plus brillantes que solides. « Corneille, dit-il, fit la tragédie de sa nation... Racine fit la tragédie de « la cour de Louis XIV; Crébillon fit la tragédie de son caractère et « de son génie. » Ces résultats peuvent paraître éblouissants; mais n'est-ce pas plutôt une recherche d'antithèses qu'un jugement sain et motivé? Quel rapport y a-t-il entre la nation française, même du temps de Corneille, et le génie de cet écrivain? et comment l'un aurait-il déterminé le caractère de l'autre? N'a-t-on pas dit avec beaucoup de justesse qu'il semblait que Corneille fût né Romain, et qu'il eût écrit à Rome? et dans quel temps les Français ont-ils ressemblé aux Romains? Quoi! c'est aux inconséquences, aux folies, aux ridicules de la fronde, que nous serions redevables de *Cinna* et des *Horaces!* Trouverait-on le rapport le plus éloigné entre le caractère de ces compositions mâles et sublimes, et l'esprit léger et follement factieux des Français de ce temps-là? Comment cette fermentation passagère, cette épidémie politique, qui ne dura qu'un moment, et qui fut remplacée aussitôt par l'idolâtrie prodiguée à Louis XIV, aurait-elle décidé le genre de tragédie qu'a choisi Corneille, Corneille qui, pendant long-temps ne fit qu'imiter les Espagnols, et qui, depuis *Cinna* jusqu'à *Agésilas*, eut constamment la même trempe de génie, la même tournure d'idées et de style, à des époques très différentes? Est-il plus vraisemblable que Racine n'ait écrit que pour la cour de Louis XIV, Racine, nourri de la lecture des anciens, idolâtre des Grecs, évidemment formé par eux, épris d'Euripide et de Sophocle, comme Corneille l'était de Lucain et de Sénèque; entraîné

de Burrhus; et si le faible sujet de *Bérénice* fut traité pour plaire à une princesse aimable et malheureuse, souvenons-nous que le sévère Corneille eut la même condescendance, bien plus dangereuse pour lui que pour son jeune et fortuné rival.

Revenons donc à la vérité, et ne voyons surtout dans les ouvrages des grands écrivains que la trempe de leur caractère, qui toujours détermina plus ou moins celle de leur génie. Avec une ame élevée et une

par la pureté de son goût vers les peintres de la nature, comme Corneille l'était par son caractère vers tout ce qui était grand, ou ressemblait à la grandeur? Comment d'ailleurs se permet-on de rétrécir à ce point la sphère d'un esprit tel que celui de Racine? Quoi! *Andromaque, Phèdre, Iphigénie, Athalie,* ces chefs-d'œuvre faits pour toutes les nations éclairées ne seraient que les *tragédies de la cour de Louis XIV!* Et pourquoi n'accorderait-on pas à Racine ce qu'on donne à Crébillon? Celui-ci, dit-on, *fit la tragédie de son caractère et de son génie.* Je n'examine point si cette manière de parler est bien exacte; j'entends ce que l'auteur a voulu dire, et cela me suffit. Oui sans doute Crébillon a puisé ses ouvrages dans son génie, et leur a donné la teinte de son caractère; et en cela il a fait comme Racine et Corneille; et Voltaire a fait comme tous les trois. Voilà la vérité, et M. Ducis l'a reconnue lui-même, lorsqu'il rappelle, dans un autre endroit de son discours, ce principe généralement admis par tous ceux qui ont réfléchi sur les arts; que « le caractère particulier que « leur imprime un grand homme dépend toujours de l'empreinte ori- « ginale et primitive qu'il a reçue des mains de la nature. »

Au reste, je le répète; forcé de combattre en ce point un de mes confrères dont j'honore le plus les talents, si je le contredis sur des idées essentielles au sujet que je traite, je ne puis m'en consoler qu'en le remerciant encore de l'extrême plaisir que m'a fait son discours, qui m'aurait fait tomber la plume des mains, si cet ouvrage n'avait été, pour ainsi dire, voué d'avance à la mémoire d'un grand homme, à qui même je fais de cette manière un sacrifice de plus, celui de mon amour-propre.

conception forte, Corneille donna à la tragédie française l'énergie de ses sentiments et de ses idées. Le sublime de la pensée fut sa qualité distinctive; l'abus du raisonnement fut son défaut principal. Ainsi l'expression de la grandeur, la noblesse des caractères, la précision du dialogue, cette espèce de force qui consiste à suivre le jeu compliqué d'une multitude de ressorts, comme dans *Héraclius* et *Rodogune;* cette autre force beaucoup plus heureuse, qui amène de grands effets par des moyens simples, comme dans *Cinna* et *les Horaces:* voilà le genre de mérite qu'il signala sur le théâtre dont il fut le père. Racine, né avec une imagination tendre et flexible, l'esprit le plus juste, le goût le plus délicat, nous offrit la peinture la plus vraie et la plus approfondie de nos passions. Il régna surtout par le charme d'un style dont un siècle entier n'a pas encore suffi à découvrir toutes les beautés. Il renouvela dans l'art des vers cette perfection qui, avant lui, n'avait été connue que de Virgile; et, joignant la sagesse du plan à celle des détails, il est demeuré le modèle des écrivains.

Je m'écarte encore ici des sentiers battus; et malgré la coutume et le préjugé, je n'associerai point aux deux hommes rares qui se partageaient la scène avant Voltaire un écrivain qui eut du génie sans doute, puisqu'il a fait *Rhadamiste*, mais que trop de défauts excluent du rang des maîtres de l'art; et je ne parlerai de Crébillon que, lorsque racontant les injustices de l'envie, je rappellerai les rivaux trop faibles qu'elle se fit un jeu cruel d'opposer tour-à-tour à celui qui n'eut plus de rival, du moment où il eut donné *Zaïre*.

Mais avant de parvenir à cette époque, qui est celle de sa plus grande force, observons ce qui l'arrêta dans ses premiers efforts, et ce que le caractère et le bonheur de son talent lui permirent d'ajouter à un art déjà porté si haut avant lui.

Tout écrivain est d'abord plus ou moins entraîné par tout ce qui l'a précédé. Cette admiration sensible pour les vraies beautés, si prompte et si vive dans ceux qui sont faits pour en produire eux-mêmes, les conduit de l'enthousiasme à l'imitation; et c'est le premier hommage que rend aux grands hommes celui qui est né pour les remplacer. Un peintre prend d'abord la touche de son maître, avant d'en avoir une qui lui soit propre; et les plus fameux écrivains ont suivi des modèles avant d'en servir. Molière commença par nous apporter les dépouilles du théâtre italien, avant d'élever sur le nôtre des monuments tels que *le Tartufe* et *le Misanthrope*. Corneille, déjà si grand dans *le Cid*, était cependant encore l'imitateur des Espagnols, avant d'avoir produit les compositions originales de *Cinna* et des *Horaces*, marquées de l'empreinte d'un esprit créateur. Racine, si différent de Corneille, chercha pourtant à l'imiter dans ses deux premières tragédies, jusqu'au moment où son génie s'empara de lui, et lui dicta son chef-d'œuvre d'*Andromaque*, dont les Grecs pouvaient réclamer le sujet, mais dont l'exécution donnait la première idée d'un art également inconnu aux anciens et aux modernes. Voltaire, constant admirateur de Racine, affecta de se rapprocher de sa manière dans *Œdipe* et dans *Mariamne;* mais en même temps, doué par la nature d'une facilité prodi-

gieuse à saisir tous les tons et à profiter de tous les esprits, en conservant la marque particulière du sien, il lutta, dans *Brutus* et dans *la Mort de César*, contre l'élévation et l'énergie de Corneille; et, ce qui est très remarquable, il soutint mieux ce parallèle que celui de la perfection de Racine.

La littérature anglaise, qui commençait à être connue en France, et qu'il fut un des premiers à étudier, lui donna aussi des pensées nouvelles sur la tragédie. Il distingua dans cet amas informe d'horreurs et d'extravagances des traits de force et des lueurs de vérité; comme au fond des abîmes où l'avarice industrieuse va chercher les métaux on aperçoit parmi le sable et la fange l'or brut qui doit servir aux merveilles que fait naître la main de l'artiste. Le spectre d'*Hamlet* amena sur la scène le spectre d'*Éryphile*, qui ne réussit pas alors, mais qui depuis a produit dans *Sémiramis* un des plus grands effets de la terreur et de l'illusion théâtrales.

Enfin, après des essais multipliés, parvenu à cet âge où un esprit heureux s'est affermi par l'expérience, sans être encore refroidi par les années, riche à-la-fois des secours de l'étranger et des trésors de l'antiquité, éclairé par ses réflexions, ses succès, et ses disgraces, Voltaire est en état d'interroger en même temps et l'art et son génie; et, du point où tous les deux sont montés, il lève la vue, et découvre d'un regard sûr et vaste jusqu'où il peut les élever encore. Une imagination ardente et passionnée lui montre de nouvelles ressources dans le pathétique; et ses vues justes et lumineuses qu'il porte dans tous les arts lui apprennent à fortifier celui du théâtre par l'alliance de la philosophie. Des

effets plus profonds, plus puissants, plus variés à tirer de la terreur et de la pitié ; des mœurs nouvelles à étaler sur la scène, en soumettant toutes les nations au domaine de la tragédie ; un plus grand appareil de représentation à donner à Melpoméne, qui exerce une double puissance quand elle peut frapper les yeux en remuant les cœurs ; enfin les grandes vérités de la morale, mêlées habilement à l'intérêt des grandes situations : voilà ce que l'art pouvait acquérir, voilà ce que Voltaire a su lui donner.

Il s'avance dès-lors dans la carrière du théâtre comme dans un champ de conquête, et tous ses pas sont des triomphes. Y en eut-il jamais de plus éclatant que celui de *Zaïre?* Ce moment marqua dans la vie de Voltaire comme *Andromaque* dans celle de Racine, comme *le Cid* dans celle de Corneille ; et observons cette singularité qui peut donner lieu à plus d'une réflexion, que, du côté de l'intérêt tragique, aucun des trois n'est allé plus loin que dans l'ouvrage qui a été pour chacun d'eux le premier sceau de leur supériorité. Corneille n'a rien de plus touchant que *le Cid;* Racine, qu'*Andromaque;* et Voltaire, que *Zaïre.* Serait-ce que la perfection du pathétique fût celle où le génie atteint plus aisément? ou plutôt n'est-ce pas qu'en effet il y a des sujets si heureux que, lorsqu'il les a rencontrés, il doit les regarder, non pas comme le dernier terme de ses efforts, mais comme celui de son bonheur?

Zaïre est la tragédie du cœur et le chef-d'œuvre de l'intérêt. Mais à quoi tient cet attrait universel qui en a fait l'ouvrage de préférence que redemandent les

spectateurs de tout âge et de toute condition? Aurait-on cru qu'après Racine on pût sur la scène ajouter quelque chose aux triomphes de l'amour? Ah! c'est que, parmi ses victimes, on n'a jamais montré deux êtres plus intéressants, plus aimables que Zaïre et son amant. La douleur de Bérénice est tendre, mais la passion de Titus est faible. Hermione, Roxane, Phèdre, sont fortement passionnées: mais les deux premières parlent d'amour le poignard à la main; l'autre ne peut en parler qu'en rougissant. Tout l'effort de l'auteur ne peut aller qu'à faire plaindre ces femmes malheureuses et forcenées; et c'est tout l'effet que peut produire sur le théâtre un amour qui n'est pas partagé. Mais jamais on n'y plaça deux personnages aussi chers aux spectateurs qu'Orosmane et son amante; jamais il n'y en eut dont on desirât plus ardemment l'union et le bonheur. Tous deux entraînés l'un vers l'autre par le premier choix de leur cœur; tous deux dans cet âge où l'amour, à force d'ardeur et de vérité, semble avoir le charme de l'innocence; tous deux prêts à s'unir par le nœud le plus saint et le plus légitime; Orosmane enivré du bonheur de couronner sa maîtresse; Zaïre toute remplie de ce plaisir plus délicat peut-être encore de devoir tout à ce qu'elle aime: quel tableau! et quel terrible pouvoir exerce le génie dramatique, quand tout-à-coup, à ce que l'amour a de plus séduisant et de plus tendre, il vient opposer ce que la nature a de plus sacré, ce que la religion a de plus auguste! A-t-il jamais fait mouvoir ensemble de plus puissants ressorts? et n'est-ce pas là que, se changeant pour ainsi dire en tyran, tourmentant à-la-fois et

l'auteur qu'il inspire et le spectateur qu'il subjugue, il se plaît à nous faire passer par toutes les angoisses de la crainte, du desir, de la douleur, de la pitié, et à régner parmi les larmes et les sanglots? Quel moment que celui où l'infortuné Orosmane, dans la nuit, le poignard à la main, entendant la voix de Zaïre.... Mais prétendrais-je retracer un tableau fait de la main de Voltaire avec les crayons de Melpoméne?

C'est à l'imagination des spectateurs à se reporter au théâtre et dans cette nuit de désolation; c'est aux cœurs qui ont aimé à lire dans celui d'Orosmane, à comparer ses souffrances et les leurs, à juger de cet état épouvantable où l'ame, mortellement atteinte, ne peut être soulagée ni par les pleurs, ni par le sang, ne trouve dans la vengeance qu'un malheur de plus, et, pour se sauver de l'abîme du désespoir, se jette dans les bras de la mort.

Melpoméne, déjà redevable à l'auteur de *Zaïre* des situations les plus déchirantes, et des plus profondes émotions que l'on eût connues au théâtre, va lui devoir encore de nouveaux attributs faits pour la décorer et l'enrichir. *Alzire*, *Mahomet*, *Mérope*, *Sémiramis*, *Adélaïde*, *l'Orphelin*, *Tancrède*, vont marquer à-la-fois et les pas de Voltaire et ceux de l'art dramatique. Avec Zamore et Gusman, avec Zopire et Séide, avec Idamé et Zamti, montera pour la première fois sur la scène cette philosophie touchante et sublime qui ne s'était pas encore montrée aux hommes sous des formes si brillantes, et qui jamais n'avait parlé aux cœurs avec tant de force et de pouvoir. Elle va donner des leçons qui pénétreront dans l'ame avec l'attendrissement que

la magie des vers fixera dans la mémoire, et que le spectateur remportera avec le souvenir de ses plaisirs et de ses larmes. Laissons l'injustice et l'envie, qui quelquefois aperçoivent les fautes, mais qui toujours oublient les beautés; laissons-les reprocher à cette philosophie d'être celle de l'auteur, et non pas celle du sujet; mais nous, admirons avec l'équitable postérité, qui ne nous démentira pas, admirons le talent créateur qui a tiré cette morale des situations et des caractères, qui souvent en a fait le fond même des scènes les plus attachantes, et a fondé le précepte dans l'intérêt et dans l'action. Reconnaissons la voix de la nature qui crie contre la tyrannie et l'oppression; ces idées primitives d'égalité et de justice qui semblent faire de la vengeance un droit sacré, reconnaissons-les, lorsque Zamore, aux pieds d'Alvarez, et lui présentant le glaive teint du sang de Gusman, dit avec le ton et le langage d'un habitant des tribus du Canada, J'ai tué ton fils, et j'ai fait mon devoir : fais le tien, et tue-moi. Quellé vérité dans cette terrible répartition des droits de la force et du fer, dans ce code de représailles, qui est la morale des hordes sauvages! mais quel triomphe pour cette religion qui est le complément de la nature perfectionnée, quand, élevant l'homme au-dessus de lui-même, elle dicte à Gusman ces paroles mémorables que le génie a empruntées à la vertu[1] pour les transmettre aux générations les plus reculées; cette belle leçon de clémence qui nous fait tomber avec Alzire aux pieds du chrétien qui par-

[1] Les paroles du duc de Guise : « Ta religion t'a ordonné de m'assassiner, la mienne m'ordonne de pardonner à mon assassin. »

donne à son meurtrier; ce rare exemple de générosité qui fait sentir à Zamore lui-même qu'il y a une autre grandeur que celle de se venger, une autre justice que celle qui compense le meurtre par le meurtre, et rend le sang pour le sang!

Est-ce donc, comme on l'a répété si souvent, et avec si peu d'équité, est-ce une philosophie factice et déplacée qui a mis dans la bouche d'Alzire cette prière qu'elle adresse au Père commun de tous les hommes, ces vers si touchants et si simples,

> Les vainqueurs, les vaincus, tous ces faibles humains,
> Sont tous également l'ouvrage de tes mains.

Ces vers sont-ils des maximes recherchées, ou l'expression d'un sentiment qui est dans tous les cœurs justes et dans tous les esprits éclairés? ne parle-t-elle pas le langage qui lui est propre, lorsqu'elle distingue cet honneur qui tient à l'opinion de la vertu qui tient à la conscience? Quand Idamé défend les jours de son fils contre l'héroïsme patriotique de Zamti, qui le sacrifie à son roi, quand elle s'écrie avec tant d'éloquence,

> La nature et l'hymen, voilà les lois premières,
> Les devoirs, les liens des nations entières :
> Ces lois viennent des dieux, le reste est des humains.

est-ce là le faste des sentences qui appartient à un rhéteur, ou le cri de la nature qui s'échappe d'un cœur maternel? Ces vers seraient beaux sans doute dans une épître morale; mais combien est-il plus beau de les avoir fait sortir pour ainsi dire des entrailles d'une mère! et quel ordre de beautés neuves que de faire naître de la situation la plus pathétique ces traits de la

plus haute philosophie; que de faire douter dans *Mahomet* lequel est le plus terrible du tableau ou de la leçon! Oh! quel autre que l'ardent et courageux ennemi du fanatisme a pu traîner ainsi ce monstre sur la scène, lui arracher son masque imposteur, le montrer infectant de ses poisons l'ame la plus innocente, souillant la vertu même du plus affreux des crimes, et plaçant dans la main la plus pure le poignard du parricide! Si vous doutez que cette image soit aussi fidèle qu'elle est effrayante, rappelez-vous que, comme autrefois l'hypocrisie s'était débattue contre Molière, qui la peignait dans toute sa bassesse, le fanatisme s'est efforcé d'échapper à Voltaire, qui le peignait dans toute son horreur.

Mais cette horreur s'arrête au terme que l'art lui a prescrit; et ce même art sait la tempérer par la pitié. S'il serre l'ame, il la soulage. Le poète, semblable à ce guerrier dont la lance guérissait les blessures qu'elle avait faites, sait mêler aux sentiments amers qui déchirent le cœur un sentiment plus doux qui le console; il nous attendrit après nous avoir fait frémir, et nous délivre par les larmes de l'oppression qui nous tourmentait. Ce mélange heureux des émotions les plus douloureuses et les plus douces; ce passage continuel et rapide de la terreur à l'attendrissement, de l'impression violente des peintures atroces au charme consolant des affections les plus chères de la nature; ce secret de la tragédie, qui l'a jamais possédé comme l'auteur de *Mahomet* et de *Sémiramis?* Si vous avez entendu Zopire s'écrier d'une voix mourante,

. . . . . J'embrasse mes enfants;

si vous avez vu Sémiramis aux genoux de son fils, arrosant ses mains de larmes en lui demandant la mort, rappelez-vous comme à ce moment se sont échappés de vos yeux les pleurs que vous aviez besoin de répandre, et combien ils ont adouci l'horreur profonde et la sombre épouvante que vous avaient inspirées Mahomet armant le fils contre le père, et les mânes de Ninus menaçant Sémiramis.

C'est dans ce drame auguste et pompeux, rempli d'une terreur religieuse, et sur lequel semble s'arrêter, dès la première scène, un nuage qui renferme les secrets du ciel et des enfers, et d'où sort enfin la vengeance; c'est dans cette tragédie sublime, aussi imposante qu'*Athalie*, et plus intéressante; c'est dans le troisième acte de *Tancrède*, dans le cinquième de *Mérope*, dans le premier de *Brutus*, que la scène s'est agrandie par un appareil qu'elle avait eu bien rarement depuis les Grecs.

Eh! n'était-ce pas encore une nouvelle richesse que cette peinture des nations qui a donné aux ouvrages de Voltaire un coloris si brillant et si varié! Sans doute ce mérite ne fut pas étranger au peintre de la grandeur romaine, encore moins à celui qui traça avec tant de fidélité et d'énergie les mœurs grecques, les mœurs du sérail, l'avilissement de Rome sous les tyrans, la théocratie toujours si puissante chez les Juifs*. Mais combien cette partie du drame a-t-elle eu encore plus d'effet et plus d'étendue entre les mains de l'écrivain fécond qui a mis sous nos yeux le contraste savant et théâtral des Espagnols et des Américains, des Chinois

* P. Corneille et Racine.

et des Tartares; qui a su attacher l'intérêt de ses tragédies aux grandes époques de l'histoire, à la naissance du mahométisme, qui depuis a étendu sur tant de peuples le voile de l'ignorance et le joug d'un despotisme stupide; à l'invasion d'un nouveau monde devenu la proie du nôtre; à ce triomphe, unique dans les annales du genre humain, de la raison sur la force, et des lois sur les armes, qui a soumis les sauvages conquérants de l'Asie aux tranquilles législateurs du Katay; à ce régne de la chevalerie qui, seule en Europe, au dixième siécle, balançait la férocité des mœurs, épurait l'héroïsme guerrier, le seul que l'on connût alors, et suppléait aux lois par les principes de l'honneur!

Ces caractères, esquissés dans *Zaïre*, ont été reproduits avec le plus grand éclat dans *Tancrède*, dernier monument où l'auteur, plus que sexagénaire, ait empreint sa force dramatique, et dans lequel il eut la gloire de donner, trente ans après *Zaïre*, le seul ouvrage qui puisse être comparé, pour l'intérêt théâtral, au plus attendrissant de ses chefs-d'œuvre.

Mais, si l'amour n'a jamais été plus tendre et plus éloquent que dans *Zaïre* et *Tancrède*, la nature n'a jamais été plus touchante que dans *Mérope*. S'il peut être intéressant pour ceux qui étudient l'esprit humain d'observer des époques dans l'histoire du génie, j'en remarquerai quatre principales dans celui de Voltaire: *OEdipe*, qui a été le moment de sa naissance; *Zaïre*, celui de sa force; *Mérope*, celui de sa maturité; *Tancrède*, où il a fini.

Mérope, qui de tous ses ouvrages eut le succès le

plus universel, excita le plus d'enthousiasme, et fut pour lui le temps de la justice, des honneurs, et des récompenses; *Mérope* est aussi ce qu'il a composé de plus parfait, de plus irréprochable dans le plan, de plus sévère dans la diction. Elle respire cette simplicité antique, la tradition la plus précieuse que nous ayons reçue des Grecs, ce naturel si aimable, encore perfectionné par ce goût délicat, cette élégance moderne qui tient à des mœurs plus épurées. Le poëte n'y prend jamais la place de ses personnages, et le style a cette espèce de sagesse qui n'exclut point la douceur et les graces, mais qui écarte le luxe des ornements. Enfin, c'est le premier drame, depuis *Athalie*, où l'on ait su intéresser sans amour; et Voltaire eut encore une fois cette gloire dans la belle tragédie d'*Oreste*, que le goût de l'antique, l'éloquence du rôle d'Électre, l'art admirable de celui de Clytemnestre, ont rendue chère aux juges éclairés des arts et aux amateurs des anciens.

Supérieur à tous les écrivains dramatiques par la réunion des grands effets et des grandes leçons, par l'illusion du spectacle et la vérité des mœurs, en est-il qui l'emporte sur lui pour la beauté des caractères? Dans les deux Brutus, la fermeté romaine, la rigidité républicaine et stoïque, l'amour des lois et de la liberté; dans Cicéron, l'enthousiasme de la patrie et de la vertu; dans César naissant, une ame dévorée de tous les desirs de la domination, mais une ame sublime qui ne veut être au-dessus des autres que parcequ'elle se sent digne de commander; dans Zopire, la haine des forfaits et le zèle d'un citoyen; dans Mahomet, la scélératesse altière et réfléchie qui ne trompe

et ne subjugue les hommes qu'à force de les mépriser; dans Alvarez, la bonté compatissante; dans Couci, l'amitié ferme et magnanime; dans Vendôme, cette sensibilité passionnée et impétueuse qui ne met qu'un instant entre la fureur et le crime, entre le crime et les remords; dans Zamti, le dévouement héroïque d'un sujet qui sacrifie tout à son roi; dans Idamé, une ame pure et maternelle, attachée à tous ses devoirs, mais n'en reconnaissant aucun avant ceux de la nature; dans Tancréde, le cœur d'un chevalier qui ne respire que pour la gloire et pour sa maîtresse, et qui ne peut supporter la vie, s'il faut que l'une lui soit infidéle, ou qu'il soit lui-même infidéle à l'autre. Que peut-on mettre au-dessus de cette foule de portraits qui prouvent à-la-fois tant de fécondité dans l'invention, tant de force dans le jugement, et qui brillent de ce singulier éclat que, par une expression transportée de la peinture à la poésie, on a nommé le coloris de Voltaire?

Le talent du style a toujours été regardé comme la qualité distinctive des hommes supérieurs dans les lettres et dans les arts de l'esprit; c'est lui qui fait l'orateur et le poète. La manière de s'exprimer tient à celle de sentir; les grandes beautés de diction appartiennent à une grande force de tête; et l'homme qui excelle dans l'art d'écrire ne peut pas être médiocre dans la faculté de concevoir. On peut apprendre à être correct et pur; mais c'est la nature seule qui donne à ses favoris cette sensibilité active et féconde qui se répand de l'ame de l'écrivain, et anime tout ce qu'il compose.

C'est en effet le même feu qui fait vivre les ouvrages

et l'auteur; c'est de là qu'on a dit avec tant de vérité que l'on se peint dans ses productions. Comment, en effet, ces enfants du génie ne porteraient-ils pas l'empreinte de la ressemblance paternelle? comment n'offriraient-ils pas les mêmes traits, étant formés de la même substance? C'est la naïveté de La Fontaine que j'aime dans celle de ses vers. Je reconnais dans ceux de Molière le grand sens et la simplicité de mœurs de leur auteur; dans ceux de Racine, le goût exquis et les graces qui le distinguaient dans la société; dans ceux de Boileau, la raison sévère qui le fesait craindre; dans ceux de Voltaire, ce feu d'imagination qui a été proprement son caractère autant que celui de ses ouvrages.

Par une suite de cette faculté, la plus prompte de toutes et la plus agissante, avec quelle flexibilité son style se variait incessamment d'un genre à l'autre, et se pliait à tous les tons! Quel charme dans *Zaïre!* quelle énergie dans *Brutus!* quelle douce simplicité dans *Mérope!* quelle élévation dans *Mahomet!* quelle pompe étrangère et sauvage dans *Alzire!* quelle magnificence orientale dans *Sémiramis* et dans l'*Orphelin!*

Il s'offre encore ici un de ces parallèles séduisants, qu'entraîne toujours l'éloge d'un grand homme. Le style de Voltaire rappelle aussitôt celui de Racine; et c'est un honneur égal pour ces deux poëtes immortels, de ne pouvoir être comparés que l'un à l'autre. Pourquoi d'ailleurs se refuser à ces rapprochements que l'on aime, et qui peuvent être une nouvelle source de vérités et d'idées, lorsqu'on n'en fait pas une vaine affectation d'esprit? Nos jugements ne sont guère que

des comparaisons et des préférences : heureux quand ils ne sont pas des exclusions !

Tous deux ont possédé ce mérite si rare de l'élégance continue et de l'harmonie, sans lequel, dans une langue formée, il n'y a point d'écrivain [1] ; mais l'élégance de Racine est plus égale, celle de Voltaire est plus brillante. L'une plaît davantage au goût, l'autre à l'imagination. Dans l'un le travail, sans se faire sentir, a effacé jusqu'aux imperfections les plus légères ; dans l'autre, la facilité se fait apercevoir à-la-fois et dans les beautés et dans les fautes. Le premier a corrigé son style, sans en refroidir l'intérêt ; l'autre y a laissé des taches, sans en obscurcir l'éclat. Ici les effets

[1] Quoiqu'on se soit proposé de ne faire que très peu de notes, il s'en présente une ici qui peut être utile à ceux qui la liront avec réflexion. De jeunes têtes exaltées par la vaine prétention de trouver du neuf avant de chercher le raisonnable ont mis en avant un principe fort dangereux, celui de se faire en poésie *une autre langue*, disent-ils, que celle de Despréaux, de Racine, et de Voltaire, qui leur semble *usée*. En conséquence les uns tâchent de rajeunir celle de Ronsard et de Dubartas ; les autres se font un jargon composé de barbarismes et de figures incohérentes et insensées, et croient s'être bien défendus contre la critique, en disant qu'il faut encourager ces hardiesses en poésie, et que ce sont ces fautes mêmes qui prouvent le talent. Ils sont égarés par un faux principe. Sans doute il faut chercher des beautés neuves, et c'est la marque du vrai talent que de les rencontrer. Mais il y a des règles universelles, des données, pour ainsi dire, dans l'art d'écrire, comme dans tous les autres ; et il faut avant tout s'être accoutumé à les observer, parceque sans elles il n'y a point de style. Ce n'est point la violation de ces règles indispensables qui défendent de blesser jamais ni la justesse des idées ni celle des images et des expressions ; ce n'est point l'infraction si facile d'un précepte si important qui peut donner à la diction un caractère de nouveauté. Si cela était, il suffirait d'être bizarre pour

tiennent plus souvent à la phrase poétique; là ils appartiennent plus à un trait isolé, à un vers saillant. L'art de Racine consiste plus dans le rapprochement nouveau des expressions; celui de Voltaire, dans de nouveaux rapports d'idées. L'un ne se permet rien de ce qui peut nuire à la perfection; l'autre ne se refuse rien de ce qui peut ajouter à l'ornement. Racine, à l'exemple de Despréaux, a étudié tous les effets de l'harmonie, toutes les formes du vers, toutes les manières de le varier. Voltaire, sensible surtout à cet accord si nécessaire entre le rhythme et la pensée, semble regarder le reste comme un art subordonné, qu'il rencontre plutôt qu'il ne le cherche. L'un s'attache

être neuf, et extravagant pour être sublime. C'est dans une imagination sensible qu'il faut chercher les beautés d'expression qui ont pu échapper à nos prédécesseurs. Voltaire n'écrit pas comme Racine; ces deux manières sont fort différentes; mais toutes deux sont subordonnées aux mêmes principes. La combinaison nouvelle et des idées et des termes, voilà ce qui distingue l'écrivain supérieur, en vers comme en prose; mais il ne doit ni la chercher toujours, ni surtout laisser trop sentir cette recherche. Le grand mérite est de paraître toujours naturel, même lorsqu'on est le plus neuf; c'est celui de Racine; et quoique Voltaire ne l'ait pas eu au même degré, parceque le caractère de son génie ne le portait pas à travailler autant ses vers, il s'en faut beaucoup que ce genre de beauté lui soit étranger, comme l'ont dit des censeurs passionnés. Quand il fait dire à Idamé, dans *l'Orphelin de la Chine*,

> Il vous souvient du temps et de la vie obscure
> Où le ciel *enfermait* votre grandeur future,

cette expression est neuve; mais en est-elle moins juste? paraît-elle extraordinaire? Il n'y a même que les connaisseurs qui fassent remarquer ces sortes de beautés; mais tous les lecteurs les sentent sans les analyser; et c'est ce qui fait lire et vivre les bons ouvrages longtemps avant que l'on ait reconnu tout leur prix.

plus à finir le tissu de son style, l'autre à en relever les couleurs. Dans l'un, le dialogue est plus lié ; dans l'autre, il est plus rapide. Dans Racine, il y a plus de justesse ; dans Voltaire, plus de mouvement. Le premier l'emporte pour la profondeur et la vérité ; le second, pour la véhémence et l'énergie. Ici, les beautés sont plus sévères, plus irréprochables ; là, elles sont plus variées, plus séduisantes. On admire dans Racine cette perfection toujours plus étonnante à mesure qu'elle est plus examinée ; on adore dans Voltaire cette magie qui donne de l'attrait même à ses défauts. L'un vous paraît toujours plus grand par la réflexion ; l'autre ne vous laisse pas le maître de réfléchir. Il semble que l'un ait mis son amour-propre à défier la critique, et l'autre à la désarmer. Enfin, si l'on ose hasarder un résultat sur des objets livrés à jamais à la diversité des opinions, Racine, lu par les connaisseurs, sera regardé comme le poète le plus parfait qui ait écrit ; Voltaire, aux yeux des hommes rassemblés au théâtre, sera le génie le plus tragique qui ait régné sur la scène.

Quand il n'aurait mérité que ce titre, joint à celui du seul poète épique qu'ait eu la France, combien ne serait-il pas déjà grand dans la postérité ! Mais quelle idée doit-on se former de cet homme prodigieux, puisque nous n'avons jusqu'ici considéré que la moitié de sa gloire, et que, des autres monuments qui lui restent, on formerait encore une vaste dépouille pour l'ambition de tant de concurrents qui aspirent à se partager son héritage !

Et d'abord, pour ne pas sortir de la poésie, ce brillant rival de Racine n'est-il pas encore celui de l'Arioste

et de Pope? Oublions quelques traits que lui-même a effacés; effaçons-en même d'autres, échappés à l'intempérance excusable d'un génie ardent : que la France ne soit pas plus sévère que l'Italie, qui a pardonné tant d'écarts au chantre de Roland; ne jugeons pas dans toute la sévérité de la raison ce qui a été composé dans des accès de verve et de gaieté. Peignons, s'il le faut, au-devant de ce poème où le talent a mérité tant d'éloges, s'il a besoin de quelques excuses; peignons l'Imagination à genoux, présentant le livre aux Graces, qui le recevront en baissant les yeux, et en marquant du doigt quelques pages à déchirer; et après avoir obtenu pardon (car les Graces sont indulgentes), osons dire en leur présence et de leur aveu, que nous n'avons point dans notre langue d'ouvrage semé de détails plus piquants et plus variés, où la plaisanterie satirique ait plus de sel, où les peintures de la volupté aient plus de séduction, où l'on ait mieux saisi cet esprit original qui a été celui de l'Arioste, cet esprit qui se joue si légèrement des objets qu'il trace, qui mêle un trait de plaisanterie à une image terrible, un trait de morale à une peinture grotesque, et confond ensemble le rire et les larmes, la folie et la raison.

Si ce mélange ne peut être goûté par ces juges trop rigoureux, à qui la raison seule est en droit de plaire, qu'ils lisent les *Discours sur l'homme*, *la Loi naturelle*, *le Désastre de Lisbonne;* et s'ils n'y trouvent pas l'étendue de plan, le sublime des idées, la rapidité de style que l'on admire dans les poésies philosophiques de Pope, ils y sentiront du moins une raison plus intéressante, plus aimable, plus rapprochée de nous; ils ne

résisteront pas à cette réunion si rare, et jusque-là si peu connue, d'une philosophie consolante, et de la plus belle poésie. Ils applaudiront à ces richesses nouvelles, et pour ainsi dire étrangères, apportées par Voltaire dans le trésor de la littérature nationale, et qui ont donné à notre poésie un caractère qu'elle n'avait pas avant lui.

Mais celui de tous les genres où il a été le plus original, qu'il s'est le plus particulièrement approprié, dans lequel il a eu un ton que personne ne lui avait donné, et que tout le monde a voulu prendre; enfin, où il a prédominé, de l'aveu même de l'envie qui consent quelquefois à vous reconnaître un mérite, pour paraître moins injuste quand elle vous refuse tous les autres; ce genre est celui des poésies que l'on appelle fugitives, parcequ'elles semblent s'échapper avec la même facilité, et de la plume qui les produit, et des mains qui les recueillent; mais qui, après avoir couru de bouche en bouche, restent dans la mémoire des amateurs, et sont consacrées par le goût.

Il serait également difficile, ou de se rappeler toutes les siennes, ou de choisir dans la foule, ou d'en rejeter aucune. Ce n'est ni la finesse d'Hamilton, ni la douceur naïve de Deshoulières, ni la gaieté de Chapelle, ni la mollesse de Chaulieu; c'est l'ensemble et la perfection de tous les tons; c'est la facilité brillante d'un esprit toujours supérieur, et aux sujets qu'il traite, et aux personnes à qui il s'adresse. S'il parle aux rois, aux grands, aux femmes, aux beaux esprits, c'est le tact le plus sûr de toutes les convenances, avec l'air d'être au-dessus de toutes les formes; c'est cette familiarité

libre, et pourtant décente, qui laisse au rang toutes ses prérogatives, et au talent toute sa dignité.

Il est le premier qui, dans cette correspondance, ait mis une espèce d'égalité qui ne peut pas blesser la grandeur, et qui honore le génie; et cet art, qui peut être aussi celui de l'amour-propre, est caché du moins sous l'agrément des tournures. C'est là, surtout, qu'il fait voir que la grace était un des caractères de son esprit. La grace distingue sa politesse et ses éloges. Chez lui, la flatterie n'est que ce desir de plaire, dont on est convenu de faire un des liens de la société. Il se joue avec la louange; et quand il caresse la vanité, sûr qu'alors le seul moyen d'avoir la mesure juste, c'est de la passer un peu, jamais du moins il ne paraît ni être dupe lui-même, ni prétendre qu'on le soit. Il écrit à-la-fois en poète et en homme du monde, mais de manière à faire croire qu'il est aussi naturellement l'un que l'autre. Il loue d'un mot, il peint d'un trait. Il effleure une foule d'objets, et rapproche les plus éloignés; mais ses contrastes sont piquants, et non pas bizarres. Il n'exagère point le sentiment, et ne charge pas la plaisanterie.

Cette imagination dont le vol est si rapide, le goût ne la perd jamais de vue. Le goût lui a appris comme par instinct que, si les fautes disparaissent dans un grand ouvrage, une bagatelle doit être finie; que le talent, qui peut être inégal dans ses efforts, doit être toujours le même dans ses jeux, et qu'il ne peut se permettre d'autre négligence que celle qui est une grace de plus, et qui ne peut appartenir qu'à lui.

Tant de succès et de chefs-d'œuvre semblent carac-

tériser un homme que la nature appelle de préférence à être poéte : une seule chose pourrait en faire douter, c'est sa prose. Quoique parmi les qualités qu'exigent ces deux genres d'écrire il y en ait nécessairement de communes à tous ceux qui ont excellé dans l'un et dans l'autre; quoiqu'il soit vrai même que la prose, quand elle s'éléve au sublime, peut avoir quelque ressemblance avec la poésie, et que la poésie à son tour doit, pour être parfaite, se rapprocher de la régularité de la prose; cependant on a observé que de tout temps les prosateurs et les poétes ont formé deux classes très distinctes, et que les lauriers de ces deux espéces de gloire ne s'entrelaçaient point sur un même front. Sans s'étendre ici sur l'inutile énumération des noms célébres dans les lettres, il suffit de pouvoir affirmer que, jusqu'à nos jours, il n'avait été donné à aucun homme d'être grand dans les deux genres; et c'était donc à Voltaire qu'était réservé l'honneur de cette exception unique dans les annales des arts!

La nature a-t-elle assez accumulé de dons et de faveurs sur cet être privilégié? a-t-elle voulu honorer notre espéce en fesant voir une fois tout ce qu'un mortel pouvait rassembler de talents? ou bien a-t-elle prétendu marquer elle-même les dernières limites de son pouvoir et de l'esprit humain? a-t-elle fait pour Voltaire ce qu'autrefois la fortune avait fait pour Rome? Faut-il qu'il y ait dans chaque ordre de choses des destinées à ce point prédominantes, et que, comme après la chute de la reine des nations, toutes les grandeurs n'ont été que des portions de sa dépouille, de même, après la mort du dominateur des arts, désormais

toute gloire ne puisse être qu'un débris de la sienne!

Fait pour appliquer à tous les objets une main hardie et réformatrice, et pour remuer toutes les bornes posées par l'impérieux préjugé et l'imitation servile, il s'empare de l'histoire comme d'un champ neuf, à peine effleuré par des mains faibles et timides. Bientôt il y fera germer, pour le bien du genre humain, ces vérités fécondes et salutaires, ces fruits de la philosophie, que l'ignorance aveugle et l'hypocrisie à gages font passer pour des poisons, et que les ennemis de la liberté et de la raison voudraient arracher; mais qui, malgré leurs efforts, renaissent sous les pieds qui les écrasent, et croissent enfin sous l'abri d'une autorité éclairée, comme l'aliment des meilleurs esprits, et l'antidote de la superstition et de la tyrannie.

Il lutte d'abord, dans le premier sujet qu'il choisit, contre l'éloquence antique, contre les Quinte-Curce et les Tite Live; il donne à notre langue toute la richesse et la majesté de leur style. On sera surpris peut-être qu'un historien philosophe ait commencé par écrire la vie d'un conquérant; mais la singularité du sujet pouvait plaire à une imagination poétique, et la renommée décida son choix. L'Europe s'entretenait encore de ce fameux Suédois plus fait pour être l'étonnement de ses contemporains que l'admiration des âges suivants, qui ne connut ni la mesure des vertus ni celle des prospérités, fit plus d'un roi, et ne sut pas l'être; se trompa également, et sur la gloire qu'il idolâtrait, et sur un ennemi qu'il méprisait; qui, envahissant tant de pays, ne fit à aucun tant de mal qu'au sien; dont l'héroïsme ne fut qu'un excès, et la fortune une illusion; enfin qui,

après avoir voulu tout forcer, la nature et les événements, alla porter chez des barbares une réputation éclipsée, une existence précaire, une royauté captive et insultée, et fut réduit à n'être plus célèbre que comme un aventurier, et à mourir comme un soldat.

A ce portrait achevé par la main de Voltaire succéda celui d'un monarque supérieur à Charles XII, autant que les héros de l'histoire sont au-dessus de ceux de la fable, de Louis XIV, mémorable à double titre, et pour avoir donné son nom à un siècle, et pour en avoir reçu celui de grand. Nul prince n'a obtenu plus de louanges pendant sa vie, ni essuyé plus de reproches après sa mort; mais la postérité équitable a couvert ses fautes de tout le bien qu'il a fait; elle l'absout d'avoir été conquérant, parcequ'en même temps il sut être roi. Son courage dans le malheur a expié l'orgueil de ses victoires, et sa grandeur ne lui sera point ôtée, parcequ'elle est attachée à la grandeur française, qui fut son ouvrage. Voltaire a rendu le nom de Louis XIV plus respectable, comme il avait rendu celui de Henri IV plus cher; et cet âge brillant, si souvent peint dans le nôtre, ne l'a jamais été sous des traits plus intéressants et plus magnifiques que dans cet ouvrage placé parmi les monuments de notre histoire au même rang que *la Henriade* parmi ceux de notre poésie.

Le même homme qui avait étendu et enrichi l'art de la tragédie agrandit alors la carrière nouvelle où il venait d'entrer; il y laissa, comme dans toutes les autres, des traces neuves et profondes, sur lesquelles tout s'est empressé de marcher après lui; et il était bien juste que celui qui le premier avait mis la philosophie sur la

scène, l'introduisît dans l'histoire. L'histoire dès-lors fut tracée sur un plan plus vaste, et dirigée vers un but plus utile et plus moral; elle ne se borna plus à satisfaire l'imagination avide des grands événements; elle sut contenter aussi cette autre curiosité plus sage qui cherche des objets d'instruction.

Ce ne fut plus seulement le récit des calamités de tant de peuples et des fautes de tant de souverains, ce fut surtout la peinture de l'esprit humain au milieu de ses secousses politiques, le résultat de ses connaissances et de ses erreurs, de ses acquisitions et de ses pertes. Clio, accoutumée auparavant à n'habiter que les champs de bataille et les conseils des rois, entra dans la demeure des sages et dans les ateliers des artistes; elle assista à ces rares travaux du génie qui ont illustré les nations, à ces découvertes nombreuses qui ont fait de tous nos besoins les sources de toutes nos jouissances, et qui, des instruments d'utilité première, sont parvenus jusqu'aux derniers raffinements de la mollesse, et aux plus séduisantes inventions du luxe. Ces images de la destruction et du malheur qui remplissent les annales du monde, ces teintes tristes et sanglantes, ces touches lugubres, furent variées et adoucies par les images consolantes de la civilisation et des progrès de la société.

Ce nouveau système historique, si attachant et si fécond, déjà développé dans la peinture brillante du règne de Louis XIV, eut encore plus d'étendue dans ce vaste tableau des mœurs et de l'esprit des nations; entreprise unique en ce genre, et dont on chercherait en vain le modèle dans l'antiquité. Tacite a dessiné de

ses crayons énergiques les mœurs d'un peuple agreste et guerrier, mais peut-être moins avec le desir de montrer ce qu'étaient les Germains, qu'avec l'affectation satirique d'opposer la simplicité sauvage à la corruption civilisée, et de faire de la Germanie le contraste et la leçon de Rome.

Mais cette haute et sublime idée d'interroger tous les siécles, et de demander à chacun d'eux ce qu'il a fait pour le genre humain; de suivre, dans ce chaos de révolutions et de crimes, les pas lents et pénibles de la raison et des arts, qui l'avait conçue avant Voltaire? Si nous avions recueilli de quelque ancien de simples fragments d'un semblable ouvrage, avec quel respect religieux, avec quelle admiration superstitieuse on consacrerait ces restes informes et mutilés! quelle opinion ils nous donneraient de l'élévation et de l'immensité de l'édifice! combien de fois nous nous écrierions dans nos regrets, Quel devait être le génie qui l'a conçu et achevé! que de reproches adressés au temps et à la barbarie, qui ne nous en auraient laissé que les ruines! Eh quoi! faudra-t-il donc toujours que l'imagination adulatrice ajoute à la majesté d'un débris antique, et que l'œil des contemporains ne s'arrête qu'avec indifférence, et même avec insulte, sur les chefs-d'œuvre de nos jours? Y a-t-il cette contrariété nécessaire entre le regard de l'esprit et l'organe de la vue? et, comme pour celui-ci tout s'accroît en se rapprochant, et tout diminue par la distance, faut-il que pour l'autre les monuments du génie s'agrandissent en s'enfonçant dans la nuit des siécles, et soient à peine aperçus quand ils s'élèvent auprès de nous?

Dans le même temps où Voltaire écrivait l'histoire et la tragédie en philosophe, il embrassait cette autre partie de la philosophie qui comprend les sciences exactes, et mêlait ainsi l'étude de la nature à celle de l'homme. Ce n'est pas que je veuille compter parmi les efforts de son talent, ces spéculations mathématiques, fruits du temps et du travail, ni que je veuille tourner cette louange en reproche contre ceux qui se sont contentés de n'être que de grands écrivains. Corneille, Racine, Despréaux, n'en sont pas moins immortels, ne sont pas moins les bienfaiteurs de la langue française, et l'honneur éternel de leur nation, quoiqu'ils n'aient pas expliqué les découvertes de Galilée, ni disputé à Pascal la gloire de ses recherches géométriques. Mais ne devons-nous pas un tribut particulier d'admiration à ce génie si avide et si mobile qui composait à-la-fois *Brutus* et les *Lettres sur la Métaphysique de Locke*, *Zaïre* et l'*Histoire de Charles XII*, et envoyait à Paris, avec *Alzire*, les *Éléments de Newton?*

Quelle est cette trempe d'esprit extraordinaire que rien ne peut ni émousser ni affaiblir; cette chaleur d'imagination que rien ne refroidit; cette force constante et flexible d'une tête que rien ne peut ni épuiser ni remplir? Enfin quel est cet homme qui, d'un moment à l'autre, passe avec tant de facilité des élans du génie qui enfante, au travail de la raison qui calcule; quitte les illusions de la scène pour les vérités de l'histoire; et, rendant Racine aux Français, leur fait connaître en même temps Locke, Shakespeare, et Newton?

Y avait-il parmi tant de travaux des délassements et des loisirs? oui; et c'était une foule de productions de

tout genre qui auraient encore été pour tout autre des travaux et des titres, mais qui n'étaient que les jeux de son inépuisable facilité, et semblaient se perdre dans l'immensité de sa gloire : des contes charmants, des romans d'une originalité piquante, où la raison consent à amuser la frivolité française, pour obtenir le droit de l'instruire, nous fait rire de nos travers, de nos inconséquences, de nos injustices, et nous conduit par degrés à rougir et à nous corriger; des essais dans chaque partie de la littérature, toujours reconnaissables à cet agrément qui embellit tous les sujets, et qui attache tous les lecteurs; des morceaux pleins de grace, ou d'intérêt, ou de bonne plaisanterie, ou d'éloquence; *Zadig*, *Nanine*, *Candide*, le *Traité de la Tolérance*, mille autres dont les titres innombrables n'ont été retenus que parceque les presses de l'Europe ne se sont point lassées de les reproduire, ni les lecteurs de toutes les nations de les dévorer.

De cette hauteur où nous a portés la contemplation de son génie abaissons maintenant nos regards sur les effets qu'il a produits. Nous avons suivi l'astre dans son cours ; examinons les objets éclairés de sa lumière. En regardant autour de nous, reconnaissons les traces de la pensée législatrice, et cette influence de l'écrivain supérieur qui a instruit la postérité, et dominé ses contemporains.

SECONDE PARTIE.

Cette domination, qui naît de l'ascendant d'un grand homme, a, comme toute autre espèce d'empire, ses

dangers et ses abus, qu'il ne faut pas reprocher à celui qui l'exerce; ce serait lui interdire la liberté de rien tenter que de le rendre garant des fautes de ses imitateurs. Ainsi les révolutions que Voltaire a faites dans les lettres, dans l'histoire, et le théâtre, et dont je viens de suivre le cours en même temps que celui de ses travaux, ont pu, je l'avoue, en étendant la carrière des arts, en multiplier les écueils : les richesses qu'il est venu apporter ont pu introduire un luxe contagieux; ses hardiesses heureuses ont pu préparer de dangereuses licences; et la séduction de ses beautés, qui sont par elles-mêmes si près de l'abus, ce charme qui se retrouve jusque dans ses défauts, a pu contribuer à la corruption de ce goût dont il a été si longtemps le défenseur et le modèle.

Mais cet effet du talent, inséparable de son pouvoir sur la foule imitatrice, est le tort de la nature, et non pas le sien. Reprocherons-nous à Voltaire d'avoir mis sur la scène une philosophie intéressante, parcequ'on y a maladroitement substitué une morale déplacée, factice, et déclamatoire; d'avoir soutenu une grande action par un magnifique appareil, et proportionné la pompe du théâtre à celle de ses vers, parceque depuis on a cru pouvoir se passer de vraisemblance et de style à la faveur du spectacle et des décorations?

Le blâmerons-nous d'avoir été éloquent dans l'histoire, parceque d'autres y ont été rhéteurs; d'y avoir eu souvent la sagesse du doute, parceque d'autres l'ont remplacée par la folie des paradoxes? La légèreté et la grace de ses poésies familières perdront-elles de leur mérite, parceque des esprits faux et frivoles, en

voulant lui ressembler, ont pris le jargon pour de la gaieté, la déraison pour de la saillie, et l'indécence pour le bon ton? La flexibilité de sa diction rapide et variée, et l'art piquant de ses contrastes, ont-ils moins de prix, parceque la multitude, qui croit le copier, a dénaturé tous les genres et confondu tous les styles? Enfin lui aurons-nous moins d'obligation d'avoir mêlé dans son coloris tragique quelques teintes sombres et fortes du pinceau des Anglais, parceque l'on s'est efforcé depuis de noircir la scène française d'horreurs dégoûtantes et d'atrocités froides, de faire parler à Melpoméne le langage de la populace, et de dégrader Corneille et Racine devant Shakespeare? Ces écarts du vulgaire, toujours prêt à s'égarer en voulant aller plus loin que ceux qui le mènent, peuvent-ils balancer tant de leçons utiles et frappantes, qui perpétueront dans l'avenir le nom et l'ascendant de Voltaire?

Sans doute il ne faut pas s'attendre à voir renaître rien de semblable à lui; car, avec les mêmes talents, il faudrait encore la même activité pour les mettre en œuvre, et la même indépendance pour les exercer; et comment se flatter de voir une seconde fois la même réunion de circonstances fortuites et d'attributs naturels? Cependant, comme il ne faut jamais désespérer ni de la nature ni de la fortune, supposons un moment que toutes deux paraissent d'intelligence pour lui donner un successeur et un rival capable d'égaler tant de travaux et de succès, il restera toujours à Voltaire une gloire particulière qui ne peut plus être ni partagée ni remplacée, celle d'avoir imprimé un grand mouvement à l'esprit humain.

Descartes avait fait une révolution dans la philosophie spéculative; Voltaire en a fait une bien plus étendue dans la morale des nations et dans les idées sociales. L'un a secoué le joug de l'école, qui ne pesait que sur les savants; l'autre a brisé le sceptre du fanatisme, qui pesait sur l'univers.

Les arts, dont la lumière douce et consolante est comme l'aurore qui devance le grand jour de la raison, avaient commencé à adoucir les mœurs, en polissant les esprits. Telle est la marche ordinaire de l'homme; il jouit avant de réfléchir, et imagine avant de penser. Souvenons-nous qu'il n'y a pas plus de deux cents ans que l'Europe est sortie de la barbarie, et ne nous étonnons pas de voir la société si perfectionnée, et l'économie politique encore si imparfaite. Cette dernière est pourtant le but auquel tout doit tendre, et la base sur laquelle tout doit s'affermir; mais c'est le plus lent ouvrage de l'homme et du temps. Pour fonder l'empire des arts, il suffit que la nature fasse naître des talents; mais, pour que l'existence politique de chaque citoyen soit la meilleure possible, il faut que la raison se propage de tout côté, que les lumières deviennent générales, et que la force qui combat les préjugés et les abus devienne d'abord égale, et ensuite supérieure à celle qui les défend.

Il suffit de consulter un moment l'histoire et le cœur humain, pour voir combien cette lutte doit être longue et pénible. Mais au milieu de tant d'oppresseurs de toute espèce, dont l'existence est attachée à des abus absurdes et cruels, qui se sentira fait pour les attaquer? Des hommes capables de préférer l'ambition

d'éclairer leurs semblables à celle de les asservir, et l'honneur dangereux d'être leurs bienfaiteurs et leurs guides, à la facilité d'être leurs tyrans; des hommes qui aimeront mieux la reconnaissance des peuples que leurs dépouilles, et leurs louanges que leur soumission : et qui donc, j'ose le dire, sera plus susceptible de cette généreuse ambition que ceux qui se sont voués à la culture des lettres? La plupart, éloignés, par ce dévouement même, de toutes les places qui flattent la vanité ou qui tentent l'avarice, n'attendent rien des autres qu'un suffrage, et de leur travail que l'honneur. Ils ne peuvent avoir d'intérêt à tromper, car leur gloire est fondée sur la raison. Aussi, depuis ce grand art de l'imprimerie, si favorable aux progrès de l'esprit humain, leur influence a été de plus en plus sensible, et a préparé celle de Voltaire.

La dialectique de Bayle avait aiguisé le raisonnement et accoutumé au doute et à la discussion; les agréments de Fontenelle avaient tempéré la sévérité que l'on portait en tous sens dans les matières abstraites; Montesquieu surtout avait agité les têtes pensantes : mais tous ces différents effets avaient été plus ou moins circonscrits et par le nombre des lecteurs, et par la nature des objets. Voltaire parla de tout et à tous. Il dut au charme particulier de son style et à la tournure de ses ouvrages d'être plus lu qu'aucun écrivain ne l'avait jamais été; et la mode se mêlant à tout, et chacun voulant lire Voltaire, il rendit l'ignorance honteuse, et le goût de l'instruction général. Ce fut là le premier fondement de sa puissance. L'éloquence et le ridicule en furent les armes. Il émeut une nation douce

et sensible par des peintures touchantes, et amusa un peuple frivole et gai par des plaisanteries. Il fit retentir à nos oreilles le mot d'humanité; et si quelques déclamateurs en ont fait depuis un mot parasite, il sut le rendre sacré.

Cette dureté intolérante, née de l'habitude des querelles, fut adoucie par la morale persuasive que respirent ses écrits, et cette malheureuse importance que la médiocrité cherche à se donner par l'esprit de parti tomba devant le ridicule. Il reproduisait sous toutes les formes ces maximes d'indulgence fraternelle et réciproque, devenues le code des honnêtes gens, ces anathèmes lancés contre l'espèce de tyrannie qui veut tourmenter les ames et assujettir les opinions, ce mépris mêlé d'horreur pour la basse hypocrisie qui se fait un mérite et un revenu de la délation et de la calomnie.

Le persécuteur fut livré à l'opprobre, et l'enthousiaste à la risée. La méchanceté puissante craignit une plume qui écrivait pour le monde entier, et qui fixait l'opinion; et alors s'établit une nouvelle magistrature dont le tribunal était à Ferney, et dont les oracles, rendus en prose éloquente et en vers charmants, se fesaient entendre au-delà des mers, dans les capitales, dans les cours, dans les tribunaux, et dans les conseils des rois. Le pouvoir inique, ou prévenu, ou oppresseur, qui essayait d'échapper à cette juridiction suprême, se trouvait de toute part heurté, investi par cette force qu'exerce la société chez un peuple où elle est le premier besoin. Partout on rencontrait Voltaire, partout on entendait sa voix; et il n'y avait personne

qui ne dût craindre d'être inscrit sur ces tables de justice et de vengeance, où la main du génie gravait pour l'immortalité.

Cette autorité extraordinaire devait naturellement être appuyée sur une considération personnelle, aussi rare que les talents qui en étaient la source. Les tributs de l'Europe entière apportés chaque jour à Ferney; le marbre taillé par Pigalle, et chargé de reproduire à la postérité et les traits de Voltaire, et l'hommage aussi libre qu'honorable de l'admiration des gens de lettres; le commerce intime, les présents, les caresses, les visites des souverains, le prix qu'ils semblaient attacher à ses louanges, l'empressement qu'ils montraient à l'honorer, le concours de toutes les grandeurs, de toutes les réputations, et, ce qui est plus respectable, de tous les opprimés, dans l'asile d'un vieillard retiré au pied des Alpes; tout contribuait à donner du poids à son suffrage, tout consacrait une vieillesse qui était l'appui de l'infortune et de l'innocence; et une demeure qui en était le refuge.

C'est là que vous vîntes, couverts des haillons de l'indigence, et baignés des larmes du désespoir, déplorables enfants de Calas, et toi, malheureux Sirven, victimes d'un fanatisme atroce et d'une jurisprudence barbare! c'est là que vous vîntes embrasser ses genoux, lui raconter vos désastres, et implorer ses secours et sa pitié. Hélas! et qui vous amenait dans la solitude champêtre d'un philosophe chargé d'années? On ne vous avait point dit que ce fût un homme puissant par ses places ou par ses titres. Vous ne vîtes autour de lui aucune de ces marques imposantes des fonctions pu-

bliques, qui annoncent un soutien et une sauvegarde à quiconque fuit l'oppression; et vous êtes à ses pieds! et vous venez l'invoquer comme un dieu tutélaire! Peut-être ne connaissiez-vous de lui que son nom et sa renommée; vous aviez seulement entendu dire que la nature l'avait créé supérieur aux autres hommes; et vous avez pensé que, fait pour les éclairer, il l'était aussi pour les secourir. Sans autre recommandation que votre malheur, sans autre soutien que votre conscience, vous avez espéré de trouver en lui un juge au-dessus de tous les préjugés, un défenseur au-dessus de toutes les craintes.

Vous ne vous êtes pas trompés. Jouissez déjà des pleurs qu'il mêle à ceux que vous versez. Reçus dans ses bras, dans son sein, vous êtes désormais sacrés; et la persécution va s'éloigner de vous. Ah! ce moment lui est plus doux et plus cher que celui où il voyait triompher *Zaïre* et *Mérope*, et l'agrandit davantage à nos yeux. Oui, s'il est beau de voir le génie donnant aux hommes rassemblés de puissantes émotions, oh! qu'il paraît encore plus auguste quand il s'attendrit lui-même sur le malheur, et qu'il jure de venger l'innocence!

Et combien il savait mettre à profit jusqu'à ces attentats du fanatisme, grace à lui devenus si rares! comme il se servait des derniers crimes pour lui arracher les restes de sa puissance! Alors le monstre épouvanté se cachait long-temps dans les ténèbres et le silence, semblable à la bête farouche et dévorante qui, s'élançant de la profondeur des forêts pour enlever une proie, a porté dans les habitations l'alarme et la

terreur : bientôt tout est en armes pour la poursuivre et la combattre ; mais elle se retire sans bruit et sans menace, et, tranquille dans son repaire, elle attend le moment d'en sortir encore pour détruire et dévorer.

Mais Voltaire goûta du moins dans sa vieillesse cette satisfaction consolante de voir que l'ennemi qu'il avait tant combattu était enfin ou désarmé ou enchaîné, et presque réduit parmi nous à une entière impuissance. Il osa s'applaudir de cette victoire : et pourquoi lui eût-il été défendu de jouir du bien qu'il avait fait? Ce fut pour lui un des avantages d'une longue vie. Il vit succéder à ceux qui, nourris dans les préjugés, avaient repoussé la vérité, une génération nouvelle qui ne demandait qu'à la recevoir, et qui croissait en s'instruisant dans ses écrits ; il vit la lumière pénétrer partout, et des hommes de tous les états, des hommes supérieurs par leur mérite ou par leurs emplois, la porter dans tous les genres d'administration. C'est alors qu'il se félicita d'avoir long-temps vécu. En effet, parmi les bienfaiteurs de l'humanité, combien peu ont eu assez de vie pour voir à-la-fois et toute leur gloire, et toute leur influence! Ce n'est pas la destinée ordinaire du génie. On ne lui a donné qu'un instant d'existence pour laisser une trace éternelle; et qu'il est rare qu'il en aperçoive autour de lui les premières empreintes, et qu'il emporte dans la tombe les premiers fruits de ses bienfaits !

Ce bonheur fut celui de Voltaire. Ses yeux furent témoins de la révolution, qui était son ouvrage. Il vit naître dans les esprits cette activité éclairée qui cherche dans tous les objets le bien possible, et ne se repose

plus qu'elle ne l'ait trouvé. L'inquiétude naturelle à un peuple ardent et ingénieux, si long-temps consumé dans de tristes et frivoles querelles, se porta vers tous les moyens d'adoucir et d'améliorer la condition humaine, assez affligée de maux inévitables, pour n'y en pas ajouter de volontaires.

Il ne vit pas, il est vrai, disparaître entièrement ces restes honteux de la barbarie qui déshonorent une nation policée, et qu'il nous a tant reprochés; mais du moins il les vit attaquer de toutes parts, et dut espérer avec nous leur anéantissement.

Il ne vit pas abolir cet usage absurde et funeste d'entasser les sépultures des morts dans les demeures des vivants, de faire du lieu saint un amas d'infection et de pourriture, de changer les temples en cimetières, et de placer les autels sur des cadavres : mais il entendit la voix des prélats les plus illustres, et des tribunaux les plus respectables, s'élever avec lui contre la force de la coutume, qui leur a résisté jusqu'ici, et qui sans doute doit céder un jour.

Il ne vit pas une réforme absolue et régulière retrancher les abus odieux de notre jurisprudence, simplifier les procédures civiles, adoucir les lois criminelles, supprimer ces tortures autrefois inventées par les tyrans contre les esclaves, et employées par les sauvages contre leurs captifs, et ces supplices recherchés, ajoutés à l'horreur de la mort, qui, sous prétexte de venger les lois, violent la première de toutes, l'humanité : mais il vit la sagesse des juges suppléer souvent aux défauts de la législation, et tempérer les ordonnances par leurs arrêts.

Il ne vit pas combler ces cachots abominables qui rappellent les cruautés tant reprochées aux Caligula, aux Tibère, ces retraites infectes où des hommes enferment des hommes, sans songer que le coupable, quel qu'il soit, ne doit mourir qu'une fois, et qu'enchaîné par la loi vengeresse, il doit respirer l'air des vivants, jusqu'à ce qu'elle lui ait ôté la vie. Il ne vit pas fermer au milieu de nous ces demeures non moins destructives et meurtrières, fondées pour être l'asile de l'infirmité et de la maladie, et qui ne sont que des gouffres où vont incessamment s'engloutir des milliers d'hommes, victimes de la contagion qu'ils se communiquent.

Il ne vit pas remédier aux vices mortels de cette autre institution, si précieuse dans son origine, destinée a assurer les premiers secours à ces malheureux enfants qui n'ont de père que l'état, institution faite pour l'honorer et l'enrichir, et qui, soit négligence dans les fonctions, soit défaut dans les moyens, éteint dans leur germe les générations naissantes, et tarit le sang de la patrie; mais au regret qu'il dut sentir de voir des maux si grands attendre encore les derniers remédes, combien il se mêla de consolation! Il versa des larmes d'attendrissement quand il jeta les yeux sur le tableau de ces calamités, exposé dans la chaire de vérité par de dignes et éloquents ministres de la parole évangélique, présenté dans Versailles à l'ame pure et sensible d'un jeune roi qui en fut ému, et qui, ne se bornant pas à une pitié stérile, donna sur-le-champ des ordres pour arrêter le cours de ces fléaux que son régne doit voir finir. Hélas! le bien est toujours si difficile, même aux

souverains! L'or, nécessairement prodigué contre les ennemis de la France, ne peut être dispensé qu'avec tant de réserve, même pour les réformes les plus pressantes!

Tu les achèveras sans doute, ô toi, l'héritier du génie de Colbert, dont tu as été le panégyriste! toi que la reconnaissance publique a dû naturaliser Français, lorsque, par des moyens dont le secret n'a été connu que de toi seul, tu as su créer tout-à-coup ces trésors destinés à faire régner le pavillon français sur les mers des deux mondes! C'est la première fois, depuis les jours de Sulli et de Henri IV, qu'on a su illustrer la nation sans charger le peuple, et que la gloire n'a point coûté de larmes. C'est la première fois qu'on a vu l'administration, portant de tout côté la lumière et la réforme, exécuter au milieu de la guerre tout le bien qu'on n'aurait pas osé espérer même dans la paix. Ah! le grand homme que je célèbre s'applaudirait sans doute de voir associer ton éloge au sien : mais que n'a-t-il pu lire cet édit [1] qu'il avait tant desiré; cet édit mémorable, émané d'un souverain qui, se glorifiant de commander à un peuple libre, sûr de trouver partout des enfants dans ses sujets, ne veut point d'esclaves dans ses domaines! Oh! comme en voyant remplir l'un des vœux qu'il a le plus souvent formés, Voltaire se serait écrié dans sa joie, « Je ne m'étais pas trompé « quand j'ai regardé ce nouveau règne comme le pré« sage des plus heureux changements! La vertu du « jeune monarque a devancé l'expérience; l'expérience

[1] L'édit portant abolition du droit de mainmorte dans les domaines du roi.

« a été suppléée en lui par cet amour du bien qui est « l'instinct des belles ames. »

Ainsi se réalisent tôt ou tard les vœux et les pensées du génie; ainsi croît et s'établit de jour en jour ce juste respect pour l'homme, respect qui seul peut apprendre aux maîtres de ses destinées à assurer son bonheur. Ce sentiment sublime dut être inconnu dans les siècles d'ignorance, où tous les droits étant fondés sur la force et la conquête, il semblait qu'il n'y eût de condition dans l'humanité que celle de vainqueur ou de vaincu, de maître ou d'esclave; mais il devait naître à la voix de la philosophie, et s'affermir par l'étude et le progrès des lettres. La considération de ceux qui les cultivent a dû s'augmenter avec le pouvoir des vérités qu'ils ont enseignées, et s'est encore fortifiée du nom et de la gloire de Voltaire : car si nul homme n'a tiré des lettres un plus grand éclat, nul aussi ne leur a donné plus de lustre. Les écrivains distingués, les hommes d'un mérite véritable, apprirent de lui à mieux sentir leurs droits et leur dignité, et surent plus que jamais ennoblir leur existence. Ils apprirent à substituer aux dédicaces serviles, qui avaient été si longtemps de mode, des hommages désintéressés et volontaires, rendus à la vraie supériorité, ou des tributs plus nobles encore payés à la simple amitié. En étendant l'usage de leurs talents, ils conçurent une ambition plus relevée; ils sentirent que le temps était venu pour eux d'être les interprétes des vérités utiles, plutôt que les modéles d'une flatterie élégante; les organes des nations, plutôt que les adulateurs des princes; et

des philosophes indépendants, plutôt que des complaisants titrés. Il est vrai qu'irritée de leur gloire nouvelle, la haine a employé contre eux de nouvelles armes; mais la raison, qu'il est difficile d'étouffer quand une fois elle s'est fait entendre, confond à tout moment, et livre au mépris ces calomniateurs hypocrites, ces déclamateurs à gages, qui représentent les gens de lettres comme les ennemis des puissances, parcequ'ils sont les défenseurs de l'humanité, et comme les détracteurs de toute autorité légitime, parcequ'ils aspirent à l'honneur de l'éclairer.

Si Voltaire a été égaré par un sentiment trop vif des maux qu'a faits à l'humanité l'abus d'une religion qui doit la protéger; si, en retranchant des branches empoisonnées, il n'a pas assez respecté le tronc sacré qui rassemble tant de nations sous son ombre immense, je laisse à l'arbitre suprême, à celui qui seul lit dans les consciences, à juger ses intentions et ses erreurs, ses fautes et ses excuses, les torts qu'il eut et le bien qu'il fit: mais je dis à ceux qui s'alarment de ces atteintes impuissantes, Fiez-vous à la balance déposée dans les mains du temps, qui d'un côté retient et affermit tout ce qu'a fait le génie sous les yeux de la raison, et secoue de l'autre tout ce que les passions humaines ont pu mêler à son ouvrage. Le mal que vous craignez est passager, et le bien sera durable.

Voltaire fut du moins un des plus constants adorateurs de la Divinité:

> Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Ce beau vers fut une des pensées de sa vieillesse, et

c'est le vers d'un philosophe. Quand on ira visiter le séjour qu'il a long-temps embelli et vivifié, on lira son nom sur le frontispice d'un temple simple et rustique, élevé par son ordre et sous ses yeux, au Dieu qu'il avait chanté. Ses vassaux, qui l'ont perdu, leurs enfants, héritiers de ses bienfaits, diront au voyageur qui se sera détourné pour voir Ferney, « Voilà les mai-« sons qu'il a bâties, les retraites qu'il a données aux « arts utiles, les terres qu'il a rendues à la culture, et « dérobées à l'avidité des exacteurs. Cette colonie nom-« breuse et florissante est née sous ses auspices, et a « remplacé un désert. Voilà les bois, les avenues, les « sentiers où nous l'avons vu tant de fois. C'est ici que « s'arrêta le chariot qui portait la famille désolée de « Calas; c'est là que tous ces infortunés l'environnè-« rent en embrassant ses genoux. Regardez cet arbre « consacré par la reconnaissance, et que le fer n'abat-« tra point; c'est celui sous lequel il était assis quand « des laboureurs ruinés vinrent implorer ses secours, « qu'il leur accorda en pleurant, et qui leur rendi-« rent la vie. Cet autre endroit est celui où nous le « vîmes pour la dernière fois..... » Et, à ce récit le voyageur qui aura versé des larmes en lisant *Zaïre*, en donnera peut-être de plus douces à la mémoire des bienfaits.

Voilà ce qu'a fait Voltaire : quel a été son sort? ces talents chéris à tant de titres, et qui ont été les délices et l'instruction de tant de peuples, qu'ont-ils pu pour son bonheur? en prenant tant de pouvoir sur les ames, quel était celui qu'ils exerçaient sur la sienne? cette gloire qui remplissait le monde avait-elle rempli son

cœur? eut-il dans le long cours de cette vie laborieuse et illustre plus de jours sereins que de jours orageux? a-t-il obtenu plus de récompenses qu'il n'a essuyé de persécutions? enfin, dans la balance de ses destinées, les honneurs amassés sur lui par la renommée l'ont-ils emporté sur les outrages accumulés par la haine?..... Ici un sentiment de tristesse, un trouble involontaire me saisit et m'arrête un moment; il suspend cet enthousiasme qui, dans l'éloge d'un grand homme, entraînait vers lui toutes mes facultés. Cette image que j'aimais à contempler, si pure et si brillante, semble déjà se couvrir de nuages et s'envelopper de ténèbres. Ah! viens les dissiper; lève-toi dans ton éclat, ô divinité consolante, fille du temps, ô justice! toi que j'ai vue sortir de la poussière de quatre générations ensevelies, et venir, les lauriers dans la main, placer sur cette tête octogénaire la couronne qu'un moment après a renversée la faux de la mort! Prêt à passer à travers tant d'orages, j'ai besoin d'entrevoir de loin ce jour si beau que tu fis luire sur sa vieillesse; et je me souviendrai alors que les épreuves du génie ne servent pas moins que ses triomphes, et à l'instruction des hommes, et à sa propre grandeur.

TROISIÈME PARTIE.

L'amour de la gloire n'appartient qu'aux ames faites pour la mériter. La médiocrité vaine et inquiète s'agite dans ses prétentions pénibles et trompées; elle cherche de petits succès par de petits moyens: mais la première pensée du grand écrivain est celle d'exercer sur les

esprits l'empire du talent et de la vérité. Cette ardente passion de la gloire, l'infatigable activité qui en est la suite nécessaire, un besoin toujours égal et du travail et de la louange; c'était là le double ressort qui remuait si puissamment l'ame de Voltaire; ce fut le mobile et le tourment de sa vie. La nature et la fortune le servirent comme de concert, et aplanirent sa route. L'une l'avait doué de cette rare facilité pour qui l'étude et l'application sont des jouissances et non pas des efforts, et qui ne laisse sentir que le plaisir, et jamais la fatigue de produire; l'autre lui procura cette précieuse indépendance qui élève l'ame et affranchit le talent, lui permet le choix de ses travaux, et ne met aucune borne à son essor.

Malheur à toi, qui que tu sois, à qui le ciel a départi à-la-fois le génie et la pauvreté! celle-ci, par un mélange funeste, altèrera souvent ce que l'autre a de plus pur, et avilira même ce qu'il a de plus noble. Si elle ne réduit pas ta vieillesse comme celle d'Homère aux affronts de la mendicité, si elle ne t'arrache pas comme à Corneille des ouvrages précipités, et des flatteries serviles également indignes de toi, si elle ne plie pas la fermeté de ton ame jusqu'à l'intrigue et la souplesse, du moins elle embarrassera tes premiers pas dans ses piéges, multipliera devant toi les barrières et les obstacles, et jettera des nuages sur tes plus beaux jours, qui en seront long-temps obscurcis. Dans la culture des arts, l'imagination inconstante n'a qu'un certain nombre de moments heureux qu'il faut pouvoir attendre et saisir, et souvent tu ne pourras ni l'un ni l'autre. Ton ame sera préoccupée ou asservie, et tes

heures ne seront pas à toi. Tu seras détourné dans des sentiers longs et pénibles avant de pouvoir tendre au but que tu cherches; et l'envie, toujours occupée à t'empêcher d'y parvenir, t'attendra à tous les passages pour insulter ta marche et la retarder. Tu consumeras, dans de tristes et infructueux combats, une partie des forces destinées pour un meilleur usage; et lorsqu'enfin, rendu à toi-même, tu verras la carrière ouverte, tu n'y entreras que fatigué de tant d'assauts, et ne pouvant plus donner à la gloire que la moitié de ton talent et de ta vie.

Celle de Voltaire ne fut point chargée de ce fardeau, toujours si difficile à secouer; il put la dévouer librement, la consacrer tout entière à cette gloire qu'il idolâtrait, et aux travaux qu'il avait choisis, si l'on peut appeler travaux les productions faciles de cette tête agissante et féconde, qui semblait répandre ses idées comme le soleil répand ses rayons. On a demandé plus d'une fois si cette facilité extrême était une marque essentiellement distinctive de la supériorité: c'en est du moins un des plus beaux attributs, mais ce n'en est pas un des caractères indispensables. Je l'ai déjà dit: ne soumettons point la nature à des procédés uniformes; elle est aussi sublime et aussi magnifique dans la formation de ces métaux lentement durcis et élaborés sous le poids des rochers et sous le torrent des âges que dans la reproduction si prompte et si continuelle des substances animales, et dans l'abondance d'une végétation rapide. Il est des philosophes, des orateurs, des poètes, dont l'éloquence est plus travaillée, et dont la perfection a plus coûté; mais cette différence, ana-

logue à celle des caractères, serait-elle la mesure du génie?

Si Voltaire composait en un mois une tragédie, et si Racine y employait une année, établirai-je sur cette disproportion celle de leur mérite? non: mais, d'un autre côté, si Voltaire, qui n'avait pas moins de goût que Racine, a pourtant un style moins châtié; si, pouvant balancer les beautés de son rival, il offre plus de défauts, je chercherai seulement pourquoi, de deux écrivains nés avec la même facilité, l'un s'est fait une loi de la restreindre, et l'autre s'y est laissé emporter; et je verrai dans l'un le grand poéte qui n'a voulu faire que des tragédies, et qui de bonne heure a cessé d'en faire; dans l'autre, l'esprit vaste et hardi, dont l'entrée dans le pays des arts a été une invasion, et qui a embrassé à-la-fois l'épopée, le drame, la philosophie, et l'histoire. Le travail que le premier mettait dans un ouvrage, celui-ci l'étendait sur tous les genres; et si leur ambition n'a pas été la même, est-ce à nous de nous en plaindre, nous qui en recueillons les fruits? Racine, tranquille et modéré, pouvait se reposer à loisir sur un ouvrage qui se perfectionnait sous ses mains; Voltaire, impatient et fougueux, voulait achever aussitôt qu'il avait conçu, concevait ensemble plusieurs ouvrages, et remplissait encore les intervalles de l'un à l'autre par des productions différentes.

Il composait avec enthousiasme, corrigeait avec vitesse, et revenait aussi facilement sur ses corrections. Il fallait sans cesse de nouveaux aliments à cette ardeur dévorante. Les jours, qu'il savait étendre et multiplier par l'usage qu'il en fesait, lui paraissaient tou-

jours trop courts et trop rapides pour celui qu'il en eût voulu faire. Le temps, qu'il regardait comme le trésor du génie, il le dispensait avec une économie scrupuleuse, et le mettait en œuvre de toutes les manières, comme l'avarice tourmente ses richesses pour les augmenter. Chacun de ses moments devait un tribut à sa renommée, et chaque portion de la durée, un titre à son immortalité. Il eût voulu qu'il n'y eût pas une de ses heures stérile pour le monde ni pour lui. Jamais le loisir ne parut nécessaire à cette tête robuste, qui n'avait besoin que de changer de travaux. Jamais son action ne fut interrompue ni ralentie par les distractions de la société, ni par l'embarras des affaires, ni dans le tumulte des voyages, ni dans la dissipation des cours, ni même au milieu des séductions du plaisir et parmi les orages des passions. Elles ne furent pas sans doute étrangères à cette imagination bouillante et impétueuse; mais toujours elles furent subordonnées à l'ascendant de la gloire, qui absorbait tout. Il ne restait de ces tempêtes passagères que l'impression qui sert à les mieux peindre, comme l'excellente compagnie où il fut admis dès sa jeunesse, sans l'amollir et l'enchaîner par ses charmes, ne fit qu'épurer son goût et lui donner cette politesse noble qui le distingua toujours, et qui semblait un des heureux attributs qu'il avait hérités du siècle de Louis XIV.

Je sais que la raison vulgaire n'a souvent jeté qu'un regard de pitié sur cette agitation continuelle, élément de tout ce qui est né pour les grandes choses; qu'elle affecte de n'y voir que les faiblesses humiliantes de l'humanité. Elle nous représente un homme tel que

Voltaire incessamment entraîné par un fantôme impérieux auquel il s'est soumis, et qui lui a dit, au moment où il lui apparut pour la première fois, Tu ne reposeras plus. Elle nous le montre courant sans relâche sur les traces de ce spectre qui lui commande, le suivant dans les villes, dans les campagnes, dans les cours; le retrouvant dans la solitude, au fond des bois, et sur le bord des fontaines; elle nous retrace, avec une compassion insultante, les angoisses d'un homme battu par tous les vents de l'opinion, veillant jour et nuit, l'oreille ouverte au moindre bruit de la renommée, et ne respirant qu'au gré des caprices d'une multitude aveugle et inconstante; cette inquiétude, que rien ne peut calmer; cette soif, que rien ne peut éteindre; des succès toujours incertains et toujours empoisonnés; une lutte éternelle contre l'injustice et la haine; des fatigues sans terme, et une vieillesse sans repos; et après cette affligeante peinture, on nous demande avec dédain si c'est là le partage de ces hommes que l'on appelle grands!

Ames communes, de quel droit vous faites-vous les juges des destinées du génie? Avez-vous assisté à ses pensées, et vous est-il permis de vous mettre à sa place? Vous voyez ses épreuves et ses sacrifices; connaissez-vous ses besoins et ses dédommagements? savez-vous ce que vaut un jour de véritable gloire, quel espace il occupe dans la vie d'un grand homme et dans le souvenir de l'envie, quel poids il a dans la balance de la postérité? Tel est, si vous l'ignorez, tel est le calcul de toute passion forte : des moments de jouissance et des années de tourments. Cette compensation ne peut pas

exister pour le commun des hommes ; mais s'il n'y en eût pas eu de faits pour la connaître, le monde serait encore dans l'enfance, et les arts dans le néant.

Oui, je l'avoue, et l'on ne saurait le nier sans démentir l'expérience; au moment où le talent supérieur se présente aux hommes pour obtenir leurs suffrages, il doit s'attendre à une résistance égale à ses prétentions. La sévérité des jugements sera proportionnée à l'opinion qu'il aura donnée de lui; car, si on loue avec complaisance quelques beautés dans ce qui n'est que médiocre, on recherche avec une curiosité maligne quelques fautes dans ce qui est excellent. D'ailleurs l'admiration est un hommage involontaire, et à peine est-il arraché, qu'on regarde comme un soulagement tout ce qui peut nous en affranchir. C'est là le soin dont se charge l'envie, presque toujours sûre que sa voix sera entendue par le génie et écoutée par la multitude : elle s'applaudit de ce double avantage; il faut bien le lui laisser, elle est toujours si malheureuse, même lorsqu'elle jouit ! Quand elle parviendrait à égarer pour un temps l'opinion publique, elle ne peut ni s'ôter à elle-même le sentiment de sa bassesse, ni ôter au talent celui de sa force. Quand elle insultait avec une joie si lâche et si furieuse aux disgraces qu'essuya Voltaire au théâtre dans ses premières années; quand elle voyait d'un œil si content *Amasis* applaudi trois mois, et *Brutus* abandonné; quand les plus beaux esprits du temps, devenus les échos de la prévention et de la malignité, conseillaient à l'auteur d'*Œdipe* de renoncer à un art qu'il devait porter si loin, que fesait alors le grand homme méconnu? il fesait *Zaïre*. *Zaïre*

était déchirée dans vingt libelles; mais on ne se lassait pas plus de la voir que de la censurer. La chute d'*Adélaïde*, injure qui ne fut expiée que trente ans après, consola les ennemis de Voltaire; *Alzire* vint renouveler leurs douleurs. Ils s'en vengèrent, en réduisant à l'exil l'auteur de la charmante bagatelle du *Mondain*. *Zulime* fut encore pour eux une consolation. Ils eurent surtout le plaisir si digne d'eux, et si honteux pour la France, d'arrêter les représentations de *Mahomet; Mérope* les accabla.

La haine ne se lasse jamais, il est vrai; mais il vient un temps où la foule qu'elle fait mouvoir d'ordinaire, se lasse de la croire et de la seconder. L'intérêt qu'excite à la longue le talent persécuté l'emporte alors sur les clameurs du préjugé et de la calomnie. On veut être juste, au moins un moment; la justice devient faveur, la faveur devient enthousiasme. Un pareil instant devait se rencontrer dans la vie de Voltaire. Il est appelé au théâtre par les acclamations publiques, et à la cour par des honneurs, des récompenses, et des titres. Un monarque étranger le dispute à son souverain. Berlin veut déjà l'enlever à la France; et enfin l'on permet à l'académie française de compter parmi ses membres un grand homme de plus.

Cependant, si l'envie avait été forcée de souffrir qu'il obtînt la justice qui lui était due, elle était loin de consentir qu'il en jouît en paix, et n'y était encore ni résignée ni réduite. Elle connaît trop les hommes pour s'opposer à cette ivresse passagère, à ce torrent rapide qu'elle ne se flatte pas d'arrêter; et dans ces jours brillants et rares, où le génie semble avoir toute

sa puissance naturelle, elle souffre, se tait, et attend. Bientôt, plus il a été élevé, plus elle a de moyens de l'attaquer. Les hommes sont si prompts à s'armer contre tout ce qu'on veut placer au-dessus d'eux! Supportera-t-on volontiers cette prééminence qui semble reconnue et établie? laissera-t-on dans la capitale et à la cour un homme qui doit faire ombrage à tant d'autres? Mais comment l'en écarter? comment forcer à la fuite celui qui a déjà résisté à tant de contradictions et de dégoûts? et d'ailleurs qui lui opposer? Rousseau, long-temps son antagoniste, n'était plus; et nul autre que lui n'ayant alors illustré ce nom, devenu depuis célèbre dans la prose comme dans la poésie; Rousseau, assez honoré d'être le lyrique de la France, n'avait pas encore été appelé *grand.* Piron, prodiguant les sarcasmes et les satires; Piron, qui avait fait moins de bonnes épigrammes que Voltaire n'avait fait de chefs-d'œuvre, affectait en vain une rivalité qui n'était que ridicule, et à laquelle lui-même ne croyait pas.

Mais alors vivait à Paris, dans une obscurité volontaire, dans une oisiveté que l'on pouvait reprocher à ses goûts, et dans une indigence qu'on pouvait reprocher à sa patrie, un homme d'un génie brut et de mœurs agrestes, qui, après s'être fait, quoique un peu tard, une réputation acquise par plus d'un succès, depuis trente ans s'était laissé oublier, en oubliant son talent. Cet homme était Crébillon, écrivain mâle et tragique, qui, avec plus de verve que de goût, un style énergique et dur, des beautés fortes et une foule de défauts, avait pourtant eu la gloire de remplir l'intervalle entre la mort de Racine et la naissance de Vol-

taire. Mais ce feu sombre et dévorant dont il avait pour ainsi dire noirci ses premières compositions n'avait depuis jeté de loin en loin que de pâles étincelles, et paraissait même entièrement consumé : semblable à ces volcans éteints qui, après quelques explosions subites et terribles, se sont refroidis et refermés, et sur lesquels le voyageur passe, en demandant où ils étaient.

A Dieu ne plaise que je veuille accuser les bienfaits si légitimes et si noblement répandus sur la vieillesse pauvre d'un homme de génie! Que les libéralités royales soient venues le chercher dans sa retraite, qu'on ait voulu l'en tirer déjà presque octogénaire, le produire à la cour, pour laquelle il était si peu fait, et ressusciter un talent qui n'était plus; que ses drames, si imparfaits et la plupart déjà condamnés, aient été confiés aux presses du Louvre, tandis que toutes celles de l'Europe reproduisaient à l'envi les immortelles tragédies de Voltaire; je souscris à ces honneurs, peut-être d'autant plus exagérés, qu'ils étaient tardifs. Si le crédit qui les attira sur lui ne fut pas dirigé par des intentions pures, au moins les effets en furent louables; et si l'envie méditait le mal, au moins, pour la première fois peut-être, elle commença par faire le bien. Mais bientôt ses fureurs, en éclatant, manifestèrent quelle avait été sa politique. Bientôt l'intérêt qu'avait inspiré le mérite que l'on tirait de l'oubli se tourna contre celui qu'on voulait détruire, parcequ'il jetait trop d'éclat.

Des voix passionnées, des plumes mercenaires, pour rendre odieux les succès de Voltaire, comme usurpés par la cabale, peignaient la vieillesse de Cré-

billon, si long-temps délaissée et ensevelie dans l'ombre. « C'était là l'homme de la France, l'Eschyle et le « Sophocle du siècle, le dieu de la tragédie, le seul et « digne rival de Corneille et de Racine; et, après nos « trois tragiques, marchait un *bel esprit*, que quelques « beautés, le caprice du public, et la faveur de la cour, « avaient mis à la mode. »

Voilà ce qu'on répétait dans vingt brochures, avec toute l'amertume et tous les emportements de la haine. La France demandait à grands cris un *Catilina* qui allait tout effacer. Paris retentissait des lectures de *Catilina*, et en pressait la représentation. Au milieu de cette effervescence générale des esprits, Voltaire prend une résolution noble et hardie, que le préjugé condamna, la seule pourtant qui convînt à la supériorité méconnue. Il ne veut combattre ses détracteurs et ses adversaires qu'avec les armes du talent. On lui préfère un rival; il offre de se mesurer avec lui corps à corps, en traitant les mêmes sujets; mais ce qui pour les Grecs, pour les vrais juges de la gloire, n'était qu'une généreuse émulation, digne des Euripide et des Sophocle, fut dans nos idées étroites et pusillanimes une basse jalousie, et aux yeux de l'esprit de parti, un crime atroce. Dès-lors le déchaînement fut au comble.

Quand des ennemis ardents et adroits ont, sous un prétexte spécieux, échauffé les têtes du vulgaire, alors il n'y a plus ni frein ni mesure. Le mouvement une fois donné se communique de proche en proche, et acquiert une force irrésistible. L'homme innocent, que la calomnie hypocrite poursuit au nom de la morale et de la vertu, n'est plus qu'une victime dévouée à l'ana-

thème; contre lui toutes les attaques sont légitimes, et toutes ses défenses sont coupables. Le mensonge a raison dans la bouche de ses persécuteurs, et la vérité a menti dans la sienne. Tous les faits sont altérés et tous les principes confondus. Le méchant, si satisfait de pouvoir prononcer le mot d'honnêteté, au moment où il en viole toutes les lois, le plus vil détracteur, flatté de jouer un rôle, tous viennent lancer leurs traits dans la foule. Les libelles, les diffamations, les invectives, se succèdent et se renouvellent. C'est une sorte de vertige qui agit sur tous les esprits, jusqu'à ce qu'enfin cette rage épidémique s'épuise par ses propres excès, comme un incendie s'arrête faute d'aliment.

Cette époque était le règne de l'injustice. Elle triompha. Dans la même année, un drame insensé et barbare, *Catilina*, est accueilli avec des transports affectés; et la sublime tragédie de *Sémiramis* ne recueille que le mépris et l'outrage. *Nanine*, l'ouvrage des Graces, est à peine supportée; *Oreste* est à peine entendu; *Oreste*, ce beau monument de l'antique simplicité, et dix ans après si justement applaudi. La haine jouit de tant de victoires! Voltaire lui cède enfin, et abandonne sa patrie.

Sa renommée lui préparait un asile illustre, et comme l'amitié l'avait autrefois fixé à Cirey, la reconnaissance l'attirait à Berlin. Sans doute il fallait que la destinée rapprochât les deux hommes les plus extraordinaires de leur siècle. On citera souvent ce commerce d'un monarque et d'un homme de lettres, et cette confiance intime et familière qui peut-être n'avait jamais eu d'exemple, et qui honorait encore plus, s'il est pos-

sible, le souverain que le poète; car quel prince ose ainsi descendre de la majesté, si ce n'est celui qui se sent au-dessus d'elle? Le séjour de Voltaire à Berlin, les soirées de Potsdam et de Sans-Souci, occuperont sans doute une place brillante dans l'histoire des lettres. On rappellera quels nuages passagers vinrent obscurcir cette union si honorable pour la royauté et le talent. Sans prétendre juger entre les deux, j'observerai seulement deux faits peu communs dans l'ordre des choses et des destinées : l'un, qu'après l'éclat d'une rupture, ce fut le prince qui revint le premier; l'autre, qu'après cette liaison renouée, que rien n'altéra plus entre le monarque et l'homme de lettres, ce fut le premier qui fit l'oraison funèbre de l'autre.

Une leçon plus importante qui se présente ici, c'est que pour l'écrivain et le philosophe, une cour, quelle qu'elle soit, ne saurait valoir la retraite. La retraite appelait Voltaire à son déclin : là il commença à respirer pour la première fois; là, après tant de courses et d'agitations, après les succès et les disgraces, la faveur et les exils, après avoir habité les palais des rois, et éprouvé leurs caresses et leurs vengeances, il entendit la voix de la liberté, qui, des vallées riantes que baigne le Léman, invitait sa vieillesse à venir chercher la tranquillité et la paix; si pourtant la paix était faite pour cette ame dont la sensibilité toujours si prompte se portait sur tous les objets, et recherchait toutes les émotions. Mais alors du moins l'instabilité de sa vie, long-temps errante et troublée, fut fixée sans retour, jusqu'au moment où son destin, le tirant de sa solitude, le ramena dans Paris pour triompher et mourir.

A ce long séjour dans les campagnes de Genève, commence un nouvel ordre de choses. Les jours de Voltaire vont être plus libres et plus calmes, ses pensées plus hardies et plus vastes, et la sphère de ses travaux va s'étendre sous les auspices de la liberté. Si chère à tout être qui pense, de quel prix elle devait être pour lui! Qui sait tout ce qu'il a dû, et ce que nous devons nous-mêmes à cette entière indépendance, l'un des premiers besoins de son esprit, et l'un des premiers vœux de son cœur, mais dont il n'a joui que dans son asile des Délices et dans celui de Ferney?

Jusque-là il n'avait pu que lutter, avec plus ou moins de hardiesse et de danger, contre les entraves arbitraires, les convenances impérieuses, et la vigilance menaçante des délateurs; mais alors il n'eut plus à respecter et à craindre que cette censure, la seule peut-être que l'on dût imposer à l'écrivain, celle du public honnête et de la postérité équitable, qui applaudissent à l'usage de la liberté, et qui en condamnent l'abus. En m'élevant contre l'esclavage sous lequel une politique mal entendue voudrait enchaîner les esprits, contre cette tyrannie futile et importune, qui n'est faite que pour flétrir le talent, intimider la raison, et arrêter les progrès de tous les deux, je suis loin d'invoquer la licence et l'oubli de toutes les lois.

Mais quel avantage est sans inconvénient, et quel bien sans mélange? Je connais les jugements des hommes; je sais que, par une inconséquence établie, ils exigent dans l'exercice des qualités les plus susceptibles d'abus et les plus voisines de l'excès, une mesure qu'eux-mêmes ne gardent pas dans leurs opinions:

ils voudraient que la sensibilité qui anime les ouvrages n'égarât jamais l'auteur ; que l'imagination qui lui fait franchir un espace immense ne l'emportât jamais hors des bornes ; qu'il fût passionné pour la gloire, et impassible aux injustices ; ils voudraient que l'astre qui, en échauffant la terre, pompe et attire tant de vapeurs, nous dispensât des jours sans nuages, et que les vents qui portent les vaisseaux ne les jetassent jamais hors de leur route : ils voudraient, en un mot, que l'éloge des grands hommes n'eût jamais besoin d'en être l'apologie. Il n'entre point de superstition dans le culte que je leur rends. Persuadé qu'un des premiers avantages de leur grandeur est de pouvoir avouer des fautes, je ne croirai point celle de M. de Voltaire affaiblie par un semblable aveu : je ne veux point le refuser à ceux qui peuvent en jouir ; et je ne m'arrête qu'à ce singulier effet de l'âge et de la retraite, qui redoublèrent son activité laborieuse, lorsqu'il semblait que le temps eût dû la diminuer, et qui accrurent ses travaux avec ses ans.

C'est une remarque qui n'a échappé à personne que la dernière moitié de sa vie est celle où il a composé la plus nombreuse partie de ses ouvrages, et qu'il n'a jamais travaillé plus qu'à l'époque où les autres hommes se reposent. Il s'offre plusieurs causes de cette espèce de singularité. Dans une vieillesse saine et robuste, la raison est la faculté qui conserve le plus de vigueur ; elle s'enrichit des pertes de l'imagination et des progrès de l'expérience. L'esprit d'un vieillard imagine moins, mais il réfléchit plus ; l'habitude a plus de pouvoir sur lui, et celle de Voltaire était de penser et

d'écrire. Pour lui l'occupation était devenue plus nécessaire que jamais, parceque les distractions étaient plus rares. Sa composition était moins difficile, et par la nature des sujets qui demandaient moins d'invention, et par une suite de l'âge où l'on devient moins sévère pour soi-même. Cet âge au reste ne lui avait guère ôté que la force qui invente, et le travail qui perfectionne; car d'ailleurs, si l'on excepte les grands ouvrages d'imagination, qui peut-être, passé un certain temps, ne sont plus permis à l'homme, sa facilité n'avait jamais eu plus d'éclat, son style plus d'agrément et de charme. Toujours prêt à traiter toutes les matières, à saisir tous les événements, à marquer tous les ridicules et tous les abus, à combattre toute iniquité, sa plume courait avec une rapidité piquante et une négligence aimable, avouée par ce goût qui ne l'abandonna pas jusqu'à son dernier moment.

Chaque jour voyait naître une production nouvelle. Heureux du seul droit de tout dire, il jetait sur tous les objets ce coup d'œil libre et hardi d'un observateur octogénaire, retiré dans une solitude, retranché dans sa gloire et sur le bord de sa tombe. Cette gloire qu'il avait tant aimée, et qu'il aimait alors plus que jamais, dont il était toujours rassasié et toujours avide, cette gloire, qui protégeait sa vieillesse, était encore le dernier aliment de son existence défaillante, le dernier ressort d'une vie usée. A mesure qu'il sentait la vie lui échapper, il embrassait plus fortement la gloire, comme le seul lien qui pût l'y attacher; il ne respirait plus que pour elle et par elle, il n'avait plus que ce seul sentiment; et à la vue de la mort, qui s'approchait, il se

hâtait de remplir les moments qu'il pouvait lui dérober, et de les ajouter à sa renommée.

Mais il n'était plus en son pouvoir d'y rien ajouter, et l'envie même ne lui en contestait plus ni l'étendue ni la durée. L'absence avait commencé à affermir parmi nous l'édifice de sa réputation, et ses longues années l'avaient achevé. Vieilli loin de nous, Voltaire s'était agrandi à nos yeux. Il semble que le génie, quand nous le voyons de près, tienne trop à l'humanité : il faut qu'il y ait une distance entre lui et nous, pour ne laisser voir que ce qu'il a de divin. Il faut le placer dans l'éloignement, comme la Divinité dans les temples : tant il est vrai qu'en tout genre les hommes ont besoin de barrières pour sentir le respect!

Le temps, qui mûrit tout, avait enfin mis Voltaire à sa place, et c'était celle du premier des êtres pensants. Le temps avait moissonné tout ce qui pouvait prétendre à quelque concurrence, tout ce qui portait un nom fait pour servir de ralliement à l'inimitié et à la jalousie. Il restait bien peu de ceux qui, l'ayant vu naître, pouvaient être moins accoutumés à son élévation, parcequ'ils avaient été témoins de ses commencements et de ses progrès. Tout ce qui, depuis quarante ans, était entré dans le monde, l'avait trouvé déjà rempli du nom et des écrits de Voltaire. La scène ne retentissait que de ses vers. Les femmes, dont il flattait la sensibilité vive et le goût délicat, la jeunesse, qu'il instruisait à penser, les vrais connaisseurs, dont la voix avait entraîné tous les suffrages qu'à la longue elle maîtrise toujours; en un mot, tous les hommes éclairés et justes lui rendaient un hommage dont l'expression était un enthou-

siasme; car il ne pouvait pas inspirer un sentiment médiocre: à son égard l'admiration était un culte, et la haine était de la rage. Mais les ennemis qu'il avait encore étaient d'une espèce propre à rehausser sa gloire, loin de l'altérer. Ce n'étaient plus des hommes qui eussent le moindre prétexte de lui rien disputer; c'étaient de vils satiriques en prose plate et grossière, et en vers froids et durs, qui n'avaient d'autre instinct que celui de la méchanceté impuissante, d'autre moyen de subsister que le mal qu'ils disaient de lui; son nom seul donnait quelque cours à leurs satires éphémères. Ces malheureux, vendus à un parti assez maladroit pour les encourager, désavoués par le bon sens, la vérité, et le public, osaient, pour dernière ressource, invoquer la religion, en violant le premier de ses préceptes; ils mêlaient la sainteté de ce nom à l'horreur de leurs libelles, et, mal couverts du masque de l'hypocrisie, ne cachaient pas même la bassesse de leurs motifs, en défendant une cause respectable.

O vous, qui avez fait revivre l'éloquence des Bossuet et des Massillon, c'est vous, ô dignes pasteurs! dont la plume vraiment évangélique nous a montré la loi éternelle et immuable, telle qu'elle est née dans le ciel et gravée dans les ames pures. Votre doctrine est consolante, comme celle du maître dont vous répétez les leçons; votre zèle éclaire et n'insulte pas; vous parlez aux cœurs, bien loin de révolter les esprits, et vous n'opposez aux écarts d'une raison audacieuse, aux sinistres influences de l'irréligion, que la vérité et la vertu [1].

[1] Le public instruit et juste nommera sans peine les personnes respectables à qui s'adresse cet éloge.

Il eût été à souhaiter sans doute que Voltaire lui-même n'opposât à ses ennemis que le mépris qu'il leur devait. Élevé assez haut pour ne pas les apercevoir, il daigna descendre jusqu'à s'en venger, et se compromit en les accablant. L'opprobre de leur nom, qui ne souillera point cet éloge, est attaché à l'immortalité de ses écrits; et, ce qui peut donner une idée de leur ignominie, ils se sont enorgueillis plus d'une fois de lui devoir cette flétrissante renommée. Mais en reconnaissant que le parti du silence est en général le plus noble et le plus sage, en regrettant même que Voltaire, qui sut donner à la satire une forme dramatique si piquante et si neuve, ne l'ait pas toujours restreinte dans de justes limites, sera-t-il permis de tempérer par quelques réflexions la rigueur de cette loi qui prescrit ce silence si rarement gardé, et d'affaiblir les reproches si sévères que l'on fait aux transgresseurs?

Cette loi, aujourd'hui établie par l'opinion, n'a-t-elle été dictée que par un sentiment de vénération pour le génie, et par la haute idée de ce qu'il se doit à lui-même? Les hommes ont-ils en effet pour lui ce respect si épuré et si religieux? ne serait-ce pas plutôt une suite de cette espèce d'ostracisme dont le principe est dans leurs cœurs, et de ce plaisir secret qu'ils goûtent à entendre médire de ce qu'ils sont forcés d'estimer? n'est-ce pas qu'ils veulent jouir à-la-fois des travaux du grand écrivain et des assauts qu'on lui livre; qu'ils croient que ce double spectacle leur appartient également, et qu'ils regardent la résistance comme un attentat à leurs droits? Ils ne pardonnent pas, s'il faut les en croire, qu'on réfute ce qui est méprisable; mais ne sont-ils pas

toujours prêts à accueillir avec complaisance la plus méprisable censure? Ils ne conçoivent pas cette sensibilité de Racine, qui avouait le mal que lui fesait la plus mauvaise critique; mais qu'est-ce autre chose, après tout, que l'indignation d'un cœur droit et d'un bon esprit contre tout ce qui est faux et injuste? Et qu'a donc ce sentiment de si étrange et de si répréhensible? Ils s'étonnent que parmi tant de suffrages on entende les contradictions, qu'au milieu de tant de gloire on s'aperçoive des offenses; mais n'est-ce pas ainsi que l'homme est fait? n'est-il pas d'ordinaire plus touché de ce qui lui manque que de ce qu'il obtient? toutes les jouissances ne sont-elles pas faciles à troubler? et quel bonheur enfin n'est pas aisément altéré par la méchanceté et la calomnie?

Que l'on ait amèrement reproché à Voltaire une sensibilité trop irritable, ce n'est qu'un excès de sévérité. Mais cette espèce d'inquisition si terrible et souvent si odieuse que l'on porte sur la vie des hommes célèbres, et jusque dans les replis de leur conscience, a chargé sa mémoire d'un reproche plus grave. Ce même homme, que j'ai représenté toujours en butte à l'envie, est accusé de l'avoir sentie lui-même. On a prétendu que cette passion forcenée pour la gloire ne pouvait pas être exempte de jalousie; qu'attachant un si grand prix à l'opinion, il ne pouvait souffrir rien de ce qui partageait ou occupait la renommée. Ses jugements sévères ou passionnés sur des écrivains illustres ont appuyé cette accusation; mais sa manière de juger ne peut-elle pas tenir d'un côté à la délicatesse de son goût, et de l'autre à sa préférence exclusive pour la poésie, et sur-

tout pour la poésie dramatique, mérite devant qui tous les autres s'effaçaient à ses yeux?

Quand la passion l'a emporté jusqu'à l'injustice, n'était-ce pas un ressentiment particulier qui l'animait, et n'était-il pas alors irrité plutôt qu'envieux? Rappelons-nous son admiration constante pour Racine, celui de tous les écrivains dont il doit le plus redouter la comparaison; le témoignage si flatteur et si éclatant qu'il rendit dans l'académie française aux talents de Crébillon; ce sentiment profond des beautés sublimes de Corneille, exprimé à tout moment dans ce même *Commentaire* où il a relevé tant de défauts. Enfin si j'étais forcé de croire que cet homme qui ne pouvait regarder qu'au-dessous de lui a eu le regard de l'envie; que celui à qui l'on peut appliquer si justement ce vers d'une de ses tragédies,

De qui dans l'univers peut-il être jaloux?

a pourtant été jaloux lui-même; si des indices toujours suspects, des apparences toujours trompeuses, quand il s'agit de juger le cœur humain, pouvaient se changer en démonstration, je détournerais les yeux avec confusion et avec douleur de cette triste et affligeante vérité : car il y a pour l'homme de bien une sorte de religion à baisser la vue, pour ne rencontrer ni les faiblesses du génie, ni les fautes de la vertu.

Mais, parmi ces faiblesses, heureusement il en est de bien pardonnables, et qu'on peut avouer sans peine; par exemple celle qu'il eut de prétendre encore à la force tragique dans un âge à qui elle n'est plus possible, et d'oublier les leçons qu'il donnait à cette vieillesse,

qui *n'est faite*, disait-il lui-même dans le Temple du Goût, *que pour le bon sens*. La sienne, il est vrai, était faite pour les Graces; elle pouvait se couronner de fleurs : il voulut l'armer du poignard de Melpoméne. Et quel homme, après tout, devait aimer le théâtre plus que Voltaire, et plus long-temps? Sans doute sa carrière théâtrale, si *Tancrède* l'avait fermée, aurait été sans égale; toutes les traces en étaient lumineuses, et la gloire sans mélange. Rival de Sophocle à vingt ans, il voulut l'être à quatre-vingts, et finir, comme lui, par remporter la palme dramatique. Plein de cette idée séduisante, il souriait avec complaisance à ces nombreux enfants de sa vieillesse, qui n'offraient plus que les traits presque effacés d'une belle nature affaiblie. Sophocle, avec deux scènes, avait pu, *à cent ans charmer encore Athènes;* mais Voltaire lui-même, après Racine, nous avait accoutumés à être plus difficiles sur nos plaisirs, et la pénible étendue de nos cinq actes ne pouvait pas être embrassée par une tête octogénaire.

C'est pourtant, il faut l'avouer, cette ambition d'occuper encore le théâtre qui peut-être a précipité ses derniers moments, et qui a fait que le favori de la gloire a fini par en être la victime. Elle le tira de sa retraite, malgré les infirmités de l'âge; mais aussi elle lui préparait une journée qui valait seule une vie entière. Il vient, il apporte sur la scène sa dernière tragédie, *Irène*.... Mais qu'importe alors *Irène?* il vient, après trente ans d'absence : c'est lui! c'est Voltaire? O vous, adorateurs des arts et de la gloire, vous qui auriez suivi le Tasse au Capitole, hélas! où il n'a point monté; vous qui avez été chercher parmi les ronces d'un champ dé-

sert la pierre oubliée qui couvre Racine; vous qui avez laissé tomber quelques larmes sur le coin de terre où reposent ensemble Molière et La Fontaine; qui vous êtes prosternés aux pieds des statues qu'une reconnaissance tardive vient enfin de leur décerner; venez, c'est pour vous que ce spectacle est fait. Voyez cette foule qui s'empresse sous ces portiques, ces avenues pleines d'un peuple immense; entendez ces cris qui annoncent l'approche du char, de ce char vraiment triomphal qui porte l'objet des adorations publiques. Le voilà!... Les acclamations redoublent; tous veulent le contempler, le suivre, le toucher; et tous, respectant la caducité fragile et tremblante, qui peut succomber au milieu de tant de gloire, le couvrent, le protégent contre leurs propres transports, assurent sa marche, et lui ouvrent la route. Tout retentit du bruit des applaudissements, tout est emporté par la même ivresse. On porte devant lui les lauriers, les couronnes : il les écarte de son front : elles tombent à ses pieds....

O quel jour pour l'humanité que celui où les rangs, les titres, les richesses, le crédit, le pouvoir, toutes les décorations extérieures, toutes les distinctions passagères, tout est ensemble confondu dans la foule qu'un grand homme entraîne après lui! En ce moment il n'y a plus rien ici que Voltaire et la nation.

Et où donc est l'envie? où se cache-t-elle? où fuit-elle devant toute cette pompe? a-t-elle encore une voix que l'on distingue parmi ces cris et ces transports? Qu'elle se console pourtant: bientôt elle sera trop vengée.

Un jour viendra que ceux qui, témoins dans leur enfance de ce triomphe inouï, n'en auront pu conserver que des traces confuses, se rappelleront, après de longues années, cet étonnant spectacle, et le raconteront à nos neveux. « Nous y étions, diront-ils, nous « l'avons vu. Il était comme porté par tout un peuple. « On couronna sa tête. Il pleurait.... et un moment « après il n'était plus.... »

Il n'était plus! cet éclatant appareil était dressé sur une tombe!..... Que dis-je, une tombe?..... Voix souveraine et inexorable de la postérité! toi, que nulle puissance ne peut ni prévenir ni étouffer, qui révèles au monde entier ce que l'on croit cacher à une nation, et redis dans tous les âges ce qu'on a voulu taire un moment: le temps n'est pas éloigné où tu raconteras ce que je craindrais de retracer; tu ne m'imputeras point mon silence, et ce sera même une injure de plus que tu auras à venger.

Et moi, tandis que la haine fesait servir ton nom à la calomnie qui m'outrageait, ô grand homme! je n'adressais mes plaintes qu'à ton ombre. Elle était présente à mes yeux quand je lui préparais en silence ces tributs secrets, alors seul objet de mes veilles, seul adoucissement de tant d'amertumes. Je t'appelais sur ce théâtre où t'attendaient les honneurs funébres que je t'offris au nom et en présence de la nation. La pompe dont tes yeux avaient joui se renouvela pour tes mânes, qui peut-être n'y furent pas insensibles, s'il est vrai que le sentiment de la vraie gloire soit immortel en nous, comme l'esprit qui nous anime. J'ai chanté la tienne sur tous les tons qu'a pu essayer ma

faible voix, qui du moins s'est fait entendre; et ce n'est enfin qu'après m'être acquitté ainsi de tout ce que mon cœur destinait à ta mémoire que je pouvais pardonner à l'injustice.

VIE
DE VOLTAIRE

PAR

M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

VIE
DE VOLTAIRE.

La vie de Voltaire doit être l'histoire des progrès que les arts ont dus à son génie, du pouvoir qu'il a exercé sur les opinions de son siècle, enfin de cette longue guerre contre les préjugés, déclarée dès sa jeunesse, et soutenue jusqu'à ses derniers moments.

Mais lorsque l'influence d'un philosophe s'étend jusque sur le peuple, qu'elle est prompte, qu'elle se fait sentir à chaque instant, il la doit à son caractère, à sa manière de voir, à sa conduite, autant qu'à ses ouvrages. D'ailleurs ces détails sont encore utiles pour l'étude de l'esprit humain. Peut-on espérer de le connaître, si on ne l'a pas observé dans ceux en qui la nature a déployé toutes ses richesses et toute sa puissance, si même on n'a pas recherché en eux ce qui leur est commun avec les autres hommes, aussi bien que ce qui les en distingue? L'homme ordinaire reçoit d'autrui ses opinions, ses passions, son caractère; il tient tout des lois, des préjugés, des usages de son pays, comme la plante reçoit tout du sol qui la nourrit, et de l'air qui l'environne. En observant l'homme vulgaire, on apprend à connaître l'empire auquel la nature nous a

soumis, et non le secret de nos forces et les lois de notre intelligence.

François-Marie AROUET, qui a rendu le nom de VOLTAIRE si célèbre, naquit à Chatenay le 20 de février 1694, et fut baptisé à Paris, dans l'église de Saint-André-des-Arcs, le 22 de novembre de la même année. Son excessive faiblesse fut la cause de ce retard, qui pendant sa vie a répandu des nuages sur le lieu et sur l'époque de sa naissance. On fut aussi obligé de baptiser Fontenelle dans la maison paternelle, parcequ'on désespérait de la vie d'un enfant si débile. Il est assez singulier que les deux hommes célèbres de ce siècle, dont la carrière a été la plus longue, et dont l'esprit s'est conservé tout entier le plus long-temps, soient nés tous deux dans un état de faiblesse et de langueur.

Le père de M. de Voltaire exerçait la charge de trésorier de la chambre des comptes; sa mère, Marguerite Daumart, était d'une famille noble du Poitou. On a reproché à leur fils d'avoir pris ce nom de Voltaire, c'est-à-dire d'avoir suivi l'usage alors généralement établi dans la bourgeoisie riche où les cadets, laissant à l'aîné le nom de famille, portaient celui d'un fief ou même d'un bien de campagne. Dans une foule de libelles on a cherché à rabaisser sa naissance. Les gens de lettres, ses ennemis, semblaient craindre que les gens du monde ne sacrifiassent trop aisément leurs préjugés aux agréments de sa société, à leur admiration pour ses talents, et qu'ils ne traitassent un homme de lettres avec trop d'égalité. Ces reproches sont un hommage : la satire n'attaque point la naissance d'un homme de lettres, à moins qu'un reste de conscience

qu'elle ne peut étouffer ne lui apprenne qu'elle ne parviendra point à diminuer sa gloire personnelle.

La fortune dont jouissait M. Arouet procura deux grands avantages à son fils : d'abord celui d'une éducation soignée, sans laquelle le génie n'atteint jamais la hauteur où il aurait pu s'élever. Si on parcourt l'histoire moderne, on verra que tous les hommes du premier ordre, tous ceux dont les ouvrages ont approché de la perfection, n'avaient pas eu à réparer le défaut d'une première éducation.

L'avantage de naître avec une fortune indépendante n'est pas moins précieux. Jamais M. de Voltaire n'éprouva le malheur d'être obligé ni de renoncer à sa liberté pour assurer sa subsistance, ni de soumettre son génie à un travail commandé par la nécessité de vivre, ni de ménager les préjugés ou les passions d'un protecteur. Ainsi son esprit ne fut point enchaîné par cette habitude de la crainte, qui non seulement empêche de produire, mais imprime à toutes les productions un caractère d'incertitude et de faiblesse. Sa jeunesse, à l'abri des inquiétudes de la pauvreté, ne l'exposa point à contracter ou cette timidité servile que fait naître dans une ame faible le besoin habituel des autres hommes, ou cette âpreté et cette inquiéte et soupçonneuse irritabilité, suite infaillible pour les ames fortes de l'opposition entre la dépendance à laquelle la nécessité les soumet, et la liberté que demandent les grandes pensées qui les occupent.

Le jeune Arouet fut mis au collége des jésuites, où étaient élevés les enfants de la première noblesse, excepté ceux des jansénistes ; et les jansénistes, odieux à

la cour, étaient rares parmi des hommes qui, alors obligés par l'usage de choisir une religion sans la connaître, adoptaient naturellement la plus utile à leurs intérêts temporels. Il eut pour professeur de rhétorique le père Porée qui, étant à-la-fois un homme d'esprit et un bon-homme, voyait dans le jeune Arouet le germe d'un grand homme; et le père Lejay, qui, frappé de la hardiesse de ses idées et de l'indépendance de ses opinions, lui prédisait qu'*il serait en France le coryphée du déisme;* prophéties que l'événement a également justifiées.

Au sortir du collége, il retrouva dans la maison paternelle l'abbé de Châteauneuf son parrain, ancien ami de sa mère. C'était un de ces hommes qui, s'étant engagés dans l'état ecclésiastique par complaisance, ou par un mouvement d'ambition étrangère à leur ame, sacrifient ensuite à l'amour d'une vie libre la fortune et la considération des dignités sacerdotales, ne pouvant se résoudre à garder toujours sur leur visage le masque de l'hypocrisie.

L'abbé de Châteauneuf était lié avec Ninon, à laquelle sa probité, son esprit, sa liberté de penser, avaient fait pardonner depuis long-temps les aventures un peu trop éclatantes de sa jeunesse. La bonne compagnie lui avait su gré d'avoir refusé son ancienne amie, madame de Maintenon, qui lui avait offert de l'appeler à la cour, à condition qu'elle se ferait dévote. L'abbé de Châteauneuf avait présenté à Ninon Voltaire enfant, mais déjà poète, désolant déjà par de petites épigrammes *son janséniste de frère*, et récitant avec complaisance la *Moïsade* de Rousseau.

Ninon avait goûté l'élève de son ami, et lui avait légué, par testament, deux mille francs pour acheter des livres. Ainsi, dès son enfance, d'heureuses circonstances lui apprenaient, même avant que sa raison fût formée, à regarder l'étude, les travaux de l'esprit, comme une occupation douce et honorable; et, en le rapprochant de quelques êtres supérieurs aux opinions vulgaires, lui montraient que l'esprit de l'homme est né libre, et qu'il a droit de juger tout ce qu'il peut connaître; tandis que, par une lâche condescendance pour les préjugés, les éducations ordinaires ne laissent voir aux enfants que les marques honteuses de sa servitude.

L'hypocrisie et l'intolérance régnaient à la cour de Louis XIV; on s'y occupait à détruire le jansénisme, beaucoup plus qu'à soulager les maux du peuple. La réputation d'incrédulité avait fait perdre à Catinat la confiance due à ses vertus et à son talent pour la guerre. On reprochait au duc de Vendôme de manquer à la messe quelquefois, et on attribuait à son indévotion les succès de l'hérétique Marlborough et de l'incrédule Eugène. Cette hypocrisie avait révolté ceux qu'elle n'avait pu corrompre; et, par aversion pour la sévérité de Versailles, les sociétés de Paris les plus brillantes affectaient de porter la liberté et le goût du plaisir jusqu'à la licence.

L'abbé de Châteauneuf introduisit le jeune Voltaire dans ces sociétés, et particulièrement dans celle du duc de Sulli, du marquis de La Fare, de l'abbé Servien, de l'abbé de Chaulieu, de l'abbé Courtin. Le prince de Conti, le grand-prieur de Vendôme, s'y joignaient souvent.

M. Arouet crut son fils perdu en apprenant qu'il fesait des vers, et qu'il voyait bonne compagnie. Il voulait en faire un magistrat, et il le voyait occupé d'une tragédie. Cette querelle de famille finit par faire envoyer le jeune Voltaire chez le marquis de Châteauneuf, ambassadeur de France en Hollande.

Son exil ne fut pas long. Madame Dunoyer, qui s'y était réfugiée avec ses deux filles, pour se séparer de son mari, plus que par zèle pour la religion protestante, vivait alors à La Haye d'intrigues et de libelles, et prouvait, par sa conduite, que ce n'était pas la liberté de conscience qu'elle y était allée chercher.

M. de Voltaire devint amoureux d'une de ses filles; la mère trouvant que le seul parti qu'elle pût tirer de cette passion était d'en faire du bruit, se plaignit à l'ambassadeur, qui défendit à son jeune protégé de conserver des liaisons avec mademoiselle Dunoyer, et le renvoya dans sa famille pour n'avoir pas suivi ses ordres.

Madame Dunoyer ne manqua pas de faire imprimer cette aventure avec les lettres du jeune Arouet à sa fille, espérant que ce nom, déjà très connu, ferait mieux vendre le livre; et elle eut soin de vanter sa sévérité maternelle et sa délicatesse dans le libelle même où elle déshonoroit sa fille.

On ne reconnaît point dans ces lettres la sensibilité de l'auteur de *Zaïre* et de *Tancrède*. Un jeune homme passionné sent vivement, mais ne distingue pas lui-même les nuances des sentiments qu'il éprouve; il ne sait ni choisir les traits courts et rapides qui caractérisent la passion, ni trouver des termes qui peignent

à l'imagination des autres le sentiment qu'il éprouve, et le fassent passer dans leur ame. Exagéré ou commun, il paraît froid lorsqu'il est dévoré de l'amour le plus vrai et le plus ardent. Le talent de peindre les passions sur le théâtre est même un des derniers qui se développe dans les poétes. Racine n'en avait pas même montré le germe dans les *Frères ennemis* et dans *Alexandre;* et *Brutus* a précédé *Zaïre* : c'est que, pour peindre les passions, il faut non seulement les avoir éprouvées, mais avoir pu les observer, en juger les mouvements et les effets dans un temps où, cessant de dominer notre ame, elles n'existent plus que dans nos souvenirs. Pour les sentir, il suffit d'avoir un cœur; il faut, pour les exprimer avec énergie et avec justesse, une ame long-temps exercée par elles, et perfectionnée par la réflexion.

Arrivé à Paris, le jeune homme oublia bientôt son amour; mais il n'oublia point de faire tous ses efforts pour enlever une jeune personne estimable et née pour la vertu à une mère intrigante et corrompue. Il employa le zéle du prosélytisme. Plusieurs évêques, et même des jésuites, s'unirent à lui. Ce projet manqua; mais Voltaire eut dans la suite le bonheur d'être utile à mademoiselle Dunoyer, alors mariée au baron de Winterfeld.

Cependant son père le voyant toujours obstiné à faire des vers et à vivre dans le monde l'avait exclus de sa maison. Les lettres les plus soumises ne le touchaient point : il lui demandait même la permission de passer en Amérique, pourvu qu'avant son départ il lui permît d'embrasser ses genoux. Il fallut se résoudre,

non à partir pour l'Amérique, mais à entrer chez un procureur.

Il n'y resta pas long-temps. M. de Caumartin, ami de M. Arouet, fut touché du sort de son fils, et demanda la permission de le mener à Saint-Ange, où, loin de ces sociétés alarmantes pour la tendresse paternelle, il devait réfléchir sur le choix d'un état. Il y trouva le vieux Caumartin, vieillard respectable, passionné pour Henri IV et pour Sulli, alors trop oubliés de la nation. Il avait été lié avec les hommes les plus instruits du règne de Louis XIV, savait les anecdotes les plus secrètes, les savait telles qu'elles s'étaient passées, et se plaisait à les raconter. Voltaire revint de Saint-Ange, occupé de faire un poème épique dont Henri IV serait le héros, et plein d'ardeur pour l'étude de l'histoire de France. C'est à ce voyage que nous devons *la Henriade* et le *Siècle de Louis XIV*.

Ce prince venait de mourir. Le peuple, dont il avait été si long-temps l'idole; ce même peuple qui lui avait pardonné ses profusions, ses guerres, et son despotisme, qui avait applaudi à ses persécutions contre les protestants, insultait à sa mémoire par une joie indécente. Une bulle sollicitée à Rome contre un livre de dévotion avait fait oublier aux Parisiens cette gloire dont ils avaient été si long-temps idolâtres. On prodigua les satires à la mémoire de Louis-le-Grand, comme on lui avait prodigué les panégyriques pendant sa vie. Voltaire, accusé d'avoir fait une de ces satires, fut mis à la bastille : elle finissait par ces vers,

J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans

Il en avait un peu plus de vingt-deux; et la police regarda cette espèce de conformité d'âge comme une preuve suffisante pour le priver de sa liberté.

C'est à la bastille que le jeune poète ébaucha le poème de *la Ligue*, corrigea sa tragédie d'*Œdipe*, commencée long-temps auparavant, et fit une pièce de vers fort gaie sur le malheur d'y être. M. le duc d'Orléans, instruit de son innocence, lui rendit sa liberté, et lui accorda une gratification.

« Monseigneur, lui dit Voltaire, je remercie votre « altesse royale de vouloir bien continuer à se charger « de ma nourriture, mais je la prie de ne plus se char- « ger de mon logement. »

La tragédie d'*Œdipe* fut jouée en 1718. L'auteur n'était encore connu que par des pièces fugitives, par quelques épîtres où l'on trouve la philosophie de Chaulieu, avec plus d'esprit et de correction, et par une ode qui avait disputé vainement le prix de l'académie française. On lui avait préféré une pièce ridicule de l'abbé Dujarri. Il s'agissait de la décoration de l'autel de Notre-Dame, car Louis XIV s'était souvenu, après soixante et dix ans de règne, d'accomplir cette promesse de Louis XIII; et le premier ouvrage en vers sérieux que Voltaire ait publié fut un ouvrage de dévotion.

Né avec un goût sûr et indépendant, il n'aurait pas voulu mêler l'amour à l'horreur du sujet d'*Œdipe*, et il osa même présenter sa pièce aux comédiens, sans avoir payé ce tribut à l'usage; mais elle ne fut pas reçue. L'assemblée trouva mauvais que l'auteur osât réclamer contre son goût. « Ce jeune homme mériterait

« bien, disait Dufresne, qu'en punition de son orgueil, « on jouât sa pièce avec cette grande vilaine scène tra- « duite de Sophocle. »

Il fallut céder, et imaginer un amour épisodique et froid. La pièce réussit; mais ce fut malgré cet amour : et la scène de Sophocle en fit le succès. La Motte, alors le premier homme de la littérature, dit, dans son approbation, que cette tragédie promettait un digne successeur de Corneille et de Racine; et cet hommage rendu par un rival dont la réputation était déjà faite, et qui pouvait craindre de se voir surpasser, doit à jamais honorer le caractère de La Motte.

Mais Voltaire, dénoncé comme un homme de génie et comme un philosophe à la foule des auteurs médiocres, et aux fanatiques de tous les partis, réunit dès-lors les mêmes ennemis dont les générations renouvelées pendant soixante ans ont fatigué et trop souvent troublé sa longue et glorieuse carrière. Ces vers si célèbres,

> Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense;
> Notre crédulité fait toute leur science,

furent le premier cri d'une guerre que la mort même de Voltaire n'a pu éteindre.

A une représentation d'*OEdipe*, il parut sur le théâtre, portant la queue du grand-prêtre. La maréchale de Villars demanda qui était ce jeune homme qui voulait faire tomber la pièce. On lui dit que c'était l'auteur. Cette étourderie, qui annonçait un homme si supérieur aux petitesses de l'amour-propre, lui inspira le desir de le connaître. Voltaire, admis dans sa société, eut

pour elle une passion, la première et la plus sérieuse qu'il ait éprouvée. Elle ne fut pas heureuse, et l'enleva pendant assez long-temps à l'étude, qui était déjà son premier besoin; il n'en parla jamais depuis qu'avec le sentiment du regret et presque du remords.

Délivré de son amour, il continua *la Henriade*, et fit la tragédie d'*Artémire*. Une actrice formée par lui, et devenue à-la-fois sa maîtresse et son élève, joua le principal rôle. Le public, qui avait été juste pour *Œdipe*, fut au moins sévère pour *Artémire;* effet ordinaire de tout premier succès. Une aversion secrète pour une supériorité reconnue n'en est pas la seule cause, mais elle sait profiter d'un sentiment naturel qui nous rend d'autant moins faciles que nous espérons davantage.

Cette tragédie ne valut à Voltaire que la permission de revenir à Paris, dont une nouvelle calomnie et ses liaisons avec les ennemis du régent, et entre autres avec le duc de Richelieu et le fameux baron de Gortz, l'avaient fait éloigner. Ainsi cet ambitieux, dont les vastes projets embrassaient l'Europe et menaçaient de la bouleverser, avait choisi pour ami, et presque pour confident, un jeune poète: c'est que les hommes supérieurs se devinent et se cherchent, qu'ils ont une langue commune qu'eux seuls peuvent parler et entendre.

En 1722, Voltaire accompagna madame de Rupelmonde en Hollande. Il voulait voir, à Bruxelles, Rousseau, dont il plaignait les malheurs, et dont il estimait le talent poétique. L'amour de son art l'emportait sur le juste mépris que le caractère de Rousseau devait lui

inspirer. Voltaire le consulta sur son poème de *la Ligue*, lui lut l'*Épître à Uranie*, faite pour madame de Rupelmonde, et premier monument de sa liberté de penser, comme de son talent pour traiter en vers et rendre populaires les questions de métaphysique ou de morale. De son côté, Rousseau lui récita une *Ode à la Postérité*, *qui*, comme Voltaire le lui dit alors, à ce qu'on prétend, *ne devait pas aller à son adresse;* et le *Jugement de Pluton*, allégorie satirique, et cependant aussi promptement oubliée que l'ode. Les deux poètes se séparèrent ennemis irréconciliables. Rousseau se déchaîna contre Voltaire, qui ne répondit qu'après quinze ans de patience. On est étonné de voir l'auteur de tant d'épigrammes licencieuses, où les ministres de la religion sont continuellement livrés à la risée et à l'opprobre, donner sérieusement pour cause de sa haine contre Voltaire, sa contenance évaporée pendant la messe, et l'*Épître à Uranie*. Mais Rousseau avait pris le masque de la dévotion; elle était alors un asile honorable pour ceux que l'opinion mondaine avait flétris, asile sûr et commode que malheureusement la philosophie, qui a fait tant d'autres maux, leur a fermé depuis sans retour.

En 1724, Voltaire donna *Mariamne*. C'était le sujet d'*Artémire* sous des noms nouveaux, avec une intrigue moins compliquée et moins romanesque; mais c'était surtout le style de Racine. La pièce fut jouée quarante fois. L'auteur combattit, dans la préface, l'opinion de La Motte, qui, né avec beaucoup d'esprit et de raison, mais peu sensible à l'harmonie, ne trouvait dans les vers d'autre mérite que celui de la difficulté vaincue, et

ne voyait dans la poésie qu'une forme de convention, imaginée pour soulager la mémoire, et à laquelle l'habitude seule fesait trouver des charmes. Dans ses lettres imprimées à la fin d'*OEdipe*, il avait déjà combattu le même poète, qui regardait la règle des trois unités comme un autre préjugé.

On doit savoir gré à ceux qui osent, comme La Motte, établir dans les arts des paradoxes contraires aux idées communes. Pour défendre les règles anciennes, on est obligé de les examiner; si l'opinion reçue se trouve vraie, on a l'avantage de croire par raison ce qu'on croyait par habitude; si elle est fausse, on est délivré d'une erreur.

Cependant il n'est pas rare de montrer de l'humeur contre ceux qui nous forcent à examiner ce que nous avons admis sans réflexion. Les esprits qui, comme Montaigne, s'endorment tranquillement sur l'oreiller du doute ne sont pas communs; ceux qui sont tourmentés du desir d'atteindre à la vérité sont plus rares encore. Le vulgaire aime à croire, même sans preuve, et chérit sa sécurité dans son aveugle croyance, comme une partie de son repos.

C'est vers la même époque que parut *la Henriade* sous le nom de *la Ligue*. Une copie imparfaite, enlevée à l'auteur, fut imprimée furtivement, et non seulement il y était resté des lacunes, mais on en avait rempli quelques unes.

La France eut donc enfin un poème épique. On peut regretter sans doute que Voltaire, qui a mis tant d'action dans ses tragédies, qui y fait parler aux passions un langage si naturel et si vrai, qui a su également les

peindre, et par l'analyse des sentiments qu'elles font éprouver, et par les traits qui leur échappent, n'ait point déployé dans *la Henriade* ces talents que nul homme n'a encore réunis au même degré ; mais un sujet si connu, si près de nous, laissait peu de liberté à l'imagination du poète. La passion sombre et cruelle du fanatisme, s'exerçant sur les personnages subalternes, ne pouvait exciter que l'horreur. Une ambition hypocrite était la seule qui animât les chefs de la ligue. Le héros, brave, humain, et galant, mais n'éprouvant que les malheurs de la fortune, et les éprouvant seul, ne pouvait intéresser que par sa valeur et sa clémence; enfin il était impossible que la conversion un peu forcée de Henri IV formât jamais un dénouement bien héroïque.

Mais si, pour l'intérêt des événements, pour la variété, pour le mouvement, *la Henriade* est inférieure aux poèmes épiques qui étaient alors en possession de l'admiration générale, par combien de beautés neuves cette infériorité n'est-elle point compensée! Jamais une philosophie si profonde et si vraie a-t-elle été embellie par des vers plus sublimes ou plus touchants? quel autre poème offre des caractères dessinés avec plus de force et de noblesse, sans rien perdre de leur vérité historique? quel autre renferme une morale plus pure, un amour de l'humanité plus éclairé, plus libre des préjugés et des passions vulgaires? Que le poète fasse agir ou parler ses personnages, qu'il peigne les attentats du fanatisme, ou les charmes et les dangers de l'amour, qu'il transporte ses lecteurs sur un champ de bataille ou dans le ciel que son imagination a créé,

partout il est philosophe, partout il paraît profondément occupé des vrais intérêts du genre humain. Du milieu même des fictions on voit sortir de grandes vérités, sous un pinceau toujours brillant et toujours pur.

Parmi tous les poèmes épiques, *la Henriade* seule a un but moral; non qu'on puisse dire qu'elle soit le développement d'une seule vérité, idée pédantesque à laquelle un poète ne peut assujettir sa marche, mais parcequ'elle respire partout la haine de la guerre et du fanatisme, la tolérance, et l'amour de l'humanité. Chaque poème prend nécessairement la teinte du siècle qui l'a vu naître, et *la Henriade* est née dans le siècle de la raison. Aussi plus la raison fera de progrès parmi les hommes, plus ce poème aura d'admirateurs.

On peut comparer *la Henriade* à *l'Énéide :* toutes deux portent l'empreinte du génie dans tout ce qui a dépendu du poète, et n'ont que les défauts d'un sujet dont le choix a également été dicté por l'esprit national. Mais Virgile ne voulait que flatter l'orgueil des Romains, et Voltaire eut le motif plus noble de préserver les Français du fanatisme, en leur retraçant les crimes où il avait entraîné leurs ancêtres.

La Henriade, *OEdipe*, et *Mariamne*, avaient placé Voltaire bien au-dessus de ses contemporains, et semblaient lui assurer une carrière brillante, lorsqu'un événement fatal vint troubler sa vie. Il avait répondu par des paroles piquantes au mépris que lui avait témoigné un homme de la cour, qui s'en vengea en le fesant insulter par ses gens, sans compromettre sa sû-

reté personnelle. Ce fut à la porte de l'hôtel de Sulli, où il dînait, qu'il reçut cet outrage dont le duc de Sulli ne daigna témoigner aucun ressentiment, persuadé sans doute que les descendants des Francs ont conservé droit de vie et de mort sur ceux des Gaulois. Les lois furent muettes ; le parlement de Paris, qui a puni ou fait punir de moindres outrages, lorsqu'ils ont eu pour objet quelqu'un de ses subalternes, crut ne rien devoir à un simple citoyen qui n'était que le premier homme de lettres de la nation, et garda le silence.

Voltaire voulut prendre les moyens de venger l'honneur outragé, moyens autorisés par les mœurs des nations modernes, et proscrits par leurs lois : la bastille, et au bout de six mois l'ordre de quitter Paris, furent la punition de ses premières démarches. Le cardinal de Fleury n'eut pas même la petite politique de donner à l'agresseur la plus légère marque de mécontentement. Ainsi, lorsque les lois abandonnaient les citoyens, le pouvoir arbitraire les punissait de chercher une vengeance que ce silence rendait légitime, et que les principes de l'honneur prescrivaient comme nécessaire. Nous osons croire que de notre temps la qualité d'homme serait plus respectée, que les lois ne seraient plus muettes devant le ridicule préjugé de la naissance, et que, dans une querelle entre deux citoyens, ce ne serait pas à l'offensé que le ministère enlèverait sa liberté et sa patrie.

Voltaire fit encore à Paris un voyage secret et inutile ; il vit trop qu'un adversaire, qui disposait à son gré de l'autorité ministérielle et du pouvoir judiciaire, pourrait également l'éviter et le perdre. Il s'ense-

velit dans la retraite, et dédaigna de s'occuper plus long-temps de sa vengeance, ou plutôt il ne voulut se venger qu'en accablant son ennemi du poids de sa gloire, et en le forçant d'entendre répéter, au bruit des acclamations de l'Europe, le nom qu'il avait voulu avilir.

L'Angleterre fut son asile. Newton n'était plus, mais son esprit régnait sur ses compatriotes, qu'il avait instruits à ne reconnaître pour guides, dans l'étude de la nature, que l'expérience et le calcul. Locke, dont la mort était encore récente, avait donné le premier une théorie de l'ame humaine, fondée sur l'expérience, et montré la route qu'il faut suivre en métaphysique pour ne point s'égarer. La philosophie de Shaftesbury, commentée par Bolingbroke, embellie par les vers de Pope, avait fait naître en Angleterre un déisme qui annonçait une morale fondée sur des motifs faits pour émouvoir les ames élevées, sans offenser la raison.

Cependant, en France, les meilleurs esprits cherchaient encore à substituer, dans nos écoles, les hypothèses de Descartes aux absurdités de la physique scolastique : une thèse où l'on soutenait soit le système de Copernic, soit les tourbillons, était une victoire sur les préjugés. Les idées innées étaient devenues presque un article de foi aux yeux des dévots, qui d'abord les avaient prises pour une hérésie. Malebranche, qu'on croyait entendre, était le philosophe à la mode. On passait pour un esprit fort, lorsqu'on se permettait de regarder l'existence de *cinq propositions* dans le livre illisible de Jansénius comme un fait indif-

férent au bonheur de l'espèce humaine, ou qu'on osait lire Bayle sans la permission d'un docteur en théologie.

Ce contraste devait exciter l'enthousiasme d'un homme qui, comme Voltaire, avait dès son enfance secoué tous les préjugés. L'exemple de l'Angleterre lui montrait que la vérité n'est pas faite pour rester un secret entre les mains de quelques philosophes, et d'un petit nombre de gens du monde instruits, ou plutôt endoctrinés par les philosophes; riant avec eux des erreurs dont le peuple est la victime, mais s'en rendant eux-mêmes les défenseurs, lorsque leur état ou leurs places leur y fait trouver un intérêt chimérique ou réel, et prêts à laisser proscrire ou même à persécuter leurs précepteurs, s'ils osent dire ce qu'eux-mêmes pensent en secret.

Dès ce moment Voltaire se sentit appelé à détruire les préjugés de toute espèce, dont son pays était l'esclave. Il sentit la possibilité d'y réussir par un mélange heureux d'audace et de souplesse, en sachant tantôt céder aux temps, tantôt en profiter, ou les faire naître; en se servant tour-à-tour, avec adresse, du raisonnement, de la plaisanterie, du charme des vers, ou des effets du théâtre; en rendant enfin la raison assez simple pour devenir populaire, assez aimable pour ne pas effrayer la frivolité, assez piquante pour être à la mode. Ce grand projet de se rendre, par les seules forces de son génie, le bienfaiteur de tout un peuple, en l'arrachant à ses erreurs, enflamma l'ame de Voltaire, échauffa son courage. Il jura d'y consacrer sa vie, et il a tenu parole.

La tragédie de *Brutus* fut le premier fruit de son voyage en Angleterre.

Depuis *Cinna* notre théâtre n'avait point retenti des fiers accents de la liberté; et, dans *Cinna*, ils étaient étouffés par ceux de la vengeance. On trouva dans *Brutus* la force de Corneille avec plus de pompe et d'éclat, avec un naturel que Corneille n'avait pas, et l'élégance soutenue de Racine. Jamais les droits d'un peuple opprimé n'avaient été exposés avec plus de force, d'éloquence, de précision même, que dans la seconde scène de *Brutus*. Le cinquième acte est un chef-d'œuvre de pathétique.

On a reproché au poète d'avoir introduit l'amour dans ce sujet si imposant et si terrible, et surtout un amour sans un grand intérêt; mais Titus, entraîné par un autre motif que l'amour, eût été avili; la sévérité de Brutus n'eût plus déchiré l'ame des spectateurs; et si cet amour eût trop intéressé, il était à craindre que leur cœur n'eût trahi la cause de Rome. Ce fut après cette pièce que Fontenelle dit à Voltaire, « qu'il ne le « croyait point propre à la tragédie, que son style était « trop fort, trop pompeux, trop brillant. — Je vais « donc relire vos *Pastorales*, lui répondit Voltaire. »

Il crut alors pouvoir aspirer à une place à l'académie française, et on pouvait le trouver modeste d'avoir attendu si long-temps; mais il n'eut pas même l'honneur de balancer les suffrages. Le Gros de Boze prononça, d'un ton doctoral, que Voltaire ne serait jamais un personnage académique.

Ce de Boze, oublié aujourd'hui, était un de ces hommes qui, avec peu d'esprit et une science médiocre,

se glissent dans les maisons des grands et des gens en place, et y réussissent parcequ'ils ont précisément ce qu'il faut pour satisfaire la vanité d'avoir chez soi des gens de lettres, et que leur esprit ne peut ni inspirer la crainte ni humilier l'amour-propre. De Boze était d'ailleurs un personnage important; il exerçait alors à Paris l'emploi d'inspecteur de la librairie, que depuis la magistrature a usurpé sur les gens de lettres, à qui l'avidité des hommes riches ou accrédités ne laisse que les places dont les fonctions personnelles exigent des lumières et des talents.

Après *Brutus*, Voltaire fit *la Mort de César*, sujet déjà traité par Shakespeare, dont il imita quelques scènes en les embellissant. Cette tragédie ne fut jouée qu'au bout de quelques années, et dans un collége. Il n'osait risquer sur le théâtre une pièce sans amour, sans femmes, et une tragédie en trois actes; car les innovations peu importantes ne sont pas toujours celles qui soulèvent le moins les ennemis de la nouveauté. Les petits esprits doivent être plus frappés des petites choses. Cependant un style noble, hardi, figuré, mais toujours naturel et vrai; un langage digne du vainqueur et des libérateurs du monde; la force et la grandeur des caractères, le sens profond qui règne dans les discours de ces derniers Romains, occupent et attachent les spectateurs faits pour sentir ce mérite, les hommes qui ont dans le cœur ou dans l'esprit quelque rapport avec ces grands personnages, ceux qui aiment l'histoire, les jeunes gens enfin, encore pleins de ces objets que l'éducation a mis sous leurs yeux.

Les tragédies historiques, comme *Cinna*, *la Mort de Pompée*, *Brutus*, *Rome sauvée*, *le Triumvirat*, de Voltaire, ne peuvent avoir l'intérêt du *Cid*, d'*Iphigénie*, de *Zaïre*, ou de *Mérope*. Les passions douces et tendres du cœur humain ne pourraient s'y développer sans distraire du tableau historique qui en est le sujet; les événements ne peuvent y être disposés avec la même liberté pour les faire servir à l'effet théâtral. Le poète y est bien moins maître des caractères. L'intérêt, qui est celui d'une nation ou d'une grande révolution, plutôt que celui d'un individu, est dès-lors bien plus faible, parcequ'il dépend de sentiments moins personnels et moins énergiques.

Mais, loin de proscrire ce genre, comme plus froid, comme moins favorable au génie dramatique du poète, il faudrait l'encourager, parcequ'il ouvre un champ vaste au génie poétique, qui peut y développer toutes les grandes vérités de la politique; parcequ'il offre de grands tableaux historiques, et qu'enfin c'est celui qu'on peut employer avec plus de succès à élever l'ame et à la former. On doit sans doute placer au premier rang les poèmes qui, comme *Mahomet*, comme *Alzire*, sont à-la-fois des tragédies intéressantes ou terribles, et de grands tableaux; mais ces sujets sont très rares, et ils exigent des talents que Voltaire seul a réunis jusqu'ici.

On ne voulut point permettre d'imprimer *la Mort de César*. On fit un crime à l'auteur des sentiments républicains répandus dans sa pièce, imputation d'autant plus ridicule que chacun parle son langage; que Brutus n'en est pas plus le héros que César; que le poète, dans un genre purement historique, en traçant

ses portraits d'après l'histoire, en a conservé l'impartialité. Mais, sous le gouvernement à-la-fois tyrannique et pusillanime du cardinal de Fleury, le langage de la servitude était le seul qui pût paraître innocent.

Qui croirait aujourd'hui que l'élégie sur la mort de mademoiselle Lecouvreur ait été pour Voltaire le sujet d'une persécution sérieuse, qui l'obligea de quitter la capitale, où il savait qu'heureusement l'absence fait tout oublier, même la fureur de persécuter!

Les théâtres sont une institution vraiment utile : c'est par eux qu'une jeunesse inappliquée et frivole conserve encore quelque habitude de sentir et de penser, que les idées morales ne lui deviennent point absolument étrangères, que les plaisirs de l'esprit existent pour elle. Les sentiments qu'excite la représentation d'une tragédie élèvent l'ame, l'épurent, la tirent de cette apathie, de cette personnalité, maladies auxquelles l'homme riche et dissipé est condamné par la nature. Les spectacles forment en quelque sorte un lien entre la classe des hommes qui pensent et celle des hommes qui ne pensent point. Ils adoucissent l'austérité des uns, et tempèrent dans les autres la dureté qui naît de l'orgueil et de la légèreté. Mais, par une fatalité singulière, dans le pays où l'art du théâtre a été porté au plus haut degré de perfection, les acteurs, à qui le public doit le plus noble de ses plaisirs, condamnés par la religion, sont flétris par un préjugé ridicule.

Voltaire osa le combattre. Indigné qu'une actrice célèbre, long-temps l'objet de l'enthousiasme, enlevée par une mort prompte et cruelle, fût, en qualité d'excommuniée, privée de la sépulture, il s'éleva et contre

la nation frivole qui soumettait lâchement sa tête à un joug honteux, et contre la pusillanimité des gens en place, qui laissaient tranquillement flétrir ce qu'ils avaient admiré. Si les nations ne se corrigent guère, elles souffrent du moins les leçons avec patience. Mais les prêtres, à qui les parlements ne laissaient plus excommunier que les sorciers et les comédiens, furent irrités qu'un poète osât leur disputer la moitié de leur empire, et les gens en place ne lui pardonnèrent point de leur avoir reproché leur indigne faiblesse.

Voltaire sentit qu'un grand succès au théâtre pouvait seul, en lui assurant la bienveillance publique, le défendre contre le fanatisme. Dans les pays où il n'existe aucun pouvoir populaire, toute classe d'hommes qui a un point de ralliement devient une sorte de puissance. Un auteur dramatique est sous la sauvegarde des sociétés pour lesquelles le spectacle est un amusement ou une ressource. Ce public, en applaudissant à des allusions, blesse ou flatte la vanité des gens en place, décourage ou ranime les partis élevés contre eux, et ils n'osent le braver ouvertement. Voltaire donna donc *Ériphyle*, qui ne remplit point son but; mais, loin de se laisser abattre par ce revers, il saisit le sujet de *Zaïre*, en conçoit le plan, achève l'ouvrage en dix-huit jours, et elle paraît sur le théâtre quatre mois après *Ériphyle*.

Le succès passa ses espérances. Cette pièce est la première où, quittant les traces de Corneille et de Racine, il ait montré un art, un talent, et un style, qui n'étaient plus qu'à lui. Jamais un amour plus vrai, plus passionné, n'avait arraché de si douces larmes, jamais

aucun poéte n'avait peint les fureurs de la jalousie dans une ame si tendre, si naïve, si généreuse. On aime Orosmane, lors même qu'il fait frémir; il immole Zaïre, cette Zaïre si intéressante, si vertueuse, et on ne peut le haïr. Et, s'il était possible de se distraire d'Orosmane et de Zaïre, combien la religion n'est-elle pas imposante dans le vieux Lusignan! quelle noblesse le fanatique Nérestan met dans ses reproches! avec quel art le poéte a su présenter ces chrétiens qui viennent troubler une union si touchante! Une femme sensible et pieuse pleure sur Zaïre qui a sacrifié à son Dieu son amour et sa vie, tandis qu'un homme étranger au christianisme pleure Zaïre dont le cœur égaré par sa tendresse pour son père, s'immole au préjugé superstitieux qui lui défend d'aimer un homme d'une secte étrangère: et c'est là le chef-d'œuvre de l'art. Pour quiconque ne croit point aux livres juifs, *Athalie* n'est que l'école du fanatisme, de l'assassinat, et du mensonge. *Zaïre* est, dans toutes les opinions, comme pour tous les pays, la tragédie des cœurs tendres et des ames pures.

Elle fut suivie d'*Adélaïde du Guesclin*, également fondée sur l'amour, et où, comme dans *Zaïre*, des héros français, des événements de notre histoire, rappelés en beaux vers, ajoutaient encore à l'intérêt: mais c'était le patriotisme d'un citoyen qui se plaît à rappeler des noms respectés et de grandes époques, et non ce *patriotisme d'antichambre*, qui depuis a tant réussi sur la scène française.

Adélaïde n'eut point de succès. Un plaisant du parterre avait empêché de finir *Mariamne*, en criant, *La*

reine boit; un autre fit tomber *Adélaïde*, en répondant: *Coussi*, *coussi*, à ce mot si noble, si touchant de Vendôme, *Es-tu content*, *Couci?*

Cette même pièce reparut sous le nom du *Duc de Foix*, corrigée moins d'après le sentiment de l'auteur que sur les jugements des critiques; elle réussit mieux. Mais lorsque, long-temps après, les trois coups de marteau du *Philosophe sans le savoir* eurent appris qu'on ne sifflerait plus le coup de canon d'*Adélaïde;* lorsqu'elle se remontra sur la scène, malgré Voltaire, qui se souvenait moins des beautés de sa pièce que des critiques qu'elle avait essuyées; alors elle enleva tous les suffrages, alors on sentit toute la beauté du rôle de Vendôme aussi amoureux qu'Orosmane; l'un jaloux par la suite d'un caractère impérieux, l'autre par l'excès de sa passion; l'un tyrannique par l'impétuosité et la hauteur naturelle de son ame, l'autre par un malheur attaché à l'habitude du pouvoir absolu. Orosmane, tendre, désintéressé dans son amour, se rend coupable dans un moment de délire où le plonge une erreur excusable, et s'en punit en s'immolant lui-même; Vendôme, plus personnel, appartenant à sa passion plus qu'à sa maîtresse, forme, avec une fureur plus tranquille, le projet de son crime, mais l'expie par ses remords et par le sacrifice de son amour. L'un montre les excès et les malheurs où la violence des passions entraîne les ames généreuses; l'autre, ce que peuvent le repentir et le sentiment de la vertu sur les ames fortes, mais abandonnées à leurs passions.

On prétend que *le Temple du Goût* nuisit beaucoup au succès d'*Adélaïde*. Dans cet ouvrage charmant, Vol-

taire jugeait les écrivains du siécle passé, et même quelques uns de ses contemporains. Le temps a confirmé tous ses jugements; mais alors ils parurent autant de sacriléges. En observant cette intolérance littéraire, cette nécessité imposée à tout écrivain qui veut conserver son repos, de respecter les opinions établies sur le mérite d'un orateur ou d'un poéte; cette fureur avec laquelle le public poursuit ceux qui osent, sur les objets même les plus indifférents, ne penser que d'après eux-mêmes; on serait tenté de croire que l'homme est intolérant par sa nature. L'esprit, le génie, la raison, ne garantissent pas toujours de ce malheur. Il est bien peu d'hommes qui n'aient pas en secret quelques idoles dont ils ne voient pas de sang froid qu'on ose affaiblir ou détruire le culte.

Dans le grand nombre, ce sentiment a pour origine l'orgueil et l'envie. On regarde comme affectant sur nous une supériorité qui nous blesse l'écrivain qui, en critiquant ceux que nous admirons, a l'air de se croire supérieur à eux, et dès-lors à nous-mêmes. On craint qu'en abattant la statue de l'homme qui n'est plus, il ne prétende élever à sa place celle d'un homme vivant dont la gloire est toujours un spectacle affligeant pour la médiocrité. Mais si des esprits supérieurs s'abandonnent à cette espéce d'intolérance, cette faiblesse excusable et passagère, née de la paresse et de l'habitude, céde bientôt à la vérité, et ne produit ni l'injustice ni la persécution.

Dans sa retraite, Voltaire avait conçu l'heureux projet de faire connaître à sa nation la philosophie, la littérature, les opinions, les sectes de l'Angleterre; et il

fit ses *Lettres sur les Anglais**. Newton, dont on ne connaissait en France ni les opinions philosophiques, ni le système du monde, ni presque même les expériences sur la lumière; Locke, dont le livre traduit en français n'avait été lu que par un petit nombre de philosophes; Bacon, qui n'était célèbre que comme chancelier; Shakespeare, dont le génie et les fautes grossières sont un phénomène dans l'histoire de la littérature; Congrève, Wicherley, Addison, Pope, dont les noms étaient presque inconnus même de nos gens de lettres; ces quakers fanatiques, sans être persécuteurs, insensés dans leur dévotion, mais les plus raisonnables des chrétiens dans leur croyance et dans leur morale, ridicules aux yeux du reste des hommes pour avoir outré deux vertus, l'amour de la paix et celui de l'égalité; les autres sectes qui se partageaient l'Angleterre; l'influence qu'un esprit général de liberté y exerce sur la littérature, sur la philosophie, sur les arts, sur les opinions, sur les mœurs; l'histoire de l'insertion de la petite-vérole, reçue presque sans obstacle, et examinée sans prévention, malgré la singularité et la nouveauté de cette pratique : tels furent les objets principaux traités dans cet ouvrage.

Fontenelle avait le premier fait parler à la raison et à la philosophie un langage agréable et piquant; il avait su répandre sur les sciences la lumière d'une philosophie toujours sage, souvent fine, quelquefois profonde : dans les *Lettres* de Voltaire, on trouve le mérite de Fontenelle avec plus de goût, de naturel, de hardiesse, et de gaieté. Un vieil attachement aux erreurs de Des-

* Voyez tome XXVI, premier des *Mélanges historiques*.

cartes n'y vient pas répandre sur la vérité des ombres qui la cachent ou la défigurent. C'est la logique et la plaisanterie des *Provinciales*, mais s'exerçant sur de plus grands objets, n'étant jamais corrompues par un vernis de dévotion monacale.

Cet ouvrage fut parmi nous l'époque d'une révolution; il commença à y faire naître le goût de la philosophie et de la littérature anglaise; à nous intéresser aux mœurs, à la politique, aux connaissances commerciales de ce peuple; à répandre sa langue parmi nous. Depuis, un engouement puéril a pris la place de l'ancienne indifférence; et, par une singularité remarquable, Voltaire a eu encore la gloire de le combattre et d'en diminuer l'influence.

Il nous avait appris à sentir le mérite de Shakespeare, et à regarder son théâtre comme une mine d'où nos poëtes pourraient tirer des trésors; et lorsqu'un ridicule enthousiasme a présenté comme un modèle à la nation de Racine et de Voltaire ce poëte éloquent, mais sauvage et bizarre, et a voulu nous donner pour des tableaux énergiques et vrais de la nature, ses toiles chargées de compositions absurdes, et de caricatures dégoûtantes et grossières, Voltaire a défendu la cause du goût et de la raison. Il nous avait reproché la trop grande timidité de notre théâtre; il fut obligé de nous reprocher d'y vouloir porter la licence barbare du théâtre anglais.

La publication de ces *Lettres* excita une persécution dont, en les lisant aujourd'hui, on aurait peine à concevoir l'acharnement; mais il y combattait les idées innées; et les docteurs croyaient alors que, s'ils n'a-

vaient point d'idées innées, il n'y aurait pas de caractères assez sensibles pour distinguer leur ame de celle des bêtes. D'ailleurs il y soutenait avec Locke qu'il n'était pas rigoureusement prouvé que Dieu n'aurait pas le pouvoir, s'il le voulait absolument, de donner à un élément de la matière la faculté de penser; et c'était aller contre le privilége des théologiens, qui prétendent savoir à point nommé, et savoir seuls, tout ce que Dieu a pensé, tout ce qu'il a fait ou pu faire depuis et même avant le commencement du monde.

Enfin il y examinait quelques passages des *Pensées* de Pascal, ouvrage que les jésuites mêmes étaient obligés de respecter malgré eux comme ceux de saint Augustin; on fut scandalisé de voir un poète, un laïque, oser juger Pascal. Il semblait qu'attaquer le seul des défenseurs de la religion chrétienne qui eût auprès des gens du monde la réputation d'un grand homme, c'était attaquer la religion même, et que ses preuves seraient affaiblies si le géomètre, qui avait promis de se consacrer à sa défense, était convaincu d'avoir souvent mal raisonné.

Le clergé demanda la suppression des *Lettres sur les Anglais*, et l'obtint par un arrêt du conseil. Ces arrêts se donnent sans examen, comme une espèce de dédommagement du subside que le gouvernement obtient des assemblées du clergé, et une récompense de leur facilité à l'accorder. Les ministres oublient que l'intérêt de la puissance séculière n'est pas de maintenir, mais de laisser détruire, par les progrès de la raison, l'empire dont les prêtres ont si long-temps

abusé avec tant de barbarie, et qu'il n'est pas d'une bonne politique d'acheter la paix de ses ennemis, en leur sacrifiant ses défenseurs.

Le parlement brûla le livre, suivant un usage jadis inventé par Tibère, et devenu ridicule depuis l'invention de l'imprimerie; mais il est des gens auxquels il faut plus de trois siècles pour commencer à s'apercevoir d'une absurdité.

Toute cette persécution s'exerçait dans le temps même où les miracles du diacre Pâris et ceux du père Girard couvraient les deux partis de ridicule et d'opprobre. Il était juste qu'ils se réunissent contre un homme qui osait prêcher la raison. On alla jusqu'à ordonner des informations contre l'auteur des *Lettres philosophiques*. Le garde-des-sceaux fit exiler Voltaire, qui, alors absent, fut averti à temps, évita les gens envoyés pour le conduire au lieu de son exil, et aima mieux combattre de loin et d'un lieu sûr. Ses amis prouvèrent qu'il n'avait pas manqué à sa promesse de ne point publier ses *Lettres* en France, et qu'elles n'avaient paru que par l'infidélité d'un relieur. Heureusement le garde-des-sceaux était plus zélé pour son autorité que pour la religion, et beaucoup plus ministre que dévot. L'orage s'apaisa, et Voltaire eut la permission de reparaître à Paris.

Le calme ne dura qu'un instant. L'*Épître à Uranie*, jusqu'alors renfermée dans le secret, fut imprimée; et pour échapper à une persécution nouvelle, Voltaire fut obligé de la désavouer, et de l'attribuer à l'abbé de Chaulieu, mort depuis plusieurs années. Cette impu-

tation lui fesait honneur comme poëte, sans nuire à sa réputation de chrétien [1].

La nécessité de mentir pour désavouer un ouvrage est une extrémité qui répugne également à la conscience et à la noblesse du caractère; mais le crime est pour les hommes injustes qui rendent ce désaveu nécessaire à la sûreté de celui qu'ils y forcent. Si vous avez érigé en crime ce qui n'en est pas un, si vous avez porté atteinte, par des lois absurdes, ou par des lois arbitraires, au droit naturel qu'ont tous les hommes, non seulement d'avoir une opinion, mais de la rendre publique; alors vous méritez de perdre celui qu'a chaque homme d'entendre la vérité de la bouche d'un autre, droit qui fonde seul l'obligation rigoureuse de ne pas mentir. S'il n'est pas permis de tromper, c'est parceque tromper quelqu'un c'est lui faire un tort, ou s'exposer à lui en faire un; mais le tort suppose un droit, et personne n'a celui de chercher à s'assurer les moyens de commettre une injustice.

Nous ne disculpons point Voltaire d'avoir donné son ouvrage à l'abbé de Chaulieu; une telle imputation, indifférente en elle-même, n'est, comme on sait, qu'une plaisanterie. C'est une arme qu'on donne aux gens en place, lorsqu'ils sont disposés à l'indulgence, sans oser en convenir, et dont ils se servent pour repousser les persécuteurs plus sérieux et plus acharnés.

L'indiscrétion avec laquelle les amis de Voltaire récitèrent quelques fragments de *la Pucelle* fut la cause d'une nouvelle persécution. Le garde-des-sceaux me-

[1] Voyez les Œuvres de Chaulieu.

naça le poète d'*un cul de basse fosse*, *si jamais il paraissait rien de cet ouvrage*. A une longue distance du temps où ces tyrans subalternes si bouffis d'une puissance éphémère ont osé tenir un tel langage à des hommes qui sont la gloire de leur patrie et de leur siècle, le sentiment de mépris qu'on éprouve ne laisse plus de place à l'indignation. L'oppresseur et l'opprimé sont également dans la tombe; mais le nom de l'opprimé, porté par la gloire aux siècles à venir, préserve seul de l'oubli, et dévoue à une honte éternelle celui de ses lâches persécuteurs.

Ce fut dans le cours de ces orages que le lieutenant de police Hérault dit un jour à Voltaire, « Quoi que « vous écriviez, vous ne viendrez pas à bout de dé« truire la religion chrétienne. — C'est ce que nous « verrons », répondit-il [1].

Dans un moment où l'on parlait beaucoup d'un homme arrêté sur une lettre de cachet suspecte de fausseté, il demanda au même magistrat ce qu'on fesait à ceux qui fabriquaient de fausses lettres de cachet. « On les pend. — C'est toujours bien fait, en at« tendant qu'on traite de même ceux qui en signent de « vraies. »

Fatigué de tant de persécutions, Voltaire crut alors devoir changer sa manière de vivre. Sa fortune lui en laissait la liberté. Les philosophes anciens vantaient la pauvreté comme la sauvegarde de l'indépendance. Voltaire voulut devenir riche pour être indépendant; et il eut également raison. On ne connaissait point chez les anciens ces richesses secrètes qu'on peut s'assurer

[1] Voyez la *Correspondance de d'Alembert*, 20 juin 1760.

à-la-fois dans différents pays, et mettre à l'abri de tous les orages. L'abus des confiscations y rendait les richesses aussi dangereuses par elles-mêmes que la gloire ou la faveur populaire. L'immensité de l'empire romain, et la petitesse des républiques grecques, empêchaient également de soustraire à ses ennemis ses richesses et sa personne. La différence des mœurs entre les nations voisines, l'ignorance presque générale de toute langue étrangère, une moins grande communication entre les peuples, étaient autant d'obstacles au changement de patrie.

D'un autre côté, les anciens connaissaient moins ces aisances de la vie, nécessaires parmi nous à tous ceux qui ne sont point nés dans la pauvreté. Leur climat les assujettissait à moins de besoins réels, et les riches donnaient plus à la magnificence, aux raffinements de la débauche, aux excès, aux fantaisies, qu'aux commodités habituelles et journalières. Ainsi en même temps qu'il leur était à-la-fois plus facile d'être pauvres, et plus difficile d'être riches sans danger, les richesses n'étaient pas chez eux, comme parmi nous, un moyen de se soustraire à une oppression injuste.

Ne blâmons donc point un philosophe d'avoir, pour assurer son indépendance, préféré les ressources que les mœurs de son siècle lui présentaient à celles qui convenaient à d'autres mœurs et à d'autres temps.

Voltaire avait hérité de son père et de son frère une fortune honnête ; l'édition de *la Henriade*, faite à Londres, l'avait augmentée ; des spéculations heureuses dans les fonds publics y ajoutèrent encore : ainsi, à l'avantage d'avoir une fortune qui assurait son indé-

pendance, il joignit celui de ne la devoir qu'à lui-même. L'usage qu'il en fit aurait dû la lui faire pardonner.

Des secours à des gens de lettres, des encouragements à des jeunes gens en qui il croyait apercevoir le germe du talent en absorbaient une grande partie. C'est surtout à cet usage qu'il destinait le faible profit qu'il tirait de ses ouvrages ou de ses pièces de théâtre, lorsqu'il ne les abandonnait pas aux comédiens. Jamais auteur ne fut cependant plus cruellement accusé d'avoir eu des torts avec ses libraires; mais ils avaient à leurs ordres toute la canaille littéraire, avide de calomnier la conduite de l'homme dont ils savaient trop qu'ils ne pouvaient étouffer les ouvrages. L'orgueilleuse médiocrité, quelques hommes de mérite blessés d'une supériorité trop incontestable; les gens du monde toujours empressés d'avilir des talents et des lumières, objets secrets de leur envie; les dévots intéressés à décrier Voltaire pour avoir moins à le craindre; tous s'empressaient d'accueillir les calomnies des libraires et des Zoïles. Mais les preuves de la fausseté de ces imputations subsistent encore avec celles des bienfaits dont Voltaire a comblé quelques uns de ses calomniateurs; et nous n'avons pu les voir sans gémir, et sur le malheur du génie condamné à la calomnie, triste compensation de la gloire, et sur cette honteuse facilité à croire tout ce qui peut dispenser d'admirer.

Voltaire n'ayant donc besoin pour sa fortune ni de cultiver des protecteurs, ni de solliciter des places, ni de négocier avec des libraires, renonça au séjour de la capitale. Jusqu'au ministère du cardinal de Fleury, et

jusqu'à son voyage en Angleterre, il avait vécu dans le plus grand monde. Les princes, les grands, ceux qui étaient à la tête des affaires, les gens à la mode, les femmes les plus brillantes, étaient recherchés par lui, et le recherchaient. Partout il plaisait, il était fêté; mais partout il inspirait l'envie et la crainte. Supérieur par ses talents, il l'était encore par l'esprit qu'il montrait dans la conversation; il y portait tout ce qui rend aimables les gens d'un esprit frivole, et y mêlait les traits d'un esprit supérieur. Né avec le talent de la plaisanterie, ses mots étaient souvent répétés, et c'en était assez pour qu'on donnât le nom de méchanceté à ce qui n'était que l'expression vraie de son jugement, rendue piquante par la tournure naturelle de son esprit.

A son retour d'Angleterre, il sentit que dans les sociétés où l'amour-propre et la vanité rassemblent les hommes, il trouverait peu d'amis, et il cessa de s'y répandre, sans cependant rompre avec elles. Le goût qu'il y avait pris pour la magnificence, pour la grandeur, pour tout ce qui est brillant et recherché, était devenu une habitude; il le conserva même dans la retraite; ce goût embellit souvent ses ouvrages : il influa quelquefois sur ses jugements. Rendu à sa patrie, il se réduisit à ne vivre habituellement qu'avec un petit nombre d'amis. Il avait perdu M. de Génonville et M. de Maisons, dont il a pleuré la mort dans des vers si touchants, monuments de cette sensibilité vraie et profonde que la nature avait mise dans son cœur, que son génie répandit dans ses ouvrages, et qui fut le germe heureux de ce zèle ardent pour le bonheur des

hommes, noble et dernière passion de sa vieillesse. Il lui restait M. d'Argental, dont la longue vie n'a été qu'un sentiment de tendresse et d'admiration pour Voltaire, et qui en fut récompensé par son amitié et sa confiance; il lui restait MM. de Formont et de Cideville, qui étaient les confidents de ses ouvrages et de ses projets.

Mais, vers le temps de ses persécutions, une autre amitié vint lui offrir des consolations plus douces, et augmenter son amour pour la retraite. C'était celle de la marquise du Châtelet, passionnée comme lui pour l'étude et pour la gloire; philosophe, mais de cette philosophie qui prend sa source dans une ame forte et libre, ayant approfondi la métaphysique et la géométrie, assez pour analyser Leibnitz et pour traduire Newton; cultivant les arts, mais sachant les juger et leur préférer la connaissance de la nature et des hommes; n'aimant de l'histoire que les grands résultats qui portent la lumière sur les secrets de la nature humaine; supérieure à tous les préjugés par la force de son caractère comme par celle de sa raison, et n'ayant pas la faiblesse de cacher combien elle les dédaignait; se livrant aux frivolités de son sexe, de son état, et de son âge, mais les méprisant et les abandonnant sans regret pour la retraite, le travail, et l'amitié; excitant enfin par sa supériorité la jalousie des femmes, et même de la plupart des hommes avec lesquels son rang l'obligeait de vivre, et leur pardonnant sans effort. Telle était l'amie que choisit Voltaire pour passer avec lui des jours remplis par le travail, et embellis par leur amitié commune.

Fatigué de querelles littéraires, révolté de voir la ligue que la médiocrité avait formée contre lui, soutenue en secret par des hommes que leur mérite eût dû préserver de cette indigne association; trouvant, depuis qu'il avait osé dire des vérités, autant de délateurs qu'il avait de critiques, et les voyant armer sans cesse contre lui la religion et le gouvernement, parcequ'il fesait bien des vers, il chercha dans les sciences une occupation plus tranquille.

Il voulut donner une exposition élémentaire des découvertes de Newton sur le système du monde et sur la lumière, les mettre à la portée de tous ceux qui avaient une légère teinture des sciences mathématiques, et faire connaître en même temps les opinions philosophiques de Newton, et ses idées sur la chronologie ancienne.

Lorsque ces *Éléments* parurent, le cartésianisme dominait encore, même dans l'académie des sciences de Paris. Un petit nombre de jeunes géomètres avaient eu seuls le courage de l'abandonner; et il n'existait dans notre langue aucun ouvrage où l'on pût prendre une idée des grandes découvertes publiées en Angleterre depuis un demi-siècle.

Cependant on refusa un privilége à l'auteur. Le chancelier d'Aguesseau s'était fait cartésien dans sa jeunesse, parceque c'était alors la mode parmi ceux qui se piquaient de s'élever au-dessus des préjugés vulgaires; et ses sentiments politiques et religieux s'unissaient contre Newton à ses opinions philosophiques. Il trouvait qu'un chancelier de France ne devait pas souffrir qu'un philosophe anglais, à peine chré-

tien, l'emportât sur un Français qu'on supposait orthodoxe. D'Aguesseau avait une mémoire immense; une application continue l'avait rendu très profond dans plusieurs genres d'érudition; mais sa tête, fatiguée à force de recevoir et de retenir les opinions des autres, n'avait la force ni de combiner ses propres idées, ni de se former des principes fixes et précis. Sa superstition, sa timidité, son respect pour les usages anciens, son indécision, rétrécissaient ses vues pour la réforme des lois, et arrêtaient son activité. Il mourut après un long ministère, ne laissant à la France que le regret de voir ses grandes vertus demeurées inutiles, et ses rares qualités perdues pour la nation.

Sa sévérité pour les *Éléments de la Philosophie de Newton* n'est pas la seule petitesse qui ait marqué son administration de la librairie : il ne voulait point donner de priviléges pour les romans; et il ne consentit à laisser imprimer *Cléveland* qu'à condition que le héros changerait de religion.

Voltaire se livrait en même temps à l'étude de la physique, interrogeait les savants dans tous les genres, répétait leurs expériences, ou en imaginait de nouvelles.

Il concourut pour le prix de l'académie des sciences sur la nature et la propagation du feu, prit pour devise ce distique qui, par sa précision et son énergie, n'est pas indigne de l'auteur de *la Henriade* :

Ignis ubiquè latet, naturam amplectitur omnem,
Cuncta parit, renovat, dividit, unit, alit.

Le prix fut donné à l'illustre Euler, par qui, dans la carrière des sciences, il n'était humiliant pour per-

sonne d'être vaincu. Madame du Châtelet avait concouru en même temps que son ami, et ces deux pièces obtinrent une mention très honorable.

La dispute sur la mesure des forces occupait alors les mathématiciens. Voltaire, dans un mémoire présenté à l'académie, et approuvé par elle, prit le parti de Descartes et de Newton contre Leibnitz et les Bernouilli, et même contre madame du Châtelet, qui était devenue leibnitzienne.

Nous sommes loin de prétendre que ces ouvrages puissent ajouter à la gloire de Voltaire, ou même qu'ils puissent lui mériter une place parmi les savants; mais le mérite d'avoir fait connaître aux Français, qui ne sont pas géomètres, Newton, le véritable système du monde, et les principaux phénomènes de l'optique, peut être compté dans la vie d'un philosophe.

Il est utile de répandre dans les esprits des idées justes sur des objets qui semblent n'appartenir qu'aux sciences, lorsqu'il s'agit ou de faits généraux importants dans l'ordre du monde, ou de faits communs qui se présentent à tous les yeux. L'ignorance absolue est toujours accompagnée d'erreurs, et les erreurs en physique servent souvent d'appui à des préjugés d'une espèce plus dangereuse. D'ailleurs les connaissances physiques de Voltaire ont servi son talent pour la poésie. Nous ne parlons pas seulement ici des pièces où il a eu le mérite rare d'exprimer en vers des vérités précises sans les défigurer, sans cesser d'être poète, de s'adresser à l'imagination et de flatter l'oreille; l'étude des sciences agrandit la sphère des idées poétiques, enrichit les vers de nouvelles images : sans cette

ressource, la poésie, nécessairement resserrée dans un cercle étroit, ne serait plus que l'art de rajeunir avec adresse, et en vers harmonieux, des idées communes, et des peintures épuisées.

Sur quelque genre que l'on s'exerce, celui qui a dans un autre des lumières étendues ou profondes aura toujours un avantage immense. Le génie poétique de Voltaire aurait été le même; mais il n'aurait pas été un si grand poète, s'il n'eût point cultivé la physique, la philosophie, l'histoire. Ce n'est pas seulement en augmentant le nombre des idées que ces études étrangères sont utiles, elles perfectionnent l'esprit même, parcequ'elles en exercent d'une manière plus égale les diverses facultés.

Après avoir donné quelques années à la physique, Voltaire consulta sur ses progrès Clairaut, qui eut la franchise de lui répondre qu'avec un travail opiniâtre il ne parviendrait qu'à devenir un savant médiocre, et qu'il perdrait inutilement pour sa gloire un temps dont il devait compte à la poésie et à la philosophie. Voltaire l'entendit, et céda au goût naturel qui sans cesse le ramenait vers les lettres, et au vœu de ses amis qui ne pouvaient le suivre dans sa nouvelle carrière. Aussi cette retraite de Cirey ne fut-elle point tout entière absorbée par les sciences.

C'est là qu'il fit *Alzire*, *Zulime*, *Mahomet*; qu'il acheva ses *Discours sur l'Homme*, qu'il écrivit l'*Histoire de Charles XII*, prépara le *Siècle de Louis XIV*, et rassembla des matériaux pour son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours.

Alzire et *Mahomet* sont des monuments immortels

de la hauteur à laquelle la réunion du génie de la poésie à l'esprit philosophique peut élever l'art de la tragédie. Cet art ne se borne point dans ces pièces à effrayer par le tableau des passions, à les réveiller dans les ames, à faire couler les douces larmes de la pitié ou de l'amour; il y devient celui d'éclairer les hommes, et de les porter à la vertu. Ces citoyens oisifs, qui vont porter au théâtre le triste embarras de finir une inutile journée, y sont appelés à discuter les plus grands intérêts du genre humain. On voit dans *Alzire* les vertus nobles, mais sauvages et impétueuses de l'homme de la nature, combattre les vices de la société corrompue par le fanatisme et l'ambition, et céder à la vertu perfectionnée par la raison, dans l'ame d'Alvarès ou de Gusman mourant et désabusé. On y voit à-la-fois comment la société corrompt l'homme en mettant des préjugés à la place de l'ignorance, et comment elle le perfectionne, dès que la vérité prend celle des erreurs. Mais le plus funeste des préjugés est le fanatisme; et Voltaire voulut immoler ce monstre sur la scène, et employer, pour l'arracher des ames, ces effets terribles que l'art du théâtre peut seul produire.

Sans doute il était aisé de rendre un fanatique odieux; mais que ce fanatique soit un grand homme; qu'en l'abhorrant on ne puisse s'empêcher de l'admirer; qu'il descende à d'indignes artifices sans être avili; qu'occupé d'établir une religion et d'élever un empire, il soit amoureux sans être ridicule; qu'en commettant tous les crimes, il ne fasse pas éprouver cette horreur pénible qu'inspirent les scélérats; qu'il ait à-la-fois le ton d'un prophète et le langage d'un homme de génie;

qu'il se montre supérieur au fanatisme dont il enivre ses ignorants et intrépides disciples, sans que jamais la bassesse attachée à l'hypocrisie dégrade son caractère; qu'enfin ses crimes soient couronnés par le succès; qu'il triomphe, et qu'il paraisse assez puni par ses remords : voilà ce que le talent dramatique n'eût pu faire s'il n'avait été joint à un esprit supérieur.

Mahomet fut d'abord joué à Lille en 1741. On remit à Voltaire, pendant la première représentation, un billet du roi de Prusse qui lui mandait la victoire de Molwitz; il interrompit la pièce pour le lire aux spectateurs. *Vous verrez*, dit-il à ses amis réunis autour de lui, *que cette pièce de Molwitz fera réussir la mienne.* On osa la risquer à Paris; mais les cris des fanatiques obtinrent de la faiblesse du cardinal de Fleury d'en faire défendre la représentation. Voltaire prit le parti d'envoyer sa pièce à Benoît XIV, avec deux vers latins pour son portrait. Lambertini, pontife tolérant, prince facile, mais homme de beaucoup d'esprit, lui répondit avec bonté, et lui envoya des médailles. Crébillon fut plus scrupuleux que le pape. Il ne voulut jamais consentir à laisser jouer une pièce qui, en prouvant qu'on pouvait porter la terreur tragique à son comble, sans sacrifier l'intérêt et sans révolter par des horreurs dégoûtantes, était la satire du genre dont il avait l'orgueil de se croire le créateur et le modèle.

Ce ne fut qu'en 1751 que M. d'Alembert, nommé par M. le comte d'Argenson pour examiner *Mahomet*, eut le courage de l'approuver, et de s'exposer en même temps à la haine des gens de lettres ligués contre Voltaire, et à celle des dévots; courage d'autant plus res-

pectable que l'approbateur d'un ouvrage n'en partageant pas la gloire, il ne pouvait avoir aucun autre dédommagement du danger auquel il s'exposait, que le plaisir d'avoir servi l'amitié, et préparé un triomphe à la raison.

Zulime n'eût point de succès; et tous les efforts de l'auteur pour la corriger et pour en pallier les défauts, ont été inutiles. *Une tragédie est une expérience sur le cœur humain*, et cette expérience ne réussit pas toujours, même entre les mains les plus habiles. Mais le rôle de Zulime est le premier au théâtre où une femme passionnée et entraînée à des actions criminelles ait conservé la générosité et le désintéressement de l'amour. Ce caractère si vrai, si violent, et si tendre, eût peut-être mérité l'indulgence des spectateurs, et les juges du théâtre auraient pu, en faveur de la beauté neuve de ce rôle, pardonner à la faiblesse des autres, sur laquelle l'auteur s'était condamné lui-même avec tant de sévérité et de franchise.

Les *Discours sur l'Homme* sont un des plus beaux monuments de la poésie française. S'ils n'offrent point un plan régulier comme les épîtres de Pope, ils ont l'avantage de renfermer une philosophie plus vraie, plus douce, plus usuelle. La variété des tons, une sorte d'abandon, une sensibilité touchante, un enthousiasme toujours noble, toujours vrai, leur donne un charme que l'esprit, l'imagination, et le cœur, goûtent tour-à-tour : charme dont Voltaire a seul connu le secret; et ce secret est celui de toucher, de plaire, d'instruire sans fatiguer jamais, d'écrire pour tous les esprits comme pour tous les âges. Souvent on y voit briller

des éclairs d'une philosophie profonde qui, presque toujours exprimée en sentiment ou en image, paraît simple et populaire : talent aussi utile, aussi rare que celui de donner un air de profondeur à des idées fausses et triviales est commun et dangereux.

En quittant la lecture de Pope, on admire son talent et l'adresse avec laquelle il défend son système; mais l'ame est tranquille, et l'esprit retrouve bientôt toutes ses objections plutôt éludées que détruites. On ne peut quitter Voltaire sans être encouragé ou consolé, sans emporter avec le sentiment douloureux des maux auxquels la nature a condamné les hommes, celui des ressources qu'elle leur a préparées.

La *Vie de Charles XII* est le premier morceau d'histoire que Voltaire ait publié. Le style, aussi rapide que les exploits du héros, entraîne dans une suite non interrompue d'expéditions brillantes, d'anecdotes singulières, d'événements romanesques qui ne laissent reposer ni la curiosité ni l'intérêt. Rarement quelques réflexions viennent interrompre le récit : l'auteur s'est oublié lui-même pour faire agir ses personnages. Il semble qu'il ne fasse que raconter ce qu'il vient d'apprendre sur son héros. Il n'est question que de combats, de projets militaires; et cependant on y aperçoit partout l'esprit d'un philosophe, et l'ame d'un défenseur de l'humanité.

Voltaire n'avait écrit que sur des mémoires originaux fournis par les témoins mêmes des événements; et son exactitude a eu pour garant le témoignage respectable de Stanislas, l'ami, le compagnon, la victime de Charles XII.

Cependant on accusa cette histoire de n'être qu'un roman, parcequ'elle en avait tout l'intérêt. Si peut-être jamais aucun homme n'excita autant d'enthousiasme, jamais peut-être personne ne fut traité avec moins d'indulgence que Voltaire. Comme en France la réputation d'esprit est de toutes la plus enviée, et qu'il était impossible que la sienne en ce genre n'effaçât toutes les autres, on s'acharnait à lui contester tout le reste; et la prétention à l'esprit étant au moins aussi inquiète dans les autres classes que dans celle des gens de lettres, il avait presque autant de jaloux que de lecteurs.

C'était en vain que Voltaire avait cru que la retraite de Cirey le déroberait à la haine : il n'avait caché que sa personne, et sa gloire importunait encore ses ennemis. Un libelle où l'on calomniait sa vie entière vint troubler son repos. On le traitait comme un prince ou comme un ministre, parcequ'il excitait autant d'envie. L'auteur de ce libelle était cet abbé Desfontaines qui devait à Voltaire la liberté, et peut-être la vie. Accusé d'un vice honteux que la superstition a mis au rang des crimes, il avait été emprisonné dans un temps où, par une atroce et ridicule politique, on croyait très à propos de brûler quelques hommes, afin d'en dégoûter un autre de ce vice pour lequel on le soupçonnait faussement de montrer quelque penchant.

Voltaire, instruit du malheur de l'abbé Desfontaines, dont il ne connaissait pas la personne, et qui n'avait auprès de lui d'autre recommandation que de cultiver les lettres, courut à Fontainebleau trouver madame de Prie, alors toute puissante, et obtint d'elle la liberté du prisonnier, à condition qu'il ne se montrerait point

à Paris. Ce fut encore Voltaire qui lui procura une retraite dans la terre d'une de ses amies. Desfontaines y fit un libelle contre son bienfaiteur. On l'obligea de le jeter au feu ; mais jamais il ne lui pardonna de lui avoir sauvé la vie. Il saisissait avidement dans les journaux toutes les occasions de le blesser ; c'était lui qui avait fait dénoncer par un prêtre du séminaire *le Mondain*, badinage ingénieux où Voltaire a voulu montrer comment le luxe, en adoucissant les mœurs, en animant l'industrie, prévient une partie des maux qui naissent de l'inégalité des fortunes et de la dureté des riches.

Cette dénonciation l'exposa au danger d'une nouvelle expatriation, parcequ'au reproche de prêcher la volupté, si grave aux yeux des gens qui ont besoin de couvrir des vices plus réels du manteau de l'austérité, on joignit le reproche plus dangereux de s'être moqué des plaisirs de nos premiers pères.

Enfin le journaliste publia *la Voltairomanie*. Ce fut alors que Voltaire, qui depuis long-temps souffrait en silence les calomnies de Desfontaines et de Rousseau, s'abandonna aux mouvements d'une colère dont ces vils ennemis n'étaient pas dignes.

Non content de se venger en livrant ses adversaires au mépris public, en les marquant de ces traits que le temps n'efface point, il poursuivit Desfontaines, qui en fut quitte pour désavouer le libelle, et se mit à en faire d'autres pour se consoler. C'est donc à quarante-quatre ans, après vingt années de patience, que Voltaire sortit pour la première fois de cette modération dont il serait à desirer que les gens de lettres ne s'écartassent jamais. S'ils ont reçu de la nature le talent si

redoutable de dévouer leurs ennemis au ridicule et à la honte, qu'ils dédaignent d'employer cette arme dangereuse à venger leurs propres querelles, et qu'ils la réservent contre les persécuteurs de la vérité et les ennemis des droits des hommes!

La liaison qui se forma, vers le même temps, entre Voltaire et le prince royal de Prusse, était une des premières causes des emportements où ses ennemis se livrèrent alors contre lui. Le jeune Frédéric n'avait reçu de son père que l'éducation d'un soldat; mais la nature le destinait à être un homme d'un esprit aimable, étendu, et élevé, aussi bien qu'un grand général. Il était relégué à Remusberg par son père, qui, ayant formé le projet de lui faire couper la tête, en qualité de déserteur, parcequ'il avait voulu voyager sans sa permission, avait cédé aux représentations du ministre de l'empereur, et s'était contenté de le faire assister au supplice d'un de ses compagnons de voyage.

Dans cette retraite, Frédéric, passionné pour la langue française, pour les vers, pour la philosophie, choisit Voltaire pour son confident et pour son guide. Ils s'envoyaient réciproquement leurs ouvrages; le prince consultait le philosophe sur ses travaux, lui demandait des conseils et des leçons. Ils discutaient ensemble les questions de la métaphysique les plus curieuses comme les plus insolubles. Le prince étudiait alors Wolf, dont il abjura bientôt les systèmes et l'inintelligible langage, pour une philosophie plus simple et plus vraie. Il travaillait en même temps à refuter Machiavel, c'est-à-dire à prouver que la politique la plus sûre pour un prince est de conformer sa conduite aux

régles de la morale, et que son intérêt ne le rend pas nécessairement ennemi de ses peuples et de ses voisins, comme Machiavel l'avait supposé, soit par esprit de système, soit pour dégoûter ses compatriotes du gouvernement d'un seul, vers lequel la lassitude d'un gouvernement populaire, toujours orageux et souvent cruel, semblait les porter.

Dans le siécle précédent, Tycho-Brahé, Descartes, Leibnitz, avaient joui de la société des souverains, et avaient été comblés des marques de leur estime; mais la confiance, la liberté, ne régnaient pas dans ce commerce trop inégal. Frédéric en donna le premier exemple, que malheureusement pour sa gloire il n'a pas soutenu. Le prince envoya son ami, le baron de Kaiserling, visiter *les divinités de Cirey*, et porter à Voltaire son portrait et ses manuscrits. Le philosophe était touché, peut-être même flatté de cet hommage; mais il l'était encore plus de voir un prince destiné pour le trône, cultiver les lettres, se montrer l'ami de la philosophie, et l'ennemi de la superstition. Il espérait que l'auteur de l'*Anti-Machiavel* serait un roi pacifique, et il s'occupait avec délices de faire imprimer secrétement le livre qu'il croyait devoir lier le prince à la vertu, par la crainte de démentir ses propres principes, et de trouver sa condamnation dans son propre ouvrage.

Frédéric, en montant sur le trône, ne changea point pour Voltaire. Les soins du gouvernement n'affaiblirent ni son goût pour les vers, ni son avidité pour les ouvrages conservés alors dans le portefeuille de Voltaire, et dont, avec madame du Châtelet, il était presque le seul confident; mais une de ses premières démarches

fut de faire suspendre la publication de l'*Anti-Machiavel*. Voltaire obéit; et ses soins, qu'il donnait à regret, furent infructueux. Il desirait encore plus que son disciple, devenu roi, prît un engagement public qui répondît de sa fidélité aux maximes philosophiques. Il alla le voir à Vesel, et fut étonné de trouver un jeune roi en uniforme, sur un lit de camp, ayant le frisson de la fièvre. Cette fièvre n'empêcha point le roi de profiter du voisinage pour faire payer à l'évêque de Liége une ancienne dette oubliée. Voltaire écrivit le mémoire, qui fut appuyé par des soldats; et il revint à Paris content d'avoir vu que son héros était un homme très aimable : mais il résista aux offres qu'il lui fit pour l'attirer auprès de lui, et préféra l'amitié de madame du Châtelet à la faveur d'un roi, et d'un roi qui l'admirait.

Le roi de Prusse déclara la guerre à la fille de Charles VI, et profita de sa faiblesse pour faire valoir d'anciennes prétentions sur la Silésie. Deux batailles lui en assurèrent la possession. Le cardinal de Fleury, qui avait entrepris la guerre malgré lui, négociait toujours en secret. L'impératrice sentit que son intérêt n'était pas de traiter avec la France, contre laquelle elle espérait des alliés utiles, qui se chargeraient des frais de la guerre, tandis que si elle n'avait plus à combattre que le roi de Prusse, elle resterait abandonnée à elle-même, et verrait les vœux et les secours secrets des mêmes puissances se tourner vers son ennemi. Elle aima mieux étouffer son ressentiment, instruire le roi de Prusse des propositions du cardinal, le déterminer à la paix par cette confidence, et acheter, par le sacrifice

de la Silésie, la neutralité de l'ennemi le plus à craindre pour elle.

La guerre n'avait pas interrompu la correspondance du roi de Prusse et de Voltaire. Le roi lui envoyait des vers du milieu de son camp, en se préparant à une bataille, ou pendant le tumulte d'une victoire; et Voltaire, en louant ses exploits, en caressant sa gloire militaire, lui prêchait toujours l'humanité et la paix.

Le cardinal de Fleury mourut. Voltaire avait été assez lié avec lui, parcequ'il était curieux de connaître les anecdotes du règne de Louis XIV, et que Fleury aimait à les conter, s'arrêtant surtout à celles qui pouvaient le regarder, et ne doutant pas que Voltaire ne s'empressât d'en remplir son histoire; mais la haine naturelle de Fleury, et de tous les hommes faibles, pour qui s'élève au-dessus des forces communes, l'emporta sur son goût et sur sa vanité.

Fleury avait voulu empêcher les Français de parler et même de penser, pour les gouverner plus aisément. Il avait, toute sa vie, entretenu dans l'état une guerre d'opinions, par ses soins mêmes pour empêcher ces opinions de faire du bruit, et de troubler la tranquillité publique. La hardiesse de Voltaire l'effrayait. Il craignait également de compromettre son repos en le défendant, ou sa petite renommée en l'abandonnant avec trop de lâcheté; et Voltaire trouva dans lui moins un protecteur qu'un persécuteur caché, mais contenu par son respect pour l'opinion et l'intérêt de sa propre gloire.

Voltaire fut désigné pour lui succéder dans l'aca-

démie française. Il venait d'y acquérir de nouveaux droits qui auraient imposé silence à l'envie, si elle pouvait avoir quelque pudeur; il venait d'enrichir la scène d'un nouveau chef-d'œuvre, de *Mérope*, jusqu'ici la seule tragédie où des larmes abondantes et douces ne coulent point sur les malheurs de l'amour. L'auteur de *Zaïre* avait déjà combattu cette maxime de Despréaux,

> De cette passion la sensible peinture
> Est pour aller au cœur la route la plus sûre.

Il avait avancé que la nature peut produire au théâtre des effets plus pathétiques et plus déchirants; et il le prouva dans *Mérope*.

Cependant si Despréaux entend par *sûre, la moins difficile*, les faits sont en sa faveur. Plusieurs poètes ont fait des tragédies touchantes, fondées sur l'amour; et *Mérope* est seule jusqu'ici.

Entraîné par l'intérêt des situations, par une rapidité de dialogue inconnue au théâtre, par le talent d'une actrice qui avait su prendre l'accent vrai et passionné de la nature, le parterre fut agité d'un enthousiasme sans exemple. Il força Voltaire, caché dans un coin du spectacle, à venir se montrer aux spectateurs: il parut dans la loge de la maréchale de Villars; on cria à la jeune duchesse de Villars d'embrasser l'auteur de *Mérope;* elle fut obligée de céder à l'impérieuse volonté du public, ivre d'admiration et de plaisir.

C'est la première fois que le parterre ait demandé l'auteur d'une pièce. Mais ce qui fut alors un hommage rendu au génie, dégénéré depuis en usage, n'est

plus qu'une cérémonie ridicule et humiliante, à laquelle les auteurs qui se respectent refusent de se soumettre.

A ce nouveau titre, que la dévotion même était obligée de respecter, se joignait l'appui de madame de Châteauroux, alors gouvernée par le duc de Richelieu, cet homme extraordinaire qui à vingt ans avait été deux fois à la bastille pour la témérité de ses galanteries; qui, par l'éclat et le nombre de ses aventures avait fait naître parmi les femmes une espèce de mode, et presque regarder comme un honneur d'être déshonorées par lui; qui avait établi parmi ses imitateurs une sorte de galanterie où l'amour n'était plus même le goût du plaisir, mais la vanité de séduire : ce même homme qu'on vit ensuite contribuer à la gloire de Fontenoi, affermir la révolution de Gênes, prendre Mahon, forcer une armée anglaise à lui rendre les armes; et lorsqu'elle eut rompu ce traité, lorsqu'elle menaçait ses quartiers dispersés et affaiblis, l'arrêter par son activité et son audace; et qui vint ensuite reperdre dans les intrigues de la cour, et dans les manœuvres d'une administration tyrannique et corrompue, une gloire qui eût pu couvrir les premières fautes de sa vie.

Le duc de Richelieu avait été l'ami de Voltaire dès l'enfance. Voltaire, qui eut souvent à s'en plaindre, conserva pour lui ce goût de la jeunesse que le temps n'efface point, et une espèce de confiance que l'habitude soutenait plus que le sentiment; et le maréchal de Richelieu demeura fidèle à cet ancien attachement, autant que le permit la légèreté de son caractère, ses caprices, son petit despotisme sur les théâtres, son

mépris pour tout ce qui n'était pas homme de la cour, sa faiblesse pour le crédit, et son insensibilité pour ce qui était noble ou utile.

Il servit alors Voltaire auprès de madame de Châteauroux; mais M. de Maurepas n'aimait pas Voltaire. L'abbé de Chaulieu avait fait une épigramme contre *Œdipe*, parcequ'il était blessé qu'un jeune homme, déjà son rival dans le genre des poésies fugitives, mêlées de philosophie et de volupté, joignît à cette gloire celle de réussir au théâtre; et M. de Maurepas, qui mettait de la vanité à montrer plus d'esprit qu'un autre dans un souper, ne pardonnait pas à Voltaire de lui ôter trop évidemment cet avantage dont il n'était pas trop ridicule alors qu'un homme en place pût être flatté.

Voltaire avait essayé de le désarmer par une épître où il lui donnait les louanges auxquelles le genre d'esprit et le caractère de M. de Maurepas pouvaient prêter le plus de vraisemblance. Cette épître, qui renfermait autant de leçons que d'éloges, ne changea rien aux sentiments du ministre. Il se lia, pour empêcher Voltaire d'entrer à l'académie, avec le théatin Boyer, que Fleury avait préféré, pour l'éducation du dauphin, à Massillon, dont il craignait les talents et la vertu, et qu'il avait ensuite désigné au roi, en mourant, pour la feuille des bénéfices, apparemment dans l'espérance de se faire regretter des jansénistes. D'ailleurs M. de Maurepas était bien aise de trouver une occasion de blesser, sans se compromettre, madame de Châteauroux, dont il connaissait toute la haine pour lui. Voltaire, instruit de cette intrigue, alla trou-

ver le ministre, et lui demanda si, dans le cas où madame de Châteauroux secondât son élection, il la traverserait : *Oui*, lui répondit le ministre, *et je vous écraserai* [1].

Il savait qu'un homme en place en aurait la facilité; et que, sous un gouvernement faible, le crédit d'une maîtresse doit céder à celui des prêtres intrigants ou fanatiques, plus méprisables aux yeux de la raison, mais encore respectés par la populace : il laissa triompher Boyer.

Peu de temps après, le ministre sentit combien l'alliance du roi de Prusse était nécessaire à la France; mais ce prince craignait de s'engager de nouveau avec

[1] Dans le dessein constant d'être juste envers tout le monde, nous devons dire ici que depuis la mort de Voltaire, ayant parlé de cette anecdote à M. le comte de Maurepas, au caractère duquel ce mot nous parut étranger, il nous répondit, en riant, que c'était le roi lui même qui n'avait pas voulu que Voltaire succédât au cardinal de Fleury, dans sa place d'académicien, sa majesté trouvant qu'il y avait une dissemblance trop marquée entre ces deux hommes, pour mettre l'éloge de l'un dans la bouche de l'autre, et donner à rire au public par un rapprochement semblable.

M. de Maurepas nous a même ajouté qu'il savait depuis très longtemps que Voltaire avait dit et écrit à ses amis le mot, *Je vous écraserai ;* mais que cette légère injustice d'un homme aussi célèbre ne l'avait pas empêché de solliciter le roi régnant, et d'en obtenir que celui qui avait tant honoré son siècle et sa nation vînt jouir de sa gloire au milieu d'elle à la fin de sa carrière.

Nous avons déjà dit ailleurs que, sans adopter ni blâmer les opinions de notre auteur sur une infinité d'objets, nous nous sommes sévèrement renfermés dans notre devoir d'éditeurs : être impartiaux et fidèles est ce que l'Europe attend de nous; le reste nous est étranger. (*Note du correspondant-général de la Société littéraire typographique.*)

une puissance dont la politique incertaine et timide ne lui inspirait aucune confiance. On imagina que Voltaire pourrait le déterminer. Il fut chargé de cette négociation, mais en secret. On convint que les persécutions de Boyer seraient le prétexte de son voyage en Prusse. Il y gagna la liberté de se moquer du pauvre théatin qui alla se plaindre au roi que Voltaire le fesait *passer pour un sot* dans les cours étrangères, et à qui le roi répondit que *c'était une chose convenue.*

Voltaire partit; et Piron, à la tête de ses ennemis, l'accabla d'épigrammes et de chansons sur sa prétendue disgrace. Ce Piron avait l'habitude d'insulter à tous les hommes célèbres qui essuyaient des persécutions. Ses œuvres sont remplies des preuves de cette basse méchanceté. Il passait cependant pour un bon-homme, parcequ'il était paresseux, et que n'ayant aucune dignité dans le caractère, il n'offensait pas l'amour-propre des gens du monde.

Cependant, après avoir passé quelque temps avec le roi de Prusse, qui se refusait constamment à toute négociation avec la France, Voltaire eut l'adresse de saisir le véritable motif de ce refus : c'était la faiblesse qu'avait eue la France de ne pas déclarer la guerre à l'Angleterre, et de paraître, par cette conduite, demander la paix quand elle pouvait prétendre à en dicter les conditions.

Il revint alors à Paris, et rendit compte de son voyage. Le printemps suivant, le roi de Prusse déclara de nouveau la guerre à la reine de Hongrie, et par cette diversion utile força ses troupes d'évacuer l'Alsace. Ce service important, celui d'avoir pénétré, en

passant à La Haye, les dispositions des Hollandais encore incertaines en apparence, n'obtint à Voltaire aucune de ces marques de considération dont il eût voulu se faire un rempart contre ses ennemis littéraires.

Le marquis d'Argenson fut appelé au ministère. Il mérite d'être compté parmi le petit nombre des gens en place qui ont aimé véritablement la philosophie et le bien public. Son goût pour les lettres l'avait lié avec Voltaire. Il l'employa plus d'une fois à écrire des manifestes, des déclarations, des dépêches, qui pouvaient exiger dans le style de la correction, de la noblesse, et de la mesure.

Tel fut le manifeste qui devait être publié par le prétendant à sa descente en Écosse, avec une petite armée française que le duc de Richelieu aurait commandée. Voltaire eut alors l'occasion de travailler avec le comte de Lally, jacobite zélé, ennemi acharné des Anglais, dont il a depuis défendu la mémoire avec tant de courage, lorsqu'un arrêt injuste, exécuté avec barbarie, le sacrifia au ressentiment de quelques employés de la compagnie des Indes.

Mais il eut dans le même temps un appui plus puissant, la marquise de Pompadour, avec laquelle il avait été lié lorsqu'elle était encore madame d'Étiole. Elle le chargea de faire une pièce pour le premier mariage du dauphin. Une charge de gentilhomme de la chambre, le titre d'historiographe de France, et enfin la protection de la cour, nécessaire pour empêcher la cabale des dévots de lui fermer l'entrée de l'académie française, furent la récompense de cet ouvrage. C'est

à cette occasion qu'il fit ces vers :

Mon *Henri Quatre* et ma *Zaïre*,
Et mon Américaine *Alzire*,
Ne m'ont valu jamais un seul regard du roi;
J'eus beaucoup d'ennemis avec très peu de gloire;
Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi,
Pour une farce de la Foire.

C'était juger un peu trop sévèrement *la Princesse de Navarre*, ouvrage rempli d'une galanterie noble et touchante.

Cependant la faveur de la cour ne suffisait pas pour lui ouvrir les portes de l'académie. Il fut obligé, pour désarmer les dévots, d'écrire une lettre au père de Latour, où il protestait de son respect pour la religion, et, ce qui était bien plus nécessaire, de son attachement aux jésuites. Malgré l'adresse avec laquelle il ménage ses expressions dans cette lettre, il valait mieux sans doute renoncer à l'académie, que d'avoir la faiblesse de l'écrire; et cette faiblesse serait inexcusable, s'il avait fait ce sacrifice à la vanité de porter un titre qui depuis long-temps ne pouvait plus honorer le nom de Voltaire. Mais il le fesait à sa sûreté; il croyait qu'il trouverait dans l'académie un appui contre la persécution; et c'était présumer trop du courage et de la justice de ses confrères.

Dans son discours à l'académie, il secoua le premier le joug de l'usage qui semblait condamner ces discours à n'être qu'une suite de compliments plus encore que d'éloges. Voltaire osa parler dans le sien de littérature et de goût; et son exemple est devenu, en quelque sorte, une loi, dont les académiciens, gens de lettres,

osent rarement s'écarter. Mais il n'alla point jusqu'à supprimer les éternels éloges de Richelieu, de Séguier, et de Louis XIV; et jusqu'ici deux ou trois académiciens seulement ont eu le courage de s'en dispenser. Il parla de Crébillon, dans ce discours, avec la noble générosité d'un homme qui ne craint point d'honorer le talent dans un rival, et de donner des armes à ses propres détracteurs.

Un nouvel orage de libelles vint tomber sur lui, et il n'eut pas la force de les mépriser. La police était alors aux ordres d'un homme qui avait passé quelques mois à la campagne avec madame de Pompadour. On arrêta un malheureux violon de l'opéra, nommé Travenol, qui, avec l'avocat Rigoley de Juvigni, colportait ces libelles. Le père de Travenol, vieillard de quatre-vingts ans, va chez Voltaire demander la grace du coupable; toute sa colère cède au premier cri de l'humanité. Il pleure avec le vieillard, l'embrasse, le console, et court avec lui demander la liberté de son fils.

La faveur de Voltaire ne fut pas de longue durée; madame de Pompadour fit accorder à Crébillon des honneurs qu'on lui refusait. Voltaire avait rendu constamment justice à l'auteur de *Rhadamiste;* mais il ne pouvait avoir l'humilité de le croire supérieur à celui d'*Alzire*, de *Mahomet*, et de *Mérope*. Il ne vit dans cet enthousiasme exagéré pour Crébillon qu'un desir secret de l'humilier; et il ne se trompait pas.

Le poète, le bel esprit aurait pu conserver des amis puissants; mais ces titres cachaient dans Voltaire un philosophe, un homme plus occupé encore des progrès de la raison que de sa gloire personnelle.

Son caractère, naturellement fier et indépendant, se prêtait à des adulations ingénieuses; il prodiguait la louange, mais il conservait ses sentiments, ses opinions, et la liberté de les montrer. Des leçons fortes ou touchantes sortaient du sein des éloges; et cette manière de louer, qui pouvait réussir à la cour de Frédéric, devait blesser dans toute autre.

Il retourna donc encore à Cirey, et bientôt après, à la cour de Stanislas. Ce prince, deux fois élu roi de Pologne, l'une par la volonté de Charles XII, l'autre par le vœu de la nation, n'en avait jamais possédé que le titre. Retiré en Lorraine, où il n'avait encore que le nom de souverain, il réparait par ses bienfaits le mal que l'administration française fesait à cette province, où le gouvernement paternel de Léopold avait réparé un siècle de dévastations et de malheurs. Sa dévotion ne lui avait ôté ni le goût des plaisirs ni celui des gens d'esprit. Sa maison était celle d'un particulier très riche; son ton, celui d'un homme simple et franc qui, n'ayant jamais été malheureux que parcequ'on avait voulu qu'il fût roi, n'était pas ébloui d'un titre dont il n'avait éprouvé que les dangers. Il avait desiré d'avoir à sa cour, ou plutôt chez lui, madame du Châtelet et Voltaire. L'auteur des *Saisons*, le seul poète français qui ait réuni, comme Voltaire, l'ame et l'esprit d'un philosophe, vivait alors à Lunéville, où il n'était connu que comme un jeune militaire aimable; mais ses premiers vers, pleins de raison, d'esprit, et de goût, annonçaient déjà un homme fait pour honorer son siècle.

Voltaire menait à Lunéville une vie occupée, douce

et tranquille, lorsqu'il eut le malheur d'y perdre son amie. Madame du Châtelet mourut au moment où elle venait de terminer sa traduction de Newton, dont le travail forcé abrégea ses jours. Le roi vint consoler Voltaire dans sa chambre, et pleurer avec lui. Revenu à Paris, il se livra au travail; moyen de dissiper la douleur que la nature a donné à très peu d'hommes. Ce pouvoir sur nos propres idées, cette force de tête que les peines de l'ame ne peuvent détruire, sont des dons précieux qu'il ne faut point calomnier en les confondant avec l'insensibilité. La sensibilité n'est point de la faiblesse, elle consiste à sentir les peines, et non à s'en laisser accabler. On n'en a pas moins une ame sensible et tendre, la douleur n'en a pas été moins vive, parcequ'on a eu le courage de la combattre, et que des qualités extraordinaires ont donné la force de la vaincre.

Voltaire se lassait d'entendre tous les gens du monde et la plupart des gens de lettres lui préférer Crébillon, moins par sentiment que pour le punir de l'universalité de ses talents; car on est toujours plus indulgent pour les talents bornés à un seul genre, qui, paraissant une espèce d'instinct, et laissant en repos plus d'espèces d'amour-propre, humilient moins l'orgueil.

Cette opinion de la supériorité de Crébillon était soutenue avec tant de passion, que depuis, dans le *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie*, M. d'Alembert eut besoin de courage pour accorder l'égalité à l'auteur d'*Alzire* et de *Mérope*, et n'osa porter plus loin la justice. Enfin Voltaire voulut se venger et forcer le public à le mettre à sa véritable place, en donnant *Sémi-*

ramis, *Oreste*, et *Rome sauvée*, trois sujets que Crébillon avait traités. Toutes les cabales animées contre Voltaire s'étaient réunies pour faire obtenir un succès éphémère au *Catilina* de son rival, pièce dont la conduite est absurde et le style barbare, où Cicéron propose d'employer sa fille pour séduire Catilina, où un grand-prêtre donne aux amants des rendez-vous dans un temple, y introduit une courtisane en habit d'homme, et traite ensuite le sénat d'impie, parcequ'il y discute des affaires de la république.

Rome sauvée, au contraire, est un chef-d'œuvre de style et de raison; Cicéron s'y montre avec toute sa dignité et toute son éloquence; César y parle, y agit comme un homme fait pour soumettre Rome, accabler ses ennemis de sa gloire, et se faire pardonner la tyrannie à force de talents et de vertus; Catilina y est un scélérat, mais qui cherche à excuser ses vices sur l'exemple, et ses crimes sur la nécessité. L'énergie républicaine et l'ame des Romains ont passé tout entières dans le poète.

Voltaire avait un petit théâtre où il essayait ses pièces. Il y joua souvent le rôle de Cicéron. Jamais, dit-on, l'illusion ne fut plus complète; il avait l'air de créer son rôle en le récitant; et quand, au cinquième acte, Cicéron reparaissait au sénat, quand il s'excusait d'aimer la gloire, quand il récitait ces beaux vers:

Romains, j'aime la gloire, et ne veux point m'en taire;
Des travaux des humains c'est le digne salaire.
Sénat, en vous servant il la faut acheter:
Qui n'ose la vouloir n'ose la mériter;

alors le personnage se confondait avec le poète. On croyait entendre Cicéron ou Voltaire avouer et excuser cette faiblesse des grandes ames.

Il n'y avait qu'un beau rôle dans l'*Électre* de Crébillon, et c'était celui d'un personnage subalterne. Oreste, qui ne se connaît pas, est amoureux de la fille d'Égisthe, qui a le malheur de s'appeler Iphianasse. L'implacable Électre a un tendre penchant pour le fils d'Égisthe; c'est au milieu des furies qui conduisent au parricide un fils égaré et condamné par les dieux à cette horrible vengeance, que ces insipides amours remplissent la scène.

Voltaire sentit qu'il fallait rendre Clytemnestre intéressante par ses remords, la peindre plus faible que coupable, dominée par le cruel Égisthe, mais honteuse de l'avoir aimé, et sentant le poids de sa chaîne comme celui de son crime. Si l'on compare cette pièce aux autres tragédies de Voltaire, on la trouvera sans doute bien inférieure à ses chefs-d'œuvre; mais si on le compare à Sophocle, qu'il voulait imiter, dont il voulait faire connaître aux Français le caractère et la manière de concevoir la tragédie, on verra qu'il a su en conserver les beautés, en imiter le style, en corriger les défauts, rendre Clytemnestre plus touchante, et Électre moins barbare. Aussi quand, malgré les cabales, ces beautés de tous les temps, transportées sur notre scène par un homme digne de servir d'interprète au plus éloquent des poètes grecs, forcèrent les applaudissements, Voltaire, plus occupé des intérêts du goût que de sa propre gloire, ne put s'empêcher de crier au parterre, dans un mouvement d'en-

thousiasme, *Courage, Athéniens! c'est du Sophocle.*

La *Sémiramis* de Crébillon avait été oubliée dès sa naissance. Celle de Voltaire est le même sujet que quinze ans auparavant il avait traité sous le nom d'*Ériphyle*, et qu'il avait retiré du théâtre, quoique la pièce eût été fort applaudie; il avait mieux senti aux représentations toutes les difficultés de ce sujet; il avait vu que, pour rendre intéressante une femme qui avait fait périr son mari dans la vue de régner à sa place, il fallait que l'éclat de son règne, ses conquêtes, ses vertus, l'étendue de son empire, forçassent au respect, et s'emparassent de l'ame des spectateurs; que la femme criminelle fût la maîtresse du monde, et eût les vertus d'un grand roi. Il sentit qu'en mettant sur le théâtre les prodiges d'une religion étrangère, il fallait, par la magnificence, le ton auguste et religieux du style, ne pas laisser à l'imagination le temps de se refroidir, montrer partout les dieux qu'on voulait faire agir, et couvrir le ridicule d'un miracle, en présentant sans cesse l'idée consolante d'un pouvoir divin, exerçant sur les crimes secrets des princes une vengeance lente, mais inévitable.

L'amour, révoltant dans *Oreste*, était nécessaire dans *Sémiramis*. Il fallait que Ninias eût une amante, pour qu'il pût chérir Sémiramis, répondre à ses bontés, se sentir entraîné vers elle avant de la connaître pour sa mère, sans que l'horreur naturelle pour l'inceste se répandît sur le personnage qui doit exciter l'intérêt. Le style de *Sémiramis*, la majesté du sujet, la beauté du spectacle, le grand intérêt de quelques scènes, triomphèrent de l'envie et des cabales; mais

on ne rendit justice que long-temps après à *Oreste* et à *Rome sauvée*.

Peut-être même n'est-on pas encore absolument juste. Et si on songe que tous les colléges, toutes les maisons où se forment les instituteurs particuliers, sont dévoués au fanatisme; que dans presque toutes les éducations on instruit les enfants à être injustes envers Voltaire, on n'en sera pas étonné.

Il fit ces trois piéces à Sceaux, chez madame la duchesse du Maine. Cette princesse aimait le bel esprit, les arts, la galanterie; elle donnait dans son palais une idée de ces plaisirs ingénieux et brillants qui avaient embelli la cour de Louis XIV, et ennobli ses faiblesses. Elle aimait Cicéron; et c'était pour le venger des outrages de Crébillon qu'elle excita Voltaire à faire *Rome sauvée*. Il avait envoyé *Mahomet* au pape; il dédia *Sémiramis* à un cardinal. Il se fesait un plaisir malin de montrer aux fanatiques français que des princes de l'Église savaient allier l'estime pour le talent au zèle de la religion, et ne croyaient pas servir le christianisme en traitant comme ses ennemis les hommes dont le génie exerçait sur l'opinion publique un empire redoutable.

Ce fut à cette époque qu'il consentit enfin à céder aux instances du roi de Prusse, et qu'il accepta le titre de chambellan, la grande croix de l'ordre du mérite, et une pension de vingt mille livres. Il se voyait, dans sa patrie, l'objet de l'envie et de la haine des gens de lettres sans leur avoir jamais disputé ni places ni pension; sans les avoir humiliés par des critiques, sans s'être jamais mêlé d'aucune intrigue lit-

téraire; après avoir obligé tous ceux qui avaient eu besoin de lui, cherché à se concilier les autres par des éloges, et saisi toutes les occasions de gagner l'amitié de ceux que l'amour-propre avait rendus injustes.

Les dévots, qui se souvenaient des *Lettres philosophiques* et de *Mahomet*, en attendant les occasions de le persécuter, cherchaient à décrier ses ouvrages et sa personne, employaient contre lui leur ascendant sur la première jeunesse, et celui que, comme directeurs, ils conservaient encore dans les familles bourgeoises et chez les dévotes de la cour. Un silence absolu pouvait seul le mettre à l'abri de la persécution; il n'aurait pu faire paraître aucun ouvrage sans être sûr que la malignité y chercherait un prétexte pour l'accuser d'impiété, ou le rendre odieux au gouvernement. Madame de Pompadour avait oublié leur ancienne liaison dans une place où elle ne voulait plus que des esclaves. Elle ne lui pardonnait point de n'avoir pas souffert avec assez de patience les préférences accordées à Crébillon. Louis XV avait pour Voltaire une sorte d'éloignement. Il avait flatté ce prince plus qu'il ne convenait à sa propre gloire; mais l'habitude rend les rois presque insensibles à la flatterie publique. La seule qui les séduise est la flatterie adroite des courtisans qui, s'exerçant sur les petites choses, se répète tous les jours, et sait choisir ses moments; qui consiste moins dans des louanges directes que dans une adroite approbation des passions, des goûts, des actions, des discours du prince. Un demi-mot, un signe, une maxime générale qui les rassure sur

leurs faiblesses ou sur leurs fautes, font plus d'effet que les vers les plus dignes de la postérité. Les louanges des hommes de génie ne touchent que les rois qui aiment véritablement la gloire.

On prétend que Voltaire s'étant approché de Louis XV après la représentation du *Temple de la Gloire*, où Trajan, donnant la paix au monde après ses victoires, reçoit la couronne refusée aux conquérants, et réservée à un héros ami de l'humanité, et lui ayant dit, *Trajan est-il content?* le roi fut moins flatté du parallèle que blessé de la familiarité.

M. d'Argenson n'avait pas voulu prêter à Voltaire son appui pour lui obtenir un titre d'associé libre dans l'académie des sciences, et pour entrer dans celle des belles-lettres, places qu'il ambitionnait alors comme un asile contre l'armée des critiques hebdomadaires que la police oblige à respecter les corps littéraires, excepté lorsque des corps ou des particuliers plus puissants croient avoir intérêt de les avilir, en les abandonnant aux traits de ces méprisables ennemis.

Voltaire alla donc à Berlin; et le même prince qui le dédaignait, la même cour où il n'essuyait plus que des désagréments, furent offensés de ce départ. On ne vit plus que la perte d'un homme qui honorait la France, et la honte de l'avoir forcé à chercher ailleurs un asile. Il trouva dans le palais du roi de Prusse la paix et presque la liberté, sans aucun autre assujettissement que celui de passer quelques heures avec le roi pour corriger ses ouvrages, et lui apprendre les secrets de l'art d'écrire. Il soupait presque tous les jours avec lui.

Ces soupers, où la liberté était extrême, où l'on traitait avec une franchise entière toutes les questions de la métaphysique et de la morale, où la plaisanterie la plus libre égayait ou tranchait les discussions les plus sérieuses, où le roi disparaissait presque toujours pour ne laisser voir que l'homme d'esprit, n'étaient pour Voltaire qu'un délassement agréable. Le reste du temps était consacré librement à l'étude.

Il perfectionnait quelques unes de ses tragédies, achevait le *Siècle de Louis XIV*, corrigeait *la Pucelle*, travaillait à son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, et fesait le *Poème de la Loi naturelle*, tandis que Frédéric gouvernait ses états sans ministre, inspectait et perfectionnait son armée, fesait des vers, composait de la musique, écrivait sur la philosophie et sur l'histoire. La famille royale protégeait les goûts de Voltaire; il adressait des vers aux princesses, jouait la tragédie avec les frères et les sœurs du roi; et, en leur donnant des leçons de déclamation, il leur apprenait à mieux sentir les beautés de notre poésie : car les vers doivent être déclamés, et on ne peut connaître la poésie d'une langue étrangère, si on n'a point l'habitude d'entendre réciter les vers par des hommes qui sachent leur donner l'accent et le mouvement qu'ils doivent avoir.

Voilà ce que Voltaire appelait le palais d'Alcine; mais l'enchantement fut trop tôt dissipé. Les gens de lettres appelés plus anciennement que lui à Berlin furent jaloux d'une préférence trop marquée, et surtout de cette espèce d'indépendance qu'il avait conservée, de cette familiarité qu'il devait aux graces pi-

quantes de son esprit, et à cet art de mêler la vérité à la louange, et de donner à la flatterie le ton de la galanterie et du badinage.

La Métrie dit à Voltaire que le roi, auquel il parlait un jour de toutes les marques de bonté dont il accablait son chambellan, lui avait répondu, « J'en ai « encore besoin pour revoir mes ouvrages; on suce « l'orange, et on jette l'écorce. » Ce mot désenchanta Voltaire, et lui jeta dans l'ame une défiance qui ne lui permit plus de perdre de vue le projet de s'échapper. En même temps on dit au roi que Voltaire avait répondu un jour au général Manstein, qui le pressait de revoir ses mémoires, « Le roi m'envoie son linge « sale à blanchir; il faut que le vôtre attende; » qu'une autre fois, en montrant sur la table un paquet de vers du roi, il avait dit dans un mouvement d'humeur, « Cet homme-là, c'est César et l'abbé Cotin. »

Cependant un penchant naturel rapprochait le monarque et le philosophe. Frédéric disait, long-temps après leur séparation, que jamais il n'avait vu d'homme aussi aimable que Voltaire; et Voltaire, malgré un ressentiment qui jamais ne s'éteignit absolument, avouait que quand Frédéric le voulait il était le plus aimable des hommes. Ils étaient encore rapprochés par un mépris ouvert pour les préjugés et les superstitions, par le plaisir qu'ils prenaient à en faire l'objet éternel de leurs plaisanteries, par un goût commun pour une philosophie gaie et piquante, par une égale disposition à chercher, à saisir, dans les objets graves, le côté qui prête au ridicule. Il paraissait que le calme devait succéder à de petits orages, et que l'in-

térêt commun de leur plaisir devait toujours finir par les rapprocher. La jalousie de Maupertuis parvint à les désunir sans retour.

Maupertuis, homme de beaucoup d'esprit, savant médiocre, et philosophe plus médiocre encore, était tourmenté de ce desir de la célébrité qui fait choisir les petits moyens lorsque les grands nous manquent, dire des choses bizarres quand on n'en trouve point de piquantes qui soient vraies, généraliser des formules si l'on ne peut en inventer, et entasser des paradoxes quand on n'a point d'idées neuves. On l'avait vu à Paris sortir de la chambre, ou se cacher derrière un paravent, quand un autre occupait la société plus que lui; et à Berlin, comme à Paris, il eût voulu être partout le premier, à l'académie des sciences comme au souper du roi. Il devait à Voltaire une grande partie de sa réputation, et l'honneur d'être le président perpétuel de l'académie de Berlin, et d'y exercer la prépondérance sous le nom du prince.

Mais quelques plaisanteries échappées à Voltaire sur ce que Maupertuis, ayant voulu suivre le roi de Prusse à l'armée, avait été pris à Molwitz, l'aigrirent contre lui; et il se plaignit avec humeur. Voltaire lui répondit avec amitié, et l'apaisa en fesant quatre vers pour son portrait. Quelques années après, Maupertuis trouva très mauvais que Voltaire n'eût point parlé de lui dans son discours de réception à l'académie française; mais l'arrivée de Voltaire à Berlin acheva de l'aigrir. Il le voyait l'ami du souverain dont il n'était parvenu qu'à devenir un des courtisans, et donner des leçons à celui dont il recevait des ordres.

Voltaire entouré d'ennemis, se défiant de la constance des sentiments du roi, regrettait en secret son indépendance, et cherchait à la recouvrer. Il imagine de se servir d'un Juif pour faire sortir du Brandebourg une partie de ses fonds. Ce Juif trahit sa confiance, et, pour se venger de ce que Voltaire s'en est aperçu à temps, et n'a pas voulu se laisser voler, il lui fait un procès absurde, sachant que la haine n'est pas difficile en preuves. Le roi, pour punir *son ami* d'avoir voulu conserver son bien et sa liberté, fait semblant de le croire coupable, a l'air de l'abandonner, et l'exclut même de sa présence jusqu'à la fin du procès. Voltaire s'adresse à Maupertuis, dont la haine ne s'était pas encore manifestée, et le prie de prendre sa défense auprès du chef de ses juges. Maupertuis le refuse avec hauteur. Voltaire s'aperçoit qu'il a un ennemi de plus. Enfin ce ridicule procès eut l'issue qu'il devait avoir; le Juif fut condamné, et Voltaire lui fit grace. Alors le roi le rappelle auprès de lui, et ajoute à ses anciennes bontés, de nouvelles marques de considération, telle que la jouissance d'un petit château près de Potsdam.

Cependant la haine veillait toujours, et attendait ses moments. La Beaumelle, né en Languedoc d'une famille protestante, d'abord apprenti ministre à Genève, puis bel esprit français en Danemarck, renvoyé bientôt de Copenhague, vint chercher fortune à Berlin, n'ayant pour titre de gloire qu'un libelle qu'il venait de publier. Il va chez Voltaire, lui présente son livre, où Voltaire lui-même est maltraité, où La Beaumelle compare aux singes, aux nains qu'on avait autrefois

dans certaines cours, les beaux esprits appelés à celle de Prusse, parmi lesquels il venait lui-même solliciter une place. Cette ridicule étourderie fut un moment l'objet des plaisanteries du souper du roi. Maupertuis rapporta ces plaisanteries à La Beaumelle, en chargea Voltaire seul, lui fit un ennemi irréconciliable, et s'assura d'un instrument qui servirait sa haine par de honteux libelles, sans que sa dignité de président d'académie en fût compromise.

Maupertuis avait besoin de secours; il venait d'avancer un nouveau principe de mécanique, celui de *la moindre action*. Ce principe, à qui l'illustre Euler fesait l'honneur de le défendre, en même temps qu'il en apprenait à l'auteur même toute l'étendue et le véritable usage, essuya beaucoup de contradictions. Koënig non seulement le combattit, mais il prétendit de plus qu'il n'était pas nouveau, et cita un fragment d'une lettre de Leibnitz, où ce principe se trouvait indiqué. Maupertuis, instruit par Koënig même qu'il n'a qu'une copie de la lettre de Leibnitz, imagine de le faire sommer juridiquement, par l'académie de Berlin, de produire l'original. Koënig mande qu'il tient sa copie du malheureux Hienzi, décapité long-temps auparavant pour avoir voulu délivrer les habitants du canton de Berne de la tyrannie du sénat. La lettre ne se trouva plus dans ce qui pouvait rester de ses papiers, et l'académie, moitié crainte, moitié bassesse, déclara Koënig indigne du titre d'académicien, et le fit rayer de la liste. Maupertuis ignorait apparemment que l'opinion générale des savants peut seule donner ou enlever les découvertes; mais qu'il faut qu'elle soit libre et volontai-

rement énoncée ; et qu'une forme solennelle, en la rendant suspecte, peut lui ôter son autorité et sa force.

Voltaire avait connu Koënig chez madame du Châtelet, à laquelle il était venu donner des leçons de leibnitianisme; il avait conservé de l'amitié pour lui, quoiqu'il se fût permis quelquefois de le plaisanter pendant son séjour en France. Il n'aimait pas Maupertuis, et haïssait la persécution sous quelque forme qu'elle tourmentât les hommes : il prit donc ouvertement le parti de Koënig, et publia quelques ouvrages où la raison et la justice étaient assaisonnées d'une plaisanterie fine et piquante. Maupertuis intéressa l'amour-propre du roi à l'honneur de son académie, et obtint de lui d'exiger de Voltaire la promesse de ne plus se moquer ni d'elle ni de son président. Voltaire le promit. Malheureusement le roi, qui avait ordonné le silence, se crut dispensé de le garder. Il écrivit des plaisanteries qui se partageaient, mais avec un peu d'inégalité, entre Maupertuis et Voltaire. Celui-ci crut que, par cette conduite, le roi lui rendait sa parole, et que le privilége de se moquer seul des deux partis ne pouvait être compris dans la prérogative royale. Il profita donc d'une permission générale, anciennement obtenue, pour faire imprimer la *Diatribe d'Akakia*, et dévouer Maupertuis à un ridicule éternel.

Le roi rit; il aimait peu Maupertuis, et ne pouvait l'estimer; mais, jaloux de son autorité, il fit brûler cette plaisanterie par le bourreau : manière de se venger qu'il est assez singulier qu'un roi philosophe ait empruntée de l'inquisition.

Voltaire outragé lui renvoya sa croix, sa clef, et le brevet de sa pension, avec ces quatre vers :

Je les reçus avec tendresse,
Je les renvoie avec douleur,
Comme un amant jaloux, dans sa mauvaise humeur,
Rend le portrait de sa maîtresse.

Il ne soupirait qu'après la liberté; mais, pour l'obtenir, il ne suffisait pas qu'il eût renvoyé ce qu'il avait d'abord appelé *de magnifiques bagatelles*, mais qu'il ne nommait plus que *les marques de sa servitude*. Il écrivait de Berlin, où il était malade, pour demander une permission de partir. Le roi de Prusse, qui ne voulait que l'humilier et le conserver, lui envoyait du quinquina, mais point de permission. Il écrivait qu'il avait besoin des eaux de Plombières; on lui répondait qu'il y en avait d'aussi bonnes en Silésie.

Enfin Voltaire prend le parti de demander à voir le roi : il se flatte que sa vue réveillera des sentiments qui étaient plutôt révoltés qu'éteints. On lui renvoie ses anciennes breloques. Il court à Potsdam, voit le roi; quelques instants suffisent pour tout changer. La familiarité renaît, la gaieté reparaît, même aux dépens de Maupertuis, et Voltaire obtint la permission d'aller à Plombières, mais en promettant de revenir : promesse peut-être peu sincère, mais aussi obligeait-elle moins qu'une parole donnée entre égaux; et les cent cinquante mille hommes qui gardaient les frontières de la Prusse ne permettaient pas de la regarder comme faite avec une entière liberté.

Voltaire se hâta de se rendre à Leipsick, où il s'arrêta pour réparer ses forces épuisées par cette longue

persécution. Maupertuis lui envoie un cartel ridicule, qui n'a d'autre effet que d'ouvrir une nouvelle source à ses intarissables plaisanteries. De Leipsick il va chez la duchesse de Saxe-Gotha, princesse supérieure aux préjugés, qui cultivait les lettres et aimait la philosophie. Il y commença pour elle ses *Annales de l'Empire.*

De Gotha il part pour Plombières, et prend la route de Francfort. Maupertuis voulait une vengeance : son cartel n'avait pas réussi, les libelles de La Beaumelle ne lui suffisaient pas. Ce malheureux second avait été forcé de quitter Berlin après une aventure ridicule, et quelques semaines de prison ; il s'était enfui de Gotha avec une femme de chambre qui vola sa maîtresse en partant; ses libelles l'avaient fait chasser de Francfort; et, à peine arrivé à Paris, il s'était fait mettre à la bastille. Il fallut donc que le président de l'académie de Berlin cherchât un autre vengeur. Il excita l'humeur du roi de Prusse. La lenteur du voyage de Voltaire, son séjour à Gotha, un placement considérable sur sa tête et celle de madame Denis sa nièce fait sur le duc de Virtemberg, tout annonçait la volonté de quitter pour jamais la Prusse; et Voltaire avait emporté avec lui le recueil des œuvres poétiques du roi, alors connu seulement des beaux esprits de sa cour.

On fit craindre à Frédéric une vengeance qui pouvait être terrible, même pour un poète couronné; au moins il était possible que Voltaire se crût en droit de reprendre les vers qu'il avait donnés, ou d'avertir de ceux qu'il avait corrigés. Le roi donna ordre à un fripon breveté qu'il entretenait à Francfort pour y acheter ou y voler des hommes, d'arrêter Voltaire, et de ne le re-

lâcher que lorsqu'il aurait rendu sa croix, sa clef, le brevet de pension, et les vers que Freytag appelait l'*œuvre de poeshies du roi son maître*. Malheureusement ces volumes étaient restés à Leipsick. Voltaire fut étroitement gardé pendant trois semaines; madame Denis, sa nièce, qui était venue au-devant de lui, fut traitée avec la même rigueur. Des gardes veillaient à leur porte. Un satellite de Freytag restait dans la chambre de chacun d'eux, et ne les perdait pas de vue, tant on craignait que l'*œuvre de poeshies* ne pût s'échapper. Enfin on remit entre les mains de Freytag ce précieux dépôt; et Voltaire fut libre, après avoir été cependant forcé de donner de l'argent à quelques aventuriers qui profitèrent de l'occasion pour lui faire de petits procès. Échappé de Francfort, il vint à Colmar*.

Le roi de Prusse, honteux de sa ridicule colère, désavoua Freytag; mais il eut assez de morale pour ne pas le punir d'avoir obéi. Il est étrange qu'une ville qui se dit libre laisse une puissance étrangère exercer de telles vexations au milieu de ses murs; mais la liberté et l'indépendance ne sont jamais pour le faible qu'un vain nom. Frédéric, dans le temps de sa passion pour Voltaire, lui baisait souvent les mains, dans le transport de son enthousiasme; et Voltaire comparant, après sa sortie de Francfort, ces deux époques de sa vie, répétait à ses amis, « Il a cent fois baisé cette main qu'il « vient d'enchaîner. »

Il n'avait publié à Berlin que le *Siècle de Louis XIV*, la seule histoire de ce règne que l'on puisse lire. C'est

* Voyez les détails de cette affaire de Francfort dans le *supplément aux pièces justificatives*.

sur le témoignage des anciens courtisans de Louis XIV, ou de ceux qui avaient vécu dans leur société, qu'il raconte un petit nombre d'anecdotes choisies avec discernement parmi celles qui peignent l'esprit et le caractère des personnages et du siècle même. Les événements politiques ou militaires y sont racontés avec intérêt et avec rapidité : tout y est peint à grands traits. Dans des chapitres particuliers, il rapporte ce que Louis XIV a fait pour la réforme des lois ou des finances, pour l'encouragement du commerce et de l'industrie ; et on doit lui pardonner d'en avoir parlé suivant l'opinion des hommes les plus éclairés du temps où il écrivait, et non d'après des lumières qui n'existaient pas encore.

Ses chapitres sur le calvinisme, le jansénisme, le quiétisme, la dispute sur les cérémonies chinoises, sont les premiers modèles de la manière dont un ami prudent de la vérité doit parler de ces honteuses maladies de l'humanité, lorsque le nombre et le pouvoir de ceux qui en sont encore attaqués obligent de soulever avec adresse le voile qui en cache la turpitude. On peut lui reprocher seulement une sévérité trop grande contre les calvinistes, qui ne se rendirent coupables que lorsqu'on les força de le devenir, et dont les crimes ne furent en quelque sorte que les représailles des assassinats juridiques exercés contre eux dans quelques provinces.

Les découvertes dans les sciences, les progrès des arts, sont exposés avec clarté, avec exactitude, avec impartialité, et les jugements toujours dictés par une raison saine et libre, par une philosophie indulgente et douce.

La liste des écrivains du siècle de Louis XIV est un ouvrage neuf. On n'avait pas encore imaginé de peindre ainsi par un trait, par quelques lignes, des philosophes, des savants, des littérateurs, des poëtes, sans sécheresse comme sans prétention, avec un goût sûr et une précision presque toujours piquante.

Cet ouvrage apprit aux étrangers à connaître Louis XIV, défiguré chez eux dans une foule de libelles, et à respecter une nation qu'ils n'avaient vue jusque-là qu'au travers des préventions de la jalousie et de la haine. On fut moins indulgent en France. Les esclaves, par état et par caractère, furent indignés qu'un Français eût osé trouver des faiblesses dans Louis XIV. Les gens à préjugés furent scandalisés qu'il eût parlé avec liberté des fautes des généraux et des défauts des grands écrivains; d'autres lui reprochaient, avec plus de justice à quelques égards, trop d'indulgence ou d'enthousiasme. Mais l'histoire d'un pays n'est jamais jugée avec impartialité que par les étrangers; une foule d'intérêts, de préventions, de préjugés, corrompt toujours le jugement des compatriotes.

Voltaire passa près de deux années en Alsace. C'est pendant ce séjour qu'il publia les *Annales de l'Empire*, le seul des abrégés chronologiques qu'on puisse lire de suite, parcequ'il est écrit d'un style rapide, et rempli de résultats philosophiques exprimés avec énergie. Ainsi Voltaire a été encore un modèle dans ce genre, dont son amitié pour le président Hénault lui a fait exagérer le mérite et l'utilité.

Il avait d'abord songé à s'établir en Alsace; mais

malheureusement les jésuites essayèrent de le convertir, et, n'ayant pu y réussir, répandirent contre lui ces calomnies sourdes qui annoncent et préparent la persécution. Voltaire fit une tentative pour obtenir, non la permission de revenir à Paris (il en eut toujours la liberté), mais l'assurance qu'il n'y serait pas désagréable à la cour. Il connaissait trop la France pour ne pas sentir qu'odieux à tous les corps puissants, par son amour pour la vérité, il deviendrait bientôt l'objet de leur persécution, si on pouvait être sûr que Versailles le laisserait opprimer.

La réponse ne fut pas rassurante. Voltaire se trouva sans asile dans sa patrie dont son nom soutenait l'honneur, alors avili dans l'Europe par les ridicules querelles des billets de confession, et au moment même où il venait d'élever, dans son *Siècle de Louis XIV*, un monument à sa gloire. Il se détermina à aller prendre les eaux d'Aix en Savoie. A son passage par Lyon, le cardinal de Tencin, si fameux par la conversion de Law et le concile d'Embrun, lui fit dire qu'il ne pouvait lui donner à dîner, parcequ'il était mal avec la cour : mais les habitants de cette ville opulente, où l'esprit du commerce n'a point étouffé le goût des lettres, le dédommagèrent de l'impolitesse politique de leur archevêque. Alors, pour la première fois, il reçut les honneurs que l'enthousiasme public rend au génie. Ses pièces furent jouées devant lui, au bruit des acclamations d'un peuple enivré de la joie de posséder celui à qui il devait de si nobles plaisirs ; mais il n'osa se fixer à Lyon. La conduite du cardinal l'avertissait qu'il n'était pas assez loin de ses ennemis.

Il passa par Genève pour consulter Tronchin. La beauté du pays, l'égalité qui paraissait y régner, l'avantage d'être hors de la France, dans une ville où l'on ne parlait que français ; la liberté de penser, plus étendue que dans un pays monarchique et catholique; celle d'imprimer, fondée à la vérité moins sur les lois que sur les intérêts du commerce ; tout le déterminait à y choisir sa retraite.

Mais il vit bientôt qu'une ville où l'esprit de rigorisme et de pédantisme, apporté par Calvin, avait jeté des racines profondes; où la vanité d'imiter les républiques anciennes, et la jalousie des pauvres contre les riches, avaient établi des lois somptuaires; où les spectacles révoltaient à-la-fois le fanatisme calviniste et l'austérité républicaine, n'était pour lui un séjour ni agréable ni sûr; il voulut avoir contre la persécution des catholiques un asile sur les terres de Genève, et une retraite en France contre l'humeur des réformés, et prit le parti d'habiter alternativement d'abord Tourney, puis Ferney en France, et les Délices aux portes de Genève. C'est là qu'il fixa enfin sa demeure avec madame Denis sa niéce, alors veuve et sans enfants, libre de se livrer à son amitié pour son oncle, et de reconnaître le soin paternel qu'il avait pris d'augmenter son aisance. Elle se chargea d'assurer sa tranquillité et son indépendance domestique, de lui épargner les soins fatigants du détail d'une maison. C'était tout ce qu'il était obligé de devoir à autrui. Le travail était pour lui une source inépuisable de jouissances; et, pour que tous ses moments fussent heureux, il suffisait qu'ils fussent libres.

Jusqu'ici nous avons décrit la vie orageuse d'un poëte philosophe, à qui son amour pour la vérité, et l'indépendance de son caractère, avaient fait encore plus d'ennemis que ses succès; qui n'avait répondu à leurs méchancetés que par des épigrammes ou plaisantes ou terribles, et dont la conduite avait été plus souvent inspirée par le sentiment qui le dominait dans chaque circonstance, que combinée d'après un plan formé par sa raison.

Maintenant dans la retraite, éloigné de toutes les illusions, de tout ce qui pouvait élever en lui des passions personnelles et passagères, nous allons le voir abandonné à ses passions dominantes et durables, l'amour de la gloire, le besoin de produire, plus puissant encore, et le zéle pour la destruction des préjugés, la plus forte et la plus active de toutes celles qu'il a connues. Cette vie paisible, rarement troublée par des menaces de persécution plutôt que par des persécutions réelles, sera embellie, non seulement comme ses premières années, par l'exercice de cette bienfesance particulière, qualité commune à tous les hommes dont le malheur ou la vanité n'ont point endurci l'ame et corrompu la raison, mais par des actions de cette bienfesance courageuse et éclairée qui, en adoucissant les maux de quelques individus, sert en même temps l'humanité entière.

C'est ainsi qu'indigné de voir un ministère corrompu poursuivre la mort du malheureux Bing, pour couvrir ses propres fautes, et flatter l'orgueil de la populace anglaise, il employa, pour sauver cette innocente victime du machiavélisme de Pitt, tous les moyens que

le génie de la pitié put lui inspirer, et seul éleva sa voix contre l'injustice, tandis que l'Europe étonnée contemplait en silence cet exemple d'atrocité antique que l'Angleterre osait donner dans un siècle d'humanité et de lumières.

Le premier ouvrage qui sortit de sa retraite fut la tragédie de *l'Orphelin de la Chine*, composée pendant son séjour en Alsace, lorsque, espérant pouvoir vivre à Paris, il voulait qu'un succès au théâtre rassurât ses amis, et forçât ses ennemis au silence.

Dans les commencements de l'art tragique, les poëtes étaient assurés de frapper les esprits en donnant à leurs personnages des sentiments contraires à ceux de la nature, en sacrifiant ces sentiments que chaque homme porte au fond du cœur, aux passions plus rares de la gloire, du patriotisme exagéré, du dévouement à ses princes.

Comme alors la raison est encore moins formée que le goût, l'opinion commune seconde ceux qui emploient ces moyens, ou est entraînée par eux. Léontine dut inspirer de l'admiration, et la hauteur de son caractère lui faire pardonner le sacrifice de son fils, par un parterre idolâtre de son prince. Mais quand ces moyens de produire des effets, en s'écartant de la nature, commencent à s'épuiser; quand l'art se perfectionne, alors il est forcé de se rapprocher de la raison, et de ne plus chercher de ressources que dans la nature même. Cependant telle est la force de l'habitude que le sacrifice de Zamti, fondé à la vérité sur des motifs plus nobles, plus puissants que celui de Léontine, expié par ses larmes, par ses regrets, avait sé-

duit les spectateurs. A la première représentation de *l'Orphelin*, ces vers d'Idamé, si vrais, si philosophiques,

La nature et l'hymen, voilà les lois premières,
Les devoirs, les liens des nations entières;
Ces lois viennent des dieux; le reste est des humains,

n'excitèrent d'abord que l'étonnement; les spectateurs balancèrent, et le cri de la nature eut besoin de la réflexion pour se faire entendre. C'est ainsi qu'un grand poète peut quelquefois décider les esprits flottants entre d'anciennes erreurs et les vérités qui, pour en prendre la place, attendent qu'un dernier coup achève de renverser la barrière chancelante que le préjugé leur oppose. Les hommes n'osent souvent s'avouer à eux-mêmes les progrès lents que la raison a faits dans leur esprit, mais ils sont prêts à la suivre, si, en la leur présentant d'une manière vive et frappante, on les force à la reconnaître. Aussi ces mêmes vers n'ont plus été entendus qu'avec transport, et Voltaire eut le plaisir d'avoir vengé la nature.

Cette pièce est le triomphe de la vertu sur la force, et des lois sur les armes. Jusqu'alors, excepté dans *Mahomet*, on n'avait pu réussir à rendre amoureux, sans l'avilir, un de ces hommes dont le nom impose à l'imagination, et présente l'idée d'une force d'ame extraordinaire. Voltaire vainquit pour la seconde fois cette difficulté. L'amour de Gengis-kan intéresse malgré la violence et la férocité de son caractère, parceque cet amour est vrai, passionné; parcequ'il lui arrache l'aveu du vide que son cœur éprouve au milieu de sa puissance; parcequ'il finit par sacrifier cet amour à

sa gloire, et sa fureur des conquêtes au charme, nouveau pour lui, des vertus pacifiques.

Le repos de Voltaire fut bientôt troublé par la publication de *la Pucelle*.

Ce poème, qui réunit la licence et la philosophie, où la vérité prend le masque d'une gaieté satirique et voluptueuse, commencé vers 1730, n'avait jamais été achevé. L'auteur en avait confié les premiers essais à un petit nombre de ses amis et à quelques princes. Le seul bruit de son existence lui avait attiré des menaces, et il avait pris, en ne l'achevant pas, le moyen le plus sûr d'éviter la tentation dangereuse de le rendre public. Malheureusement on laissa multiplier les copies; une d'elles tomba entre des mains avides et ennemies, et l'ouvrage parut, non seulement avec les défauts que l'auteur y avait laissés, mais avec des vers ajoutés par les éditeurs, et remplis de grossièreté, de mauvais goût, de traits satiriques qui pouvaient compromettre la sûreté de Voltaire. L'amour du gain, le plaisir de faire attribuer leurs mauvais vers à un grand poète, le plaisir plus méchant de l'exposer à la persécution, furent les motifs de cette infidélité dont La Beaumelle et l'ex-capucin Maubert ont partagé l'honneur.

Ils ne réussirent qu'à troubler un moment le repos de celui qu'ils voulaient perdre. Ses amis détournèrent la persécution, en prouvant que l'ouvrage était falsifié, et la haine des éditeurs le servit malgré eux.

Mais cette infidélité l'obligea d'achever *la Pucelle*, et de donner au public un poème dont l'auteur de *Mahomet* et du *Siècle de Louis XIV* n'eut plus à rougir. Cet ouvrage excita un enthousiasme très vif dans une

classe nombreuse de lecteurs, tandis que les ennemis de Voltaire affectèrent de le décrier comme indigne d'un philosophe, et presque comme une tache pour les œuvres et même pour la vie du poète.

Mais si l'on peut regarder comme utile le projet de rendre la superstition ridicule aux yeux des hommes livrés à la volupté, et destinés, par la faiblesse même qui les entraîne au plaisir, à devenir un jour les victimes infortunées, ou les instruments dangereux de ce vil tyran de l'humanité; si l'affectation de l'austérité dans les mœurs, si le prix excessif attaché à leur pureté ne fait que servir les hypocrites, qui, en prenant le masque facile de la chasteté, peuvent se dispenser de toutes les vertus, et couvrir d'un voile sacré les vices les plus funestes à la société, la dureté de cœur, et l'intolérance; si, en accoutumant les hommes à regarder comme autant de crimes des fautes dont ceux qui ont de l'honneur et de la conscience ne sont pas exempts, on étend sur les ames même les plus pures le pouvoir de cette caste dangereuse qui, pour gouverner et troubler la terre, s'est rendue exclusivement l'interprète de la justice céleste: alors on ne verra dans l'auteur de *la Pucelle* que l'ennemi de l'hypocrisie et de la superstition.

Voltaire lui-même, en parlant de La Fontaine, a remarqué avec raison que des ouvrages où la volupté est mêlée à la plaisanterie amusent l'imagination sans l'échauffer et sans la séduire; et si des images voluptueuses et gaies sont pour l'imagination une source de plaisirs qui allègent le poids de l'ennui, diminuent le malheur des privations, délassent un esprit fatigué

par le travail, remplissent des moments que l'ame abattue ou épuisée ne peut donner ni à l'action ni à une méditation utile, pourquoi priver les hommes d'une ressource que leur offre la nature? Quel effet résultera-t-il de ces lectures? aucun, sinon de disposer les hommes à plus de douceur et d'indulgence. Ce n'étaient point de pareils livres que lisaient Gérard ou Clément, et que les satellites de Cromwell portaient à l'arçon de leur selle.

Deux ouvrages bien différents parurent à la même époque, le poème sur *la Loi naturelle*, et celui de *la Destruction de Lisbonne*. Exposer la morale dont la raison révèle les principes à tous les hommes, dont ils trouvent la sanction au fond de leur cœur, et à laquelle le remords les avertit d'obéir; montrer que cette loi générale est la seule qu'un dieu, père commun des hommes, ait pu leur donner, puisqu'elle est la seule qui soit la même pour tous; prouver que le devoir des particuliers est de se pardonner réciproquement leurs erreurs, et celui des souverains d'empêcher, par une sage indifférence, ces vaines opinions, appuyées par le fanatisme et par l'hypocrisie, de troubler la paix de leurs peuples : tel est l'objet du poème de *la Loi naturelle*.

Ce poème, le plus bel hommage que jamais l'homme ait rendu à la Divinité, excita la colère des dévots, qui l'appelaient le poème de *la Religion naturelle*, quoiqu'il n'y fût question de religion que pour combattre l'intolérance, et qu'il ne puisse exister de religion naturelle. Il fut brûlé par le parlement de Paris, qui commençait à s'effrayer des progrès de la raison autant que de ceux du molinisme. Conduit à cette époque

par quelques chefs, ou aveuglés par l'orgueil, ou égarés par une fausse politique, il crut qu'il lui serait plus facile d'arrêter les progrès des lumières que de mériter le suffrage des hommes éclairés. Il ne sentit pas le besoin qu'il avait de l'opinion publique, ou méconnut ceux à qui il était donné de la diriger, et se déclara l'ennemi des gens de lettres, précisément à l'instant où le suffrage des gens de lettres français commençait à exercer quelque influence sur la France même et sur l'Europe.

Cependant le poème de Voltaire, commenté depuis dans plusieurs livres célèbres, est encore celui où la liaison de la morale avec l'existence d'un Dieu est exposée avec le plus de force et de raison; et, trente ans plus tard, ce qui avait été brûlé comme impie eût paru presque un ouvrage religieux.

Dans le poème sur *le Désastre de Lisbonne*, Voltaire s'abandonne au sentiment de terreur et de mélancolie que ce malheur lui inspire; il appelle au milieu de ces ruines sanglantes les tranquilles sectateurs de l'optimisme; il combat leurs froides et puériles raisons avec l'indignation d'un philosophe profondément sensible aux maux de ses semblables; il expose dans toute leur force les difficultés sur l'origine du mal, et avoue qu'il est impossible à l'homme de les résoudre. Ce poème, dans lequel, à l'âge de plus de soixante ans, l'ame de Voltaire, échauffée par la passion de l'humanité, a toute la verve et tout le feu de la jeunesse, n'est pas le seul ouvrage qu'il voulut opposer à l'optimisme.

Il publia *Candide*, un de ses chefs-d'œuvre dans le genre des romans philosophiques, qu'il transporta d'Angleterre en France en le perfectionnant. Ce genre

a le malheur de paraître facile; mais il exige un talent rare, celui de savoir exprimer par une plaisanterie, par un trait d'imagination, ou par les événements mêmes du roman, les résultats d'une philosophie profonde, sans cesser d'être naturelle et piquante, sans cesser d'être vraie. Il faut donc choisir ceux de ces résultats qui n'ont besoin ni de développements ni de preuves; éviter à-la-fois et ce qui étant commun ne vaut pas la peine d'être répété, et ce qui étant ou trop abstrait ou trop neuf encore, n'est fait que pour un petit nombre d'esprits. Il faut être philosophe, et ne point le paraître.

En même temps peu de livres de philosophie sont plus utiles; ils sont lus par des hommes frivoles que le nom seul de philosophe rebute ou attriste, et que cependant il est important d'arracher aux préjugés, et d'opposer au grand nombre de ceux qui sont intéressés à les défendre. Le genre humain serait condamné à d'éternelles erreurs, si pour l'en affranchir il fallait étudier ou méditer les preuves de la vérité. Heureusement la justesse naturelle de l'esprit y peut suppléer pour les vérités simples qui sont aussi les plus nécessaires. Il suffit alors de trouver un moyen de fixer l'attention des hommes inappliqués, et surtout de graver ces vérités dans leur mémoire. Telle est la grande utilité des romans philosophiques, et le mérite de ceux de Voltaire, où il a surpassé également et ses imitateurs et ses modèles.

Une traduction libre de *l'Ecclésiaste* et d'une partie du *Cantique des Cantiques* suivit de près *Candide*.

On avait persuadé à madame de Pompadour qu'elle

ferait un trait de politique profonde en prenant le masque de la dévotion; que par là elle se mettrait à l'abri des scrupules et de l'inconstance du roi, et qu'en même temps elle calmerait la haine du peuple. Elle imagina de faire de Voltaire un des acteurs de cette comédie. Le duc de La Vallière lui proposa de traduire les *psaumes* et les *ouvrages sapientiaux;* l'édition aurait été faite au Louvre, et l'auteur serait revenu à Paris sous la protection de la dévote favorite. Voltaire ne pouvait devenir hypocrite, pas même pour être cardinal, comme on lui en fit entrevoir l'espérance à peu près dans le même temps. Ces sortes de propositions se font toujours trop tard; et si on les fesait à temps, elles ne seraient pas d'une politique bien sûre: celui qui devait être un ennemi dangereux deviendrait souvent un allié plus dangereux encore. Supposez Calvin ou Luther appelés à la pourpre, lorsqu'ils pouvaient encore l'accepter sans honte, et voyez ce qu'ils auraient osé. On ne satisfait pas, avec les hochets de la vanité, les ames dominées par l'ambition de régner sur les esprits; on leur fournit des armes nouvelles.

Cependant Voltaire fut tenté de faire quelques essais de traduction, non pour rétablir sa réputation religieuse, mais pour exercer son talent dans un genre de plus. Lorsqu'ils parurent, les dévots s'imaginèrent qu'il n'avait voulu que parodier ce qu'il avait traduit, et crièrent au scandale. Ils n'imaginaient pas que Voltaire avait adouci et purifié le texte; que son *Ecclésiaste* était moins matérialiste, et son *Cantique* moins indécent que l'original sacré. Ces ouvrages furent donc encore brûlés. Voltaire s'en vengea par une lettre rem-

plie à-la-fois d'humeur et de gaieté, où il se moque de cette hypocrisie de mœurs, vice particulier aux nations modernes de l'Europe, et qui a contribué plus qu'on ne croit à détruire l'énergie de caractère qui distingue les nations antiques.

En 1757 parut la première édition de ses œuvres, vraiment faite sous ses yeux. Il avait tout revu avec une attention sévère, fait un choix éclairé, mais rigoureux, parmi le grand nombre de pièces fugitives échappées à sa plume, et y avait ajouté son immortel *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.*

Long-temps Voltaire s'était plaint que, chez les modernes surtout, l'histoire d'un pays fût celle de ses rois ou de ses chefs; qu'elle ne parlât que des guerres, des traités, ou des troubles civils; que l'histoire des mœurs, des arts, des sciences, celle des lois, de l'administration publique, eût été presque oubliée. Les anciens même, où l'on trouve plus de détails sur les mœurs, sur la politique intérieure, n'ont fait en général que joindre à l'histoire des guerres celle des factions populaires. On croirait, en lisant ces historiens, que le genre humain n'a été créé que pour servir à faire briller les talents politiques ou militaires de quelques individus, et que la société a pour objet, non le bonheur de l'espèce entière, mais le plaisir d'avoir des révolutions à lire ou à raconter.

Voltaire forma le plan d'une histoire où l'on trouverait ce qu'il importe le plus aux hommes de connaître: les effets qu'ont produits sur le repos ou le bonheur des nations les préjugés, les lumières, les vertus ou les vices, les usages ou les arts des différents siècles.

Il choisit l'époque qui s'étend depuis Charlemagne jusqu'à nos jours; mais, ne se bornant pas aux seules nations européennes, un tableau abrégé de l'état des autres parties du globe, des révolutions qu'elles ont éprouvées, des opinions qui les gouvernent, ajoute à l'intérêt et à l'instruction. C'était pour réconcilier madame du Châtelet avec l'étude de l'histoire qu'il avait entrepris ce travail immense qui le força de se livrer à des recherches d'érudition qu'on aurait crues incompatibles avec la mobilité de son imagination et l'activité de son esprit. L'idée d'être utile le soutenait; et l'érudition ne pouvait être ennuyeuse pour un homme qui, s'amusant du ridicule, et ayant la sagacité de le saisir, en trouvait une source inépuisable dans les absurdités spéculatives ou pratiques de nos pères, et dans la sottise de ceux qui les ont transmises ou commentées en les admirant avec une bonne foi ou une hypocrisie également risibles.

Un tel ouvrage ne pouvait plaire qu'à des philosophes. On l'accusa d'être frivole, parcequ'il était clair, et qu'on le lisait sans fatigue; on prétendit qu'il était inexact, parcequ'il s'y trouvait des erreurs de noms et de dates absolument indifférentes; et il est prouvé, par les reproches mêmes des critiques qui se sont déchaînés contre lui, que jamais, dans une histoire si étendue, aucun historien n'a été plus fidèle. On l'a souvent accusé de partialité, parcequ'il s'élevait contre des préjugés que la pusillanimité ou la bassesse avait trop longtemps ménagés : et il est aisé de prouver que, loin d'exagérer les crimes du despotisme sacerdotal, il en a plutôt diminué le nombre et adouci l'atrocité. Enfin

on a trouvé mauvais que, dans ce tableau d'horreurs et de folies, il ait quelquefois répandu sur celles-ci les traits de la plaisanterie, qu'il n'ait pas toujours parlé sérieusement des extravagances humaines, comme si elles cessaient d'être ridicules, parcequ'elles ont été souvent dangereuses.

Ces préjugés, que des corps puissants étaient intéressés à répandre, ne sont pas encore détruits. L'habitude de voir presque toujours la lourdeur réunie à l'exactitude, de trouver à côté des décisions de la critique l'échafaudage insipide employé pour les former, a fait prendre celle de ne regarder comme exact que ce qui porte l'empreinte de la pédanterie. On s'est accoutumé à voir l'ennui accompagner la fidélité historique, comme à voir les hommes de certaines professions porter des couleurs lugubres. D'ailleurs les gens d'esprit ne tirent aucune vanité d'un mérite que des sots peuvent partager avec eux; et on croit qu'ils ne l'ont point, parcequ'ils sont les seuls à ne pas s'en vanter. Les *Voyages du jeune Anacharsis* détruiront peut-être cette opinion trop accréditée.

Mais l'*Essai* de Voltaire sera toujours, pour les hommes qui exercent leur raison, une lecture délicieuse par le choix des objets que l'auteur a présentés, par la rapidité du style, par l'amour de la vérité et de l'humanité qui en anime toutes les pages, par cet art de présenter des contrastes piquants, des rapprochements inattendus, sans cesser d'être naturel et facile; d'offrir, dans un style toujours simple, de grands résultats et des idées profondes. Ce n'est pas l'histoire des siècles que l'auteur a parcourue, mais ce qu'on

aurait voulu retenir de la lecture de l'histoire, ce qu'on aimerait à s'en rappeler.

En même temps peu de livres seraient plus utiles dans une éducation raisonnable. On y apprendrait, avec les faits, l'art de les voir et de les juger; on y apprendrait à exercer sa raison dans son indépendance naturelle, sans laquelle elle n'est plus que l'instrument servile des préjugés; on y apprendrait enfin à mépriser la superstition, à craindre le fanatisme, à détester l'intolérance, à haïr la tyrannie sans cesser d'aimer la paix, et cette douceur de mœurs aussi nécessaire au bonheur des nations que la sagesse même des lois.

Jusqu'ici, dans l'éducation publique ou particulière, également dirigées par des préjugés, les jeunes gens n'apprennent l'histoire que défigurée par des compilateurs vils ou superstitieux. Si, depuis la publication de l'*Essai* de Voltaire, deux hommes, l'abbé de Condillac et l'abbé Millot, ont mérité de n'être pas confondus dans cette classe, gênés par leur état, ils ont trop laissé à deviner; pour les bien entendre, il faut n'avoir plus besoin de s'instruire avec eux.

Cet ouvrage plaça Voltaire dans la classe des historiens originaux : et il a l'honneur d'avoir fait, dans la manière d'écrire l'histoire, une révolution dont à la vérité l'Angleterre a presque seule profité jusqu'ici. Hume, Robertson, Gibbon, Watson, peuvent, à quelques égards, être regardés comme sortis de son école. L'histoire de Voltaire a encore un autre avantage; c'est qu'elle peut être enseignée en Angleterre comme en Russie, en Virginie comme à Berne ou à Venise. Il n'y a placé que ces vérités dont tous les gouverne-

ments peuvent convenir : qu'on laisse à la raison humaine le droit de s'éclairer, que le citoyen jouisse de sa liberté naturelle, que les lois soient douces, que la religion soit tolérante ; il ne va pas plus loin. C'est à tous les hommes qu'il s'adresse, et il ne leur dit que ce qui peut les éclairer également, sans révolter aucune de ces opinions qui, liées avec les constitutions et les intérêts d'un pays, ne peuvent céder à la raison, tant que la destruction des erreurs plus générales ne lui aura point ouvert un accès plus facile.

A la tête de ses poésies fugitives, Voltaire avait placé dans cette édition une épître adressée à sa maison des Délices, ou plutôt un hymne à la liberté : elle suffirait pour répondre à ceux qui, dans leur zèle aristocratique, l'ont accusé d'en être l'ennemi. Dans ces pièces, où régnent tour-à-tour la gaieté, le sentiment, ou la galanterie, Voltaire ne cherche point à être poète ; mais des beautés poétiques de tous les genres semblent lui échapper malgré lui. Il ne cherche point à montrer de la philosophie, mais il a toujours celle qui convient au sujet, aux circonstances, aux personnes. Dans ces poésies, comme dans les romans, il faut que la philosophie de l'ouvrage paraisse au-dessous de la philosophie de l'auteur. Il en est de ces écrits comme des livres élémentaires, qui ne peuvent être bien faits à moins que l'auteur n'en sache beaucoup au-delà de ce qu'ils contiennent. Et c'est par cette raison que dans ces genres, regardés comme frivoles, les premières places ne peuvent appartenir qu'à des hommes d'une raison supérieure.

Cette même année fut l'époque d'une réconciliation

entre Voltaire et son ancien disciple. Les Autrichiens, déjà au milieu de la Silésie, étaient près d'en achever la conquête; une armée française était sur les frontières du Brandebourg. Les Russes, déjà maîtres de la Prusse, menaçaient la Poméranie et les Marches; la monarchie prussienne paraissait anéantie, et le prince qui l'avait fondée n'avait plus d'autre ressource que de s'enterrer sous ses ruines, et de sauver sa gloire en périssant au milieu d'une victoire. La margrave de Bareith aimait tendrement son frère; la chute de sa maison l'affligeait; elle savait combien la France agissait contre ses intérêts en prodiguant son sang et ses trésors pour assurer à la maison d'Autriche la souveraineté de l'Allemagne; mais le ministre de France avait à se plaindre d'un vers du roi de Prusse. La marquise de Pompadour ne lui pardonnait pas d'avoir feint d'ignorer son existence politique, et on avait eu soin de lui envoyer aussi des vers que l'infidélité d'un copiste avait fait tomber entre les mains du ministre de Saxe. Il fallait donc faire adopter l'idée de négocier, à des ennemis aigris par des injures personnelles, au moment même où ils se croyaient assurés d'une victoire facile. La margrave eut recours à Voltaire, qui s'adressa au cardinal de Tencin, sachant que ce ministre, oublié depuis la mort de Fleury, qui l'employait en le méprisant, avait conservé avec le roi une correspondance particulière. Tencin écrivit, mais il reçut pour toute réponse l'ordre du ministre des affaires étrangères de refuser la négociation par une lettre dont on lui avait même envoyé le modèle. Le vieux politique, qui n'avait pas voulu donner à dîner

à Voltaire pour ménager la cour, ne se consola point de s'être brouillé avec elle par sa complaisance pour lui; et le chagrin de cette petite mortification abrégea ses jours. Étant plus jeune, des aventures plus cruelles n'avaient fait que redoubler et enhardir son talent pour l'intrigue, parceque l'espérance le soutenait, et qu'il était du nombre des hommes que le crédit et les dignités consolent de la honte; mais alors il voyait se rompre le dernier fil qui le liait encore à la faveur.

Voltaire entama une autre négociation non moins inutile par le maréchal de Richelieu. Une troisième enfin, quelques années plus tard, fut conduite jusqu'à obtenir de M. de Choiseul qu'il recevrait un envoyé secret du roi de Prusse. Cet envoyé fut découvert par les agents de l'impératrice-reine; et, soit faiblesse, soit que M. de Choiseul eût agi sans consulter madame de Pompadour, il fut arrêté, et ses papiers fouillés, violation du droit des gens qui se perd dans la foule des petits crimes que les politiques se permettent sans remords.

Dans cette époque si dangereuse et si brillante pour le roi de Prusse, Voltaire paraissait tantôt reprendre son ancienne amitié, tantôt ne conserver que la mémoire de Francfort. C'est alors qu'il composa ces Mémoires singuliers [1], où le souvenir profond d'un juste ressentiment n'étouffe ni la gaieté ni la justice. Il les avait généreusement condamnés à l'oubli; le hasard les a conservés pour venger le génie des attentats du pouvoir.

La margrave de Bareith mourut au milieu de la

[1] On les a insérés dans ce volume à la suite de cette Vie.

guerre. Le roi de Prusse écrivit à Voltaire pour le prier de donner au nom de sa sœur une immortalité dont ses vertus aimables et indulgentes, son ame également supérieure aux préjugés, à la grandeur, et aux revers, l'avaient rendue digne. L'ode que Voltaire a consacrée à sa mémoire est remplie d'une sensibilité douce, d'une philosophie simple et touchante. Ce genre est un de ceux où il a eu le moins de succès, parcequ'on y exige une perfection qu'il ne put jamais se résoudre à chercher dans les petits ouvrages, et que sa raison ne pouvait se prêter à cet enthousiasme de commande qu'on dit convenir à l'ode. Celles de Voltaire ne sont que des piéces fugitives où l'on retrouve le grand poéte, le poéte philosophe, mais gêné et contraint par une forme qui ne convenait pas à la liberté de son génie. Cependant il faut avouer que les stances à une princesse sur le jeu, et surtout ces stances charmantes sur la vieillesse,

Si vous voulez que j'aime encore, etc.

sont des odes anacréontiques fort au-dessus de celles d'Horace, qui cependant, du moins pour les gens d'un goût un peu moderne, a surpassé son modéle.

La France, si supérieure aux autres nations dans la tragédie et la comédie, n'a point été aussi heureuse en poétes lyriques. Les odes de Rousseau n'offrent guère qu'une poésie harmonieuse et imposante, mais vide d'idées, ou remplie de pensées fausses. La Motte, plus ingénieux, n'a connu ni l'harmonie ni la poésie du style; et on cite à peine des autres poétes un petit nombre de strophes.

Voltaire était encore à Berlin lorsque MM. Diderot et d'Alembert formèrent le projet de l'*Encyclopédie*, et en publièrent le premier volume. Un ouvrage qui devait renfermer les vérités de toutes les sciences, tracer entre elles des lignes de communication, entrepris par deux hommes qui joignaient à des connaissances étendues ou profondes beaucoup d'esprit, et une philosophie libre et courageuse, parut aux yeux pénétrants de Voltaire le coup le plus terrible que l'on pût porter aux préjugés. L'*Encyclopédie* devenait le livre de tous les hommes qui aiment à s'instruire, et surtout de ceux qui, sans être habituellement occupés de cultiver leur esprit, sont jaloux cependant de pouvoir acquérir une instruction facile sur chaque objet qui excite en eux quelque intérêt passager ou durable. C'était un dépôt où ceux qui n'ont pas le temps de se former des idées d'après eux-mêmes devaient aller chercher celles qu'avaient eues les hommes les plus éclairés et les plus célèbres; dans lequel enfin les erreurs respectées seraient ou trahies par la faiblesse de leurs preuves, ou ébranlées par le seul voisinage des vérités qui en sapent les fondements.

Voltaire, retiré à Ferney, donna pour l'*Encyclopédie* un petit nombre d'articles de littérature; il en prépara quelques uns de philosophie, mais avec moins de zèle, parcequ'il sentait qu'en ce genre les éditeurs avaient moins besoin de lui, et qu'en général si ses grands ouvrages en vers ont été faits pour sa gloire, il n'a presque jamais écrit en prose que dans des vues d'utilité générale. Cependant les mêmes raisons qui l'intéressaient au progrès de l'*Encyclopédie* suscitèrent

à cet ouvrage une foule d'ennemis. Composé ou applaudi par les hommes les plus célèbres de la nation, il devint comme une espèce de marque qui séparait les littérateurs distingués, et ceux qui s'honoraient d'être leurs disciples ou leurs amis, de cette foule d'écrivains obscurs et jaloux qui, dans la triste impuissance de donner aux hommes ou des vérités nouvelles ou de nouveaux plaisirs, haïssent ou déchirent ceux que la nature a mieux traités.

Un ouvrage où l'on devait parler avec franchise et avec liberté de théologie, de morale, de jurisprudence, de législation, d'économie publique, devait effrayer tous les partis politiques ou religieux, et tous les pouvoirs secondaires qui craignaient d'y voir discuter leur utilité et leurs titres. L'insurrection fut générale. Le *Journal de Trévoux*, la *Gazette ecclésiastique*, les journaux satiriques, les jésuites et les jansénistes, le clergé, les parlements, tous, sans cesser de se combattre ou de se haïr, se réunirent contre l'*Encyclopédie*. Elle succomba. On fut obligé d'achever et d'imprimer en secret cet ouvrage, à la perfection duquel la liberté et la publicité étaient si nécessaires, et le plus beau monument dont jamais l'esprit humain ait conçu l'idée serait demeuré imparfait sans le courage de Diderot, sans le zèle d'un grand nombre de savants et de littérateurs distingués que la persécution ne put arrêter.

Heureusement l'honneur d'avoir donné l'*Encyclopédie* à l'Europe compensa pour la France la honte de l'avoir persécutée. Elle fut regardée avec justice comme l'ouvrage de la nation, et la persécution comme celui

d'une jalousie ou d'une politique également méprisables.

Mais la guerre dont l'*Encyclopédie* était l'occasion ne cessa point avec la proscription de l'ouvrage. Ses principaux auteurs et leurs amis, désignés par les noms de *philosophes* et d'*encyclopédistes*, qui devenaient des injures dans la langue des ennemis de la raison, furent forcés de se réunir par la persécution même, et Voltaire se trouva naturellement leur chef par son âge, par sa célébrité, son zèle, et son génie. Il avait depuis long-temps des amis et un grand nombre d'admirateurs; alors il eut un parti. La persécution rallia sous son étendard tous les hommes de quelque mérite, que peut-être sa supériorité aurait écartés de lui, comme elle en avait éloigné leurs prédécesseurs; et l'enthousiasme prit enfin la place de l'ancienne injustice.

C'est dans l'année 1760 que cette guerre littéraire fut la plus vive. Le Franc de Pompignan, littérateur estimable et poète médiocre, dont il reste une belle strophe, et une tragédie faible où le génie de Virgile et de Métastase n'ont pu le soutenir, fut appelé à l'académie française. Revêtu d'une charge de magistrature, il crut que sa dignité, autant que ses ouvrages, le dispensait de toute reconnaissance; il se permit d'insulter, dans son discours de réception, les hommes dont le nom fesait le plus d'honneur à la société qui daignait le recevoir, et désigna clairement Voltaire, en l'accusant d'incrédulité et de mensonge. Bientôt après, Palissot, instrument vénal de la haine d'une femme, met les philosophes sur le théâtre. Les

lois qui défendent de jouer les personnes sont muettes. La magistrature trahit son devoir, et voit, avec une joie maligne, immoler sur la scène les hommes dont elle craint les lumières et le pouvoir sur l'opinion, sans songer qu'en ouvrant la carrière à la satire, elle s'expose à en partager les traits. Crébillon déshonore sa vieillesse en approuvant la pièce. Le duc de Choiseul, alors ministre en crédit, protége cette indignité par faiblesse pour la même femme dont Palissot servait le ressentiment. Les journaux répètent les insultes du théâtre. Cependant Voltaire se réveille. *Le pauvre Diable*, *le Russe à Paris*, *la Vanité*, une foule de plaisanteries en prose se succèdent avec une étonnante rapidité.

Le Franc de Pompignan se plaint au roi, se plaint à l'académie, et voit avec une douleur impuissante que le nom de Voltaire y écrase le sien. Chaque démarche multiplie les traits que toutes les bouches répètent, et les vers pour jamais attachés à son nom. Il propose à un protecteur auguste de manquer *à ce qu'il s'est promis à lui-même*, en retournant à l'académie pour donner sa voix à un homme auquel le prince s'intéressait; il n'obtient qu'un refus poli de ce sacrifice, a le malheur, en se retirant, d'entendre répéter par son protecteur même ce vers si terrible,

> Et l'ami Pompignan pense être quelque chose;

et va cacher dans sa province son orgueil humilié, et son ambition trompée : exemple effrayant, mais salutaire, du pouvoir du génie et des dangers de l'hypocrisie littéraire.

Fréron, ex-jésuite comme Desfontaines, lui avait succédé dans le métier de flatter, par des satires périodiques, l'envie des ennemis de la vérité, de la raison, et des talents. Il s'était distingué dans la guerre contre les philosophes. Voltaire, qui depuis longtemps supportait ses injures, en fit justice, et vengea ses amis. Il introduisit dans la comédie de *l'Écossaise* un journaliste méchant, calomniateur, et vénal : le parterre y reconnut Fréron, qui, livré au mépris public dans une pièce que des scènes attendrissantes et le caractère original et piquant du bon et brusque Freeport devaient conserver au théâtre, fut condamné à traîner le reste de sa vie un nom ridicule et déshonoré. Fréron, en applaudissant à l'insulte faite aux philosophes, avait perdu le droit de se plaindre ; et ses protecteurs aimèrent mieux l'abandonner que d'avouer une partialité trop révoltante.

D'autres ennemis moins acharnés avaient été ou corrigés ou punis ; et Voltaire, triomphant au milieu de ces victimes immolées à la raison et à sa gloire, envoya au théâtre, à soixante-six ans, le chef-d'œuvre de *Tancrède*. La pièce fut dédiée à la marquise de Pompadour. C'était le fruit de l'adresse avec laquelle Voltaire avait su, sans blesser le duc de Choiseul, venger les philosophes, dont les adversaires avaient obtenu de ce ministre une protection passagère. Cette dédicace apprenait à ses ennemis que leurs calomnies ne compromettraient pas davantage sa sûreté que leurs critiques ne nuiraient à sa gloire ; et c'était mettre le comble à sa vengeance.

Cette même année, il apprend qu'une petite-nièce

de Corneille languissait dans un état indigne de son nom : « C'est le devoir d'un soldat de secourir la nièce « de son général, » s'écrie-t-il. Mademoiselle Corneille fut appelée à Ferney; elle y reçut l'éducation qui convenait à l'état que sa naissance lui marquait dans la société. Voltaire porta même la délicatesse jusqu'à ne pas souffrir que l'établissement de mademoiselle Corneille parût un de ses bienfaits; il voulut qu'elle le dût aux ouvrages de son oncle. Il en entreprit une édition avec des notes. Le créateur du théâtre français, commenté par celui qui avait porté ce théâtre à sa perfection; un homme de génie né dans un temps où le goût n'était pas encore formé, jugé par un rival qui joignait au génie le don presque aussi rare d'un goût sûr sans être sévère, délicat sans être timide, éclairé enfin par une longue et heureuse expérience de l'art: voilà ce qu'offroit cet ouvrage. Voltaire y parle des défauts de Corneille avec franchise, de ses beautés avec enthousiasme. Jamais on n'avait jugé Corneille avec tant de rigueur, jamais on ne l'avait loué avec un sentiment plus profond et plus vrai. Occupé d'instruire et la jeunesse française et ceux des étrangers qui cultivent notre littérature, il ne pardonne point aux vices du langage, à l'exagération, aux fautes contre la bienséance ou contre le goût; mais il apprend en même temps à reconnaître les progrès que l'art doit à Corneille, l'élévation extraordinaire de son esprit, la beauté presque inimitable de sa poésie dans les morceaux que son génie lui a inspirés, et ces mots profonds ou sublimes qui naissent subitement du fond des situations, ou qui peignent d'un trait de grands caractères.

La foule des littérateurs lui reprocha néanmoins d'avoir voulu avilir Corneille par une basse jalousie, tandis que partout, dans ce commentaire, il saisit, il semble chercher les occasions de répandre son admiration pour Racine, rival plus dangereux, qu'il n'a surpassé que dans quelques parties de l'art tragique, et dont, au milieu de sa gloire, il eût pu envier *la perfection désespérante.*

Cependant, tranquille dans sa retraite, occupé de continuer la guerre heureuse qu'il fesait aux préjugés, Voltaire voit arriver une famille infortunée dont le chef a été traîné sur la roue par des juges fanatiques, instruments des passions féroces d'un peuple superstitieux. Il apprend que Calas, vieillard infirme, a été accusé d'avoir pendu son fils, jeune et vigoureux, au milieu de sa famille, en présence d'une servante catholique; qu'il avait été porté à ce crime par la crainte de voir embrasser la religion catholique à ce fils qui passait sa vie dans les salles d'armes et dans les billards, et dont personne, au milieu de l'effervescence générale, ne put jamais citer un seul mot, une seule démarche, qui annonçassent un pareil dessein; tandis qu'un autre fils de Calas, déjà converti, jouissait d'une pension que ce père très peu riche consentait à lui faire. Jamais, dans un événement de ce genre, un tel concours de circonstances n'avait plus éloigné les soupçons d'un crime, plus fortifié les raisons de croire à un suicide. La conduite du jeune homme, son caractère, le genre de ses lectures, tout confirmait cette idée. Cependant un capitoul dont la tête ardente et faible était enivrée de superstition, et dont la haine

pour les protestants n'hésitait pas à leur imputer des crimes, fait arrêter la famille entière. Bientôt la populace catholique s'échauffe ; le jeune homme est un martyr. Des confréries de pénitents, qui, à la honte de la nation, subsistent encore à Toulouse, lui font un service solennel où l'on place son image tenant d'une main la palme du martyre, et de l'autre la plume qui devait signer l'abjuration.

On répand bientôt que la religion protestante prescrit aux pères d'assassiner leurs enfants, quand ils veulent abjurer ; que, pour plus de sûreté, on élit, dans les assemblées du désert, le bourreau de la secte. Le tribunal inférieur, conduit par le furieux David, prononce que le malheureux Calas est coupable. Le parlement confirme le jugement à cette pluralité très faible, malheureusement regardée comme suffisante par notre absurde jurisprudence. Condamné à la roue et à la question, ce père infortuné meurt, en protestant qu'il n'est pas coupable ; et les juges absolvent sa famille, complice nécessaire du crime ou de l'innocence de son chef.

Cette famille, ruinée et flétrie par le préjugé, va chercher chez les hommes d'une même croyance une retraite, des secours, et surtout des consolations. Elle s'arrête auprès de Genève. Voltaire, attendri et indigné, se fait instruire de ces horribles détails, et bientôt sûr de l'innocence du malheureux Calas, il ose concevoir l'espérance d'obtenir justice. Le zèle des avocats est excité, et leur courage soutenu par ses lettres. Il intéresse à la cause de l'humanité l'ame naturellement sensible du duc de Choiseul. La réputation de Tronchin

avait appelé à Genève la duchesse d'Enville, arrière-petite-fille de l'auteur des *Maximes*, supérieure à la superstition par son caractère comme par ses lumières, sachant faire le bien avec activité comme avec courage, embellissant par une modestie sans faste l'énergie de ses vertus; sa haine pour le fanatisme et pour l'oppression assurait aux Calas une protectrice dont les obstacles et les lenteurs ne ralentiraient pas le zéle. Le procès fut commencé. Aux mémoires des avocats, trop remplis de longueurs et de déclamations, Voltaire joignait des écrits plus courts, séduisants par le style, propres tantôt à exciter la pitié, tantôt à réveiller l'indignation publique, si prompte à se calmer dans une nation alors trop étrangère à ses propres intérêts. En plaidant la cause de Calas, il soutenait celle de la tolérance; car c'était beaucoup alors de prononcer ce nom, rejeté aujourd'hui avec indignation par les hommes qui pensent, comme paraissant reconnaître le droit de donner des chaînes à la pensée et à la conscience. Des lettres remplies de ces louanges fines qu'il savait répandre avec tant de grace animaient le zéle des défenseurs, des protecteurs, et des juges. C'est en promettant l'immortalité qu'il demandait justice.

L'arrêt de Toulouse fut cassé. Le duc de Choiseul eut la sagesse et le courage de faire renvoyer à un tribunal des maîtres des requêtes cette cause devenue celle de tous les parlements, dont les préjugés et l'esprit de corps ne permettaient point d'espérer un jugement équitable. Enfin Calas fut déclaré innocent. Sa mémoire fut réhabilitée; et un ministre généreux fit réparer, par le trésor public, le tort que l'injustice des juges

avait fait à la fortune de cette famille aussi respectable que malheureuse : mais il n'alla point jusqu'à forcer le parlement de Languedoc à reconnaître l'arrêt qui détruisait une de ses injustices. Ce tribunal préféra la triste vanité de persévérer dans son erreur à l'honneur de s'en repentir et de la réparer.

Cependant les applaudissements de la France et de l'Europe parvinrent jusqu'à Toulouse, et le malheureux David, succombant sous le poids du remords et de la honte, perdit bientôt la raison et la vie. Cette affaire, si grande en elle-même, si importante par ses suites, puisqu'elle ramena sur les crimes de l'intolérance et la nécessité de les prévenir les regards et les vœux de la France et de l'Europe, cette affaire occupa l'ame de Voltaire pendant plus de trois années. « Durant tout ce temps, disait-il, il ne m'est pas échappé « un sourire, que je ne me le sois reproché comme un « crime. » Son nom, cher depuis long-temps aux amis éclairés de l'humanité, comme celui de son plus zélé, de son plus infatigable défenseur, ce nom fut alors béni par cette foule de citoyens qui, voués à la persécution depuis quatre-vingts ans, voyaient enfin s'élever une voix pour leur défense. Quand il revint à Paris, en 1778, un jour que le public l'entourait sur le Pont-Royal, on demanda à une femme du peuple qui était cet homme qui traînait la foule après lui : « Ne savez-« vous pas, dit-elle, que c'est le sauveur des Calas ! » Il sut cette réponse, et au milieu de toutes les marques d'admiration qui lui furent prodiguées, ce fut ce qui le toucha le plus.

Peu de temps après la malheureuse mort de Calas,

une jeune fille de la même province, qui, suivant un usage barbare, avait été enlevée à ses parents et renfermée dans un couvent dans l'intention d'aider, par des moyens humains, la grace de la foi, lassée des mauvais traitements qu'elle y essuyait, s'échappa, et fut retrouvée dans un puits. Le prêtre qui avait sollicité la lettre de cachet, les religieuses qui avaient usé avec barbarie du pouvoir qu'elle leur donnait sur cette infortunée, pouvaient sans doute mériter une punition; mais c'est sur la famille de la victime que le fanatisme veut la faire tomber. Le reproche calomnieux qui avait conduit Calas au supplice se renouvelle avec une nouvelle fureur. Sirven a heureusement le temps de se sauver; et, condamné à la mort par contumace, il va chercher un refuge auprès du protecteur des Calas, mais sa femme, qu'il traîne après lui, succombe à sa douleur, à la fatigue d'un voyage entrepris à pied au milieu des neiges.

La forme obligeait Sirven à se présenter devant ce même parlement de Toulouse qui avait versé le sang de Calas. Voltaire fit des tentatives pour obtenir d'autres juges. Le duc de Choiseul ménageait alors les parlements qui, après la chute de son crédit sur la marquise de Pompadour, et ensuite après sa mort, lui étaient devenus utiles, tantôt pour le délivrer d'un ennemi, tantôt pour lui donner les moyens de se rendre nécessaire par l'art avec lequel il savait calmer leurs mouvements, que souvent lui-même avait excités.

Il fallut donc que Sirven se déterminât à comparaître à Toulouse; mais Voltaire avait su pourvoir à sa sûreté, et préparer son succès. Il avait des disciples dans le

parlement. Des avocats habiles voulurent partager la gloire que ceux de Paris avaient acquise en défendant Calas. Le parti de la tolérance était devenu puissant dans cette ville même : en peu d'années les ouvrages de Voltaire avaient changé les esprits ; on n'avait plaint Calas qu'avec une horreur muette ; Sirven eut des protecteurs déclarés, grace à l'éloquence de Voltaire, à ce talent de répandre à propos des vérités et des louanges. Ce parti l'emporta sur celui des pénitents, et Sirven fut sauvé.

Les jésuites s'étaient emparés du bien d'une famille de gentilshommes que leur pauvreté empêchait d'y rentrer. Voltaire leur en donna les moyens; et les oppresseurs de tous les genres, qui depuis long-temps craignaient ses écrits, apprirent à redouter son activité, sa générosité, et son courage.

Ce dernier événement précéda de très peu la destruction des jésuites. Voltaire, élevé par eux, avait conservé des relations avec ses anciens maîtres ; tant qu'ils vécurent, ils empêchèrent leurs confrères de se déchaîner ouvertement contre lui ; et Voltaire ménagea les jésuites, et par considération pour ces liaisons de sa jeunesse, et pour avoir quelques alliés dans le parti qui dominait alors parmi les dévots. Mais, après leur mort, fatigué des clameurs du *Journal de Trévoux*, qui par d'éternelles accusations d'impiété semblait appeler la persécution sur sa tête, il ne garda plus les mêmes ménagements; et son zèle pour la défense des opprimés ne s'étendit point jusque sur les jésuites.

Il se réjouit de la destruction d'un ordre ami des lettres, mais ennemi de la raison, qui eût voulu étouf-

fer tous les talents, ou les attirer dans son sein pour les corrompre, en les employant à servir ses projets, et tenir le genre humain dans l'enfance pour le gouverner. Mais il plaignit les individus traités avec barbarie par la haine des jansénistes, et retira chez lui un jésuite, pour montrer aux dévots que la véritable humanité ne connaît que le malheur, et oublie les opinions. Le père Adam, à qui son séjour à Ferney donna une sorte de célébrité, n'était pas absolument inutile à son hôte; il jouait avec lui aux échecs, et y jouait avec assez d'adresse pour cacher quelquefois sa supériorité. Il lui épargnait des recherches d'érudition; il lui servait même d'aumônier, parceque Voltaire voulait pouvoir opposer aux accusations d'impiété sa fidélité à remplir les devoirs extérieurs de la religion romaine.

Il se préparait alors une grande révolution dans les esprits. Depuis la renaissance de la philosophie, la religion exclusivement établie dans toute l'Europe n'avait été attaquée qu'en Angleterre. Leibnitz, Fontenelle, et les autres philosophes moins célèbres accusés de penser librement, l'avaient respectée dans leurs écrits. Bayle lui-même, par une précaution nécessaire à sa sûreté, avait l'air, en se permettant toutes les objections, de vouloir prouver uniquement que la révélation seule peut les résoudre, et d'avoir formé le projet d'élever la foi en rabaissant la raison. Chez les Anglais, ces attaques eurent peu de succès et de suite. La partie la plus puissante de la nation crut qu'il lui était utile de laisser le peuple dans les ténèbres, apparemment pour que l'habitude d'adorer les mystères de la *Bible* fortifiât sa foi pour ceux de la constitution; et ils firent

comme une espèce de bienséance sociale du respect pour la religion établie. D'ailleurs, dans un pays où la chambre des communes conduit seule à la fortune, et où les membres de cette chambre sont élus tumultuairement par le peuple, le respect apparent pour ses opinions doit être érigé en vertu par tous les ambitieux.

Il avait paru en France quelques ouvrages hardis, mais les attaques qu'ils portaient n'étaient qu'indirectes. Le livre même *de l'Esprit* n'était dirigé que contre les principes religieux en général : il attaquait toutes les religions par leur base, et laissait aux lecteurs le soin de tirer les conséquences et de faire les applications. *Émile* parut : *la Profession de foi du Vicaire savoyard* ne contenait rien sur l'utilité de la croyance d'un dieu pour la morale, et sur l'inutilité de la révélation, qui ne se trouvât dans le poème de *la Loi naturelle;* mais on y avertissait ceux qu'on attaquait que c'était d'eux que l'on parlait. C'était sous leur nom, et non sous celui des prêtres de l'Inde ou du Thibet, qu'on les amenait sur la scène. Cette hardiesse étonna Voltaire, et excita son émulation. Le succès d'*Émile* l'encouragea, et la persécution ne l'effraya point. Rousseau n'avait été décrété à Paris que pour avoir mis son nom à l'ouvrage ; il n'avait été persécuté à Genève que pour avoir soutenu, dans une autre partie d'*Émile*, que le peuple ne pouvait renoncer au droit de réformer une constitution vicieuse. Cette doctrine autorisait les citoyens de cette république à détruire l'aristocratie que ses magistrats avaient établie, et qui concentrait une autorité héréditaire dans quelques familles riches.

Voltaire pouvait se croire sûr d'éviter la persécution, en cachant son nom, et en ayant soin de ménager les gouvernements, de diriger tous ses coups contre la religion, d'intéresser même la puissance civile à en affaiblir l'empire. Une foule d'ouvrages où il emploie tour-à-tour l'éloquence, la discussion, et surtout la plaisanterie, se répandirent dans l'Europe, sous toutes les formes que la nécessité de voiler la vérité, ou de la rendre piquante, a pu faire inventer. Son zèle contre une religion qu'il regardait comme la cause du fanatisme qui avait désolé l'Europe, depuis sa naissance, de la superstition qui l'avait abrutie, et comme la source des maux que ces ennemis de l'humanité continuaient de faire encore, semblait doubler son activité et ses forces. « Je suis las, disait-il un jour, de leur entendre « répéter que douze hommes ont suffi pour établir le « christianisme, et j'ai envie de leur prouver qu'il n'en « faut qu'un pour le détruire. »

La critique des ouvrages que les chrétiens regardent comme inspirés, l'histoire des dogmes qui depuis l'origine de cette religion se sont successivement introduits, les querelles ridicules ou sanglantes qu'ils ont excitées, les miracles, les prophéties, les contes répandus dans les historiens ecclésiastiques et les légendaires, les guerres religieuses, les massacres ordonnés au nom de Dieu, les bûchers, les échafauds, couvrant l'Europe à la voix des prêtres, le fanatisme dépeuplant l'Amérique, le sang des rois coulant sous le fer des assassins; tous ces objets reparaissaient sans cesse dans tous ses ouvrages sous mille couleurs différentes. Il excitait l'indignation, il fesait couler les larmes, il pro-

diguait le ridicule. On frémissait d'une action atroce, on riait d'une absurdité. Il ne craignait point de remettre souvent sous les yeux les mêmes tableaux, les mêmes raisonnements. « On dit que je me répète, écri-« vait-il : eh bien ! je me répéterai jusqu'à ce qu'on se « corrige. »

D'ailleurs ces ouvrages, sévèrement défendus en France, en Italie, à Vienne, en Portugal, en Espagne, ne se répandaient qu'avec lenteur. Tous ne pouvaient parvenir à tous les lecteurs ; mais il n'y avait dans les provinces aucun coin reculé, dans les pays étrangers aucune nation écrasée sous le joug de l'intolérance, où il n'en parvînt quelques uns.

Les libres penseurs, qui n'existaient auparavant que dans quelques villes où les sciences étaient cultivées ; et, parmi les littérateurs, les savants, les grands, les gens en place, se multiplièrent à sa voix dans toutes les classes de la société comme dans tous les pays. Bientôt, connaissant leur nombre et leurs forces, ils osèrent se montrer, et l'Europe fut étonnée de se trouver incrédule.

Cependant ce même zèle fesait à Voltaire des ennemis de tous ceux qui avaient obtenu ou qui attendaient de cette religion leur existence ou leur fortune. Mais ce parti n'avait plus de Bossuet, d'Arnaud, de Nicole ; ceux qui les remplaçaient par le talent, dans la philosophie ou dans les lettres, avaient passé dans le parti contraire ; et les membres du clergé qui leur étaient le moins inférieurs, cédant à l'intérêt de ne point se perdre dans l'opinion des hommes éclairés, se tenaient à l'écart, ou se bornaient à soutenir l'utilité politique

d'une croyance qu'ils auraient été honteux de paraître partager avec le peuple, et substituaient à la superstition crédule de leurs prédécesseurs une sorte de machiavélisme religieux.

Les libelles, les réfutations, paraissaient en foule; mais Voltaire seul, en y répondant, a pu conserver le nom de ces ouvrages, lus uniquement par ceux à qui ils étaient inutiles, et qui ne voulaient ou ne pouvaient entendre ni les objections ni les réponses.

Aux cris des fanatiques Voltaire opposait les bontés des souverains. L'impératrice de Russie, le roi de Prusse, ceux de Pologne, de Danemarck, et de Suède, s'intéressaient à ses travaux, lisaient ses ouvrages, cherchaient à mériter ses éloges, le secondaient quelquefois dans sa bienfesance. Dans tous les pays, les grands, les ministres qui prétendaient à la gloire, qui voulaient occuper l'Europe de leur nom, briguaient le suffrage du philosophe de Ferney, lui confiaient leurs espérances ou leurs craintes pour le progrès de la raison, leurs projets pour l'accroissement des lumières et la destruction du fanatisme. Il avait formé dans l'Europe entière une ligue dont il était l'ame, et dont le cri de ralliement était *raison et tolérance*. S'exerçait-il chez une nation quelque grande injustice, apprenait-on quelque acte de fanatisme, quelque insulte faite à l'humanité, un écrit de Voltaire dénonçait les coupables à l'Europe. Et qui sait combien de fois la crainte de cette vengeance sûre et terrible a pu arrêter le bras des oppresseurs!

C'était surtout en France qu'il exerçait ce ministère de la raison. Depuis l'affaire des Calas, toutes

les victimes injustement immolées ou poursuivies par le fer des lois trouvaient en lui un appui ou un vengeur.

Le supplice du comte de Lally excita son indignation. Des jurisconsultes jugeant à Paris la conduite d'un général dans l'Inde; un arrêt de mort prononcé sans qu'il eût été possible de citer un seul crime déterminé, et de plus annonçant un simple soupçon sur l'accusation la plus grave; un jugement rendu sur le témoignage d'ennemis déclarés, sur les mémoires d'un jésuite qui en avait composé deux contradictoires entre eux, incertain s'il accuserait le général ou ses ennemis, ne sachant qui il haïssait le plus, ou qui il lui serait le plus utile de perdre : un tel arrêt devait exciter l'indignation de tout ami de la justice, quand même les opprobres entassés sur la tête du malheureux général, et l'horrible barbarie de le traîner au supplice avec un bâillon, n'auraient pas fait frémir, jusque dans leurs dernières fibres, tous les cœurs que l'habitude de disposer de la vie des hommes n'avait pas endurcis.

Cependant Voltaire parla long-temps seul. Le grand nombre d'employés de la compagnie des Indes, intéressés à rejeter sur un homme qui n'existait plus les suites funestes de leur conduite; le tribunal puissant qui l'avait condamné; tout ce que ce corps traîne à sa suite d'hommes dont la voix lui est vendue; les autres corps, qui, réunis avec lui par le même nom, des fonctions communes, des intérêts semblables, regardent sa cause comme la leur; enfin le ministère, honteux d'avoir eu la faiblesse ou la politique cruelle de sacrifier le comte de Lally à l'espérance de cacher dans

son tombeau les fautes qui avaient causé la perte de l'Inde; tout semblait s'opposer à une justice tardive. Mais Voltaire, en revenant souvent sur ce même objet, triompha de la prévention et des intérêts attentifs à l'étendre et à la conserver. Les bons esprits n'eurent besoin que d'être avertis; il entraîna les autres: et lorsque le fils du comte de Lally, si célèbre depuis par son éloquence et par son courage, eut atteint l'âge où il pouvait demander justice, les esprits étaient préparés pour y applaudir et pour la solliciter. Voltaire était mourant lorsque, après douze ans, cet arrêt injuste fut cassé; il en apprit la nouvelle, ses forces se ranimèrent, et il écrivit, « Je meurs content; je vois que le « roi aime la justice; » derniers mots qu'ait tracés cette main qui avait si long-temps soutenu la cause de l'humanité et de la justice.

Dans la même année 1766, un autre arrêt étonna l'Europe, qui, en lisant les ouvrages de nos philosophes, croyait que les lumières étaient répandues en France, du moins dans les classes de la société où c'est un devoir de s'instruire, et qu'après plus de quinze années, les confrères de Montesquieu avaient eu le temps de se pénétrer de ses principes.

Un crucifix de bois, placé sur le pont d'Abbeville, fut insulté pendant la nuit. Le scandale du peuple fut exalté et prolongé par la cérémonie ridicule d'une *amende honorable*. L'évêque d'Amiens, gouverné dans sa vieillesse par des fanatiques, et n'étant plus en état de prévoir les suites de cette farce religieuse, y donna de l'éclat par sa présence. Cependant la haine d'un bourgeois d'Abbeville dirigea les soupçons du peuple

sur le chevalier de La Barre, jeune militaire, d'une famille de robe alliée à la haute magistrature, et qui vivait alors chez une de ses parentes, abbesse de Willencourt, aux portes d'Abbeville. On instruisit le procès. Les juges d'Abbeville condamnèrent à des supplices dont l'horreur effraierait l'imagination d'un cannibale, le chevalier de La Barre, et d'Étallonde son ami, qui avait eu la prudence de s'enfuir. Le chevalier de La Barre s'était exposé au jugement; il avait plus à perdre en quittant la France, et comptait sur la protection de ses parents, qui occupaient les premières places dans le parlement et dans le conseil. Son espérance fut trompée; la famille craignit d'attirer les regards du public sur ce procès, au lieu de chercher un appui dans l'opinion; et à l'âge d'environ dix-sept ans, il fut condamné, par la pluralité de deux voix, à avoir la tête tranchée, après avoir eu la langue coupée, et subi les tourments de la question.

Cette horrible sentence fut exécutée; et cependant les accusations étaient aussi ridicules que le supplice était atroce. Il n'était que *véhémentement* soupçonné d'avoir eu part à l'aventure du crucifix. Mais on le déclarait convaincu d'avoir chanté, dans des parties de débauche, quelques unes de ces chansons moitié obscènes, moitié religieuses, qui, malgré leur grossièreté, amusent l'imagination dans les premières années de la jeunesse par leur contraste avec le respect ou le scrupule que l'éducation inspire à l'égard des mêmes objets; d'avoir récité une ode dont l'auteur, connu publiquement, jouissait alors d'une pension sur la cassette du roi; d'avoir fait des génuflexions en pas-

sant devant quelques uns de ces ouvrages libertins qui étaient à la mode dans un temps où les hommes égarés par l'austérité de la morale religieuse ne savaient pas distinguer la volupté de la débauche; on lui reprochait enfin d'avoir tenu des discours dignes de ces chansons et de ces livres.

Toutes ces accusations étaient appuyées sur le témoignage de gens du peuple qui avaient servi ces jeunes gens dans leurs parties de plaisir, ou de tourières de couvent faciles à scandaliser.

Cet arrêt révolta tous les esprits. Aucune loi ne prononçait la peine de mort ni pour le bris d'images ni pour les blasphèmes de ce genre; ainsi les juges avaient été même au-delà des peines portées par des lois que tous les hommes éclairés ne voyaient qu'avec horreur souiller encore notre code criminel. Il n'y avait point de père de famille qui ne dût trembler, puisqu'il y a peu de jeunes gens auxquels il n'échappe de semblables indiscrétions : et les juges condamnaient à une mort cruelle, pour des discours que la plupart d'entre eux s'étaient permis dans leur jeunesse, que peut-être ils se permettaient encore, et dont leurs enfants étaient aussi coupables que celui qu'ils condamnaient.

Voltaire fut indigné, et en même temps effrayé. On avait adroitement placé le *Dictionnaire philosophique* au nombre des livres devant lesquels on disait que le chevalier de La Barre s'était prosterné. On voulait faire entendre que la lecture des ouvrages de Voltaire avait été la cause de ces étourderies transformées en impiétés. Cependant le danger ne l'empêcha point de prendre la défense de ces victimes du fanatisme. D'É-

tallonde, réfugié à Vesel, obtint, à sa recommandation, une place dans un régiment prussien. Plusieurs ouvrages imprimés instruisirent l'Europe des détails de l'affaire d'Abbeville; et les juges furent effrayés, sur leur tribunal même, du jugement terrible qui les arrachait à leur obscurité, pour les dévouer à une honteuse immortalité.

Le rapporteur de Lally, accusé d'avoir contribué à la mort du chevalier de La Barre, forcé de reconnaître ce pouvoir, indépendant des places, que la nature a donné au génie pour la consolation et la défense de l'humanité, écrivit une lettre ou, partagé entre la honte et l'orgueil, il s'excusait en laissant échapper des menaces. Voltaire lui répondit par ce trait de l'histoire chinoise, *Je vous défends*, disait un empereur au chef du tribunal de l'histoire, *de parler davantage de moi.* Le mandarin se mit à écrire. *Que faites-vous donc?* dit l'empereur. *J'écris l'ordre que votre majesté vient de me donner.*

Pendant douze années que Voltaire survécut à cette injustice, il ne perdit point de vue l'espérance d'en obtenir la réparation; mais il ne put avoir la consolation de réussir. La crainte de blesser le parlement de Paris l'emporta toujours sur l'amour de la justice, et dans les moments où les chefs du ministère avaient un intérêt contraire, celle de déplaire au clergé les arrêta. Les gouvernements ne savent pas assez quelle considération leur donnent, et parmi le peuple qui leur est soumis, et auprès des nations étrangères, ces actes éclatants d'une justice particulière, et combien l'appui de l'opinion est plus sûr que les ménagements pour

des corps rarement capables de reconnaissance, et auxquels il serait plus politique d'ôter, par ces grands exemples, une partie de leur autorité sur les esprits, que de l'augmenter en prouvant, par ces ménagements mêmes, combien ils ont su inspirer de crainte.

Voltaire songeait cependant à conjurer l'orage, à se préparer les moyens d'y dérober sa tête: il diminua sa maison, s'assura de fonds disponibles avec lesquels il pouvait s'établir dans une nouvelle retraite. Tel avait toujours été son but secret dans ses arrangements de fortune. Pour lui faire éprouver le besoin et lui ravir son indépendance, il aurait fallu une conjuration entre les puissances de l'Europe. Il avait parmi ses créanciers des princes et des grands qui ne payaient pas avec exactitude; mais il avait calculé les degrés de la corruption humaine, et il savait que ces mêmes hommes peu délicats en affaires sauraient trouver de quoi le payer dans le moment d'une persécution où leur négligence les rendrait l'objet de l'horreur et du mépris de l'Europe indignée.

Cette persécution parut un moment prête à se déclarer. Ferney est situé dans le diocèse de Genève, dont l'évêque titulaire siége dans la petite ville d'Anneçy. François de Sales, qu'on a mis au rang des saints, ayant eu cet évêché, l'on avait imaginé que, pour ne pas scandaliser les hérétiques dans leur métropole, il ne fallait plus confier cette place qu'à un homme à qui l'on ne pût reprocher l'orgueil, le luxe, la mollesse, dont les protestants accusent les prélats catholiques. Mais depuis long-temps il était difficile de trouver des saints qui, avec de l'esprit ou de la naissance, daignas-

sent se contenter d'un petit siége. Celui qui occupait le siége d'Annecy en 1767 était un homme du peuple, élevé dans un séminaire de Paris, où il ne s'était distingué que par des mœurs austères, une dévotion minutieuse, et un fanatisme imbécile. Il écrivit au comte de Saint-Florentin, pour l'engager à faire sortir de son diocèse, et par conséquent du royaume, Voltaire, qui fesait alors élever une église à ses frais, et répandait l'abondance dans un pays que la persécution contre les protestants avait dépeuplé. Mais l'évêque prétendait que le seigneur de Ferney avait fait dans l'église, après la messe, une exhortation morale contre le vol, et que les ouvriers employés par lui à construire cette église n'avaient pas déplacé une vieille croix avec assez de respect; motifs bien graves pour chasser de sa patrie un vieillard qui en était la gloire, et l'arracher d'un asile où l'Europe s'empressait de lui apporter le tribut de son admiration! Le ministre, n'eût-il fait que peser les noms et l'existence politique, ne pouvait être tenté de plaire à l'évêque; mais il avertit Voltaire de se mettre à l'abri de ces délations que l'union de l'évêque d'Annecy avec des prélats français, plus accrédités, pouvait rendre dangereuses.

C'est alors qu'il imagina de faire une communion solennelle, qui fut suivie d'une protestation publique de son respect pour l'Église, et de son mépris pour les calomniateurs: démarche inutile qui annonçait plus de faiblesse que de politique, et que le plaisir de forcer son curé à l'administrer par la crainte des juges séculiers, et de dire juridiquement des injures à l'évêque d'Annecy, ne peut excuser aux yeux de l'homme libre

et ferme qui pèse de sang froid les droits de la vérité, et ce qu'exige la prudence lorsque des lois contraires à la justice naturelle rendent la vérité dangereuse, et la prudence nécessaire.

Les prêtres perdirent le petit avantage qu'ils auraient pu tirer de cette scène singulière, en falsifiant la déclaration que Voltaire avait donnée.

Il n'avait plus alors sa retraite auprès de Genève. Il s'était lié à son arrivée avec les familles qui, par leur éducation, leurs opinions, leurs goûts, et leur fortune, étaient plus rapprochées de lui; et ces familles avaient alors le projet d'établir une espèce d'aristocratie. Dans une ville sans territoire, où la force des citoyens peut se réunir avec autant de facilité et de promptitude que celle du gouvernement, un tel projet eût été absurde, si les citoyens riches n'avaient eu l'espérance d'employer en leur faveur une influence étrangère.

Les cabinets de Versailles et de Turin furent aisément séduits. Le sénat de Berne, intéressé à éloigner des yeux de ses sujets le spectacle de l'égalité républicaine, a pour politique constante de protéger autour de lui toutes les entreprises aristocratiques; et partout, dans la Suisse, les magistrats oppresseurs sont sûrs de trouver en lui un protecteur ardent et fidèle : ainsi le misérable orgueil d'obtenir dans une petite ville une autorité odieuse, et d'être haï sans être respecté, priva les citoyens de Genève de leur liberté, et la république de son indépendance. Les chefs du parti populaire employèrent l'arme du fanatisme, parcequ'ils avaient assez lu pour savoir quelle influence la religion avait

eue autrefois dans les dissensions politiques, et qu'ils ne connaissaient pas assez leur siécle pour sentir jusqu'à quel point la raison, aidée du ridicule, avait émoussé cette arme jadis si dangereuse.

On parla donc de remettre en vigueur les lois qui défendaient aux catholiques d'avoir du bien dans le territoire génevois; on reprocha aux magistrats leurs liaisons avec Voltaire, qui avait osé s'élever contre l'assassinat barbare de Servet, commandé au nom de Dieu par Calvin aux lâches et superstitieux sénateurs de Genève. Voltaire fut obligé de renoncer à sa maison des Délices.

Bientôt après, Rousseau établit dans *Émile* des principes qui révélaient aux citoyens de Genève toute l'étendue de leurs droits, et qui les appuyaient sur des vérités simples que tous les hommes pouvaient sentir, que tous devaient adopter. Les aristocrates voulurent l'en punir. Mais ils avaient besoin d'un prétexte; ils prirent celui de la religion, et se réunirent aux prêtres qui, dans tous les pays, indifférents à la forme de la constitution et à la liberté des hommes, promettent les secours du ciel au parti qui favorise le plus leur intolérance, et deviennent, suivant leurs intérêts, tantôt les appuis de la tyrannie d'un prince persécuteur ou d'un sénat superstitieux, tantôt les défenseurs de la liberté d'un peuple fanatique.

Exposé alternativement aux attaques des deux partis, Voltaire garda la neutralité; mais il resta fidèle à sa haine pour les oppresseurs. Il favorisait la cause du peuple contre les magistrats, et celle des natifs contre les citoyens; car ces natifs, condamnés à ne jamais

partager le droit de cité, se trouvaient plus malheureux depuis que les citoyens plus instruits des principes du droit politique, mais moins éclairés sur le droit naturel, se regardaient comme des souverains dont les natifs n'étaient que des sujets qu'ils se croyaient en droit de soumettre à cette même autorité arbitraire à laquelle ils trouvaient leurs magistrats si coupables de prétendre.

Voltaire fit donc un poème où il répandit le ridicule sur tous les partis, et auquel on ne peut reprocher que des vers contre Rousseau, dictés par une colère dont la justice des motifs qui l'inspiraient ne peut excuser ni l'excès ni les expressions. Mais, lorsque dans un tumulte les citoyens eurent tué quelques natifs, il s'empressa de recueillir à Ferney les familles que ces troubles forcèrent d'abandonner Genève ; et dans le moment où la banqueroute de l'abbé Terrai, qui n'avait pas même l'excuse de la nécessité, et qui ne servit qu'à faciliter des dépenses honteuses, venait de lui enlever une partie de sa fortune, on le vit donner des secours à ceux qui n'avaient pas de ressources, bâtir pour les autres des maisons qu'il leur vendit à bas prix et en rentes viagères, en même temps qu'il sollicitait pour eux la bienfesance du gouvernement, qu'il employait son crédit auprès des souverains, des ministres, des grands de toutes les nations, pour procurer du débit à cette manufacture naissante d'horlogerie, qui fut bientôt connue de toute l'Europe.

Cependant le gouvernement s'occupait d'ouvrir aux Génevois un asile à Versoy, sur les bords du lac. Là devait s'établir une ville où l'industrie et le commerce

seraient libres, où un temple protestant s'éleverait vis-à-vis d'une église catholique. Voltaire avait fait adopter ce plan, mais le ministre n'eut pas le crédit d'obtenir une loi de liberté religieuse; une tolérance secrète, bornée au temps de son ministère, était tout ce qu'il pouvait offrir; et Versoy ne put exister.

L'année 1771 fut une des époques les plus difficiles de la vie de Voltaire. Le chancelier Maupeou et le duc d'Aiguillon, tous deux objets de la haine des parlements, se trouvaient forcés de les attaquer pour n'en être pas victimes. L'un ne pouvait s'élever au ministère, l'autre s'y conserver, sans la disgrace du duc de Choiseul. Réunis à madame Dubarri, que ce ministre avait eu l'imprudence de s'aliéner sans retour, ils persuadèrent au roi que son autorité méconnue ne pouvait se relever; que l'état, sans cesse agité depuis la paix par les querelles parlementaires, ne pouvait reprendre sa tranquillité, si, par un acte de vigueur, on ne marquait aux prétentions des corps de magistrature une limite qu'ils n'osassent plus franchir; si l'on ne fixait un terme au-delà duquel ils n'osassent plus opposer de résistance à la volonté royale.

Le duc de Choiseul ne pouvait s'unir à ce projet sans perdre cette opinion publique long-temps déclarée contre lui, alors son unique appui; et cet avilissement forcé ne lui eût pas fait regagner la confiance du monarque qui s'éloignait de lui. Il était donc vraisemblable que ses liaisons avec les parlements achéveraient de la lui faire perdre, et qu'il serait aisé de persuader, ou que son existence dans le ministère était le plus grand obstacle au succès des nouvelles mesures du

gouvernement, ou qu'il cherchait à faire naître la guerre pour se conserver dans sa place malgré la volonté du roi.

L'attaque contre les parlements fut dirigée avec la même adresse. Tout ce qui pouvait intéresser la nation fut écarté. Le roi ne paraissait revendiquer que la plénitude du pouvoir législatif, pouvoir que la doctrine de la nécessité d'un enregistrement libre transférait non à la nation, mais aux parlements; et il était aisé de voir que ce pouvoir, réuni à la puissance judiciaire la plus étendue, partagé entre douze tribunaux perpétuels, tendait à établir en France une aristocratie tyrannique plus dangereuse que la monarchie pour la sûreté, la liberté, la propriété des citoyens. On pouvait donc compter sur le suffrage des hommes éclairés, sur celui des gens de lettres que le parlement de Paris avait également blessés par la persécution et par le mépris, par son attachement aux préjugés, et par son obstination à rejeter toute lumière nouvelle.

Mais il est plus aisé de former avec adresse une intrigue politique que d'exécuter avec sagesse un plan de réforme. Plus les principes que l'autorité voulait établir effrayaient la liberté, plus elle devait montrer d'indulgence et de douceur envers les particuliers; et l'on porta les rigueurs de détails jusqu'à un raffinement puéril. Un monarque paraît dur si, dans les punitions qu'il inflige, il ne respecte pas jusqu'au scrupule tout ce qui intéresse la santé, l'aisance, et même la sensibilité naturelle de ceux qu'il punit; et, dans cette occasion, tous les égards étaient négligés. On refusait à un fils la permission d'embrasser son père mourant;

on retenait un homme dans un lieu insalubre, où il ne pouvait appeler sa famille sans l'exposer à partager ses dangers; un malade obtenait avec peine la liberté de chercher dans la capitale des secours qu'elle seule peut offrir. Un gouvernement absolu, s'il montre de la crainte, annonce ou la défiance de ses forces, ou l'incertitude du monarque, ou l'instabilité des ministres, et par là il encourage à la résistance. Et l'on montrait cette crainte en fesant dépendre le retour des exilés d'un consentement inutile dans l'opinion de ceux mêmes qui l'exigeaient.

Une opération salutaire ne change point de nature, si elle est exécutée avec dureté; mais alors l'homme honnête et éclairé qui l'approuve, s'il se croit obligé de la défendre, ne la défend qu'à regret; son ame révoltée n'a plus ni zèle ni chaleur pour un parti que ses chefs déshonorent. Ceux qui manquent de lumières passent de la haine pour le ministre à l'aversion des mesures qu'il soutient par l'oppression; et la voix publique condamne ce que, laissée à elle-même, elle eût peut-être approuvé.

Le grand nombre des magistrats que cette révolution privait de leur état, le mérite et les vertus de quelques uns, la foule des ministres subalternes de la justice liés à leur sort par honneur et par intérêt, ce penchant naturel qui porte les hommes à s'unir à la cause des persécutés, la haine non moins naturelle pour le pouvoir, tout devait à-la-fois rendre odieuses les opérations du ministère, et lui susciter des obstacles, lorsque, forcé de remplacer les tribunaux qu'il voulait détruire, la force devenait inutile, et la confiance nécessaire.

Cependant la barbarie des lois criminelles, les vices révoltants des lois civiles, offraient aux auteurs de la révolution un moyen sûr de regagner l'opinion, et de donner à ceux qui consentiraient à remplacer les parlements, une excuse que l'honneur et le patriotisme auraient pu avouer hautement. Les ministres dédaignèrent ce moyen. Le parlement s'était rendu odieux à tous les hommes éclairés, par les obstacles qu'il opposait à la liberté d'écrire, par son fanatisme, dont le supplice récent du chevalier de La Barre était un exemple aux yeux de l'Europe entière. Mais, irrité des libelles publiés contre lui, effrayé des ouvrages où l'on attaquait ses principes, jaloux enfin de se faire un appui du clergé, le chancelier se plut à charger de nouvelles chaînes la liberté d'imprimer. La mémoire de La Barre ne fut pas réhabilitée, son ami ne put obtenir une révision qui eût couvert d'opprobre ceux à qui le chef de la justice était pourtant si intéressé à ravir la faveur publique. La procédure criminelle subsista dans toute son horreur; et cependant huit jours auraient suffi pour rédiger une loi qui aurait supprimé la peine de mort si cruellement prodiguée, aboli toute espèce de torture, proscrit les supplices cruels; qui aurait exigé une grande pluralité pour condamner, admis un certain nombre de récusations sans motif, accordé aux accusés le secours d'un conseil qui enfin leur aurait assuré la faculté de connaître et d'examiner tous les actes de la procédure, le droit de présenter des témoins, de faire entendre des faits justificatifs. La nation, l'Europe entière, auraient applaudi; les magistrats dépossédés n'auraient plus été que les ennemis de ces innova-

tions salutaires ; et leur chute, que l'époque où le souverain aurait recouvré la liberté de se livrer à ses vues de justice et d'humanité.

A la vérité, la vénalité des charges fut supprimée; mais les juges étaient toujours nommés par la cour, on ne vit dans ce changement que la facilité de placer dans les tribunaux des hommes sans fortune et plus faciles à séduire.

On diminua les ressorts les plus étendus, mais on n'érigea pas en parlement ces nouvelles cours; on ne leur accorda point l'enregistrement, et par là on mit entre elles et les anciens tribunaux une différence, présage de leur destruction; enfin on supprima les épices des juges, remplacées par des appointements fixes : seule opération que la raison put approuver tout entière.

Ceux qui conduisaient cette révolution parvinrent cependant à la consommer malgré une réclamation presque générale. Le duc de Choiseul, accusé de fomenter en secret la résistance un peu incertaine du parlement de Paris, et d'avoir retardé la conclusion d'une pacification entre l'Angleterre et l'Espagne, fut exilé dans ses terres. Le parlement, obligé de prendre par reconnaissance le parti de la fermeté, fut bientôt dispersé. Le duc d'Aiguillon devint ministre; un nouveau tribunal remplaça le parlement. Quelques parlements de province eurent le sort de celui de Paris; d'autres consentirent à rester, et sacrifièrent une partie de leurs membres. Tout se tut devant l'autorité, et il ne manqua au succès des ministres que l'opinion publique qu'ils bravaient, et qui au bout de quelques années eut le pouvoir de les détruire.

Voltaire haïssait le parlement de Paris, et aimait le duc de Choiseul; il voyait dans l'un un ancien persécuteur que sa gloire avait aigri et n'avait pas désarmé; dans l'autre, un bienfaiteur et un appui. Il fut fidèle à la reconnaissance, et constant dans ses opinions. Dans toutes ses lettres, il exprime ses sentiments pour le duc de Choiseul avec franchise, avec énergie; et il n'ignorait pas que ses lettres (grace à l'infame usage de violer la foi publique) étaient lues par les ennemis du ministre exilé. Un joli conte, intitulé *Barmécide*[1], est le seul monument durable de l'intérêt que cette disgrace avait excité. L'injustice avec laquelle les amis ou les partisans du ministre l'accusèrent d'ingratitude, fut un des chagrins les plus vifs que Voltaire ait éprouvés. Il le fut d'autant plus, que le ministre partagea cette injustice. En vain Voltaire tenta de le désabuser; il invoqua vainement les preuves qu'il donnait de son attachement et de ses regrets.

Je l'ai dit à la terre, au ciel, à Guzman même,

écrivait-il dans sa douleur. Mais il ne fut pas entendu.

Les grands, les gens en place, ont des intérêts, et rarement des opinions : combattre celle qui convient à leurs projets actuels, c'est, à leurs yeux, se déclarer contre eux. Cet attachement à la vérité, l'une des plus fortes passions des esprits élevés et des ames indépendantes, n'est pour eux qu'un sentiment chimérique. Ils croient qu'un raisonneur, un philosophe, n'a, comme eux, que des opinions du moment, professe ce qu'il veut, parcequ'il ne tient fortement à rien, et doit par

[1] *L'épître de Benaldaki à Camarouftée*, tome XIII.

conséquent changer de principes, suivant les intérêts passagers de ses amis ou de ses bienfaiteurs. Ils le regardent comme un homme fait pour défendre la cause qu'ils ont embrassée, et non pour soutenir ses principes personnels; pour servir sous eux, et non pour juger de la justice de la guerre. Aussi le duc de Choiseul et ses amis paraissaient-ils croire que Voltaire aurait dû, par respect pour lui, ou trahir ou cacher ses opinions sur des questions de droit public. Anecdote curieuse qui prouve à quel point l'orgueil de la grandeur ou de la naissance peut faire oublier l'indépendance naturelle de l'esprit humain, et l'inégalité des esprits et des talents, plus réelle que celle des rangs et des places.

Voltaire voyait avec plaisir la destruction de la vénalité, celle des épices, la diminution du ressort immense du parlement de Paris, abus qu'il combattait par le raisonnement et le ridicule depuis plus de quarante années. Il préférait un seul maître à plusieurs, un souverain dont on ne peut craindre que les préjugés, à une troupe de despotes dont les préjugés sont encore plus dangereux, mais dont on doit craindre de plus les intérêts et les petites passions, et qui, plus redoutables aux hommes ordinaires, le sont surtout à ceux dont les lumières les effraient, et dont la gloire les irrite. Il disait, « J'ai les reins peu flexibles; je consens « à faire une révérence, mais cent de suite me fati- « guent. »

Il applaudit donc à ces changements; et parmi les hommes éclairés qui partageaient son opinion, il osa seul la manifester. Sans doute il ne pouvait se dissimuler avec quelle petitesse de moyens et de vues on avait

laissé échapper cette occasion si heureuse de réformer la législation française, de rendre aux esprits la liberté, aux hommes leurs droits; de proscrire à-la-fois l'intolérance et la barbarie, de faire enfin de ce moment l'époque d'une révolution heureuse pour la nation, glorieuse pour le prince et ses ministres. Mais Voltaire était aussi trop pénétrant pour ne pas sentir que si les lois étaient les mêmes, les tribunaux étaient changés; que si même ils avaient hérité de l'esprit de leurs prédécesseurs, ils n'avaient pu hériter de leur crédit ni de leur audace; que la nouveauté, en leur ôtant ce respect aveugle du vulgaire pour tout ce qui porte la rouille de l'antiquité, leur ôtait une grande partie de leur puissance; que l'opinion seule pouvait la leur rendre, et que, pour obtenir son suffrage, il ne leur restait plus d'autre moyen que d'écouter la raison et de s'unir aux ennemis des préjugés, aux amis de l'humanité.

L'approbation que Voltaire accorda aux opérations du chancelier Maupeou fut du moins utile aux malheureux. S'il ne put obtenir justice pour la mémoire de l'infortuné La Barre; s'il ne put rendre le jeune d'Étallonde à sa patrie; si un ménagement pusillanime pour le clergé l'emporta dans le ministre sur l'intérêt de sa gloire, du moins Voltaire eut le bonheur de sauver la femme de Montbailli. Cet infortuné, faussement accusé d'un parricide, avait péri sur la roue; sa femme était condamnée à la mort: elle supposa une grossesse, et eut le bonheur d'obtenir un sursis.

Nos tribunaux viennent de rejeter une loi sage qui, mettant entre le jugement et l'exécution un intervalle

dont l'innocence peut profiter, eût prévenu presque toutes leurs injustices, et ils l'ont refusée avec une humeur qui suffit pour en prouver la nécessité[1]. Les femmes seules, en se déclarant grosses, échappent aux dangers de ces exécutions précipitées. Dans l'espace de moins de vingt ans, ce moyen a sauvé la vie à trois personnes innocentes sur lesquelles des circonstances particulières ont attiré la curiosité publique : autre preuve de l'utilité de cette loi à laquelle un orgueil barbare peut seul s'opposer, et qui doit subsister jusqu'au temps où l'expérience aura prouvé que la législation nouvelle (qui sans doute va bientôt remplacer l'ancienne) n'expose l'innocence à aucun danger.

On revit le procès de la femme Montbailli; le conseil d'Artois qui l'avait condamnée la déclara innocente, et, plus noble ou moins orgueilleux que le parlement de Toulouse, il pleura sur le malheur irréparable d'avoir fait périr un innocent; il s'imposa lui-même le devoir d'assurer des jours paisibles à l'infortunée dont il avait détruit le bonheur[2].

Si Voltaire n'avait montré son zèle que contre des injustices liées à des événements publics, ou à la cause de la tolérance, on eût pu l'accuser de vanité;

[1] Il est juste d'observer que tous les magistrats n'ont pas cette haute idée de leurs droits, cet amour du pouvoir. L'un d'eux vient de mériter l'estime et la vénération de tous les citoyens, en prononçant dans le parlement de Paris ces paroles remarquables : « Les ci-« toyens seuls ont des droits; les magistrats, comme magistrats, « n'ont que des devoirs. »

[2] Voyez *la Méprise d'Arras*, 1771, tome XXIX, second de *Politique et Législation*, page 383.

mais ce zèle fut le même pour cette cause obscure à laquelle son nom seul a donné de l'éclat.

C'est ainsi qu'on a vu depuis un magistrat, enlevé trop tôt à ses amis et aux malheureux[1], intéresser l'Europe à la cause de trois paysans de Champagne, et obtenir par son éloquence et par la persécution une gloire brillante et durable pour prix d'un zèle que le sentiment de l'humanité, l'amour de la justice, avaient seuls inspiré. Les hommes incapables de ces actions ne manquent jamais de les attribuer au desir de la renommée; ils ignorent quelles angoisses le spectacle d'une injustice fait éprouver à une ame fière et sensible, à quel point il tourmente la mémoire et la pensée, combien il fait sentir le besoin impérieux de prévenir ou de réparer le crime; ils ne connaissent point ce trouble, cette horreur involontaire qu'excite dans tous les sens la vue, l'idée seule d'un oppresseur triomphant ou impuni : et l'on doit plaindre ceux qui ont pu croire que l'auteur d'*Alzire* et de *Brutus* avait besoin de la gloire d'une bonne action pour défendre l'innocence et s'élever contre la tyrannie.

Une nouvelle occasion de venger l'humanité outragée s'offrit à lui. La servitude, solennellement abolie en France par Louis Hutin, subsistait encore sous Louis XV dans plusieurs provinces. En vain avait-on plus d'une fois formé le projet de l'abolir. L'avarice et l'orgueil avaient opposé à la justice une résistance qui avait fatigué la paresse du gouvernement. Les tribunaux supérieurs, composés de nobles, favorisaient les prétentions des seigneurs.

[1] M. Dupaty.

Ce fléau affligeait la Franche-Comté, et particulièrement le territoire du couvent de Saint-Claude. Ces moines, sécularisés en 1742, ne devaient qu'à des titres faux la plupart de leurs droits de mainmorte, et les exerçaient avec une rigueur qui réduisait à la misère un peuple sauvage, mais bon et industrieux. A la mort de chaque habitant, si ses enfants n'avaient pas constamment habité la maison paternelle, le fruit de ses travaux appartenait aux moines. Les enfants, la veuve, sans meubles, sans habits, sans domicile, passaient du sein d'une vie laborieuse et paisible à toutes les horreurs de la mendicité. Un étranger mourait-il après un an de séjour sur cette terre frappée de l'anathème féodal, son bien appartenait encore aux moines. Une fille n'héritait pas de son père, si on pouvait prouver qu'elle eût passé la nuit de ses noces hors de la maison paternelle.

Ce peuple souffrait sans oser se plaindre, et voyait, avec une douleur muette, passer aux mains des moines ses épargnes, qui auraient dû fournir à l'industrie et à la culture des capitaux utiles. Heureusement la construction d'une grande route ouvrit une communication entre eux et les cantons voisins. Ils apprirent qu'au pied du mont Jura existait un homme dont la voix intrépide avait plus d'une fois fait retentir les plaintes de l'opprimé jusque dans le palais des rois, et dont le nom seul fesait pâlir la tyrannie sacerdotale. Ils lui peignirent leurs maux, et ils eurent un appui.

La France, l'Europe entière, connurent les usurpations et la dureté de ces prêtres hypocrites qui osaient

se dire les disciples d'un Dieu humilié, et voulaient conserver des esclaves. Mais, après plusieurs années de sollicitations, on ne put obtenir du timide successeur de M. de Maupeou, un arrêt du conseil qui proscrivît cette lâche violation des droits de l'humanité; il n'osa, par ménagement pour le parlement de Besançon, soustraire à son jugement une cause qui ne pouvait être regardée comme un procès ordinaire, sans reconnaître honteusement la légitimité de la servitude. Les serfs de Saint-Claude furent renvoyés devant un tribunal dont les membres, seigneurs de terres où la servitude est établie, se firent un plaisir barbare de resserrer leurs fers, et ces fers subsistent encore.

Ils ont seulement obtenu, en 1778, de pouvoir, en abandonnant leur patrie et leurs chaumières, se soustraire à l'empire monacal. Mais un autre article de cette même loi a plus que compensé ce bienfait si faible pour des infortunés que la pauvreté, plus que la loi, attache à leur terre natale. C'est dans ce même édit que le souverain a donné pour la première fois le nom et le caractère sacré de propriété à des droits odieux, regardés, même au milieu de l'ignorance et de la barbarie du treizième siècle, comme des usurpations que ni le temps ni les titres ne pouvaient rendre légitimes; et un ministre hypocrite a fait dépendre la liberté de l'esclave, non de la justice des lois, mais de la volonté de ses tyrans.

Qui croirait, en lisant ces détails, que c'est ici la vie d'un grand poète, d'un écrivain fécond et infatigable? Nous avons oublié sa gloire littéraire, comme

il l'avait oubliée lui-même. Il semblait n'en plus connaître qu'une seule, celle de venger l'humanité, et d'arracher des victimes à l'oppression.

Cependant son génie, incapable de souffrir le repos, s'exerçait dans tous les genres qu'il avait embrassés, et même osait en essayer de nouveaux. Il imprimait des tragédies auxquelles on peut sans doute reprocher de la faiblesse, et qui ne pouvaient plus arracher les applaudissements d'un parterre que lui-même avait rendu si difficile, mais où l'homme de lettres peut admirer de beaux vers et des idées philosophiques et profondes, tandis que le jeune homme qui se destine au théâtre peut encore y étudier les secrets de son art; des contes où ce genre, borné jusqu'alors à présenter des images voluptueuses ou plaisantes qui amusent l'imagination, ou réveillent la gaieté, prit un caractère plus philosophique, et devint, comme l'apologue, une école de morale et de raison; des épîtres où, si on les compare à ses premiers ouvrages, l'on trouve moins de correction, un ton moins soutenu, et une poésie moins brillante, mais aussi plus de simplicité et de variété, une philosophie plus usuelle et plus libre, un plus grand nombre de ces traits d'un sens profond que produit l'expérience de la vie; des satires enfin où les préjugés et leurs protecteurs sont livrés au ridicule sous mille formes piquantes.

En même temps il donnait, dans sa *Philosophie de l'Histoire*, des leçons aux historiens, en bravant la haine des pédants, dont il dévoilait la stupide crédulité et l'envieuse admiration pour les temps antiques.

Il perfectionnait son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, son *Siècle de Louis XIV*, et y ajoutait l'*Histoire du Siècle de Louis XV*; histoire incomplète, mais exacte, la seule où l'on puisse prendre une idée des événements de ce règne, et où l'on trouve toute la vérité qu'on peut espérer dans une histoire contemporaine qui ne doit être ni une dénonciation ni un libelle.

De nouveaux romans, des ouvrages ou sérieux ou plaisants, inspirés par les circonstances, n'ajoutaient pas à sa gloire, mais continuaient à la rendre toujours présente, soutenaient l'intérêt de ses partisans, et humiliaient cette foule d'ennemis secrets qui, pour se refuser à l'admiration que l'Europe leur commandait, prenaient le masque de l'austérité.

Enfin il entreprit de rassembler, sous la forme de dictionnaire, toutes les idées, toutes les vues qui s'offraient à lui, sur les divers objets de ses réflexions, c'est-à-dire sur l'universalité presque entière des connaissances humaines. Dans ce recueil, intitulé modestement *Questions à des amateurs sur l'Encyclopédie*, il parle tour-à-tour de théologie et de grammaire, de physique et de littérature; il discute tantôt des points d'antiquité, tantôt des questions de politique, de législation, de droit public. Son style, toujours animé et piquant, répand sur ces objets divers un charme dont jusqu'ici lui seul a connu le secret, et qui naît surtout de l'abandon avec lequel, cédant à son premier mouvement, proportionnant son style moins à son sujet qu'à la disposition actuelle de son esprit, tantôt il répand le ridicule sur des objets qui semblent ne pouvoir inspirer que l'horreur; et bientôt après, entraîné

par l'énergie et la sensibilité de son ame, il tonne avec force contre les abus dont il vient de plaisanter. Ailleurs il s'irrite contre le mauvais goût, s'aperçoit bientôt que son indignation doit être réservée pour de plus grands intérêts, et finit par rire de sa propre colère. Quelquefois il interrompt une discussion de morale ou de politique par une observation de littérature, et, au milieu d'une leçon de goût, il laisse échapper quelques maximes d'une philosophie profonde, ou s'arrête pour livrer au fanatisme ou à la tyrannie une attaque terrible et soudaine.

L'intérêt constant que prit Voltaire au succès de la Russie contre les Turcs mérite d'être remarqué. Comblé des bontés de l'impératrice, sans doute la reconnaissance animait son zéle; mais on se tromperait si on imaginait qu'elle en fût l'unique cause. Supérieur à ces politiques de comptoir qui prennent l'intérêt de quelques marchands connus dans les bureaux pour l'intérêt du commerce, et l'intérêt du commerce pour l'intérêt du genre humain; non moins supérieur à ces vaines idées d'équilibre de l'Europe, si chères aux compilateurs politiques, il voyait dans la destruction de l'empire turc des millions d'hommes assurés du moins d'éviter sous le despotisme d'un souverain le despotisme insupportable d'un peuple; il voyait renvoyer dans les climats infortunés qui les ont vues naître ces mœurs tyranniques de l'orient qui condamnent un sexe entier à un honteux esclavage. D'immenses contrées, placées sous un beau ciel, destinées par la nature à se couvrir des productions les plus utiles à l'homme, auraient été rendues à l'industrie de leurs

habitants; ces pays, les premiers où l'homme ait eu du génie, auraient vu renaître dans leur sein les arts dont ils ont donné les modèles les plus parfaits, les sciences dont ils ont posé les fondements.

Sans doute les spéculations routinières de quelques marchands auraient été dérangées, leurs profits auraient diminué; mais le bien-être réel de tous les peuples aurait augmenté, parcequ'on ne peut étendre sur le globe l'espace où fleurit la culture, où le commerce est sûr, où l'industrie est active, sans augmenter pour tous les hommes la masse des jouissances et des ressources. Pourquoi voudrait-on qu'un philosophe préférât la richesse de quelques nations à la liberté d'un peuple entier, le commerce de quelques villes au progrès de la culture et des arts dans un grand empire? Loin de nous ces vils calculateurs qui veulent ici tenir la Gréce dans les fers des Turcs; là, enlever des hommes, les vendre comme de vils troupeaux, les obliger à force de coups à servir leur insatiable avarice, et qui calculent gravement les prétendus millions que rapportent ces outrages à la nature.

Que partout les hommes soient libres, que chaque pays jouisse des avantages que lui a donnés la nature; voilà ce que demande l'intérêt commun de tous les peuples, de ceux qui reprendraient leurs droits, comme de ceux où quelques individus, et non la nation, ont profité du malheur d'autrui. Qu'importe auprès de ces grands objets, et des biens éternels qui naîtraient de cette grande révolution, la ruine de quelques hommes avides qui avaient fondé leur fortune sur les larmes et le sang de leurs semblables?

Voilà ce que devait penser Voltaire, voilà ce que pensait M. Turgot.

On a parlé de l'injustice d'une guerre contre les Turcs. Peut-on être injuste envers une horde de brigands qui tiennent dans les fers un peuple esclave, à qui leur avide férocité prodigue les outrages? Qu'ils rentrent dans ces déserts dont la faiblesse de l'Europe leur a permis de sortir, puisque dans leur brutal orgueil ils ont continué à former une race de tyrans, et qu'enfin la patrie de ceux à qui nous devons nos lumières, nos arts, nos vertus mêmes, cesse d'être déshonorée par la présence d'un peuple qui unit les vices infames de la mollesse à la férocité des peuples sauvages. Vous craignez pour la balance de l'Europe, comme si ces conquêtes ne devaient pas diminuer la force des conquérants, au lieu de l'augmenter; comme si l'Asie ne devait pas long-temps offrir à des ambitieux une proie facile qui les dégoûterait des conquêtes hasardeuses qu'ils pourraient tenter en Europe. Ce n'est point la politique des princes, ce sont les lumières des peuples civilisés qui garantiront à jamais l'Europe des invasions; et plus la civilisation s'étendra sur la terre, plus on en verra disparaître la guerre et les conquêtes, comme l'esclavage et la misère.

Louis XV mourut. Ce prince, qui depuis long-temps bravait dans sa conduite les préceptes de la morale chrétienne, ne s'était cependant jamais élevé au-dessus des terreurs religieuses. Les menaces de la religion revenaient l'effrayer à l'apparence du moindre danger; mais il croyait qu'une promesse de continence, si facile à faire sur un lit de mort, et quelques

paroles d'un prêtre, pouvaient expier les fautes d'un règne de soixante ans. Plus timide encore que superstitieux, accoutumé par le cardinal de Fleury à regarder la liberté de penser comme une cause de trouble dans les états, ou du moins d'embarras pour les gouvernements, ce fut malgré lui que, sous son règne, la raison humaine fit en France des progrès rapides. Celui qui y travaillait avec le plus d'éclat et de succès était devenu l'objet de sa haine. Cependant il respectait en lui la gloire de la France, et ne voyait pas sans orgueil l'admiration de l'Europe placer un de ses sujets au premier rang des hommes illustres. Sa mort ne changea rien au sort de Voltaire, et M. de Maurepas joignait aux préjugés de Fleury une haine plus forte encore pour tout ce qui s'élevait au-dessus des hommes ordinaires.

Voltaire avait prodigué à Louis XV, jusqu'à son voyage en Prusse, des éloges exagérés, sans pouvoir le désarmer; il avait gardé un silence presque absolu depuis cette époque où les malheurs et les fautes de ce règne auraient rendu ses louanges avilissantes. Il osa être juste envers lui après sa mort, dans l'instant où la nation presque entière semblait se plaire à déchirer sa mémoire; et on a remarqué que les philosophes, qu'il ne protégea jamais, furent alors les seuls qui montrassent quelque impartialité, tandis que des prêtres chargés de ses bienfaits insultaient à ses faiblesses.

Le nouveau règne offrit bientôt à Voltaire des espérances qu'il n'avait osé former. M. Turgot fut appelé au ministère. Voltaire connaissait ce génie vaste et

profond qui dans tous les genres de connaissances s'était créé des principes sûrs et précis auxquels il avait attaché toutes ses opinions, d'après lesquelles il dirigeait toute sa conduite, gloire qu'aucun autre homme d'état n'a mérité de partager avec lui. Il savait qu'à une ame passionnée pour la vérité et pour le bonheur des hommes M. Turgot unissait un courage supérieur à toutes les craintes, une grandeur de caractère au-dessus de toutes les dissimulations; qu'à ses yeux les plus grandes places n'étaient qu'un moyen d'exécuter ses vues salutaires, et ne lui paraîtraient plus qu'un vil esclavage, s'il perdait cette espérance. Enfin il savait qu'affranchi de tous les préjugés, et haïssant en eux les ennemis les plus dangereux du genre humain, M. Turgot regardait la liberté de penser et d'imprimer comme un droit de chaque citoyen, un droit des nations entières dont les progrès de la raison peuvent seuls appuyer le bonheur sur une base inébranlable.

Voltaire vit dans la nomination de M. Turgot l'aurore du régne de cette raison si long-temps méconnue, plus long-temps persécutée; il osa espérer la chute rapide des préjugés, la destruction de cette politique lâche et tyrannique qui, pour flatter l'orgueil ou la paresse des gens en place, condamnait le peuple à l'humiliation et à la misère.

Cependant ses tentatives en faveur des serfs du mont Jura furent inutiles, et il essaya vainement d'obtenir pour d'Étallonde et pour la mémoire du chevalier de La Barre cette justice éclatante que l'humanité et l'honneur national exigeaient également. Ces objets

étaient étrangers au département des finances, et cette supériorité de lumières, de caractère, et de vertu, que M. Turgot ne pouvait cacher, lui avait fait de tous les autres ministres, de tous les intrigants subalternes, autant d'ennemis qui, n'ayant à combattre en lui ni ambition ni projets personnels, s'acharnaient contre tout ce qu'ils croyaient d'accord avec ses vues justes et bienfesantes.

On ne pouvait d'ailleurs rendre la liberté aux serfs du mont Jura, sans blesser le parlement de Besançon; la révision du procès d'Abbeville eût humilié celui de Paris; et une politique maladroite avait rétabli les anciens parlements, sans profiter de leur destruction et du peu de crédit de ceux qui les avaient remplacés, pour porter dans les lois et dans les tribunaux une réforme entière dont tous les hommes instruits sentaient la nécessité. Mais un ministère faible et ennemi des lumières n'osa ou ne voulut pas saisir cette occasion où le bien eût encore moins trouvé d'obstacles que dans l'instant si honteusement manqué par le chancelier Maupeou.

C'est ainsi que, par complaisance pour les préjugés des parlements, le ministère laissa perdre pour la réforme de l'éducation les avantages que lui offrait la destruction des jésuites. On n'avait même pris, en 1774, aucune précaution pour empêcher la renaissance des querelles qui, en 1770, avaient amené la destruction de la magistrature. On n'avait eu qu'un seul objet, l'avantage de s'assurer une reconnaissance personnelle qui donnât aux auteurs du changement un moyen d'employer utilement contre leurs rivaux de

puissance le crédit des corps dont le rétablissement était leur ouvrage.

Ainsi le seul avantage que Voltaire put obtenir du ministère de M. Turgot fut de soustraire le petit pays de Gex à la tyrannie des fermes. Séparé de la France par des montagnes, ayant une communication facile avec Genève et la Suisse, cette malheureuse contrée ne pouvait être assujettie au régime fiscal sans devenir le théâtre d'une guerre éternelle entre les employés du fisc et les habitants, sans payer des frais de perception plus onéreux que la valeur même des impositions. Le peu d'importance de cette opération aurait dû la rendre facile. Cependant elle était depuis long-temps inutilement sollicitée par M. de Voltaire.

Une partie des provinces de la France ont échappé par différentes causes au joug de la ferme-générale, ou ne l'ont porté qu'à moitié; mais les fermiers ont souvent avancé leurs limites, enveloppé dans leurs chaînes des cantons isolés que des priviléges féodaux avaient long-temps défendus. Ils croyaient que leur dieu *Terme*, comme celui des Romains, ne devait reculer jamais, et que son premier pas en arrière serait le présage de la destruction de l'empire. Leur opposition ne pouvait balancer, auprès de M. Turgot, une opération juste et bienfesante qui, sans nuire au fisc, soulageait les citoyens, épargnait des injustices et des crimes, rappelait dans un canton dévasté la prospérité et la paix.

Le pays de Gex fut donc affranchi, moyennant une contribution de trente mille livres, et Voltaire put

écrire à ses amis, en parodiant un vers de *Mithridate*,

Et mes derniers regards ont vu fuir les commis.

Les édits de 1776 auraient augmenté le respect de Voltaire pour M. Turgot, si d'avance il n'avait pas senti son ame et connu son génie. Ce grand homme d'état avait vu que, placé à la tête des finances dans un moment où, gêné par la masse de la dette, par les obstacles que les courtisans et le ministre prépondérant opposaient à toute grande réforme dans l'administration, à toute économie importante, il ne pouvait diminuer les impôts, et il voulut du moins soulager le peuple et dédommager les propriétaires en leur rendant les droits dont un régime oppresseur les avait privés.

Les corvées, qui portaient la désolation dans les campagnes, qui forçaient le pauvre à travailler sans salaire, et enlevaient à l'agriculture les chevaux du laboureur, furent changées en un impôt payé par les seuls propriétaires. Dans toutes les villes, de ridicules corporations fesaient acheter à une partie de leurs habitants le droit de travailler; ceux qui subsistaient par leur industrie ou par le commerce étaient obligés de vivre sous la servitude d'un certain nombre de privilégiés, ou de leur payer un tribut. Cette institution absurde disparut, et le droit de faire un usage libre de leurs bras ou de leur temps fut restitué aux citoyens.

La liberté du commerce des grains, celle du commerce des vins; l'une gênée par des préjugés popu-

laires, l'autre par des priviléges tyranniques, extorqués par quelques villes, fut rendue aux propriétaires; et ces lois sages devaient accélérer les progrès de la culture, et multiplier les richesses nationales en assurant la subsistance du peuple.

Mais ces édits bienfaiteurs furent le signal de la perte du ministre qui avait osé les concevoir. On souleva contre eux les parlements, intéressés à maintenir les jurandes, source féconde de procès lucratifs; non moins attachés au régime réglémentaire qui était pour eux un moyen d'agiter l'esprit du peuple; irrités de voir porter sur les propriétaires riches le fardeau de la construction des chemins, sans espérer qu'une lâche condescendance continuât d'alléger pour eux le poids des subsides, et surtout effrayés de la prépondérance que semblait acquérir un ministre dont l'esprit populaire les menaçait de la chute de leur pouvoir.

Cette ligue servit l'intrigue des ennemis de M. Turgot, et on vit alors combien la manière dont ils avaient rétabli les tribunaux était utile à leurs desseins secrets, et funeste à la nation. On apprit alors combien il est dangereux pour un ministre de vouloir le bien du peuple; et peut-être qu'en remontant à l'origine des événements, on trouverait que la chute même des ministres réellement coupables a eu pour cause le bien qu'ils ont voulu faire, et non le mal qu'ils ont fait.

Voltaire vit, dans le malheur de la France, la destruction des espérances qu'il avait conçues pour les progrès de la raison humaine. Il avait cru que l'intolérance, la superstition, les préjugés absurdes qui infectaient toutes les branches de la législation, toutes

les parties de l'administration, tous les états de la société, disparaîtraient devant un ministre ami de la justice, de la liberté, et des lumières. Ceux qui l'ont accusé d'une basse flatterie, ceux qui lui ont reproché avec amertume l'usage qu'il a fait, trop souvent peut-être, de la louange pour adoucir les hommes puissants, et les forcer à être humains et justes, peuvent comparer ces louanges à celles qu'il donnait à M. Turgot, surtout à cette *Épître à un Homme* qu'il lui adressa au moment de sa disgrace. Ils distingueront alors l'admiration sentie de ce qui n'est qu'un compliment; et ce qui vient de l'ame de ce qui n'est qu'un jeu d'imagination; ils verront que Voltaire n'a eu d'autre tort que d'avoir cru pouvoir traiter les gens en place comme les femmes. On prodigue à toutes à peu près les mêmes louanges et les mêmes protestations; et le ton seul distingue ce qu'on sent de ce qu'on accorde à la galanterie.

Voltaire encensant les rois, les ministres, pour les attirer à la cause de la vérité, et Voltaire célébrant le génie et la vertu, n'a pas le même langage. Ne veut-il que louer, il prodigue les charmes de son imagination brillante, il multiplie ces idées ingénieuses qui lui sont si familières; mais rend-il un hommage avoué par son cœur, c'est son ame qui s'échappe, c'est sa raison profonde qui prononce. Dans son voyage à Paris, son admiration pour M. Turgot perçait dans tous ses discours; c'était l'homme qu'il opposait à ceux qui se plaignaient à lui de la décadence de notre siècle, c'était à lui que son ame accordait son respect. Je l'ai vu se précipiter sur ses mains, les arroser de ses larmes, les baiser mal-

gré ses efforts, et s'écriant d'une voix entrecoupée de sanglots, *Laissez-moi baiser cette main qui a signé le salut du peuple.*

Depuis long-temps Voltaire desirait de revoir sa patrie, et de jouir de sa gloire au milieu du même peuple témoin de ses premiers succès, et trop souvent complice de ses envieux. M. de Villette venait d'épouser à Ferney mademoiselle de Varicour, d'une famille noble du pays de Gex, que ses parents avaient confiée à madame Denis : Voltaire les suivit à Paris, séduit en partie par le desir de faire jouer devant lui la tragédie d'*Irène*, qu'il venait d'achever. Le secret avait été gardé. La haine n'avait pas eu le temps de préparer ses poisons, et l'enthousiasme public ne lui permit pas de se montrer. Une foule d'hommes, de femmes de tous les rangs, de toutes les professions, à qui ses vers avaient fait verser de douces larmes, qui avaient tant de fois admiré son génie sur la scène et dans ses ouvrages, qui lui devaient leur instruction, dont il avait guéri les préjugés, à qui il avait inspiré une partie de ce zèle contre le fanatisme, dont il était dévoré, brûlaient du desir de voir le grand homme qu'ils admiraient. La jalousie se tut devant une gloire qu'il était impossible d'atteindre, devant le bien qu'il avait fait aux hommes. Le ministère, l'orgueil épiscopal, furent obligés de respecter l'idole de la nation. L'enthousiasme avait passé jusque dans le peuple ; on s'arrêtait devant ses fenêtres ; on y passait des heures entières, dans l'espérance de le voir un moment ; sa voiture, forcée d'aller au pas, était entourée d'une foule nombreuse qui le bénissait et célébrait ses ouvrages.

L'académie française, qui ne l'avait adopté qu'à cinquante-deux ans, lui prodigua les honneurs, et le reçut moins comme un égal que comme le souverain de l'empire des lettres. Les enfants de ces courtisans orgueilleux qui l'avaient vu avec indignation vivre dans leur société sans bassesse, et qui se plaisaient à humilier en lui la supériorité de l'esprit et des talents, briguaient l'honneur de lui être présentés, et de pouvoir se vanter de l'avoir vu.

C'était au théâtre où il avait régné si long-temps qu'il devait attendre les plus grands honneurs. Il vint à la troisième représentation d'*Irène*, pièce faible, à la vérité, mais remplie de beautés, et où les rides de l'âge laissaient voir encore l'empreinte sacrée du génie. Lui seul attira les regards d'un peuple avide de démêler ses traits, de suivre ses mouvements, d'observer ses gestes. Son buste fut couronné sur le théâtre, au milieu des applaudissements, des cris de joie, des larmes d'enthousiasme et d'attendrissement. Il fut obligé, pour sortir, de percer la foule entassée sur son passage; faible, se soutenant à peine, les gardes qu'on lui avait donnés pour l'aider lui étaient inutiles; à son approche on se retirait avec une respectueuse tendresse; chacun se disputait la gloire de l'avoir soutenu un moment sur l'escalier; chaque marche lui offrait un secours nouveau, et on ne souffrait pas que personne s'arrogeât le droit de le soutenir trop long-temps.

Les spectateurs le suivirent jusque dans son appartement: les cris de *vive Voltaire*, *vive la Henriade*, *vive Mahomet*, *vive la Pucelle!* retentissaient autour de lui. On se précipitait à ses pieds, on baisait ses vêtements.

Jamais homme n'a reçu des marques plus touchantes de l'admiration, de la tendresse publique; jamais le génie n'a été honoré par un hommage plus flatteur. Ce n'était point à sa puissance, c'était au bien qu'il avait fait que s'adressait cet hommage. Un grand poète n'aurait eu que des applaudissements; les larmes coulaient sur le philosophe qui avait brisé les fers de la raison et vengé la cause de l'humanité.

L'ame sublime et passionnée de Voltaire fut attendrie de ces tributs de respect et de zèle. *On veut me faire mourir de plaisir*, disait-il; mais c'était le cri de la sensibilité, et non l'adresse de l'amour-propre. Au milieu des hommages de l'académie française, il était frappé surtout de la possibilité d'y introduire une philosophie plus hardie. « On me traite mieux que je ne mérite, me « disait-il un jour. Savez-vous que je ne désespère point « de faire proposer l'éloge de Coligni? »

Il s'occupait, pendant les représentations d'*Irène*, à revoir son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, et à y porter de nouveaux coups au fanatisme. Au milieu des acclamations du théâtre, il avait observé, avec un plaisir secret, que les vers les plus applaudis étaient ceux où il attaquait la superstition et les noms qu'elle a consacrés. C'était vers cet objet qu'il reportait tout ce qu'il recevait d'hommages. Il voyait dans l'admiration générale la preuve de l'empire qu'il avait exercé sur les esprits, de la chute des préjugés, qui était son ouvrage.

Paris possédait en même temps le célèbre Franklin, qui, dans un autre hémisphère, avait été aussi l'apôtre de la philosophie et de la tolérance. Comme Voltaire,

il avait souvent employé l'arme de la plaisanterie, qui corrige la folie humaine, et apprend à en voir la perversité comme une folie plus funeste, mais digne aussi de pitié. Il avait honoré la philosophie par le génie de la physique, comme Voltaire par celui de la poésie. Franklin achevait de délivrer les vastes contrées de l'Amérique du joug de l'Europe, et Voltaire de délivrer l'Europe du joug des anciennes théocraties de l'Asie. Franklin s'empressa de voir un homme dont la gloire occupait depuis long-temps les deux mondes : Voltaire, quoiqu'il eût perdu l'habitude de parler anglais, essaya de soutenir la conversation dans cette langue, puis bientôt reprenant la sienne : « Je n'ai pu résister au « desir de parler un moment la langue de M. Franklin. »

Le philosophe américain lui présenta son petit-fils en demandant pour lui sa bénédiction : « *God and liberty* [1], dit Voltaire, voilà la seule bénédiction qui con- « vienne au petit-fils de M. Franklin. » Ils se revirent à une séance publique de l'académie des sciences; le public contemplait avec attendrissement, placés à côté l'un de l'autre, ces deux hommes nés dans des mondes différents, respectables par leur vieillesse, par leur gloire, par l'emploi de leur vie, et jouissant tous deux de l'influence qu'ils avaient exercée sur leur siècle. Ils s'embrassèrent au bruit des acclamations; on a dit que c'était Solon qui embrassait Sophocle. Mais le Sophocle français avait détruit l'erreur, et avancé le règne de la raison; et le Solon de Philadelphie, appuyant sur la base inébranlable des droits des hommes la constitution de son pays, n'avait point à craindre de voir

[1] Dieu et la liberté.

pendant sa vie même ses lois incertaines préparer des fers à son pays, et ouvrir la porte à la tyrannie.

L'âge n'avait point affaibli l'activité de Voltaire, et les transports de ses compatriotes semblaient la redoubler encore. Il avait formé le projet de réfuter tout ce que le duc de Saint-Simon, dans ses mémoires encore secrets, avait accordé à la prévention et à la haine, dans la crainte que ces mémoires, auxquels la probité reconnue de l'auteur, son état, son titre de contemporain, pouvaient donner quelque autorité, ne parussent dans un temps où personne ne fût assez voisin des événements pour défendre la vérité, et confondre l'erreur.

En même temps il avait déterminé l'académie française à faire son dictionnaire sur un nouveau plan. Ce plan consistait à suivre l'histoire de chaque mot depuis l'époque où il avait paru dans la langue, de marquer les sens divers qu'il avait eus dans les différents siècles, les acceptions différentes qu'il avait reçues; d'employer, pour faire sentir ces différentes nuances, non des phrases faites au hasard, mais des exemples choisis dans les auteurs qui avaient eu le plus d'autorité. On aurait eu alors le véritable dictionnaire littéraire et grammatical de la langue; les étrangers, et même les Français, y auraient appris à en connaître toutes les finesses.

Ce dictionnaire aurait offert aux gens de lettres une lecture instructive qui eût contribué à former le goût, qui eût arrêté les progrès de la corruption. Chaque académicien devait se charger d'une lettre de l'alphabet. Voltaire avait pris l'A; et pour exciter ses confrères, pour montrer combien il était facile d'exécuter ce

plan, il voulait en peu de mois terminer la partie dont il s'était chargé.

Tant de travaux avaient épuisé ses forces. Un crachement de sang, causé par les efforts qu'il avait faits pendant les répétitions d'*Irène*, l'avait affaibli. Cependant l'activité de son ame suffisait à tout, et lui cachait sa faiblesse réelle. Enfin, privé du sommeil par l'effet de l'irritation d'un travail trop continu, il voulut s'en assurer quelques heures pour être en état de faire adopter à l'académie, d'une manière irrévocable, le plan du dictionnaire contre lequel quelques objections s'étaient élevées, et il résolut de prendre de l'opium. Son esprit avait toute sa force; son ame, toute son impétuosité, et toute sa mobilité naturelle; son caractère, toute son activité et toute sa gaieté, lorsqu'il prit le calmant qu'il croyait nécessaire. Ses amis l'avaient vu se livrer, dans la soirée même, à toute sa haine contre les préjugés, l'exhaler avec éloquence, et, bientôt après, ne plus les envisager que du côté ridicule, s'en moquer avec cette grace et ces rapprochements singuliers qui caractérisaient ses plaisanteries. Mais il prit de l'opium * à plusieurs reprises, et se trompa sur les doses, vraisemblablement dans l'espèce d'ivresse que les premières avaient produite. Le même accident lui était arrivé près de trente ans auparavant, et avait fait craindre pour sa vie. Cette fois, ses forces épuisées ne suffirent point pour combattre le poison. Depuis long-temps il souffrait des douleurs de vessie,

* On a assuré que le domestique chargé d'aller chercher de l'opium chez l'apothicaire prit cette fois du laudanum, et que cette méprise fut l'immédiate cause de la mort de M. de Voltaire.

et, dans l'affaiblissement général de ses organes, celui qui déjà était affecté contracta bientôt un vice incurable.

A peine dans le long intervalle entre cet accident funeste et sa mort pouvait-il reprendre sa tête pendant quelques moments de suite, et sortir de la léthargie où il était plongé. C'est pendant un de ces intervalles qu'il écrivit au jeune comte de Lally, déjà si célèbre par son courage, et qui depuis a mérité de l'être par son éloquence et son patriotisme, ces lignes *, les dernières que sa main ait tracées, où il applaudissait à l'autorité royale dont la justice venait d'anéantir un des attentats du despotisme parlementaire. Enfin il expira le 30 de mai 1778.

Grace aux progrès de la raison et au ridicule répandu sur la superstition, les habitants de Paris sont, tant qu'ils se portent bien, à l'abri de la tyrannie des prêtres; mais ils y retombent dès qu'ils sont malades. L'arrivée de Voltaire avait allumé la colère des fanatiques, blessé l'orgueil des chefs de la hiérarchie ecclésiastique; mais en même temps elle avait inspiré à quelques prêtres l'idée de bâtir leur réputation et leur fortune sur la conversion de cet illustre ennemi. Sans doute ils ne se flattaient pas de le convaincre, mais ils espéraient le résoudre à dissimuler. Voltaire, qui desirait pouvoir rester à Paris sans y être troublé par les délations sacerdotales, et qui par une vieille habitude de sa jeunesse croyait utile, pour l'intérêt même des amis de la raison, que des scènes d'intolérance ne suivissent point ses derniers moments, envoya chercher dès sa

* Voyez la *Correspondance générale*, tome XIV, dernière lettre.

première maladie un aumônier des Incurables qui lui avait offert ses services, et qui se vantait d'avoir réconcilié avec l'Église l'abbé de Lattaignant, connu par des scandales d'un autre genre.

L'abbé Gauthier confessa Voltaire, et reçut de lui une profession de foi par laquelle il déclarait qu'il mourait dans la religion catholique où il était né.

A cette nouvelle, qui scandalisa un peu plus les hommes éclairés qu'elle n'édifia les dévots, le curé de Saint-Sulpice courut chez son paroissien, qui le reçut avec politesse, et lui donna, suivant l'usage, une aumône honnête pour ses pauvres. Mais, jaloux que l'abbé Gauthier l'eût gagné de vitesse, il trouva que l'aumônier des Incurables avait été trop facile; qu'il aurait fallu exiger une profession de foi plus détaillée, un désaveu exprès de toutes les doctrines contraires à la foi que Voltaire avait pu être accusé de soutenir. L'abbé Gauthier prétendait qu'on aurait tout perdu en voulant tout avoir. Pendant cette dispute Voltaire guérit; on joua *Irène*, et la conversion fut oubliée. Mais au moment de la rechute, le curé revint, bien déterminé à ne pas enterrer Voltaire s'il n'obtenait pas cette rétractation si desirée.

Ce curé était un de ces hommes moitié hypocrites, moitié imbéciles, parlant avec la persuasion stupide d'un énergumène, agissant avec la souplesse d'un jésuite, humble dans ses manières jusqu'à la bassesse, arrogant dans ses prétentions sacerdotales, rampant aupres des grands, charitable pour cette populace dont on dispose avec des aumônes, et fatiguant les simples citoyens de son impérieux fanatisme. Il voulait absolu-

ment faire reconnaître au moins à Voltaire la divinité de Jésus-Christ, à laquelle il s'intéressait plus qu'aux autres dogmes. Il le tira un jour de sa léthargie, en lui criant aux oreilles, « Croyez-vous à la divinité de Jé-« sus-Christ? — Au nom de Dieu, monsieur, ne me « parlez plus de cet homme-là, et laissez-moi mourir « en repos, » répondit Voltaire.

Alors le prêtre annonça qu'il ne pouvait s'empêcher de lui refuser la sépulture. Il n'en avait pas le droit; car, suivant les lois, ce refus doit être précédé d'une sentence d'excommunication, ou d'un jugement séculier. On peut même appeler comme d'abus de l'excommunication. La famille, en se plaignant au parlement, eût obtenu justice. Mais elle craignit le fanatisme de ce corps, la haine de ses membres pour Voltaire, qui avait tonné tant de fois contre ses injustices, et combattu ses prétentions. Elle ne sentit point que le parlement ne pouvait, sans se déshonorer, s'écarter des principes qu'il avait suivis en faveur des jansénistes, qu'un grand nombre de jeunes magistrats n'attendaient qu'une occasion d'effacer, par quelque action éclatante, ce reproche de fanatisme qui les humiliait, de s'honorer en donnant une marque de respect à la mémoire d'un homme de génie qu'ils avaient eu le malheur de compter parmi leurs ennemis, et de montrer qu'ils aimaient mieux réparer leurs injustices que venger leurs injures. La famille ne sentit pas combien lui donnait de force cet enthousiasme que Voltaire avait excité, enthousiasme qui avait gagné toutes les classes de la nation, et qu'aucune autorité n'eût osé attaquer de front.

On préféra de négocier avec le ministère. N'osant ni blesser l'opinion publique en servant la vengeance du clergé, ni déplaire aux prêtres en les forçant de se conformer aux lois, ni les punir en érigeant un monument public au grand homme dont ils troublaient si lâchement les cendres, et en le dédommageant des honneurs ecclésiastiques, qu'il méritait si peu, par des honneurs civiques dus à son génie et au bien qu'il avait fait à la nation, les ministres approuvèrent la proposition de transporter le corps de Voltaire dans l'église d'un monastère dont son neveu était abbé. Il fut donc conduit à Scellières. Les prêtres étaient convenus de ne pas troubler l'exécution de ce projet. Cependant deux grandes dames, très dévotes, écrivirent à l'évêque de Troyes pour l'engager à s'opposer à l'inhumation, en qualité d'évêque diocésain. Mais, heureusement pour l'honneur de l'évêque, ces lettres arrivèrent trop tard, et Voltaire fut enterré.

L'académie française était dans l'usage de faire un service aux Cordeliers pour chacun de ses membres. L'archevêque de Paris, Beaumont, si connu par son ignorance et son fanatisme, défendit de faire ce service. Les cordeliers obéirent à regret, sachant bien que les confesseurs de Beaumont lui pardonnaient la vengeance, et ne lui prêchaient pas la justice. L'académie résolut alors de suspendre cet usage jusqu'à ce que l'insulte faite au plus illustre de ses membres eût été réparée. Ainsi Beaumont servit malgré lui à détruire une superstition ridicule.

Cependant le roi de Prusse ordonna pour Voltaire un service solennel dans l'église catholique de Berlin.

L'académie de Prusse y fut invitée de sa part, et, ce qui était plus glorieux pour Voltaire, dans le camp même où à la tête de cent cinquante mille hommes il défendait les droits des princes de l'Empire, et en imposait à la puissance autrichienne, il écrivit l'éloge de l'homme illustre dont il avait été le disciple et l'ami, et qui peut-être ne lui avait jamais pardonné l'indigne et honteuse violence exercée contre lui à Francfort par ses ordres, mais vers lequel un sentiment d'admiration et un goût naturel le ramenaient sans cesse, même malgré lui. Cet éloge était une bien noble compensation de l'indigne vengeance des prêtres.

De tous les attentats contre l'humanité, que dans les temps d'ignorance et de superstition les prêtres ont obtenu le pouvoir de commettre avec impunité, celui qui s'exerce sur des cadavres est sans doute le moins nuisible; et à des yeux philosophiques, leurs outrages ne peuvent paraître qu'un titre de gloire. Cependant le respect pour les restes des personnes qu'on a chéries n'est point un préjugé: c'est un sentiment inspiré par la nature même, qui a mis au fond de nos cœurs une sorte de vénération religieuse pour tout ce qui nous rappelle des êtres que l'amitié ou la reconnaissance nous ont rendus sacrés. La liberté d'offrir à leurs dépouilles ces tristes hommages est donc un droit précieux pour l'homme sensible; et l'on ne peut sans injustice lui enlever la liberté de choisir ceux que son cœur lui dicte, encore moins lui interdire cette consolation, au gré d'une caste intolérante qui a usurpé, avec une audace trop long-temps soufferte, le droit de juger et de punir les pensées.

D'ailleurs son empire sur l'esprit de la populace n'est pas encore détruit; un chrétien privé de la sépulture est encore, aux yeux du petit peuple, un homme digne d'horreur et de mépris, et cette horreur dans les ames soumises aux préjugés s'étend jusque sur sa famille. Sans doute si la haine des prêtres ne poursuivait que des hommes immortalisés par des chefs-d'œuvre, dont le nom a fatigué la renommée, dont la gloire doit embrasser tous les siècles, on pourrait leur pardonner leurs impuissants efforts; mais leur haine peut s'attacher à des victimes moins illustres; et tous les hommes ont les mêmes droits.

Le ministère, un peu honteux de sa faiblesse, crut échapper au mépris public en empêchant de parler de Voltaire dans les écrits, ou dans les endroits où la police est dans l'usage de violer la liberté, sous prétexte d'établir le bon ordre qu'elle confond trop souvent avec le respect pour les sottises établies ou protégées.

On défendit aux papiers publics de parler de sa mort, et les comédiens eurent ordre de ne jouer aucune de ses pièces. Les ministres ne songèrent pas que de pareils moyens d'empêcher qu'on ne s'irritât contre leur faiblesse ne serviraient qu'à en donner une nouvelle preuve, et montreraient qu'ils n'avaient ni le courage de mériter l'approbation publique, ni celui de supporter le blâme.

Ce simple récit des événements de la vie de Voltaire a fait assez connaître son caractère et son ame : la bienfesance, l'indulgence pour les faiblesses, la haine de l'injustice et de l'oppression, en forment les prin-

cipaux traits. On peut le compter parmi le très petit nombre des hommes en qui l'amour de l'humanité a été une véritable passion. Cette passion, la plus noble de toutes, n'a été connue que dans nos temps modernes; elle est née du progrès des lumières, et sa seule existence suffit pour confondre les aveugles partisans de l'antiquité, et les calomniateurs de la philosophie.

Mais les heureuses qualités de Voltaire étaient souvent égarées par une mobilité naturelle que l'habitude de faire des tragédies avait encore augmentée. Il passait en un instant de la colère à l'attendrissement, de l'indignation à la plaisanterie. Né avec des passions violentes, elles l'entraînèrent trop loin quelquefois, et sa mobilité le priva des avantages ordinaires aux ames passionnées, la fermeté dans la conduite, et ce courage que la crainte ne peut arrêter quand il faut agir, et qui ne s'ébranle point par la présence du danger qu'il a prévu. On l'a vu souvent s'exposer à l'orage presque avec témérité; rarement on l'a vu le braver avec constance: et ces alternatives d'audace et de faiblesse ont souvent affligé ses amis, et préparé d'indignes triomphes à ses lâches ennemis.

Il fut constant dans l'amitié. Celle qui le liait à Génonville, au président de Maisons, à Formont, à Cideville, à la marquise du Châtelet, à d'Argental, à d'Alembert, troublée rarement par des nuages passagers, ne se termina que par la mort. On voit dans ses ouvrages que peu d'hommes sensibles ont conservé aussi long-temps que lui le souvenir des amis qu'ils ont perdus dans la jeunesse.

On lui a reproché ses nombreuses querelles; mais

dans aucune il n'a été l'agresseur; mais ses ennemis, ceux du moins pour lesquels il fut irréconciliable, ceux qu'il dévoua au mépris public, ne s'étaient point bornés à des attaques personnelles; ils s'étaient rendus ses délateurs auprès des fanatiques, et avaient voulu appeler sur sa tête le glaive de la persécution. Il est affligeant sans doute d'être obligé de placer dans cette liste des hommes d'un mérite réel : le poète Rousseau, les deux Pompignan [1], Larcher, et même Rousseau de Genève. Mais n'est-il pas plus excusable de porter trop loin, dans sa vengeance, les droits de la défense naturelle, et d'être injuste en cédant à une colère dont le motif est légitime, que de violer les lois de l'humanité en compromettant les droits, la liberté, la sûreté d'un citoyen, pour satisfaire son orgueil, ses projets d'hypocrisie, ou son attachement opiniâtre à ses opinions?

On a reproché à Voltaire son acharnement contre Maupertuis; mais cet acharnement ne se borna-t-il pas à couvrir de ridicule un homme qui, par de basses intrigues, avait cherché à le déshonorer et à le perdre, et qui, pour se venger de quelques plaisanteries, avait

[1] L'un d'eux vient d'effacer, par une conduite noble et patriotique, les taches que ses délations épiscopales avaient répandues sur sa vie. On le voit adopter aujourd'hui avec courage les mêmes principes de liberté que dans ses ouvrages il reprochait avec amertume aux philosophes, et contre lesquels il invoquait la vengeance du despotisme. On se tromperait si, d'après cette contradiction, on l'accusait de mauvaise foi. Rien n'est plus commun que des hommes qui, joignant à une ame honnête et à un sens droit un esprit timide, n'osent examiner certains principes, ni penser d'après eux-mêmes, sur certains objets, avant de se sentir appuyés par l'opinion.

appelé à son secours la puissance d'un roi irrité par ses insidieuses délations?

On a prétendu que Voltaire était jaloux, et on y a répondu par ce vers de *Tancrède*,

De qui dans l'univers peut-il être jaloux?

Mais, dit-on, *il l'était de Buffon.* Quoi! l'homme dont la main puissante ébranlait les antiques colonnes du temple de la superstition, et qui aspirait à changer en hommes ces vils troupeaux qui gémissaient depuis si long-temps sous la verge sacerdotale, eût-il été jaloux de la peinture heureuse et brillante des mœurs de quelques animaux, ou de la combinaison plus ou moins adroite de quelques vains systèmes démentis par les faits?

Il l'était de J. J. Rousseau: il est vrai que sa hardiesse excita celle de Voltaire; mais le philosophe qui voyait le progrès des lumières adoucir, affranchir, et perfectionner l'espèce humaine, et qui jouissait de cette révolution comme de son ouvrage, était-il jaloux de l'écrivain éloquent qui eût voulu condamner l'esprit humain à une ignorance éternelle? L'ennemi de la superstition était-il jaloux de celui qui, ne trouvant plus assez de gloire à détruire les autels, essayait vainement de les relever?

Voltaire ne rendit pas justice aux talents de Rousseau, parceque son esprit juste et naturel avait une répugnance involontaire pour les opinions exagérées; que le ton de l'austérité lui présentait une teinte d'hypocrisie dont la moindre nuance devait révolter son ame indépendante et franche; qu'enfin, accoutumé à

répandre la plaisanterie sur tous les objets, la gravité dans les petits détails des passions ou de la vie humaine lui paraissait toujours un peu ridicule. Il fut injuste, parceque Rousseau l'avait irrité, en répondant par des injures à des offres de service; parceque Rousseau, en l'accusant de le persécuter, lorsqu'il prenait sa défense, se permettait de le dénoncer lui-même aux persécuteurs.

Il était jaloux de Montesquieu : mais il avait à se plaindre de l'auteur de *l'Esprit des Lois*, qui affectait pour lui de l'indifférence, et presque du mépris, moitié par une morgue maladroite, moitié par une politique timide : et cependant ce mot célèbre de Voltaire, « *L'humanité avait perdu ses titres, Montesquieu les a* « *retrouvés et les lui a rendus,* » est encore le plus bel éloge de *l'Esprit des Lois;* et ce mot passe même les bornes de la justice. Il n'est vrai du moins que pour la France, puisque, sans parler des ouvrages d'Althusius [1] et de quelques autres, les droits de l'humanité sont réclamés avec plus de force et de franchise dans Locke et dans Sidney que dans Montesquieu.

Voltaire a souvent critiqué *l'Esprit des Lois*, mais presque toujours avec justice. Et, ce qui prouve qu'il a eu raison de combattre Montesquieu, c'est que nous voyons aujourd'hui les préjugés les plus absurdes et les plus funestes s'appuyer de l'autorité de cet homme célèbre, et que, si le progrès des lumières n'avait enfin brisé le joug de toute espèce d'autorité dans les questions qui ne doivent être soumises qu'à la raison,

[1] Jurisconsulte allemand du seizième siècle. Il soutenait dès ce temps-là que la souveraineté des états appartient au peuple.

l'ouvrage de Montesquieu ferait aujourd'hui plus de mal à la France qu'il n'a pu faire de bien à l'Europe. L'enthousiasme de ses partisans a été porté jusqu'à dire que Voltaire n'était pas en état de le juger, ni même de l'entendre. Irrité du ton de ces critiques, il a pu mêler quelque teinte d'humeur à ses justes observations. N'est-elle pas justifiée par une hauteur si ridicule?

La mode d'accuser Voltaire de jalousie était même parvenue au point que l'on attribuait à ce sentiment, et ses sages observations sur l'ouvrage d'Helvétius, que, par respect pour un philosophe persécuté, il avait eu la délicatesse de ne publier qu'après sa mort, et jusqu'à sa colère contre le succès éphémère de quelques mauvaises tragédies: comme si on ne pouvait être blessé, sans aucun retour sur soi-même, de ces réputations usurpées, souvent si funestes aux progrès des arts et de la philosophie. Combien, dans un autre genre, les louanges prodiguées à Richelieu, à Colbert, et à quelques autres ministres, n'ont-elles pas arrêté la marche de la raison dans les sciences politiques!

En lisant les ouvrages de Voltaire, on voit que personne n'a possédé peut-être la justesse d'esprit à un plus haut degré. Il la conserve au milieu de l'enthousiasme poétique, comme dans l'ivresse de la gaieté; partout elle dirige son goût et règle ses opinions: et c'est une des principales causes du charme inexprimable que ses ouvrages ont pour tous les bons esprits. Aucun esprit n'a pu peut-être embrasser plus d'idées à-la-fois, n'a pénétré avec plus de sagacité tout ce qu'un seul instant peut saisir, n'a montré même plus de profondeur dans tout ce qui n'exige pas ou une

longue analyse, ou une forte méditation. Son coup d'œil d'aigle a plus d'une fois étonné ceux mêmes qui devaient à ces moyens des idées plus approfondies, des combinaisons plus vastes et plus précises. Souvent, dans la conversation, on le voyait en un instant choisir entre plusieurs idées, les ordonner à-la-fois, et, pour la clarté et pour l'effet, les revêtir d'une expression heureuse et brillante.

De là ce précieux avantage d'être toujours clair et simple, sans jamais être insipide, et d'être lu avec un égal plaisir, et par le peuple des lecteurs, et par l'élite des philosophes. En le lisant avec réflexion, on trouve dans ses ouvrages une foule de maximes d'une philosophie profonde et vraie qui échappent aux lecteurs superficiels, parcequ'elles ne commandent point l'attention, et qu'elles n'exigent aucun effort pour être entendues.

Si on le considère comme poète, on verra que, dans tous les genres où il s'est essayé, l'ode et la comédie sont les seuls où il n'ait pas mérité d'être placé au premier rang. Il ne réussit point dans la comédie, parcequ'il avait, comme on l'a déjà remarqué, le talent de saisir le ridicule des opinions, et non celui des caractères, qui, pouvant être mis en action, est le seul propre à la comédie. Ce n'est pas que dans un pays où la raison humaine serait affranchie de toutes ses lisières, où la philosophie serait populaire, on ne pût mettre avec succès sur le théâtre des opinions à-la-fois dangereuses et absurdes; mais ce genre de liberté n'existe encore pour aucun peuple.

La poésie lui doit la liberté de pouvoir s'exercer

dans un champ plus vaste; et il a montré comment elle peut s'unir avec la philosophie, de manière que la poésie, sans rien perdre de ses graces, s'élève à de nouvelles beautés, et que la philosophie, sans sécheresse et sans enflure, conserve son exactitude et sa profondeur.

On ne peut lire son théâtre sans observer que l'art tragique lui doit les seuls progrès qu'il ait faits depuis Racine; et ceux mêmes qui lui refuseraient la supériorité ou l'égalité du talent de la poésie, ne pourraient, sans aveuglement ou sans injustice, méconnaître ces progrès. Ses dernières tragédies prouvent qu'il était bien éloigné de croire avoir atteint le but de cet art si difficile. Il sentait que l'on pouvait encore rapprocher davantage la tragédie de la nature, sans lui rien ôter de sa pompe et de sa noblesse; qu'elle peignait encore trop souvent des mœurs de convention, que les femmes y parlaient trop de leur amour, qu'il fallait les offrir sur le théâtre comme elles sont dans la société, ne montrant d'abord leur passion que par les efforts qu'elles font pour la cacher, et ne s'y abandonnant que dans les moments où l'excès du danger et du malheur ne permet plus de rien ménager. Il croyait que des hommes simples, grands par leur seul caractère, étrangers à l'intérêt et à l'ambition, pouvaient offrir une source de beautés nouvelles, donner à la tragédie plus de variété et de vérité. Mais il était trop faible pour exécuter ce qu'il avait conçu; et, si l'on excepte le rôle du père d'Irène, ses dernières tragédies sont plutôt des leçons que des modèles.

Si donc un homme de génie dans les arts est surtout celui qui en les enrichissant de nouveaux chefs-d'œuvre en a reculé les bornes, quel homme a plus mérité que Voltaire ce titre qui lui a été cependant refusé par des écrivains, la plupart trop éloignés d'avoir du génie pour sentir ce qui en est le vrai caractère?

C'est à Voltaire que nous devons d'avoir conçu l'histoire sous un point de vue plus vaste, plus utile que les anciens. C'est dans ses écrits qu'elle est devenue, non le récit des événements, le tableau des révolutions d'un peuple, mais celui de la nature humaine, tracé d'après les faits, mais le résultat philosophique de l'expérience de tous les siècles et de toutes les nations. C'est lui qui le premier a introduit dans l'histoire la véritable critique, qui a montré le premier que la probabilité naturelle des événements devait entrer dans la balance avec la probabilité des témoignages, et que l'historien philosophe doit non seulement rejeter les faits miraculeux, mais peser avec scrupule les motifs de croire ceux qui s'écartent de l'ordre commun de la nature.

Peut-être a-t-il abusé quelquefois de cette règle si sage qu'il avait donnée, et dont le calcul peut rigoureusement démontrer la vérité. Mais on lui devra toujours d'avoir débarrassé l'histoire de cette foule de faits extraordinaires, adoptés sans preuves, qui, frappant davantage les esprits, étouffaient les événements les plus naturels et les mieux constatés; et, avant lui, la plupart des hommes ne savaient de l'histoire que les fables qui la défigurent. Il a prouvé que les absurdités du polythéisme n'avaient jamais été chez les

grandes nations que la religion du vulgaire, et que la croyance d'un dieu unique, commune à tous les peuples, n'avait pas eu besoin d'être révélée par des moyens surnaturels. Il a montré que tous les peuples ont reconnu les grands principes de la morale, toujours d'autant plus pure que les hommes ont été plus civilisés et plus éclairés. Il nous a fait voir que souvent l'influence des religions a corrompu la morale, et que jamais elle ne l'a perfectionnée.

Comme philosophe, c'est lui qui le premier a présenté le modèle d'un simple citoyen embrassant dans ses vœux et dans ses travaux tous les intérêts de l'homme dans tous les pays et dans tous les siècles, s'élevant contre toutes les erreurs, contre toutes les oppressions, défendant, répandant toutes les vérités utiles.

L'histoire de ce qui s'est fait en Europe en faveur de la raison et de l'humanité est celle de ses travaux et de ses bienfaits. Si l'usage absurde et dangereux d'enterrer les morts dans l'enceinte des villes, et même dans les temples, a été aboli dans quelques contrées; si, dans quelques parties du continent de l'Europe, les hommes échappent par l'inoculation à un fléau qui menace la vie et souvent détruit le bonheur; si le clergé des pays soumis à la religion romaine a perdu sa dangereuse puissance, et va perdre ses scandaleuses richesses; si la liberté de la presse y a fait quelques progrès; si la Suède, la Russie, la Pologne, la Prusse, les états de la maison d'Autriche, ont vu disparaître une intolérance tyrannique; si, même en France, et dans quelques états d'Italie, on

a osé lui porter quelques atteintes ; si les restes honteux de la servitude féodale ont été ébranlés en Russie, en Danemarck, en Bohême, et en France ; si la Pologne même en sent aujourd'hui l'injustice et le danger ; si les lois absurdes et barbares de presque tous les peuples ont été abolies, ou sont menacées d'une destruction prochaine ; si partout on a senti la nécessité de réformer les lois et les tribunaux ; si, dans le continent de l'Europe, les hommes ont senti qu'ils avaient le droit de se servir de leur raison ; si les préjugés religieux ont été détruits dans les premières classes de la société, affaiblis dans les cours et dans le peuple ; si leurs défenseurs ont été réduits à la honteuse nécessité d'en soutenir l'utilité politique ; si l'amour de l'humanité est devenu le langage commun de tous les gouvernements ; si les guerres sont devenues moins fréquentes ; si on n'ose plus leur donner pour prétexte l'orgueil des souverains ou des prétentions que la rouille des temps a couvertes ; si l'on a vu tomber tous les masques imposteurs sous lesquels des castes privilégiées étaient en possession de tromper les hommes ; si pour la première fois la raison commence à répandre sur tous les peuples de l'Europe un jour égal et pur ; partout dans l'histoire de ces changements, on trouvera le nom de Voltaire, presque partout on le verra ou commencer le combat ou décider la victoire.

Mais, obligé presque toujours de cacher ses intentions, de masquer ses attaques, si ses ouvrages sont dans toutes les mains, les principes de sa philosophie sont peu connus.

L'erreur et l'ignorance sont la cause unique des malheurs du genre humain, et les erreurs superstitieuses sont les plus funestes, parcequ'elles corrompent toutes les sources de la raison, et que leur fatal enthousiasme instruit à commettre le crime sans remords. La douceur des mœurs, compatible avec toutes les formes de gouvernement, diminue les maux que la raison doit un jour guérir, et en rend les progrès plus faciles. L'oppression prend elle-même le caractère des mœurs chez un peuple humain; elle conduit plus rarement à de grandes barbaries; et dans un pays où l'on aime les arts, et surtout les lettres, on tolère par respect pour elles la liberté de penser, qu'on n'a point encore le courage d'aimer pour elle-même.

Il faut donc chercher à inspirer ces vertus douces qui consolent, qui conduisent à la raison, qui sont à la portée de tous les hommes, qui conviennent à tous les âges de l'humanité, et dont l'hypocrisie même fait encore quelque bien. Il faut surtout les préférer à ces vertus austères qui dans les ames ordinaires ne subsistent guère sans un mélange de dureté dont l'hypocrisie est à-la-fois si facile et si dangereuse; qui souvent effraient les tyrans, mais qui rarement consolent les hommes; dont enfin la nécessité prouve le malheur des nations de qui elles embellissent l'histoire.

C'est en éclairant les hommes, c'est en les adoucissant qu'on peut espérer de les conduire à la liberté par un chemin sûr et facile. Mais on ne peut espérer ni de répandre les lumières ni d'adoucir les mœurs, si des guerres fréquentes accoutument à verser le sang humain sans remords, et à mépriser la gloire

des talents paisibles ; si, toujours occupés d'opprimer ou de se défendre, les hommes mesurent leur vertu par le mal qu'ils ont pu faire, et font de l'art de détruire le premier des arts utiles.

Plus les hommes seront éclairés, plus ils seront libres[1], et il leur en coûtera moins pour y parvenir. Mais n'avertissons point les oppresseurs de former une ligue contre la raison, cachons-leur l'étroite et nécessaire union des lumières et de la liberté, ne leur apprenons point d'avance qu'un peuple sans préjugés est bientôt un peuple libre.

Tous les gouvernements, si on en excepte les théocraties, ont un intérêt présent de régner sur un peuple doux, et de commander à des hommes éclairés. Ne les avertissons pas qu'ils peuvent avoir un intérêt plus éloigné à laisser les hommes dans l'abrutissement. Ne les obligeons pas à choisir entre l'intérêt de leur orgueil et celui de leur repos et de leur gloire. Pour leur faire aimer la raison, il faut qu'elle se montre à eux toujours douce, toujours paisible ; qu'en demandant leur appui, elle leur offre le sien, loin de les effrayer par des menaces imprudentes. En attaquant les oppresseurs avant d'avoir éclairé les citoyens, on risquera de perdre la liberté et d'étouffer la raison. L'histoire offre la preuve de cette vérité. Combien de fois, malgré les généreux efforts des amis de la liberté, une seule bataille n'a-t-elle pas réduit des nations à une servitude de plusieurs siècles?

De quelle liberté même ont joui les nations qui l'ont recouvrée par la violence des armes, et non par la force

[1] *Questions sur les miracles.* Voyez tome XLV (*Facéties*), p. 329.

de la raison? d'une liberté passagère, et tellement troublée par des orages, qu'on peut presque douter qu'elle ait été pour elles un véritable avantage. Presque toutes n'ont-elles pas confondu les formes républicaines avec la jouissance de leurs droits, et la tyrannie de plusieurs avec la liberté? Combien de lois injustes et contraires aux droits de la nature ont déshonoré le code de toutes les nations qui ont recouvré leur liberté dans les siécles où la raison était encore dans l'enfance?

Pourquoi ne pas profiter de cette expérience funeste, et savoir attendre des progrès des lumières une liberté plus réelle, plus durable, et plus paisible? pourquoi acheter par des torrents de sang, par des bouleversements inévitables, et livrer au hasard ce que le temps doit amener sûrement et sans sacrifice? C'est pour être plus libre, c'est pour l'être toujours qu'il faut attendre le moment où les hommes, affranchis de leurs préjugés, guidés par la raison, seront enfin dignes de l'être, parcequ'ils connaîtront les véritables droits de la liberté.

Quel sera donc le devoir d'un philosophe? Il attaquera la superstition, il montrera aux gouvernements la paix, la richesse, la puissance, comme l'infaillible récompense des lois qui assurent la liberté religieuse; il les éclairera sur tout ce qu'ils ont à craindre des prêtres, dont la secrète influence menacera toujours le repos des nations où la liberté d'écrire n'est pas entière : car peut-être, avant l'invention de l'imprimerie, était-il impossible de se soustraire à ce joug aussi honteux que funeste; et, tant que l'autorité sacerdotale n'est pas anéantie par la raison, il ne reste point de

milieu entre un abrutissement absolu et des troubles dangereux.

Il fera voir que, sans la liberté de penser, le même esprit, dans le clergé, ramènerait les mêmes assassinats, les mêmes supplices, les mêmes proscriptions, les mêmes guerres civiles; que c'est seulement en éclairant les peuples qu'on peut mettre les citoyens et les princes à l'abri de ces attentats sacrés. Il montrera que des hommes qui veulent se rendre les arbitres de la morale, substituer leur autorité à la raison, leurs oracles à la conscience, loin de donner à la morale une base plus solide en l'unissant à des croyances religieuses, la corrompent et la détruisent, et cherchent non à rendre les hommes vertueux, mais à en faire les instruments aveugles de leur ambition et de leur avarice; et, si on lui demande ce qui remplacera les préjugés qu'il a détruits, il répondra, « Je vous ai délivrés « d'une bête féroce qui vous dévorait, et vous deman- « dez ce que je mets à la place[1] ! »

Et, si on lui reproche de revenir trop souvent sur les mêmes objets, d'attaquer avec acharnement des erreurs trop méprisables, il répondra qu'elles sont dangereuses tant que le peuple n'est pas désabusé, et que, s'il est moins dangereux de combattre les erreurs populaires que d'enseigner aux sages des vérités nouvelles, il faut, lorsqu'il s'agit de briser les fers de la raison, d'ouvrir un chemin libre à la vérité, savoir préférer l'utilité à la gloire.

Au lieu de montrer que la superstition est l'appui

[1] *Examen important*, etc. Voyez tome XXXII, second de la *Philosophie*.

du despotisme, s'il écrit pour des peuples soumis à un gouvernement arbitraire, il prouvera qu'elle est l'ennemie des rois; et, entre ces deux vérités, il insistera sur celle qui peut servir la cause de l'humanité, et non sur celle qui peut y nuire, parcequ'elle peut être mal entendue.

Au lieu de déclarer la guerre au despotisme, avant que la raison ait rassemblé assez de force, et d'appeler à la liberté des peuples qui ne savent encore ni la connaître ni l'aimer, il dénoncera aux nations et à leurs chefs toutes ces oppressions de détail communes à toutes les constitutions, et que, dans toutes, ceux qui commandent, comme ceux qui obéissent, ont également intérêt de détruire. Il parlera d'adoucir et de simplifier les lois, de réprimer les vexations des traitants, de détruire les entraves dans lesquelles une fausse politique enchaîne la liberté et l'activité des citoyens, afin que du moins il ne manque au bonheur des hommes que d'être libres, et que bientôt on puisse présenter à la liberté des peuples plus dignes d'elle.

Tel est le résultat de la philosophie de Voltaire, et tel est l'esprit de tous ses ouvrages.

Que des hommes qui, s'il n'avait pas écrit, seraient encore les esclaves des préjugés, ou trembleraient d'avouer qu'ils en ont secoué le joug, accusent Voltaire d'avoir trahi la cause de la liberté, parcequ'il l'a défendue sans fanatisme et sans imprudence, qu'ils le jugent d'après une disposition des esprits, postérieure de dix ans à sa mort, et d'un demi-siècle à sa philosophie, d'après des opinions qui sans lui n'auraient jamais été

qu'un secret entre les sages ; qu'ils le condamnent pour avoir distingué le bien qui peut exister sans la liberté, du bonheur qui naît de la liberté même ; qu'ils ne voient pas que si Voltaire eût mis dans ses premiers ouvrages philosophiques les principes du vieux Brutus, c'est-à-dire ceux de l'acte d'indépendance des Américains, ni Montesquieu, ni Rousseau, n'auraient pu écrire leurs ouvrages ; que si, comme l'auteur du *Système de la Nature*, il eût invité les rois de l'Europe à maintenir le crédit des prêtres, l'Europe serait encore superstitieuse, et resterait long-temps esclave ; qu'ils ne sentent pas que dans les écrits comme dans la conduite il ne faut déployer que le courage qui peut être utile : peu importe à la gloire de Voltaire. C'est par les hommes éclairés qu'il doit être jugé, par ceux qui savent distinguer, dans une suite d'ouvrages différents par leur forme, par leur style, par leurs principes mêmes, le plan secret d'un philosophe qui fait aux préjugés une guerre courageuse, mais adroite; plus occupé de les vaincre que de montrer son génie, trop grand pour tirer vanité de ses opinions, trop ami des hommes pour ne pas mettre sa première gloire à leur être utile.

Voltaire a été accusé d'aimer trop le gouvernement d'un seul, et cette accusation ne peut en imposer qu'à ceux qui n'ont pas lu ses ouvrages. Il est vrai qu'il haïssait davantage le despotisme aristocratique, qui joint l'austérité à l'hypocrisie, et une tyrannie plus dure à une morale plus perverse ; il est vrai qu'il n'a jamais été la dupe des corps de magistrature de France, des nobles suédois et polonais, qui appelaient *liberté* le

joug sous lequel ils voulaient écraser le peuple : et cette opinion de Voltaire a été celle de tous les philosophes qui ont cherché la définition d'un état libre, dans leur cœur et dans leur raison, et non, comme le pédant Mably, dans les exemples des anarchies tyranniques de l'Italie et de la Grèce.

On l'accuse d'avoir trop loué le faste de la cour de Louis XIV : cette accusation est fondée. C'est le seul préjugé de sa jeunesse qu'il ait conservé. Il y a bien peu d'hommes qui puissent se flatter de les avoir secoués tous. On l'accuse d'avoir cru qu'il suffisait au bonheur d'un peuple d'avoir des artistes célèbres, des orateurs, et des poètes : jamais il n'a pu le penser. Mais il croyait que les arts et les lettres adoucissent les mœurs, préparent à la raison une route plus facile et plus sûre ; il pensait que le goût des arts et des lettres dans ceux qui gouvernent, en amollissant leur cœur, leur épargne souvent des actes de violence et des crimes, et que, dans des circonstances semblables, le peuple le plus ingénieux et le plus poli sera toujours le moins malheureux.

Ses pieux ennemis l'ont accusé d'avoir attaqué de mauvaise foi la religion de son pays, et de porter l'incrédulité jusqu'à l'athéisme : ces deux inculpations sont également fausses. Dans une foule d'objections fondées sur des faits, sur des passages tirés de livres regardés comme inspirés par Dieu même, à peine a-t-on pu lui reprocher avec justice un petit nombre d'erreurs qu'on ne pouvait imputer à la mauvaise foi, puisqu'en les comparant au nombre des citations justes, des faits rapportés avec exactitude, rien n'était plus inutile à sa

cause. Dans sa dispute avec ses adversaires, il a toujours dit, On ne doit croire que ce qui est prouvé; on doit rejeter ce qui blesse la raison, ce qui manque de vraisemblance; et ils lui ont toujours répondu, On doit adopter et adorer tout ce qui n'est pas démontré impossible.

Il a paru constamment persuadé de l'existence d'un Être suprême, sans se dissimuler la force des objections qu'on oppose à cette opinion. Il croyait voir dans la nature un ordre régulier, mais sans s'aveugler sur des irrégularités frappantes qu'il ne pouvait expliquer.

Il était persuadé, quoiqu'il fût encore éloigné de cette certitude absolue devant laquelle se taisent toutes les difficultés, et l'ouvrage intitulé, *Il faut prendre un parti, ou le principe d'action*, etc.[1], renferme peut-être les preuves les plus fortes de l'existence d'un Être suprême, qu'il ait été possible jusqu'ici aux hommes de rassembler.

Il croyait à la liberté dans le sens où un homme raisonnable peut y croire, c'est-à-dire qu'il croyait au pouvoir de résister à nos penchants, et de peser les motifs de nos actions.

Il resta dans une incertitude presque absolue sur la spiritualité, et même sur la permanence de l'ame après le corps; mais, comme il croyait cette dernière opinion utile, de même que celle de l'existence de Dieu, il s'est permis rarement de montrer ses doutes, et a presque toujours plus insisté sur les preuves que sur les objections.

Tel fut Voltaire dans sa philosophie: et l'on trouvera

[1] Voyez tome XXXI, premier de la *Philosophie*, page 147.

peut-être en lisant sa vie qu'il a été plus admiré que connu; que, malgré le fiel répandu dans quelques uns de ses ouvrages polémiques, le sentiment d'une bonté active le dominait toujours; qu'il aimait les malheureux plus qu'il ne haïssait ses ennemis; que l'amour de la gloire ne fut jamais en lui qu'une passion subordonnée à la passion plus noble de l'humanité. Sans faste dans ses vertus, et sans dissimulation dans ses erreurs, dont l'aveu lui échappait avec franchise, mais qu'il ne publiait pas avec orgueil, il a existé peu d'hommes qui aient honoré leur vie par plus de bonnes actions, et qui l'aient souillée par moins d'hypocrisie. Enfin on se souviendra qu'au milieu de sa gloire, après avoir illustré la scène française par tant de chefs-d'œuvre, lorsqu'il exerçait en Europe sur les esprits un empire qu'aucun homme n'avait jamais exercé sur les hommes, ce vers si touchant,

J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage,

était l'expression naïve du sentiment habituel qui remplissait son ame.

FIN DE LA VIE DE VOLTAIRE.

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A LA VIE DE M. DE VOLTAIRE,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME.

AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS DE L'ÉDITION DE KEHL.

Nous imprimons ici ces *Mémoires* singuliers, dont une partie seulement a été refondue dans le *Commentaire historique sur les OEuvres de l'auteur de la Henriade.*

Voltaire les commença peu de temps après l'aventure de Francfort, et ensuite les abandonna. Il est même très vraisemblable qu'il les avait oubliés, et que même longtemps avant de mourir il n'avait plus l'idée de les laisser après lui.

Une copie trouvée dans ses papiers fut imprimée quelque temps après sa mort; elle fut lue par Frédéric, qui parut insensible à ce qu'elle renfermait d'injurieux, sans doute parceque sa raison lui fit apercevoir que les traits lancés contre son avarice, sa dureté, et ses prétentions poétiques, paraissant renfermer tout ce qu'un sentiment de vengeance avait pu rassembler contre lui, donnaient plus de poids à ce qu'on disait, dans le même ouvrage, de son génie et de son courage.

Ces *Mémoires* assurent en effet au roi de Prusse tout ce qu'ils ne lui ôtent point; et, dans ce sens, les satires, dont les auteurs sont instruits, et respectent les vraisemblances, servent souvent plus la renommée de ceux qui en sont l'objet, qu'un silence qui permet quelquefois aux imputations du vulgaire de s'accréditer, et expose les historiens à devenir l'écho des calomnies populaires.

AVIS

DES ÉDITEURS DE L'ÉDITION EN 42 VOLUMES IN-8°.

Ces *Mémoires* ayant été insérés dans l'édition de Kehl, nous n'avons pas cru devoir les supprimer dans celle-ci; mais il nous a paru convenable de les faire précéder du fragment suivant d'une lettre de M. le marquis de Villette à M. le comte de Guibert, imprimée dans le Recueil de ses œuvres. *Paris*, 1788, in-8°.

« Il est malheureusement certain que M. de Voltaire est « l'auteur de ces *Mémoires;* mais il est en même temps cer- « tain qu'il en avait brûlé le manuscrit long-temps avant « sa mort.

« Voici le fait. Après le séjour de M. de Voltaire à Colmar « et à Lausanne, il vint s'établir auprès de Genève. Dégoûté « des intrigues des cours, lassé de la faveur des rois, il y « vivait avec un très petit nombre d'amis, et n'y recevait « que les voyageurs distingués qui fesaient le pélerinage « des Délices.

« C'est là que, le cœur gros de l'aventure de Francfort, « il épanchait son ame, comme malgré lui, dans le sein de « l'amitié, et racontait, avec cette grace que vous lui con- « naissiez, les détails très piquants de la vie privée et de « l'intérieur domestique de votre héros, qui avait été si « long-temps le sien. Ces auditeurs intimes, ravis de l'ori- « ginalité qu'il mettait dans le récit de ces anecdotes, l'in- « vitèrent à les écrire. En cédant à leurs instances, il obéit « à un ancien mouvement d'humeur.

« Il serre avec grand soin son manuscrit; mais ce beau

« génie n'a jamais eu l'esprit de rien enfermer, ni l'adresse « de cacher une clef, pas même celle de ses doubles louis. « On a fait à son insu deux copies de cet ouvrage. Peu de « temps après, il se réconcilie avec le roi de Prusse, et « brûle lui-même ces *Mémoires* écrits de sa propre main; « bien persuadé que, de cette manière, il anéantit pour « jamais jusqu'à la trace de ses vieilles querelles.

« Après la mort de Voltaire, l'une des deux copies, remise « en des mains augustes, loin de Paris et de la France, est « restée secrète; l'autre copie, livrée avec les manuscrits « qui devaient composer ses *OEuvres posthumes*, est celle « qui a vu le jour. On a attendu cinq ans pour se résoudre « à une si horrible trahison.

« On n'a donc rien à reprocher à la mémoire de M. de « Voltaire. »

Cette lettre paraît digne de toute croyance : aussi les éditeurs de Kehl eux-mêmes, auxquels elle était parvenue trop tard pour être insérée à sa véritable place, ont eu soin, dans les *additions et corrections* qui terminent le dernier volume de l'édition in-12*, d'inviter les lecteurs à en prendre connaissance.

* Ainsi que dans l'in-8°, tome LXX, page 514.

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A LA VIE DE M. DE VOLTAIRE.

J'étais las de la vie oisive et turbulente de Paris, de la foule des petits-maîtres, des mauvais livres imprimés avec approbation et privilége du roi, des cabales des gens de lettres, des bassesses et du brigandage des misérables qui déshonoraient la littérature. Je trouvai, en 1733, une jeune dame qui pensait à peu près comme moi, et qui prit la résolution d'aller passer plusieurs années à la campagne pour y cultiver son esprit, loin du tumulte du monde : c'était madame la marquise du Châtelet, la femme de France qui avait le plus de disposition pour toutes les sciences.

Son père, le baron de Breteuil, lui avait fait apprendre le latin, qu'elle possédait comme madame Dacier; elle savait par cœur les plus beaux morceaux d'Horace, de Virgile, et de Lucréce; tous les ouvrages philosophiques de Cicéron lui étaient familiers. Son goût dominant était pour les mathématiques et pour la métaphysique. On a rarement uni plus de justesse d'esprit et plus de goût avec plus d'ardeur de s'instruire; elle n'aimait pas moins le monde, et tous les amusements

de son âge et de son sexe. Cependant elle quitta tout pour aller s'ensevelir dans un château délabré sur les frontières de la Champagne et de la Lorraine, dans un terrain très ingrat et très vilain. Elle embellit ce château, qu'elle orna de jardins assez agréables. J'y bâtis une galerie; j'y formai un très beau cabinet de physique. Nous eûmes une bibliothéque nombreuse. Quelques savants vinrent philosopher dans notre retraite. Nous eûmes deux ans entiers le célébre Koënig, qui est mort professeur à La Haye, et bibliothécaire de madame la princesse d'Orange. Maupertuis vint avec Jean Bernouilli; et dès-lors Maupertuis, qui était né le plus jaloux des hommes, me prit pour l'objet de cette passion qui lui a été toujours très chère.

J'enseignai l'anglais à madame du Châtelet, qui au bout de trois mois le sut aussi bien que moi, et qui lisait également Locke, Newton, et Pope. Elle apprit l'italien aussi vite; nous lûmes ensemble tout le Tasse et tout l'Arioste. De sorte que quand Algarotti vint à Cirey, où il acheva son *Neutonianismo per le dame*, il la trouva assez savante dans sa langue pour lui donner de très bons avis dont il profita. Algarotti était un Vénitien fort aimable, fils d'un marchand fort riche; il voyageait dans toute l'Europe, savait un peu de tout, et donnait à tout de la grace.

Nous ne cherchions qu'à nous instruire dans cette délicieuse retraite, sans nous informer de ce qui se passait dans le reste du monde. Notre plus grande attention se tourna long-temps du côté de Leibnitz et de Newton. Madame du Châtelet s'attacha d'abord à Leibnitz, et développa une partie de son système dans un

livre très bien écrit, intitulé *Institutions de Physique.* Elle ne chercha point à parer cette philosophie d'ornements étrangers : cette afféterie n'entrait point dans son caractère mâle et vrai. La clarté, la précision, et l'élégance, composaient son style. Si jamais on a pu donner quelque vraisemblance aux idées de Leibnitz, c'est dans ce livre qu'il la faut chercher. Mais on commence aujourd'hui à ne plus s'embarrasser de ce que Leibnitz a pensé.

Née pour la vérité, elle abandonna bientôt les systèmes, et s'attacha aux découvertes du grand Newton. Elle traduisit en français tout le livre des principes mathématiques; et depuis, lorsqu'elle eut fortifié ses connaissances, elle ajouta à ce livre, que si peu de gens entendent, un commentaire algébrique, qui n'est pas davantage à la portée du commun des lecteurs. M. Clairaut, l'un de nos meilleurs géomètres, a revu exactement ce commentaire. On en a commencé une édition; il n'est pas honorable pour notre siècle qu'elle n'ait pas été achevée.

Nous cultivions à Cirey tous les arts. J'y composai *Alzire*, *Mérope*, *l'Enfant prodigue*, *Mahomet*. Je travaillai pour elle à un *Essai sur l'Histoire générale* depuis Charlemagne jusqu'à nos jours : je choisis cette époque de Charlemagne, parceque c'est celle où Bossuet s'est arrêté, et que je n'osais toucher à ce qui avait été traité par ce grand homme. Cependant elle n'était pas contente de l'*Histoire universelle* de ce prélat. Elle ne la trouvait qu'éloquente; elle était indignée que presque tout l'ouvrage de Bossuet roulât sur une nation aussi méprisable que celle des Juifs.

Après avoir passé six années dans cette retraite, au milieu des sciences et des arts, il fallut que nous allassions à Bruxelles, où la maison du Châtelet avait depuis long-temps un procès considérable contre la maison de Housbrouk. J'eus le bonheur d'y trouver un petit-fils de l'illustre et infortuné grand-pensionnaire de Witt, qui était premier président de la chambre des comptes. Il avait une des plus belles bibliothèques de l'Europe, qui me servit beaucoup pour l'*Histoire générale;* mais j'eus à Bruxelles un bonheur plus rare, et qui me fut plus sensible : j'accommodai le procès pour lequel les deux maisons se ruinaient en frais depuis soixante ans. Je fis avoir à M. le marquis du Châtelet deux cent vingt mille livres, argent comptant, moyennant quoi tout fut terminé.

Lorsque j'étais encore à Bruxelles, en 1740, le gros roi de Prusse Frédéric-Guillaume, le moins endurant de tous les rois, sans contredit le plus économe et le plus riche en argent comptant, mourut à Berlin. Son fils, qui s'est fait une réputation si singulière, entretenait un commerce assez régulier avec moi depuis plus de quatre années. Il n'y a jamais eu peut-être au monde de père et de fils qui se ressemblassent moins que ces deux monarques. Le père était un véritable Vandale, qui dans tout son règne n'avait songé qu'à amasser de l'argent, et à entretenir à moins de frais qu'il se pouvait les plus belles troupes de l'Europe. Jamais sujets ne furent plus pauvres que les siens, et jamais roi ne fut plus riche. Il avait acheté à vil prix une grande partie des terres de sa noblesse, laquelle avait mangé bien vite le peu d'argent qu'elle en avait tiré, et la moitié

de cet argent était rentrée encore dans les coffres du roi par les impôts sur la consommation. Toutes les terres royales étaient affermées à des receveurs qui étaient en même temps exacteurs et juges, de façon que quand un cultivateur n'avait pas payé au fermier à jour nommé, ce fermier prenait son habit de juge, et condamnait le délinquant au double. Il faut observer que, quand ce même juge ne payait pas le roi le dernier du mois, il était lui-même taxé au double le premier du mois suivant.

Un homme tuait-il un liévre, ébranchait-il un arbre dans le voisinage des terres du roi, ou avait-il commis quelque autre faute, il fallait payer une amende. Une fille fesait-elle un enfant, il fallait que la mère, ou le père, ou les parents, donnassent de l'argent au roi pour la façon.

Madame la baronne de Knipausen, la plus riche veuve de Berlin, c'est-à-dire qui possédait sept à huit mille livres de rente, fut accusée d'avoir mis au monde un sujet du roi dans la seconde année de son veuvage : le roi lui écrivit de sa main que, pour sauver son honneur, elle envoyât sur-le-champ trente mille livres à son trésor; elle fut obligée de les emprunter, et fut ruinée.

Il avait un ministre à La Haye nommé Luiscius : c'était assurément de tous les ministres des têtes couronnées le plus mal payé; ce pauvre homme, pour se chauffer, fit couper quelques arbres dans le jardin d'Hors-Lardik, appartenant pour lors à la maison de Prusse; il reçut bientôt après des dépêches du roi son maître qui lui retenaient une année d'appointements.

Luiscius désespéré se coupa la gorge avec le seul rasoir qu'il eût : un vieux valet vint à son secours, et lui sauva malheureusement la vie. J'ai retrouvé depuis son excellence à La Haye, et je lui ai fait l'aumône à la porte du palais nommé *la vieille Cour*, palais appartenant au roi de Prusse, et où ce pauvre ambassadeur avait demeuré douze ans.

Il faut avouer que la Turquie est une république en comparaison du despotisme exercé par Frédéric-Guillaume. C'est par ces moyens qu'il parvint, en vingt-huit ans de régne, à entasser dans les caves de son palais de Berlin environ vingt millions d'écus bien enfermés dans des tonneaux garnis de cercles de fer. Il se donna le plaisir de meubler tout le grand appartement du palais de gros effets d'argent massif, dans lesquels l'art ne surpassait pas la matière. Il donna aussi à la reine sa femme, en compte, un cabinet dont tous les meubles étaient d'or, jusqu'aux pommeaux des pelles et pincettes, et jusqu'aux cafetières.

Le monarque sortait à pied de ce palais, vêtu d'un méchant habit de drap bleu, à boutons de cuivre, qui lui venait à la moitié des cuisses ; et, quand il achetait un habit neuf, il fesait servir ses vieux boutons. C'est dans cet équipage que sa majesté, armée d'une grosse canne de sergent, fesait tous les jours la revue de son régiment de géants. Ce régiment était son goût favori et sa plus grande dépense. Le premier rang de sa compagnie était composé d'hommes dont le plus petit avait sept pieds de haut : il les fesait acheter aux bouts de l'Europe et de l'Asie. J'en vis encore quelques uns après sa mort. Le roi, son fils, qui aimait les beaux

hommes, et non les grands hommes, avait mis ceux-ci chez la reine sa femme en qualité d'édukes. Je me souviens qu'ils accompagnèrent un vieux carrosse de parade qu'on envoya au-devant du marquis de Beauvau, qui vint complimenter le nouveau roi au mois de novembre 1740. Le feu roi Frédéric-Guillaume, qui avait autrefois fait vendre tous les meubles magnifiques de son père, n'avait pu se défaire de cet énorme carrosse dédoré. Les édukes, qui étaient aux portières pour le soutenir, en cas qu'il tombât, se donnaient la main par-dessus l'impériale.

Quand Frédéric-Guillaume avait fait sa revue, il allait se promener par la ville; tout le monde s'enfuyait au plus vite; s'il rencontrait une femme, il lui demandait pourquoi elle perdait son temps dans la rue : « Va-« t'en chez toi, gueuse; une honnête femme doit être « dans son ménage. » Et il accompagnait cette remontrance ou d'un bon soufflet, ou d'un coup de pied dans le ventre, ou de quelques coups de canne. C'est ainsi qu'il traitait aussi les ministres du saint Évangile, quand il leur prenait envie d'aller voir la parade.

On peut juger si ce Vandale était étonné et fâché d'avoir un fils plein d'esprit, de graces, de politesse, et d'envie de plaire, qui cherchait à s'instruire, et qui fesait de la musique et des vers. Voyait-il un livre dans les mains du prince héréditaire, il le jetait au feu; le prince jouait-il de la flûte, le père cassait la flûte, et quelquefois traitait son altesse royale comme il traitait les dames et les prédicants à la parade.

Le prince, lassé de toutes les attentions que son père avait pour lui, résolut un beau matin, en 1730,

de s'enfuir, sans bien savoir encore s'il irait en Angleterre ou en France. L'économie paternelle ne le mettait pas à portée de voyager comme le fils d'un fermier-général ou d'un marchand anglais. Il emprunta quelques centaines de ducats.

Deux jeunes gens fort aimables, Kat et Keith, devaient l'accompagner. Kat était le fils unique d'un brave officier-général. Keith était gendre de cette même baronne de Knipausen à qui il en avait coûté dix mille écus pour faire des enfants. Le jour et l'heure étaient déterminés; le père fut informé de tout: on arrêta en même temps le prince et ses deux compagnons de voyage. Le roi crut d'abord que la princesse Guillemine, sa fille, qui depuis a épousé le prince margrave de Bareith, était du complot; et, comme il était très expéditif en fait de justice, il la jeta à coups de pied par une fenêtre qui s'ouvrait jusqu'au plancher. La reine-mère, qui se trouva à cette expédition dans le temps que Guillemine allait faire le saut, la retint à peine par ses jupes. Il en resta à la princesse une contusion au-dessous du téton gauche, qu'elle a conservée toute sa vie comme une marque des sentiments paternels, et qu'elle m'a fait l'honneur de me montrer.

Le prince avait une espèce de maîtresse, fille d'un maître d'école de la ville de Brandebourg, établie à Potsdam. Elle jouait du clavecin assez mal, le prince royal l'accompagnait de la flûte. Il crut être amoureux d'elle, mais il se trompait; sa vocation n'était pas pour le sexe. Cependant, comme il avait fait semblant de l'aimer, le père fit faire à cette demoiselle le

tour de la place de Potsdam, conduite par le bourreau, qui la fouettait sous les yeux de son fils.

Après l'avoir régalé de ce spectacle, il le fit transférer à la citadelle de Custrin, située au milieu d'un marais. C'est là qu'il fut enfermé six mois, sans domestiques, dans une espèce de cachot; et, au bout de six mois, on lui donna un soldat pour le servir. Ce soldat, jeune, beau, bien fait, et qui jouait de la flûte, servit en plus d'une manière à amuser le prisonnier. Tant de belles qualités ont fait depuis sa fortune. Je l'ai vu à-la-fois valet de chambre et premier ministre, avec toute l'insolence que ces deux postes peuvent inspirer.

Le prince était depuis quelques semaines dans son château de Custrin, lorsqu'un vieil officier, suivi de quatre grenadiers, entra dans sa chambre, fondant en larmes. Frédéric ne douta pas qu'on ne vînt lui couper le cou. Mais l'officier, toujours pleurant, le fit prendre par les quatre grenadiers qui le placèrent à la fenêtre, et qui lui tinrent la tête, tandis qu'on coupait celle de son ami Kat sur un échafaud dressé immédiatement sous la croisée. Il tendit la main à Kat, et s'évanouit. Le père était présent à ce spectacle, comme il l'avait été à celui de la fille fouettée.

Quant à Keith, l'autre confident, il s'enfuit en Hollande. Le roi dépêcha des soldats pour le prendre: il ne fut manqué que d'une minute, et s'embarqua pour le Portugal, où il demeura jusqu'à la mort du clément Frédéric-Guillaume.

Le roi n'en voulait pas demeurer là. Son dessein était de faire couper la tête à son fils. Il considérait

qu'il avait trois autres garçons dont aucun ne fesait des vers, et que c'était assez pour la grandeur de la Prusse. Les mesures étaient déjà prises pour faire condamner le prince royal à la mort, comme l'avait été le czarovitz, fils aîné du czar Pierre Ier.

Il ne paraît pas bien décidé par les lois divines et humaines qu'un jeune homme doive avoir le cou coupé pour avoir voulu voyager. Mais le roi aurait trouvé à Berlin des juges aussi habiles que ceux de Russie. En tout cas, son autorité paternelle aurait suffi. L'empereur Charles VI, qui prétendait que le prince royal, comme prince de l'Empire, ne pouvait être jugé à mort que dans une diète, envoya le comte de Seckendorff au père pour lui faire les plus sérieuses remontrances. Le comte de Seckendorff, que j'ai vu depuis en Saxe, où il s'est retiré, m'a juré qu'il avait eu beaucoup de peine à obtenir qu'on ne tranchât pas la tête au prince. C'est ce même Seckendorff qui a commandé les armées de Bavière, et dont le prince, devenu roi de Prusse, fait un portrait affreux dans l'histoire de son père, qu'il a insérée dans une trentaine d'exemplaires des mémoires de Brandebourg[a]. Après cela, servez les princes, et empêchez qu'on ne leur coupe la tête.

Au bout de dix-huit mois, les sollicitations de l'empereur et les larmes de la reine de Prusse obtinrent la liberté du prince héréditaire, qui se mit à faire des vers et de la musique plus que jamais. Il lisait Leibnitz, et même Wolf, qu'il appelait un compilateur de

[a] J'ai donné à l'électeur palatin l'exemplaire dont le roi de Prusse m'avait fait présent.

fatras, et il donnait tant qu'il pouvait dans toutes les sciences à-la-fois.

Comme son père lui accordait peu de part aux affaires, et que même il n'y avait point d'affaires dans ce pays, où tout consistait en revues, il employa son loisir à écrire aux gens de lettres en France qui étaient un peu connus dans le monde. Le principal fardeau tomba sur moi. C'était des lettres en vers; c'était des traités de métaphysique, d'histoire, de politique. Il me traitait d'homme divin: je le traitais de Salomon. Les épithètes ne nous coûtaient rien. On a imprimé quelques unes de ces fadaises dans le recueil de mes œuvres; et heureusement on n'en a pas imprimé la trentième partie. Je pris la liberté de lui envoyer une très belle écritoire de Martin; il eut la bonté de me faire présent de quelques colifichets d'ambre. Et les beaux esprits des cafés de Paris s'imaginèrent, avec horreur, que ma fortune était faite.

Un jeune Courlandais, nommé Kaiserling, qui fesait aussi des vers français, tant bien que mal, et qui en conséquence était alors son favori, nous fut dépêché à Cirey des frontières de la Poméranie. Nous lui donnâmes une fête: je fis une belle illumination, dont les lumières dessinaient les chiffres et le nom du prince royal, avec cette devise, *L'espérance du genre humain.* Pour moi, si j'avais voulu concevoir des espérances personnelles, j'en étais très en droit; car on m'écrivait *Mon cher ami*, et on me parlait souvent, dans les dépêches, des marques solides d'amitié qu'on me destinait quand on serait sur le trône. Il y monta enfin lorsque j'étais à Bruxelles; et il commença par envoyer en

France, en ambassade extraordinaire, un manchot, nommé Camas, ci-devant Français réfugié, et alors officier dans ses troupes. Il disait qu'il y avait un ministre de France à Berlin à qui il manquait une main, et que pour s'acquitter de tout ce qu'il devait au roi de France, il lui envoyait un ambassadeur qui n'avait qu'un bras. Camas, en arrivant au cabaret, me dépêcha un jeune homme qu'il avait fait son page, pour me dire qu'il était trop fatigué pour venir chez moi; qu'il me priait de me rendre chez lui sur l'heure, et qu'il avait le plus grand et le plus magnifique présent à me faire de la part du roi son maître. Courez vite, dit madame du Châtelet; on vous envoie sûrement les diamants de la couronne. Je courus, je trouvai l'ambassadeur, qui, pour toute valise, avait derrière sa chaise un quartaut de vin de la cave du feu roi, que le roi régnant m'ordonnait de boire. Je m'épuisai en protestations d'étonnement et de reconnaissance sur les marques liquides des bontés de sa majesté, substituées aux solides dont elle m'avait flatté, et je partageai le quartaut avec Camas.

Mon Salomon était alors à Strasbourg. La fantaisie lui avait pris, en visitant ses longs et étroits états qui allaient depuis Gueldres jusqu'à la mer Baltique, de voir *incognitò* les frontières et les troupes de France.

Il se donna ce plaisir dans Strasbourg, sous le nom du comte du Four, riche seigneur de Bohême. Son frère le prince royal, qui l'accompagnait, avait pris aussi son nom de guerre; et Algarotti, qui s'était déjà attaché à lui, était le seul qui ne fût pas en masque.

Le roi m'envoya à Bruxelles une relation de son voyage, moitié prose et moitié vers, dans un goût ap-

prochant de Bachaumont et de Chapelle, c'est-à-dire autant qu'un roi de Prusse peut en approcher. Voici quelques endroits de sa lettre :

« Après des chemins affreux, nous avons trouvé des gîtes plus affreux encore ;

Car des hôtes intéressés,
De la faim nous voyant pressés,
D'une façon plus que frugale,
Dans une chaumière infernale,
En nous empoisonnant, nous volaient nos écus.
O siècle différent du temps de Lucullus !

« Des chemins affreux, mal nourris, mal abreuvés ; ce n'était pas tout : nous essuyâmes encore bien des accidents ; et il faut assurément que notre équipage ait un air bien singulier, puisqu'en chaque endroit où nous passâmes on nous prit pour quelque chose d'autre.

Les uns nous prenaient pour des rois ;
D'autres, pour des filous courtois ;
D'autres, pour gens de connaissance.
Parfois le peuple s'attroupait,
Entre les yeux nous regardait
En badauds curieux remplis d'impertinence.

« Le maître de la poste de Kehl nous ayant assuré qu'il n'y avait point de salut sans passe-port, et voyant que le cas nous mettait dans la nécessité absolue d'en faire nous-mêmes, ou de ne point entrer à Strasbourg, il fallut prendre le premier parti, à quoi les armes prussiennes que j'avais sur mon cachet nous secondèrent merveilleusement.

« Nous arrivâmes à Strasbourg, et le corsaire de la douane et le visiteur parurent contents de nos preuves.

Ces scélérats nous épiaient;
D'un œil le passe-port lisaient,
De l'autre lorgnaient notre bourse.
L'or, qui toujours fut de ressource,
Par lequel Jupin jouissait
De Danaé, qu'il caressait;
L'or, par qui César gouvernait
Le monde, heureux sous son empire;
L'or, plus dieu que Mars et l'Amour;
Ce même or sut nous introduire
Le soir dans les murs de Strasbourg. »

On voit par cette lettre qu'il n'était pas encore devenu le meilleur de nos poëtes, et que sa philosophie ne regardait pas avec indifférence le métal dont son père avait fait provision.

De Strasbourg il alla voir ses états de la Basse-Allemagne, et me manda qu'il viendrait *incognito* me voir à Bruxelles. Nous lui préparâmes une belle maison; mais étant tombé malade dans le petit château de Meuse, à deux lieues de Cléves, il m'écrivit qu'il comptait que je ferais les avances. J'allai donc lui présenter mes profonds hommages. Maupertuis, qui avait déjà ses vues, et qui était possédé de la rage d'être président d'une académie, s'était présenté de lui-même, et logeait avec Algarotti et Kaiserling dans un grenier de ce palais. Je trouvai à la porte de la cour un soldat pour toute garde. Le conseiller privé Rambonet, ministre d'état, se promenait dans la cour en soufflant dans ses doigts. Il portait de grandes manchettes de toile, sales, un chapeau troué, une vieille perruque de magistrat, dont un côté entrait dans une de ses poches et l'autre passait à peine l'épaule. On me dit que cet

homme était chargé d'une affaire d'état importante, et cela était vrai.

Je fus conduit dans l'appartement de sa majesté. Il n'y avait que les quatre murailles. J'aperçus dans un cabinet, à la lueur d'une bougie, un petit grabat de deux pieds et demi de large, sur lequel était un petit homme affublé d'une robe de chambre de gros drap bleu : c'était le roi, qui suait et qui tremblait sous une méchante couverture, dans un accès de fièvre violent. Je lui fis la révérence, et commençai la connaissance par lui tâter le pouls, comme si j'avais été son premier médecin. L'accès passé, il s'habilla et se mit à table. Algarotti, Kaiserling, Maupertuis, et le ministre du roi auprès des états-généraux, nous fûmes du souper, où l'on traita à fond de l'immortalité de l'ame, de la liberté, et des androgynes de Platon.

Le conseiller Rambonet était, pendant ce temps-là, monté sur un cheval de louage : il alla toute la nuit, et le lendemain arriva aux portes de Liége, où il instrumenta au nom du roi son maître, tandis que deux mille hommes des troupes de Vesel mettaient la ville de Liége à contribution. Cette belle expédition avait pour prétexte quelques droits que le roi prétendait sur un faubourg. Il me chargea même de travailler à un manifeste, et j'en fis un tant bon que mauvais, ne doutant pas qu'un roi, avec qui je soupais et qui m'appelait son ami, ne dût avoir toujours raison. L'affaire s'accommoda bientôt, moyennant un million qu'il exigea en ducats de poids, et qui servirent à l'indemniser des frais de son voyage de Strasbourg, dont il s'était plaint dans sa poétique lettre.

Je ne laissai pas de me sentir attaché à lui, car il avait de l'esprit, des graces, et, de plus, il était roi; ce qui fait toujours une grande séduction, attendu la faiblesse humaine. D'ordinaire ce sont nous autres gens de lettres qui flattons les rois; celui-là me louait depuis les pieds jusqu'à la tête, tandis que l'abbé Desfontaines et d'autres gredins me diffamaient dans Paris, au moins une fois la semaine.

Le roi de Prusse, quelque temps avant la mort de son père, s'était avisé d'écrire contre les principes de Machiavel. Si Machiavel avait eu un prince pour disciple, la première chose qu'il lui eût recommandée aurait été d'écrire contre lui. Mais le prince royal n'y avait pas entendu tant de finesse. Il avait écrit de bonne foi dans le temps qu'il n'était pas encore souverain, et que son père ne lui fesait pas aimer le pouvoir despotique. Il louait alors de tout son cœur la modération, la justice; et, dans son enthousiasme, il regardait toute usurpation comme un crime. Il m'avait envoyé son manuscrit à Bruxelles, pour le corriger et le faire imprimer; et j'en avais déjà fait présent à un libraire de Hollande, nommé Vanduren, le plus insigne fripon de son espèce. Il me vint enfin un remords de faire imprimer *l'Anti-Machiavel*, tandis que le roi de Prusse, qui avait cent millions dans ses coffres, en prenait un aux pauvres Liégeois, par la main du conseiller Rambonet. Je jugeai que mon Salomon ne s'en tiendrait pas là. Son père lui avait laissé soixante et six mille quatre cents hommes complets d'excellentes troupes; il les augmentait, et paraissait avoir envie de s'en servir à la première occasion.

Je lui représentai qu'il n'était peut-être pas convenable d'imprimer son livre précisément dans le temps même qu'on pourrait lui reprocher d'en violer les préceptes. Il me permit d'arrêter l'édition. J'allai en Hollande uniquement pour lui rendre ce petit service; mais le libraire demanda tant d'argent, que le roi, qui d'ailleurs n'était pas fâché dans le fond du cœur d'être imprimé, aima mieux l'être pour rien que de payer pour ne l'être pas.

Lorsque j'étais en Hollande, occupé de cette besogne, l'empereur Charles VI mourut, au mois d'octobre 1740, d'une indigestion de champignons qui lui causa une apoplexie; et ce plat de champignons changea la destinée de l'Europe. Il parut bientôt que Frédéric II, roi de Prusse, n'était pas aussi ennemi de Machiavel que le prince royal avait paru l'être. Quoiqu'il roulât déjà dans sa tête le projet de son invasion en Silésie, il ne m'appela pas moins à sa cour.

Je lui avais déjà signifié que je ne pouvais m'établir auprès de lui, que je devais préférer l'amitié à l'ambition, que j'étais attaché à madame du Châtelet, et que, philosophe pour philosophe, j'aimais mieux une dame qu'un roi.

Il approuvait cette liberté, quoiqu'il n'aimât pas les femmes. J'allai lui faire ma cour au mois d'octobre. Le cardinal de Fleury m'écrivit une longue lettre pleine d'éloges pour *l'Anti-Machiavel*, et pour l'auteur; je ne manquai pas de la lui montrer. Il rassemblait déjà ses troupes, sans qu'aucun de ses généraux ni de ses ministres pût pénétrer son dessein. Le marquis de Beauvau, envoyé auprès de lui pour le com-

plimenter, croyait qu'il allait se déclarer contre la France en faveur de Marie-Thérèse, reine de Hongrie et de Bohême, fille de Charles VI; qu'il voulait appuyer l'élection à l'empire de François de Lorraine, grand-duc de Toscane, époux de cette reine; qu'il pouvait y trouver de grands avantages.

Je devais croire plus que personne qu'en effet le nouveau roi de Prusse allait prendre ce parti, car il m'avait envoyé, trois mois auparavant, un écrit politique de sa façon, dans lequel il regardait la France comme l'ennemie naturelle et la déprédatrice de l'Allemagne. Mais il était dans sa nature de faire toujours tout le contraire de ce qu'il disait et de ce qu'il écrivait, non par dissimulation, mais parcequ'il écrivait et parlait avec une espèce d'enthousiasme, et agissait ensuite avec une autre.

Il partit au 15 de décembre, avec la fièvre quarte, pour la conquête de la Silésie, à la tête de trente mille combattants, bien pourvus de tout, et bien disciplinés; il dit au marquis de Beauvau, en montant à cheval, « Je vais jouer votre jeu; si les as me viennent « nous partagerons. »

Il a écrit depuis l'histoire de cette conquête; il me l'a montrée tout entière. Voici un des articles curieux du début de ces annales; j'eus soin de le transcrire de préférence, comme un monument unique.

« Que l'on joigne à ces considérations, des troupes « toujours prêtes d'agir, mon épargne bien remplie, « et la vivacité de mon caractère; c'étaient les rai- « sons que j'avais de faire la guerre à Marie-Thérèse, « reine de Bohême et de Hongrie. » Et quelques lignes

ensuite, il y avait ces propres mots : « L'ambition, « l'intérêt, le desir de faire parler de moi, l'empor- « tèrent ; et la guerre fut résolue. »

Depuis qu'il y a des conquérants ou des esprits ardents qui ont voulu l'être, je crois qu'il est le premier qui se soit ainsi rendu justice. Jamais homme peut-être n'a plus senti la raison, et n'a plus écouté ses passions. Ces assemblages de philosophie et de déréglements d'imagination ont toujours composé son caractère.

C'est dommage que je lui aie fait retrancher ce passage quand je corrigeai depuis tous ses ouvrages : un aveu si rare devait passer à la postérité, et servir à faire voir sur quoi sont fondées presque toutes les guerres. Nous autres gens de lettres, poëtes, historiens, déclamateurs d'académie, nous célébrons ces beaux exploits : et voilà un roi qui les fait, et qui les condamne.

Ses troupes étoient déjà en Silésie quand le baron de Gotter, son ministre à Vienne, fit à Marie-Thérèse la proposition incivile de céder de bonne grace au roi électeur son maître les trois quarts de cette province, moyennant quoi le roi de Prusse lui prêterait trois millions d'écus, et ferait son mari empereur.

Marie-Thérèse n'avait alors ni troupes, ni argent, ni crédit, et cependant elle fut inflexible. Elle aima mieux risquer de tout perdre que de fléchir sous un prince qu'elle ne regardait que comme le vassal de ses ancêtres, et à qui l'empereur son père avait sauvé la vie. Ses généraux rassemblèrent à peine vingt mille hommes ; son maréchal Neuperg, qui les comman-

dait, força le roi de Prusse de recevoir la bataille sous les murs de Neiss, à Molwitz. La cavalerie prussienne fut d'abord mise en déroute par la cavalerie autrichienne; et dès le premier choc, le roi, qui n'était pas encore accoutumé à voir des batailles, s'enfuit jusqu'à Opeleim, à douze grandes lieues du champ où l'on se battait. Maupertuis, qui avait cru faire une grande fortune, s'était mis à sa suite dans cette campagne, s'imaginant que le roi lui ferait au moins fournir un cheval. Ce n'était pas la coutume du roi. Maupertuis acheta un âne deux ducats le jour de l'action, et se mit à suivre sa majesté sur son âne, du mieux qu'il put. Sa monture ne put fournir la course; il fut pris et dépouillé par les housards.

Frédéric passa la nuit couché sur un grabat dans un cabaret de village près de Ratibor, sur les confins de la Pologne. Il était désespéré, et se croyait réduit à traverser la moitié de la Pologne pour rentrer dans le nord de ses états, lorsqu'un de ses chasseurs arriva du camp de Molwitz, et lui annonça qu'il avait gagné la bataille. Cette nouvelle lui fut confirmée un quart d'heure après par un aide-de-camp. La nouvelle était vraie. Si la cavalerie prussienne était mauvaise, l'infanterie était la meilleure de l'Europe. Elle avait été disciplinée pendant trente ans par le vieux prince d'Anhalt. Le maréchal de Schwerin, qui la commandait, était un élève de Charles XII; il gagna la bataille aussitôt que le roi de Prusse se fut enfui. Le monarque revint le lendemain, et le général vainqueur fut à peu près disgracié.

Je retournai philosopher dans la retraite de Cirey.

Je passais les hivers à Paris où j'avais une foule d'ennemis; car m'étant avisé d'écrire, long-temps auparavant, l'*Histoire de Charles XII*, de donner plusieurs pièces de théâtre, de faire même un poème épique, j'avais, comme de raison, pour persécuteurs tous ceux qui se mêlaient de vers et de prose. Et, comme j'avais même poussé la hardiesse jusqu'à écrire sur la philosophie, il fallait bien que les gens qu'on appelle *dévots* me traitassent d'athée, selon l'ancien usage.

J'avais été le premier qui eût osé développer à ma nation les découvertes de Newton, en langage intelligible. Les préjugés cartésiens, qui avaient succédé en France aux préjugés péripatéticiens, étaient alors tellement enracinés, que le chancelier d'Aguesseau regardait comme un homme ennemi de la raison et de l'état quiconque adoptait des découvertes faites en Angleterre. Il ne voulut jamais donner de privilége pour l'impression des *Éléments de la Philosophie de Newton.*

J'étais grand admirateur de Locke: je le regardais comme le seul métaphysicien raisonnable; je louai surtout cette retenue si nouvelle, si sage en même temps, et si hardie, avec laquelle il dit que nous n'en saurons jamais assez par les lumières de notre raison pour affirmer que Dieu ne peut accorder le don du sentiment et de la pensée à l'être appelé *matière.*

On ne peut concevoir avec quel acharnement et avec quelle intrépidité d'ignorance on se déchaîna contre moi sur cet article. Le sentiment de Locke n'avait point fait de bruit en France auparavant, parceque les docteurs lisaient Saint-Thomas et Quesnel, et que

le gros du monde lisait des romans. Lorsque j'eus loué Locke, on cria contre lui et contre moi. Les pauvres gens qui s'emportaient dans cette dispute ne savaient sûrement ni ce que c'est que la *matière*, ni ce que c'est que l'*esprit*. Le fait est que nous ne savons rien de nous-mêmes, que nous avons le mouvement, la vie, le sentiment, et la pensée, sans savoir comment; que les éléments de la matière nous sont aussi inconnus que le reste; que nous sommes des aveugles qui marchons et raisonnons à tâtons; et que Locke a été très sage en avouant que ce n'est pas à nous à décider de ce que le Tout-Puissant ne peut pas faire.

Cela, joint à quelques succès de mes pièces de théâtre, m'attira une bibliothèque immense de brochures dans lesquelles on prouvait que j'étais un mauvais poète athée, et fils d'un paysan.

On imprima l'histoire de ma vie, dans laquelle on me donna cette belle généalogie. Un Allemand n'a pas manqué de ramasser tous les contes de cette espèce, dont on avait farci les libelles qu'on imprimait contre moi. On m'imputait des aventures avec des personnes que je n'avais jamais connues, et avec d'autres qui n'avaient jamais existé.

Je trouve, en écrivant ceci, une lettre de M. le maréchal de Richelieu qui me donnait avis d'un gros libelle où il était prouvé que sa femme m'avait donné un beau carrosse, et quelque autre chose, dans le temps qu'il n'avait point de femme. Je m'étais d'abord donné le plaisir de faire un recueil de ces calomnies; mais elles se multiplièrent au point que j'y renonçai.

C'était là tout le fruit que j'avais tiré de mes travaux. Je m'en consolais aisément, tantôt dans la retraite de Cirey, et tantôt dans la bonne compagnie de Paris.

Tandis que les excréments de la littérature me fesaient ainsi la guerre, la France la fesait à la reine de Hongrie : et il faut avouer que cette guerre n'était pas plus juste; car, après avoir solennellement stipulé, garanti, juré la pragmatique-sanction de l'empereur Charles VI, et la sanction et la succession de Marie-Thérèse à l'héritage de son père; après avoir eu la Lorraine pour prix de ces promesses, il ne paraissait pas trop conforme au droit des gens de manquer à un tel engagement. On entraîna le cardinal de Fleury hors de ces mesures. Il ne pouvait pas dire, comme le roi de Prusse, que c'était la vivacité de son tempérament qui lui fesait prendre les armes. Cet heureux prêtre régnait à l'âge de quatre-vingt-six ans, et tenait les rênes de l'état d'une main très faible. On s'était uni avec le roi de Prusse dans le temps qu'il prenait la Silésie; on avait envoyé en Allemagne deux armées pendant que Marie-Thérèse n'en avait point. L'une de ces armées avait pénétré jusqu'à cinq lieues de Vienne sans trouver d'ennemis : on avait donné la Bohême à l'électeur de Bavière, qui fut élu empereur, après avoir été nommé lieutenant-général des armées du roi de France. Mais on fit bientôt toutes les fautes qu'il fallait pour tout perdre.

Le roi de Prusse, ayant, pendant ce temps-là, mûri son courage et gagné des batailles, fesait sa paix avec les Autrichiens. Marie lui abandonna, à son très grand

regret, le comté de Glatz avec la Silésie. S'étant détaché de la France sans ménagement, à ces conditions, au mois de juin 1742, il me manda qu'il s'était mis dans les remèdes, et qu'il conseillait aux autres malades de se rétablir.

Ce prince se voyait alors au comble de sa puissance, ayant à ses ordres cent trente mille hommes de troupes victorieuses, dont il avait formé la cavalerie, tirant de la Silésie le double de ce qu'elle avait produit à la maison d'Autriche, affermi dans sa nouvelle conquête, et d'autant plus heureux que toutes les autres puissances souffraient. Les princes se ruinent aujourd'hui par la guerre : il s'y était enrichi.

Ses soins se tournèrent alors à embellir la ville de Berlin, à bâtir une des plus belles salles d'opéra qui soient en Europe, à faire venir des artistes en tout genre ; car il voulait aller à la gloire par tous les chemins, et au meilleur marché possible.

Son père avait logé à Potsdam dans une vilaine maison ; il en fit un palais. Potsdam devint une jolie ville. Berlin s'agrandissait ; on commençait à y connaître les douceurs de la vie que le feu roi avait très négligées : quelques personnes avaient des meubles ; la plupart même portaient des chemises ; car sous le règne précédent on ne connaissait guère que des devants de chemise qu'on attachait avec des cordons ; et le roi régnant n'avait pas été élevé autrement. Les choses changeaient à vue d'œil : Lacédémone devenait Athènes. Des déserts furent défrichés, cent trois villages furent formés dans des marais desséchés. Il n'en fesait pas moins de la musique et des livres : ainsi il

ne fallait pas me savoir si mauvais gré de l'appeler le Salomon du nord. Je lui donnais dans mes lettres ce sobriquet, qui lui demeura long-temps.

Les affaires de la France n'étaient pas alors si bonnes que les siennes. Il jouissait du plaisir secret de voir les Français périr en Allemagne, après que leur diversion lui avait valu la Silésie. La cour de France perdait ses troupes, son argent, sa gloire, et son crédit, pour avoir fait Charles VII empereur; et cet empereur perdait tout, pour avoir cru que les Français le soutiendraient.

Le cardinal de Fleury mourut, le 29 de janvier 1743, âgé de quatre-vingt-dix ans : jamais personne n'était parvenu plus tard au ministère, et jamais ministre n'avait gardé sa place plus long-temps. Il commença sa fortune, à l'âge de soixante-treize ans, par être roi de France, et le fut jusqu'à sa mort sans contradiction; affectant toujours la plus grande modestie, n'amassant aucun bien, n'ayant aucun faste, et se bornant uniquement à régner. Il laissa la réputation d'un esprit fin et aimable plutôt que d'un génie, et passa pour avoir mieux connu la cour que l'Europe.

J'avais eu l'honneur de le voir beaucoup chez madame la maréchale de Villars, quand il n'était qu'ancien évêque de la petite vilaine ville de Fréjus, dont il s'était toujours intitulé *évêque par l'indignation divine*, comme on le voit dans quelques unes de ses lettres. Fréjus était une très laide femme qu'il avait répudiée le plus tôt qu'il avait pu. Le maréchal de Villeroi, qui ne savait pas que l'évêque avait été long-temps l'amant de la maréchale sa femme, le fit nom-

mer par Louis XIV précepteur de Louis XV ; de précepteur il devint premier ministre, et ne manqua pas de contribuer à l'exil du maréchal son bienfaiteur. C'était, à l'ingratitude près, un assez bon-homme. Mais, comme il n'avait aucun talent, il écartait tous ceux qui en avaient, dans quelque genre que ce pût être.

Plusieurs académiciens voulurent que j'eusse sa place à l'académie française. On demanda, au souper du roi, qui prononcerait l'oraison funèbre du cardinal à l'académie. Le roi répondit que ce serait moi. Sa maîtresse, la duchesse de Châteauroux, le voulait; mais le comte de Maurepas, secrétaire d'état, ne le voulut point : il avait la manie de se brouiller avec toutes les maîtresses de son maître, et il s'en est trouvé mal.

Un vieil imbécile, précepteur du dauphin, autrefois théatin, et depuis évêque de Mirepoix, nommé Boyer, se chargea, par principe de conscience, de seconder le caprice de M. de Maurepas. Ce Boyer avait la feuille des bénéfices; le roi lui abandonnait toutes les affaires du clergé : il traita celle-ci comme un point de discipline ecclésiastique. Il représenta que c'était offenser Dieu qu'un profane comme moi succédât à un cardinal. Je savais que M. de Maurepas le fesait agir; j'allai trouver ce ministre; je lui dis, Une place à l'académie n'est pas une dignité bien importante; mais, après avoir été nommé, il est triste d'être exclus. Vous êtes brouillé avec madame de Châteauroux, que le roi aime, et avec M. le duc de Richelieu, qui la gouverne; quel rapport y a-t-il, je vous prie,

de vos brouilleries avec une pauvre place à l'académie française? Je vous conjure de me répondre franchement : en cas que madame de Châteauroux l'emporte sur M. l'évêque de Mirepoix, vous y opposerez-vous?... Il se recueillit un moment et me dit, *Oui, et je vous écraserai.*

Le prêtre enfin l'emporta sur la maîtresse; et je n'eus point une place dont je ne me souciais guère. J'aime à me rappeler cette aventure qui fait voir les petitesses de ceux qu'on appelle grands, et qui marque combien les bagatelles sont quelquefois importantes pour eux.

Cependant les affaires publiques n'allaient pas mieux depuis la mort du cardinal que dans ses deux dernières années. La maison d'Autriche renaissait de sa cendre. La France était pressée par elle et par l'Angleterre. Il ne nous restait alors d'autre ressource que dans le roi de Prusse, qui nous avait entraînés dans la guerre, et qui nous avait abandonnés au besoin.

On imagina de m'envoyer secrètement chez ce monarque pour sonder ses intentions, pour voir s'il ne serait pas d'humeur à prévenir les orages qui devaient tomber tôt ou tard de Vienne sur lui, après avoir tombé sur nous, et s'il ne voudrait pas nous prêter cent mille hommes, dans l'occasion, pour mieux assurer sa Silésie. Cette idée était tombée dans la tête de M. de Richelieu et de madame de Châteauroux. Le roi l'adopta; et M. Amelot, ministre des affaires étrangères, mais ministre très subalterne, fut chargé seulement de presser mon départ.

Il fallait un prétexte. Je pris celui de ma querelle avec l'ancien évêque de Mirepoix. Le roi approuva cet expédient. J'écrivis au roi de Prusse que je ne pouvais plus tenir aux persécutions de ce théatin, et que j'allais me réfugier auprès d'un roi philosophe, loin des tracasseries d'un bigot. Comme ce prélat signait toujours, l'*anc. évêq. de Mirepoix*, en abrégé, et que son écriture était assez incorrecte, on lisait, *L'ane de Mirepoix*, au lieu de l'*ancien:* ce fut un sujet de plaisanteries; et jamais négociation ne fut plus gaie.

Le roi de Prusse, qui n'y allait pas de main morte quand il fallait frapper sur les moines et sur les prélats de cour, me répondit avec un déluge de railleries sur l'âne de Mirepoix, et me pressa de venir. J'eus grand soin de faire lire mes lettres et les réponses. L'évêque en fut informé. Il alla se plaindre à Louis XV de ce que je le fesais passer, disait-il, pour un sot dans les cours étrangères. Le roi lui répondit que c'était une chose dont on était convenu, et qu'il ne fallait pas qu'il y prît garde.

Cette réponse de Louis XV, qui n'est guère dans son caractère, m'a toujours paru extraordinaire. J'avais à-la-fois le plaisir de me venger de l'évêque qui m'avait exclu de l'académie, celui de faire un voyage très agréable, et celui d'être à portée de rendre service au roi et à l'état. M. de Maurepas entrait même avec chaleur dans cette aventure, parcequ'alors il gouvernait M. Amelot, et qu'il croyait être le ministre des affaires étrangères.

Ce qu'il y eut de plus singulier, c'est qu'il fallut mettre madame du Châtelet de la confidence. Elle ne

voulait point, à quelque prix que ce fût, que je la quittasse pour le roi de Prusse; elle ne trouvait rien de si lâche et de si abominable dans le monde que de se séparer d'une femme pour aller chercher un monarque. Elle aurait fait un vacarme horrible. On convint, pour l'apaiser, qu'elle entrerait dans le mystère, et que les lettres passeraient par ses mains.

J'eus tout l'argent que je voulus pour mon voyage, sur mes simples reçus, de M. de Montmartel. Je n'en abusai pas. Je m'arrêtai quelque temps en Hollande, pendant que le roi de Prusse courait d'un bout à l'autre de ses états pour faire des revues. Mon séjour ne fut pas inutile à La Haye. Je logeai dans le palais de la vieille cour, qui appartenait alors au roi de Prusse par ses partages avec la maison d'Orange. Son envoyé, le jeune comte de Podewils, amoureux et aimé de la femme d'un des principaux membres de l'état, attrapait par les bontés de cette dame des copies de toutes les résolutions secrètes de leurs hautes puissances très malintentionnées contre nous. J'envoyais ces copies à la cour; et mon service était très agréable.

Quand j'arrivai à Berlin, le roi me logea chez lui, comme il avait fait dans mes précédents voyages. Il menait à Potsdam la vie qu'il a toujours menée depuis son avénement au trône. Cette vie mérite quelque petit détail.

Il se levait à cinq heures du matin en été, et à six en hiver. Si vous voulez savoir les cérémonies royales de ce lever, quelles étaient les grandes et les petites entrées, quelles étaient les fonctions de son grand-aumônier, de son grand-chambellan, de son premier

gentilhomme de la chambre, de ses huissiers; je vous répondrai qu'un laquais venait allumer son feu, l'habiller, et le raser, encore s'habillait-il presque tout seul. Sa chambre était assez belle; une riche balustrade d'argent, ornée de petits amours très bien sculptés, semblait fermer l'estrade d'un lit dont on voyait les rideaux; mais derrière les rideaux était, au lieu de lit, une bibliothèque: et quant au lit du roi, c'était un grabat de sangles avec un matelas mince, caché par un paravent. Marc-Aurèle et Julien, ses deux apôtres, et les plus grands hommes du stoïcisme, n'étaient pas plus mal couchés.

Quand sa majesté était habillée et bottée, le stoïque donnait quelques moments à la secte d'Épicure: il fesait venir deux ou trois favoris, soit lieutenants de son régiment, soit pages, soit édukes, ou jeunes cadets. On prenait du café. Celui à qui on jetait le mouchoir restait demi-quart d'heure tête à tête. Les choses n'allaient pas jusqu'aux dernières extrémités, attendu que le prince, du vivant de son père, avait été fort maltraité dans ses amours de passade, et non moins mal guéri. Il ne pouvait jouer le premier rôle: il fallait se contenter des seconds.

Ces amusements d'écoliers étant finis, les affaires d'état prenaient la place. Son premier ministre arrivait par un escalier dérobé, avec une grosse liasse de papiers sous le bras. Ce premier ministre était un commis qui logeait au second étage dans la maison de Federsdoff, ce soldat devenu valet de chambre et favori, qui avait autrefois servi le roi prisonnier dans le château de Custrin. Les secrétaires d'état envoyaient toutes

leurs dépêches au commis du roi. Il en apportait l'extrait : le roi fesait mettre les réponses à la marge, en deux mots. Toutes les affaires du royaume s'expédiaient ainsi en une heure. Rarement les secrétaires d'état, les ministres en charge, l'abordaient : il y en a même à qui il n'a jamais parlé. Le roi son père avait mis un tel ordre dans les finances, tout s'exécutait si militairement, l'obéissance était si aveugle, que quatre cents lieues de pays étaient gouvernées comme une abbaye.

Vers les onze heures, le roi, en bottes, fesait dans son jardin la revue de son régiment des gardes; et, à la même heure, tous les colonels en fesaient autant dans toutes les provinces. Dans l'intervalle de la parade et du dîner, les princes ses frères, les officiers généraux, un ou deux chambellans mangeaient à sa table, qui était aussi bonne qu'elle pouvait l'être dans un pays où il n'y a ni gibier, ni viande de boucherie passable, ni une poularde, et où il faut tirer le froment de Magdebourg.

Après le repas, il se retirait seul dans son cabinet, et fesait des vers jusqu'à cinq ou six heures. Ensuite venait un jeune homme nommé Darget, ci-devant secrétaire de Valori, envoyé de France, qui fesait la lecture. Un petit concert commençait à sept heures : le roi y jouait de la flûte aussi bien que le meilleur artiste. Les concertants exécutaient souvent de ses compositions; car il n'y avait aucun art qu'il ne cultivât, et il n'eût pas essuyé chez les Grecs la mortification qu'eut Épaminondas d'avouer qu'il ne savait pas la musique.

On soupait dans une petite salle dont le plus singu-

lier ornement était un tableau dont il avait donné le dessin à Pesne son peintre, l'un de nos meilleurs coloristes. C'était une belle priapée. On voyait des jeunes gens embrassant des femmes, des nymphes sous des satyres, des amours qui jouaient au jeu des Encolpes, et des Gitons, quelques personnes qui se pâmaient en regardant ces combats, des tourterelles qui se baisaient, des boucs sautant sur des chèvres, et des béliers sur des brebis.

Les repas n'étaient pas souvent moins philosophiques. Un survenant qui nous aurait écoutés, en voyant cette peinture, aurait cru entendre les sept sages de la Grèce au bordel. Jamais on ne parla en aucun lieu du monde avec tant de liberté de toutes les superstitions des hommes, et jamais elles ne furent traitées avec plus de plaisanteries et de mépris. Dieu était respecté, mais tous ceux qui avaient trompé les hommes en son nom n'étaient pas épargnés.

Il n'entrait jamais dans le palais ni femmes ni prêtres. En un mot, Frédéric vivait sans cour, sans conseil, et sans culte.

Quelques juges de province voulurent faire brûler je ne sais quel pauvre paysan accusé par un prêtre d'une intrigue galante avec son ânesse : on n'exécutait personne sans que le roi eût confirmé la sentence, loi très humaine qui se pratique en Angleterre et dans d'autres pays; Frédéric écrivit au bas de la sentence qu'il donnait dans ses états *liberté de conscience et de v...*

Un prêtre d'auprès de Stettin, très scandalisé de cette indulgence, glissa, dans un sermon sur Hérode, quelques traits qui pouvaient regarder le roi son mai-

tre : il fit venir ce ministre de village à Potsdam en le citant au consistoire, quoiqu'il n'y eût à la cour pas plus de consistoire que de messe. Le pauvre homme fut amené : le roi prit une robe et un rabat de prédicant; d'Argens, l'auteur des *Lettres juives*, et un baron de Pollnitz qui avait changé trois ou quatre fois de religion, se revêtirent du même habit; on mit un tome du dictionnaire de Bayle sur une table, en guise d'évangile, et le coupable fut introduit par deux grenadiers devant ces trois ministres du Seigneur. « Mon « frère, lui dit le roi, je vous demande au nom de Dieu « sur quel Hérode vous avez prêché... Sur Hérode qui « fit tuer tous les petits enfants, répondit le bon-homme. « Je vous demande, ajouta le roi, si c'était Hérode pre- « mier du nom, car vous devez savoir qu'il y en a eu « plusieurs. » Le prêtre de village ne sut que répondre. « Comment! dit le roi, vous osez prêcher sur un Hé- « rode, et vous ignorez quelle était sa famille! vous « êtes indigne du saint ministère. Nous vous pardon- « nons cette fois; mais sachez que nous vous excom- « munierons si jamais vous prêchez quelqu'un sans le « connaître. » Alors on lui délivra sa sentence et son pardon. On signa trois noms ridicules, inventés à plaisir. « Nous allons demain à Berlin, ajouta le roi; nous « demanderons grace pour vous à nos frères : ne man- « quez pas de nous venir parler. » Le prêtre alla dans Berlin chercher les trois ministres : on se moqua de lui; et le roi, qui était plus plaisant que libéral, ne se soucia pas de payer son voyage.

Frédéric gouvernait l'Église aussi despotiquement que l'état. C'était lui qui prononçait les divorces quand

un mari et une femme voulaient se marier ailleurs. Un ministre lui cita un jour l'ancien Testament, au sujet d'un de ces divorces : « Moïse, lui dit-il, menait ses « Juifs comme il voulait, et moi je gouverne mes Prus- « siens comme je l'entends. »

Ce gouvernement singulier, ces mœurs encore plus étranges, ce contraste de stoïcisme et d'épicuréisme, de sévérité dans la discipline militaire, et de mollesse dans l'intérieur du palais, des pages avec lesquels on s'amusait dans son cabinet, et des soldats qu'on fesait passer trente-six fois par les baguettes sous les fenêtres du monarque qui les regardait, des discours de morale, et une licence effrénée, tout cela composait un tableau bizarre que peu de personnes connaissaient alors, et qui depuis a percé dans l'Europe.

La plus grande économie présidait dans Potsdam à tous ses goûts. Sa table et celle de ses officiers et de ses domestiques étaient réglées à trente-trois écus par jour, indépendamment du vin. Et au lieu que chez les autres rois ce sont des officiers de la couronne qui se mêlent de cette dépense, c'était son valet de chambre Federsdoff qui était à-la-fois son grand-maître d'hôtel, son grand-échanson, et son grand-panetier.

Soit économie, soit politique, il n'accordait pas la moindre grace à ses anciens favoris, et surtout à ceux qui avaient risqué leur vie pour lui quand il était prince royal. Il ne payait pas même l'argent qu'il avait emprunté alors : et comme Louis XII ne vengeait pas les injures du duc d'Orléans, le roi de Prusse oubliait les dettes du prince royal.

Cette pauvre maîtresse, qui avait été fouettée pour

lui par la main du bourreau, était alors mariée, à Berlin, au commis du bureau des fiacres; car il y avait dix-huit fiacres dans Berlin; et son amant lui fesait une pension de soixante et dix écus qui lui a toujours été très bien payée. Elle s'appelait madame Shommers, grande femme, maigre, qui ressemblait à une sibylle, et n'avait nullement l'air d'avoir mérité d'être fouettée pour un prince.

Cependant, quand il allait à Berlin, il y étalait une grande magnificence dans les jours d'appareil. C'était un très beau spectacle pour les hommes vains, c'est-à-dire pour presque tout le monde, de le voir à table, entouré de vingt princes de l'empire, servi dans la plus belle vaisselle d'or de l'Europe, et trente beaux pages, et autant de jeunes édukes superbement parés, portant de grands plats d'or massif. Les grands-officiers paraissaient alors, mais hors de là on ne les connaissait point.

On allait après dîner à l'opéra, dans cette grande salle de trois cents pieds de long, qu'un de ses chambellans, nommé Knobersdorf, avait bâtie sans architecte. Les plus belles voix, les meilleurs danseurs, étaient à ses gages. La Barbarini dansait alors sur son théâtre : c'est elle qui depuis épousa le fils de son chancelier. Le roi avait fait enlever à Venise cette danseuse par des soldats, qui l'emmenèrent par Vienne même jusqu'à Berlin. Il en était un peu amoureux, parcequ'elle avait les jambes d'un homme. Ce qui était incompréhensible, c'est qu'il lui donnait trente-deux mille livres d'appointements.

Son poète italien, à qui il fesait mettre en vers les

opéra dont lui-même fesait toujours le plan, n'avait que douze cents livres de gages; mais aussi il faut considérer qu'il était fort laid, et qu'il ne dansait pas. En un mot, la Barbarini touchait à elle seule plus que trois ministres d'état ensemble. Pour le poète italien, il se paya un jour par ses mains. Il décousit, dans une chapelle du premier roi de Prusse, de vieux galons d'or dont elle était ornée. Le roi, qui jamais ne fréquenta de chapelle, dit qu'il ne perdait rien. D'ailleurs il venait d'écrire une Dissertation en faveur des voleurs, qui est imprimée dans les recueils de son académie : et il ne jugea pas à propos, cette fois-là, de détruire ses écrits par les faits.

Cette indulgence ne s'étendait pas sur le militaire. Il y avait dans les prisons de Spandau un vieux gentilhomme de Franche-Comté, haut de six pieds, que le feu roi avait fait enlever pour sa belle taille; on lui avait promis une place de chambellan, et on lui en donna une de soldat. Ce pauvre homme déserta bientôt avec quelques uns de ses camarades; il fut saisi et ramené devant le feu roi, auquel il eut la naïveté de dire qu'il ne se repentait que de n'avoir pas tué un tyran comme lui. On lui coupa, pour réponse, le nez et les oreilles; il passa par les baguettes trente-six fois; après quoi il alla traîner la brouette à Spandau. Il la traînait encore quand M. de Valori, notre envoyé, me pressa de demander sa grace au très clément fils du très dur Frédéric-Guillaume. Sa majesté se plaisait à dire que c'était pour moi qu'il fesait jouer *la Clemenza di Tito*, opéra plein de beautés, du célèbre Metastasio, mis en musique par le roi lui-même, aidé de son compositeur.

Je pris mon temps pour recommander à ses bontés ce pauvre Franc-Comtois sans oreilles et sans nez, et je lui détachai cette semonce :

Génie universel, ame sensible et ferme,
Quoi ! lorsque vous régnez, il est des malheureux !
Aux tourments d'un coupable il vous faut mettre un terme,
Et n'en mettre jamais à vos soins généreux.

Voyez autour de vous les Prières tremblantes,
Filles du repentir, maîtresses des grands cœurs,
S'étonner d'arroser de larmes impuissantes
Les mains qui de la terre ont dû sécher les pleurs.

Ah ! pourquoi m'étaler avec magnificence
Ce spectacle étonnant où triomphe Titus !
Pour achever la fête égalez sa clémence,
Et l'imitez en tout, ou ne le vantez plus.

La requête était un peu forte; mais on a le privilége de dire ce qu'on veut en vers. Le roi promit quelque adoucissement; et même plusieurs mois après il eut la bonté de mettre le gentilhomme dont il s'agissait à l'hôpital, à six sous par jour. Il avait refusé cette grace à la reine sa mère, qui apparemment ne l'avait demandée qu'en prose.

Au milieu des fêtes, des opéra, des soupers, ma négociation secrète avançait. Le roi trouva bon que je lui parlasse de tout; et j'entremêlais souvent des questions sur la France et sur l'Autriche à propos de l'*Énéide* et de *Tite Live*. La conversation s'animait quelquefois; le roi s'échauffait, et me disait que tant que notre cour frapperait à toutes les portes pour obtenir la paix, il ne s'aviserait pas de se battre pour elle. Je lui envoyais de ma chambre à son appartement mes

réflexions sur un papier à mi-marge. Il répondait sur une colonne à mes hardiesses. J'ai encore ce papier où je lui disais, « Doutez-vous que la maison d'Autriche « ne vous redemande la Silésie à la première occasion. » Voici sa réponse en marge :

Ils seront reçus, biribi,
A la façon de barbari, mon ami.

Cette négociation d'une espèce nouvelle finit par un discours qu'il me tint dans un de ses mouvements de vivacité contre le roi d'Angleterre, son cher oncle. Ces deux rois ne s'aimaient pas. Celui de Prusse disait, « George est l'oncle de Frédéric, mais George ne l'est « pas du roi de Prusse. » Enfin il me dit, « Que la France « déclare la guerre à l'Angleterre, et je marche. »

Je n'en voulais pas davantage. Je retournai vite à la cour de France : je rendis compte de mon voyage. Je lui donnai l'espérance qu'on m'avait donnée à Berlin. Elle ne fut point trompeuse ; et le printemps suivant le roi de Prusse fit en effet un nouveau traité avec le roi de France. Il s'avança en Bohême avec cent mille hommes, tandis que les Autrichiens étaient en Alsace.

Si j'avais conté à quelque bon Parisien mon aventure, et le service que j'avais rendu, il n'eût pas douté que je fusse promu à quelque beau poste. Voici quelle fut ma récompense.

La duchesse de Châteauroux fut fâchée que la négociation n'eût pas passé immédiatement par elle ; il lui avait pris envie de chasser M. Amelot, parcequ'il était bègue, et que ce petit défaut lui déplaisait : elle haïssait de plus cet Amelot, parcequ'il était gouverné

par M. de Maurepas; il fut renvoyé au bout de huit jours, et je fus enveloppé dans sa disgrace.

Il arriva quelque temps après que Louis XV fut malade à l'extrémité dans la ville de Metz: M. de Maurepas et sa cabale prirent ce temps pour perdre madame de Châteauroux. L'évêque de Soissons, Fitz-James, fils du bâtard de Jacques II, regardé comme un saint, voulut, en qualité de premier aumônier, convertir le roi, et lui déclara qu'il ne lui donnerait ni absolution ni communion, s'il ne chassait sa maîtresse et sa sœur la duchesse de Lauraguais, et leurs amis. Les deux sœurs partirent chargées de l'exécration du peuple de Metz. Ce fut pour cette action que le peuple de Paris, aussi sot que celui de Metz, donna à Louis XV le surnom de *Bien-Aimé*. Un polisson, nommé Vadé, imagina ce titre que les almanachs prodiguèrent. Quand ce prince se porta bien, il ne voulut être que le bien-aimé de sa maîtresse. Ils s'aimèrent plus qu'auparavant. Elle devait rentrer dans son ministère; elle allait partir de Paris pour Versailles, quand elle mourut subitement des suites de la rage que sa démission lui avait causée. Elle fut bientôt oubliée.

Il fallait une maîtresse. Le choix tomba sur la demoiselle Poisson, fille d'une femme entretenue et d'un paysan de la Ferté-sous-Jouare, qui avait amassé quelque chose à vendre du blé aux entrepreneurs des vivres. Ce pauvre homme était alors en fuite, condamné pour quelque malversation. On avait marié sa fille au sous-fermier Le Normand, seigneur d'Étiole, neveu du fermier-général Le Normand de Tournehem, qui

entretenait la mère. La fille était bien élevée, sage, aimable, remplie de graces et de talents, née avec du bon sens et un bon cœur. Je la connaissais assez : je fus même le confident de son amour. Elle m'avouait qu'elle avait toujours eu un secret pressentiment qu'elle serait aimée du roi, et qu'elle s'était senti une violente inclination pour lui.

Cette idée, qui aurait pu paraître chimérique dans sa situation, était fondée sur ce qu'on l'avait souvent menée aux chasses que fesait le roi dans la forêt de Sénars. Tournehem, l'amant de sa mère, avait une maison de campagne dans le voisinage. On promenait madame d'Étiole dans une jolie caléche. Le roi la remarquait, et lui envoyait souvent des chevreuils. Sa mère ne cessait de lui dire qu'elle était plus jolie que madame de Châteauroux, et le bon-homme Tournehem s'écriait souvent, « Il faut avouer que la fille de « madame Poisson est un morceau de roi. » Enfin, quand elle eut tenu le roi entre ses bras, elle me dit qu'elle croyait fermement à la destinée; et elle avait raison. Je passai quelques mois avec elle à Étiole, pendant que le roi fesait la campagne de 1746.

Cela me valut des récompenses qu'on n'avait jamais données ni à mes ouvrages ni à mes services. Je fus jugé digne d'être l'un des quarante membres inutiles de l'académie. Je fus nommé historiographe de France; et le roi me fit présent d'une charge de gentilhomme ordinaire de sa chambre. Je conclus que, pour faire la plus petite fortune, il valait mieux dire quatre mots à la maîtresse d'un roi que d'écrire cent volumes.

Dès que j'eus l'air d'un homme heureux, tous mes

confrères les beaux esprits de Paris se déchaînèrent contre moi avec toute l'animosité et l'acharnement qu'ils devaient avoir contre quelqu'un à qui on donnait toutes les récompenses qu'ils méritaient.

J'étais toujours lié avec la marquise du Châtelet par l'amitié la plus inaltérable et par le goût de l'étude. Nous demeurions ensemble à Paris et à la campagne. Cirey est sur les confins de la Lorraine : le roi Stanislas tenait alors sa petite et agréable cour à Lunéville. Tout vieux et tout dévot qu'il était, il avait une maîtresse : c'était madame la marquise de Boufflers. Il partageait son ame entre elle et un jésuite nommé Menou, le plus intrigant et le plus hardi prêtre que j'aie jamais connu. Cet homme avait attrapé au roi Stanislas, par les importunités de sa femme qu'il avait gouvernée, environ un million, dont partie fut employée à bâtir une magnifique maison pour lui et pour quelques jésuites, dans la ville de Nancy. Cette maison était dotée de vingt-quatre mille livres de rente, dont douze pour la table de Menou, et douze pour donner à qui il voudrait.

La maîtresse n'était pas, à beaucoup près, si bien traitée. Elle tirait à peine alors du roi de Pologne de quoi avoir des jupes; et cependant le jésuite enviait sa portion, et était furieusement jaloux de la marquise. Ils étaient ouvertement brouillés. Le pauvre roi avait tous les jours bien de la peine, au sortir de la messe, à rapatrier sa maîtresse et son confesseur.

Enfin notre jésuite ayant entendu parler de madame du Châtelet, qui était très bien faite, et encore assez belle, imagina de la substituer à madame de Boufflers.

Stanislas se mêlait quelquefois de faire d'assez mauvais petits ouvrages: Menou crut qu'une femme auteur réussirait mieux qu'une autre auprès de lui. Et le voilà qui vient à Cirey pour ourdir cette belle trame: il cajole madame du Châtelet, et nous dit que le roi Stanislas sera enchanté de nous voir: il retourne dire au roi que nous brûlons d'envie de venir lui faire notre cour: Stanislas recommande à madame de Boufflers de nous amener.

Et en effet, nous allâmes passer à Lunéville toute l'année 1749. Il arriva tout le contraire de ce que voulait le révérend père. Nous nous attachâmes à madame de Boufflers; et le jésuite eut deux femmes à combattre.

La vie de la cour de Lorraine était assez agréable, quoiqu'il y eût, comme ailleurs, des intrigues et des tracasseries. Poncet, évêque de Troyes, perdu de dettes et de réputation, voulut sur la fin de l'année augmenter notre cour et nos tracasseries: quand je dis qu'il était perdu de réputation, entendez aussi la réputation de ses oraisons funèbres et de ses sermons. Il obtint, par nos dames, d'être grand-aumônier du roi, qui fut flatté d'avoir un évêque à ses gages, et à de très petits gages.

Cet évêque ne vint qu'en 1750. Il débuta par être amoureux de madame de Boufflers, et fut chassé. Sa colère retomba sur Louis XV, gendre de Stanislas; car, étant retourné à Troyes, il voulut jouer un rôle dans la ridicule affaire des billets de confession, inventés par l'archevêque de Paris, Beaumont; il tint tête au parlement, et brava le roi. Ce n'était pas le

moyen de payer ses dettes; mais c'était celui de se faire enfermer. Le roi de France l'envoya prisonnier en Alsace, dans un couvent de gros moines allemands. Mais il faut revenir à ce qui me touche.

Madame du Châtelet mourut dans le palais de Stanislas, après deux jours de maladie. Nous étions tous si troublés, que personne de nous ne songea à faire venir ni curé, ni jésuite, ni sacrement. Elle n'eût point les horreurs de la mort: il n'y eut que nous qui les sentîmes. Je fus saisi de la plus douloureuse affliction. Le bon roi Stanislas vint dans ma chambre me consoler, et pleurer avec moi. Peu de ses confrères en font autant en de pareilles occasions. Il voulut me retenir: je ne pouvais plus supporter Lunéville, et je retournai à Paris.

Ma destinée était de courir de roi en roi, quoique j'aimasse ma liberté avec idolâtrie. Le roi de Prusse, à qui j'avais souvent signifié que je ne quitterais jamais madame du Châtelet pour lui, voulut à toute force m'attraper quand il fut défait de sa rivale. Il jouissait alors d'une paix qu'il s'était acquise par des victoires, et son loisir était toujours employé à faire des vers, ou à écrire l'histoire de son pays et de ses campagnes. Il était bien sûr, à la vérité, que ses vers et sa prose étaient fort au-dessus de ma prose et de mes vers, quant au fond des choses; mais il croyait que, pour la forme, je pouvais, en qualité d'académicien, donner quelque tournure à ses écrits; il n'y eut point de séduction flatteuse qu'il n'employât pour me faire venir.

Le moyen de résister à un roi victorieux, poète,

musicien, et philosophe, et qui fesait semblant de m'aimer! Je crus que je l'aimais. Enfin je pris encore le chemin de Postdam au mois de juin 1750. Astolphe ne fut pas mieux reçu dans le palais d'Alcine. Être logé dans l'appartement qu'avait eu le maréchal de Saxe, avoir à ma disposition les cuisiniers du roi quand je voulais manger chez moi; et les cochers quand je voulais me promener, c'étaient les moindres faveurs qu'on me fesait. Les soupers étaient très agréables. Je ne sais si je me trompe, il me semble qu'il y avait bien de l'esprit; le roi en avait et en fesait avoir; et, ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que je n'ai jamais fait de repas si libres. Je travaillais deux heures par jour avec sa majesté; je corrigeai tous ses ouvrages, ne manquant jamais de louer beaucoup ce qu'il y avait de bon, lorsque je raturais tout ce qui ne valait rien. Je lui rendais raison par écrit de tout, ce qui composa une rhétorique et une poétique à son usage; il en profita, et son génie le servit encore mieux que mes leçons. Je n'avais nulle cour à faire, nulle visite à rendre, nul devoir à remplir. Je m'étais fait une vie libre, et je ne concevais rien de plus agréable que cet état.

Alcine-Frédéric, qui me voyait déjà la tête un peu tournée, redoubla ses potions enchantées pour m'enivrer tout-à-fait. La dernière séduction fut une lettre qu'il m'écrivit de son appartement au mien. Une maîtresse ne s'explique pas plus tendrement; il s'efforçait de dissiper dans cette lettre la crainte que m'inspiraient son rang et son caractère : elle portait ces mots singuliers :

« Comment pourrais-je jamais causer l'infortune

« d'un homme que j'estime, que j'aime, et qui me sa-
« crifie sa patrie, et tout ce que l'humanité a de plus
« cher?... Je vous respecte comme mon maître en élo-
« quence. Je vous aime comme un ami vertueux. Quel
« esclavage, quel malheur, quel changement y a-t-il à
« craindre dans un pays où l'on vous estime autant
« que dans votre patrie, et chez un ami qui a un cœur
« reconnaissant? J'ai respecté l'amitié qui vous liait à
« madame du Châtelet; mais, après elle, j'étais un de
« vos plus anciens amis. Je vous promets que vous se-
« rez heureux ici autant que je vivrai. »

Voilà une lettre telle que peu de majestés en écrivent. Ce fut le dernier verre qui m'enivra. Les protestations de bouche furent encore plus fortes que celles par écrit. Il était accoutumé à des démonstrations de tendresse singulières avec des favoris plus jeunes que moi; et oubliant un moment que je n'étais pas de leur âge, et que je n'avais pas la main belle, il me la prit pour la baiser. Je lui baisai la sienne, et je me fis son esclave. Il fallait une permission du roi de France pour appartenir à deux maîtres. Le roi de Prusse se chargea de tout.

Il écrivit pour me demander au roi mon maître. Je n'imaginais pas qu'on fût choqué à Versailles qu'un gentilhomme ordinaire de la chambre, qui est l'espèce la plus inutile de la cour, devînt un inutile chambellan à Berlin. On me donna toute permission. Mais on fut très piqué; et on ne me le pardonna point. Je déplus fort au roi de France, sans plaire davantage à celui de Prusse, qui se moquait de moi dans le fond de son cœur.

Me voilà donc avec une clef d'argent doré pendue à mon habit, une croix au cou, et vingt mille francs de pension. Maupertuis en fut malade, et je ne m'en aperçus pas. Il y avait alors un médecin à Berlin, nommé La Métrie, le plus franc athée de toutes les facultés de médecine de l'Europe; homme d'ailleurs gai, plaisant, étourdi, tout aussi instruit de la théorie qu'aucun de ses confrères, et, sans contredit, le plus mauvais médecin de la terre dans la pratique : aussi, graces à Dieu, ne pratiquait-il point. Il s'était moqué de toute la faculté à Paris, et avait même écrit contre les médecins beaucoup de personnalités qu'ils ne pardonnèrent point; ils obtinrent contre lui un décret de prise de corps. La Métrie s'était donc retiré à Berlin, où il amusait assez par sa gaieté; écrivant d'ailleurs, et fesant imprimer tout ce qu'on peut imaginer de plus effronté sur la morale. Ses livres plurent au roi, qui le fit, non pas son médecin, mais son lecteur.

Un jour, après la lecture, La Métrie, qui disait au roi tout ce qui lui venait dans la tête, lui dit qu'on était bien jaloux de ma faveur et de ma fortune. Laissez faire, lui dit le roi, on presse l'orange, et on la jette quand on a avalé le jus. La Métrie ne manqua pas de me rendre ce bel apophthegme, digne de Denys de Syracuse.

Je résolus dès-lors de mettre en sûreté les pelures de l'orange. J'avais environ trois cent mille livres à placer. Je me gardai bien de mettre ce fonds dans les états de mon Alcine; je le plaçai avantageusement sur les terres que le duc de Virtemberg possède en France. Le roi, qui ouvrait toutes mes lettres, se douta bien

que je ne prétendais pas rester auprès de lui. Cependant la fureur de faire des vers le possédait comme Denys. Il fallait que je rabotasse continuellement, et que je revisse encore son *Histoire de Brandebourg*, et tout ce qu'il composait.

La Métrie mourut après avoir mangé chez milord Tyrconel, envoyé de France, tout un pâté farci de truffes, après un très long dîné. On prétendit qu'il s'était confessé avant de mourir; le roi en fut indigné: il s'informa exactement si la chose était vraie; on l'assura que c'était une calomnie atroce, et que La Métrie était mort comme il avait vécu, en reniant Dieu et les médecins. Sa majesté, satisfaite, composa sur-le-champ son oraison funèbre, qu'il fit lire en son nom à l'assemblée publique de l'académie par Darget, son secrétaire, et il donna six cents livres de pension à une fille de joie que La Métrie avait amenée de Paris, quand il avait abandonné sa femme et ses enfants.

Maupertuis, qui savait l'anecdote de l'écorce d'orange, prit son temps pour répandre le bruit que j'avais dit que la charge d'athée du roi était vacante. Cette calomnie ne réussit pas; mais il ajouta ensuite que je trouvais les vers du roi mauvais, et cela réussit.

Je m'aperçus que depuis ce temps-là les soupers du roi n'étaient plus si gais; on me donnait moins de vers à corriger; ma disgrace était complète.

Algarotti, Darget, et un autre Français nommé Chazot, qui était un de ses meilleurs officiers, le quittèrent tous à-la-fois. Je me disposais à en faire autant. Mais je voulus auparavant me donner le plaisir de me moquer d'un livre que Maupertuis venait d'imprimer.

L'occasion était belle; on n'avait jamais rien écrit de si ridicule et de si fou. Le bon-homme proposait sérieusement de faire un voyage droit aux deux poles, de disséquer des têtes de géants, pour connaître la nature de l'ame par leurs cervelles; de bâtir une ville où l'on ne parlerait que latin, de creuser un trou jusqu'au noyau de la terre, de guérir les maladies en enduisant les malades de poix résine, et enfin de prédire l'avenir en exaltant son ame.

Le roi rit du livre, j'en ris, tout le monde en rit. Mais il se passait alors une scène plus sérieuse, à propos de je ne sais quelle fadaise de mathématique que Maupertuis voulait ériger en découverte. Un géomètre plus savant, nommé Koënig, bibliothécaire de la princesse d'Orange, à La Haye, lui fit apercevoir qu'il se trompait, et que Leibnitz, qui avait autrefois examiné cette vieille idée, en avait démontré la fausseté dans plusieurs de ses lettres, dont il lui montra des copies.

Maupertuis, président de l'académie de Berlin, indigné qu'un associé étranger lui prouvât ses bévues, persuada d'abord au roi que Koënig, en qualité d'homme établi en Hollande, était son ennemi, et avait dit beaucoup de mal de la prose et de la poésie de sa majesté à la princesse d'Orange.

Cette première précaution prise, il aposta quelques pauvres pensionnaires de l'académie qui dépendaient de lui, et fit condamner Koënig, comme faussaire, à être rayé du nombre des académiciens. Le géomètre de Hollande avait pris les devants, et avait renvoyé sa patente de la dignité d'académicien de Berlin.

Tous les gens de lettres de l'Europe furent aussi indignés des manœuvres de Maupertuis qu'ennuyés de son livre. Il obtint la haine et le mépris de ceux qui se piquaient de philosophie, et de ceux qui n'y entendaient rien. On se contentait à Berlin de lever les épaules, car le roi ayant pris parti dans cette malheureuse affaire, personne n'osait parler; je fus le seul qui élevai la voix. Koënig était mon ami; j'avais à-la-fois le plaisir de défendre la liberté des gens de lettres avec la cause d'un ami, et celui de mortifier un ennemi qui était autant l'ennemi de la modestie que le mien. Je n'avais nul dessein de rester à Berlin; j'ai toujours préféré la liberté à tout le reste. Peu de gens de lettres en usent ainsi. La plupart sont pauvres; la pauvreté énerve le courage; et tout philosophe à la cour devient aussi esclave que le premier officier de la couronne. Je sentis combien ma liberté devait déplaire à un roi plus absolu que le Grand-Turc. C'était un plaisant roi dans l'intérieur de sa maison, il le faut avouer. Il protégeait Maupertuis, et se moquait de lui plus que de personne. Il se mit à écrire contre lui, et m'envoya son manuscrit dans ma chambre par un des ministres de ses plaisirs secrets, nommé Marvits; il tourna beaucoup en ridicule le trou au centre de la terre, sa méthode de guérir avec un enduit de poix résine, le voyage au pole austral, la ville latine, et la lâcheté de son académie, qui avait souffert la tyrannie exercée sur le pauvre Koënig. Mais comme sa devise était, *point de bruit, si je ne le fais*, il fit brûler tout ce qu'on avait écrit sur cette matière, excepté son ouvrage.

Je lui renvoyai son ordre, sa clef de chambellan, ses

pensions; il fit alors tout ce qu'il put pour me garder, et moi tout ce que je pus pour le quitter. Il me rendit sa croix et sa clef, il voulut que je soupasse avec lui; je fis donc encore un souper de Damoclès; après quoi je partis avec promesse de revenir, et avec le ferme dessein de ne le revoir de ma vie.

Ainsi nous fûmes quatre qui nous échappâmes en peu de temps, Chazot, Darget, Algarotti, et moi. Il n'y avait pas en effet moyen d'y tenir. On sait bien qu'il faut souffrir auprès des rois; mais Frédéric abusait un peu trop de sa prérogative. La société a ses lois, à moins que ce ne soit la société du lion et de la chèvre. Frédéric manquait toujours à la première loi de la société, de ne rien dire de désobligeant à personne. Il demandait souvent à son chambellan Pollnitz s'il ne changerait pas volontiers de religion pour la quatrième fois, et il offrait de payer cent écus comptant pour sa conversion. « Eh, mon Dieu! mon cher Pollnitz, lui « disait-il, j'ai oublié le nom de cet homme que vous « volâtes à La Haye, en lui vendant de l'argent faux « pour du fin; aidez un peu ma mémoire, je vous « prie. » Il traitait à peu près de même le pauvre d'Argens. Cependant ces deux victimes restèrent. Pollnitz, ayant mangé tout son bien, était obligé d'avaler ces couleuvres pour vivre; il n'avait pas d'autre pain; et d'Argens n'avait pour tout bien dans le monde que ses *Lettres juives*, et sa femme, nommée Cochois, mauvaise comédienne de province, si laide qu'elle ne pouvait rien gagner à aucun métier, quoiqu'elle en fît plusieurs. Pour Maupertuis, qui avait été assez malavisé pour placer son bien à Berlin, ne songeant pas qu'il

vaut mieux avoir cent pistoles dans un pays libre que mille dans un pays despotique, il fallait bien qu'il restât dans les fers qu'il s'était forgés.

En sortant de mon palais d'Alcine, j'allai passer un mois auprès de madame la duchesse de Saxe-Gotha, la meilleure princesse de la terre, la plus douce, la plus sage, la plus égale, et qui, Dieu merci, ne fesait point de vers. De là je fus quelques jours à la maison de campagne du landgrave de Hesse, qui était beaucoup plus éloigné de la poésie que la princesse de Gotha. Je respirais. Je continuai doucement mon chemin par Francfort. C'était là que m'attendait ma très bizarre destinée.

Je tombai malade à Francfort; une de mes niéces, veuve d'un capitaine au régiment de Champagne, femme très aimable, remplie de talents, et qui de plus était regardée à Paris comme bonne compagnie, eut le courage de quitter Paris pour venir me trouver sur le Mein; mais elle me trouva prisonnier de guerre. Voici comme cette belle aventure s'était passée. Il y avait à Francfort un nommé Freytag, banni de Dresde, après y avoir été mis au carcan et condamné à la brouette, devenu depuis dans Francfort agent du roi de Prusse, qui se servait volontiers de tels ministres, parcequ'ils n'avaient de gages que ce qu'ils pouvaient attraper aux passants.

Cet ambassadeur et un marchand nommé Smith, condamné ci-devant à l'amende pour fausse monnaie, me signifièrent, de la part de sa majesté le roi de Prusse, que j'eusse à ne point sortir de Francfort, jusqu'à ce que j'eusse rendu les effets précieux que

j'emportais à sa majesté. Hélas! messieurs, je n'emporte rien de ce pays-là, je vous jure, pas même les moindres regrets. Quels sont donc les joyaux de la couronne brandebourgeoise que vous redemandez? *C'être, monsir*, répondit Freytag, *l'œuvre de poëshie du roi mon gracieux maître.* Oh! je lui rendrai sa prose et ses vers de tout mon cœur, lui répliquai-je, quoique après tout j'aie plus d'un droit à cet ouvrage. Il m'a fait présent d'un bel exemplaire imprimé à ses dépens. Malheureusement cet exemplaire est à Leipsick avec mes autres effets. Alors Freytag me proposa de rester à Francfort jusqu'à ce que le trésor qui était à Leipsick fût arrivé; et il me signa ce beau billet.

« Monsir, sitôt le gros ballot de Leipsick sera ici, « où est l'œuvre de *poëshie* du roi mon maître, que sa « majesté demande; et l'œuvre de *poëshie* rendu à moi, « vous pourrez partir où vous paraîtra bon. A Francfort, 1er de juin 1753. FREYTAG, résident du roi mon « maître. » J'écrivis au bas du billet, *Bon pour l'œuvre de poëshie du roi votre maître:* de quoi le résident fut très satisfait.

Le 17 de juin arriva le grand ballot de *poëshie*. Je remis fidèlement ce sacré dépôt, et je crus pouvoir m'en aller sans manquer à aucune tête couronnée: mais, dans l'instant que je partais, on m'arrête, moi, mon secrétaire, et mes gens; on arrête ma nièce; quatre soldats la traînent au milieu des boues chez le marchand Smith, qui avait je ne sais quel titre de conseiller privé du roi de Prusse. Ce marchand de Francfort se croyait alors un général prussien: il commandait douze soldats de la ville dans cette grande af-

faire, avec toute l'importance et la grandeur convenables. Ma nièce avait un passe-port du roi de France, et, de plus, elle n'avait jamais corrigé les vers du roi de Prusse. On respecte d'ordinaire les dames dans les horreurs de la guerre; mais le conseiller Smith et le résident Freytag, en agissant pour Frédéric, croyaient lui faire leur cour en traînant le pauvre beau sexe dans les boues.

On nous fourra tous dans une espèce d'hôtellerie, à la porte de laquelle furent postés douze soldats : on en mit quatre autres dans ma chambre, quatre dans un grenier où l'on avait conduit ma nièce, quatre dans un galetas ouvert à tous les vents, où l'on fit coucher mon secrétaire sur de la paille. Ma nièce avait, à la vérité, un petit lit; mais ses quatre soldats, avec la baïonnette au bout du fusil, lui tenaient lieu de rideaux et de femmes de chambre.

Nous avions beau dire que nous en appelions à César, que l'empereur avait été élu dans Francfort, que mon secrétaire était Florentin, et sujet de sa majesté impériale, que ma nièce et moi nous étions sujets du roi très chrétien, et que nous n'avions rien à démêler avec le margrave de Brandebourg : on nous répondit que le margrave avait plus de crédit dans Francfort que l'empereur. Nous fûmes douze jours prisonniers de guerre, et il nous fallut payer cent quarante écus par jour.

Le marchand Smith s'était emparé de tous mes effets, qui me furent rendus plus légers de moitié. On ne pouvait payer plus chèrement *l'œuvre de poëshie du roi de Prusse*. Je perdis environ la somme qu'il avait

dépensée pour me faire venir chez lui, et pour prendre de mes leçons. Partant nous fûmes quittes.

Pour rendre l'aventure compléte, un certain van Duren, libraire à La Haye, fripon de profession, et banqueroutier par habitude, était alors retiré à Francfort. C'était le même homme à qui j'avais fait présent, treize ans auparavant, du manuscrit de *l'Anti-Machiavel* de Frédéric. On retrouve ses amis dans l'occasion. Il prétendit que sa majesté lui redevait une vingtaine de ducats, et que j'en étais responsable. Il compta l'intérêt, et l'intérêt de l'intérêt. Le sieur Fichard, bourgmestre de Francfort, qui était même le bourgmestre régnant, comme cela se dit, trouva, en qualité de bourgmestre, le compte très juste, et, en qualité de régnant, il me fit débourser trente ducats, en prit vingt-six pour lui, et en donna quatre au fripon de libraire.

Toute cette affaire d'Ostrogoths et de Vandales étant finie, j'embrassai mes hôtes, et je les remerciai de leur douce réception.

Quelque temps après, j'allai prendre les eaux de Plombières; je bus surtout celles du Léthé, bien persuadé que les malheurs, de quelque espéce qu'ils soient, ne sont bons qu'à oublier. Ma niéce, madame Denis, qui fesait la consolation de ma vie, et qui s'était attachée à moi par son goût pour les lettres, et par la plus tendre amitié, m'accompagna de Plombières à Lyon. J'y fus reçus avec des acclamations par toute la ville, et assez mal par le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, si connu par la manière dont il avait fait sa fortune en rendant catholique ce Law ou

Lass, auteur du Système qui bouleversa la France. Son concile d'Embrun acheva la fortune que la conversion de Law avait commencée. Le Système le rendit si riche, qu'il eut de quoi acheter un chapeau de cardinal. Il fut ministre d'état; et, en qualité de ministre, il m'avoua confidemment qu'il ne pouvait me donner à dîner en public, parceque le roi de France était fâché contre moi de ce que je l'avais quitté pour le roi de Prusse. Je lui dis que je ne dînais jamais, et qu'à l'égard des rois, j'étais l'homme du monde qui prenais le plus aisément mon parti, aussi bien qu'avec les cardinaux. On m'avait conseillé les eaux d'Aix en Savoie; quoiqu'elles fussent sous la domination d'un roi, je pris ma route pour aller en boire. Il fallait passer par Genève : le fameux médecin Tronchin, établi à Genève depuis peu, me déclara que les eaux d'Aix me tueraient; et qu'il me ferait vivre.

J'acceptai le parti qu'il me proposait. Il n'est permis à aucun catholique de s'établir à Genève, ni dans les cantons suisses protestants. Il me parut plaisant d'acquérir des domaines dans les seuls pays de la terre où il ne m'était pas permis d'en avoir.

J'achetai par un marché singulier, et dont il n'y avait point d'exemple dans le pays, un petit bien d'environ soixante arpents, qu'on me vendit le double de ce qu'il eût coûté auprès de Paris : mais le plaisir n'est jamais trop cher; la maison est jolie et commode; l'aspect en est charmant; il étonne et ne lasse point. C'est d'un côté le lac de Genève, c'est la ville de l'autre; le Rhône en sort à gros bouillons, et forme un canal au bas de mon jardin; la rivière d'Arve, qui des-

cend de la Savoie, se précipite dans le Rhône; plus loin on voit encore une autre rivière. Cent maisons de campagne, cent jardins riants, ornent les bords du lac et des rivières; dans le lointain s'élèvent les Alpes, et à travers leurs précipices on découvre vingt lieues de montagnes couvertes de neiges éternelles. J'ai encore une plus belle maison, et une vue plus étendue à Lausanne; mais ma maison auprès de Genève est beaucoup plus agréable. J'ai dans ces deux habitations ce que les rois ne donnent point, ou plutôt ce qu'ils ôtent, le repos et la liberté; et j'ai encore ce qu'ils donnent quelquefois, et que je ne tiens pas d'eux; je mets en pratique ce que j'ai dit dans *le Mondain :*

> Oh! le bon temps que ce siècle de fer!

Toutes les commodités de la vie en ameublements, en équipages, en bonne chère, se trouvent dans mes deux maisons; une société douce et de gens d'esprit remplit les moments que l'étude et le soin de ma santé me laissent. Il y a là de quoi faire crever de douleur plus d'un de mes chers confrères les gens de lettres: cependant je ne suis pas né riche, il s'en faut de beaucoup. On me demande par quel art je suis parvenu à vivre comme un fermier-général; il est bon de le dire, afin que mon exemple serve. J'ai vu tant de gens de lettres pauvres et méprisés, que j'ai conclu dès long-temps que je ne devais pas en augmenter le nombre.

Il faut être, en France, enclume ou marteau: j'étais né enclume. Un patrimoine court devient tous les jours plus court, parceque tout augmente de prix à la

longue, et que souvent le gouvernement a touché aux rentes et aux espèces. Il faut être attentif à toutes les opérations que le ministère, toujours obéré et toujours inconstant, fait dans les finances de l'état. Il y en a toujours quelqu'une dont un particulier peut profiter, sans avoir obligation à personne, et rien n'est si doux que de faire sa fortune par soi-même : le premier pas coûte quelques peines; les autres sont aisés. Il faut être économe dans sa jeunesse; on se trouve dans sa vieillesse un fonds dont on est surpris. C'est le temps où la fortune est le plus nécessaire, c'est celui où je jouis; et, après avoir vécu chez des rois, je me suis fait roi chez moi, malgré des pertes immenses.

Depuis que je vis dans cette opulence paisible et dans la plus extrême indépendance, le roi de Prusse est revenu à moi; il m'envoya, en 1755, un opéra qu'il avait fait de ma tragédie de *Mérope:* c'était sans contredit ce qu'il avait jamais fait de plus mauvais. Depuis ce temps il a continué à m'écrire; j'ai toujours été en commerce de lettres avec sa sœur la margrave de Bareith, qui m'a conservé des bontés inaltérables.

Pendant que je jouissais dans ma retraite de la vie la plus douce qu'on puisse imaginer, j'eus le petit plaisir philosophique de voir que les rois de l'Europe ne goûtaient pas cette heureuse tranquillité, et de conclure que la situation d'un particulier est souvent préférable à celle des plus grands monarques, comme vous allez voir.

L'Angleterre fit une guerre de pirates à la France, pour quelques arpents de neige, en 1756 : dans le

même temps l'impératrice, reine de Hongrie, parut avoir quelque envie de reprendre, si elle pouvait, sa chère Silésie, que le roi de Prusse lui avait arrachée. Elle négociait dans ce dessein avec l'impératrice de Russie et avec le roi de Pologne, seulement en qualité d'électeur de Saxe, car on ne négocie point avec les Polonais. Le roi de France, de son côté, voulait se venger sur les états de Hanovre, du mal que l'électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, lui fesait sur mer. Frédéric, qui était alors allié avec la France, et qui avait un profond mépris pour notre gouvernement, préféra l'alliance de l'Angleterre à celle de France, et s'unit avec la maison de Hanovre, comptant empêcher d'une main les Russes d'avancer dans sa Prusse, et de l'autre les Français de venir en Allemagne; il se trompa dans ces deux idées : mais il en avait une troisième dans laquelle il ne se trompa point; ce fut d'envahir la Saxe sous prétexte d'amitié, et de faire la guerre à l'impératrice, reine de Hongrie, avec l'argent qu'il pilla chez les Saxons.

Le marquis de Brandebourg, par cette manœuvre singulière, fit seul changer tout le système de l'Europe. Le roi de France, voulant le retenir dans son alliance, lui avait envoyé le duc de Nivernois, homme d'esprit, et qui fesait de très jolis vers. L'ambassade d'un duc et pair et d'un poète semblait devoir flatter la vanité et le goût de Frédéric; il se moqua du roi de France, et signa son traité avec l'Angleterre le jour même que l'ambassadeur arriva à Berlin; joua très poliment le duc et pair, et fit une épigramme contre le poète.

C'était alors le privilége de la poésie de gouverner

les états. Il y avait un autre poëte à Paris, homme de condition, fort pauvre, mais très aimable, en un mot l'abbé de Bernis, depuis cardinal. Il avait débuté par faire des vers contre moi, et ensuite était devenu mon ami, ce qui ne lui servait à rien; mais il était devenu celui de madame de Pompadour, et cela lui fut plus utile. On l'avait envoyé du Parnasse en ambassade à Venise; il était alors à Paris avec un très grand crédit.

Le roi de Prusse, dans ce beau livre de *poëshies*, que ce M. Freytag redemandait à Francfort avec tant d'instance, avait glissé un vers contre l'abbé de Bernis:

Évitez de Bernis la stérile abondance.

Je ne crois pas que ce livre et ce vers fussent parvenus jusqu'à l'abbé: mais, comme Dieu est juste, Dieu se servit de lui pour venger la France du roi de Prusse. L'abbé conclut un traité offensif et défensif avec M. de Staremberg, ambassadeur d'Autriche, en dépit de Rouillé, alors ministre des affaires étrangères. Madame de Pompadour présida à cette négociation: Rouillé fut obligé de signer le traité conjointement avec l'abbé de Bernis, ce qui était sans exemple. Ce ministre Rouillé, il faut l'avouer, était le plus inepte secrétaire d'état que jamais roi de France ait eu, et le pédant le plus ignorant qui fût dans la robe. Il avait demandé un jour si la Vétéravie était en Italie. Tant qu'il n'y eut point d'affaires épineuses à traiter, on le souffrit; mais, dès qu'on eut de grands objets, on sentit son insuffisance, on le renvoya, et l'abbé de Bernis eut sa place.

Mademoiselle Poisson, dame Le Normand, mar-

quise de Pompadour, était réellement premier ministre d'état. Certains termes outrageants, lâchés contre elle par Frédéric, qui n'épargnait ni les femmes ni les poètes, avaient blessé le cœur de la marquise, et ne contribuèrent pas peu à cette révolution dans les affaires qui réunit en un moment les maisons de France et d'Autriche, après plus de deux cents ans d'une haine réputée immortelle. La cour de France, qui avait prétendu en 1741 écraser l'Autriche, la soutint en 1756, et enfin l'on vit la France, la Russie, la Suède, la Hongrie, la moitié de l'Allemagne, et le fiscal de l'empire, déclarés contre le seul marquis de Brandebourg.

Ce prince, dont l'aïeul pouvait à peine entretenir vingt mille hommes, avait une armée de cent mille fantassins, et de quarante mille cavaliers, bien composée, encore mieux exercée, pourvue de tout; mais enfin il y avait plus de quatre cent mille hommes en armes contre le Brandebourg.

Il arriva, dans cette guerre, que chaque parti prit d'abord tout ce qu'il était à portée de prendre. Frédéric prit la Saxe, la France prit les états de Frédéric depuis la ville de Gueldres jusqu'à Minden sur le Veser, et s'empara pour un temps de tout l'électorat de Hanovre et de la Hesse, alliée de Frédéric; l'impératrice de Russie prit toute la Prusse: ce roi, battu d'abord par les Russes, battit les Autrichiens, et ensuite en fut battu dans la Bohême, le 18 de juin 1757.

La perte d'une bataille semblait devoir écraser ce monarque; pressé de tous côtés par les Russes, par les Autrichiens, et par la France, lui-même se crut perdu. Le maréchal de Richelieu venait de conclure près de

Stade un traité avec les Hanovriens et les Hessois, qui ressemblait à celui des Fourches Caudines. Leur armée ne devait plus servir; le maréchal était près d'entrer dans la Saxe avec soixante mille hommes; le prince de Soubise allait y entrer d'un autre côté avec plus de trente mille, et était secondé de l'armée des Cercles de l'empire; de là on marchait à Berlin. Les Autrichiens avaient gagné un second combat, et étaient déjà dans Breslau; un de leurs généraux même avait fait une course jusqu'à Berlin, et l'avait mis à contribution : le trésor du roi de Prusse était presque épuisé, et bientôt il ne devait plus lui rester un village; on allait le mettre au ban de l'empire; son procès était commencé; il était déclaré rebelle; et, s'il était pris, l'apparence était qu'il aurait été condamné à perdre la tête.

Dans ces extrémités, il lui passa dans l'esprit de vouloir se tuer. Il écrivit à sa sœur, madame la margrave de Bareith, qu'il allait terminer sa vie : il ne voulut point finir la pièce sans quelques vers, la passion de la poésie était encore plus forte en lui que la haine de la vie. Il écrivit donc au marquis d'Argens une longue épître en vers, dans laquelle il lui fesait part de sa résolution, et lui disait adieu. Quelque singulière que soit cette épître par le sujet et par celui qui l'a écrite, et par le personnage à qui elle est adressée, il n'y a pas moyen de la transcrire ici tout entière, tant il y a de répétitions; mais on y trouve quelques morceaux assez bien tournés pour un roi du nord; en voici plusieurs passages :

Ami, le sort en est jeté,
Las de plier dans l'infortune,

Sous le joug de l'adversité,
J'accourcis le temps arrêté
Que la nature notre mère
A mes jours remplis de misère
A daigné prodiguer par libéralité.
D'un cœur assuré, d'un œil ferme,
Je m'approche de l'heureux terme
Qui va me garantir contre les coups du sort,
Sans timidité, sans effort.
Adieu, grandeurs, adieu, chimères;
De vos bluettes passagères
Mes yeux ne sont plus éblouis.
Si votre faux éclat de ma naissante aurore
Fit trop imprudemment éclore
Des desirs indiscrets, long-temps évanouis,
Au sein de la philosophie,
École de la vérité,
Zénon me détrompa de la frivolité
Qui produit les erreurs du songe de la vie.
Adieu, divine volupté,
Adieu, plaisirs charmants, qui flattez la mollesse,
Et dont la troupe enchanteresse
Par des liens de fleurs enchaîne la gaieté.
Mais que fais-je, grand Dieu! courbé sous la tristesse,
Est-ce à moi de nommer les plaisirs, l'allégresse?
Et sous la griffe du vautour
Voit-on la tendre tourterelle
Et la plaintive Philomèle
Chanter ou respirer l'amour?
Depuis long-temps pour moi l'astre de la lumière
N'éclaira que des jours signalés par mes maux;
Depuis long-temps Morphée, avare de pavots,
N'en daigne plus jeter sur ma triste paupière.
Je disais ce matin, les yeux couverts de pleurs,
Le jour, qui dans peu va paraître,
M'annonce de nouveaux malheurs;
Je disais à la nuit, Tu vas bientôt renaître

Pour éterniser mes douleurs.
Vous, de la liberté héros que je révère,
O mânes de Caton! ô mânes de Brutus!
Votre illustre exemple m'éclaire
Parmi l'erreur et les abus;
C'est votre flambeau funéraire
Qui m'instruit du chemin peu connu du vulgaire
Que nous avaient tracé vos antiques vertus.
J'écarte les romans et les pompeux fantômes
Qu'engendra de ses flancs la Superstition;
Et pour approfondir la nature des hommes,
Pour connaître ce que nous sommes,
Je ne m'adresse point à la Religion.
J'apprends de mon maître Épicure
Que du temps la cruelle injure
Dissout les êtres composés;
Que ce souffle, cette étincelle,
Ce feu vivifiant des corps organisés,
N'est point de nature immortelle.
Il naît avec le corps, s'accroît dans les enfants,
Souffre de la douleur cruelle;
Il s'égare, il s'éclipse, il baisse avec les ans.
Sans doute il périra quand la nuit éternelle
Viendra nous arracher du nombre des vivants.
Vaincu, persécuté, fugitif dans le monde,
Trahi par des amis pervers,
Je souffre, en ma douleur profonde,
Plus de maux dans cet univers
Que dans les fictions de la fable féconde
N'en a jamais souffert Prométhée aux enfers.
Ainsi, pour terminer mes peines,
Comme ces malheureux au fond de leurs cachots,
Las d'un destin cruel, et trompant leurs bourreaux,
D'un noble effort brisent leurs chaînes;
Sans m'embarrasser des moyens,
Je romps les funestes liens
Dont la subtile et fine trame

A ce corps rongé de chagrins
Trop long-temps attacha mon ame.
Tu vois dans ce cruel tableau
De mon trépas la juste cause.
Au moins ne pense pas du néant du caveau
Que j'aspire à l'apothéose.
Mais lorsque le printemps, paraissant de nouveau,
De son sein abondant t'offre des fleurs écloses,
Chaque fois d'un bouquet de myrtes et de roses
Souviens-toi d'orner mon tombeau.

Il m'envoya cette épître écrite de sa main. Il y a plusieurs hémistiches pillés de l'abbé de Chaulieu et de moi. Les idées sont incohérantes, les vers en général mal faits, mais il y en a de bons; et c'est beaucoup pour un roi de faire une épître de deux cents mauvais vers dans l'état où il était. Il voulait qu'on dît qu'il avait conservé toute la présence et toute la liberté de son esprit dans un moment où les hommes n'en ont guère.

La lettre qu'il m'écrivit témoignait les mêmes sentiments; mais il y avait moins de myrtes et de roses, et d'Ixion et de douleur profonde. Je combattis en prose la résolution qu'il disait avoir prise de mourir; et je n'eus pas de peine à le déterminer à vivre. Je lui conseillai d'entamer une négociation avec le maréchal de Richelieu, d'imiter le duc de Cumberland; je pris enfin toutes les libertés qu'on peut prendre avec un poète désespéré, qui était tout près de n'être plus roi. Il écrivit en effet au maréchal de Richelieu; mais, n'ayant pas de réponse, il résolut de nous battre. Il me manda qu'il allait combattre le prince de Soubise; sa lettre finissait par des vers plus dignes de sa situation, de sa dignité, de son courage, et de son esprit.

Quand on est voisin du naufrage,
Il faut, en affrontant l'orage,
Penser, vivre, et mourir en roi *.

En marchant aux Français et aux Impériaux, il écrivit à madame la margrave de Bareith, sa sœur, qu'il se ferait tuer : mais il fut plus heureux qu'il ne le disait et qu'il ne le croyait. Il attendit, le 5 de novembre 1757, l'armée française et impériale dans un poste assez avantageux, à Rosbach, sur les frontières de la Saxe; et, comme il avait toujours parlé de se faire tuer, il voulut que son frère le prince Henri acquittât sa promesse à la tête de cinq bataillons prussiens qui devaient soutenir le premier effort des armées ennemies, tandis que son artillerie les foudroyerait, et que sa cavalerie attaquerait la leur.

En effet le prince Henri fut légèrement blessé à la gorge d'un coup de fusil; et ce fut, je crois, le seul Prussien blessé à cette journée. Les Français et les Autrichiens s'enfuirent à la première décharge. Ce fut la déroute la plus inouïe et la plus compléte dont l'histoire ait jamais parlé. Cette bataille de Rosbach sera long-temps célébre. On vit trente mille Français et vingt mille Impériaux prendre une fuite honteuse et précipitée devant cinq bataillons et quelques escadrons. Les défaites d'Azincourt, de Crécy, de Poitiers, ne furent pas si humiliantes.

La discipline et l'exercice militaire que son père avait établis, et que le fils avait fortifiés, furent la véritable cause de cette étrange victoire. L'exercice prus-

* Cette pièce est rapportée en entier dans le *Commentaire historique* ci-après.

sien s'était perfectionné pendant cinquante ans. On avait voulu l'imiter en France comme dans tous les autres états; mais on n'avait pu faire en trois ou quatre ans, avec des Français peu disciplinables, ce qu'on avait fait pendant cinquante ans avec des Prussiens; on avait même changé les manœuvres en France presque à chaque revue, de sorte que les officiers et les soldats, ayant mal appris des exercices nouveaux, et tous différents les uns des autres, n'avaient rien appris du tout, et n'avaient réellement aucune discipline ni aucun exercice. En un mot, à la seule vue des Prussiens, tout fut en déroute, et la fortune fit passer Frédéric, en un quart d'heure, du comble du désespoir à celui du bonheur et de la gloire.

Cependant il craignait que ce bonheur ne fût très passager; il craignait d'avoir à porter tout le poids de la puissance de la France, de la Russie, et de l'Autriche, et il auroit bien voulu détacher Louis XV de Marie-Thérèse.

La funeste journée de Rosbach fesait murmurer toute la France contre le traité de l'abbé de Bernis avec la cour de Vienne. Le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, avait toujours conservé son rang de ministre d'état, et une correspondance particulière avec le roi de France; il était plus opposé que personne à l'alliance avec la cour autrichienne. Il m'avait fait à Lyon une réception dont il pouvait croire que j'étais peu satisfait: cependant l'envie de se mêler d'intrigues, qui le suivait dans sa retraite, et qui, à ce qu'on prétend, n'abandonne jamais les hommes en place, le porta à se lier avec moi, pour engager ma-

dame la margrave de Bareith à s'en remettre à lui, et à lui confier les intérêts du roi son frère. Il voulait réconcilier le roi de Prusse avec le roi de France, et croyait procurer la paix. Il n'était pas bien difficile de porter madame de Bareith et le roi son frère à cette négociation; je m'en chargeai avec d'autant plus de plaisir que je voyais très bien qu'elle ne réussirait pas.

Madame la margrave de Bareith écrivit de la part du roi son frère. C'était par moi que passaient les lettres de cette princesse et du cardinal : j'avais en secret la satisfaction d'être l'entremetteur de cette grande affaire, et peut-être encore un autre plaisir, celui de sentir que mon cardinal se préparait un grand dégoût. Il écrivit une belle lettre au roi en lui envoyant celle de la margrave; mais il fut tout étonné que le roi lui répondit assez sèchement que le secrétaire d'état des affaires étrangères l'instruirait de ses intentions.

En effet l'abbé de Bernis dicta au cardinal la réponse qu'il devait faire : cette réponse était un refus net d'entrer en négociation. Il fut obligé de signer le modèle de la lettre que lui envoyait l'abbé de Bernis; il m'envoya cette triste lettre qui finissait tout; et il en mourut de chagrin au bout de quinze jours.

Je n'ai jamais trop conçu comment on meurt de chagrin, et comment des ministres et de vieux cardinaux, qui ont l'ame si dure, ont pourtant assez de sensibilité pour être frappés à mort par un petit dégoût : mon dessein avait été de me moquer de lui, de le mortifier, et non pas de le faire mourir.

Il y avait une espèce de grandeur dans le ministère de France à refuser la paix au roi de Prusse, après

avoir été battu et humilié par lui; il y avoit de la fidélité et bien de la bonté de se sacrifier encore pour la maison d'Autriche: ces vertus furent long-temps mal récompensées par la fortune.

Les Hanovriens, les Brunsvickois, les Hessois, furent moins fidèles à leurs traités, et s'en trouvèrent mieux. Ils avaient stipulé avec le maréchal de Richelieu qu'ils ne serviraient plus contre nous; qu'ils repasseraient l'Elbe, au-delà duquel on les avait renvoyés; ils rompirent leur marché des Fourches Caudines, dès qu'ils surent que nous avions été battus à Rosbach. L'indiscipline, la désertion, les maladies, détruisirent notre armée, et le résultat de toutes nos opérations fut, au printemps de 1758, d'avoir perdu trois cents millions et cinquante mille hommes en Allemagne pour Marie-Thérèse, comme nous avions fait dans la guerre de 1741, en combattant contre elle.

Le roi de Prusse, qui avait battu notre armée dans la Thuringe, à Rosbach, s'en alla combattre l'armée autrichienne à soixante lieues de là. Les Français pouvaient encore entrer en Saxe, les vainqueurs marchaient ailleurs; rien n'aurait arrêté les Français; mais ils avaient jeté leurs armes, perdu leur canon, leurs munitions, leurs vivres, et surtout la tête. Ils s'éparpillèrent. On rassembla leurs débris difficilement. Frédéric, au bout d'un mois, remporte à pareil jour une victoire plus signalée et plus disputée sur l'armée d'Autriche, auprès de Breslau; il reprend Breslau, il y fait quinze mille prisonniers; le reste de la Silésie rentre sous ses lois: Gustave-Adolphe n'avait pas fait de si grandes choses. Il fallut bien alors

lui pardonner ses vers, ses plaisanteries, ses petites malices, et même ses péchés contre le sexe féminin. Tous les défauts de l'homme disparurent devant la gloire du héros.

Aux Délices, 6 de novembre 1759.

J'avais laissé là mes *Mémoires*, les croyant aussi inutiles que les *Lettres* de Bayle à madame sa chère mère, et que la *Vie de Saint-Évremond* écrite par Desmaiseaux, et que celle de l'abbé de Montgon écrite par lui-même : mais bien des choses qui me paraissent ou neuves ou plaisantes me ramènent au ridicule de parler de moi à moi-même.

Je vois de mes fenêtres la ville ou régnait Jean Chauvin, le Picard, dit Calvin, et la place où il fit brûler Servet pour le bien de son ame. Presque tous les prêtres de ce pays-ci pensent aujourd'hui comme Servet, et vont même plus loin que lui. Ils ne croient point du tout Jésus-Christ Dieu ; et ces messieurs, qui ont fait autrefois main basse sur le purgatoire, se sont humanisés jusqu'à faire grace aux ames qui sont en enfer. Ils prétendent que leurs peines ne seront point éternelles, que Thésée ne sera pas toujours dans son fauteuil, que Sisyphe ne roulera pas toujours son rocher : ainsi de l'enfer, auquel ils ne croient plus, ils ont fait le purgatoire, auquel ils ne croyaient pas. C'est une assez jolie révolution dans l'histoire de l'esprit humain. Il y avait là de quoi se couper la gorge, allumer des bûchers, faire des Saint-Barthelemi ; cependant on ne s'est pas même dit d'injures, tant les mœurs sont changées. Il n'y a que moi à qui un de

ces prédicants en ait dit, parceque j'avais osé avancer que le Picard Calvin était un esprit dur qui avait fait brûler Servet fort mal à propos. Admirez, je vous prie, les contradictions de ce monde. Voilà des gens qui sont presque ouvertement sectateurs de Servet, et qui m'injurient pour avoir trouvé mauvais que Calvin l'ait fait brûler à petit feu avec des fagots verts.

Ils ont voulu me prouver en forme que Calvin était un bon-homme; ils ont prié le conseil de Genève de leur communiquer les pièces du procès de Servet: le conseil, plus sage qu'eux, les a refusées; il ne leur a pas été permis d'écrire contre moi dans Genève. Je regarde ce petit triomphe comme le plus bel exemple des progrès de la raison dans ce siècle.

La philosophie a remporté encore une plus grande victoire sur ses ennemis à Lausanne. Quelques ministres s'étaient avisés dans ce pays-là de compiler je ne sais quel mauvais livre contre moi, pour l'honneur, disaient-ils, de la religion chrétienne. J'ai trouvé sans peine le moyen de faire saisir les exemplaires, et de les supprimer par autorité du magistrat: c'est peut-être la première fois qu'on ait forcé des théologiens à se taire, et à respecter un philosophe[1]. Jugez si je ne

[1] Cela était cependant arrivé une fois en France, et sous le règne de François Ier. Voici un extrait d'une lettre qu'il écrivit au parlement de Paris, en date du 9 avril 1526.

« Et parceque nous sommes duement acertenés qu'indifféremment « ladite faculté (la Sorbonne) et ses suppôts écrivent contre un cha- « cun en dénigrant leur honneur, état, et renommée, comme ont fait « contre Érasme, et pourraient s'efforcer à faire le semblable contre « autres, nous vous commandons qu'ils n'aient en général rien par- « ticulier à écrire, ni composer, et imprimer choses quelconques

dois pas aimer passionnément ce pays-ci. Êtres pensants, je vous avertis qu'il est très agréable de vivre dans une république aux chefs de laquelle on peut dire, Venez dîner demain chez moi. Cependant je ne me suis pas encore trouvé assez libre; et ce qui est, à mon gré, digne de quelque attention, c'est que, pour l'être parfaitement, j'ai acheté des terres en France. Il y en avait deux à ma bienséance, à une lieue de Genève, qui avaient joui autrefois de tous les priviléges de cette ville. J'ai eu le bonheur d'obtenir du roi un brevet par lequel ces priviléges me sont conservés. Enfin j'ai tellement arrangé ma destinée, que je me trouve indépendant à-la-fois en Suisse, sur le territoire de Genève, et en France.

J'entends parler beaucoup de liberté, mais je ne crois pas qu'il y ait eu en Europe un particulier qui s'en soit fait une comme la mienne. Suivra mon exemple qui voudra ou qui pourra.

Je ne pouvais certainement mieux prendre mon temps pour chercher cette liberté et le repos loin de Paris. On y était alors aussi fou et aussi acharné dans des querelles puériles que du temps de la fronde; il

« qu'elles n'aient été premièrement revues et approuvées par vous ou « vos commis, et en pleine chambre délivrée. » François Ier ne conserva pas long-temps cette sage politique, et son intolérance prépara les malheurs qui désolèrent la France sous le règne de ses petits-fils, et causèrent la ruine et la destruction de sa famille. Cet ordre donné au parlement ne renfermait rien de contraire à la loi naturelle; la Sorbonne jouissant en France d'un privilège exclusif pour le commerce de théologie, le gouvernement était en droit de soumettre ce privilège à toutes les restrictions qu'il jugeait convenables.

n'y manquait que la guerre civile ; mais, comme Paris n'avait ni un roi des halles, tel que le duc de Beaufort, ni un coadjuteur donnant la bénédiction avec un poignard, il n'y eut que des tracasseries civiles : elles avaient commencé par des billets de banque pour l'autre monde, inventés, comme j'ai déjà dit, par l'archevêque de Paris, Beaumont, homme opiniâtre, fesant le mal de tout son cœur par excès de zèle, un fou sérieux, un vrai saint dans le goût de Thomas de Cantorbéry. La querelle s'échauffa pour une place à l'hôpital, à laquelle le parlement de Paris prétendait nommer, et que l'archevêque réputait place sacrée, dépendante uniquement de l'Église. Tout Paris prit parti; les petites factions janséniste et moliniste ne s'épargnèrent pas; le roi les voulut traiter comme on fait quelquefois les gens qui se battent dans la rue; on leur jette des seaux d'eau pour les séparer. Il donna le tort aux deux partis, comme de raison; mais ils n'en furent que plus envenimés : il exila l'archevêque, il exila le parlement; mais un maître ne doit chasser ses domestiques que quand il est sûr d'en trouver d'autres pour les remplacer ; la cour fut enfin obligée de faire revenir le parlement, parcequ'une chambre nommée royale, composée de conseillers d'état et de maîtres des requêtes, érigée pour juger les procès, n'avait pu trouver pratique. Les Parisiens s'étaient mis dans la tête de ne plaider que devant cette cour de justice qu'on appelle parlement. Tous ses membres furent donc rappelés, et crurent avoir remporté une victoire signalée sur le roi. Ils l'avertirent paternellement, dans une de leurs remon

trances, qu'il ne fallait pas qu'il exilât une autre fois son parlement, attendu, disaient-ils, *que cela était de mauvais exemple.* Enfin ils en firent tant, que le roi résolut au moins de casser une de leurs chambres, et de réformer les autres. Alors ces messieurs donnèrent tous leur démission, excepté la grand'chambre; les murmures éclatèrent: on déclamait publiquement au Palais contre le roi. Le feu qui sortait de toutes les bouches prit malheureusement à la cervelle d'un laquais, nommé Damiens, qui allait souvent dans la grand'salle. Il est prouvé par le procès de ce fanatique de la robe qu'il n'avait pas l'idée de tuer le roi, mais seulement celle de lui infliger une petite correction. Il n'y a rien qui ne passe par la tête des hommes. Ce misérable avait été cuistre au collége des jésuites, collége où j'ai vu quelquefois les écoliers donner des coups de canif, et les cuistres leur en rendre. Damiens alla donc à Versailles dans cette résolution, et blessa le roi au milieu de ses gardes et de ses courtisans, avec un de ces petits canifs dont on taille des plumes.

On ne manqua pas, dans la première horreur de cet accident, d'imputer le coup aux jésuites, qui étaient disait-on, en possession par un ancien usage. J'ai lu une lettre d'un père Griffet, dans laquelle il disait, « Cette fois-ci ce n'est pas nous, c'est à présent le tour « de messieurs. » C'était naturellement au grand-prévôt de la cour à juger l'assassin, puisque le crime avait été commis dans l'enceinte du palais du roi. Le malheureux commença par accuser sept membres des enquêtes: il n'y avait qu'à laisser subsister cette accusation, et exécuter le criminel; par là le roi rendait

le parlement à jamais odieux, et se donnait sur lui un avantage aussi durable que la monarchie. On croit que M. d'Argenson porta le roi à donner à son parlement la permission de juger l'affaire : il en fut bien récompensé, car huit jours après il fut dépossédé et exilé.

Le roi eut la faiblesse de donner de grosses pensions aux conseillers qui instruisirent le procès de Damiens, comme s'ils avaient rendu quelque service signalé et difficile. Cette conduite acheva d'inspirer à messieurs des enquêtes une confiance nouvelle ; ils se crurent des personnages importants ; et leurs chimères de représenter la nation et d'être les tuteurs des rois se réveillèrent : cette scène passée, et n'ayant plus rien à faire, ils s'amusèrent à persécuter les philosophes.

Omer Joly de Fleury, avocat-général du parlement de Paris, étala, devant les chambres assemblées, le triomphe le plus complet que l'ignorance, la mauvaise foi, et l'hypocrisie, aient jamais remporté. Plusieurs gens de lettres, très estimables par leur science et par leur conduite, s'étaient associés pour composer un dictionnaire immense de tout ce qui peut éclairer l'esprit humain : c'était un très grand objet de commerce pour la librairie de France : le chancelier, les ministres, encourageaient une si belle entreprise. Déjà sept volumes avaient paru ; on les traduisait en italien, en anglais, en allemand, en hollandais ; et ce trésor, ouvert à toutes les nations par les Français, pouvait être regardé comme ce qui nous fesait alors le plus d'honneur, tant les excellents articles du *Dictionnaire ency-*

clopédique rachetaient les mauvais, qui sont pourtant en assez grand nombre. On ne pouvait rien reprocher à cet ouvrage, que trop de déclamations puériles, malheureusement adoptées par les auteurs du recueil, qui prenaient à toute main pour grossir l'ouvrage; mais tout ce qui part de ces auteurs est excellent.

Voilà Omer Joly de Fleury qui, le 23 de février 1759, accuse ces pauvres gens d'être athées, déistes, corrupteurs de la jeunesse, rebelles au roi, etc. Omer, pour prouver ces accusations, cite saint Paul, le procès de Théophile, et Abraham Chaumeix [1]. Il ne lui manquait que d'avoir lu le livre contre lequel il parla, ou, s'il l'avait lu, Omer était un étrange imbécile. Il demande justice à la cour contre l'article *Ame*, qui, selon lui, est le matérialisme tout pur. Vous remarquerez que cet article *Ame*, l'un des plus mauvais du livre, est l'ouvrage d'un pauvre docteur de Sorbonne qui se tue à déclamer à tort et à travers contre le matérialisme. Tout le discours d'Omer Joly de Fleury fut un tissu de bévues pareilles. Il défère donc à la justice le livre qu'il n'a point lu ou qu'il n'a point entendu; et tout le parlement, sur la réquisition d'Omer, condamne l'ouvrage, non seulement sans aucun examen, mais sans en avoir lu une page. Cette façon de rendre justice est fort au-dessous de celle de Bridoye, car au moins Bridoye pouvait rencontrer juste.

Les éditeurs avaient un privilége du roi. Le parle-

[1] Abraham Chaumeix, ci-devant vinaigrier, s'étant fait janséniste et convulsionnaire, était alors l'oracle du parlement de Paris. Omer Fleury le cita comme un père de l'Église. Chaumeix a été depuis maître d'école à Moscou.

ment n'a pas certainement le droit de réformer les privilèges accordés par sa majesté; il ne lui appartient de juger ni d'un arrêt du conseil, ni de rien de ce qui est scellé à la chancellerie : cependant il se donna le droit de condamner ce que le chancelier avait approuvé; il nomma des conseillers pour décider des objets de géométrie et de métaphysique contenus dans *l'Encyclopédie*. Un chancelier un peu ferme aurait cassé l'arrêt du parlement comme très incompétent : le chancelier de Lamoignon se contenta de révoquer le privilége, afin de n'avoir pas la honte de voir juger et condamner ce qu'il avait revêtu du sceau de l'autorité suprême. On croirait que cette aventure est du temps du père Garasse, et des arrêts contre l'émétique; cependant elle est arrivée dans le seul siécle éclairé qu'ait eu la France : tant il est vrai qu'il suffit d'un sot pour déshonorer une nation. On avouera sans peine que dans de telles circonstances Paris ne devait pas être le séjour d'un philosophe, et qu'Aristote fut très sage de se retirer à Chalcis lorsque le fanatisme dominait dans Athènes. D'ailleurs l'état d'homme de lettres à Paris est immédiatement au-dessus de celui d'un bateleur : l'état de gentilhomme ordinaire de sa majesté, que le roi m'avait conservé, n'est pas grand'chose. Les hommes sont bien sots, et je crois qu'il vaut mieux bâtir un beau château, comme j'ai fait, y jouer la comédie, et y faire bonne chère, que d'être levraudé à Paris, comme Helvétius, par les gens tenant la cour du parlement, et par les gens tenant l'écurie de la Sorbonne. Comme je ne pouvais assurément ni rendre les hommes plus raisonnables, ni le parlement moins pédant,

ni les théologiens moins ridicules, je continuai à être heureux loin d'eux.

Je suis quasi honteux de l'être, en contemplant du port tous les orages : je vois l'Allemagne inondée de sang, la France ruinée de fond en comble, nos armées, nos flottes, battues, nos ministres renvoyés l'un après l'autre, sans que nos affaires en aillent mieux ; le roi de Portugal assassiné, non pas par un laquais, mais par les grands du pays, et cette fois-ci les jésuites ne peuvent pas dire, *Ce n'est pas nous*. Ils avaient conservé leur droit, et il a été bien prouvé depuis que les bons pères avaient saintement mis le couteau dans les mains des parricides. Ils disent pour leurs raisons qu'ils sont souverains au Paraguai, et qu'ils ont traité avec le roi de Portugal de couronne à couronne.

Voici une petite aventure aussi singulière qu'on en ait vu depuis qu'il y a eu des rois et des poètes sur la terre : Frédéric ayant passé un temps assez long à garder les frontières de la Silésie dans un camp inexpugnable, s'y est ennuyé, et, pour passer le temps, il a fait une ode contre la France et contre le roi. Il m'envoya, au commencement de mai 1759, son ode signée Frédéric, et accompagnée d'un paquet énorme de vers et de prose. J'ouvre le paquet, et je m'aperçois que je ne suis pas le premier qui l'ait ouvert : il était visible qu'en chemin il avait été décacheté. Je fus transi de frayeur en lisant dans l'ode les strophes suivantes :

O nation folle et vaine,
Quoi ! sont-ce là ces guerriers
Sous Luxembourg, sous Turenne,

Couverts d'immortels lauriers;
Qui, vrais amants de la gloire,
Affrontaient pour la victoire
Les dangers et le trépas?
Je vois leur vil assemblage
Aussi vaillant au pillage
Que lâche dans les combats.
Quoi! votre faible monarque
Jouet de la Pompadour,
Flétri par plus d'une marque
Des opprobres de l'amour,
Lui, qui détestant les peines,
Au hasard remet les rênes
De son empire aux abois,
Cet esclave parle en maître!
Ce Céladon sous un hêtre
Croit dicter le sort des rois!

Il ignore dans Versailles,
Où son triste ennui l'endort,
Que les combats, les batailles
Du monde fixent le sort, etc.

Je tremblai donc en voyant ces vers parmi lesquels il y en a de très bons, ou du moins qui passeront pour tels. J'ai malheureusement la réputation méritée d'avoir jusqu'ici corrigé les vers du roi de Prusse. Le paquet a été ouvert en chemin, les vers transpireront dans le public, le roi de France les croira de moi, et me voilà criminel de lèse-majesté, et, qui pis est, coupable envers madame de Pompadour.

Dans cette perplexité, je priai le résident de France à Genève de venir chez moi; je lui montre le paquet; il convient qu'il a été décacheté avant de me parvenir. Il juge qu'il n'y a pas d'autre parti à prendre, dans une

affaire où il y allait de ma tête, que d'envoyer le paquet à M. le duc de Choiseul, ministre en France : en toute autre circonstance je n'aurais point fait cette démarche; mais j'étais obligé de prévenir ma ruine; je fesais connaître à la cour tout le fonds du caractère de son ennemi. Je savais bien que le duc de Choiseul n'en abuserait pas, et qu'il se bornerait à persuader le roi de France que le roi de Prusse était un ennemi irréconciliable qu'il fallait écraser, si on pouvait. Le duc de Choiseul ne se borna pas là; c'est un homme de beaucoup d'esprit, il fait des vers, il a des amis qui en font; il paya le roi de Prusse en même monnaie, et m'envoya une ode contre Frédéric, aussi mordante, aussi terrible que l'était celle de Frédéric contre nous. En voici des échantillons détachés :

Ce n'est plus cet heureux génie
Qui des arts dans la Germanie
Devait allumer le flambeau;
Époux, fils, et frère coupable,
C'est lui que son père équitable
Voulut étouffer au berceau.

Cependant c'est lui dont l'audace
Des neuf Sœurs et du dieu de Thrace
Croit réunir les attributs,
Lui qui chez Mars comme au Parnasse
N'a jamais occupé de place
Qu'entre Zoïle et Mévius.

Vois, malgré la garde romaine,
Néron poursuivi sur la scène
Par les mépris des légions;
Vois l'oppresseur de Syracuse

Sans fruit prostituant sa muse
Aux insultes des nations.

Jusque-là, censeur moins sauvage,
Souffre l'innocent badinage
De la nature et des amours.
Peux-tu condamner la tendresse,
Toi qui n'en as connu l'ivresse
Que dans les bras de tes tambours?

Le duc de Choiseul, en me fesant parvenir cette réponse*, m'assura qu'il allait la faire imprimer, si le roi de Prusse publiait son ouvrage, et qu'on battrait Frédéric à coups de plume comme on espérait le battre à coups d'épée. Il ne tenait qu'à moi, si j'avais voulu me réjouir, de voir le roi de France et le roi de Prusse faire la guerre en vers : c'était une scène nouvelle dans le monde. Je me donnai un autre plaisir, celui d'être plus sage que Frédéric : je lui écrivis que son ode était fort belle, mais qu'il ne devait pas la rendre publique, qu'il n'avait pas besoin de cette gloire, qu'il ne devait pas se fermer toutes les voies de réconciliation avec le roi de France, l'aigrir sans retour, et le forcer à faire les derniers efforts pour tirer de lui une juste vengeance. J'ajoutai que ma nièce avait brûlé son ode, dans la crainte mortelle qu'elle ne me fût imputée. Il me crut, me remercia, non sans quelques reproches d'avoir brûlé les plus beaux vers qu'il eût faits en sa vie. Le

* Elle est de Palissot, qui l'a insérée tout entière dans son édition de Voltaire. On la retrouve encore dans l'ouvrage posthume de Colini, publié en 1807 sous ce titre : *Mon Séjour auprès de Voltaire*, etc. (*Note des éditeurs de l'édition en 42 vol. in-8°.*) Elle est aussi dans ce volume parmi les *Pièces justificatives*.

duc de Choiseul de son côté tint parole et fut discret.

Pour rendre la plaisanterie complète, j'imaginai de poser les premiers fondements de la paix de l'Europe sur ces deux pièces qui devaient perpétuer la guerre jusqu'à ce que Frédéric fût écrasé. Ma correspondance avec le duc de Choiseul me fit naître cette idée; elle me parut si ridicule, si digne de tout ce qui se passait alors, que je l'embrassai; et je me donnai la satisfaction de prouver par moi-même sur quels petits et faibles pivots roulent les destinées des royaumes. M. de Choiseul m'écrivit plusieurs lettres ostensibles tellement conçues, que le roi de Prusse pût se hasarder à faire quelques ouvertures de paix, sans que l'Autriche pût prendre ombrage du ministère de France; et Frédéric m'en écrivit de pareilles dans lesquelles il ne risquait pas de déplaire à la cour de Londres. Ce commerce très délicat dure encore; il ressemble aux mines que font deux chats qui montrent d'un côté patte de velours, et des griffes de l'autre. Le roi de Prusse, battu par les Russes, et ayant perdu Dresde, a besoin de la paix; la France, battue sur terre par les Hanovriens, et sur mer par les Anglais, ayant perdu son argent très mal à propos, est forcée de finir cette guerre ruineuse.

Voilà, belle Émilie, à quel point nous en sommes.

Aux Délices, ce 27 de novembre 1759.

Je continue, et ce sont toujours des choses singulières. Le roi de Prusse m'écrit du 17 de décembre: « Je vous en manderai davantage de Dresde, où je serai « dans trois jours; » et le troisième jour il est battu par le maréchal Daun, et il perd dix huit mille hommes. Il

me semble que tout ce que je vois est la fable du *Pot au lait*. Notre grand marin Berrier, ci-devant lieutenant de police à Paris, et qui a passé de ce poste à celui de secrétaire d'état et de ministre des mers, sans avoir jamais vu d'autre flotte que la galiote de Saint-Cloud et le coche d'Auxerre; notre Berrier, dis-je, s'était mis dans la tête de faire un bel armement naval pour opérer une descente en Angleterre : à peine notre flotte a-t-elle mis le nez hors de Brest, qu'elle a été battue par les Anglais, brisée par les rochers, détruite par les vents, ou engloutie dans la mer.

Nous avons eu pour contrôleur-général des finances un Silhouette que nous ne connaissions que pour avoir traduit en prose quelques vers de Pope : il passait pour un aigle; mais, en moins de quatre mois, l'aigle s'est changé en oison. Il a trouvé le secret d'anéantir le crédit, au point que l'état a manqué d'argent tout d'un coup pour payer les troupes. Le roi a été obligé d'envoyer sa vaisselle à la Monnaie; une bonne partie du royaume a suivi cet exemple.

12 février 1760.

Enfin, après quelques perfidies du roi de Prusse, comme d'avoir envoyé à Londres des lettres que je lui avais confiées, d'avoir voulu semer la zizanie entre nous et nos alliés, toutes perfidies très permises à un grand roi, surtout en temps de guerre, je reçois des propositions de paix de la main du roi de Prusse, non sans quelques vers, il faut toujours qu'il en fasse. Je les envoie à Versailles; je doute qu'on les accepte : il ne veut rien céder, et il propose, pour dédommager

l'électeur de Saxe, qu'on lui donne Erfurth, qui appartient à l'électeur de Mayence : il faut toujours qu'il dépouille quelqu'un; c'est sa façon. Nous verrons ce qui résultera de ces idées, et surtout de la campagne qu'on va faire.

Comme cette grande et horrible tragédie est toujours mêlée de comique, on vient d'imprimer à Paris les *Poëshies du roi mon maître*, comme disait Freytag; il y a une épître au maréchal Keith, dans laquelle il se moque beaucoup de l'immortalité de l'ame et des chrétiens. Les dévots n'en sont pas contents, les prêtres calvinistes murmurent; ces pédants le regardaient comme le soutien de la bonne cause, ils l'admiraient quand il jetait dans des cachots les magistrats de Leipsick, et qu'il vendait leurs lits pour avoir leur argent. Mais depuis qu'il s'est avisé de traduire quelques passages de Sénèque, de Lucrèce, et de Cicéron, ils le regardent comme un monstre. Les prêtres canoniseraient Cartouche dévot.

FIN DES MÉMOIRES.

COMMENTAIRE
HISTORIQUE
SUR LES ŒUVRES
DE L'AUTEUR DE LA HENRIADE.

1776.

COMMENTAIRE
HISTORIQUE.

Je tâcherai, dans ces Commentaires sur un homme de lettres, de ne rien dire que d'un peu utile aux lettres, et surtout de ne rien avancer que sur des papiers originaux. Nous ne ferons aucun usage ni des satires, ni des panégyriques presque innombrables, qui ne seront pas appuyés sur des faits authentiques.

Les uns font naître François de Voltaire le 20 février 1694; les autres le 20 novembre de la même année. Nous avons des médailles de lui qui portent ces deux dates; il nous a dit plusieurs fois qu'à sa naissance on désespéra de sa vie, et qu'ayant été ondoyé, la cérémonie de son baptême fut différée plusieurs mois.

Quoique je pense que rien n'est plus insipide que les détails de l'enfance et du collége, cependant je dois dire, d'après ses propres écrits, et d'après la voix publique, qu'à l'âge d'environ douze ans, ayant fait des vers qui paraissaient au-dessus de cet âge, l'abbé de Châteauneuf, intime ami de la célèbre Ninon de Lenclos, le mena chez elle, et que cette fille si singulière lui légua, par son testament, une somme de deux mille francs pour acheter des livres, laquelle somme lui fut exactement payée. Cette petite pièce de vers, qu'il avait

faite au collége, est probablement celle qu'il composa pour un invalide qui avait servi dans le régiment Dauphin, sous Monseigneur, fils unique de Louis XIV. Ce vieux soldat était allé au collége des jésuites prier un régent de vouloir bien lui faire un placet en vers pour Monseigneur: le régent lui dit qu'il était alors trop occupé, mais qu'il y avait un jeune écolier qui pouvait faire ce qu'il demandait. Voici les vers que cet enfant composa:

Digne fils du plus grand des rois,
Son amour et notre espérance,
Vous qui, sans régner sur la France,
Regnez sur le cœur des François,
Souffrez-vous que ma vieille veine,
Par un effort ambitieux,
Ose vous donner une étrenne,
Vous qui n'en recevez que de la main des dieux?
On a dit qu'à votre naissance
Mars vous donna la vaillance.
Minerve, la sagesse; Apollon, la beauté:
Mais un dieu bienfesant, que j'implore en mes peines,
Voulut aussi me donner mes étrennes,
En vous donnant la libéralité.

Cette bagatelle d'un jeune écolier valut quelques louis d'or à l'invalide, et fit quelque bruit à Versailles et à Paris. Il est à croire que dès-lors le jeune homme fut déterminé à suivre son penchant pour la poésie. Mais je lui ai entendu dire à lui-même que ce qui l'y engagea plus fortement fut qu'au sortir du collége, ayant été envoyé aux écoles de droit par son père, trésorier de la chambre des comptes, il fut si choqué de la manière dont on y enseignait la jurisprudence.

que cela seul le tourna entièrement du côté des belles-lettres.

Tout jeune qu'il était, il fut admis dans la société de l'abbé de Chaulieu, du marquis de La Fare, du duc de Sulli, de l'abbé Courtin; et il nous a dit plusieurs fois que son père l'avait cru perdu, parcequ'il voyait bonne compagnie, et qu'il fesait des vers.

Il avait commencé dès l'âge de dix-huit ans la tragédie d'*OEdipe*, dans laquelle il voulut mettre des chœurs à la manière des anciens [1]. Les comédiens eurent beaucoup de répugnance à jouer une tragédie traitée par Corneille en possession du théâtre; ils ne la représentèrent qu'en 1718; et encore fallut-il de la protection. Le jeune homme, qui était fort dissipé et plongé dans les plaisirs de son âge, ne sentit point le péril, et ne s'embarrassait point que sa pièce réussît ou non: il badinait sur le théâtre, et s'avisa de porter la queue du grand-prêtre, dans une scène où ce même grand-prêtre fesait un effet très tragique. Madame la maréchale de Villars, qui était dans la première loge, demanda quel était ce jeune homme qui fesait cette plaisanterie, apparemment pour faire tomber la pièce; on lui dit que c'était l'auteur. Elle le fit venir dans sa loge; et depuis ce temps il fut attaché à mon-

[1] Nous avons une lettre du savant Dacier, de 1713, dans laquelle il exhorte l'auteur, qui avait déjà fait sa pièce, à y joindre des chœurs chantants, à l'exemple des Grecs. Mais la chose était impraticable sur le théâtre français. Lorsqu'en 1769 M. de Voltaire obtint justice à Toulouse pour le malheureux Sirven, M. de Merville, avocat chargé de cette cause, refusa toute espèce d'honoraires, et demanda pour toute reconnaissance à M. de Voltaire qu'il voulût bien ajouter des chœurs à son *OEdipe*.

sieur le maréchal et à madame jusqu'à la fin de leur vie, comme on peut le voir par cette épître imprimée :

Je me flattais de l'espérance
D'aller goûter quelque repos
Dans votre maison de plaisance ;
Mais Vinache a ma confiance,
Et j'ai donné la préférence,
Sur le plus grand de nos héros,
Au plus grand charlatan de France, etc.

Ce fut à Villars qu'il fut présenté à M. le duc de Richelieu, dont il acquit la bienveillance, qui ne s'est point démentie pendant soixante années.

Ce qui est aussi rare, et ce qui à peine a été connu, c'est que le prince de Conti, père de celui qui a été si célèbre par les journées de la barricade de Démont et de Château-Dauphin, fit pour lui des vers dont voici les derniers :

Ayant puisé ses vers aux eaux de l'Aganipe,
Pour son premier projet il fait le choix d'Œdipe ;
Et quoique dès long-temps ce sujet fût connu,
Par un style plus beau cette pièce changée
Fit croire des enfers Racine revenu,
Ou que Corneille avait la sienne corrigée *.

Je n'ai pu retrouver la réponse de l'auteur d'*Œdipe*. Je lui demandai un jour s'il avait dit au prince en plaisantant, « Monseigneur, vous serez un grand poëte; « il faut que je vous fasse donner une pension par le « roi. » On prétend aussi qu'à souper il lui dit, « Sommes-nous tous princes ou tous poëtes? » Il me répondit, *Delicta juventutis meæ ne memineris, Domine.*

* Cette pièce est en entier ci-dessous dans les *Pièces justificatives*.

Il commença *la Henriade* à Saint-Ange, chez M. de Caumartin, intendant des finances, après avoir fait *Œdipe*, et avant que cette pièce fût jouée. Je lui ai entendu dire plus d'une fois que quand il entreprit ces deux ouvrages, il ne comptait pas les pouvoir finir, et qu'il ne savait ni les règles de la tragédie ni celles du poème épique; mais qu'il fut saisi de tout ce que M. de Caumartin, très savant dans l'histoire, lui contait de Henri IV, dont ce respectable vieillard était idolâtre; et qu'il commença cet ouvrage par pur enthousiasme, sans presque y faire réflexion[1]. Il lut un jour plusieurs chants de ce poème chez le jeune président de Maisons, son intime ami. On l'impatienta par des objections; il jeta son manuscrit dans le feu. Le président Hénault l'en retira avec peine. « Souvenez-vous, lui dit « M. Hénault dans une de ses lettres, que c'est moi qui « ai sauvé *la Henriade*, et qu'il m'en a coûté une belle « paire de manchettes. » Plusieurs copies de ce poème, qui n'était qu'ébauché, coururent quelques années après dans le public; il fut imprimé avec beaucoup de lacunes sous le titre de *la Ligue*.

Tous les poètes de Paris et plusieurs savants se déchaînèrent contre lui; on lui décocha vingt brochures; on joua *la Henriade* à la Foire; on dit à l'ancien évêque

[1] M. de Voltaire recueillit dès-lors une partie des matériaux qu'il a employés depuis dans l'histoire du *Siècle de Louis XIV*. L'évêque de Blois, Caumartin, avait passé une grande partie de sa vie à s'amuser de ces petites intrigues qui sont pour le commun des courtisans une occupation si grave et si triste. Il en connaissait les plus petits détails, et les racontait avec beaucoup de gaieté. Ce que M. de Voltaire a cru devoir imprimer est exact; mais il s'est bien gardé de dire tout ce qu'il savait.

de Fréjus, précepteur du roi, qu'il était indécent et même criminel de louer l'amiral de Coligni et la reine Élisabeth. La cabale fut si forte, qu'on engagea le cardinal de Bissi, alors président de l'assemblée du clergé, à censurer juridiquement l'ouvrage; mais une si étrange procédure n'eut pas lieu. Le jeune auteur fut également étonné et piqué de ces cabales. Sa vie très dissipée l'avait empêché de se faire des amis parmi les gens de lettres; il ne savait point opposer intrigue à intrigue; ce qui est, dit-on, absolument nécessaire dans Paris, quand on veut réussir en quelque genre que ce puisse être.

Il donna la tragédie de *Mariamne* en 1722. Mariamne était empoisonnée par Hérode; lorsqu'elle but la coupe, la cabale cria, *La reine boit!* et la pièce tomba. Ces mortifications continuelles le déterminèrent à faire imprimer en Angleterre *la Henriade*, pour laquelle il ne pouvait obtenir en France ni privilége ni protection. Nous avons vu une lettre de sa main, écrite à M. Dumas d'Aigueberre, depuis conseiller au parlement de Toulouse, dans laquelle il parle ainsi de ce voyage:

Je ne dois pas être plus fortuné
Que le héros célébré sur ma vielle:
Il fut proscrit, persécuté, damné,
Par les dévots et leur douce séquelle:
En Angleterre il trouva du secours,
J'en vais chercher....

Le reste des vers est déchiré: elle finit par ces mots: « Je n'ai pas le nez tourné à être prophète en mon « pays. » Il avait raison. Le roi George Ier, et surtout

la princesse de Galles, qui depuis fut reine, lui firent une souscription immense : ce fut le commencement de sa fortune ; car, étant revenu en France en 1728, il mit son argent à une loterie établie par M. Desforts, contrôleur-général des finances. On recevait des rentes sur l'Hôtel-de-ville pour billets, et on payait les lots argent comptant ; de sorte qu'une société qui aurait pris tous les billets aurait gagné un million. Il s'associa avec une compagnie nombreuse, et fut heureux. C'est un des associés qui m'a certifié cette anecdote, dont j'ai vu la preuve sur ses registres. M. de Voltaire lui écrivait : « Pour faire sa fortune dans ce pays-ci, il « n'y a qu'à lire les arrêts du conseil. Il est rare qu'en « fait de finances le ministère ne soit forcé à faire des « arrangements dont les particuliers profitent. »

Cela ne l'empêcha pas de cultiver les belles-lettres, qui étaient sa passion dominante. Il donna en 1730 son *Brutus*, que je regarde comme sa tragédie la plus fortement écrite, sans même en excepter *Mahomet*. Elle fut très critiquée. J'étais en 1732 à la première représentation de *Zaïre*, et quoiqu'on y pleurât beaucoup, elle fut sur le point d'être sifflée. On la parodia à la comédie italienne, à la Foire ; on l'appela la piéce des Enfans-trouvés, Arlequin au Parnasse.

Un académicien l'ayant proposé en ce temps-là pour remplir une place vacante à laquelle notre auteur ne songeait point, M. de Boze déclara que l'auteur de *Brutus* et de *Zaïre* ne pouvait jamais devenir un sujet académique.

Il était lié alors avec l'illustre marquise du Châtelet, et ils étudiaient ensemble les principes de Newton et

les systèmes de Leibnitz. Ils se retirèrent plusieurs années à Cirey en Champagne; M. Koënig, grand mathématicien, y vint passer deux ans entiers. M. de Voltaire y fit bâtir une galerie, où l'on fit toutes les expériences alors connues sur la lumière et sur l'électricité. Ces occupations ne l'empêchèrent pas de donner le 27 janvier 1736 la tragédie d'*Alzire*, ou des *Américains*, qui eut un grand succès. Il attribua cette réussite à son absence; il disait, *Laudantur ubi non sunt, sed cruciantur ubi sunt.*

Celui qui se déchaîna le plus contre *Alzire* fut l'ex-jésuite Desfontaines. Cette aventure est assez singulière: ce Desfontaines avait travaillé au *Journal des Savants* sous M. l'abbé Bignon, et en avait été exclus en 1723. Il s'était mis à faire des espèces de journaux pour son compte: il était ce que M. de Voltaire appelle un *folliculaire*. Ses mœurs étaient assez connues. Il avait été pris en flagrant délit avec de petits savoyards, et mis en prison à Bicêtre. On commençait à instruire son procès, et on voulait le faire brûler, parcequ'on disait que Paris avait besoin d'un exemple. M. de Voltaire employa pour lui la protection de madame la marquise de Prie. Nous avons encore une des lettres que Desfontaines écrivit à son libérateur: elle a été imprimée parmi les *Lettres du marquis d'Argens*, page 228, tome Ier[1]. « Je n'oublierai jamais les obliga-« tions que je vous ai: votre bon cœur est encore au-« dessus de votre esprit: ma vie doit être employée à

[1] Cette lettre est du 31 mai. La date de l'année n'y est pas; mais elle est de 1724. (Voyez *Pièces justificatives.*)

« vous marquer ma reconnaissance. Je vous conjure « d'obtenir encore que la lettre de cachet qui m'a tiré « de Bicêtre, et qui m'exile à trente lieues de Paris, « soit levée, etc. »

Quinze jours après, le même homme imprime un libelle diffamatoire contre celui pour lequel il devait employer sa vie. C'est ce que je découvre par une lettre de M. Thiriot, du 16 août, tirée du même recueil. Cet abbé Desfontaines est celui-là même qui, pour se justifier, disait à M. le comte d'Argenson, *Il faut que je vive ;* et à qui M. le comte d'Argenson répondit, *Je n'en vois pas la nécessité.*

Ce prêtre ne s'adressait plus à des ramoneurs depuis son aventure de Bicêtre. Il élevait de jeunes Français dans ces deux métiers de non-conformiste et de folliculaire ; il leur montrait à faire des satires ; il composa avec eux des libelles diffamatoires, intitulés *Voltairomanie* et *Voltairiana.* C'était un ramas de contes absurdes ; on en peut juger par une des lettres de M. le duc de Richelieu, signée de sa main, dont nous avons retrouvé l'original. Voici les propres mots : « Ce « livre est bien ridicule et bien plat. Ce que je trouve « d'admirable, c'est que l'on y dit que madame de « Richelieu vous avait donné cent louis et un carrosse, « avec des circonstances dignes de l'auteur et non pas « de vous ; mais cet homme admirable oublie que j'é- « tais veuf en ce temps-là, et que je ne me suis remarié « que plus de quinze ans après, etc. *Signé*, le duc DE « RICHELIEU, 8 février 1739. »

M. de Voltaire ne se prévalait pas même de tant de témoignages authentiques ; et ils seraient perdus pour

sa mémoire, si nous ne les avions retrouvés avec peine dans le chaos de ses papiers.

Je tombe encore sur une lettre du marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères. « C'est un « vilain homme que cet abbé Desfontaines; son in- « gratitude est encore pire que ses crimes, qui vous « avaient donné lieu de l'obliger, 7 février 1739. »

Voilà les gens à qui M. de Voltaire avait affaire, et qu'il appelait *la canaille de la littérature. Ils vivent*, disait-il, *de brochures et de crimes.*

Nous voyons qu'en effet un homme de cette trempe, nommé l'abbé Mac-Carthy, qui se disait des nobles Mac-Carthy d'Irlande, et qui se disait aussi homme de lettres, lui emprunta une somme assez considérable, et alla avec cet argent se faire mahométan à Constantinople; sur quoi M. de Voltaire dit, « Mac- « Carthy n'est allé qu'au Bosphore; mais Desfontaines « s'est réfugié plus loin vers le lac de Sodome [1]. »

Il paraît que les contradictions, les perversités, les calomnies qu'il essuyait à chaque pièce qu'il fesait représenter, ne pouvaient l'arracher à son goût, puisqu'il donna la comédie de *l'Enfant prodigue* le 10 octobre 1736; mais il ne la donna point sous son nom; et il en laissa le profit à deux jeunes élèves qu'il avait formés, MM. Linant et Lamarre, qui vinrent à Cirey, où il était avec madame du Châtelet. Il donna Linant pour précepteur au fils de madame du Châtelet, qui a été depuis lieutenant-général des armées, et ambas

[1] Nous avons vu une obligation de 500 livres d'argent prêté chez Perret, notaire, 1er juillet 1730; mais nous n'avons pu trouver celle de 2,000 livres.

sadeur à Vienne et à Londres. La comédie de *l'Enfant prodigue* eut un grand succès. L'auteur écrivit à mademoiselle Quinault : « Vous savez garder les se-
« crets d'autrui comme les vôtres. Si l'on m'avait re-
« connu, la pièce aurait été sifflée. Les hommes n'ai-
« ment pas qu'on réussisse en deux genres. Je me suis
« fait assez d'ennemis par *Œdipe* et *la Henriade.* »

Cependant il embrassait dans ce temps-là même un genre d'étude tout différent : il composait les *Éléments de la Philosophie de Newton*, philosophe qu'alors on ne connaissait presque point en France. Il ne put obtenir un privilége du chancelier d'Aguesseau, magistrat d'une science universelle, mais qui, ayant été élevé dans le système cartésien, écartait les nouvelles découvertes autant qu'il pouvait. L'attachement de notre auteur pour les principes de Newton et de Locke lui attira une foule de nouveaux ennemis. Il écrivait à M. Falkener, le même auquel il avait dédié *Zaïre*,
« On croit que les Français aiment la nouveauté, mais
« c'est en fait de cuisine et de modes; car, pour les
« vérités nouvelles, elles sont toujours proscrites
« parmi nous : ce n'est que quand elles sont vieilles
« qu'elles sont bien reçues, etc. »

Pour se délasser des travaux de la physique, il s'amusa à faire le poème de *la Pucelle*. Nous avons des preuves que cette plaisanterie fut presque composée tout entière à Cirey. Madame du Châtelet aimait les vers autant que la géométrie, et s'y connaissait parfaitement. Quoique ce poème ne fût que comique, on y trouva beaucoup plus d'imagination que dans *la Henriade;* mais *la Pucelle* fut indignement violée par des

polissons grossiers, qui la firent imprimer avec des ordures intolérables. Les seules bonnes éditions sont celles de MM. Cramer.

Il fallut quitter Cirey pour aller solliciter à Bruxelles un procès que la maison du Châtelet y soutenait depuis long-temps contre la maison de Honsbrouck, procès qui pouvait les ruiner l'une et l'autre. M. de Voltaire, conjointement avec M. Raesfeld, président de Clèves, accommoda enfin ce ancien différent, moyennant cent trente mille francs, argent de France, qui furent payés à M. le marquis du Châtelet.

Le malheureux et célèbre Rousseau était alors à Bruxelles. Madame du Châtelet ne voulut point le voir; elle savait que Rousseau avait fait autrefois une satire contre le baron de Breteuil son père, dans le temps qu'il était son domestique; et nous en avons la preuve dans un papier écrit tout entier de la main de madame du Châtelet.

Les deux poètes se virent, et bientôt conçurent une assez forte aversion l'un pour l'autre. Rousseau ayant montré à son antagoniste une *Ode à la Postérité*, celui-ci lui dit, Mon ami, *voilà une lettre qui ne sera jamais reçue à son adresse.* Cette raillerie ne fut jamais pardonnée. Il y a une lettre de M. de Voltaire à M. Linant, dans laquelle il dit, « Rousseau me méprise, parce-« que je néglige quelquefois la rime; et moi je le mé-« prise, parce qu'il ne sait que rimer[1]. »

[1] Nous observons qu'une lettre d'un sieur de Médine à un sieur de Messe, du 17 février 1737, prouve assez que le poète Rousseau ne s'était pas corrigé à Bruxelles. La voici : « Vous allez être étonné « du malheur qui m'arrive; il m'est revenu des lettres protestées; on

Les extrêmes bontés avec lesquelles le roi de Prusse l'avait prévenu lui firent bien oublier la haine de Rousseau. Ce monarque était poète aussi; mais il avait tous les talents de sa place, et tous ceux qui n'en étaient pas.

Une correspondance suivie était établie depuis longtemps entre lui et notre auteur, lorsqu'il était prince royal héréditaire. On a imprimé quelques unes de leurs lettres dans les recueils qu'on a faits des ouvrages de M. de Voltaire.

Ce prince venait, à son avénement à la couronne, de visiter toutes les frontières de ses états. Son desir de voir les troupes françaises, et d'aller *incognito* à Strasbourg et à Paris, lui fit entreprendre le voyage de Strasbourg, sous le nom du comte du Four; mais, ayant été reconnu par un soldat qui avait servi dans les armées de son père, il retourna à Clèves.

Plus d'un curieux a conservé dans son porte-feuille une lettre en prose et en vers, dans le goût de Chapelle,

« m'enlève mercredi au soir, et on me met en prison : croiriez-vous « que ce coquin de Rousseau, cet indigne, ce monstre, qui depuis « six mois n'a bu et mangé que chez moi, à qui j'ai rendu les plus « grands services, et en nombre, a été la cause qu'on m'a pris? C'est « lui qui a irrité contre moi le porteur des lettres; enfin ce monstre, « vomi des enfers, achevant de boire avec moi à ma table, de me « baiser, de m'embrasser, a servi d'espion pour me faire enlever à « minuit. Non, jamais trait n'a été si noir; je ne puis y penser sans « horreur. Si vous saviez tout ce que j'ai fait pour lui! Patience, je « compte que notre correspondance n'en sera pas altérée. »

Il faut avouer qu'une telle action sert beaucoup à justifier Saurin; et la sentence et l'arrêt qui bannirent Rousseau. Mais nous n'entrons pas dans les profondeurs de cette affaire si funeste et si déshonorante.

écrite par ce prince sur ce voyage de Strasbourg. L'étude de la langue et de la poésie françaises, celle de la musique italienne, de la philosophie, et de l'histoire, avaient fait sa consolation dans les chagrins qu'il avait essuyés pendant sa jeunesse. Cette lettre est un monument singulier d'un homme qui a gagné depuis tant de batailles : elle est écrite avec grace et légèreté; en voici quelques morceaux.

« Je viens de faire un voyage entremêlé d'aventures « singulières, quelquefois fâcheuses, et souvent plai- « santes. Vous savez que j'étais parti pour Bruxelles, « afin de revoir une sœur, que j'aime autant que je « l'estime. Chemin fesant, Algarotti et moi, nous con- « sultions la carte géographique pour régler notre re- « tour par Vesel. Strasbourg ne nous détournait pas « beaucoup, nous choisîmes cette route par préfé- « rence : l'*incognito* fut résolu; enfin, tout arrangé et « concerté au mieux, nous crûmes aller en trois jours « à Strasbourg;

« Mais le ciel, qui de tout dispose,
« Règla différemment la chose.
« Avec des coursiers efflanqués,
« En droite ligne issus de Rossinante,
« Des paysans en postillons masqués,
« Nos carrosses cent fois dans la route accrochés,
« Nous allions gravement d'une allure indolente. »

On dit qu'il écrivait tous les jours de ces lettres agréables au courant de la plume. Mais il venait de composer un ouvrage bien plus sérieux et plus digne d'un grand prince : c'était la réfutation de Machiavel. Il l'avait envoyé à M. de Voltaire pour le faire impri-

mer : il lui donna rendez-vous dans un petit château, appelé Meuse, auprès de Clèves. Celui-ci lui dit : « Sire, si j'avais été Machiavel, et si j'avais eu quel-« que accès auprès d'un jeune roi, la première chose « que j'aurais faite aurait été de lui conseiller d'écrire « contre moi. » Depuis ce temps, les bontés du monarque prussien redoublèrent pour l'homme de lettres français, qui alla lui faire sa cour à Berlin sur la fin de 1740, avant que le roi se préparât à entrer en Silésie.

Alors le cardinal de Fleury lui prodigua les cajoleries les plus flatteuses, dont il ne paraît pas que notre voyageur fût la dupe. Voici sur cette matière une anecdote bien singulière, et qui pourrait jeter un grand jour sur l'histoire de ce siècle. Le cardinal écrivit à M. de Voltaire, le 14 novembre 1740, une grande lettre ostensible dont j'ai copie ; on y trouve ces propres mots :

« La corruption est si générale, et la bonne foi est « si indécemment bannie de tous les cœurs dans ce « malheureux siècle, que, si on ne se tenait pas bien « ferme dans les motifs supérieurs qui nous obligent « à ne point nous en départir, on serait quelquefois « tenté d'y manquer dans de certaines occasions. Mais « le roi mon maître fait voir du moins qu'il ne se croit « point en droit d'avoir de cette espèce de représailles ; « et dans le moment de la mort de l'empereur, il as-« sura M. le prince de Lichtenstein qu'il garderait « fidèlement tous ses engagements. »

Ce n'est point à moi d'examiner comment, après une telle lettre, on put, en 1741, entreprendre de dé-

pouiller la fille et l'héritière de l'empereur Charles VI. Ou le cardinal de Fleury changea d'avis, ou cette guerre se fit malgré lui. Mon commentaire ne regarde point la politique, à laquelle je suis absolument étranger; mais, en qualité de littérateur, je ne puis dissimuler ma surprise de voir un homme de cour et un académicien dire « qu'on se tient ferme dans des mo-« tifs qui obligent à ne se point départir de ces motifs, « qu'on serait tenté de manquer à ces motifs, et qu'on « est en droit d'avoir de ces espèces de représailles. » Voilà bien des fautes contre la langue en peu de mots.

Quoi qu'il en soit, je vois très clairement que mon auteur n'avait aucune envie de faire fortune par la politique, puisque, de retour à Bruxelles, il ne s'occupa que de ses chères belles-lettres. Il y fit la tragédie de *Mahomet*, et alla bientôt après avec madame du Châtelet faire jouer cette pièce à Lille, où il y avait une fort bonne troupe dirigée par le sieur Lanoue, auteur et comédien. La fameuse demoiselle Clairon y jouait, et montrait déjà les plus grands talents. Madame Denis, nièce de l'auteur, femme d'un commissaire ordonnateur des guerres, ancien capitaine au régiment de Champagne, tenait un assez grand état dans Lille, qui était du département de son mari. Madame du Châtelet logea chez elle; je fus témoin de toutes ces fêtes : *Mahomet* fut très bien joué.

Dans un entr'acte, on apporta à l'auteur une lettre du roi de Prusse, qui lui apprenait la victoire de Molvitz; il la lut à l'assemblée; on battit des mains : « Vous « verrez, dit-il, que cette pièce de Molvitz fera réussir « la mienne. »

Elle fut représentée à Paris le 19 août de la même année. Ce fut là qu'on vit plus que jamais à quel excès se peut porter la jalousie des gens de lettres, surtout en fait de théâtre. L'abbé Desfontaines et un nommé Bonneval, que M. de Voltaire avait secouru dans ses besoins, ne pouvant faire tomber la tragédie de *Mahomet*, la déférèrent, comme une pièce contre la religion chrétienne, au procureur-général. La chose alla si loin, que le cardinal de Fleury conseilla à l'auteur de la retirer. Ce conseil avait force de loi; mais l'auteur la fit imprimer, et la dédia au pape Benoît XIV, Lambertini, qui avait déjà beaucoup de bontés pour lui. Il avait été recommandé à ce pape par le cardinal Passionei, homme de lettres célèbre, avec lequel il était depuis long-temps en correspondance. Nous avons quelques lettres de ce pape à M. de Voltaire. Sa sainteté voulut l'attirer à Rome; et il ne s'est jamais consolé de n'avoir point vu cette ville, qu'il appelait la capitale de l'Europe.

Mahomet ne fut rejoué que long-temps après, par le crédit de Madame Denis, malgré Crébillon, alors approbateur des pièces de théâtre sous les ordres du lieutenant de police. On fut obligé de prendre M. d'Alembert pour approbateur. Cette manœuvre de Crébillon parut assez malhonnête à la bonne compagnie. La pièce est restée en possession du théâtre, dans le temps même où ce spectacle a été le plus négligé. L'auteur avouait qu'il se repentait d'avoir fait Mahomet beaucoup plus méchant que ce grand homme ne le fut; « mais, si je n'en avais fait qu'un « héros politique, écrivit-il à un de ses amis, la pièce

« était sifflée. Il faut dans une tragédie de grandes « passions et de grands crimes. Au reste, dit-il quel- « ques lignes après, le *genus implacabile vatum* me « persécute plus que l'on ne persécuta Mahomet à la « Mecque. On parle de la jalousie et des manœuvres « qui troublent les cours ; il y en a plus chez les gens « de lettres. »

Après toutes ces tracasseries, MM. de Réaumur et de Mairan lui conseillèrent de renoncer à la poésie, qui n'attirait que de l'envie et des chagrins, de se donner tout entier à la physique, et de demander une place à l'académie des sciences, comme il en avait une à la société royale de Londres, et à l'institut de Bologne. Mais M. de Formont son ami, homme de lettres infiniment aimable, lui ayant écrit une lettre en vers pour l'exhorter à ne pas enfouir son talent, voici ce qu'il lui répondit (23 décembre 1737) :

A mon très cher ami Formont,
Demeurant sur le double mont,
Au-dessus de Vincent Voiture,
Vers la taverne où Bachaumont
Buvait et chantait sans mesure,
Où le plaisir et la raison
Ramenaient le temps d'Épicure.

Vous voulez donc que des filets
De l'abstraite philosophie
Je revole au brillant palais
De l'agréable poésie,
Au pays où règnent Thalie,
Et le cothurne, et les sifflets.
Mon ami, je vous remercie
D'un conseil si doux et si sain.

Vous le voulez; je cède enfin
A ce conseil, à mon destin :
Je vais de folie en folie,
Ainsi qu'on voit une catin
Passer du guerrier au robin,
Au gras prieur d'une abbaye,
Au courtisan, au citadin;
Ou bien, si vous voulez encore,
Ainsi qu'une abeille au matin
Va sucer les pleurs de l'Aurore,
Ou sur l'absinthe ou sur le thym;
Toujours travaille et toujours cause,
Et nous pétrit son miel divin
Des gratte-culs et de la rose.

Et aussitôt il travailla à sa *Mérope*. La tragédie de *Mérope*, première pièce profane qui réussit sans le secours d'une passion amoureuse, et qui fit à notre auteur plus d'honneur qu'il n'en espérait, fut représentée le 20 février 1743. Je ne puis mieux faire connaître ce qui se passa de singulier sur cette tragédie, qu'en rapportant la lettre qu'il écrivit, le 4 avril suivant, à son ami M. d'Aigueberre, qui était à Toulouse :

« La *Mérope* n'est pas encore imprimée ; je doute « qu'elle réussisse à la lecture autant qu'à la repré- « sentation. Ce n'est point moi qui ai fait la pièce ; « c'est mademoiselle Dumesnil. Que dites-vous d'une « actrice qui fait pleurer pendant trois actes de suite? « Le public a pris un peu le change : il a mis sur mon « compte une partie du plaisir extrême que lui ont fait « les acteurs. La séduction a été au point que le par- « terre a demandé à grands cris à me voir. On m'est

« venu prendre dans une cache où je m'étais tapi ; on « m'a mené de force dans la loge[1] de madame la ma- « réchale de Villars, où était sa belle-fille. Le parterre « était fou : il a crié à la duchesse de Villars de me bai- « ser ; et il a tant fait de bruit qu'elle a été obligée d'en « passer par là, par l'ordre de sa belle-mère. J'ai été « baisé publiquement, comme Alain Chartier par la « princesse Marguerite d'Écosse ; mais il dormait, et « j'étais fort éveillé. Cette faveur populaire, qui pro- « bablement passera bientôt, m'a un peu consolé de « la petite persécution de Boyer, ancien évêque de « Mirepoix, toujours plus théatin qu'évêque. L'aca- « démie, le roi, et le public, m'avaient désigné pour « succéder au cardinal de Fleury parmi les quarante. « Boyer n'a pas voulu ; et il a trouvé à la fin, après « deux mois et demi, un prélat pour remplir la place « d'un prélat, selon les canons de l'Église[2]. Je n'ai « pas l'honneur d'être prêtre ; je crois qu'il convient « à un profane comme moi de renoncer à l'académie.

« Les lettres ne sont pas extrêmement favorisées. « Le théatin m'a dit que l'éloquence expirait ; qu'il « avait en vain voulu la ressusciter par ses sermons ; « que personne ne l'avait *secondé :* il voulait dire, « *écouté.*

« On vient de mettre à la bastille l'abbé Lenglet, « pour avoir publié des mémoires déjà très connus,

[1] C'est de là qu'est venue la mode ridicule de crier *l'auteur, l'auteur*, quand une pièce, bonne ou mauvaise, réussit à la première représentation.

[2] Je trouve une lettre, du 3 mars 1743, de M. l'archevêque de Narbonne, qui se désiste en faveur de M. de Voltaire.

« qui servent de supplément à l'histoire de notre cé-
« lèbre De Thou. L'infatigable et malheureux Langlet
« rendait un signalé service aux bons citoyens et aux
« amateurs des recherches historiques. Il méritait des
« récompenses ; on l'emprisonne cruellement à l'âge
« de soixante-huit ans. Cela est tyrannique.

Insere nunc, Melibœe, piros; pone ordine vites.

« Madame du Châtelet vous fait ses compliments.
« Elle marie sa fille à M. le duc de Monténero, Na-
« politain au grand nez, à la taille courte, à la face
« maigre et noire, à la poitrine enfoncée. Il est ici, et
« va nous enlever une Française aux joues rebondies.
« *Vale et me ama.* VOLTAIRE. »

Nous le voyons bientôt après faire un nouveau voyage auprès du roi de Prusse, qui l'appelait toujours à Berlin, mais pour lequel il ne pouvait quitter long-temps ses anciens amis. Il rendit dans ce voyage au roi son maître un signalé service, comme nous le voyons par sa correspondance avec M. Amelot, ministre d'état. Mais ces particularités ne sont pas l'objet de notre Commentaire; nous n'avons en vue que l'homme de lettres.

Le fameux comte de Bonneval, devenu bacha turc, et qu'il avait vu autrefois chez le grand-prieur de Vendôme, lui écrivait alors de Constantinople, et fut en correspondance avec lui pendant quelque temps. On n'a trouvé de ce commerce épistolaire qu'un seul fragment que nous transcrivons :

« Aucun saint, avant moi, n'avait été livré à la dis-
« crétion du prince Eugène. Je sentais qu'il y avait

« une espèce de ridicule à me faire circoncire; mais « on m'assura bientôt qu'on m'épargnerait cette opé- « ration en faveur de mon âge. Le ridicule de changer « de religion ne laissait pas encore de m'arrêter : il « est vrai que j'ai toujours pensé qu'il est fort indif- « férent à Dieu qu'on soit musulman, ou chrétien, « ou juif, ou guébre : j'ai toujours eu sur ce point l'o- « pinion du duc d'Orléans régent, des ducs de Ven- « dôme, de mon cher marquis de La Fare, de l'abbé « de Chaulieu, et de tous les honnêtes gens avec qui « j'ai passé ma vie. Je savais bien que le prince Eu- « gène pensait comme moi, et qu'il en aurait fait « autant à ma place; enfin il fallait perdre ma tête, « ou la couvrir d'un turban. Je confiai ma perplexité « à Lamira, qui était mon domestique, mon inter- « prète, et que vous avez vu depuis en France avec « Saïd-Effendi : il m'amena un iman qui était plus in- « struit que les Turcs ne le sont d'ordinaire. Lamira « me présenta à lui comme un catéchuméne fort irré- « solu. Voici ce que ce bon prêtre lui dicta en ma pré- « sence; Lamira le traduisit en français; je le conser- « verai toute ma vie : »

« Notre religion est incontestablement la plus ancienne et la plus pure de l'univers connu; c'est celle d'Abraham sans aucun mélange; et c'est ce qui est confirmé dans notre saint livre, où il est dit, *Abraham était fidèle; il n'était ni juif, ni chrétien, ni idolâtre.* Nous ne croyons qu'un seul Dieu comme lui; nous sommes circoncis comme lui, et nous ne regardons La Mecque comme une ville sainte, que parcequ'elle l'était du temps même d'Ismael, fils d'Abraham.

« Dieu a certainement répandu ses bénédictions sur la race d'Ismael, puisque sa religion est étendue dans presque toute l'Asie et dans presque toute l'Afrique, et que la race d'Isaac n'y a pas pu seulement conserver un pouce de terrain.

« Il est vrai que notre religion est peut-être un peu mortifiante pour les sens; Mahomet a réprimé la licence que se donnaient tous les princes de l'Asie d'avoir un nombre indéterminé d'épouses. Les princes de la secte abominable des Juifs avaient poussé cette licence plus loin que les autres : David avait dix-huit femmes; Salomon, selon les Juifs, en avait jusqu'à sept cents; notre prophéte réduisit le nombre à quatre.

« Il a défendu le vin et les liqueurs fortes, parcequ'elles dérangent l'ame et le corps, qu'elles causent des maladies, des querelles, et qu'il est bien plus aisé de s'abstenir tout-à-fait que de se contenir.

« Ce qui rend surtout notre religion sainte et admirable, c'est qu'elle est la seule où l'aumône soit de droit étroit. Les autres religions conseillent d'être charitables; mais, pour nous, nous l'ordonnons expressément, sous peine de damnation éternelle.

« Notre religion est aussi la seule qui défende les jeux de hasard, sous les mêmes peines; et c'est ce qui prouve bien la profonde sagesse de Mahomet. Il savait que le jeu rend les hommes incapables de travail, et qu'il transforme trop souvent la société en un assemblage de dupes et de fripons, etc.

. . . . . .

« Si donc ce chrétien ci-présent veut abjurer sa secte idolâtre, et embrasser celle des victorieux musulmans,

il n'a qu'à prononcer devant moi notre sainte formule, et faire les prières et les ablutions prescrites. »

« Lamira m'ayant lu cet écrit, me dit : Monsieur le « comte, ces Turcs ne sont pas si sots qu'on le dit à « Vienne, à Rome, et à Paris.... Je lui répondis que je « sentais un mouvement de grace turque intérieur, et « que ce mouvement consistait dans la ferme espérance « de donner sur les oreilles au prince Eugène, quand « je commanderais quelques bataillons turcs.

« Je prononçai mot à mot, d'après l'iman, la for- « mule : *Alla, illa, alah, Mohammed resoul allah.* En- « suite on me fit dire la prière qui commence par ces « mots : *Benamiezdam Bakshaeïer dadar*, au nom de « Dieu clément et miséricordieux, etc.

« Cette cérémonie se fit en présence de deux musul- « mans qui allèrent sur-le-champ en rendre compte au « bacha de Bosnie. Pendant qu'ils fesaient leur mes- « sage, je me fis raser la tête, et l'iman me la couvrit « d'un turban, etc. »

Je pourrais joindre à ce fragment curieux quelques chansons du comte bacha ; mais, quoique ces couplets soient fort gais, ils ne sont pas si intéressants que sa prose.

Je n'aurai rien à dire de l'année 1744, sinon que mon auteur fut admis dans presque toutes les académies de l'Europe, et, ce qui est singulier, dans celle de la Crusca. Il avait fait une étude sérieuse de la langue italienne, témoin une lettre de l'éloquent cardinal Passionei, qui commence par ces mots :

« J'ai lu et relu, toujours avec un nouveau plaisir, « votre lettre italienne belle et savante. Il est difficile

« de concevoir comment un homme qui posséde à fond « d'autres langues a pu atteindre à la perfection de « celle-ci. . . . . .

« . . . . . .

« La remarque qui est dans votre lettre sur les erreurs « des plus grands hommes vient fort à propos; car le « soleil a ses taches et ses éclipses; celles-ci sont obser- « vées dans le dernier des almanachs; et, comme vous « le pensez très bien, les censeurs trop sévères ont sou- « vent besoin que nous ayons pour eux plus d'indul- « gence que pour ceux qu'ils reprennent. Homère, Vir- « gile, le Tasse, et plusieurs autres, perdront peu sur « une petite et légère faute qui est couverte par mille « beautés; mais les Zoïles seront toujours ridicules, et « ne sauront pas distinguer les perles du fumier d'En- « nius, etc. »

Ce cardinal écrivait, comme on voit, en français presque aussi bien qu'en italien, et pensait très judicieusement. Nos Zoïles ne lui échappaient pas *.

Lorsque M. de Voltaire obtint le brevet d'historiographe de France, qu'il qualifie de *magnifique bagatelle*, il était déjà connu par son *Histoire de Charles XII*, dont on a fait tant d'éditions. Cette histoire fut principalement composée en Angleterre, à la campagne, avec M. Fabrice, chambellan de George Ier, électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, qui avait résidé sept ans auprès de Charles XII, après la journée de Pultava.

C'est ainsi que *la Henriade* avait été commencée à

* Ici, quatre alinéa des *Mémoires. Il arriva, quelque temps après.... que d'écrire cent volumes.* Voyez ci-dessus, page 333.

Saint-Ange, d'après les conversations avec M. de Caumartin.

Cette histoire fut très louée pour le style, et très critiquée pour les faits incroyables. Mais les critiques et les incrédules cessèrent, lorsque le roi Stanislas envoya à l'auteur, par M. le comte de Tressan, lieutenant-général, une attestation authentique conçue en ces termes : « M. de Voltaire n'a oublié ni déplacé aucun « fait, aucune circonstance ; tout est vrai, tout est dans « son ordre. Il a parlé sur la Pologne, et sur tous les « événements qui sont arrivés, comme s'il avait été té- « moin oculaire. Fait à Commerci, le 11 juillet 1759. »

Dès qu'il eut un de ces titres d'historiographe, il ne voulut pas que ce titre fût vain, et qu'on dît de lui ce qu'un commis du trésor royal disait de Racine et de Boileau : *Nous n'avons encore vu de ces messieurs que leur signature.* Il écrivit la guerre de 1741, qui était alors dans toute sa force, et que vous retrouvez dans le *Siècle de Louis XIV* et de *Louis XV*[1].

Il était alors à Étiole avec cette belle madame d'Étiole qui fut depuis la marquise de Pompadour. La cour ordonna des fêtes pour le commencement de l'année 1745, où l'on devait marier le dauphin avec l'infante d'Espagne. On voulut des ballets avec de la musique chantante, et une espèce de comédie qui servît de liaison aux airs. M. de Voltaire en fut chargé, quoique un tel spectacle ne fût point de son goût. Il prit pour sujet une princesse de Navarre. La pièce est écrite avec légèreté. M. de La Popelinière, fermier-général, mais

[1] Elle a été imprimée séparément, et ridiculement falsifiée.

lettré, y mêla quelques ariettes; la musique fut composée par le fameux Rameau.

Madame d'Étiole obtint alors pour M. de Voltaire le don gratuit d'une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre. C'était un présent d'environ soixante mille livres, et présent d'autant plus agréable que, peu de temps après, il obtint la grace singulière de vendre cette place, et d'en conserver le titre, les privilèges, et les fonctions.

Peu de personnes connaissent le petit impromptu qu'il fit sur cette grace qui lui avait été accordée sans qu'il l'eût sollicitée.

Mon *Henri Quatre* et ma *Zaïre*,
Et mon Américaine *Alzire*,
Ne m'ont valu jamais un seul regard du roi;
J'avais mille ennemis avec très peu de gloire;
Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi,
Pour une farce de la Foire.

Il avait eu cependant, long-temps auparavant, une pension du roi de deux mille livres, et une de quinze cents de la reine; mais il n'en sollicita jamais le paiement.

L'histoire étant devenue un de ses devoirs, il commença quelque chose du *Siècle de Louis XIV;* mais il différa de le continuer; il écrivit la campagne de 1744, et la mémorable bataille de Fontenoi. Il entra dans tous les détails de cette journée intéressante. On y trouve jusqu'au nombre des morts de chaque régiment. Le comte d'Argenson, ministre de la guerre, lui avait communiqué les lettres de tous les officiers. Le maréchal de Noailles et le maréchal de Saxe lui avaient confié des mémoires.

Je crois faire un grand plaisir à ceux qui veulent connaître les événements et les hommes de transcrire ici la lettre que M. le marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères, et frère aîné du secrétaire d'état de la guerre, écrivit du champ de bataille à M. de Voltaire:

« Monsieur l'historien, vous aurez dû apprendre dès « mercredi au soir la nouvelle dont vous nous félicitez « tant. Un page partit du champ de bataille le mardi à « deux heures et demie pour porter les lettres; j'ap- « prends qu'il arriva le mercredi à cinq heures du soir « à Versailles. Ce fut un beau spectacle que de voir le « roi et le dauphin écrire sur un tambour, entourés de « vainqueurs et de vaincus, morts, mourants, et pri- « sonniers. Voici les anecdotes que j'ai remarquées.

« J'eus l'honneur de rencontrer le roi dimanche tout « près du champ de bataille; j'arrivai de Paris au quar- « tier de Chin. J'appris que le roi était à la promenade; « je demandai un cheval, je joignis sa majesté près « d'un lieu d'où l'on voyait le camp des ennemis; j'ap- « pris pour la première fois de sa majesté de quoi il « s'agissait tout-à-l'heure (à ce qu'on croyait). Jamais « je n'ai vu d'homme si gai de cette aventure qu'était « le maître. Nous discutâmes justement ce point histo- « rique que vous traitez en quatre lignes, quels de nos « rois avaient gagné les dernières batailles royales. Je « vous assure que le courage ne fesait point tort au ju- « gement, ni le jugement à la mémoire. De là on alla « coucher sur la paille. Il n'y a point de nuit de bal « plus gaie; jamais tant de bons mots. On dormit tout « le temps qui ne fut pas coupé par des courriers, des

« Grassins, et des aides de camp. Le roi chanta une « chanson qui a beaucoup de couplets, et qui est fort « drôle. Pour le dauphin, il était à la bataille comme à « une chasse de lièvre, et disait presque, Quoi! n'est-ce « que cela? Un boulet de canon donna dans la boue et « crotta un homme près du roi. Nos maîtres rirent de « bon cœur du barbouillé. Un palefrenier de mon frère « a été blessé à la tête d'une balle de mousquet; ce do- « mestique était derrière la compagnie.

« Le vrai, le sûr, le non flatteur, c'est que c'est le « roi qui a gagné lui-même la bataille par sa volonté, « par sa fermeté. Vous verrez des relations et des dé- « tails; vous saurez qu'il y a eu une heure terrible où « nous vîmes le second tome de Dettingue; nos Fran- « çais humiliés devant cette fermeté anglaise; leur feu « roulant qui ressemble à l'enfer, que j'avoue qui rend « stupides les spectateurs les plus oisifs; alors on dés- « espéra de la république. Quelques uns de nos géné- « raux, qui ont plus de courage de cœur que d'esprit, « donnèrent des conseils fort prudents. On envoya des « ordres jusqu'à Lille; on doubla la garde du roi; on « fit emballer, etc. A cela le roi se moqua de tout, et « se porta de la gauche au centre, demanda le corps « de réserve et le brave Lovendhal; mais on n'en eut « pas besoin. Un faux corps de réserve donna. C'était « la même cavalerie qui avait d'abord donné inutile- « ment; la maison du roi, les carabiniers, ce qui res- « tait tranquille des gardes françaises; des Irlandais « excellents, surtout quand ils marchent contre des « Anglais et Hanovriens. Votre ami, M. de Richelieu, « est un vrai Bayard; c'est lui qui a donné le conseil,

« et qui l'a exécuté, de marcher à l'infanterie comme « des chasseurs, ou comme des fourrageurs, pêle-mêle, « la main baissée, le bras raccourci, maîtres, valets, « officiers, cavaliers, infanterie, tout ensemble. Cette « vivacité française, dont on parle tant, rien ne lui ré- « siste ; ce fut l'affaire de dix minutes que de gagner « la bataille avec cette botte secrète. Les gros bataillons « anglais tournèrent le dos ; et, pour vous le faire court, « on en a tué quatorze mille [1].

« Il est vrai que le canon a eu l'honneur de cette « affreuse boucherie : jamais tant de canons ni si gros « n'ont tiré dans une bataille générale qu'à celle de « Fontenoi ; il y en avait cent. Monsieur, il semble que « ces pauvres ennemis aient voulu à plaisir laisser arri- « ver tout ce qui leur devait être le plus malsain, ca- « non de Douai, gendarmerie, mousquetaires.

« A cette charge dernière dont je vous parlais n'ou- « bliez pas une anecdote. Monsieur le dauphin, par un « mouvement naturel, mit l'épée à la main, de la plus « jolie grace du monde, et voulait absolument charger ; « on le pria de n'en rien faire. Après cela, pour vous « dire le mal comme le bien, j'ai remarqué une habi- « tude trop tôt acquise de voir tranquillement sur le « champ de bataille des morts nus, des ennemis ago- « nisants, des plaies fumantes. Pour moi, j'avouerai « que le cœur me manqua, et que j'eus besoin d'un fla- « con. J'observai bien nos jeunes héros, je les trouvai « trop indifférents sur cet article. Je craignis pour la

[1] Il manqua en effet quatorze mille hommes à l'appel; mais il en revint environ six mille dès le jour même.

« suite de leur longue vie que le goût vînt à augmenter « par cette inhumaine curée.

« Le triomphe est la plus belle chose du monde, les « vive le roi, les chapeaux en l'air au bout des baïon- « nettes; les compliments du maître à ses guerriers; la « visite des retranchements, des villages, et des re- « doutes si intactes; la joie, la gloire, la tendresse; « mais le plancher de tout cela est du sang humain, des « lambeaux de chair humaine.

« Sur la fin du triomphe, le roi m'honora d'une con- « versation sur la paix; j'ai dépêché des courriers.

« Le roi s'est fort amusé hier à la tranchée; on a « beaucoup tiré sur lui; il y est resté trois heures. Je « travaillais dans mon cabinet qui est ma tranchée; « car j'avouerai que je suis bien reculé de mon courant « par toutes ces dissipations. Je tremblais de tous les « coups que j'entendais tirer. J'ai été avant-hier voir la « tranchée en mon petit particulier; cela n'est pas fort « curieux de jour. Aujourd'hui nous aurons un *Te* « *Deum* sous une tente, avec une salve générale de « l'armée, que le roi ira voir du mont de la Trinité; « cela sera beau.

« J'assure de mes respects madame du Châtelet. « Adieu, monsieur. »

C'est ce même marquis d'Argenson que quelques courtisans un peu frivoles appelaient *d'Argenson la bête*. On voit par cette lettre qu'il était d'un esprit agréable, et que son cœur était humain. Ceux qui le connaissaient voyaient en lui un philosophe plus qu'un politique, mais surtout un excellent citoyen. On en peut juger par son livre intitulé *Considérations sur le*

Gouvernement, imprimé en 1764 chez Marc-Michel Rey. Voyez surtout le chapitre *de la vénalité des charges*. Je ne puis me défendre du plaisir d'en citer quelques passages.

« Il est étonnant qu'on ait accordé une approbation « générale au livre intitulé *Testament politique du car-* « *dinal de Richelieu*, ouvrage de quelque pédant ec- « clésiastique, et indigne du grand génie auquel on « l'attribue, ne fût-ce que pour le chapitre où l'on ca- « nonise la vénalité des charges. Misérable invention « qui a produit tout le mal qui est à redresser aujour- « d'hui, et par où les moyens en sont devenus si péni- « bles; car il faudrait les revenus de l'état pour rem- « bourser seulement les principaux officiers qui nuisent « le plus. »

Ce passage important semble avoir annoncé de loin l'abolition[1] de cette honteuse vénalité, opéré en 1771, à l'étonnement de toute la France, qui croyait cette réforme impossible. J'y découvre aussi une uniformité de pensée avec M. de Voltaire qui a démontré les erreurs absurdes dont fourmille le libelle si ridiculement attribué au cardinal de Richelieu, et qui a lavé la mémoire de cet habile et redoutable ministre de la souillure dont on couvrait son nom en lui imputant cet impertinent ouvrage.

Transcrivons encore une partie du tableau que le marquis d'Argenson fait des malheurs des agriculteurs.

« A commencer par le roi, plus on est grand à la « cour, moins on se persuade aujourd'hui la misère de

[1] Cette abolition en 1771 n'a été que passagère.

« la campagne : les seigneurs des grandes terres en « entendent bien parler quelquefois ; mais leurs cœurs « endurcis n'envisagent dans ce malheur que la dimi- « nution de leurs revenus. Ceux qui arrivent des pro- « vinces, touchés de ce qu'ils ont vu, l'oublient bientôt « par l'abondance des délices de la capitale. *Il nous faut « des ames fermes et des cœurs tendres pour persévérer « dans une pitié dont l'objet est absent.* »

Ce ministre citoyen avait toujours eu dès son enfance une tendre amitié pour M. de Voltaire. J'ai vu une très grande quantité de lettres de l'un et de l'autre ; il en résulte que le secrétaire d'état employa l'homme de lettres dans plusieurs affaires considérables, pendant les années 1745, 1746, et 1747. C'est probablement la raison pour laquelle nous n'avons aucune piéce de théâtre de notre auteur pendant le cours de ces années.

Nous voyons, par ses papiers, que l'entreprise d'une descente en Angleterre en 1746 lui fut confiée. Le duc de Richelieu devait commander l'armée. Le prétendant avait déjà gagné deux batailles, et on attendait une révolution. M. de Voltaire fut chargé de faire le manifeste. Le voici tel que nous l'avons trouvé minuté de sa main.

Manifeste du roi de France en faveur du prince Charles Édouard.

« Le sérénissime prince Charles Édouard ayant dé- « barqué dans la Grande-Bretagne sans autre secours « que son courage, et toutes ses actions lui ayant ac-

« quis l'admiration de l'Europe et les cœurs de tous « les véritables Anglais, le roi de France a pensé comme « eux. Il a cru de son devoir de secourir à-la-fois un « prince si digne du trône de ses ancêtres, et une na- « tion généreuse dont la plus saine partie rappelle en- « fin le prince Charles Stuart dans sa patrie. Il n'en- « voie le duc de Richelieu à la tête de ses troupes que « parceque les Anglais les mieux intentionnés ont de- « mandé cet appui; et il ne donne précisément que le « nombre de troupes qu'on lui demande, prêt à les re- « tirer dès que la nation exigera leur éloignement. Sa « majesté, en donnant un secours si juste à son pa- « rent, au fils de tant de rois, à un prince si digne de « régner, ne fait cette démarche auprès de la nation « anglaise que dans le dessein et dans l'assurance de « pacifier par là l'Angleterre et l'Europe; pleinement « convaincu que le sérénissime prince Édouard met « sa confiance dans leurs bonnes volontés, et qu'il « regarde leurs libertés, le maintien de leurs lois, et « leur bonheur comme le but de toutes ses entreprises; « et qu'enfin les plus grands rois d'Angleterre sont « ceux qui, élevés comme lui dans l'adversité, ont « mérité l'amour de la nation.

« C'est dans ces sentiments que le roi secourt leur « prince, qui est venu se jeter entre leurs bras; le « fils de celui qui naquit l'héritier légitime des trois « royaumes; le guerrier qui, malgré sa valeur, n'attend « que d'eux et de leurs lois la confirmation de ses « droits les plus sacrés; qui ne peut jamais avoir d'in- « térêts que les leurs, et dont les vertus enfin ont at- « tendri les ames les plus prévenues contre sa cause.

« Il espère qu'une telle occasion réunira deux na-
« tions qui doivent réciproquement s'estimer, qui sont
« liées naturellement par les besoins mutuels de leur
« commerce, et qui doivent l'être ici par les intérêts
« d'un prince qui mérite les vœux de toutes les na-
« tions.

« Le duc de Richelieu, commandant les troupes de
« sa majesté le roi de France, adresse cette déclara-
« tion à tous les fidèles citoyens des trois royaumes de
« la Grande-Bretagne, les assure de la protection con-
« stante du roi son maître. Il vient se joindre à l'héri-
« tier de leurs anciens rois, et répandre, comme lui,
« son sang pour leur service. »

On voit, par les expressions de cette pièce, quelle fut dans tous les temps l'estime et l'inclination de l'auteur pour la nation anglaise; et il a toujours persisté dans ces sentiments.

Ce fut l'infortuné comte de Lally qui avait fait le projet et le plan de cette descente, laquelle ne fut point effectuée. Il était né Irlandais, et il haïssait les Anglais autant que notre auteur les aimait et les estimait. Cette haine était même chez Lally une passion violente, à ce que nous a dit plusieurs fois M. de Voltaire: nous ne pouvons nous empêcher de témoigner notre profond étonnement que le général Lally ait été accusé d'avoir depuis livré Pondichéri aux Anglais. L'arrêt qui l'a condamné à la mort est un des jugements les plus extraordinaires qui aient été rendus dans notre siècle; c'est une suite des malheurs de la France. Cet exemple, et celui du maréchal de Marillac, font assez voir que quiconque est à la tête des armées ou des af-

faires est rarement sûr de mourir dans son lit, ou au lit d'honneur.

Ce fut en 1746 que M. de Voltaire entra dans l'académie française. Il fut le premier qui dérogea à l'usage fastidieux de ne remplir un discours de réception que des louanges rebattues du cardinal de Richelieu. Il releva sa harangue par des remarques nouvelles sur la langue française et sur le goût. Ceux qui ont été reçus après lui ont, pour la plupart, suivi et perfectionné cette méthode utile.

Il était en 1748 avec madame du Châtelet à Luneville, auprès du roi Stanislas, lorsqu'il envoya à la Comédie *Nanine*, qui fut représentée le 17 juillet de cette année. Elle réussit peu d'abord; mais elle eut ensuite un succès aussi grand que durable. Je ne puis attribuer cette bizarrerie qu'à la secrète inclination qu'on a d'humilier un homme qui a trop de renommée. Mais avec le temps on se laisse entraîner à son plaisir.

Il arriva la même chose à la première représentation de *Sémiramis*, le 29 août de la même année 1748; mais à la fin elle fit encore plus d'effet au théâtre que *Mérope* et *Mahomet*.

Une chose, à mon avis, singulière, c'est qu'il ne donna point sous son nom le Panégyrique de Louis XV, imprimé en 1749, et traduit en latin, en italien, en espagnol, et en anglais.

La maladie qui avait tant fait craindre pour la vie du roi Louis XV, et la bataille de Fontenoi, qui avait fait craindre encore plus pour lui et pour la France, rendaient l'ouvrage intéressant. L'auteur ne loue que par les faits, et on y trouve un ton de philosophie qui

caractérise tout ce qui est sorti de sa main. Ce Panégyrique était celui des officiers autant que de Louis XV : cependant il ne le présenta à personne, pas même au roi. Il savait bien qu'il ne vivait pas dans le siècle de Pellisson. Aussi écrivait-il à M. de Formont, l'un de ses amis,

Cet éloge a très peu d'effet;
Nul mortel ne m'en remercie :
Celui qui le moins s'en soucie
Est celui pour qui je l'ai fait.

Cette même année 1749 il était encore dans le palais de Lunéville avec la marquise du Châtelet. Cette dame illustre y mourut.

Le roi de Prusse alors appela M. de Voltaire auprès de lui. Je vois qu'il ne se résolut à quitter la France et à s'attacher à sa majesté prussienne pour le reste de sa vie que vers la fin du mois d'août ou auguste 1750. Il était parti après avoir combattu pendant plus de six mois contre toute sa famille et contre tous ses amis, qui le dissuadaient fortement de cette transplantation; mais, sans avoir pris l'engagement de se fixer auprès du roi de Prusse, il ne put résister à cette lettre que ce prince lui écrivit de son appartement à la chambre de son nouvel hôte dans le palais de Berlin, le 23 août; lettre qui a tant couru depuis, et qui a été souvent imprimée :

« J'ai vu la lettre que votre niéce vous écrit de Paris. « L'amitié qu'elle a pour vous lui attire mon estime. « Si j'étais madame Denis, je penserais de même; mais « étant ce que je suis, je pense autrement. Je serais « au désespoir d'être cause du malheur de mon en-

« nemi ; et comment pourrais-je vouloir l'infortune « d'un homme que j'estime, que j'aime, et qui me sa- « crifie sa patrie et tout ce que l'humanité a de plus « cher? Non, mon cher Voltaire, si je pouvais prévoir « que votre transplantation pût tourner le moins du « du monde à votre désavantage, je serais le premier « à vous en dissuader. Oui, je préfèrerais votre bon- « heur au plaisir extrême que j'ai de vous avoir. Mais « vous êtes philosophe, je le suis de même. Qu'y a-t-il « de plus naturel, de plus simple, et de plus dans « l'ordre que des philosophes, faits pour vivre ensem- « ble, réunis par la même étude, par le même goût, « et par une façon de penser semblable, se donnent « cette satisfaction? Je vous respecte comme mon « maître en éloquence et en savoir; je vous aime comme « un ami vertueux. Quel esclavage, quel malheur, « quel changement, quelle inconstance de fortune y « a-t-il à craindre dans un pays où l'on vous estime au- « tant que dans votre patrie, et chez un ami qui a un « cœur reconnaissant? Je n'ai point la folle présomp- « tion de croire que Berlin vaut Paris. Si les richesses, « la grandeur, et la magnificence, font une ville ai- « mable, nous le cédons à Paris. Si le bon goût, peut- « être plus généralement répandu, se trouve dans un « endroit du monde, je sais et je conviens que c'est à « Paris. Mais vous, ne portez-vous pas ce goût partout « où vous êtes? Nous avons des organes qui nous suf- « fisent pour vous applaudir; et, en fait de senti- « ments, nous ne le cédons à aucun pays du monde. « J'ai respecté l'amitié qui vous liait à madame du « Châtelet; mais, après elle, j'étais un de vos plus

« anciens amis. Quoi! parceque vous vous retirez dans « ma maison, il sera dit que cette maison devient une « prison pour vous! Quoi! parceque je suis votre ami, « je serais votre tyran! Je vous avoue que je n'entends « pas cette logique-là; que je suis fermement persuadé « que vous serez fort heureux ici tant que je vivrai; « que vous serez regardé comme le père des lettres et « des gens de goût; et que vous trouverez en moi « toutes les consolations qu'un homme de votre mérite « peut attendre de quelqu'un qui l'estime. Bonsoir.

« FRÉDÉRIC. »

Le roi de Prusse, après cette lettre, fit demander au roi de France son agrément par son ministre; le roi de France le donna. Notre auteur eut à Berlin la croix de mérite, la clef de chambellan, et vingt mille francs de pension. Cependant il ne quitta jamais sa maison de Paris; et j'ai vu par les comptes de M. Delaleu, notaire à Paris, qu'il y dépensait trente mille livres par an. Il était attaché au roi de Prusse par la plus respectueuse tendresse et par la conformité des goûts. Il a dit cent fois que ce monarque était aussi aimable dans la société que redoutable à la tête d'une armée; qu'il n'avait jamais fait de soupers plus agréables à Paris que ceux auxquels ce prince voulait bien l'admettre tous les jours. Son enthousiasme pour le roi de Prusse allait jusqu'à la passion. Il couchait au-dessous de son appartement, et ne sortait de sa chambre que pour souper. Le roi composait en haut des ouvrages de philosophie, d'histoire, et de poésie; et son favori cultivait en bas les mêmes arts et les

mêmes talents. Ils s'envoyaient l'un à l'autre leurs ouvrages. Le monarque prussien fit à Potsdam son *Histoire de Brandebourg ;* et l'écrivain français y fit le *Siècle de Louis XIV*, ayant apporté avec lui tous ses matériaux. Ses jours coulaient ainsi dans un repos animé par des occupations si agréables. On représentait à Paris son *Oreste* et *Rome sauvée. Oreste* fut joué sur la fin de 1749, et *Rome sauvée* en 1750.

Ces deux pièces sont absolument sans intrigue d'amour, ainsi que *Mérope* et *la Mort de César*. Il aurait voulu purger le théâtre de tout ce qui n'est point *passion* et aventure tragique. Il regardait *Électre* amoureuse comme un monstre orné de rubans sales ; et il a manifesté ce sentiment dans plus d'un ouvrage.

Nous avons retrouvé une lettre en vers au roi de Prusse, en lui envoyant le manuscrit d'*Oreste**.

Grand juge et grand feseur de vers,
Lisez cette œuvre dramatique,
Ce croquis de la scène antique
Que des Grecs le pinceau tragique
Fit admirer à l'univers.

Jugez si l'ardeur amoureuse
D'une Électre de quarante ans
Doit, dans de tels évènements,
Étaler les beaux sentiments
D'une héroïne doucereuse,
En massacrant ses chers parents
D'une main peu respectueuse.

Une princesse en son printemps,

* Cette lettre est du 17 mars 1750. Elle fait partie de la *Correspondance avec le roi de Prusse*. Les vers rapportés ici n'en sont qu'un fragment.

Qui surtout n'aurait rien à faire,
Pourrait avoir par passe-temps
A ses pieds un ou deux amants,
Et les tromper avec mystère;
Mais la fille d'Agamemnon
N'eut dans la tête d'autre affaire
Que d'être digne de son nom,
Et de venger le roi son père;
Et j'estime encor que son frère
Ne doit point être un Céladon:
Ce héros fort atrabilaire
N'était point né sur le Lignon.

Apprenez-moi, mon Apollon,
Si j'ai tort d'être si sévère,
Et lequel des deux doit vous plaire
De Sophocle ou de Crébillon.
Sophocle peut avoir raison,
Et laisser des torts à Voltaire.

Il faut avouer que rien n'était plus doux que cette vie, et que rien ne fesait plus d'honneur à la philosophie et aux belles-lettres. Ce bonheur aurait été plus durable, et n'aurait point fait place enfin à un bonheur encore plus grand, sans une malheureuse dispute de physique-mathématique élevée entre Maupertuis, qui était aussi auprès du roi de Prusse, et Koënig, bibliothécaire de madame la princesse d'Orange à La Haye. Cette querelle était une suite de celle qui divisa longtemps les mathématiciens sur les forces vives et les forces mortes. On ne peut nier qu'il n'entre dans tout cela un peu de charlatanisme, ainsi qu'en théologie et en médecine. La question était au fond très frivole, puisque, de quelque manière qu'on l'embrouille, on finit toujours par trouver les mêmes formules de calcul.

Les esprits s'aigrirent; Maupertuis fit condamner Koënig, en 1752, par l'académie de Berlin, où il dominait, comme s'étant appuyé d'une lettre de feu Leibnitz, sans pouvoir produire l'original de cette lettre, que pourtant M. Wolf avait vu. Il fit plus, il écrivit à madame la princesse d'Orange pour la prier d'ôter à Koënig la place de son bibliothécaire, et le déféra au roi de Prusse comme un homme qui lui avait manqué de respect. Voltaire, qui avait passé deux années entières avec Koënig à Cirey, et qui était son ami intime, crut devoir prendre hautement le parti de son ami.

La querelle s'envenima; l'étude de la philosophie dégénéra en cabale et en faction. Maupertuis eut soin de répandre à la cour qu'un jour le général Manstein étant dans la chambre de Voltaire, où celui-ci mettait en français les *Mémoires sur la Russie*, composés par cet officier, le roi lui envoya une pièce de vers de sa façon à examiner, et que Voltaire dit à Manstein : « Mon ami, à une autre fois. Voilà le roi qui m'envoie « son linge sale à blanchir; je blanchirai le vôtre en- « suite. » Un mot suffit quelquefois pour perdre un homme à la cour; Maupertuis lui imputa ce mot, et le perdit.

Précisément dans ce temps-là même Maupertuis fesait imprimer ses *Lettres philosophiques*, fort singulières, dans lesquelles il proposait de bâtir une ville latine; d'aller faire des découvertes droit au pole par mer; de percer un trou jusqu'au centre de la terre; d'aller au détroit de Magellan disséquer des cervelles de Patagons, pour connaître la nature de l'ame; d'enduire tous les malades de poix-résine, pour arrêter le

danger de la transpiration, et surtout de ne point payer le médecin.

M. de Voltaire releva ces idées philosophiques avec toutes les railleries auxquelles on donnait si beau jeu; et malheureusement ces railleries réjouirent l'Europe littéraire. Maupertuis eut soin de joindre la cause du roi à la sienne. La plaisanterie fut regardée comme un manque de respect à sa majesté. Notre auteur renvoya respectueusement au roi sa clef de chambellan, et la croix de son ordre avec ces vers :

Je les reçus avec tendresse,
Je vous les rends avec douleur,
Comme un amant jaloux, dans sa mauvaise humeur,
Rend le portrait de sa maîtresse.

Le roi lui renvoya sa clef et son ruban. Il s'en alla faire une visite à son altesse la duchesse de Gotha, qui l'a toujours honoré d'une amitié constante jusqu'à sa mort. C'est pour elle qu'il écrivit, un an après, les *Annales de l'Empire*.

Pendant qu'il était à Gotha, Maupertuis eut tout le temps de dresser ses batteries contre le voyageur, qui s'en aperçut quand il fut à Francfort-sur-le-Mein. Madame Denis sa nièce lui avait donné rendez-vous dans cette ville.

Un bon Allemand, qui n'aimait ni les Français ni leurs vers, vint le premier juin lui redemander les *Œuvres de Poëshie* du roi son maître. Notre voyageur répondit que les *Œuvres de Poëshie* étaient à Leipsick avec ses autres effets. L'Allemand lui signifia qu'il était consigné à Francfort, et qu'on ne lui permettrait d'en partir que quand les œuvres seraient arrivées. M. de

Voltaire lui remit sa clef de chambellan et sa croix, et promit de lui rendre ce qu'on lui demandait: moyennant quoi le messager lui signa ce billet.

« M..., sitôt le gros ballot de Leipsick sera ici, où est « l'*Œuvre de Poëshie* du roi mon maître, vous pourrez « partir où vous paraîtra bon. A Francfort, premier « juin 1753. »

Le prisonnier signa au bas du billet, *Bon pour l'Œuvre de Poëshie du roi votre maître.*

Mais, quand les vers revinrent, on supposa des lettres de change qui ne venaient point. Les voyageurs furent arrêtés quinze jours au cabaret du *Bouc* pour ces lettres de change prétendues. Cela ressemblait à l'aventure de l'évêque de Valence, Cosnac, que M. de Louvois fit arrêter en chemin, comme faux monnayeur, à ce que l'abbé de Choisi raconte.

Enfin ils ne purent sortir qu'en payant une rançon très considérable. Ces détails ne sont jamais sus des rois.

Tout cela fut bientôt oublié de part et d'autre, comme de raison. Le roi rendit ses vers à son ancien admirateur, et en renvoya bientôt de nouveaux et en très grand nombre. C'était une querelle d'amants: les tracasseries des cours passent; mais le caractère d'une belle passion dominante subsiste long-temps.

L'échappé de Berlin avait un petit bien en Alsace sur des terres qui appartiennent à monseigneur le duc de Virtemberg. Il y alla, et s'amusa, comme je l'ai déjà dit, à faire imprimer les *Annales de l'Empire*, dont il fit présent à Jean-Frédéric Schœflin, libraire à Colmar, frère du célèbre Schœflin, professeur en histoire à Strasbourg. Ce libraire était mal dans ses affaires;

M. de Voltaire lui prêta dix mille livres; sur quoi je ne puis assez m'étonner de la bassesse avec laquelle tant de barbouilleurs de papier ont imprimé qu'il avait fait une fortune immense par la vente continuelle de ses ouvrages.

Lorsqu'il était à Colmar, M. Vernet, Français réfugié, ministre de l'Évangile à Genève, et MM. Cramer, anciens citoyens de cette ville fameuse, lui écrivirent pour le prier d'y venir faire imprimer ses ouvrages. Les frères Cramer, qui étaient à la tête d'une librairie, obtinrent la préférence, et il la leur donna aux mêmes conditions qu'il l'avait donnée au sieur Schœflin, c'est-à-dire très gratuitement.

Il alla donc à Genève avec sa nièce et M. Collini son ami, qui lui servait de secrétaire, et qui a été depuis celui de monseigneur l'électeur palatin, et son bibliothécaire.

Il acheta une jolie maison de campagne à vie auprès de cette ville, dont les environs sont infiniment agréables, et où l'on jouit du plus bel aspect qui soit en Europe. Il en acheta une autre à Lausanne, et toutes les deux à condition qu'on lui rendrait une certaine somme quand il les quitterait. Ce fut la première fois, depuis Zuingle et Calvin, qu'un catholique romain eut des établissements dans ces cantons; car il n'est pas permis à aucun catholique de s'établir ni à Genève, ni dans les cantons suisses protestants : il parut plaisant à M. de Voltaire d'acquérir des domaines dans les seuls pays de la terre où il ne lui était pas permis d'en avoir.

Il fit aussi l'acquisition de deux terres à une lieue de

Genève, dans le pays de Gex: sa principale habitation fut à Ferney, dont il fit présent à madame Denis. C'était une seigneurie absolument franche et libre de tous droits envers le roi, et de tout impôt depuis Henri IV. Il n'y en avait pas deux dans les autres provinces du royaume qui eussent de pareils priviléges. Le roi les lui conserva par brevet. Ce fut à M. le duc de Choiseul, le plus généreux et le plus magnanime des hommes, qu'il eut cette obligation, sans avoir l'honneur d'en être particulièrement connu.

Le petit pays de Gex n'était presque alors qu'un désert sauvage. Quatre-vingts charrues étaient à bas depuis la révocation de l'édit de Nantes; des marais couvraient la moitié du pays, et y répandaient les infections et les maladies. La passion de notre auteur avait toujours été de s'établir dans un canton abandonné pour le vivifier. Comme nous n'avançons rien que sur des preuves authentiques, nous nous bornerons à transcrire ici une de ses lettres à un évêque d'Annecy, dans le diocèse duquel Ferney est situé. Nous n'avons pu retrouver la date de la lettre; mais elle doit être de 1759*.

« Monseigneur, le curé d'un petit village nommé « Moëns, voisin de mes terres, a suscité un procès à « mes vassaux de Ferney; et ayant souvent quitté sa « cure pour aller solliciter à Dijon, il a accablé aisé- « ment des cultivateurs, uniquement occupés du tra- « vail qui soutient leur vie. Il leur a fait pour quinze « cents livres de frais, et a eu la cruauté de compter « parmi ses frais de justice les voyages qu'il a faits pour

* Cette lettre est du 15 décembre 1758. Voyez t. LX, pag. 453.

« les ruiner. Vous savez mieux que moi, monseigneur, « combien, dès les premiers temps de l'Église, les « saints Pères se sont élevés contre les ministres sacrés « qui sacrifiaient aux affaires temporelles le temps des- « tiné aux autels. Mais si on leur avait dit qu'un prêtre « fût venu avec des sergents rançonner de pauvres fa- « milles, les forcer de vendre le seul pré qui nourrit « leurs bestiaux, et ôter le lait à leurs enfants, qu'au- « raient dit les Irénée, les Jérôme, et les Augustin? « Voilà, monseigneur, ce qu'un curé est venu faire à « la porte de mon château. Je lui ai envoyé dire que « j'offrais de payer la plus grande partie de ce qu'il « exige de mes communes, et il a répondu que cela ne « le satisfesait pas.

« Vous gémissez sans doute que des exemples si « odieux soient donnés par des pasteurs de la véritable « Église, tandis qu'il n'y a pas un seul exemple d'un « pasteur protestant qui ait eu un procès avec ses pa- « roissiens[1] pour des intérêts d'argent, etc. »

Cette lettre et la suite de cette affaire peuvent fournir des réflexions bien importantes. M. de Voltaire termina ce procès et ce procédé en payant de ses deniers la vexation qui opprimait ses pauvres vassaux; et ce canton misérable changea bientôt de face.

Il se tira plus gaiement d'une querelle plus délicate dans le pays protestant où il avait deux domaines assez

[1] Ce qui fait que jamais les curés protestants n'ont de procès avec leurs ouailles, c'est que ces curés sont payés par l'état, qui leur donne des gages : ils ne disputent point la dixième ou la huitième gerbe à des malheureux. C'est le parti que l'impératrice Catherine II a pris dans son empire immense. La vexation des dîmes y est inconnue.

agréables; l'un à Genève, qu'on appelle encore la *maison des Délices*, l'autre à Lausanne.

On sait assez combien la liberté lui était chère, à quel point il détestait toute persécution, et quelle horreur il montra dans tous les temps pour ces scélérats hypocrites qui osent faire périr au nom de Dieu, dans les plus affreux supplices, ceux qu'ils accusent de ne pas penser comme eux. C'est surtout sur ce point qu'il répétait quelquefois,

Je ne décide point entre Genève et Rome.

Une de ses lettres, dans laquelle il disait que le Picard Jean Chauvin, dit Calvin, assassin véritable de Servet, *avait une ame atroce*, ayant été rendue publique par une indiscrétion trop ordinaire, quelques cafards s'irritèrent ou feignirent de s'irriter de ces paroles. Un Génevois, homme d'esprit, nommé Rival, lui adressa les vers suivants à cette occasion:

Servet eut tort, et fut un sot
D'oser, dans un siècle falot,
S'avouer anti-trinitaire [1]:
Et notre illustre atrabilaire
Eut tort d'employer le fagot
Pour réfuter son adversaire:
Et tort notre antique sénat
D'avoir prêté son ministère
A ce dévot assassinat [2].

[1] Servet pouvait se reposer sur les propres paroles de Calvin, qui dit dans son ouvrage: « En cas que quelqu'un soit hétérodoxe, et « qu'il fasse scrupule de se servir des mots *trinité* et *personne*, nous « ne croyons point que ce soit une raison pour rejeter cet homme, « etc. »

[2] Il y a dans quelques éditions, *à ce dangereux coup d'état*. Nous

Quelle barbare inconséquence !
O malheureux siècle ignorant !
Nous osions abhorrer en France
Les horreurs de l'intolérance,
Tandis qu'un zèle intolérant
Nous faisait brûler un errant !

Pour notre prêtre épistolaire,
Qui de son pétulant essor,
Pour exhaler sa bile amère,
Vient réveiller le chat qui dort,
Et dont l'inepte commentaire
Met au jour ce qu'il eût dû taire,
Je laisse à juger s'il a tort.
Quant à vous, célèbre Voltaire,
Vous eûtes tort ; c'est mon avis.
Vous vous plaisez dans ce pays,
Fêtez le saint qu'on y révère.
Vous avez à satiété
Les biens où la raison aspire ;
L'opulence, la liberté,
La paix, qu'en cent lieux on desire ;
Des droits à l'immortalité,
Cent fois plus qu'on ne saurait dire.
On a du goût, on vous admire ;
Tronchin veille à votre santé.
Cela vaut bien en vérité
Qu'on immole à sa sûreté
Le plaisir de pincer sans rire.

Notre auteur répondit à ces jolis vers par ceux-ci :

Non, je n'ai point tort d'oser dire
Ce que pensent les gens de bien ;

ne savons pas pourquoi le poète genevois aurait appelé le supplice de Servet un coup d'état ; le terme propre est assassinat, et la rime est plus riche.

Et le sage qui ne craint rien
A le beau droit de tout écrire.

J'ai quarante ans bravé l'empire
Des lâches tyrans des esprits,
Et dans votre petit pays
J'aurais grand tort de me dédire.

Je sais que souvent le malin
A caché sa queue et sa griffe
Sous la tiare d'un pontife,
Et sous le manteau de Calvin.

Je n'ai point tort quand je déteste
Ces assassins religieux,
Employant le fer et les feux
Pour servir le Père céleste.

Oui, jusqu'au dernier de mes jours,
Mon ame sera fière et tendre;
J'oserai gémir sur la cendre
Et des Servets et des Dubourgs [1].

De cette horrible frénésie
A la fin le temps est passé :
Le fanatisme est terrassé;
Mais il reste l'hypocrisie.

Farceurs à manteaux étriqués,
Mauvaise musique d'église,
Mauvais vers, et sermons croqués,
Ai-je tort si je vous méprise?

On voit par cette réponse qu'il n'était ni à Apollo ni à Céphas, et qu'il prêchait la tolérance aux églises protestantes ainsi qu'aux églises romaines. Il disait tou-

[1] Dubourg, conseiller-clerc du parlement, pendu et brûlé à Paris, comme Servet à Genève.

jours que c'était le seul moyen de rendre la vie tolérable, et qu'il mourrait content s'il pouvait établir ces maximes dans l'Europe. On peut dire qu'il n'a pas été tout-à-fait trompé dans ce dessein, et qu'il n'a pas peu contribué à rendre le clergé plus doux, plus humain, depuis Genève jusqu'à Madrid, et surtout à éclairer les laïques.

Bien persuadé que les spectacles des jeux d'esprit amollissent la férocité autant que les spectacles des gladiateurs l'endurcissaient autrefois, il fit bâtir à Ferney un joli théâtre. Il y joua quelquefois lui-même malgré sa mauvaise santé; et madame Denis, sa nièce, qui possédait supérieurement le talent de la déclamation comme celui de la musique, y joua plusieurs rôles. Mademoiselle Clairon et le célèbre Le Kain y vinrent représenter quelques pièces; on accourait de vingt lieues à la ronde pour les entendre. Il y eut plus d'une fois des soupers de cent couverts, et des bals; mais, malgré le tumulte d'une vie qui paraissait si dissipée, et malgré son âge, il travaillait sans relâche. Il donna, dès l'an 1755, au théâtre de Paris, *l'Orphelin de la Chine*, représenté le 20 août; et *Tancrède*, le 3 septembre 1760. Mademoiselle Clairon et Le Kain déployèrent tous leurs talents dans ces deux pièces.

Le Café, ou l'Écossaise, comédie en prose, n'était point destinée à être jouée; mais elle le fut aussi la même année avec un grand succès. Il s'était amusé à composer cette pièce pour corriger le folliculaire Fréron, qu'il mortifia beaucoup, mais qu'il ne corrigea pas. Cette comédie, traduite en anglais par M. Colman, eut le même succès à Londres qu'à Paris: ces

ouvrages ne lui coûtaient point de temps. *L'Écossaise* avait été faite en huit jours, et *Tancrède* en un mois.

Ce fut au milieu de ces occupations et de ces amusements que M. Titon du Tillet, ancien maître-d'hôtel ordinaire de la reine, âgé de quatre-vingt-cinq ans, lui recommanda la petite-nièce du grand Corneille, qui, étant absolument sans fortune, était abandonnée de tout le monde. C'est ce même Titon du Tillet qui, aimant passionnément les beaux arts sans les cultiver, fit élever, avec de grandes dépenses, un Parnasse en bronze, où l'on voit les figures de quelques poëtes et de quelques musiciens français. Ce monument est dans la bibliothèque du roi de France. Il avait élevé mademoiselle Corneille chez lui; mais, voyant dépérir son bien, il ne pouvait plus rien faire pour elle. Il imagina que M. de Voltaire pourrait se charger d'une demoiselle d'un nom si respectable. M. Dumolard, membre de plusieurs académies, connu par une dissertation savante et judicieuse sur les tragédies d'*Électre* ancienne et moderne [1], et M. Lebrun, secrétaire du prince de Conti, se joignirent à lui, et écrivirent à M. de Voltaire. Il les remercia de l'honneur qu'ils lui fesaient de jeter les yeux sur lui, en leur mandant que *c'était en effet à un vieux soldat de servir la petite-fille de son général.* La jeune personne vint donc en 1760 aux Délices, maison de campagne auprès de Genève, et de là au château de Ferney. Madame Denis voulut bien achever son éducation; et, au bout de trois ans, M. de Voltaire la maria à M. Dupuits du pays de Gex, capitaine de dragons, et depuis officier de l'état-

[1] Elle est imprimée à la fin de la tragédie d'*Oreste*.

major. Outre la dot qu'il leur donna, et le plaisir qu'il eut de les garder chez lui, il proposa de commenter les œuvres de Pierre Corneille au profit de sa nièce, et de les faire imprimer par souscription. Le roi de France voulut bien souscrire pour huit mille francs; d'autres souverains l'imitèrent. M. le duc de Choiseul, dont la générosité était si connue, madame la duchesse de Grammont, madame de Pompadour, souscrivirent pour des sommes considérables. M. de Laborde, banquier du roi, non seulement prit plusieurs exemplaires, mais il en fit débiter un si grand nombre, qu'il fut le premier mobile de la fortune de mademoiselle Corneille, par son zèle et par sa magnificence; de sorte qu'en très peu de temps elle eut cinquante mille francs pour présent de noces.

Il y eut dans cette souscription si prompte une chose fort remarquable de la part de madame Geoffrin, femme célèbre par son mérite et par son esprit. Elle avait été exécutrice du testament du fameux Bernard de Fontenelle, neveu de Pierre Corneille; et malheureusement il avait oublié cette parente, qui lui fut présentée trop peu de temps avant sa mort, mais qui fut rebutée avec son père et sa mère : on les regardait comme des inconnus qui usurpaient le nom de Corneille. Des amis de cette famille, touchés de son sort, mais fort indiscrets et fort mal instruits, intentèrent un procès téméraire à madame Geoffrin, trouvèrent un avocat qui, abusant de la liberté du barreau, publia contre cette dame un *factum* injurieux. Madame Geoffrin, très injustement attaquée, gagna le procès tout d'une voix. Malgré ce mauvais procédé, qu'elle eut la noblesse

d'oublier, elle fut la première à souscrire pour une somme considérable.

L'académie en corps, M. le duc de Choiseul, madame la duchesse de Grammont, madame de Pompadour, et plusieurs seigneurs, donnèrent pouvoir à M. de Voltaire de signer pour eux au contrat de mariage. C'est une des plus belles époques de la littérature.

Dans le temps qu'il préparait ce mariage, qui a été très heureux, il goûtait une autre satisfaction ; celle de faire rendre à six gentilshommes, presque tous mineurs, leur bien paternel, que les jésuites venaient d'acheter à vil prix. Il faut reprendre la chose de plus haut. L'affaire est d'autant plus intéressante que son commencement avait précédé la fameuse banqueroute du jésuite La Vallette et consorts, et qu'elle fut en quelque façon le premier signal de l'abolition des jésuites en France.

MM. Desprez de Crassi, d'une ancienne noblesse du pays de Gex, sur la frontière de la Suisse, étaient six frères, tous au service du roi. L'un d'eux, capitaine au régiment de Deux-Ponts, en causant avec M. de Voltaire son voisin, lui conta le triste état de la fortune de sa famille. Une terre de quelque valeur, et qui aurait pu être une ressource, était engagée depuis long-temps à des Génevois.

Les jésuites avaient acquis tout auprès de ce domaine des possessions qui composaient environ deux mille écus de rente, dans un lieu nommé *Ornex*. Ils voulurent joindre à leur domaine celui de MM. de Crassi. Le supérieur de la maison des jésuites, dont

le véritable nom était Fesse, qu'il avait changé en celui de Fessi, s'arrangea avec les créanciers génevois pour acheter cette terre : il obtint une permission du conseil, et il était sur le point de la faire entériner à Dijon. On lui dit qu'il y avait des mineurs, et que, malgré la permission du conseil, ils pourraient rentrer dans leurs biens. Il répondit et même il écrivit que les jésuites ne risquaient rien, et que jamais MM. de Crassi ne seraient en état de payer la somme nécessaire pour rentrer dans le bien de leurs aïeux.

A peine M. de Voltaire fut-il instruit de cette étrange manière dont le père Fesse voulait servir la compagnie de Jésus, qu'il alla sur-le-champ déposer au greffe du bailliage de Gex la somme moyennant laquelle la famille Crassi devait payer les anciens créanciers et reprendre ses droits. Les jésuites furent obligés de se désister; et, par un arrêt du parlement de Dijon, la famille fut mise en possession, et y est encore.

Le bon de l'affaire, c'est que, peu de temps après, lorsqu'on délivra la France des révérends pères jésuites, ces mêmes gentilshommes, dont les bons pères avaient voulu ravir le bien, achetèrent celui des jésuites, qui était contigu. M. de Voltaire, qui avait toujours combattu les athées et les jésuites, écrivit qu'il fallait reconnaître une Providence.

Ce n'était assurément ni par haine pour le père Fesse, ni par aucune envie de mortifier les jésuites, qu'il avait entrepris cette affaire; puisque, après la dissolution de la société, il recueillit un jésuite chez lui; et que plusieurs autres lui ont écrit pour le supplier de les recevoir aussi dans sa maison. Mais il s'est

trouvé parmi les ex-jésuites quelques esprits qui n'ont point été si équitables et si accommodants. Deux d'entre eux, nommés Patouillet et Nonotte, ont gagné quelque argent par des libelles contre lui ; et ils n'ont pas manqué, selon l'usage, d'appeler la religion catholique à leur secours. Un Nonotte surtout s'est signalé par une demi-douzaine de volumes, dans lesquels il a prodigué moins de science que de zèle, et moins de zèle que d'injures. M. Damilaville, l'un des meilleurs coopérateurs de *l'Encyclopédie*, a daigné le confondre, comme autrefois Pasquier s'abaissa jusqu'à réprimer l'insolence absurde du jésuite Garasse.

Mais voici la plus étrange et la plus fatale aventure qui soit arrivée depuis long-temps, et en même temps la plus glorieuse au roi, à son conseil, et à messieurs les maîtres des requêtes. Qui aurait cru que ce serait des glaces du mont Jura et des frontières de la Suisse que partiraient les premières lumières et les premiers secours qui ont vengé l'innocence des célèbres Calas? Un enfant de quinze ans, Donat Calas, le dernier des fils de l'infortuné Calas, était apprenti chez un marchand de Nîmes, lorsqu'il apprit par quel horrible supplice sept juges de Toulouse, malheureusement prévenus, avaient fait périr son vertueux père.

La clameur populaire contre cette famille était si violente en Languedoc que tout le monde s'attendait à voir rouer tous les enfants de Calas, et brûler la mère. Telles avaient été même les conclusions du procureur-général: tant on prétend que cette famille innocente s'était mal défendue, accablée de son malheur, et incapable de rappeler ses esprits à la lueur

des bûchers et à l'aspect des roues et des tortures.

On fit craindre au jeune Donat Calas d'être traité comme le reste de sa famille; on lui conseilla de s'enfuir en Suisse : il vint trouver M. de Voltaire, qui ne put d'abord que le plaindre et le secourir, sans oser porter un jugement sur son père, sa mère, et ses frères.

Bientôt après, un de ses frères, n'ayant été condamné qu'au bannissement, vint aussi se jeter entre les bras de M. de Voltaire. J'ai été témoin qu'il prit, pendant plus d'un mois, toutes les précautions imaginables pour s'assurer de l'innocence de la famille. Dès qu'il fut parvenu à s'en convaincre, il se crut obligé en conscience d'employer ses amis, sa bourse, sa plume, son crédit, pour réparer la méprise funeste des sept juges de Toulouse, et pour faire revoir le procès au conseil du roi. L'affaire dura trois années. On sait quelle gloire messieurs de Crosne et de Bacquencourt acquirent en rapportant cette cause mémorable. Cinquante maîtres des requêtes déclarèrent, d'une voix unanime, toute la famille Calas innocente, et la recommandèrent à l'équité bienfesante du roi. M. le duc de Choiseul, qui n'a jamais perdu une occasion de signaler la magnanimité de son caractère, non seulement secourut de son argent cette famille malheureuse, mais obtint de sa majesté trente-six mille francs pour elle.

Ce fut le 9 mars 1765 que fut rendu cet arrêt authentique qui justifia les Calas, et qui changea leur destinée; ce neuvième de mars était précisément le même jour où ce vertueux père de famille avait été

supplicié. Tout Paris courut en foule les voir sortir de prison, et battit des mains en versant des larmes[1]. La famille entière a toujours été depuis ce temps attachée tendrement à M. de Voltaire, qui s'est fait un grand honneur de demeurer leur ami.

On remarqua en ce temps qu'il n'y eut dans toute la France que le nommé Fréron, auteur de je ne sais quelle brochure périodique, intitulée *Lettres à la Comtesse*, et ensuite, *Année littéraire*, qui osa jeter des doutes, dans ses ridicules feuilles, sur l'innocence de ceux que le roi, tout son conseil, et tout le public, avaient justifiés si pleinement.

Plusieurs gens de bien engagèrent alors M. de Voltaire à écrire son *Traité de la Tolérance*, qui fut regardé comme un de ses meilleurs ouvrages en prose, et qui est devenu le catéchisme de quiconque a du bon sens et de l'équité.

Dans ce temps-là même l'impératrice Catherine II, dont le nom sera immortel, donnait des lois à son empire, qui contient la cinquième partie du globe : et la première de ses lois est l'établissement d'une tolérance universelle.

C'était la destinée de notre solitaire des frontières helvétiques de venger l'innocence accusée et condamnée en France. La position de sa retraite entre la France, la Suisse, Genève, et la Savoie, lui attirait

[1] On sait que M. de Voltaire, treize ans après, revint à Paris Lorsqu'il sortait à pied, il était toujours entouré par une foule d'hommes de tout état et de tout âge. On demandait un jour à une femme du peuple, quel était cet homme que l'on suivait avec tant d'empressement. C'est le sauveur des Calas, répondit-elle.

plus d'un infortuné. Toute la famille Sirven, condamnée à la mort dans un bourg auprès de Castres, par les juges les plus ignorants et les plus cruels, se réfugia auprès de ses terres. Il fut occupé huit années entières à leur faire rendre justice, et ne se rebuta jamais. Il en vint enfin à bout.

Nous croyons très utile de remarquer ici qu'un magistrat de village nommé Trinquet, procureur du roi dans la juridiction qui condamna la famille Sirven à la mort, donna ainsi ses conclusions : « Je requiers, « pour le roi, que N. Sirven et N. sa femme, dûment « atteints et convaincus d'avoir étranglé et noyé leur « fille, soient bannis de la paroisse. »

Rien ne fait mieux voir l'effet que peut avoir dans un royaume la vénalité des charges de judicature.

Son bonheur, qui voulait, à ce qu'il dit, qu'il fût l'avocat des causes perdues, voulut encore qu'il arrachât des flammes une citoyenne de Saint-Omer, nommée Montbailli, condamnée à être brûlée vive par le tribunal d'Arras. On n'attendait que l'accouchement de cette femme pour la transporter au lieu de son supplice. Son mari avait déjà expiré sur la roue. Qui étaient ces deux victimes? deux exemples de l'amour conjugal et de l'amour maternel, deux ames les plus vertueuses dans la pauvreté. Ces innocentes et respectables créatures avaient été accusées de parricide, et jugées sur des allégations qui auraient paru ridicules aux condamnateurs mêmes des Calas. M. de Voltaire fut assez heureux pour obtenir de M. le chancelier de Maupeou, qu'il fît revoir le procès. La dame Montbailli fut déclarée innocente; la mémoire de son mari

réhabilitée; misérable réhabilitation sans vengeance et sans dédommagement! Quelle a donc été la jurisprudence criminelle parmi nous? quelle suite infernale d'horribles assassinats, depuis la boucherie des templiers jusqu'à la mort du chevalier de La Barre! On croit lire l'histoire des sauvages; on frémit un moment, et on va à l'opéra.

La ville de Genève était plongée alors dans des troubles qui augmentèrent toujours depuis 1763. Cette importunité détermina M. de Voltaire à laisser à M. Tronchin sa maison des Délices, et à ne plus quitter le château de Ferney, qu'il avait fait bâtir de fond en comble, et orné de jardins d'une agréable simplicité.

La discorde fut enfin si vive à Genève, qu'un des partis fit feu sur l'autre, le 15 février 1770. Il y eut du monde tué: plusieurs familles d'artistes cherchèrent un asile chez lui, et le trouvèrent. Il en logea quelques unes dans son château; et en peu d'années il fit bâtir cinquante maisons de pierre de taille pour les autres. De sorte que le village de Ferney, qui n'était, lorsqu'il acquit cette terre, qu'un misérable hameau où croupissaient quarante-neuf malheureux paysans, dévorés par la pauvreté, par les écrouelles, et par les commis des fermes, devint bientôt un lieu de plaisance, peuplé de douze cents personnes, toutes à leur aise, et travaillant avec succès pour elles et pour l'état. M. le duc de Choiseul protégea de tout son pouvoir cette colonie naissante, qui établit un très grand commerce.

Une chose qui mérite, je crois, de l'attention, c'est

que cette colonie se trouvant composée de catholiques et de protestants, il aurait été impossible de deviner qu'il y eût dans Ferney deux religions différentes. J'ai vu les femmes des colons génevois et suisses préparer de leurs mains trois reposoirs pour la procession de la fête du Saint-Sacrement. Elles assistèrent à cette procession avec un profond respect; et M. Hugonet, nouveau curé de Ferney, homme aussi tolérant que généreux, les en remercia publiquement dans son prône. Quand une catholique était malade, les protestantes allaient la garder, et en recevaient à leur tour la même assistance.

C'était le fruit des principes d'humanité que M. de Voltaire a répandus dans tous ses ouvrages, et surtout dans le livre de *la Tolérance* dont nous avons parlé. Il avait toujours dit que les hommes sont frères, et il le prouva par les faits. Les Guyon, les Nonotte, les Patouillet, les Paulian, et autres zélés, le lui ont bien reproché ; c'est qu'ils n'étaient pas ses frères.

Voyez-vous, disait-il aux voyageurs qui venaient le voir, cette inscription au-dessus de l'église que j'ai fait bâtir? *Deo erexit Voltaire.* C'est au Dieu père commun de tous les hommes. En effet c'était peut-être parmi nous la seule église dédiée à Dieu seul.

Parmi ces étrangers qui vinrent en foule à Ferney, on compta plus d'un prince souverain. Il fut honoré d'une correspondance très suivie avec plusieurs d'entre eux, dont les lettres sont entre mes mains. La moins interrompue fut celle de sa majesté le roi de Prusse et de madame Wilhelmine, margrave de Bareith, sa sœur.

Le temps qui s'écoula entre la bataille de Kollin, le 18 juin 1757, que le roi de Prusse perdit, et la journée de Rosbach, du 5 novembre, où il fut vainqueur, est le temps le plus intéressant de cette correspondance rare entre une maison royale de héros et un simple homme de lettres. En voici une grande preuve dans cette lettre mémorable :

Lettre de son altesse royale madame la princesse DE BAREITH.

Du 12 septembre 1757.

« Votre lettre m'a sensiblement touchée; celle que « vous m'avez adressée pour le roi a fait le même effet « sur lui. J'espère que vous serez satisfait de sa ré- « ponse pour ce qui vous concerne. Mais vous le serez « aussi peu que moi de ses résolutions. Je m'étais flat- « tée que vos réflexions feraient quelque impression « sur son esprit. Vous verrez le contraire dans le billet « ci-joint. Il ne me reste qu'à suivre sa destinée si elle « est malheureuse. Je ne me suis jamais piquée d'être « philosophe, j'ai fait mes efforts pour le devenir. Le « peu de progrès que j'ai fait m'a appris à mépriser les « grandeurs et les richesses; mais je n'ai rien trouvé « dans la philosophie qui puisse guérir les plaies du « cœur que le moyen de s'affranchir de ses maux en « cessant de vivre. L'état où je suis est pire que la « mort. Je vois le plus grand homme du siècle, mon « frère, mon ami, réduit à la plus affreuse extrémité. « Je vois ma famille entière exposée aux dangers et « aux périls; ma patrie déchirée par des impitoyables

« ennemis ; le pays où je suis peut-être menacé de pa-
« reils malheurs. Plût au ciel que je fusse chargée
« toute seule des maux que je viens de vous décrire !
« je les souffrirais, et avec fermeté.

« Pardonnez-moi ce détail. Vous m'engagez, par la
« part que vous prenez à ce qui me regarde, de vous
« ouvrir mon cœur. Hélas ! l'espoir en est presque
« banni. La fortune, lorsqu'elle change, est aussi con-
« stante dans ses persécutions que dans ses faveurs.
« L'histoire est pleine de ces exemples ; mais je n'y en
« ai point trouvé de pareil à celui que nous voyons,
« ni une guerre aussi inhumaine et cruelle parmi des
« peuples policés. Vous gémiriez si vous saviez la triste
« situation de l'Allemagne et de la Prusse. Les cruau-
« tés que les Russes commettent dans cette dernière
« font frémir la nature. Que vous êtes heureux dans
« votre ermitage, où vous vous reposez sur vos lau-
« riers, et où vous pouvez philosopher de sang froid
« sur l'égarement des hommes ! Je vous y souhaite
« tout le bonheur imaginable. Si la fortune nous favo-
« rise encore, comptez sur toute ma reconnaissance,
« et je n'oublierai jamais les marques d'attachement
« que vous m'avez données ; ma sensibilité vous en est
« garante ; je ne suis jamais amie à demi, et je le serai
« toujours véritablement de frère Voltaire.

WILHELMINE.

« Bien des compliments à madame Denis ; conti-
« nuez, je vous prie, d'écrire au roi. »

On voit par cette lettre, aussi attendrissante que bien écrite, quelle était la belle ame de la margrave

de Bareith, et combien elle méritait les éloges que lui donna M. de Voltaire en pleurant sa mort, dans une ode imprimée parmi ses autres ouvrages. Mais on voit surtout quels désastres épouvantables attirent sur les peuples des guerres légèrement entreprises par les rois; on voit à quoi ils s'exposent eux-mêmes, et à quel point ils sont malheureux de faire le malheur des nations.

Le solitaire de Ferney donna dès ce moment, et dans la suite de cette guerre funeste, toutes les marques possibles de son attachement à madame la margrave, de son zèle pour le roi son frère, et de son amour pour la paix.

Ce sera une époque singulière que la résolution prise par le roi de Prusse après tous ses malheurs, qui furent les suites de la bataille de Kollin, d'aller affronter vers la Saxe, auprès de Mersbourg, les armées françaises et autrichiennes combinées, fort supérieures en nombre, tandis que le maréchal de Richelieu n'était pas loin avec une armée victorieuse. Ce monarque avait eu assez de présence d'esprit, et fut assez maître de ses idées, au milieu de ses infortunes, pour écrire au marquis d'Argens une longue épître en vers, dans laquelle il lui fesait part de la résolution qu'il avait prise de mourir s'il était battu, et lui disait adieu.

Nous avons cette pièce, qui est un monument sans exemple, écrite tout entière de sa main.

Nous avons un monument encore plus héroïque de ce prince philosophe; c'est une lettre à M. de Voltaire, du 9 octobre 1757, vingt-sept jours avant sa victoire de Rosbach.

Je suis homme, il suffit, et né pour la souffrance;
Aux rigueurs du destin j'oppose ma constance.

« Mais avec ces sentimens, je suis bien loin de con-
« damner Caton et Othon. Le dernier n'a eu de beau
« moment en sa vie que celui de sa mort.

Croyez que si j'étais Voltaire,
Et particulier comme lui,
Me contentant du nécessaire,
Je verrais voltiger la fortune légère,
Et m'en moquerais aujourd'hui.
. . . . . .
Je connais l'ennui des grandeurs,
Le fardeau des devoirs, le jargon des flatteurs;
Ces misères de toute espèce,
Et ces détails de petitesse,
Dont il faut s'occuper dans le sein des grandeurs
Je méprise la vaine gloire,
Quoique poète et souverain.
Quand du ciseau fatal retranchant mon destin,
Atropos m'aura vu plongé dans la nuit noire,
Qu'importe l'honneur incertain
De vivre après ma mort au temple de Mémoire?
Un instant de bonheur vaut mille ans dans l'histoire.
Nos destins sont-ils donc si beaux?
Le doux plaisir et la mollesse,
La vive et naïve allégresse,
Ont toujours fui des grands la pompe et les travaux.
Ainsi la fortune volage
N'a jamais causé mes ennuis;
Soit qu'elle me flatte ou m'outrage,
Je dormirai toutes les nuits
En lui refusant mon hommage.
Mais notre état fait notre loi;
Il nous oblige, il nous engage

A mesurer notre courage
Sur ce qu'exige notre emploi.
Voltaire, dans son ermitage,
Dans un pays dont l'héritage
Est son antique bonne foi,
Peut s'adonner en paix à la vertu du sage
Dont Platon nous marqua la loi.
Pour moi, menacé du naufrage,
Je dois, en affrontant l'orage,
Penser, vivre, et mourir en roi.

Rien n'est plus beau que ces derniers vers; rien n'est plus grand. Corneille dans son beau temps ne les eût pas mieux faits. Et quand après de tels vers on gagne une bataille, le sublime ne peut aller plus loin.

Le cardinal de Tencin continua toujours, mais en vain, ses négociations secrètes pour la paix, comme on le voit par ses lettres. Ce fut enfin le duc de Choiseul qui entama ce grand ouvrage si nécessaire[1], et le duc de Praslin qui l'accomplit; service signalé qu'ils rendirent à la France appauvrie et désolée.

Elle était dans un état si déplorable, que pendant douze années de paix qui suivirent cette guerre funeste, de tous les ministres des finances qui se succédèrent rapidement, il n'y en eut pas un qui, avec la meilleure volonté, et les travaux les plus assidus, pût parvenir à pallier seulement les plaies de l'état. La disette d'argent était au point, qu'un contrôleur-

[1] Il s'était formé une autre négociation à Paris par l'entremise du bailli de Froulai, autrefois ambassadeur de France à Berlin, et on avait consenti à recevoir un envoyé secret du roi de Prusse; mais, sur les plaintes de la cour de Vienne, cet envoyé fut arrêté, mis à la bastille, et ses papiers saisis. On prétend que ces choses-là sont permises en politique.

général fut obligé, dans une nécessité pressante, de saisir chez M. Magon, banquier du roi, tout l'argent que des citoyens y avaient mis en dépôt. On prit à notre solitaire deux cent mille francs. C'était une perte énorme; il s'en consola à la manière française, par un madrigal qu'il fit sur-le-champ en apprenant cette nouvelle :

Au temps de la grandeur romaine,
Horace disait à Mécène,
Quand cesserez-vous de donner?
Ce discours peut vous étonner;
Chez le Welche on n'est pas si tendre.
Je dois dire, mais sans douleur,
A monseigneur le contrôleur,
Quand cesserez-vous de me prendre?

On ne cessa point. M. le duc de Choiseul, qui fesait construire alors un port magnifique à Versoy sur le lac Léman, qu'on appelle le lac de Genève, y ayant fait bâtir une petite frégate, cette frégate fut saisie par des Savoyards créanciers des entrepreneurs, dans un port de Savoie près du fameux Ripaille. M. de Voltaire racheta incontinent ce bâtiment royal de ses propres deniers, et ne put en être remboursé par le gouvernement; car M. le duc de Choiseul perdit en ce temps-là même tous ses emplois, et se retira à sa terre de Chanteloup, regretté non seulement de tous ses amis, mais de toute la France, qui admirait son caractère bienfesant, la noblesse de son ame, et qui rendait justice à son esprit supérieur.

Notre solitaire lui était tendrement attaché par les liens de la reconnaissance. Il n'y a sorte de grace que

M. le duc de Choiseul n'eût accordée à sa recommandation : il avait fait un neveu de M. de Voltaire, nommé de La Houlière, brigadier des armées du roi : pensions, gratifications, brevets, croix de Saint-Louis, avaient été données dès qu'elles avaient été demandées.

Rien ne fut plus douloureux pour un homme qui lui avait tant de grandes obligations, et qui venait d'établir une colonie d'artistes et de manufacturiers sous ses auspices. Déjà sa colonie travaillait avec succès pour l'Espagne, pour l'Allemagne, pour la Hollande, l'Italie. Il la crut ruinée; mais elle se soutint. La seule impératrice de Russie acheta bientôt après, dans le fort de sa guerre contre les Turcs, pour cinquante mille francs de montres de Ferney. On ne cesse de s'étonner, quand on voit dans le même temps cette souveraine acheter pour un million de tableaux, tant en Hollande qu'en France, et pour quelques millions de pierreries.

Elle avait fait un présent de cinquante mille livres à M. Diderot, avec une grace et une circonspection qui relevaient bien le prix de son présent. Elle avait offert à M. d'Alembert de le mettre à la tête de l'éducation de son fils, avec soixante mille livres de rente. Mais ni la santé ni la philosophie de M. d'Alembert ne lui avaient permis d'accepter à Pétersbourg un emploi égal à celui du duc de Montausier à Versailles. Elle envoya M. le prince de Koslouski présenter de sa part à M. de Voltaire les plus magnifiques pelisses, et une boîte tournée de sa main même, ornée de son portrait et de vingt diamants. On croirait que c'est l'histoire d'Aboulcassem dans les *Mille et une Nuits*.

M. de Voltaire lui mandait qu'il fallait qu'elle eût pris tout le trésor de Moustapha dans une de ses victoires ; et elle lui répondit, « qu'avec de l'ordre on est « toujours riche, et qu'elle ne manquerait, dans cette « grande guerre, ni d'argent, ni de soldats. » Elle a tenu parole.

Cependant le fameux sculpteur M. Pigalle travaillait dans Paris à la statue du solitaire caché dans Ferney. Ce fut une étrangère qui proposa un jour, en 1770, à quelques véritables gens de lettres de lui faire cette galanterie pour le venger de tous les plats libelles et des calomnies ridicules que le fanatisme et la basse littérature ne cessaient d'accumuler contre lui. Madame Necker, femme du résident de Genève, conçut ce projet la première. C'était une dame d'un esprit très cultivé, et d'un caractère supérieur, s'il se peut, à son esprit. Cette idée fut saisie avidement par tous ceux qui venaient chez elle, à condition qu'il n'y aurait que des gens de lettres qui souscriraient pour cette entreprise[1].

Le roi de Prusse, en qualité d'homme de lettres, et ayant assurément plus que personne droit à ce titre et à celui d'homme de génie, écrivit au célèbre M. d'Alembert, et voulut être des premiers à souscrire. Sa lettre, du 28 juillet 1770, est consignée dans les archives de l'académie.

« Le plus beau monument de Voltaire est celui qu'il « s'est érigé lui-même : ses ouvrages. Ils subsisteront

[1] M. de Voltaire était mal informé. Il faut restituer aux gens de lettres français l'honneur d'avoir rendu cet hommage à M. de Voltaire.

« plus long-temps que la basilique de Saint-Pierre,
« le Louvre, et tous ces bâtiments, que la vanité con-
« sacre à l'éternité. On ne parlera plus français, que
« Voltaire sera encore traduit dans la langue qui lui
« aura succédé. Cependant, rempli du plaisir que
« m'ont fait ses productions si variées, et chacune si
« parfaite en son genre, je ne pourrais sans ingrati-
« tude me refuser à la proposition que vous me faites
« de contribuer au monument que lui éléve la recon-
« naissance publique. Vous n'avez qu'à m'informer de
« ce qu'on exige de ma part, je ne refuserai rien pour
« cette statue, plus glorieuse pour les gens de lettres
« qui la lui consacrent que pour Voltaire même. On
« dira que dans ce dix-huitième siécle, où tant de
« gens de lettres se déchiraient par envie, il s'en est
« trouvé d'assez nobles, d'assez généreux, pour ren-
« dre justice à un homme doué de génie et de talents
« supérieurs à tous les siécles; que nous avons mé-
« rité de posséder Voltaire: et la postérité la plus re-
« culée nous enviera encore cet avantage. Distinguer
« les hommes célébres, rendre justice au mérite, c'est
« encourager les talents et la vertu; c'est la seule ré-
« compense des belles ames; elle est bien due à tous
« ceux qui cultivent supérieurement les lettres; elles
« nous procurent les plaisirs de l'esprit, plus durables
« que ceux du corps; elles adoucissent les mœurs les
« plus féroces; elles répandent leur charme sur tout
« le cours de la vie; elles rendent notre existence sup-
« portable, et la mort moins affreuse. Continuez donc,
« messieurs, de protéger et de célébrer ceux qui s'y
« appliquent, et qui ont le bonheur en France d'y réus-

« sir : ce sera ce que vous pourrez faire de plus glo-
« rieux pour votre nation, et qui obtiendra grace du
« siécle futur pour quelques autres Welches et Hérules
« qui pourraient flétrir votre patrie.

« Adieu, mon cher d'Alembert : portez-vous bien,
« jusqu'à ce qu'à votre tour votre statue vous soit éle-
« vée. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte
« et digne garde. » FÉDÉRIC.

A Sans-Souci, le 28 juillet 1770 [1].

[1] On a cru devoir placer ici les deux lettres suivantes de M. d'Alembert.

Lettre de M. d'Alembert au roi de Prusse.

Sire, je supplie très humblement votre majesté de pardonner la liberté que je vais prendre, à la respectueuse confiance que ses bontés m'ont inspirée, et qui m'encouragent à lui demander une nouvelle grace.

Une société considérable de philosophes et d'hommes de lettres a résolu, sire, d'ériger une statue à M. de Voltaire, comme à celui de tous nos écrivains à qui la philosophie et les lettres sont le plus redevables. Les philosophes et les gens de lettres de toutes les nations vous regardent, sire, depuis long-temps comme leur chef et leur modèle. Qu'il serait flatteur et honorable pour nous, qu'en cette occasion votre majesté voulût bien permettre que son auguste et respectable nom fût à la tête des nôtres ! Elle donnerait à M. de Voltaire, dont elle aime tant les ouvrages, une marque éclatante d'estime dont il serait infiniment touché, et qui lui rendrait cher ce qui lui reste de jours à vivre. Elle ajouterait beaucoup et à la gloire de cet illustre écrivain, et à celle de la littérature française, qui en conserverait une reconnaissance éternelle. Permettez-moi, sire, d'ajouter que dans l'état de faiblesse et de maladie où m'a réduit en ce moment l'excès du travail, et qui ne me permet que des vœux pour les lettres, la nouvelle marque de distinction que j'ose vous demander en leur faveur serait pour moi la plus douce consolation. Elle augmenterait encore, s'il est possible, l'admiration dont je suis pénétré pour votre

Le roi de Prusse fit plus. Il fit exécuter une statue de son ancien serviteur dans sa belle manufacture de porcelaine, et la lui envoya avec ce mot gravé sur la base : *Immortali*. M. de Voltaire écrivit au-dessous :

Vous êtes généreux : vos bontés souveraines
Me font de trop nobles présents ;
Vous me donnez sur mes vieux ans
Une terre dans vos domaines.

M. Pigalle se chargea d'exécuter la statue en France, avec le zèle d'un artiste qui en immortalisait un autre. Cette aventure, alors unique, deviendra bientôt com-

personne, le sentiment profond que je conserverai toute ma vie de vos bienfaits, et la tendre vénération avec laquelle je serai jusqu'à mon dernier soupir, sire, de votre majesté, le très humble et très obéissant serviteur, D'ALEMBERT.

A Paris, le 15 juillet 1770.

Réponse de M. d'Alembert à la lettre précédente du roi de Prusse.

Sire, je n'ai pas perdu un moment pour apprendre à M. de Voltaire l'honneur signalé que votre majesté veut bien lui faire, et celui qu'elle fait en sa personne à la littérature et à la nation française. Je ne doute point qu'il ne témoigne à votre majesté sa vive et éternelle reconnaissance. Mais comment, sire, pourrais-je vous exprimer toute la mienne? Comment pourrais-je vous dire à quel point je suis touché et pénétré de l'éloge si grand et si noble que votre majesté fait de la philosophie et de ceux qui la cultivent? Je prends la liberté, sire, et j'ose espérer que votre majesté ne m'en désavouera pas, de faire part de sa lettre à tous ceux qui sont dignes de l'entendre, et je ne puis assez dire à votre majesté avec quelle admiration, et j'ose le dire, avec quelle tendresse respectueuse, ils voient tant de justice et de bonté unies à tant de gloire. Vous étiez, sire, le chef et le modèle de tous ceux qui écrivent et qui pensent; vous êtes à présent pour eux (je rends à votre majesté leurs propres expressions) l'être rémunérateur et vengeur; car les récompenses accordées au génie

mune. On érigera des statues ou du moins des bustes aux artistes, comme la mode est venue de crier *l'auteur*, *l'auteur*, dans le parterre. Mais celui à qui l'on fesait cet honneur prévoyait bien que ses ennemis n'en seraient que plus acharnés. Voici ce qu'il en écrivit à M. Pigalle, d'un style peut-être un peu trop burlesque :

Monsieur Pigal, votre statue
Me fait mille fois trop d'honneur.
Jean-Jacque a dit avec candeur
Que c'est à lui qu'elle était due [1].

sont le supplice de ceux qui le persécutent. Je voudrais que la lettre de votre majesté pût être gravée au bas de la statue : elle serait bien plus flatteuse que la statue même pour M. de Voltaire et pour les lettres. Quant à moi, sire, à qui votre majesté a la bonté de parler aussi de statue, je n'ai pas l'impertinente vanité de croire mériter jamais un pareil monument; je ne demande qu'une pierre sur ma tombe, avec ces mots : *Le grand Frédéric l'honora de ses bienfaits et de ses bontés.*

Votre majesté demande ce que nous desirons d'elle pour ce monument? Un écu, sire, et votre nom qu'elle nous accorde d'une manière si digne et si généreuse. Les souscriptions ne nous manquent pas; mais elles ne seraient rien sans la vôtre, et nous recevrons avec reconnaissance ce qu'il plaira à votre majesté de donner.

L'académie française, sire, vient d'arrêter d'une voix unanime que la lettre de votre majesté serait insérée dans ses registres, comme un monument également honorable pour un de ses plus illustres membres et pour la littérature française. Elle me charge de mettre aux pieds de votre majesté son profond respect et sa très humble reconnaissance.

C'est avec les mêmes sentiments, et avec la plus vive admiration, que je serai toute ma vie, sire, etc.

A Paris, le 13 août 1770.

[1] Jean-Jacques Rousseau de Genève, dans une lettre à M. l'archevêque de Paris, qu'il intitule, *Jean-Jacques à Christophe*, dit mo-

Quand votre ciseau s'évertue
A sculpter votre serviteur,
Vous agacez l'esprit railleur
De certain peuple rimailleur
Qui depuis si long-temps me hue.
L'ami Fréron, le barbouilleur
D'écrits qu'on jette dans la rue,
Sourdement de sa main crochue
Mutilera votre labeur.
Attendez que le destructeur
Qui nous consume et qui nous tue,
Le temps, aidé de mon pasteur,
Ait d'un bras exterminateur
Enterré ma tête chenue.
Que feriez-vous d'un pauvre auteur
Dont la taille et le col de grue,
Et la mine très peu joufflue,
Feront rire le connaisseur?
Sculptez-nous quelque beauté nue
De qui la chair blanche et dodue
Séduise l'œil du spectateur,
Et qui dans nos sens insinue
Ces doux desirs et cette ardeur
Dont Pygmalion le sculpteur,
Votre digne prédécesseur,
Brûla, si la fable en est crue.
Son marbre eut un esprit, un cœur;
Il eut mieux, dit un grave auteur,
Car, soudain fille devenue,

destement qu'il est devenu homme de lettres par son mépris pour cet état. Et après avoir prié Christophe de lire son roman de la Suissesse *Héloïse*, qui, étant fille, accouche d'un faux germe, il conclut, page 127, que tous les gouvernements bien policés lui doivent élever des statues.

N. B. Jean-Jacques Rousseau souscrivit pour la statue de M. de Voltaire.

Cette fille resta pourvue
Des doux appas que sa pudeur
Ne dérobait point à la vue :
Même elle fut plus dissolue
Que son père et son créateur.
C'est un exemple très flatteur;
Il faut bien qu'on le perpétue.

Il avait bien raison de dire que cet honneur inespéré qu'on lui fesait déchaînerait contre lui les érivains du Pont-Neuf et du fanatisme. Il écrivit à M. Thiriot, « Tous ces messieurs méritent bien mieux des statues « que moi, et j'avoue qu'il en est quelques uns très « dignes d'être en effigie dans la place publique. »

Les Nonotte, les Fréron, les Sabatier, et consorts, jetèrent les hauts cris. Celui qui le persécutait avec le plus de cruauté et d'absurdité était un montagnard étranger [1], plus propre à ramoner des cheminées qu'à diriger des consciences. Cet homme, qui était très familier, écrivit cordialement au roi de France, de couronne à couronne : il le pria de lui faire le plaisir de chasser un vieillard de soixante et quinze ans, et très malade, de la propre maison qu'il avait fait bâtir, des champs qu'il avait fait défricher, et de l'arracher à cent familles qui ne subsistaient que par lui. Le roi trouva la proposition très malhonnête et peu chrétienne, et le fit dire au capelan.

Le solitaire de Ferney étant malade, et n'ayant rien à faire, ne voulut se venger de cette petite manœuvre que par le plaisir de se faire donner l'extrême-onction par exploit, selon l'usage qui se pratiquait alors. Il se

[1] Biord, évêque d'Annecy.

comporta comme ceux qu'on appelait jansénistes à Paris : il fit signifier par un huissier à son curé, nommé Gros (bon ivrogne, qui s'est tué depuis à force de boire), que ledit curé eût à le venir oindre dans sa chambre au premier avril sans faute. Le curé vint, et lui remontra qu'il fallait d'abord commencer par la communion, et qu'ensuite il lui donnerait tant de saintes huiles qu'il voudrait. Le malade accepta la proposition ; il se fit apporter la communion dans sa chambre le premier avril ; et là, en présence de témoins, il déclara par-devant notaire *qu'il pardonnait à son calomniateur, qui avait tenté de le perdre, et qui n'avait pu y réussir*. Le procès-verbal en fut dressé.

Il dit après cette cérémonie, « J'ai eu la satisfaction « de mourir comme Guzman dans *Alzire*, et je m'en « porte mieux. Les plaisants de Paris croiront que « c'est un poisson d'avril. »

L'ennemi, un peu étonné de cette aventure, ne se piqua pas de l'imiter ; il ne pardonna point, et n'y sut autre chose que faire supposer une déclaration du malade, toute différente de celle qui était authentique, faite par-devant notaire, signée du testateur et des témoins, dûment légalisée et contrôlée. Deux faussaires rédigèrent donc, quinze jours après, une contre-profession de foi en patois savoyard ; mais on n'osa pas supposer le seing de celui auquel on avait eu la bêtise de l'attribuer. Voici la lettre que M. de Voltaire écrivit sur ce sujet :

« Je ne sais point mauvais gré à ceux qui m'ont fait « parler saintement dans un style si barbare et si im- « pertinent. Ils ont pu mal exprimer mes sentiments

« véritables, ils ont pu redire dans leur jargon ce que « j'ai publié si souvent en français; ils n'en ont pas « moins exprimé la substance de mes opinions. Je suis « d'accord avec eux: je m'unis à leur foi: mon zèle « éclairé seconde leur zèle ignorant: je me recom- « mande à leurs prières savoyardes. Je supplie hum- « blement les pieux faussaires qui ont fait rédiger « l'acte du 15 avril de vouloir bien considérer qu'il ne « faut jamais faire d'actes faux en faveur de la vérité. « Plus la religion catholique est vraie (comme tout le « monde le sait), moins on doit mentir pour elle. Ces « petites libertés trop communes autoriseraient d'au- « tres impostures plus funestes: bientôt on se croirait « permis de fabriquer de faux testaments, de fausses « donations, de fausses accusations, pour la gloire « de Dieu. De plus horribles falsifications ont été em- « ployées autrefois.

« Quelques uns de ces prétendus témoins ont avoué « qu'ils avaient été subornés, mais qu'ils avaient cru « bien faire. Ils ont signé qu'ils n'avaient menti qu'à « bonne intention.

« Tout cela s'est opéré charitablement, sans doute « à l'exemple des rétractations imputées à MM. de « Montesquieu, de La Chalotais, de Monclar, et de « tant d'autres. Ces fraudes pieuses sont à la mode « depuis environ seize cents ans. Mais quand cette « bonne œuvre va jusqu'au crime de faux, on risque « beaucoup dans ce monde, en attendant le royaume « des cieux. »

Notre solitaire continua donc gaiement à faire un peu de bien quand il le pouvait, en se moquant de

ceux qui fesaient tristement du mal, et en fortifiant, souvent par des plaisanteries, les vérités les plus sérieuses.

Il avoua qu'il avait poussé trop loin cette raillerie contre quelques uns de ses ennemis. « J'ai tort, dit-il « dans une de ses lettres; mais ces messieurs m'ayant « attaqué pendant quarante ans, la patience m'a « échappé dix ans de suite. »

La révolution faite dans tous les parlements du royaume, en 1771, devait l'embarrasser. Il avait deux neveux, dont l'un entrait au parlement de Paris, tandis que l'autre en sortait; tous deux d'un mérite distingué, et d'une probité incorruptible, mais engagés l'un et l'autre dans des partis opposés. Il ne cessa de les aimer également tous deux, et d'avoir pour eux les mêmes attentions. Mais il se déclara hautement pour l'abolissement de la vénalité, contre laquelle nous avons déjà cité les paroles énergiques du marquis d'Argenson. Le projet de rendre la justice gratuitement, comme saint Louis, lui paraissait admirable. Il écrivit surtout en faveur des malheureux plaideurs qui étaient depuis quatre siècles obligés de courir à cent cinquante lieues de leurs chaumières pour achever de se ruiner dans la capitale, soit en perdant leur procès, soit même en le gagnant. Il avait toujours manifesté ces sentiments dans plusieurs de ses écrits: il fut fidèle à ses principes sans faire sa cour à personne.

Il avait alors soixante et dix-huit ans; et cependant en une année il refit la *Sophonisbe* de Mairet tout entière, et composa la tragédie des *Lois de Minos*. Il ne

regardait pas ces ouvrages, faits à la hâte pour le théâtre de son château, comme de bonnes pièces. Les connaisseurs ne dirent pas beaucoup de mal des *Lois de Minos*. Mais il faut avouer que les ouvrages dramatiques qui n'ont pas paru sur la scène, et ceux qui n'en sont pas restés long-temps en possession, ne servent qu'à grossir inutilement la foule des brochures dont l'Europe est surchargée, de même que les tableaux et les estampes qui n'entrent point dans les cabinets des amateurs, restent comme s'ils n'étaient pas.

L'an 1774 il eut une occasion singulière d'employer le même empressement qu'il avait eu le bonheur de signaler dans les funestes aventures des Calas et des Sirven.

Il apprit qu'il y avait à Vesel, dans les troupes du roi de Prusse, un jeune gentilhomme français d'un mérite modeste et d'une sagesse rare. Ce jeune homme n'était que simple volontaire. C'était le même qui avait été condamné dans Abbeville au supplice des parricides avec le chevalier de La Barre, pour ne s'être pas mis à genoux, pendant la pluie, devant une procession de capucins, laquelle avait passé à cinquante ou soixante pas d'eux.

On avait ajouté à cette charge celle d'avoir chanté une chanson grivoise de corps-de-garde, faite depuis environ cent ans, et d'avoir récité l'*Ode à Priape* de Piron. Cette ode de Piron était une débauche d'esprit et de jeunesse, dont l'emportement fut jugé si pardonnable par le roi de France Louis XV, qu'ayant su que l'auteur était très pauvre, il le gratifia d'une pen-

sion sur sa cassette. Ainsi celui qui avait fait la pièce fut récompensé par un bon roi, et ceux qui l'avaient récitée furent condamnés par des barbares de village au plus épouvantable supplice.

Trois juges d'Abbeville avaient conduit la procédure : leur sentence portait que le chevalier de La Barre, et son jeune ami, dont je parle, seraient appliqués à la torture ordinaire et extraordinaire, qu'on leur couperait le poing, qu'on leur arracherait la langue avec des tenailles, et qu'on les jetterait vivants dans les flammes.

Des trois juges qui rendirent cette sentence deux étaient absolument incompétents : l'un, parcequ'il était l'ennemi déclaré des parents de ces jeunes gens; l'autre, parceque s'étant fait autrefois recevoir avocat, il avait depuis acheté et exercé un emploi de procureur dans Abbeville; que son principal métier était celui de marchand de bœufs et de cochons; qu'il y avait contre lui des sentences des consuls de la ville d'Abbeville, et que depuis il fut déclaré par la cour des aides incapable d'exercer aucune charge municipale dans le royaume.

Le troisième juge, intimidé par les deux autres, eut la faiblesse de signer, et en eut ensuite des remords aussi cuisants qu'inutiles.

Le chevalier de La Barre fut exécuté à l'étonnement de toute l'Europe, qui en frissonne encore d'horreur. Son ami fut condamné par contumace, ayant toujours été dans le pays étranger avant le commencement du procès.

Ce jugement si exécrable et en même temps si ab-

surde, qui a fait un tort éternel à la nation française, était bien plus condamnable que celui qui fit rouer l'innocent Calas; car les juges de Calas ne firent d'autre faute que celle de se tromper, et le crime des juges d'Abbeville fut d'être barbares en ne se trompant pas. Ils condamnèrent deux enfants innocents à une mort aussi cruelle que celle de Ravaillac et de Damiens, pour une légèreté qui ne méritait pas huit jours de prison. L'on peut dire que depuis la Saint-Barthélemi il ne s'était rien passé de plus affreux. Il est triste de rapporter cet exemple d'une férocité brutale, qu'on ne trouverait pas chez les peuples les plus sauvages; mais la vérité nous y oblige. On doit surtout remarquer que c'est dans les temps du plus grand luxe, sous l'empire de la mollesse et de la dissolution la plus effrénée, que ces horreurs ont été commises par piété.

M. de Voltaire ayant donc su qu'un de ces jeunes gens, victime du plus détestable fanatisme qui ait jamais souillé la terre, était dans un régiment du roi de Prusse, en donna avis à ce monarque, qui sur-le-champ eut la générosité de le faire officier. Le roi de Prusse s'informa plus particulièrement de la conduite du jeune gentilhomme: il sut qu'il avait appris sans maître l'art du génie et du dessin; il sut combien il était sage, réservé, vertueux; combien sa conduite condamnait ses prétendus juges d'Abbeville. Il daigna l'appeler auprès de sa personne, lui donna une compagnie, le créa son ingénieur, l'honora d'une pension, et répara ainsi, par la bienfesance, le crime de la barbarie et de la sottise. Il écrivit à M. de Voltaire,

dans les termes les plus touchants, tout ce qu'il daignait faire pour ce militaire aussi estimable qu'infortuné. Nous avons été tous témoins de cette aventure si horriblement déshonorante pour la France, et si glorieuse pour un roi philosophe. Ce grand exemple instruira les hommes, mais les corrigera-t-il?

Immédiatement après, notre vieillard réchauffa les glaces de son âge pour profiter des vues patriotiques d'un nouveau ministre, qui le premier en France débuta par être le père du peuple. La patrie que M. de Voltaire s'était choisie dans le pays de Gex est une langue de terre de cinq à six lieues sur deux, entre le mont Jura, le lac de Genève, les Alpes, et la Suisse. Ce pays était infesté par environ quatre-vingts sbires des aides et gabelles qui abusaient de la dignité de leur bandoulière pour vexer horriblement le peuple à l'insu de leurs maîtres. Le pays était dans la plus effroyable misère. Il fut assez heureux pour obtenir du bienfesant ministre un traité par lequel cette solitude (je n'ose pas dire province) fut délivrée de toute vexation : elle devint libre et heureuse. « Je devrais « mourir après cela, dit-il, car je ne puis monter plus « haut. »

Il ne mourut pourtant pas cette fois-là; mais son noble émule, son illustre adversaire, Catherin Fréron, mourut. Une chose assez plaisante, à mon gré, c'est que M. de Voltaire reçut de Paris une invitation de se trouver à l'enterrement de ce pauvre diable. Une femme, qui était apparemment de la famille, lui écrivit une lettre anonyme que j'ai entre les mains; elle lui proposait très sérieusement de marier la fille de

Fréron, puisqu'il avait marié la descendante de Corneille. Elle l'en conjurait avec beaucoup d'instance; et elle lui indiquait le curé de la Magdeleine à Paris, auquel il devait s'adresser pour cette affaire. M. de Voltaire me dit, « Si Fréron a fait *le Cid*, *Cinna*, et *Po-* « *lyeucte*, je marierai sa fille sans difficulté. »

Il ne recevait pas toujours des lettres anonymes. Un M. Clément lui en adressait plusieurs au bas desquelles il mettait son nom. Ce Clément, maître de quartier dans un collége de Dijon, et qui se donnait pour maître dans l'art de raisonner et dans l'art d'écrire, était venu à Paris vivre d'un métier qu'on peut faire sans apprentissage. Il se fit folliculaire. M. l'abbé de Voisenon écrivit : *Zoïle genuit Mævium*, *Mævius genuit Guyot Desfontaines*, *Guyot autem genuit Freron*, *Freron autem genuit Clement*, et voilà comme on dégénère dans les grandes maisons. Ce M. Clément avait attaqué le marquis de Saint-Lambert, M. Delille, et plusieurs autres membres de l'académie, avec une véhémence que n'ont pas les plaideurs les plus acharnés quand il s'agit de toute leur fortune. De quoi s'agissait-il? De quelques vers. Cela ressemble au docteur de Molière, qui écume de colère de ce qu'on a dit forme de chapeau, et non pas figure de chapeau. Voici ce que M. de Voltaire en écrivit à M. l'abbé de Voisenon :

. . . . . .
Il est bien vrai que l'on m'annonce
Les lettres de maître Clément.
Il a beau m'écrire souvent,
Il n'obtiendra point de réponse.

Je ne serai pas assez sot
Pour m'embarquer dans ces querelles.
Si c'eût été Clément Marot,
Il aurait eu de mes nouvelles.

« Mais pour M. Clément tout court, qui, dans un « volume beaucoup plus gros que *la Henriade*, me « prouve que *la Henriade* ne vaut pas grand'chose; « hélas! il y a soixante ans que je le savais comme lui. « J'avais débuté à vingt ans par le second chant de *la* « *Henriade*. J'étais alors tel qu'est aujourd'hui M. Clé- « ment, je ne savais de quoi il était question. Au lieu « de faire un gros livre contre moi, que ne fait-il une « *Henriade* meilleure? cela est si aisé! »

Il y a des sortes d'esprits qui, ayant contracté l'habitude d'écrire, ne peuvent y renoncer dans la plus extrême vieillesse: tels furent Huet et Fontenelle. Notre auteur, quoique accablé d'années et de maladies, travailla toujours gaiement. L'*Épître à Boileau*, l'*Épître à Horace*, *la Tactique*, *le Dialogue de Pégase et du Vieillard*, *Jean qui pleure et qui rit*, et plusieurs petites pièces dans ce goût, furent écrites à quatre-vingt-deux ans. Il fit aussi les *Questions sur l'Encyclopédie*. On fesait plusieurs éditions à-la-fois de chaque volume à mesure qu'il en paraissait un. Ils sont tous imprimés assez incorrectement.

Il y a sur l'article *Messie* un fait assez étrange, et qui montre que les yeux de l'envie ne sont pas toujours clairvoyants. Cet article *Messie*, déjà imprimé dans la grande *Encylopédie* de Paris, est de M. Polier de Bottens, premier pasteur de l'Église de Lausanne, homme aussi respectable par sa vertu que par son érudition.

L'article est sage, profond, instructif. Nous en possédons l'original, écrit de la propre main de l'auteur. On crut qu'il était de M. de Voltaire, et on y trouva cent erreurs. Dès qu'on sut qu'il était d'un prêtre, l'ouvrage fut très chrétien.

Parmi ceux qui tombèrent dans ce piége, il faut daigner compter l'ex-jésuite Nonotte. C'est ce même homme qui s'avisa de nier qu'il y eût dans le Dauphiné une petite ville de Livron, assiégée par l'ordre de Henri III; qui ne savait pas que des rois de la première race avaient eu plusieurs femmes à-la-fois; qui ignorait qu'Eucherius était le premier auteur de la fable de la légion Thébaine. C'est lui qui écrivit deux volumes contre l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, et qui se méprit à chaque page de ces deux volumes. Son livre se vendit, parcequ'il attaquait un homme connu.

Le fanatisme de ce Nonotte était si parfait, que dans je ne sais quel dictionnaire philosophique religieux ou antiphilosophique, il assure, à l'article *Miracle*, qu'une hostie, percée à coups de canif dans la ville de Dijon, répandit vingt palettes de sang; et qu'une autre hostie, ayant été jetée au feu dans Dôle, s'en alla voltigeant sur l'autel. Frère Nonotte, pour démontrer la vérité de ces deux faits, cite deux vers latins d'un président Boisvin, Franc-Comtois:

Impie, quid dubitas hominemque Deumque fateri?
Se probat esse hominem sanguine, et igne Deum.

Ce qui signifie, en réduisant ces deux vers impertinents à un sens clair:

« Impie, pourquoi hésites-tu à confesser un homme

« Dieu? Il prouve qu'il est homme par le sang, et Dieu « par les flammes. »

On ne peut mieux prouver : et c'est sur cette preuve que Nonotte s'extasie, en disant, « Telle est la manière « dont on doit procéder pour régler sa créance sur les « miracles. »

Mais ce bon Nonotte, en réglant sa créance sur des injures de théologien et sur des raisonnements de Petites-Maisons, ne savait pas qu'il y a plus de soixante villes en Europe où le peuple prétend qu'autrefois les Juifs donnèrent des coups de couteau à des hosties qui répandirent du sang : il ne sait pas qu'on fait encore aujourd'hui commémoration à Bruxelles d'une pareille aventure; et j'y ai entendu, il y a quarante ans, cette belle chanson :

Gaudissons-nous, bons chrétiens, au supplice
Du vilain juif appelé Jonathan,
Qui sur l'autel a, par grande malice,
Assassiné le très saint sacrement.

Il ne connaît pas le miracle de la rue aux Ours à Paris, où le peuple brûle tous les ans la figure d'un Suisse ou d'un Franc-Comtois qui assassina la sainte Vierge et l'enfant Jésus au bout de la rue; et le miracle des carmes nommés Billettes, et cent autres miracles dans ce goût, célébrés par la lie du peuple, et mis en évidence par la lie des écrivains, qui veulent qu'on croie à ces fadaises comme au miracle des noces de Cana et à celui des cinq pains.

Tous ces pères de l'Église, les uns en sortant de Bicêtre, les autres en sortant du cabaret, quelques uns en lui demandant l'aumône, lui envoyaient continuel-

lement des libelles et des lettres anonymes; il les jetait au feu sans les lire. C'est en réfléchissant sur l'infame et déplorable métier de ces malheureux soi-disant gens de lettres qu'il avait composé la petite pièce de vers intitulée *le Pauvre Diable*, dans laquelle il fait voir évidemment qu'il vaut mille fois mieux être laquais ou portier dans une bonne maison que de traîner dans les rues, dans un café, et dans un galetas, une vie indigente qu'on soutient à peine, en vendant à des libraires des libelles où l'on juge les rois, où l'on outrage les femmes, où l'on gouverne les états, et où l'on dit à son prochain des injures sans esprit.

Dans les derniers temps, il avait une profonde indifférence pour ses propres ouvrages, dont il fit toujours peu de cas, et dont il ne parlait jamais. On les réimprimait continuellement sans même l'en instruire. Une édition de *la Henriade*, ou des tragédies, ou de l'histoire, ou de ses pièces fugitives, était-elle sur le point d'être épuisée, une autre édition lui succédait sur-le-champ. Il écrivait souvent aux libraires, « N'im-« primez pas tant de volumes de moi; on ne va point à « la postérité avec un si gros bagage. » On ne l'écoutait pas: on le réimprimait à la hâte: on ne le consultait point; et, ce qui est presque incroyable et très vrai, c'est qu'on fit à Genève une magnifique édition *in*-4°, dont il ne vit jamais une seule feuille, et dans laquelle on inséra plusieurs ouvrages qui ne sont pas de lui, et dont les auteurs sont connus. C'est à propos de toutes ces éditions qu'il disait et qu'il écrivait à ses amis, « Je « me regarde comme un homme mort dont on vend « les meubles. »

Le premier magistrat et le premier pasteur évangélique de Lausanne ayant établi une imprimerie dans cette ville, on y fit, sous le nom de Londres, une édition appelée complète. Les éditeurs y ont inséré plus de cent petites pièces en prose et en vers qui ne peuvent être ni de lui, ni d'un homme de goût, ni d'un homme du monde, telles que celle-ci, qui se trouve dans les opuscules de l'abbé de Grécourt :

Belle maman, soyez l'arbitre
Si la fièvre n'est pas un titre
Suffisant pour me disculper.
Je suis au lit comme un belître,
Et c'est à force de lamper ;
Mais j'espère d'en réchapper,
Puisqu'en recevant cette épître
L'Amour me dresse mon pupître.

Telle est une apothéose de mademoiselle Lecouvreur, faite par un précepteur nommé Bonneval :

Quel contraste frappe mes yeux !
Melpomène ici désolée
Élève avec l'aveu des dieux
Un magnifique mausolée.

Telle est cette pièce misérable :

Adieu, ma pauvre tabatière,
Adieu, doux fruit de mes écus.

Telle est cette autre intitulée *le Loup moraliste*.

Telle est je ne sais quelle ode, qui semble être d'un cocher de Vertamon, devenu capucin, intitulée *Le vrai Dieu*.

Ces bêtises étaient soigneusement recueillies dans

l'édition complète, d'après les livres nouveaux de madame Oudot, les *Almanachs des Muses*, le *Portefeuille retrouvé*, et les autres ouvrages de génie qui bordent à Paris le Pont-Neuf et le quai des Théatins. Elles se trouvent en très grand nombre dans le vingt-troisième tome de cette édition de Lausanne. Tout ce fatras est fait pour les halles. Les éditeurs ont eu encore la bonté d'imprimer à la tête de ces platitudes dégoûtantes, *le tout revu et corrigé par l'auteur même*, qui assurément n'en avait rien vu. Ce n'est pas ainsi que Robert Estienne imprimait. L'antique disette de livres était bien préférable à cette multitude accablante d'écrits qui inondent aujourd'hui Paris et Londres, et aux sonnets qui pleuvent dans l'Italie.

Quand on falsifia quelques unes de ses lettres qu'on imprima en Hollande, sous le titre de *Lettres secrètes*, il parodia cette ancienne épigramme :

Voici donc mes lettres secrètes,
Si secrètes que pour lecteur
Elles n'ont que leur imprimeur,
Et ces messieurs qui les ont faites.

Nous voulons bien ne pas dire quel est le galant homme qui fit imprimer en 1766, à Amsterdam, sous le titre de Genève, les lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse, avec des notes historiques et critiques. Cet éditeur compte parmi ces amis du Parnasse la reine de Suède, l'électeur Palatin, le roi de Pologne, le roi de Prusse. Voilà de bons amis intimes et un beau Parnasse. L'éditeur, non content de cette extrême impertinence, y ajouta, pour vendre son livre, la friponnerie dont la Beaumelle avait donné le premier exem-

ple. Il falsifia quelques lettres qui avaient en effet couru, et entre autres une lettre sur les langues française et italienne, écrite en 1761 à M. Tovazzi Deodati, dans laquelle ce faussaire déchire, avec la plus plate grossièreté, les plus grands seigneurs de France. Heureusement il prêtait son style à l'auteur sous le nom duquel il écrivait pour le perdre. Il fait dire à M. de Voltaire que les dames de Versailles sont d'agréables commères, et que J.-J. Rousseau est leur toutou. C'est ainsi qu'en France nous avons eu de puissants génies à deux sous la feuille, qui ont fait les lettres de Ninon, de Maintenon, du cardinal Alberoni, de la reine Christine, de Mandrin, etc. Le plus naturel de ces beaux esprits [1] était celui qui disait, « Je m'occupe à présent « à faire des pensées de La Rochefoucauld. »

[1] Capron, dentiste très connu dans son temps.

FIN DU COMMENTAIRE HISTORIQUE.

CHOIX

DE PIÈCES JUSTIFICATIVES

POUR

LA VIE DE VOLTAIRE.

AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS DE L'ÉDITION DE KEHL.

Nous avons joint ici quelques lettres qui peuvent servir à faire mieux connaître M. de Voltaire et ses ennemis.

Un hommage rendu par un prince du sang à un jeune homme que son état éloignait de lui, et que la gloire n'en rapprochait pas encore, nous a paru mériter d'être conservé.

La note qui a été remise par le célèbre Le Kain doit intéresser les gens de lettres; le grand acteur y peint naïvement l'enthousiasme de Voltaire pour l'art dramatique, et pour le talent du théâtre; et on y voit en même temps comment, malgré cet enthousiasme et l'intérêt d'avoir des acteurs dignes de ses ouvrages, il cherchait à détourner ce jeune homme d'un état trop avili par le préjugé, et joignait noblement à ses conseils les moyens d'en embrasser un autre. Ce trait est un de ceux qui prouvent le mieux que la bonté était le sentiment dominant de l'ame de Voltaire.

C'est ainsi qu'avec plus de désintéressement encore, il engagea, en 1765, mademoiselle Clairon à quitter le théâtre, quoique le talent de cette sublime actrice fût alors dans toute sa force, et devînt de jour en jour plus nécessaire au poète, dont le génie dramatique commençait à s'affaiblir par l'âge et les travaux.

Ses conseils à MM. d'Alembert et Diderot, persécutés pour l'*Encyclopédie*, et plusieurs traits de ce genre, prouveraient encore que l'amour de la justice l'emportait dans son esprit sur toute autre considération.

CHOIX

DE PIÈCES JUSTIFICATIVES.

VERS

DE S. A. S. LE PRINCE DE CONTI,

A M. DE VOLTAIRE.

1718.

Pluton, ayant fait choix d'une jeune pucelle,
Et voulant donner à sa belle
Une marque de son amour,
Commanda qu'une fête et superbe et galante
Réparât les horreurs de son triste séjour.
Pour satisfaire son attente,
Il fait assembler à sa cour
Tous ceux dont le bon goût et la délicatesse
Pouvaient contribuer au spectacle pompeux
Qu'il préparait à sa maîtresse.
Parmi tous ces hommes fameux,
Il choisit ceux dont le génie
S'était signalé dans tous lieux
Par la plus noble poésie.
Chacun à réussir travailla de son mieux.
Pour remporter le prix, et Corneille et Racine
Unirent leur veine divine :

Chaque auteur en vain disputa,
Et voulut gagner le suffrage
Du dieu qui demandait l'ouvrage;
Bien que des deux esprits la pièce l'emportât,
L'on ignorait encor qu'elle eût eu l'avantage.
Enfin le jour venu de cet événement,
De tant d'auteurs la cohorte nombreuse
Recherchait la gloire flatteuse
De remporter l'honneur de l'applaudissement.
Tandis qu'à faire cette brigue
Toute la troupe se fatigue,
Sans se donner du mouvement
Racine avec Corneille, au sein de l'Élysée,
Rappelaient l'histoire passée
Du temps où de la France ils étaient l'ornement.
Ils avaient su, par ceux qui venaient de la terre,
Du théâtre français le funeste abandon;
Que depuis leur décès le délicat parterre
Ne pouvait rien trouver de bon.
Ce malheur leur causait une tristesse extrême.
Ils connaissaient que dans Paris l'on aime
D'un spectacle nouveau les doux amusements;
Qu'abandonnés par Melpomène,
Les auteurs n'avaient plus ces nobles sentiments
Qui font la grace de la scène.
Depuis leur séjour en ces lieux,
Ils avaient fait la connaissance
D'un démon sans expérience,
Mais dont l'esprit vif, gracieux,
Surpassait déjà les plus vieux
Par ses talents et sa science.
Pour réparer les maux du théâtre obscurci,

Ce démon fut par eux choisi.
Ils lui font prendre forme humaine;
Des règles de leur art à fond l'ayant instruit,
Sur les bords fameux de la Seine,
Sous le nom d'Arouet cet esprit fut conduit.
Ayant puisé ses vers aux eaux de l'Aganipe,
Pour son premier projet il fait le choix d'OEdipe :
Et quoique dès long-temps ce sujet fût connu,
Par un style plus beau cette pièce changée
Fit croire des enfers Racine revenu,
Ou que Corneille avait la sienne corrigée [1].

LETTRE

DE L'ABBÉ DESFONTAINES

A M. DE VOLTAIRE.

Ce 31 mai 1724.

Je n'oublierai jamais, monsieur, les obligations infinies que je vous ai. Votre bon cœur est encore bien au-dessus de votre esprit, et vous êtes l'ami le plus essentiel qui ait jamais été. Le zèle avec lequel vous m'avez servi me fait en quelque sorte plus d'honneur que la malice et la noirceur de mes ennemis ne m'a causé d'affront par l'indigne traitement qu'ils m'ont

[1] Ces vers font autant d'honneur au prince de Conti qu'en a fait à Lamotte son approbation d'*OEdipe*. Ils annoncèrent tous deux à la France un digne successeur de Corneille et de Racine, et jamais prophétie ne fut mieux accomplie.

fait souffrir. Il faut se retirer pendant quelque temps. *Fallax infamia terret.*

J'ai une lettre de cachet qui m'exile à trente lieues de Paris. C'est avec plaisir que je vais chercher la solitude; mais je suis bien fâché que cette retraite me soit ordonnée. C'est un reste de triomphe pour les malheureux auteurs de ma disgrace. Je consens d'aller en province, et j'y vais très volontiers. Mais tâchez, monsieur, de faire en sorte que l'ordre du roi soit levé par une autre lettre de cachet en cette forme :

« Le roi, informé de la fausseté de l'accusation in-« tentée contre le sieur abbé Desfontaines, consent « qu'il demeure à Paris. »

Si vous obtenez cet ordre de M. de Maurepas, c'est un coup essentiel. Au surplus, je promets, *parole d'honneur*, à M. de Maurepas de m'en aller incessamment, et de ne point revenir à Paris qu'après lui en avoir demandé la permission secrètement.

Voilà, mon cher ami, ce que je vous prie à présent d'obtenir pour moi. Je vous aurai encore une obligation infinie de ce nouveau service. C'est, à mon gré, ce qu'on peut faire de plus simple pour réparer le scandale et l'injustice, en attendant que je puisse faire mieux, et que j'aie les lumières nécessaires pour découvrir les ressorts cachés de l'horrible intrigue de mes ennemis. Malgré la noirceur de l'accusation et le penchant du public à croire tous les accusés coupables, j'ai la satisfaction de voir les personnes même indifférentes prendre mon parti. Les Nadal, les Danchet, les Depons, les Fréret, sont les seuls, dit-on, qui traitent ma personne comme toute ma vie je trai-

terai leurs infames ouvrages et leur indigne caractère. *Genus irritabile vatum.*

J'ai un plan d'apologie qui sera beau et curieux, et que je travaillerai à la campagne. Je suis trop connu dans le monde pour qu'il convienne à un homme comme moi de me taire après un si exécrable affront; et je le ferai de façon que j'aurai l'honneur de le présenter à M. de Maurepas pour le prier de me permettre de le faire paraître. On y verra tout ce qui m'est arrivé de malheureux, et mes malheurs toujours causés par des gens de lettres, surtout l'histoire de ma sortie des jésuites.

Adieu, mon cher ami; je me recommande à vous.

DESFONTAINES.

LETTRE

DU SIEUR DEMOULIN

A M. DE VOLTAIRE.

A Paris, le 12 d'auguste 1738.

Monsieur, nous vous remercions très humblement de toutes vos bontés, et des facilités que vous voulez bien nous accorder pour vous payer. Nous en conserverons un précieux souvenir, et nous vous en marquerons notre vive reconnaissance dans toutes les occasions. Votre créance est bien assurée; et nous vous prions d'être persuadé que nous l'acquitterons le plus tôt qu'il nous sera possible. Je suis en avance dans plusieurs

bonnes affaires, et notre zèle à obliger est cause que nous ne sommes pas à notre aise.

Vous me rendez justice, monsieur, en ne me croyant point coupable d'aucune mauvaise intention. J'ose même vous protester que jamais je n'en ai eu, et que jamais amant n'a aimé plus tendrement une maîtresse que je vous ai toujours aimé, malgré tout ce qui est arrivé. J'ai des vivacités, il est vrai; vous me les avez souvent reprochées avec raison; mais je ne le cède à personne pour la droiture de cœur, la pureté des intentions, et la fidèle exécution, quand il s'agit de rendre service.

Je sais qu'on m'a fort calomnié, et je sais encore que les personnes qui déclamaient le plus contre moi, en vous quittant, venaient au logis pour m'animer contre vous. Depuis ce temps-là, j'ai rendu à une de ces personnes des services assez considérables; et si les occasions se présentaient d'obliger les autres, je le ferais volontiers. C'est la seule vengeance que je prétends en tirer.

Si vous me croyez utile à quelque chose, et même dans ce qui peut exiger de la discrétion, honorez-moi de vos commissions, et soyez, je vous supplie, assuré d'une prompte et secrète expédition.

Ma femme vous assure de ses très humbles respects.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, monsieur, votre très humble, etc. DEMOULIN.

BILLET DU MÊME.

Je soussigné reconnais que M. de Voltaire ayant prêté à ma femme et à moi la somme de vingt-sept

mille livres, et vu le mauvais état de nos affaires, ayant bien voulu se restreindre à la somme de trois mille livres, par contrat obligatoire passé entre nous chez Ballot, notaire, le 12 de juin 1736, il nous a remis et accordé sept cent cinquante livres, restant des trois mille livres à payer, et m'en a donné une rétrocession pleine et entière. Ce 19 de janvier 1743. DEMOULIN[1].

LETTRES

DU LIBRAIRE JORE

A M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIÈRE.

A Paris, ce 20 décembre 1738.

Monsieur, je vous supplie d'excuser le mauvais état de ma fortune, et la soustraction de tous mes papiers qui m'a empêché jusqu'ici de reconnaître le mauvais procédé de ceux qui ont abusé de mon malheur pour me forcer à vous faire un procès injuste, et à laisser imprimer un factum odieux. Je les désavoue tous deux entièrement. La malice de vos ennemis n'a servi qu'à me faire connaître la bonté de votre caractère. Vous

[1] Voyez dans la *Correspondance générale* une lettre de M. de Voltaire à la dame Demoulin, du mois de décembre 1738. On y trouvera aussi plusieurs lettres relatives à celles qui suivent ici. Les tables des noms et les dates en faciliteront la recherche.

avez la bonté de me pardonner d'avoir écouté de mauvais conseils. Je vous jure que je m'en suis repenti au moment même que j'ai eu le malheur d'agir contre vous. J'ai bien reconnu combien on m'avait trompé. Vous n'ignorez pas la jalousie des gens de lettres; voilà à quoi elle s'est portée. On m'a aigri, on s'est servi de moi pour vous nuire; j'en suis si fâché que je vous promets de ne jamais voir ceux qui m'ont forcé à vous manquer à ce point; et je réparerai le tort extrême que j'ai eu, par l'attachement constant que je veux vous vouer toute ma vie.

Je vous prie, monsieur, de me rendre votre amitié, et de croire que mon cœur n'a jamais eu de part à la malice de vos ennemis, et que c'est mon cœur seul qui m'engage à vous le dire.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre très humble, etc. JORE.

LETTRE II.

A Paris, le 30 décembre 1738.

Monsieur, j'ai déjà eu l'honneur de vous écrire, le 20 du présent mois, dans l'amertume de mon cœur, pour vous demander pardon, et pour vous marquer le sincère repentir que j'éprouve du procès injuste que votre ennemi (que vous connaissez) m'avait engagé de vous intenter. Je vous ai déjà marqué mon regret, et l'horreur que j'ai d'avoir attaqué si cruellement celui qui était mon bienfaiteur. Je vous disais que j'avais reconnu l'erreur où l'on m'avait mis. Soyez sûr, monsieur, que mon affliction est égale à ma faute. Daignez, monsieur, pousser votre générosité jusqu'à m'accorder

le pardon que j'ose vous demander. Je désavoue le factum injuste et calomnieux que l'on a mis sous mon nom, et que j'ai eu le malheur de signer. J'étais aveuglé; on m'a séduit. Je vous le répète encore, j'en suis au désespoir. J'en ai tombé malade. Il n'y a rien que je ne fasse, le reste de ma vie, pour réparer ma faute. Enfin, monsieur, si vous étiez témoin de mon affliction d'avoir été trompé par de mauvais conseils, vous auriez pitié de mon état. Ayez la bonté au moins de me faire dire que vous avez celle de me pardonner, si vous ne daignez m'écrire de votre main. Je paierais tous les frais du procès, si j'avais de l'argent; et il n'y a rien que je ne fasse, tout le reste de ma vie, pour vous témoigner en particulier et en public le repentir, l'admiration pour votre caractère, et le très profond respect avec lequel je suis, monsieur, votre très humble, etc.

JORE.

LETTRE III.

Paris, le 3 juin 1742.

J'ai reçu, monsieur, les trois cents livres que vous avez eu encore la bonté de me faire donner. Cette nouvelle manière de vous venger d'un homme infortuné, dont le plus grand malheur a été de s'oublier avec vous, et qui en est au désespoir depuis si long-temps, ne sortira jamais de mon cœur. Vos bontés augmentent le sincère repentir que j'en ai; elles m'étonnent, elles m'inspirent le respect et l'attachement le plus tendre. Il faut que ceux qui m'avaient séduit soient des monstres. Ils ne vous connaissent pas comme je vous connais. Ma vie doit être employée à vous marquer mon dévouement. Je n'ai point de termes pour vous dire ce

que vous m'inspirez. Permettez-moi seulement de me présenter devant vous, et de venir vous remercier. C'est la grace que je vous prie d'ajouter à vos générosités.

Je suis avec respect et la plus tendre reconnaissance, monsieur, votre très humble, etc. JORE.

LETTRE IV.

A Milan, ce 20 octobre 1768.

Monsieur, grace à la pension que vous avez la bonté de me faire, je me suis trouvé en état de subsister à Milan, joint à quelques écoliers que j'avais, auxquels j'aidais à se perfectionner dans la langue française, et qui, malheureusement pour moi, quittent cette ville pour voyager. Dans quel état vais-je me trouver, grand Dieu, privé de ce secours! Je vous fus autrefois utile pour écrire sous votre dictée; ne pourrai-je plus vous être d'aucune utilité? Si Milan était un endroit où l'on imprimât en français, je pourrais m'y occuper à corriger des épreuves, et par cette occupation me garantir de la misère qui me menace, et que vous pourriez me faire éviter, monsieur, en m'appelant auprès de vous, où je me persuade que vous devez avoir quelqu'un qui peut vous être moins nécessaire que je pourrais vous l'être.

J'espère, monsieur, que, réfléchissant sur mon état présent, et combien il est différent de celui dans lequel vous m'avez vu, vous vous porterez à le soulager, d'autant que ce changement ne m'est arrivé ni par libertinage, ni par mauvaise conduite.

Lorsque M. de Cideville me procura l'honneur de

vous connaître, il n'envisageait, ainsi que moi, que d'augmenter ma fortune; aurait-il pu prévoir l'injustice que l'on m'a faite, et que ma ruine totale devait s'ensuivre?

Je me flatte que, touché de mon triste sort, vous m'honorerez d'une réponse qui dissipera cet avenir affreux que j'envisage, et que je ne puis éviter sans vos bontés. Dans cette confiance, permettez que je me dise avec respect, monsieur, votre très humble, etc. JORE, chez M. le comte Alari.

LETTRE V.

A Milan, ce 23 avril 1769.

Monsieur, à mon retour des îles Boromées, où son excellence M. le comte Frédéric m'a gardé trois semaines, pour y prendre l'air, et me remettre de la maladie que j'ai eue, MM. Origoni et Paraviccini m'ont remis vingt-cinq sequins de Florence par votre ordre, dont je leur ai donné reçu au compte de MM. François et Louis Bontemps de Genève.

Je ne puis assez vous en marquer ma reconnaissance, et vous ne pouviez, monsieur, m'envoyer plus à propos ce secours, manquant de linge et d'habits. Quoique votre générosité portât l'ordre de me compter ce que j'aurais besoin, sans en limiter la somme, j'ai cru ne devoir pas abuser de vos bontés; et j'ai, sur l'instant même, employé ces vingt-cinq sequins en un habit que j'ai trouvé fait sur ma taille, et en quatre chemises que je fais faire; ce qui me mettra au moins en état de paraître décemment dans les maisons de condition où l'on a la bonté de m'admettre. J'y ai fait part de vos

bontés, et l'on m'a loué de n'avoir exigé que cette somme, quoique votre générosité ne l'eût pas bornée.

Que je finirais avec tranquillité ma carrière, au cas que j'eusse le malheur de vous survivre, si vous vouliez bien m'assurer de quoi supporter l'état affreux de ma situation, état que j'ai si peu mérité! Je l'espère de vos bontés, monsieur. Je n'aurais alors plus à desirer que de me procurer l'occasion de vous en aller marquer ma vive reconnaissance. J'en attends l'heureux moment avec impatience, et vous supplie d'être persuadé du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble, etc.

JORE, chez M. le comte Alari, où mes lettres me viennent franches de port.

LETTRE VI.

A Milan, le 25 septembre 1773.

Monsieur, vivement pénétré de gratitude et transporté de joie, je vous remercie de la consolante promesse que vous me faites de me tirer de ma misère, et des huit louis que vous m'avez envoyés. Ils ne pouvaient m'arriver plus à propos pour me tirer du plus grand embarras. Je ne vous dis point, crainte de vous accabler, tout ce qui se passe dans mon ame, me flattant que les dispositions de la vôtre ont changé à mon avantage, vous assurant que je le mérite par les sentiments de reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre très humble, etc.

JORE.

LETTRE

DE M. SAINT-HYACINTHE

A M. DE BURIGNI.

A Belleville, le 2 mai 1739.

Je vous renvoie, monsieur, le manuscrit que vous m'avez fait la grace de me confier. Vous croyez peut-être que je l'ai lu avec plaisir, vous ne vous trompez pas; mais si vous concluez que j'ai été content après l'avoir lu, vous vous trompez. Charmé de ce que j'avais vu, je n'ai que mieux senti le besoin que j'avais du reste; au plaisir de la lecture a succédé beaucoup de colère contre l'auteur.

Votre indolence, monsieur, ou, pour parler plus franchement, votre paresse doit exciter contre vous tous ceux qui savent juger de ce que vous êtes capable de faire. Si vous êtes assez indifférent à la gloire pour dédaigner les applaudissements qui vous reviendraient de la perfection de cet ouvrage, la justice que le public vous a rendue sur ce que vous lui avez donné, vous engage à lui donner encore une chose qu'il attend et qu'il souhaite avec impatience. Personne n'a remonté avec plus de justesse ni avec plus de finesse jusqu'aux sources, personne ne les a expliquées avec plus de délicatesse et d'exactitude. Je vais ameuter tous vos amis pour vous persécuter jusqu'à ce que vous ayez donné l'ouvrage complet. Je mettrai à la tête

cette comtesse sur les lèvres de laquelle les Graces ont mis la persuasion; après quoi nous verrons si nous vous laisserons être à votre aise paresseux pour quelque temps.

Vous m'avez rendu justice, monsieur, lorsque vous avez assuré que je n'étais en nulle liaison avec l'auteur de *la Voltairomanie*, quel qu'il soit; et je vous proteste encore à présent que je n'ai point lu cette pièce en son entier. J'y jetai simplement les yeux, parcequ'on me dit que l'auteur m'y avait cité au sujet de M. de Voltaire; ce que je ne vis pas sans indignation. Je voudrais bien savoir de quel droit on cite le nom de M. de Voltaire et le mien, lorsque ni l'un ni l'autre ne se trouvent dans l'ouvrage qu'on cite. On fait plus; eh! qu'en avez-vous pensé, monsieur? on y décide de mon intention. La déification dont on parle n'est qu'un ouvrage d'imagination, un tissu de fictions qu'on a liées ensemble pour en faire un récit suivi. On y a eu en vue de marquer en général les défauts où tombent les savants de divers genres et de diverses nations. On y a donc été obligé d'imaginer des choses qui, quoique rapportées comme des choses particulières, ne doivent être regardées que comme des généralités applicables à tous les savants qui peuvent tomber dans ces défauts. On ne peut faire une allégorie ni un caractère, que l'imagination d'un lecteur ne puisse appliquer à quelqu'un que l'auteur même n'aura jamais connu. Ainsi ce qui n'aura, dans un ouvrage de fiction, qu'un objet général, en devient un particulier par la malignité d'une fausse interprétation. Si cela est permis, monsieur, il ne faut plus songer à écrire, à moins que le public, plus réservé, ne juge de l'intention d'un auteur con-

formément au but général de l'ouvrage, et qu'il ne fasse retomber sur l'interprète la malignité de l'interprétation.

Quand je vis de quelle manière l'écrivain de *la Voltairomanie* décidait de mon intention, je vous avoue, monsieur, que je fus extrêmement surpris que celui qu'on en disait l'auteur pût ainsi manquer à tous les égards. Ma surprise égala mon indignation et sa témérité, pour ne pas me servir d'un terme plus dur. Il est vrai que, par la nature de l'ouvrage, on doit s'attendre à tout.

J'appris que M. de Voltaire méprisait cette pièce au point de n'y pas répondre. Il fait à merveille : le sort de ces sortes d'ouvrages est de périr en naissant; c'est les conserver que d'en parler. M. de Voltaire a quelque chose de mieux à faire : cultivant à présent les *Musas severiores*, il apprend d'elles à s'élever dans ces régions tranquilles où les vapeurs de la terre ne s'élèvent point : *Sapientum templa serena.*

Voici, monsieur, les deux madrigaux de M. de Bignicourt, que je ne pus vous dire qu'imparfaitement la dernière fois que j'eus l'honneur de vous voir à Paris.

Des traits d'une injuste colère
Vous payez mes feux en ce jour :
Iris, pourquoi voulez-vous faire
La Haine fille de l'Amour?

AUTRE.

Iris, vous dédaignez les feux
Qu'en moi vos charmes ont fait naître :
Mon destin n'est pas d'être heureux,
Mais mon cœur méritait de l'être.

Faites-moi savoir, je vous prie, si vous connaissez le manuscrit sur les tournois que M. de Rieux a acheté; et quand le temps sera conforme à la saison, n'oubliez point, monsieur, que vous avez à Belleville un très humble et très obéissant serviteur, SAINT-HYACINTHE.

LETTRE

DE M. D'ARGENSON L'AÎNÉ

A M. DE VOLTAIRE.

Paris, le 7 février 1739.

C'est un vilain homme que l'abbé Desfontaines, monsieur; son ingratitude est assurément pire encore que les crimes qui vous avaient donné lieu de l'obliger. N'appréhendez point de n'avoir pas les puissances pour vous. Une fois il m'arriva, en dînant chez monsieur le cardinal, d'avancer la proposition qu'il était curé d'une grosse cure en Normandie; je révoltai toute l'assistance contre moi. Son éminence me le fit répéter trois fois. Je me voyais perdu d'estime et de fortune, sans le prevôt des marchands, qui me témoigna ce fait. Monsieur le chancelier pense de même sur le compte de ce.... de police. M. Hérault doit penser de même, ou il serait justiciable de ceux qu'il justicie. Monsieur le chancelier estime vos ouvrages; il m'en a parlé plusieurs fois dans des promenades à Fresne. Mais de tous les chevaliers, le plus prévenu contre votre ennemi c'est mon frère. J'ai été le voir à la réception de votre let-

tre; il m'a dit que l'affaire en était à ce que monsieur le chancelier avait ordonné que l'abbé Desfontaines serait mandé pour déclarer si les libelles en question étaient de lui, et pour signer l'affirmatif ou le négatif, sinon contraint. Je vous assure que cela sera bien mené. Je solliciterai monsieur le chancelier en mon particulier ces jours-ci.

J'embrasse vos intérêts avec chaleur et avec plaisir. La chose est bien juste. Je vous ai toujours connu ennemi de la satire; vous vous indignez contre les fripons, vous riez des sots : je compte en faire tout autant, tout de mon mieux, et je me crois honnête homme. Ce n'est là que juger; faire part de son jugement à ses amis, c'est médire : la religion le défend ainsi que le bon sens, et même l'instinct. Ainsi vous m'avez toujours paru éloigné d'un si mauvais penchant; vos écrits avoués, et dignes de vous, et vos discours m'y ont toujours confirmé. Travaillez en repos, monsieur, vingt-cinq autres ans; mais faites des vers malgré votre serment qui est dans la préface de Newton. Avec quelque clarté, quelque beauté, quelque dignité que vous ayez entendu et rendu le système philosophique de cet Anglais, ne méprisez pas pour cela les poèmes, les tragédies, et les épîtres en vers : nous serons toujours éclairés et nourris dans la scène physique, mais nous ne lirons bientôt plus pour nous amuser, et nous n'irons plus à la comédie, faute de bons auteurs en vers et en prose.

Adieu, monsieur; pourquoi allez-vous parler de protection et de respect à un ancien ami, et qui le sera toujours?

LETTRE

DU SIEUR DE BONNEVAL[1]

A M. DE VOLTAIRE.

A Paris, ce 27 fevrier 1737.

J'ai été chez vous hier matin, monsieur, pour avoir l'honneur de vous voir; on m'a dit que vous étiez à la cour. Vous eussiez sans doute été surpris de ma visite, mais vous l'eussiez été davantage du motif qui l'occasionait. Cependant je m'étais rassuré par les réflexions qui viennent naturellement à un esprit du premier ordre; et je me disais, Il est vrai que depuis 1725 je n'ai presque jamais eu l'honneur de voir M. de Voltaire, mais il n'ignore pas qu'il est dans une sphère qui ne permet pas à tout le monde de le voir; il ne peut ignorer l'admiration que je lui ai vouée, et il ne pourrait en douter sans faire tort à mon discernement. Personne n'est plus en état aujourd'hui que moi de lui rendre justice, par l'habitude où j'ai été pendant un an de le voir dans ces sociétés où l'esprit et le cœur peuvent se montrer ce qu'ils sont sans danger. C'est de là que j'en ai jugé assez favorablement pour être persuadé qu'il aime à obliger.

Cette manière de penser, monsieur, m'a conduit

[1] Ce Bonneval est un fripon qui m'a volé autrefois dix louis, qui a été chassé de chez Montmartel, et qui a fait un libelle contre moi. (*Apostille de M. de Voltaire sur l'original de cette lettre.*)

chez vous pour vous prier de me prêter dix pistoles dont j'ai un besoin instant, et de vous offrir, pour la restitution, une délégation de la même somme sur les arrérages d'une rente que m'a laissée une dame de votre connaissance, et qui ne vit plus depuis plusieurs années. Si les morts avaient quelque crédit, j'emploierais sa médiation auprès de vous. Vous ne l'auriez pas refusée vivante : peut-être vit-elle encore dans votre mémoire; du moins elle le méritait par ses sentiments pour vous. Je les ai connus jusqu'à sa mort, dont j'ai été le triste témoin.

Cette prière, que je vous aurais faite chez vous, monsieur, je vous la fais aujourd'hui par écrit; et si vous voulez y faire droit, vous le pouvez en m'adressant à qui il vous plaira, de votre part, et je lui remettrai la délégation. Je croirais offenser la délicatesse de vos sentiments, si j'employais ici ces tours d'une éloquence usée pour vous disposer à me rendre le service que je vous demande. Exposer un besoin à une personne qui pense noblement, c'est avoir tout dit; j'ajouterai seulement que ma reconnaissance sera aussi vive que durable.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, monsieur, votre très humble, etc. De Bonneval, rue Sainte-Anne, chez M. Dionis.

LETTRE

DE M. PRAULT FILS,

LIBRAIRE A PARIS,

A MADAME DE CHAMPBONIN,

A VASSY.

Paris, le 24 janvier 1739.

Madame, vous savez que c'est à un magistrat connu par sa vertu et son mérite que j'ai l'obligation de connaître M. de Voltaire, dont il est ami. J'ai souhaité pendant long-temps illustrer mon commerce des ouvrages d'un homme que je ne connaissais encore que par les talents de son esprit, et qui depuis m'a si fort attaché à lui par les qualités de son cœur. Ma jeunesse, ma bonne volonté, ma sincérité, titres qui valent toujours auprès de lui, ont achevé ce que la recommandation avait commencé. Depuis ce temps, sa confiance m'a rendu l'instrument de tant d'actions de générosité, qu'autant par justice pour lui que par reconnaissance pour celle dont je me suis particulièrement ressenti je me crois obligé d'en rendre partout un témoignage authentique, et de répondre à l'injuste accusation du libelle intitulé *la Voltairomanie*, que tous les honnêtes gens ne voient qu'avec indignation.

Voici l'histoire des ouvrages de M. de Voltaire depuis que je le connais, et je suis en état de la prouver par des pièces justificatives.

J'ai commencé par imprimer *la Henriade* avec des corrections considérables; et M. de Voltaire, en me la donnant, en abandonna le profit à un jeune homme que ses talents lui ont attaché, et à qui il a fait encore présent de sa tragédie de *la Mort de César*. Il permit dans le même temps, à un autre libraire, de réimprimer *Zaïre*, dont le privilége était expiré. Il m'a donné, à moi, ses tragédies d'*OEdipe*, *Mariamne*, et *Brutus*. J'ai imprimé *l'Enfant prodigue* : celui qui fut chargé d'en faire le marché m'en demanda un prix si honnête, que, bien loin de contester avec lui, je lui donnai cent francs au-dessus du prix qu'il m'en avait demandé. Quelques jours après, M. de Voltaire m'écrivit qu'il n'exigerait jamais d'argent [1] pour le prix de ses pièces, ni pour aucun autre de ses ouvrages, mais seulement des livres. Enfin il a fait présent de ses *Éléments de Newton* à ses libraires de Hollande. Peu de temps après, on en a fait une édition sous le titre de Londres; et je sais que le libraire qui l'avait faite à l'insu de M. de Voltaire, crut cependant, avant de la faire paraître, lui devoir l'attention de la lui communiquer, et de se soumettre à ses corrections. L'édition en état de paraître, M. de Voltaire en a acheté cent cinquante exemplaires pour faire des présents à Paris, qu'il a payés, et qui lui reviennent, avec la reliure, à près de cent pistoles.

Voilà, madame, ce que les ouvrages de M. de Voltaire lui ont produit; voilà plutôt de quoi confondre le calomniateur; et vous voyez quelle foi on peut ajouter aux impostures dont son ouvrage est tissu.

J'ai l'honneur d'être, avec un très profond respect, etc. PRAULT fils.

[1] C'est-à-dire pour lui-même.

Déclaration de l'abbé Guyot Desfontaines à la Police.

Je déclare que je ne suis point l'auteur d'un libelle imprimé, qui a pour titre *la Voltairomanie*, et que je le désavoue en son entier, regardant comme calomnieux tous les faits qui sont imputés à M. de Voltaire dans ce libelle, et que je me croirais déshonoré si j'avais eu la moindre part à cet écrit, ayant pour lui tous les sentiments d'estime dus à ses talents, et que le public lui accorde si justement.

Fait à Paris, ce 4 avril 1739. DESFONTAINES.

N. B. L'original est entre les mains de M. Hérault.

LETTRE

DE M. DE CHAMPBONIN

A SON FILS,

AU BUREAU DES FORTIFICATIONS, A PARIS.

A Champbonin, ce 15 de mai 1739.

Ce n'est pas à Cirey, mon fils, qu'il faut que vous écriviez à M. de Voltaire; il vient de partir pour Bruxelles avec monsieur et madame du Châtelet. Vous vous imaginez assez dans quelle douleur son absence nous laisse. Jamais il ne fut d'ami plus tendre et plus respectable. Nous regrettons sensiblement les quatre années qu'il a passées en Champagne. Ce temps heureux où nous avons vécu avec lui doit vous rappeler comme à nous,

mon fils, les marques d'amitié dont il nous a comblés; elles sont telles pour vous en particulier, que je n'aurais pu faire que les mêmes choses pour votre fortune, si elles eussent été en mon pouvoir. Eh! que ne lui devez-vous point de reconnaissance! Rien ne l'engageait à vous donner des marques si singulières d'attachement, et j'espère que vous n'oublierez jamais l'excès de ses bontés. Ce n'est pas assez de les partager avec nous, il faut que vous nous surpassiez en reconnaissance. Aimez-le comme votre père : vous lui devez tous les sentiments dont vous êtes capable, et j'en serai plus touché que de ceux que vous avez pour moi.

Votre mère est pénétrée de regrets aussi bien que moi; vous connaissez notre amitié pour lui, et tous deux nous pleurons la douceur qu'il attachait à la sienne pour nous.

Monsieur et madame la comtesse de La Neuville, de qui vous me demandez des nouvelles, regrettent aussi infiniment la société de M. de Voltaire. Il part adoré de tout le canton, et nous gémissons tous de son absence. Monsieur et madame du Châtelet nous flattent de leur retour à Cirey, dès que leurs affaires seront finies.

Écrivez bien régulièrement à Bruxelles, et comptez, mon fils, sur mon amitié et celle de votre mère qui vous embrasse. CHAMPBONIN.

LETTRE

DE M. L'ABBÉ PREVOST

A M. DE VOLTAIRE.

Le 15 janvier 1740.

Je souhaiterais extrêmement, monsieur, de vous devenir utile en quelque chose; c'est un ancien sentiment que j'ai fait éclater plusieurs fois dans mes écrits, que j'ai communiqué à M. Thiriot dans plus d'une occasion, et qui s'est renouvelé fort vivement depuis l'affaire de Prault. Je ne puis soutenir qu'une infinité de misérables, s'acharnant contre un homme tel que vous, les uns par malignité pure, les autres par un faux air de probité et de justice, s'efforcent de communiquer le poison de leur cœur aux plus honnêtes gens.

Il m'est venu à l'esprit que le goût du public, qui s'est assez soutenu jusqu'à présent pour ma façon d'écrire, me rend plus propre qu'un autre à vous rendre quelque service. L'admiration que j'ai pour vos talents, et l'attachement particulier dont je fais profession pour votre personne, suffiraient bien pour m'y porter avec beaucoup de zèle; mais mon propre intérêt s'y joint: et si je puis servir dans quelque mesure à votre réputation, vous pouvez être aussi utile pour le moins à ma fortune.

Voilà deux points, monsieur, qui demandent un peu d'explication; elle sera courte, car je n'ai que le fait à exposer.

1° J'ai pensé qu'une *Défense* de M. de Voltaire et de ses ouvrages, composée avec soin, force, simplicité, etc., pourrait être un fort bon livre, et forcerait peut-être une fois pour toutes la malignité à se taire : je la diviserais en deux : l'une regarderait sa personne; l'autre, ses écrits. J'y emploierais tout ce que l'habitude d'écrire pourrait donner de lustre à mes petits talents, et je ne demanderais d'être aidé que de quelques mémoires pour les faits. L'ouvrage paraîtrait avant la fin de l'hiver.

2° Le dérangement de mes affaires est tel, que, si le ciel, ou quelqu'un inspiré de lui n'y met ordre, je suis à la veille de repasser en Angleterre. Je ne m'en plaindrais pas si c'était ma faute; mais depuis cinq ans que je suis en France avec autant d'amis qu'il y a d'honnêtes gens à Paris, avec la protection d'un prince du sang qui me loge dans son hôtel[1], je suis encore sans un bénéfice de cinq sous. Je dois environ cinquante louis, pour lesquels mes créanciers réunis m'ont fait assigner, etc.; et le cas est si pressant, qu'étant convenu avec eux d'un terme qui expire le premier du mois prochain, je suis menacé d'un decret de prise de corps, si je ne les satisfais dans ce temps. De mille personnes opulentes avec lesquelles ma vie se passe, je veux mourir si j'en connais une à qui j'aie la hardiesse de demander cette somme, et de qui je me croie sûr de l'obtenir.

Il est question de savoir si M. de Voltaire, moitié engagé par sa générosité et par son zèle pour les gens de lettres, moitié par le dessein que j'ai de m'employer à son service, voudrait me délivrer du plus cruel em-

[1] Le prince de Conti.

barras où je me sois trouvé de ma vie. L'entreprise est digne de lui; et la seule nouveauté de rétablir dans ses affaires un homme qui ne peut s'aider de la protection d'un prince du sang, et, j'ose dire, de l'amitié de tout Paris, me paraît une amorce singulière.

Au reste j'ai deux manières de restituer: l'une en sentiments de reconnaissance, et je serais réduit à celle-là si la mort me surprenait, car je ne possède pas un sou de revenu; mais je suis dans un âge, je jouis d'une santé qui me promettent une longue vie; l'autre voie de restitution est de donner à prendre sur mes libraires; elle pourrait me servir avec mes créanciers, s'ils entendaient raison: mais des tapissiers et des tailleurs, qu'on a un peu différé de payer, n'y trouvent point assez de sûreté. Un homme de lettres conçoit mieux la solidité de cette ressource.

Je finis, monsieur, car voilà en vérité une lettre fort extraordinaire. Je me flatte qu'autant je trouverai de plaisir à me vanter du bienfait, si vous me l'accordez, autant vous voudrez bien prendre soin d'ensevelir ma prière, si quelque raison que je ne chercherai pas même à pénétrer ne vous permet pas de la recevoir aussi favorablement que je l'espère. Mais, dans l'un ou l'autre cas, vous regarderez, s'il vous plaît, monsieur, comme un de vos plus dévoués serviteurs et de vos admirateurs les plus passionnés, l'abbé Prevost.

P. S. Vous vous imaginerez bien que c'est le récit que Prault m'a fait de vos générosités qui m'a fait naître les deux idées que je viens de vous proposer.

RAPPORT

FAIT A L'ACADÉMIE DES SCIENCES PAR MM. PITOT ET CLAIRAUT,
LE 26 D'AVRIL 1741,

SUR LE MÉMOIRE DE M. DE VOLTAIRE,

TOUCHANT LES FORCES VIVES.

Nous avons examiné par ordre de l'académie, un mémoire de M. de Voltaire intitulé, *Doutes sur la mesure des forces motrices et sur leur nature*. Ce mémoire contient deux parties : la première est une exposition abrégée des principales raisons qui ont été données pour prouver que les forces des corps, en mouvement, sont comme leurs quantités de mouvement, c'est-à-dire comme les masses multipliées par leurs simples vitesses, et non par les carrés, ainsi que le prétendent ceux qui reçoivent la théorie des *forces vives*. Les raisons que M. de Voltaire rapporte ne sont pas avancées comme des démonstrations, ce sont simplement des doutes qu'il propose; mais les doutes d'un homme éclairé, qui ressemblent beaucoup à une décision.

Nous n'entrerons point dans l'examen de cette première partie, parceque l'auteur ne paraît y avoir eu en vue que de rendre les plus fortes raisons qui ont été données contre les forces vives, d'une manière assez claire et assez abrégée pour que les lecteurs puissent se les rappeler promptement.

Dans la seconde partie, M. de Voltaire considère la

nature de *la force*. Comme il a conclu que la *force motrice* n'est autre chose que le produit de la masse par la simple vitesse, il n'admet point de distinction entre les *forces mortes* et les *forces vives*. Lorsque l'on dit que la force d'un corps en mouvement diffère infiniment de celle d'un corps en repos, c'est, suivant lui, comme si l'on disait qu'un liquide est infiniment plus liquide quand il coule que quand il ne coule pas.

Il dit ensuite que si la force n'est autre chose que le produit de la masse par la vitesse, elle n'est précisément que le corps lui-même agissant, ou prêt à agir: et il rejette ainsi l'opinion des philosophes, qui ont cru que la force était un être à part, une substance qui anime les corps, et qui en est distinguée; que la force doit se trouver dans les êtres simples, appelés *monades*, etc.

M. de Voltaire remarquant, comme plusieurs l'ont déjà fait, que la quantité de mouvement augmente dans plusieurs cas, et étant toujours convaincu que la force n'est autre chose que la quantité de mouvement, il demande si les philosophes qui ont soutenu la conservation d'une même quantité de force dans la nature ont plus de raison que ceux qui voudraient la conservation d'une même quantité d'espèces d'individus, de figures, etc.

Il demande ensuite, si de ce qu'un corps élastique qui en choque un plus grand lui communique plus de quantité de mouvement, et par conséquent, selon lui, plus de force qu'il n'en avait, il ne s'ensuit pas évidemment que les corps ne communiquent point de force: en sorte que la masse et le mouvement ne suffisant pas pour la communication du mouvement, il faut en-

core l'inertie sans laquelle la matière ne résisterait pas, et sans laquelle il n'y aurait nulle action.

M. de Voltaire croit encore que l'inertie, la masse, et le mouvement, ne suffisent pas. Il pense qu'il faut un principe qui tienne tous les corps de la nature en mouvement, et leur communique incessamment une force agissante, ou prête d'agir; et ce principe doit être, selon lui, la gravitation, soit qu'elle ait une cause mécanique, soit qu'elle n'en ait pas.

La gravitation, continue-t-il, ne peut pas non plus satisfaire à tous les effets de la nature; elle est très loin d'expliquer la force des corps organisés; il leur faut encore un principe interne, comme celui du ressort.

M. de Voltaire termine son mémoire en disant que puisque la force active du ressort produit les mêmes effets que toute force quelconque, on en peut conclure que la nature, qui va souvent à différents buts par la même voie, va aussi au même but par différents chemins; et qu'ainsi la véritable physique consiste à tenir registre des opérations de la nature, avant que de vouloir tout asservir à une loi générale.

De toutes les questions difficiles à approfondir que renferment les deux parties de ce mémoire, il paraît que M. de Voltaire est très au fait de ce qui a été donné en physique, et qu'il a lui-même beaucoup médité sur cette science.

A Paris, le 26 avril 1741. PITOT, CLAIRAUT.

Je certifie la copie ci-dessus être conforme à l'original.

A Paris, le 27 avril 1741.

DORTOUS DE MAIRAN,
Secrétaire perpétuel de l'académie royale des sciences.

LETTRE

DE L'AVOCAT MANNORY[1]

A M. DE VOLTAIRE.

Ce 10 mai 1744.

Il y a long-temps, monsieur, que vous n'avez entendu parler de moi, et il est bien fâcheux que je ne rappelle vos idées à mon sujet que pour vous entretenir de mes malheurs; mais je connais trop les sentiments de votre cœur pour manquer de confiance. Mon père vit toujours, il a quatre-vingts ans; il est extrêmement cassé et affaibli. J'aurai plus de cent mille francs de bien, et je n'en ai jamais reçu un écu. Ma profession est difficile; il y faut des secours sur lesquels j'avais compté, et qui m'ont manqué. J'ai essuyé des maladies longues et considérables; j'ai enfin rétabli ma santé. Mais pendant ce temps mon cabinet s'est trouvé vide. J'avais affaire alors, monsieur, à une propriétaire riche et dévote, j'avais extrêmement dépensé dans sa maison pour m'ajuster; elle m'a inhumainement mis dehors, et j'ai perdu toutes mes dépenses et mes arrangements. Enfin, monsieur, le pauvre monsieur de Fimarçon s'est adressé à moi; j'ai cru ses affaires bonnes, je m'y suis livré tout entier. Mes maladies m'avaient affaibli mon cabinet de la moitié. J'ai

[1] Il a reçu de moi l'aumône, et a fait contre moi un libelle. (*Apostille de M. de Voltaire.*)

perdu l'autre moitié pour ne penser qu'à M. de Fimarçon.

Je me flattais qu'en le tirant d'affaire je me ferais honneur, et que sa reconnaissance me dédommagerait suffisamment. Rien n'a réussi, monsieur. Pendant ce temps j'ai été trois mois à trouver une maison. J'en ai loué une le 23 décembre. Depuis cet instant les ouvriers y sont. Voilà donc six mois que je suis sans maison, sans cabinet, et par conséquent sans travail.

Jugez, monsieur, de ma situation. Je ne tirerais pas un écu de mon père. Quand on a été dur toute sa vie, on ne devient pas bon et généreux à quatre-vingts ans. M. Dodun, l'ancien receveur-général, de qui j'ai loué, dans l'Ile, m'a fait attendre; mais il a dépensé quatre mille francs pour m'ajuster, et je serai au mieux. J'ai des meubles qui, en les fesant aller aux lieux, me suffiront. Il ne me manque donc, monsieur, que de pouvoir satisfaire à la dépense de mon emménagement, qui ne laissera pas que d'être un objet, de payer quelques petites dettes que j'ai depuis six mois, et d'avoir une faible somme devant moi pour ouvrir mon cabinet, et vivre en attendant la pratique, qui viendra sûrement.

J'ai toujours entendu dire, monsieur, qu'il était permis aux malheureux de se vanter un peu. En profitant de ce privilége, que je n'ai que trop acquis par ma situation, qui est cruelle, je puis me vanter de ne craindre aucun des avocats qui ont actuellement de l'emploi. Si j'ai du secours, je vais reprendre dans l'instant; mon cabinet a sa valeur. Dans un an, mon emploi peut être considérable, et mon père me laissera enfin ce qu'il ne pourra pas emporter. Si je n'ai point

de secours, ma maison me devient inutile. Je ne pourrai plus reparaître au palais, et je suis perdu sans ressource, car je ne suis bon à aucune autre chose. Je donnerai toutes les sûretés que je pourrai; je m'engagerai solidairement avec ma femme; je ferai même des lettres de change, pourvu que l'on me donne des délais suffisants.

M'abandonnerez-vous, monsieur? oublierez-vous l'ancienne amitié que vous avez eue pour moi? Je suis un de vos plus vieux serviteurs, et l'apologiste d'*OEdipe* ne doit pas périr dans la misère au milieu de si belles espérances; il ne s'agit que de l'aider un peu. Ce sera un avocat que vous ferez; et, s'il devient bon, l'opération n'est pas indigne de vous. Jusqu'à présent, monsieur, vous avez fait tant de choses différentes, et dans tous les genres, que celle-là vous manquait peut-être. J'attends tout de vous, monsieur; les temps sont affreux, puisque personne n'est sensible aux talents. Vous seul les connaissez tous, vous les protégez; et, si vous pensez que je puisse faire quelque chose, vous ne m'abandonnerez certainement pas. Ma fortune dépend donc du jugement que vous porterez de moi. J'attends votre décision avec confiance. Je demeure rue de la Comédie Française, chez M. Dubois, au Palais-Royal. En attendant que vous me mettiez en état de gagner l'Ile, je compte que vous m'honorerez d'une réponse. Je suis avec le plus tendre respect, monsieur, votre très humble, etc. MANNORY.

LETTRE DU MÊME.

Ce jeudi matin.

Vous m'avez permis, monsieur, de vous importuner encore, après votre retour de la campagne. Je suis honnête en robe, mais je manque totalement d'habit, et je ne puis me présenter devant personne. Cela dérange toutes mes affaires. Avez-vous pensé à M. Thiriot? je vous prie, monsieur, de me le marquer. Je suis depuis six jours avec quatre sous dans ma poche. Vous m'avez promis quelques légers secours; ne me les refusez pas aujourd'hui, monsieur. Dès que je serai habillé, je serai en état de suivre mes affaires, et ma situation changera. On m'annonce beaucoup d'affaires au palais, mais elles ne sont pas encore arrivées. Nous touchons aux vacances; le temps n'est pas favorable. Souffrirez-vous, monsieur, que je meure de faim? je n'ai mangé hier et avant-hier que du pain. C'était fête; je n'ai pu décemment sortir en robe, et mon habit n'est pas mettable. Je n'ai osé aller chez personne, et je n'avais pas d'argent pour avoir quelque chose chez moi. L'état est affreux. De grace, monsieur, donnez au porteur de cette lettre ce que vous pouvez pour mon soulagement présent; il est sûr. Mandez-moi si M. Thiriot fait quelque chose. Laisserez-vous périr de misère un ancien serviteur, un homme qui, j'ose le dire, a quelques talents, et qui est actuellement à la vue du port? Son vaisseau est un peu délabré; mais il ne s'agit que de le secourir pour entrer dans le port.

Je suis avec la plus vive reconnaissance, monsieur, votre, etc. MANNORY.

LETTRE

DE M. J.-J. ROUSSEAU

A M. DE VOLTAIRE.

Paris le 11 décembre 1745.

Monsieur, il y a quinze ans que je travaille pour me rendre digne de vos regards et des soins dont vous favorisez les jeunes muses en qui vous découvrez quelque talent. Mais, pour avoir fait la musique d'un opéra, je me trouve, je ne sais comment, métamorphosé en musicien. C'est, monsieur, en cette qualité que M. le duc de Richelieu m'a chargé des scènes dont vous avez lié les divertissements de *la Princesse de Navarre*[1]. Il a même exigé que je fisse, dans les canevas, les changements nécessaires pour les rendre convenables à votre nouveau sujet. J'ai fait mes respectueuses représentations; monsieur le duc a insisté, j'ai obéi. C'est le seul parti qui convienne à l'état de ma fortune. M. Ballot s'est chargé de vous communiquer ces changements. Je me suis attaché à les rendre en moins de mots qu'il était possible. C'est le seul mérite que je puis leur donner. Je vous supplie, monsieur, de vouloir les examiner, ou plutôt d'en substituer de plus dignes de la place qu'ils doivent occuper.

Quant au récitatif, j'espère aussi, monsieur, que

[1] Voyez dans la *Correspondance générale*, tome III, page 345, la réponse de M. de Voltaire à cette lettre.

vous voudrez bien le juger avant l'exécution, et m'indiquer les endroits où je me serai écarté du beau et du vrai, c'est-à-dire de votre pensée. Quel que soit pour moi le succès de ces faibles essais, ils me seront toujours glorieux s'ils me procurent l'honneur d'être connu de vous, et de vous montrer l'admiration et le profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble, etc.

J.-J. Rousseau, citoyen de Genève.

LETTRE DU MÊME.

A Paris, le 30 janvier 1750.

Monsieur, un Rousseau[1] se déclara autrefois votre ennemi, de peur de se reconnaître votre inférieur : un autre Rousseau, ne pouvant approcher du premier par le génie, veut imiter ses mauvais procédés. Je porte le même nom qu'eux, mais n'ayant ni les talents de l'un ni la suffisance de l'autre, je suis encore moins capable d'avoir leurs torts envers vous. Je consens bien de vivre inconnu, mais non déshonoré; et je croirais l'être si j'avais manqué au respect que vous doivent tous les gens de lettres, et qu'ont pour vous tous ceux qui en méritent eux-mêmes.

Je ne veux point m'étendre sur ce sujet, ni enfreindre, même avec vous, la loi que je me suis imposée de ne jamais louer personne en face. Mais, monsieur, je prendrai la liberté de vous dire que vous avez mal jugé d'un homme de bien, en le croyant capable de payer

[1] Jean-Baptiste. On ne connaît point l'autre Rousseau; ce n'est pas celui de Toulouse, auteur du *Journal encyclopédique*, ni celui de Gotha.

d'ingratitude et d'arrogance la bonté et l'honnêteté dont vous avez usé envers lui au sujet des *Fêtes de Ramire*[1]. Je n'ai point oublié la lettre dont vous m'honorâtes dans cette occasion; elle a achevé de me convaincre que, malgré de vaines calomnies, vous êtes véritablement le protecteur des talents naissants qui en ont besoin. C'est en faveur de ceux dont je fesais l'essai que vous daignâtes me promettre de l'amitié. Leur sort fut malheureux, et j'aurais dû m'y attendre. Un solitaire qui ne sait point parler, un homme timide, découragé, n'osa se présenter à vous. Quel eût été mon titre? Ce ne fut point le zèle qui me manqua, mais l'orgueil; et n'osant m'offrir à vos yeux, j'attendis du temps quelque occasion favorable pour vous témoigner mon respect et ma reconnaissance.

Depuis ce jour j'ai renoncé aux lettres et à la fantaisie d'acquérir de la réputation; et désespérant d'y arriver comme vous, à force de génie, j'ai dédaigné de tenter, comme les hommes vulgaires, d'y parvenir à force de manége; mais je ne renoncerai jamais à mon admiration pour vos ouvrages. Vous avez peint l'amitié et toutes les vertus en homme qui les connaît et les aime. J'ai entendu murmurer l'envie, j'ai méprisé ses clameurs, et j'ai dit, sans crainte de me tromper, Ces écrits, qui m'élèvent l'ame et m'enflamment le courage, ne sont point les productions d'un homme indifférent pour la vertu.

Vous n'avez pas non plus bien jugé d'un républicain, puisque j'étais connu de vous pour tel. J'adore la liberté; je déteste également la domination et la servitude, et ne veux en imposer à personne. De tels

[1] *La Princesse de Navarre.*

sentiments sympathisent mal avec l'insolence; elle est plus propre à des esclaves, ou à des hommes plus vils encore, à de petits auteurs jaloux des grands.

Je vous proteste donc, monsieur, que non seulement Rousseau de Genève n'a point tenu les discours que vous lui avez attribués, mais qu'il est incapable d'en tenir de pareils. Je ne me flatte pas de mériter l'honneur d'être connu de vous; mais, si jamais ce bonheur m'arrive, ce ne sera, j'espère, que par des endroits dignes de votre estime.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, monsieur, votre très humble, etc.

J.-J. Rousseau, citoyen de Genève.

LETTRE

DE M. LE MARQUIS D'ADHÉMAR

A M. DE VOLTAIRE.

A Paris, le 25 novembre 1750.

J'avais été instruit dans le temps, monsieur, de l'ingratitude et de l'insolence du petit d'Arnaud envers vous, et j'en avais marqué mon indignation. Je priai même M. d'Argental de remonter à l'origine de la *Lettre à Fréron*, et d'en prendre copie. Cette lettre était lue de tout le monde, et se débitait d'une manière si désavantageuse, que je voulus voir la préface dont on se plaignait, et qu'on accusait d'être tronquée. Elle me parut aussi simple que je pouvais le desirer, et je

n'y trouvai à redire que le nom de l'auteur et son style. Enfin, monsieur, je ne doute point que le grand roi que vous servez ne vous rende promptement justice. On est heureux d'avoir à défendre la vérité devant le monarque qui l'éclaire et qui la protége.

Cependant, malgré cette assurance, je vous exhorte encore, monsieur, au plus grand courage. Les grandes réputations et la parfaite tranquillité ne vont guère de compagnie.

Mais pour revenir à notre petit homme, on me dit dans le moment qu'il vient d'écrire une nouvelle lettre à Fréron, où il assure que tout est raccommodé. Au nom de Dieu, monsieur, en soutenant les vrais talents, gardez-vous de ces lourds frelons; ils ne se souviennent de ce qu'ils vous doivent que pour en punir leur bienfaiteur. Je me rappelle, à ce propos, qu'une personne [1] me disait un jour qu'étant placé à l'amphithéâtre auprès de l'abbé Desfontaines et de d'Arnaud, il entendit le premier reprocher à l'autre quelque attachement pour vous. Mais, monsieur, répondit d'Arnaud, vous ne faites pas attention qu'il m'oblige, et que je lui dois de la reconnaissance. Eh bien! reprit l'abbé, on peut prendre de lui lorsqu'on a des besoins, mais il faut en dire du mal.

Vous voyez que l'homme s'est souvenu de la morale, et qu'il n'a pas tardé de la mettre en pratique.

Adieu, monsieur; méprisez cette vile engeance, et tâchez de vous armer de philosophie sur les événements. La vérité triomphe toujours à la longue, et l'envie se trouve abattue sous le poids des grandes réputations.

[1] M. Duclerre.

LETTRE

DU SIEUR GUYOT DE MERVILLE [1]

A M. DE VOLTAIRE.

A Lyon, le 15 avril 1755.

Vous ne pouvez pas ignorer, monsieur, que je suis établi à Genève depuis deux ans. Dans l'espèce de nécessité où les mauvais procédés des comédiens français de Paris m'ont mis de fuir leur présence, il n'y avait point de retraite qui convînt mieux au penchant naturel que j'ai pour le repos et pour la liberté. Je suis d'autant plus content de mon choix, que d'autres raisons vous ont déterminé pour le même asile. Mais ce n'est pas assez que nos goûts s'accordent, il faut encore que nos sentiments se concilient. Quel désagrément pour l'un et pour l'autre si, habitant les mêmes lieux et fréquentant les mêmes maisons, nous ne pouvions ni nous voir ni nous parler qu'avec contrainte, et peut-être avec aigreur! Je sais que je vous ai offensé; mais je ne l'ai fait par aucune de ces passions qui déshonorent autant l'humanité que la littérature.

Mon attachement à Rousseau, ma complaisance pour l'abbé Desfontaines, sont les seules causes du mal que j'ai voulu vous faire, et que je ne vous ai point fait. Leur mort vous a vengé de leurs inspirations, et le

[1] Voyez la réponse de M. de Voltaire dans le tome quatrième de la *Correspondance générale*, page 468.

peu de fruit des sacrifices que je leur ai faits m'a consolé de leur mort.

Mille gens pourraient vous dire, monsieur, que je vous estime plus que vos partisans les plus zélés, parceque je vous estime moins légèrement et moins aveuglément qu'eux. La preuve en est incontestable. Dauberval, comédien à Lyon, dont vous avez goûté les talents, et dont vous adoreriez le caractère si vous le connaissiez comme moi, peut vous certifier que je le chargeai, trois jours avant votre départ subit et imprévu, des vers que je vous envoie. Je profitais du passage que vous fesiez en cette ville, où je n'étais aussi qu'en passant. Ces vers sont encore plus de saison que jamais, puisque je serai à Genève le 22 de ce mois, et que nous y voilà fixés tous les deux. Je n'ai rien à y ajouter que les offres suivantes.

J'ai fait, en quatre volumes manuscrits, la critique de vos ouvrages. Je vous la remettrai. Il y a à la tête de ma première comédie une lettre dont Rousset m'écrivit autrefois que vous aviez été choqué; je la supprimerai dans l'édition que je prépare de mes œuvres. L'abbé Desfontaines a fait imprimer deux pièces de vers qu'il m'avait suggérées contre vous; je les supprimerai aussi. C'est à ce prix que je veux mériter votre amitié.

Je ferai plus. Mes œuvres diverses en deux volumes sont dédiées à un gentilhomme du pays de Vaud, qui brûle de vous voir, et que vous serez bien aise de connaître. Pour convaincre le public de la sincérité de mes intentions et de ma conduite à votre égard, je suis prêt, si vous le permettez, à vous dédier mon théâtre en quatre volumes. Je ne crois pas que vous puissiez rien exiger de plus.

Mais, à propos d'édition, il est bien temps, monsieur, que vous pensiez, ainsi que moi, à en faire paraître une de vos ouvrages, sous vos yeux et de votre aveu. Le public l'attend avec impatience, parcequ'il ne croira jamais vous tenir que vous ne vous donniez vous-même. Vous êtes à Genève en place pour cela; et je me charge, si vous voulez, d'une partie du matériel de cette impression, comme vous m'avez chargé à La Haye, il y a plus de trente ans, de la correction des épreuves de *la Henriade*.

J'envoie copie de cette lettre et des vers qui l'accompagnent, à M. de Montpéroux, qui m'honore de son estime et de son affection. Je me flatte qu'il voudra bien appuyer le tout. Mais est-il besoin que monsieur le résident joigne sa recommandation à ma démarche? Ne savez-vous pas, monsieur, qu'il est plus grand de reconnaître ses fautes que de n'en jamais faire, et plus glorieux de pardonner que de se venger? Je parle à Voltaire, et c'est Merville qui lui parle. Vous voyez que je finis en poète; mais ce n'est pas en poète, c'est en ami, c'est en admirateur, c'est en homme qui pense, que je vous assure de l'estime singulière et du dévouement parfait avec lequel je suis, monsieur, etc.

GUYOT DE MERVILLE.

LETTRE

DE M. J.-J. ROUSSEAU [1]

A M. DE VOLTAIRE.

10 septembre 1755.

C'est à moi, monsieur, de vous remercier à tous égards. En vous offrant l'ébauche de mes tristes rêveries, je n'ai point cru vous faire un présent digne de vous, mais m'acquitter d'un devoir, et vous rendre un hommage que nous vous devons tous, comme à notre chef. Sensible d'ailleurs à l'honneur que vous faites à ma patrie, je partage la reconnaissance de mes concitoyens, et j'espère qu'elle ne fera qu'augmenter encore, lorsqu'ils auront profité des instructions que vous pouvez leur donner. Embellissez l'asile que vous avez choisi, éclairez un peuple digne de vos leçons : et vous, qui savez si bien peindre les vertus et la liberté, apprenez-nous à les chérir dans nos mœurs comme dans vos écrits. Tout ce qui vous approche doit apprendre de vous le chemin de la gloire et de l'immortalité.

Vous voyez que je n'aspire pas à nous rétablir dans notre bêtise, quoique je regrette beaucoup pour ma part le peu que j'en ai perdu. A votre égard, monsieur, ce retour serait un miracle si grand, qu'il n'appartient qu'à Dieu de le faire; et si pernicieux, qu'il n'appartient qu'au diable de le vouloir. Ne tentez donc pas de

[1] Voyez la lettre de M. de Voltaire à M. Rousseau, du 30 auguste 1755, tome V de la *Corresp. génér.*, page 47.

retomber à quatre pattes; personne au monde n'y réussirait moins que vous. Vous nous redressez trop bien sur nos deux pieds, pour cesser de vous tenir sur les vôtres. Je conviens de toutes les disgraces qui poursuivent les hommes célèbres dans la littérature; je conviens même de tous les maux attachés à l'humanité, qui paraissent indépendants de nos vaines connaissances : les hommes ont ouvert sur eux-mêmes tant de sources de misères, que quand le hasard en détourne quelqu'une, ils n'en sont guère plus heureux. D'ailleurs il y a dans le progrès des choses des liaisons cachées que le vulgaire n'aperçoit pas, mais qui n'échapperont point à l'œil du philosophe quand il y voudra réfléchir.

Ce n'est ni Térence, ni Cicéron, ni Virgile, ni Sénèque, ni Tacite, qui ont produit les crimes des Romains et les malheurs de Rome. Mais, sans le poison lent et secret qui corrompait insensiblement le plus vigoureux gouvernement dont l'histoire ait fait mention, Cicéron, ni Lucrèce, ni Salluste, ni tous les autres, n'eussent point existé, ou n'eussent point écrit. Le siècle aimable de Lélius et de Térence amenait de loin le siècle brillant d'Auguste et d'Horace, et enfin les siècles horribles de Sénèque et de Néron, de Tacite et de Domitien. Le goût des sciences et des arts naît chez un peuple d'un vice intérieur qu'il augmente bientôt à son tour; et s'il est vrai que tous les progrès humains sont pernicieux à l'espèce, ceux de l'esprit et des connaissances qui augmentent notre orgueil et multiplient nos égarements, accélèrent bientôt nos malheurs. Mais il vient un temps où elles sont nécessaires pour l'empêcher d'augmenter : c'est le fer qu'il faut laisser dans la plaie, de peur que le blessé n'expire en l'arrachant.

Quant à moi, si j'avais suivi ma première vocation, et que je n'eusse ni lu ni écrit, j'en aurais été sans doute plus heureux. Cependant si les lettres étaient maintenant anéanties, je serais privé de l'unique plaisir qui me reste. C'est dans leur sein que je me console de tous mes maux; c'est parmi leurs illustres enfants que je goûte les douceurs de l'amitié, que j'apprends à jouir de la vie et à mépriser la mort. Je leur dois le peu que je suis, je leur dois même l'honneur d'être connu de vous. Mais consultons l'intérêt dans nos affaires, et la vérité dans nos écrits; quoiqu'il faille des philosophes, des historiens, et de vrais savants, pour éclairer le monde et conduire ses aveugles habitants; si le sage Memnon m'a dit vrai, je ne connais rien de si fou qu'un peuple de sages. Convenez-en, monsieur; s'il est bon que de grands génies instruisent les hommes, il faut que le vulgaire reçoive leurs instructions. Si chacun se mêle d'en donner, où seront ceux qui les voudront recevoir? Les boiteux, dit Montaigne, sont mal propres aux exercices du corps, et aux exercices de l'esprit les ames boiteuses. Mais, en ce siècle savant, on ne voit que boiteux vouloir apprendre à marcher aux autres.

Le peuple reçoit les écrits des sages pour les juger, et non pour s'instruire. Jamais on ne vit tant de Dandins; le théâtre en fourmille, les cafés retentissent de leurs sentences, les quais regorgent de leurs écrits, et j'entends critiquer *l'Orphelin*, parcequ'on l'applaudit, à tel grimaud si peu capable d'en voir les défauts qu'à peine en sent-il les beautés.

Recherchons la première source de tous les désordres de la société, nous trouverons que tous les

maux des hommes leur viennent plus de l'erreur que de l'ignorance, et que ce que nous ne savons point nous nuit beaucoup moins que ce que nous croyons savoir. Or quel plus sûr moyen de courir d'erreurs en erreurs que la fureur de savoir tout? Si l'on n'eût pas prétendu savoir que la terre ne tournait pas, on n'eût point puni Galilée pour avoir dit qu'elle tournait; si les seuls philosophes en eussent réclamé le titre, l'*Encyclopédie* n'eût point eu de persécuteurs; si cent mirmidons n'aspiraient point à la gloire, vous jouiriez paisiblement de la vôtre, ou du moins vous n'auriez que des adversaires dignes de vous. Ne soyez donc point surpris de sentir quelques épines inséparables des fleurs qui couronnent les grands talents. Les injures de vos ennemis sont les cortéges de votre gloire, comme les acclamations satiriques étaient ceux dont on accablait les triomphateurs. C'est l'empressement que le public a pour tous vos écrits qui produit les vols dont vous vous plaignez; mais les falsifications n'y sont pas faciles, car ni le fer ni le plomb ne s'allient avec l'or.

Permettez-moi de vous le dire par l'intérêt que je prends à votre repos et à notre instruction : méprisez de vaines clameurs par lesquelles on cherche moins à vous faire du mal qu'à vous détourner de bien faire. Plus on vous critiquera, plus vous devez vous faire admirer. Un bon livre est une terrible réponse à de mauvaises injures. Eh! qui oserait vous attribuer des écrits que vous n'aurez point faits, tant que vous ne continuerez qu'à en faire d'inimitables? Je suis sensible à votre invitation; et si cet hiver me laisse en état d'aller au printemps habiter ma patrie, j'y profi-

terai de vos bontés. Mais j'aime encore mieux boire de l'eau de votre fontaine que du lait de vos vaches; et, quant aux herbes de votre verger, je crains bien de n'y trouver que le *lotos*, qui n'est que la pâture des bêtes, ou le *moli*, qui empêche les hommes de le devenir.

Je suis de tout mon cœur, avec respect, etc.

J.-J. Rousseau, citoyen de Genève.

LETTRE

DE M. L'ABBÉ AUBERT

A M. DE VOLTAIRE,

EN LUI ENVOYANT LE RECUEIL DE SES FABLES.

A Paris, le 10 janvier 1758.

O toi dont les sublimes chants
Imitent les sons fiers des clairons, des trompettes,
Daigne écouter mes chansonnettes,
Daigne favoriser mes timides accents!
Des cœurs ambitieux admirable interprète,
Ta muse fait parler les princes, les héros;
La mienne fait jaser le serin, la fauvette;
Par l'organe de l'âne, elle enseigne les sots.
Si quelquefois, dans d'heureuses images,
J'ai peint avec succès le vice ou la vertu,
Voltaire, c'est à toi que l'hommage en est dû:
J'ai relu cent fois tes ouvrages.

J'ai toujours pensé, monsieur, que le premier devoir d'un homme qui voulait se faire un nom, dans

quelque genre de poésie que ce fût, était de se former sur vos ouvrages; et le second, de vous offrir ses essais. Je m'acquitte de ce dernier en comptant beaucoup sur votre indulgence et sur vos avis. Jusqu'à présent les personnes que j'ai consultées m'ont toutes donné des conseils si opposés que je ne sais quel parti prendre. L'un me reproche d'imiter trop La Fontaine, et l'autre de ne pas l'imiter assez; celui-ci se plaint que mes morales sont trop longues, celui-là qu'elles sont trop courtes, un troisième voudrait m'obliger à les supprimer toutes; alléguant pour raison, malgré l'exemple de tous les fabulistes, que le but d'une fable doit se faire sentir assez de soi-même, pour se passer de cette espèce de commentaire que l'on appelle morale. Il y en a qui voudraient que mes fables fussent toutes aussi simples que celle de *la Cigale et la Fourmi*, comme si un fabuliste était condamné à n'être lu que par des enfants.

Cette variété d'opinions sur mon recueil m'a mis souvent dans le cas de m'appliquer la fable du *Meunier, son Fils, et l'Ane.*

> Parbleu! dit le meunier, est bien fou du cerveau
> Qui prétend contenter tout le monde et son père.

Vous voyez, monsieur, combien j'ai besoin d'être fixé par des avis sûrs, et dont on ne puisse appeler. Je me déciderai, monsieur, d'après les vôtres, si je vaux la peine que l'auteur de *la Henriade* sacrifie quelques moments à la lecture d'une cinquantaine de fables, et qu'il daigne m'écrire ce qu'il en pense. J'attends, monsieur, cette faveur de votre attention à encourager les talents naissants; et je me ferai en tout temps l'hon-

neur de prendre des leçons du plus beau génie de la France. Je suis, etc.

ÉPITRE DU MÊME [1].

Ma muse n'est pas assez vaine
Pour espérer, par ses essais,
Égaler les brillants succès
De l'ingénieux La Fontaine.
Elle connaît tout le danger
Du goût décidé qui l'entraîne;
Mais tu daignas l'encourager;
Et si son vol est téméraire,
Dès qu'elle t'a déjà su plaire,
Que risque-t-elle à s'y livrer?
Depuis qu'au pays de la feinte
Un vif penchant me fait errer,
Sans cesse une importune crainte
Devant moi venait se montrer.
Aujourd'hui la douce espérance
Y guide, y ranime mes pas;
Je cède au séduisant appas
D'une trop flatteuse indulgence.
Eh! comment ne s'enivrer pas
D'un encens que ta main dispense?
Je n'ai pas les charmants pinceaux
De l'ami de La Sablière;
Mais sur l'homme et sur ses défauts
Je puis dans de riants tableaux

[1] A l'occasion de la lettre de M. de Voltaire à l'auteur des *Fables*, du 22 mars 1758, tome V de la *Corresp. génér.*, page 379.

Répandre à mon tour la lumière,
Et du sceptre jusqu'au rabot
Prouver à l'homme qu'il est sot.
Tous les animaux, dans mes fables,
Lions, fourmis, aigles, moineaux,
Peuvent, par quelques traits nouveaux,
Trahir l'orgueil de mes semblables.
Ta voix a chanté des héros;
Mais qu'il soit d'Athène ou de Rome,
De Pétersbourg ou de Paris,
Tes philosophiques écrits
Font voir que tout héros est homme.
Écoutons ce rustre hébété
Que fait raisonner La Fontaine:
Il voudrait, plein de vanité,
Que celui qui créa le chêne
Dans ses œuvres l'eût consulté.
L'homme est plus ou moins entêté
De quelque orgueilleuse faiblesse.
L'apologue fut inventé
Pour corriger avec adresse
Des grands l'insolente fierté,
Des flatteurs l'indigne bassesse,
Des petits l'indocilité.
Heureux si, plein d'un zèle extrême,
Sur les ridicules d'autrui,
Un auteur corrigeait lui-même
Les défauts qu'on remarque en lui!
Mais, quoi que l'on en puisse dire,
Fier d'un si glorieux accueil,
On verra croître mon orgueil,
Si mes fables te font sourire.

OBSERVATIONS

DE M. DE CHAUVELIN, L'AMBASSADEUR,

SUR UNE LETTRE DE M. DE VOLTAIRE AU ROI DE PRUSSE, ÉCRITE PAR ORDRE DU MINISTÈRE, 1759.

La lettre est très bien, le fond et le ton en sont à merveille; je n'y ferai que deux observations.

1° Je ne sais si je lui présenterais aussi décisivement l'idée de restitution; je crois qu'elle lui sera toujours amère, et je ne sais si elle ne blesserait pas sa gloire autant que son intérêt. Peut-être faudrait-il adoucir ce passage.

2° Je crois qu'il conviendrait de lui expliquer davantage le fond d'un système de pacification fondé sur les idées propres à lui, qu'il développe dans sa dernière lettre. En conséquence je lui dirais, ce me semble:

Vous ne voulez pas faire la paix sans les Anglais, vous avez raison, votre honneur y est intéressé; mais pourquoi ne feriez-vous pas faire la paix aux Anglais en même temps qu'à vous? n'avez-vous pas acquis assez de droits sur leur estime, assez d'ascendant sur eux pour qu'ils sacrifient quelques uns de leurs avantages à l'honneur de vous assurer les vôtres? Alors les Français, en compensation d'un tel bienfait, ne seront-ils pas excités et autorisés à déterminer leurs alliés à des

sacrifices équivalents à ceux que les Anglais auront faits pour eux en votre faveur? alors ne serez-vous pas l'auteur et le mobile de cette condescendance réciproque qui ramènera tout à un équilibre desirable et utile à tout l'univers? En un mot, si vous déterminez les Anglais à ne pas envahir l'empire des mers, la propriété de toutes les colonies, et le commerce universel, doutez-vous que les Français n'engagent vos ennemis à renoncer aux prétentions qui vous seraient nuisibles?

Il me semble que cette tirade, maniée par le génie de M. de Voltaire, embellie des graces nerveuses de son style, et ajoutée aux notions qu'il a déjà prises du roi de Prusse, et des objets les plus propres à l'émouvoir, peut mettre dans tout son jour l'idée d'un plan qu'il serait très heureux que ce prince saisît, adoptât, et conduisît à sa maturité.

LETTRE

DE M. LE COMTE DE TRESSAN

A M. DE VOLTAIRE.

A Commerci, ce 29 juillet 1759.

Sa majesté polonaise, monsieur, veut que je supplée à sa vue pour répondre à la lettre charmante qu'elle vient de recevoir de vous. Ce prince m'ordonne de vous assurer de son amitié pour vous, et de sa haute estime pour vos ouvrages.

Sa majesté confirme de nouveau l'attestation qu'elle m'avait ordonné de vous envoyer au sujet de l'exacte vérité de tous les faits contenus dans votre *Histoire de Charles XII*. Elle apprend par vous, monsieur, avec un plaisir sensible, que le roi son gendre, en renouvelant les anciens priviléges de vos terres, vous donne une marque distinguée de sa bienveillance et de son estime. Mais je sens, monsieur, tout ce que vous perdriez si vous ne voyiez pas du moins les caractères d'une main que vous baiseriez avec tant de plaisir; un seul mot de ce prince adoré, qui exécute sans cesse tout ce que vous aimez à célébrer dans les grands rois, sera mille fois plus précieux pour vous que tout ce que le plus fidèle de vos serviteurs et amis pourrait vous dire.

TRESSAN.

P. S. du roi Stanislas, à peine lisible.

Je vous réponds de cœur, au défaut de vue, pour vous assurer que je conserve toujours les sentiments d'une parfaite estime et amitié pour vous.

P. S. de M. de Tressan.

Votre cœur vous fera deviner que mon cher et aimable maître vous écrit : *Je vous réponds de cœur, au défaut de vue*, etc. Plaignez une ame active (et celles des rois le sont si rarement); *cheu!* plaignez-la d'être privée du bonheur de revoir ses ouvrages, de ne pouvoir plus lire, écrire, peindre, jouer des instruments, et voir votre ancienne amie, chez qui le roi vient d'écrire ce petit mot.

LETTRES

DU SIEUR CLÉMENT, DE DIJON,

A M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIÈRE.

A Dijon, ce 6 décembre 1759.

Monsieur, si je ne savais pas que votre sagesse vous fait assez mépriser les petitesses des grands, pour n'en pas être susceptible, je ne serais pas surpris que vous eussiez dédaigné de répondre à la lettre que j'ai osé vous écrire, et où mon cœur vous a peint tout ce qu'il ressentait. J'étais convaincu, quand ma main vous a tracé des caractères fidèles interprètes de mes sentiments, que la noblesse des vôtres ne vous permettait pas d'être insensible à la douleur d'un malheureux, et que vous saviez essuyer des pleurs que l'infortune a fait couler : j'étais persuadé que l'on n'implore pas en vain votre bonté, que vos bras s'ouvraient facilement pour y donner un asile à l'innocence, que votre cœur enfin était encore plus grand que votre esprit. Voilà ce dont j'étais persuadé, dont je le suis encore, et ce qui m'a enhardi à vous exposer ma triste situation dans ma première lettre. Jugez à présent, monsieur, si votre silence peut ne pas m'affliger. Peut-être, hélas! vous êtes-vous imaginé que vous me verriez payer

votre amitié, vos bienfaits, par la plus noire ingratitude; que je serais assez lâche, assez criminel pour n'en être pas plus reconnaissant. Ah! monsieur, n'ayez pas, si vous le voulez, égard à mes autres prières, mais ne me faites pas l'injure de soupçonner ainsi ma probité! C'est le seul bien qui me reste; c'est ce bien précieux que je voudrais délivrer de la contagion générale. Vos soupçons le flétriraient; votre générosité, votre grandeur d'ame peuvent en conserver, en relever l'éclat. Ma tendresse, mon zèle, mon respect, voilà mes seuls biens; ils sont à vous, ils y seront toujours. Quand même vous me refuseriez ce que je vous demande avec tant d'ardeur, mais que vous n'êtes pas en droit de m'accorder; quand, dis-je, vous me le refuseriez, je serais toujours convaincu que votre vertu le permet, que des raisons qui me sont inconnues vous y engagent, et je ne soupirerais alors qu'après le bonheur de les connaître. Enfin, monsieur, quelles que soient vos bontés, faites-les savoir à un jeune homme que l'incertitude met dans l'état le plus triste, et qui ne vous en aimera pas moins quand vous ne recevriez pas les vœux qu'il vous adresse.

Peut-être, monsieur, n'avez-vous pas reçu ma première lettre. Si cela était, et que vous desirassiez la voir, vous pourriez me le dire.

Voici mon adresse : *A Clément fils, chez son père, procureur à Dijon, derrière les Minimes.*

LETTRE II.

Dijon, 17 mai 1760.

Monsieur, permettez qu'un de ceux qui aiment le plus les belles-lettres, sans pouvoir les cultiver, et les

génies qui les cultivent avec succès, vous renouvelle aujourd'hui des hommages sincères qui le flattent plus que vous. Les sentiments que mon ingénuité vous a découverts ont paru vous toucher; je suis assez payé de ma tendresse, si vous l'avez sentie comme moi.

La bonté que vous m'avez témoignée m'engage à vous demander une grace. Dans quelques moments que de tristes occupations laissent à mon goût pour la poésie, j'ai eu le dessein téméraire d'entreprendre une tragédie sur le sujet le plus singulier et le plus intéressant qui soit peut-être dans notre histoire moderne. C'est la mort de Charles Ier, et l'usurpation de Cromwell. Les difficultés de traiter ce sujet étaient grandes, et un an de travail ne les a pas encore surmontées. Je n'ai fait jusqu'ici que le plan de ma pièce, après l'avoir changé plusieurs fois, et brûlé impitoyablement un acte entier et plus qui ne répondaient pas à l'idée que je m'étais formée de la beauté de mon sujet. Je ne me suis cependant pas découragé, et j'ai recommencé de nouveau. Ce qui a cependant ralenti mon ardeur, c'est que j'ai appris que vous travaillez depuis quelque temps sur le même fond, et que vous donneriez tôt ou tard cette pièce au public.

Vous devez bien penser, monsieur, que ma témérité n'irait pas jusqu'à me donner un concurrent tel que vous. Il n'appartient qu'à peu de génies d'entrer dans la même lice que ses maîtres, et de les vaincre. J'abandonnerais bientôt mon dessein, si j'étais sûr qu'il fût le vôtre, d'autant plus que ce serait peut-être le seul ouvrage que je pusse faire pendant ma vie obscure, relégué dans le fond d'une ville où il y a des gens d'esprit qui ne s'en servent pas, et qui haïssent ou mé-

prisent ceux qui s'en servent. Mes jours seront abrégés par le travail, seul bien, seul plaisir que la fortune n'a pu m'ôter: et Cromwell seul, à qui je donnerai tout ce que j'ai encore à vivre, conservera la mémoire d'un jeune homme qui fut vieux trop tôt, parcequ'il pensa de trop bonne heure.

Oui, monsieur, j'ai tâché de cultiver les muses dès l'âge de sept ans; et vous pouvez juger combien une étude assidue use la santé d'un enfant. Mais excusez-moi si je vous entretiens si long-temps de choses si peu intéressantes. Apprenez-moi donc, je vous prie, si je dois continuer mon projet, et si vous ne l'avez pas vous-même exécuté. Daignez m'éclairer de vos leçons; j'en ai trop besoin, et mon zèle est trop vif pour que vous ne m'en donniez pas. Vos lumières pourront me découvrir des obstacles que je n'ai pas prévus, ou des beautés que je ne pouvais imaginer. Vous m'animerez dans un travail difficile, vous me montrerez les écueils. Je m'y précipiterais sans vous, et votre génie m'aidera à les franchir. Ne refusez pas, de grace, un jeune homme qui cherche à s'instruire, et qui respecte ses maîtres, qui vous aime parcequ'il aime vos ouvrages, et que votre ame y est, qui vous doit tout, parceque vos écrits lui ont appris à penser.

Je suis, monsieur, avec toute l'estime du cœur, etc.

CLÉMENT.

LETTRE III.

Paris, le 5 décembre 1768.

J'ai brisé mes entraves, monsieur; j'ai secoué la poussière classique. Me voici libre, et à peu près heureux à Paris, dans le centre des arts, où j'ai depuis si

long-temps desiré de cultiver les lettres. Mais, monsieur, que les arts, les lettres, et le bon goût, ont étrangement dépéri dans ce pays! que tout ce que j'y vois s'accorde peu avec les idées que je m'étais formées d'après la lecture de nos modèles! Je me trouve ici comme tombé des nues. Je n'y entends personne, et l'on ne m'y entend point. On me parle de comédies qui font pleurer, et je vois des tragédies qui me font rire. On me dit de travailler dans ce goût-là, et je ne sais ce que c'est que ce goût-là. Cependant il faudra bien m'y faire, et je commence à entrevoir que cela n'est pas si difficile.

En vérité, monsieur, je ne sais ce qu'on pensera un jour de notre siècle; mais je sais bien, moi, qu'il ressemble furieusement à celui de Sénèque et de Silius Italicus. C'est vous qui avez vu finir les beaux jours de notre littérature, et qui nous en avez si long-temps consolés : et vous avez la douleur de ne laisser après vous aucun espoir de nous consoler de votre absence.

Pardonnez, monsieur, cette complainte à un triste partisan du vieux goût, à un admirateur de vos ouvrages. Il n'est pas possible que je m'accoutume jamais à trouver beau ce qui ne le sera jamais qu'à condition que Molière, Racine, Boileau, et vous, serez détestables.

Mais je viens enfin au principal objet de ma lettre, qui est de vous remercier de la connaissance que vous m'avez procurée de M. de La Harpe. Je n'ai qu'à me louer de sa politesse et de ses conseils, et surtout de la vénération qu'il témoigne pour vous. Il jure par votre nom, comme Philoctète jurait par Hercule; et je ne doute point qu'il ne remplisse glorieusement le

rôle de Philoctète. Il serait certainement bien en état de s'opposer au torrent, et de combattre les monstres de notre littérature, mais le mal est trop invétéré; son exemple vient trop tard, et il ne fera que se sauver du naufrage général.

Je n'ai pas trouvé les esprits fort prévenus en faveur de ma Médée non magicienne. On me sait mauvais gré d'avoir ôté cette brillante décoration qui fait un si bel effet aux yeux des clercs et du peuple. On me dit aussi que ces évocations magiques de Longepierre ne sont pas sans agrément, et qu'après tout, ses vers redeviennent assez bons pour nos oreilles. J'ai eu beau dire, après vous, qu'une femme sorcière ne peut nous toucher ni nous intéresser, que la magie détruit tout l'effet, et rend tout autre personnage que Médée ridicule devant elle, que c'est un monstre dégoûtant de tuer ses enfants sans raison, puisqu'elle peut les emmener dans son char: j'ai dit mille autres choses semblables, mais on ne m'en a tenu compte; et dans ce siècle philosophe, j'ai trouvé qu'on aimait encore assez les sorcières, sans y croire.

Enfin, monsieur, j'ai remis ma pièce entre les mains de M. Le Kain, et j'attends son avis pour la lire à messieurs les comédiens assemblés. Je n'en augure pas un grand succès, mais je m'en consolerai en fesant mieux.

Comme mes revenus ne sont pas assez considérables pour vivre ici en simple feseur de vers, je cherche à m'y placer un peu honnêtement, ou comme secrétaire ou comme instituteur dans quelque maison considérable. Si par vos connaissances, monsieur, vous pouviez m'aider dans mes vues, je joindrais cette

bonté à celles que vous avez déjà eues pour moi, et ma reconnaissance vivrait autant que moi-même.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec l'admiration et l'attachement le plus sincère, etc. CLÉMENT.

LETTRE

DE L'EX-JÉSUITE PAULIAN

A M. DE VOLTAIRE.

A Avignon, ce 4 décembre 1765.

Monsieur, il est bien flatteur pour moi que le plus beau génie de ce siècle veuille bien jeter les yeux sur quelqu'un de mes ouvrages. Je suis fâché que la troisième édition du dictionnaire que vous demandez ne soit pas encore finie. Dès que ce dictionnaire, augmenté d'un volume, paraîtra, j'aurai l'honneur de vous en faire hommage: j'espère qu'il sera moins indigne que celui-ci de vous être présenté. En attendant, je vous prie d'accepter un exemplaire de mon *Traité de paix entre Descartes et Newton.* S'il mérite votre approbation, je suis assuré qu'il méritera par là même l'immortalité.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

PAULIAN,

ancien professeur de physique du collège d'Avignon, de la compagnie de Jésus.

LETTRE

DE M. THIRIOT

A M. DE VOLTAIRE.

A Paris, ce vendredi 13 janvier 1769.

Nec si plura velim, tu dare deneges.
HOR., lib. III, od. XVI.

Il n'y a que vous au monde, mon ancien ami, mon honneur, et mon soutien, avec qui je puisse prendre l'air et le ton dont je vous écris.

Fontis ad urbanæ descendo præmia.
HOR., lib. I, ep. IX.

Il y a deux ans que je paie habituellement les tributs que la vieillesse doit à la nature. L'asthme était mon incommodité dominante et familière; mais un régime austère et une plante que j'ignore, et dont je n'use plus, mais dont j'ai heureusement une bonne provision, en a fait disparaître tous les symptômes à la fin de l'été. Ma santé est donc aussi bonne que je pouvais le souhaiter; mais ma petite fortune et mes affaires sont dans le plus grand dérangement. J'ai payé trois années de 600 livres chacune, pour remplir les engagements que j'avais pris pour le mariage de ma fille.

Voici mes revenus: 1200 livres du roi de Prusse, dont il ne me reste que 1000 livres, les 200 livres payant tous les papiers littéraires dont je lève mes ex-

traits, payant aussi des copies des pièces et autres ouvrages qu'il faut y joindre. Ces 1000 livres du roi de Prusse, avec 2600 livres viagères sur l'Hôtel-de-ville, et 400 livres par an sur M. le comte de Lauraguais, me donnaient l'espérance de me tirer d'affaire, en payant même mon engagement de 600 livres. Mais une nouvelle charge perpétuelle m'est survenue par la nécessité de prendre une seconde femme pour me servir et me secourir dans mes infirmités.

Vous me fîtes l'amitié de m'écrire, au commencement de 1766, lorsque je vous demandais d'être inscrit sur la feuille de vos bienfaits, que j'avais attendu trop tard, que j'en serais puni, que j'attendrais; qu'il aurait fallu vous parler de mon grenier dans le temps de la moisson, que tout le monde avait glané, hors moi, parceque je ne m'étais pas présenté. Vous me promettiez de réparer ma négligence; vous ajoutiez de la manière la plus agréable et la plus consolante que vous m'aimiez comme on aime dans la jeunesse.

Cela m'a rappelé avec quelle vivacité vous entreprîtes et vous poursuivîtes, sur la fin de la régence, de faire mettre sur ma tête la moitié de votre pension, et comme, par vos instances, M. le duc de Melun s'intéressa au succès de ce projet sous le ministère de M. le Duc. Mais les tristes événements qui se succédèrent coup sur coup renversèrent une si rare marque d'amitié et de bienfesance dont la gazette de Hollande fit une mention particulière. C'est ce qui m'a toujours encouragé de vous dire, s'il en était besoin, comme Horace le dit à Mécène en lui rappelant ses bienfaits, *Nec si plura velim, tu dare deneges;* et c'est ce qui me fesait dire dernièrement à table, chez M. le

lieutenant-civil, qu'il n'y avait que M. de Voltaire à qui je pusse demander avec plaisir, et de qui je pusse recevoir de même.

Je ne vous écrirai point de nouvelles de littérature, parceque je suis trop plein de petits chagrins domestiques.

NOTE

SUR M. DE VOLTAIRE,

ET FAITS PARTICULIERS CONCERNANT CE GRAND HOMME,

RECUEILLIS PAR MOI [1]

POUR SERVIR A SON HISTOIRE PAR M. L'ABBÉ DUVERNET.

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.

Œdipe, acte I, scène I.

Puis-je ne pas me glorifier d'un titre qui a fait à-la-fois mon état, ma fortune, et le bonheur de ma vie? L'extrait que j'en vais donner justifiera l'épigraphe que j'ai choisie, et qui pourrait paraître un peu trop orgueilleuse.

La paix de 1748, en rappelant les plaisirs de tout genre dans la ville de Paris, devint l'époque mémorable d'une nouvelle institution de quelques sociétés bourgeoises qui se réunirent pour le seul plaisir de jouer la comédie.

La première fut établie à l'hôtel de Soyecourt, au faubourg Saint-Honoré; la seconde, à l'hôtel de Clermont-Tonnerre au Marais; la troisième, à l'hôtel de

[1] Le Kain.

Jaback, rue Saint-Merry. C'est de ce dernier théâtre dont je suis le fondateur.

De tous les jeunes gens qui jouissaient alors de quelque célébrité sur ces différents théâtres, et dont quelques uns se sont fixés dans nos provinces, je suis le seul qui soit resté à Paris; et c'est une faveur que je dois plus à ma bonne étoile qu'à la supériorité de mon talent. Voici comment la chose est arrivée :

Le propriétaire de l'hôtel de Jaback, forcé de faire des réparations urgentes dans l'intérieur de la salle que nous occupions, nous mit dans la nécessité de demander à messieurs les comédiens de Clermont-Tonnerre la permission de jouer alternativement avec eux sur leur théâtre; traité qui fut stipulé entre eux et nous au mois de juillet 1749, en payant la moitié des frais. Nous y débutâmes par *Sidney* et *George Dandin*.

Il n'est pas difficile de se figurer que la concurrence de ces deux sociétés excita dans le public quelques contestations dont le résultat ne pouvait être favorable aux uns sans diminuer de la considération dont les autres avaient joui jusqu'alors. On était partagé sur les talents de messieurs *tels* et *tels*, sur ceux des demoiselles *telles* et *telles*. Les unes étaient plus jolies, plus décentes que les autres; mais ces dernières avaient plus d'usage du théâtre, plus de grace, plus de finesse, etc. C'est ainsi que le public s'amusait et prenait parti, soit pour messieurs de Tonnerre, soit pour messieurs de Jaback. Mais qui pourra jamais croire qu'une société de jeunes gens, qui réunissait le plaisir et la décence, pût exciter la jalousie et les plaintes des grands chantres de Melpomène?

Le crédit de ces derniers nous fit fermer notre

théâtre; et ce fut un prêtre janséniste qui en obtint la réhabilitation. M. l'abbé de Chauvelin, conseiller-clerc au parlement de Paris, daigna s'intéresser pour des élèves contre leurs maîtres, et nous fit jouer *le Mauvais riche*, comédie nouvelle en cinq actes et en vers, de M. d'Arnaud. La pièce eut peu de succès au jugement de la plus brillante assemblée qu'il y eût alors à Paris. C'était au mois de février 1750.

M. de Voltaire y fut invité par l'auteur; et, soit indulgence pour M. d'Arnaud, soit pure bonté pour les acteurs qui s'étaient donné toute la peine imaginable pour faire valoir un ouvrage faible et sans intérêt, ce grand homme parut assez content, et s'informa scrupuleusement qui était celui qui avait joué le rôle de l'*amoureux*. On lui répondit que c'était le fils d'un marchand orfèvre de Paris, lequel jouait la comédie pour son plaisir, mais qui aspirait réellement à en faire son état. Il témoigna à M. d'Arnaud le desir de me connaître, et le pria de m'engager à l'aller voir le surlendemain.

Le plaisir que me causa cette invitation fut encore plus grand que ma surprise; mais ce que je ne pourrais peindre, c'est ce qui se passa dans mon ame à la vue de cet homme dont les yeux étincelaient de feu, d'imagination et de génie. En lui adressant la parole, je me sentis pénétré de respect, d'enthousiasme, d'admiration, et de crainte; j'éprouvais à-la-fois toutes ces sensations, lorsque M. de Voltaire eut la bonté de mettre fin à mon embarras, en m'ouvrant ses deux bras, et en *remerciant Dieu d'avoir créé un être qui l'avait ému et attendri en proférant d'assez mauvais vers.*

Il me fit ensuite plusieurs questions sur mon état,

sur celui de mon père, sur la manière dont j'avais été élevé, et sur mes idées de fortune. Après l'avoir satisfait sur tous ces points, et après ma part d'une douzaine de tasses de chocolat mélangé avec du café, seule nourriture de M. de Voltaire depuis cinq heures du matin jusqu'à trois heures après midi, je lui répondis, avec une fermeté intrépide, que je ne connaissais d'autre bonheur sur la terre que de jouer la comédie; qu'un hasard cruel et douloureux me laissant le maître de mes actions, et jouissant d'un petit patrimoine d'environ sept cent cinquante livres de rente, j'avais lieu d'espérer qu'en abandonnant le commerce et le talent de mon père, je ne perdrais rien au change si je pouvais un jour être admis dans la troupe des comédiens du roi.

« Ah! mon ami, s'écria M. de Voltaire, ne prenez jamais ce parti-là; croyez-moi, jouez la comédie pour votre plaisir, mais n'en faites jamais votre état. C'est le plus beau, le plus rare, le plus difficile des talents; mais il est avili par des barbares, et proscrit par des hypocrites. Un jour la France estimera votre art, mais alors il n'y aura plus de Baron, plus de Lecouvreur, plus de Dangeville. Si vous voulez renoncer à votre projet, je vous prêterai dix mille francs pour commencer votre commerce, et vous me les rendrez quand vous pourrez. Allez, mon ami, revenez me voir vers la fin de la semaine; faites bien vos réflexions, et donnez-moi une réponse positive. »

Étourdi, confus, et pénétré jusqu'aux larmes des bontés et des offres généreuses de ce grand homme, que l'on disait avare, dur, et sans pitié, je voulus m'épancher en remerciements. Je commençai quatre

phrases sans pouvoir en terminer une seule. Enfin je pris le parti de lui faire ma révérence en balbutiant; et j'allais me retirer lorsqu'il me rappela pour me prier de lui réciter quelques lambeaux des rôles que j'avais déjà joués. Sans trop examiner la question, je lui proposai, assez maladroitement, de lui déclamer le grand couplet de Gustave, au second acte. *Point, point de Piron*, me dit-il avec une voix tonnante et terrible; *je n'aime pas les mauvais vers; dites-moi tout ce que vous savez de Racine.*

Je me souvins heureusement qu'étant au collége Mazarin, j'avais appris la tragédie entière d'*Athalie*, après avoir entendu répéter nombre de fois cette pièce aux écoliers qui devaient la jouer. Je commençai donc la première scène, en jouant alternativement Abner et Joad. Mais je n'avais pas encore tout-à-fait rempli ma tâche, que M. de Voltaire s'écria aussitôt avec un enthousiasme divin : « Ah! mon Dieu! les beaux vers! Ce qu'il y a de bien étonnant, c'est que toute la pièce est écrite avec la même chaleur, la même pureté, depuis la première scène jusqu'à la dernière; c'est que la poésie en est partout inimitable. Adieu, mon cher enfant, ajouta-t-il en m'embrassant; je vous prédis que vous aurez la voix déchirante, que vous ferez un jour les plaisirs de Paris; mais ne montez jamais sur un théâtre public. »

Voilà le précis le plus vrai de ma première entrevue avec M. de Voltaire. La seconde fut plus décisive, puisqu'il consentit, après les plus vives instances de ma part, à me recueillir chez lui comme son pensionnaire, et à faire bâtir au-dessus de son logement un petit théâtre où il eut la bonté de me faire jouer avec ses nièces

et toute ma société. Il ne voyait qu'avec un déplaisir horrible qu'il nous en avait coûté jusqu'alors beaucoup d'argent pour amuser le public et nos amis.

La dépense que cet établissement momentané causa à M. de Voltaire, et l'offre désintéressée qu'il m'avait faite quelques jours auparavant, me prouvèrent, d'une manière bien sensible, qu'il était aussi généreux et aussi noble dans ses procédés que ses ennemis étaient injustes, en lui prêtant le vice de la sordide économie. Ce sont des faits dont j'ai été le témoin. Je dois encore un autre aveu à la vérité, c'est que M. de Voltaire m'a non seulement aidé de ses conseils pendant plus de six mois, mais qu'il m'a défrayé pendant ce temps, et que, depuis que je suis au théâtre, je puis prouver avoir été gratifié par lui de plus de deux mille écus. Il me nomme aujourd'hui son *grand acteur*, son *Garrick*, son *enfant chéri:* ce sont des titres que je ne dois qu'à ses bontés pour moi; mais ceux que j'adopte au fond de mon cœur sont ceux d'un *élève respectueux et pénétré de reconnaissance.*

Pourrais-je n'être pas affecté d'un sentiment aussi respectable, puisque c'est à M. de Voltaire seul que je dois les premières notions de mon art, et que c'est à sa seule considération que M. le duc d'Aumont a bien voulu m'accorder mon ordre de début au mois de septembre 1750?

Il est résulté de ces premières démarches que, par une persévérance à toute épreuve, je suis enfin, au bout de dix-sept mois, parvenu à surmonter tous les obstacles de la ville et de la cour, et à me faire inscrire sur le tableau de messieurs les comédiens du roi, au mois de février 1752.

Quiconque voudra bien lire tous ces détails, en observer la filiation, reconnaîtra que je suis loin de ressembler à ces cœurs ingrats qui rougissent d'un bienfait, et qui, pour consommer leur scélératesse, calomnient indignement leurs bienfaiteurs. J'en ai connu plus d'un de cette espèce à l'égard de M. de Voltaire. J'ai été témoin des vols qui lui ont été faits par des gens de toutes sortes d'états. Il a plaint les uns, méprisé tacitement les autres, mais jamais il n'a tiré vengeance d'aucun. Les libraires, qu'il a prodigieusement enrichis par les différentes éditions de ses ouvrages, l'ont toujours déchiré publiquement; mais il n'y en a pas un seul qui ait osé l'attaquer en justice, parceque tous avaient tort.

M. de Voltaire est toujours resté fidèle à ses amis. Son caractère est impétueux, son cœur est bon, son ame est compatissante et sensible : modeste au suprême degré sur les louanges que lui ont prodiguées les rois, les gens de lettres, et le peuple réuni pour l'entendre et l'admirer; profond et juste dans ses jugements sur les ouvrages d'autrui; rempli d'aménité, de politesse et de graces dans le commerce civil; inflexible sur les gens qui l'ont offensé : voilà son caractère dessiné d'après nature.

On ne pourra jamais lui reprocher d'avoir attaqué le premier ses adversaires; mais, après les premières hostilités commises, il s'est montré comme un lion sorti de son repaire, et fatigué de l'aboiement des roquets qu'il a fait taire par le seul aspect de sa crinière hérissée. Il y en a quelques uns qu'il a écrasés en les courbant sous sa patte majestueuse; les autres ont pris la fuite.

Je lui ai entendu dire mille fois qu'il était au désespoir de n'avoir pu être l'ami de Crébillon; qu'il avait toujours estimé son talent plus que sa personne, mais qu'il ne lui pardonnerait jamais d'avoir refusé d'approuver *Mahomet*.

Je ne dirai rien de la sublimité de ses talents en tout genre. Il n'en est aucun où il n'ait répandu beaucoup d'érudition, de grace, de goût et de philosophie. Du reste, c'est à l'Europe entière à faire son éloge. Ses ouvrages, répandus d'un pole à l'autre, sont des matériaux suffisants pour l'entreprendre. Heureux celui qui saura les apprécier, et parler dignement d'un homme aussi célèbre et aussi rare! Tout le monde connaît sa facilité pour écrire, mais personne n'a vu ce dont mes yeux ont été les témoins pour sa tragédie de *Zulime*.

Son secrétaire avait égaré ou brûlé, comme brouillon inutile, le cinquième acte de cette tragédie. M. de Voltaire le refit de nouveau en très peu de temps, et sur de nouvelles idées qui lui furent suscitées par les circonstances.

Je lui ai vu faire un nouveau rôle de Cicéron, dans le quatrième acte de *Rome sauvée*, lorsque nous jouâmes cette pièce au mois d'auguste 1750, sur le théâtre de madame la duchesse du Maine, au château de Sceaux. Je ne crois pas qu'il soit possible de rien entendre de plus vrai, de plus pathétique, et de plus enthousiaste que M. de Voltaire dans ce rôle. C'était, en vérité, Cicéron lui-même tonnant de la tribune aux harangues sur le destructeur de la patrie, des lois, des mœurs, et de la religion. Je me souviendrai toujours que madame la duchesse du Maine, après lui avoir té-

moigné son étonnement et son admiration sur ce nouveau rôle, qu'il venait de composer, lui demanda quel était celui qui avait joué le rôle de Lentulus Sura, et que M. de Voltaire lui répondit, *Madame, c'est le meilleur de tous.* Ce pauvre hère qu'il traitait avec tant de bonté, c'était moi-même; et ce n'était pas ce qui flatta le plus les marquis, les comtes, et les chevaliers dont j'étais alors le camarade.

Je ne finirai point cet article sans citer encore quelques anecdotes qui sont à ma connaissance, et qui serviront peut-être à donner encore quelques idées particulières du caractère de M. de Voltaire.

Personne n'ignore qu'à la mort du célèbre Baron, ainsi qu'à la retraite de Beaubourg, l'emploi tragique et comique de ces deux grands comédiens fut donné à Sarrasin, qui ne suivait alors que de bien loin les traces de ses maîtres. C'est ce qui lui attira une assez bonne plaisanterie de M. de Voltaire, lorsque ce dernier le chargea du rôle de Brutus dans la tragédie de ce nom. On répétait la pièce au théâtre, et la mollesse de Sarrasin dans son invocation au dieu Mars, le peu de fermeté, de grandeur et de majesté qu'il mettait dans le premier acte, impatienta tellement M. de Voltaire, qu'il lui dit avec une ironie sanglante : « Monsieur, songez donc que vous êtes Brutus, le plus ferme de tous les consuls romains, et qu'il ne faut point parler au dieu Mars comme si vous disiez, Ah! bonne Vierge, faites-moi gagner un lot de cent francs à la loterie. »

Il résulte de ce nouveau genre de donner des leçons que Sarrasin n'en fut ni plus vigoureux ni plus mâle, parceque ni l'une ni l'autre de ces qualités n'étaient

en lui, et qu'il ne fut vraiment bon acteur que dans les choses pathétiques. Il ignorait l'art de peindre les passions avec énergie. On ne lui vit jamais l'ame de Mithridate ni la noblesse d'Auguste.

L'on connaît la célébrité que mademoiselle Dumesnil s'était acquise dans le rôle de Mérope, et qu'elle a constamment soutenue pendant vingt ans; cette même célébrité ne fut cependant pas à l'abri du sarcasme de M. de Voltaire. Lorsqu'il fit répéter *Mérope* pour la première fois, il trouvait que cette fameuse actrice ne mettait ni assez de force ni assez de chaleur dans le quatrième acte, quand elle invective Polyphonte. « Il faudrait, lui dit mademoiselle Dumesnil, avoir le diable au corps pour arriver au ton que vous voulez me faire prendre. — Eh! vraiment oui, mademoiselle, lui répondit M. de Voltaire, c'est le diable au corps qu'il faut avoir pour exceller dans tous les arts. » Je crois que M. de Voltaire disait alors une grande vérité.

Il était un jour questionné sur la préférence que les uns accordaient à mademoiselle Dumesnil sur mademoiselle Clairon, et sur l'enthousiasme que cette dernière excitait, au grand regret de celle qui lui avait servi de modèle. Ceux qui tenaient encore au vieux goût prétendaient que pour attacher l'ame, la remuer, et la déchirer, *il fallait avoir*, comme mademoiselle Dumesnil, *de la machine à Corneille*, et que mademoiselle Clairon n'en avait point. *Elle l'a dans la gorge*, s'écria M. de Voltaire; et la question fut jugée.

Une très jeune et jolie demoiselle, fille d'un procureur au parlement, jouait avec moi le rôle de Palmire dans *Mahomet*, sur le théâtre de M. de Voltaire. Cette aimable enfant, qui n'avait que quinze ans, était fort

éloignée de pouvoir débiter avec force et énergie les imprécations qu'elle vomit contre son tyran. Elle n'était que jeune, jolie, et intéressante; aussi M. de Voltaire s'y prit-il à son égard avec plus de douceur; et, pour lui remontrer combien elle était éloignée de la situation de son rôle, il lui dit, « Mademoiselle, figurez-vous que Mahomet est un imposteur, un fourbe, un scélérat qui a fait poignarder votre père, qui vient d'empoisonner votre frère, et qui, pour couronner ses bonnes œuvres, veut absolument coucher avec vous. Si tout ce petit manége vous fait un certain plaisir, ah! vous avez raison de le ménager comme vous faites; mais pour le peu que cela vous répugne, voici, mademoiselle, comme il faut vous y prendre. »

Alors M. de Voltaire, répétant lui-même cette imprécation, donna à cette pauvre innocente, rouge de honte et tremblante de peur, une leçon d'autant plus précieuse, qu'elle joignait le précepte à l'exemple. Elle devint par la suite une actrice très agréable.

En 1755, étant aux Délices, près de Genève, dans la maison que M. de Voltaire venait d'acquérir du procureur-général Tronchin, je devins le dépositaire de *l'Orphelin de la Chine*, que l'auteur avait fait d'abord en trois actes, et qu'il nommait ses *magots*. C'est en conférant avec lui sur cet ouvrage d'un caractère noble et d'un genre aussi neuf, qu'il me dit, « Mon ami, vous avez les inflexions de la voix naturellement douces; gardez-vous bien d'en laisser échapper quelques unes dans le rôle de Gengis. Il faut bien vous mettre dans la tête que j'ai voulu peindre un tigre qui, en caressant sa femelle, lui enfonce ses griffes dans les reins. Si vos camarades trouvent quelques longueurs dans le cours

de l'ouvrage, je leur permets de faire des coupures; ce sont des citoyens qu'il faut quelquefois sacrifier au salut de la république; mais faites en sorte que l'on en use modérément, car les faux connaisseurs sont souvent plus à craindre, pour ces sortes de changements, que ceux qui sont bonnement ignorants. »

Après mon départ de Ferney, au mois d'avril 1762, M. de Voltaire eut la fantaisie de faire jouer sur son petit théâtre sa tragédie de *l'Orphelin de la Chine*. Le libraire Cramer s'était exercé avec M. le duc de Villars sur le rôle de Gengis. Il n'y a personne qui ne soit instruit de la prétention de ce grand seigneur pour bien enseigner à jouer la comédie. Aussi fit-il de son élève Cramer un froid et plat déclamateur, et c'est ce dont M. de Voltaire ne tarda pas à s'apercevoir. Dès la première répétition, il sentit plus que jamais que l'on pouvait être en même temps duc, bel esprit, et le fils d'un grand homme; mais que ni l'un ni l'autre de ces titres ne donnait du talent pour exercer les beaux-arts, des connaissances pour les approfondir, et du goût pour les bien juger.

M. de Voltaire se mit à persifler son Cramer, et promit de le tourmenter jusqu'à ce qu'il eût changé sa diction. Le fidèle Génevois fit des études incroyables pour oublier tout ce que son maître lui avait appris, et revint au bout de quinze jours à Ferney pour répéter de nouveau son rôle avec M. de Voltaire, qui, s'apercevant d'un grand changement, s'écria avec joie à madame Denis : « Ma nièce, Dieu soit loué! Cramer a dé-« gorgé son duc. »

Depuis plus de trente ans l'on n'avait pas encore vu de cabale aussi forte que celle qui s'éleva contre M. de

Voltaire à la première représentation de la tragédie d'*Oreste* (si toutefois on en excepte celle qui fut faite contre *Adélaïde du Guesclin*), sifflée depuis cinq heures jusqu'à huit. Cependant la plus saine partie du public, celle dont le jugement seul demeure, parcequ'il est impartial, l'emportait de temps en temps sur les fanatiques de Crébillon, et témoignait alors sa satisfaction par les acclamations les moins suspectes. C'est dans un de ces moments de transport et d'ivresse que M. de Voltaire, s'élançant à mi-corps de sa loge, se mit à crier de toutes ses forces : « Applaudissez, applaudissez, « braves Athéniens; c'est du Sophocle tout pur. »

Cette franchise et cette admirable présence d'esprit caractérisaient à chaque heure du jour l'homme unique dont nous avons recueilli quelques anecdotes. En voici une qui le montre tel que la nature l'avait formé, c'est-à-dire vif, éloquent, et toujours philosophe.

En 1743, à la troisième ou quatrième représentation de *Mérope*, M. de Voltaire fut frappé d'un défaut de dialogue dans les rôles de Polyphonte et d'Érox. De retour de chez madame la marquise du Châtelet, où il avait soupé, il rectifia ce qui lui avait paru vicieux dans cette scène du premier acte, fit un paquet de ses corrections, et donna ordre à son domestique de les porter chez le sieur Paulin, homme très estimable, mais acteur très médiocre, et qu'il élevait, disait-il, à la brochette pour jouer les tyrans. Le domestique observa à son maître qu'il était plus de minuit, et qu'à cette heure il lui était impossible de réveiller M. Paulin. « Va, va, lui répliqua l'auteur de *Mérope*, les tyrans « ne dorment jamais. »

DÉCLARATION

DE M. DE VOLTAIRE AU ROI DE PRUSSE,

REMISE DE SA MAIN AU MINISTRE DE SA MAJESTÉ A FRANCFORT, 1753.

Je suis mourant; je proteste, devant Dieu et devant les hommes, que, n'étant plus au service de sa majesté le roi de Prusse, je ne lui suis pas moins attaché, ni moins soumis à ses volontés pour le peu de temps que j'ai à vivre.

Il m'arrête à Francfort pour le livre de ses poésies, dont il m'avait fait présent. Je reste en prison jusqu'à ce que le livre revienne de Hambourg. J'ai rendu au ministre de sa majesté prussienne à Francfort toutes les lettres que j'avais conservées de sa majesté, comme des marques chères des bontés dont elle m'avait honoré. Je rendrai à Paris toutes les autres lettres qu'il pourra me redemander.

Sa majesté veut ravoir un contrat qu'elle avait daigné faire avec moi; je suis assurément prêt à le rendre comme tout le reste; et, dès qu'il sera retrouvé, je le rendrai ou le ferai rendre. Cet écrit, qui n'était point un contrat, mais un pur effet de la bonté du roi, ne tirant à aucune conséquence, était sur un papier de la moitié plus petit que celui que Darget porta de ma chambre à l'appartement du roi à Potsdam. Il ne con-

tenait autre chose que des remerciements de ma part, de la pension dont sa majesté me gratifiait avec la permission du roi mon maître, de celle qu'il accordait à ma nièce après ma mort, et de la croix et de la clef de chambellan.

Le roi de Prusse avait daigné mettre au bas de ce petit feuillet, autant qu'il m'en souvient, « Je signe « de grand cœur le marché que j'avais envie de faire « il y a plus de quinze ans. » Ce papier, absolument inutile à sa majesté, à moi, au public, sera certainement rendu dès qu'il sera retrouvé parmi mes autres papiers. Je ne peux ni ne veux en faire le moindre usage. Pour lever tout soupçon, je me déclare criminel de lèse-majesté envers le roi de France mon maître, et le roi de Prusse, si je ne rends le papier à l'instant qu'il sera entre mes mains.

Ma nièce, qui est auprès de moi dans ma maladie, s'engage, sous le même serment, à le rendre si elle le retrouve. En attendant que je puisse avoir communication de mes papiers à Paris, j'annule entièrement ledit écrit; je déclare ne prétendre rien de sa majesté le roi de Prusse, et je n'attends rien dans l'état cruel où je suis que la compassion que doit sa grandeur d'ame à un homme mourant, qui avait tout sacrifié et qui a tout perdu pour s'attacher à lui, qui l'a servi avec zèle, qui lui a été utile, qui n'a jamais manqué à sa personne, et qui comptait sur la bonté de son cœur.

Je suis obligé de dicter, ne pouvant écrire. Je signe avec le plus profond respect, la plus pure innocence, et la douleur la plus vive. VOLTAIRE.

LES J'AI VU,

ATTRIBUÉS FAUSSEMENT A M. DE VOLTAIRE,
ET QUI LE FIRENT METTRE A LA BASTILLE, SOUS LA RÉGENCE,
EN 1716.

Tristes et lugubres objets,
J'ai vu la Bastille et Vincennes,
Le Châtelet, Bicêtre, et mille prisons pleines
De braves citoyens, de fidèles sujets :
J'ai vu la liberté ravie,
De la droite raison la règle poursuivie :
J'ai vu le peuple gémissant
Sous un rigoureux esclavage :
J'ai vu le soldat rugissant
Crever de faim, de soif, de dépit, et de rage :
J'ai vu les sages contredits,
Leurs remontrances inutiles :
J'ai vu des magistrats vexer toutes les villes
Par des impôts criants et d'injustes édits :
J'ai vu sous l'habit d'une femme [1]
Un démon nous donner la loi ;
Elle sacrifia son Dieu, sa foi, son ame,
Pour séduire l'esprit d'un trop crédule roi :
J'ai vu dans ce temps redoutable
Le barbare ennemi de tout le genre humain [2]
Exercer dans Paris, les armes à la main,
Une police épouvantable :

[1] Madame de Maintenon. — [2] M. d'Argenson.

J'ai vu les traitants impunis :
J'ai vu les gens d'honneur persécutés, bannis :
J'ai vu même l'erreur en tous lieux triomphante,
La vérité trahie, et la foi chancelante :
J'ai vu le lieu saint avili :
J'ai vu Port-Royal démoli :
J'ai vu l'action la plus noire
Qui puisse jamais arriver;
L'eau de tout l'Océan ne pourrait la laver,
Et nos derniers neveux auront peine à la croire :
J'ai vu dans ce séjour, par la grace habité,
Des sacriléges, des profanes,
Remuer, tourmenter les mânes
Des corps marqués au sceau de l'immortalité.
Ce n'est pas tout encor; j'ai vu la prélature
Se vendre, ou devenir le prix de l'imposture :
J'ai vu les dignités en proie aux ignorants :
J'ai vu des gens de rien tenir les premiers rangs :
J'ai vu de saints prélats devenir la victime
Du feu divin qui les anime.
O temps ! ô mœurs ! j'ai vu dans ce siècle maudit
Ce cardinal, l'ornement de la France,
Plus grand encor, plus saint qu'on ne le dit,
Ressentir les effets d'une horrible vengeance :
J'ai vu l'hypocrite honoré :
J'AI VU, C'EST DIRE TOUT, LE JÉSUITE ADORÉ :
J'ai vu ces maux sous le règne funeste
D'un prince que jadis la colère céleste
Accorda, par vengeance, à nos desirs ardents :
J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans.

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES
PUBLIÉES PAR LES ÉDITEURS DE KEHL.

SUPPLÉMENT

AUX

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

DÉTAILS

SUR

L'AFFAIRE DE FRANCFORT,

EXTRAITS DES MÉMOIRES DE M. COLLINI,

SECRÉTAIRE DE M. DE VOLTAIRE.

L'année 1752 est remarquable, dans la vie de Voltaire, par la mésintelligence qui naquit entre lui et Maupertuis, que jusqu'alors il avait traité avec toutes les apparences de l'estime et de l'amitié; une querelle littéraire entre le même Maupertuis et le professeur Koënig, à laquelle Frédéric et Voltaire prirent part chacun dans un sens différent, des tracasseries suscitées par La Beaumelle, venu à Berlin vers la fin de 1751, opérèrent dans la cour littéraire du roi une révolution qui changea ce temple de la sagesse en une arène d'injures, de calomnies, et d'injustices. Voltaire fut la principale victime de ces dissensions; plus il avait de gloire, plus il devait avoir d'ennemis et d'envieux. Je donnerai sur ces querelles les détails dont je fus le témoin : je dois dire avant, que si ces misérables discussions ne fussent venues troubler la tranquillité dont il jouissait, et le système d'indépendance qu'il s'était formé, il est probable que jamais il n'eût songé à quitter la Prusse. L'amitié de Frédéric, la liberté de penser et d'écrire si chère à son génie, l'existence ho-

norable que lui procuraient ses travaux et les bienfaits du roi, l'avaient conduit à regarder ce pays comme sa patrie. Il méditait même d'y attirer madame Denis sa nièce, et de l'y établir; mais en très peu de temps le dégoût succéda à l'enthousiasme, et, dès qu'il crut porter des fers, Voltaire ne songea plus qu'aux moyens de les briser.

On ne sera cependant pas surpris de ces troubles, si l'on veut envisager la situation respective des principaux acteurs. Maupertuis, arrivé avant Voltaire à la cour de Frédéric, revêtu du titre de président de l'académie de Berlin, considéré comme bon géomètre, jaloux à l'excès, prétendait au droit exclusif d'être l'ami ou le protecteur des Français de quelque mérite qui se rendaient dans la capitale de la Prusse : il était d'un caractère dur; les gens de lettres ne l'aimaient point, parcequ'il voulait primer dans tous les genres. Il avait des idées bizarres qu'il décorait du nom de philosophiques. On connaît ses projets de percer un trou jusqu'au centre de la terre, de disséquer des cerveaux de géants pour faire des découvertes sur la nature de l'ame, d'enduire les malades de poix-résine, de créer une ville latine, et autres idées aussi extravagantes, que Voltaire livra au ridicule. Dans son discours de réception à l'académie française, il entreprit de prouver les rapports qui existaient entre l'éloquence et la géométrie, et l'influence de celle-ci sur l'autre; son extérieur était aussi singulier que son esprit; il rendit célèbre sa perruque ronde et courte, composée de cheveux roux et de crins poudrés en jaune.

Voltaire, dont le vaste génie et les lumières éclairaient l'Europe et éclipsaient ses contemporains. Vol-

taire, le flambeau de son siècle, aussi grand poète que profond historien, occupé sans relâche à combattre les préjugés, ennemi du despotisme et de l'intolérance, jouissant d'une réputation colossale et d'une grande fortune, avait cédé, en venant à Berlin, aux instances pressantes et réitérées de Frédéric. Il réunissait en lui toutes les connaissances sur lesquelles les favoris du roi établissaient leur renommée, et celui-ci lui marquait une préférence bien méritée, mais qui devint un motif de haine et de jalousie.

La Beaumelle, récemment arrivé à Berlin de Copenhague, où il avait tenu un cours de littérature française, se produisait comme homme de lettres, et répandait un livre intitulé, *Qu'en dira-t-on? ou mes Pensées*, son titre unique à la gloire. Il se présenta à tous les beaux esprits de la cour de Frédéric avec une arrogance qui fit douter de ses talents. On eût dit qu'il n'était venu à Berlin que pour tout réformer. Selon lui, il n'y avait dans cette cour ni assez d'esprit, ni assez de goût. Sa critique n'épargnait personne; il disait que le langage d'Algarotti n'était qu'un baragouin. Dès la première visite, La Beaumelle déplut à Voltaire, et Voltaire à La Beaumelle[1]. Ce dernier avait inséré dans le *Qu'en dira-t-on?* des éloges outrés de Frédéric, et des phrases injurieuses aux gens de lettres. Il disait: « Qu'on parcoure l'histoire ancienne et « moderne, on ne trouvera point d'exemple de prince

[1] La Beaumelle parla à Voltaire dans cette visite du manuscrit des *Lettres de madame de Maintenon;* celui-ci desira connaître cet ouvrage. La Beaumelle s'y refusa, et avoua même depuis qu'il craignait que Voltaire ne le vendît en secret. De pareilles injures ne s'oublient pas.

« qui ait donné sept mille écus de pension à un homme « de lettres, à titre d'homme de lettres. Il y a eu de « plus grands poètes que Voltaire; il n'y en eut jamais « de si bien récompensé, parceque le goût ne met ja- « mais de bornes à ses récompenses. Le roi de Prusse « comble de bienfaits les hommes à talents, précisé- « ment par les mêmes raisons qui engagent un petit « prince d'Allemagne à combler de bienfaits un bouf- « fon ou un nain. »

Ce ridicule parallèle fut, au souper du roi, une source féconde de plaisanteries; chacun des convives s'égaya et sur l'ouvrage et sur l'auteur; c'était la meilleure manière de s'en venger. Le lendemain cependant Maupertuis rapporta ces sarcasmes à La Beaumelle, et les mit tous sur le compte de Voltaire. Il parvint à lui persuader que l'intention de son adversaire était d'empêcher qu'il n'eût les bonnes graces du roi et de l'éloigner de Berlin. La Beaumelle n'était déjà que trop disposé à devenir l'ennemi de Voltaire; il crut aux rapports de Maupertuis, et jura une haine éternelle à un homme qui n'en avait point pour lui. Il fallait bien peu connaître Voltaire pour lui attribuer une semblable conduite. Avec un peu de réflexion, La Beaumelle aurait jugé que celui à qui on prêtait une aussi basse jalousie avait trop de réputation et de crédit pour augmenter l'un et l'autre par l'humiliation d'un jeune écrivain à peine connu dans le monde littéraire. Mais ce grand homme ne puisait pas son indulgence dans sa supériorité, elle était dans son caractère. Je l'ai vu accueillir avec bonté des jeunes gens dont les heureuses dispositions promettaient aux sciences de dignes soutiens, les aider de ses conseils et de sa bourse, et même

commencer leur réputation dans le monde. Il est évident qu'on cherchait à le rendre odieux, ses ouvrages étant à l'abri de la critique. Voltaire ne fesait la cour à personne, et n'aimait pas qu'on la lui fît, parceque des deux parts il eût perdu un temps précieux. Il se bornait à composer ses ouvrages et à plaire au roi. Cette manière de vivre lui attira l'envie de beaucoup de personnes qui s'étudièrent à lui faire des ennemis. On commença par La Beaumelle, et on réussit.

La Beaumelle, pour se venger, composa en partie à Berlin ses notes critiques sur le *Siècle de Louis XIV*. Il était occupé de ce travail, lorsqu'il fut obligé de quitter la Prusse, après avoir été enfermé à Spandau pour une affaire scandaleuse.

La querelle qui éclata entre Voltaire et Maupertuis fit en Europe beaucoup plus de bruit et eut des suites plus sérieuses. Elle commença par une simple discussion philosophique entre Maupertuis et Koënig. Maupertuis, dans un mémoire inséré dans sa *Cosmologie* et dans les *Actes* de l'académie des sciences de Berlin, avait avancé que la nature, pour ses opérations, employait toujours un *minimum* (ou moindre action), et il présentait cette assertion comme un principe général et constant dont il se vantait avec emphase d'avoir fait la découverte. Koënig, qui, avant son séjour en Prusse, était professeur de philosophie à La Haye, et qui alors était membre de l'académie que présidait Maupertuis, avertit celui-ci que le principe de la *moindre quantité d'action* n'était pas sans objections, et lui fit parvenir quelques réflexions par lesquelles il révoquait en doute la généralité de ce principe. Le président ne se donna pas la peine de les parcourir, et, en

les renvoyant à Koënig, lui fit dire qu'il pouvait les imprimer, et qu'il y répondrait.

Cette dissertation parut en effet dans le journal de Leipsick, au mois de mars 1752. On y rapportait un fragment d'une lettre de Leibnitz, dans lequel il était question de ce principe général de la nature, auquel ce célèbre philosophe paraissait s'opposer. Maupertuis croit que par ce fragment on veut lui enlever l'honneur d'avoir découvert la *moindre action*. Il somme Koënig de produire l'original de cette lettre : celui-ci répond qu'il n'en a qu'une copie qui lui a été donnée par un savant respectable, mort en Suisse, et dont les papiers étaient dispersés. Maupertuis irrité, accuse Koënig d'avoir forgé cette lettre; il fait assembler les membres de l'académie de Berlin, séduit ou intimide les plus faibles, et le professeur est déclaré *faussaire en philosophie*. Le 13 avril cette absurde sentence est imprimée et publiée; Koënig renvoie son diplôme d'académicien, et fait paraître un ouvrage intitulé, *Appel au Public*, dans lequel il défend victorieusement son honneur outragé.

Voltaire, indigné du procédé de Maupertuis, prit la défense de Koënig; n'eût-il en contre le premier aucun sujet intérieur d'animosité, on l'aurait vu se ranger du parti de l'opprimé. On doit reconnaître à ce trait le grand homme que l'injustice, exercée à l'égard d'un seul de ses semblables, révoltait autant que si elle lui eût été personnelle; on reconnaîtra celui qui fut le défenseur et le bienfaiteur des Sirven et des Calas, qui enleva à l'ignominie le nom de l'infortuné chevalier de La Barre, et qui plaida avec tant de chaleur contre la féodalité la cause des habitants du mont Jura.

Maupertuis avait voulu perdre Koënig dans l'opinion publique; Voltaire se contenta de rendre Maupertuis ridicule. Ce fut alors que parurent la *Diatribe du docteur Akakia*, la *Séance mémorable*, et tous ces écrits, chefs-d'œuvre de plaisanterie, où le badinage le plus ingénieux se trouve confondu avec la plus saine philosophie, et dans lesquels il se moquait de la ville latine, du trou à percer jusqu'au centre de la terre, de la dissection des cerveaux de Patagons, et de la poix-résine dont le président voulait que l'on enduisît les malades. Au nombre de ces ouvrages il faut distinguer celui qui a pour titre, *Lettre d'un Académicien de Berlin à un Académicien de Paris*, avec les réponses. Les unes étaient de Voltaire, et condamnaient Maupertuis; les autres étaient de Frédéric, et défendaient le président. Cette guerre n'eût eu probablement d'autres suites que d'amuser la cour et la ville, si Maupertuis se fût contenté de se servir des armes qu'employait son adversaire; mais, trop faible dans ce genre de lutte, il eut recours à des moyens plus puissants, et qui eurent tout le succès qu'il en desirait. Frédéric était aussi jaloux de sa réputation d'homme de lettres que de sa réputation militaire. La connaissance qu'il avait du caractère du roi favorisa ses plans.

Il publia que Voltaire avait répondu au général Manstein, qui le pressait de revoir ses mémoires : « Mon « ami, à une autre fois. Le roi vient de m'envoyer son « linge sale à blanchir; je blanchirai le vôtre après. » Qu'il avait dit dans une autre occasion, en parlant de Frédéric, « Cet homme-là est César et l'abbé Cotin. »

Je ne ferai aucune réflexion sur ces calomnies, qui cependant n'en sont point aux yeux de beaucoup de

personnes. Est-il croyable que Voltaire eût insulté en face le général Manstein dans la personne de son souverain et dans la sienne? J'ai suivi ce grand homme dans tous les pays qu'il parcourut avant de se fixer sur les bords du lac de Genève, il m'honorait de son amitié et d'une entière confiance. Pendant le cours de nos voyages, la Prusse, et les événements auxquels il eut quelque part, furent les sujets de nos entretiens, et toujours je l'entendis désavouer les indiscrétions que la haine de Maupertuis lui avait attribuées.

Frédéric fut sensible à ces rapports, et, sans en approfondir la source et le motif, il s'éloigna de Voltaire, et se déclara ouvertement pour Maupertuis. Cette disgrace n'arrêta point le cours des brochures contre le président, qui établissait un nouveau genre de tribunal dans la république des lettres, qui n'en connaît pas d'autre que celui du public. Cette opiniâtreté révolta Frédéric; et le 24 décembre de cette année il fit brûler la *Diatribe du docteur Akakia* par la main du bourreau.

Cette exécution se fit devant la maison de M. de Francheville, où logeait alors Voltaire, qui était venu de Potsdam à Berlin pour prendre part aux divertissements du carnaval. Je fus témoin, à ma fenêtre, de cette *brûlure*, sans en comprendre le sujet. J'allai sur-le-champ rendre compte à Voltaire de ce que j'avais vu. « Je parie, dit-il, que c'est mon *Docteur* qu'on vient « de brûler. » Il ne se trompait pas. Dans la même matinée, le marquis d'Argens et l'abbé de Prades vinrent le voir, peu après cette exécution : peut-être y venaient-ils de la part du roi, afin qu'ils pussent lui rendre compte de la contenance de Voltaire. Il fut sans doute sensible

à cette injure; il ne pensait pas que des plaisanteries dussent provoquer un acte diffamant, presque toujours accompagné d'une prise de corps. Cependant, fort de sa conscience, et certain de ne s'être porté à aucun excès criminel, il finit par plaisanter sur cette exécution; mais il fut plus que jamais affermi dans la résolution de quitter Potsdam et le Brandebourg, ce qu'il ne réalisa cependant que trois mois après.

Madame la comtesse de Bentinck, née comtesse d'Oldenbourg, femme d'un grand mérite et d'une grande fermeté, était l'amie de Voltaire. Elle ne cessa pas de l'être pendant cette catastrophe littéraire. Frédéric paraissait ne vouloir que vaincre l'obstination de Voltaire, et ne songeait point à en tirer une satisfaction plus éclatante. Celui-ci cependant passait pour disgracié, mais il lui eût été facile de détruire ces bruits en renonçant à cette fierté qui seule déplaisait au roi, et en devenant souple et rampant comme ses adversaires.

Vers la fin de cette année, parut l'édition du *Siècle de Louis XIV*, avec des notes critiques de La Beaumelle [1]. Cet écrivain, forcé de quitter la Prusse quelques mois auparavant, avait fini et fait imprimer cet

[1] La Beaumelle écrivit à Voltaire qu'il le poursuivrait jusqu'aux enfers. Celui-ci, dans la réponse qu'il fit au cartel que Maupertuis lui adressa à Leipsick, s'exprime de la sorte au sujet de cette menace : « De plus, si vous me tuez, ayez la bonté de vous souvenir « que M. de La Beaumelle m'a promis de me poursuivre jusqu'aux « enfers; il ne manquera pas de m'y aller chercher, quoique le trou « qu'on doit creuser par votre ordre jusqu'au centre de la terre, et « qui doit mener tout droit en enfer, ne soit pas encore commencé. « Il y a d'autres moyens d'y aller, et il se trouvera que je serai mal- « mené dans l'autre monde, comme vous m'avez persécuté dans ce- « lui-ci. »

ouvrage à Francfort-sur-le-Mein. Voltaire le sut par la comtesse de Bentinck, et fit venir le livre. La critique était plus digne de la pitié que de la colère de ce grand homme; mais il ne put voir d'un œil indifférent un de ses meilleurs ouvrages attaqué par un jeune présomptueux dont il eût fait son apologiste au moyen de quelques caresses. Il répondit par un supplément beaucoup plus mordant que les notes de son commentateur.

L'exécution de l'*Akakia* parut à Voltaire une mesure trop vive entre gens de lettres; car jusque-là Frédéric n'avait agi qu'en cette qualité. Dix jours après cette scène, il écrivit au roi, qui était encore à Berlin, une lettre passionnée et respectueuse, dans laquelle il lui exposait qu'il était inconsolable de lui avoir déplu, et que, persuadé qu'il était indigne des marques de distinction dont il avait bien voulu l'honorer et le décorer, il prenait la liberté de les remettre à ses pieds. Il joignit à cette lettre la croix de l'ordre du mérite, en fit un paquet qu'il cacheta lui-même, et sur l'enveloppe, il écrivit de sa main ces quatre vers :

Je les reçus avec tendresse;
Je vous les rends avec douleur;
C'est ainsi qu'un amant, dans son extrême ardeur[1],
Rend le portrait de sa maîtresse.

Le jeune Francheville fut chargé d'aller porter ce paquet au château, et de s'adresser à M. Federsdoff,

[1] Ce troisième vers a été changé dans le *Commentaire historique*; il s'y trouve ainsi :

Comme un amant jaloux, dans sa mauvaise humeur.

Je l'ai laissé ici tel que je le vis sur le paquet envoyé à Frédéric.

à qui Voltaire avait en même temps écrit un billet pour le prier de remettre ce paquet entre les mains du roi. Ce Federsdoff était auprès du monarque une espèce de factotum, qui réunissait les emplois les plus disparates. Il était à-la-fois secrétaire, intendant, valet de chambre, grand-maître-d'hôtel, grand-échanson et grand-panetier. Le même jour, après midi, un fiacre arrêta devant notre porte; c'était Federsdoff qui venait, de la part du roi, rapporter à Voltaire la croix de l'ordre et la clef de chambellan. Il y eut entre eux une longue conférence : j'étais dans la pièce voisine, et je compris, à quelques exclamations, que ce ne fut qu'après un débat très vif que Voltaire se détermina à reprendre les présents qu'il avait renvoyés.

Duvernet, et d'autres après lui, rendent compte de cette circonstance d'une manière peu exacte. Ils disent que Voltaire, étant un jour dans l'antichambre du roi à Potsdam, dit à son domestique « de le débarrasser « de ces marques honteuses de la servitude, et de lui « ôter ce carcan. » Ils ajoutent que Voltaire les suspendit à la clef de la porte de la chambre du roi, après quoi il partit pour Berlin. Il n'est rien de plus faux dans toutes ses circonstances. D'abord Voltaire n'avait point de domestique à sa suite quand il allait chez le roi : ce fut à Berlin, et non à Potsdam, que la croix de l'ordre et la clef de chambellan furent renvoyées; il n'est pas vraisemblable non plus qu'il ait eu la témérité de tenir, dans l'antichambre du roi, un langage aussi peu réservé, lui qui, dans la plus grande intimité, n'en parlait jamais qu'avec respect. Croira-t-on, d'ailleurs, qu'au château de Potsdam, du temps de Frédéric, on pût se promener dans les appartements avec des domestiques,

pendre tout ce que l'on voulait à la porte de la chambre même du roi, et s'en aller ensuite paisiblement? Sans doute Voltaire n'attachait à ces objets que le prix qu'ils peuvent avoir aux yeux du philosophe; il n'en fesait point les instruments d'une vanité ridicule, mais il les avait reçus comme des témoignages d'estime et de considération, et il n'était pas assez fanatique pour les jeter, comme des babioles, au nez de celui qui les lui avait donnés.

Quelques jours après, le roi quitta Berlin. Voltaire y resta environ deux mois, pendant lesquels il fit une maladie causée par l'excès du travail et par toutes les contrariétés qu'il venait d'éprouver. Je n'ai point donné le détail de son procès avec un juif, nommé Hirschel, qui lui vola environ deux mille écus; je n'ai pas parlé des pamphlets qui lui furent faussement attribués, tels que *le Tombeau de la Sorbonne*, et une *Vie privée de Frédéric*; des contrefaçons que l'on fesait, presque sous ses yeux, de plusieurs de ses ouvrages que l'on mutilait, ou auxquels on ajoutait, de manière à les rendre méconnaissables. Toutes ces anecdotes ont été publiées, et je ne m'attache qu'à celles qui ne sont point connues, ou sur lesquelles je puis donner des détails plus exacts.

Lorsqu'il se sentit assez de forces pour supporter la fatigue d'un voyage, il demanda au roi la permission d'aller prendre les eaux de Plombières, dont les médecins lui conseillaient de faire usage. Il resta quelque temps sans avoir une réponse positive, ce qui l'inquiétait beaucoup. Le dernier jour de février, il eut avec moi un entretien particulier. Il me dit qu'il se préparait à quitter la maison de M. de Francheville, et qu'il

avait déjà déclaré au père qu'il ne pouvait plus garder son fils; qu'il avait donné pour raison, qu'étant dans l'intention d'aller à Plombières y soigner sa santé, il ne voulait pas emmener un sujet du roi, ce qui déplairait à sa majesté. « Mon véritable motif, ajouta-t-il, « est que je ne veux pas auprès de moi ce jeune homme, « qui serait moins l'un de mes secrétaires, qu'un agent « dont on se servirait pour rendre compte à Berlin de « toutes mes démarches. Vous viendrez seul avec moi. » Il me chargea en même temps d'avoir soin de faire toutes les dépenses nécessaires à une sorte de ménage que nous allions avoir, et pour lequel il m'avança une somme convenable. Il avait été jusqu'alors défrayé par le roi. Je fus donc à-la-fois chargé d'écrire sous sa dictée, de mettre au net ses ouvrages, et de pourvoir à tous les besoins d'un ménage qui allait devenir errant.

Le 5 mars, je fus très occupé. Voltaire avait chez lui beaucoup de livres qui appartenaient à la bibliothèque du roi; il me chargea d'en faire la recherche et de les rendre, ce que j'exécutai. Je mis ensuite ses papiers en ordre et fis emballer ses effets. Ce jour même nous quittâmes la maison de M. de Francheville, qui était située au centre de Berlin, et nous nous rendîmes loin de là dans une autre du faubourg Stralan. Elle appartenait à un gros marchand nommé Schweiger, et sa position en formait une espèce de maison de campagne. Nous vécûmes onze jours dans cette solitude. Notre petit ménage était composé du maître, d'une cuisinière, d'un domestique et de moi, économe et directeur de la troupe. Malgré son éloignement de la ville, Voltaire recevait des visites. La comtesse de Bentinck, cette femme illustre et sensible, digne de gouverner un

empire, lui fut constamment attachée, et venait souvent lui apporter des consolations. Le médecin Coste était aussi au nombre de ses amis et lui prodiguait les secours de son art; il lui avait conseillé les eaux de Plombières. Cependant la permission n'arrivait pas; ces retards donnaient à Voltaire les plus grandes inquiétudes. Il craignait quelque événement funeste, et que l'on n'eût pris la résolution de l'empêcher de sortir du Brandebourg. Cette idée le tourmentait et lui donnait encore plus d'impatience.

J'allais quelquefois promener avec lui dans un grand jardin dépendant de la maison. Lorsqu'il desirait être seul, il me disait: « A présent, laissez-moi un peu rê-« vasser. » C'était son expression, et il continuait sa promenade. Un soir, dans ce jardin, après avoir causé ensemble sur sa situation, il me demanda si je saurais conduire un chariot attelé de deux chevaux. Je le fixai un moment, et, comme je savais qu'il ne fallait pas contrarier sur-le-champ ses idées, je lui répondis affirmativement. « Écoutez, me dit-il, j'ai imaginé un moyen « de sortir de ce pays. Vous pourriez acheter deux che-« vaux. Il ne sera pas difficile de faire ensuite emplette « d'un chariot. Lorsqu'on aura des chevaux, il ne pa-« raîtra pas étrange que l'on fasse une provision de foin. « — Eh bien, monsieur, lui dis-je, que ferons-nous du « chariot, des chevaux et du foin? — Le voici : nous em-« plirons le chariot de foin. Au milieu du foin nous « mettrons tout notre bagage. Je me placerai, déguisé, « sur le foin, et me donnerai pour un curé réformé qui « va voir une de ses filles mariée dans le bourg voisin. « Vous serez mon voiturier. Nous suivrons la route la « plus courte pour gagner les frontières de la Saxe, où

« nous vendrons chariot, chevaux et foin; après quoi « nous prendrons la poste pour nous rendre à Leipsick. » Il ne pouvait s'empêcher de rire en me communiquant ce projet, et il accompagnait son récit de mille réflexions gaies et singulières. Je lui répondis que je ferais ce qu'il voudrait, et que j'étais disposé à lui donner toutes les preuves de dévouement qui dépendraient de moi; mais que ne sachant pas l'allemand, je ne pourrais répondre aux questions qui me seraient adressées; que d'ailleurs ne sachant pas très bien conduire, je ne pouvais répondre de ne pas verser mon pasteur dans quelque fossé, ce qui m'affligerait beaucoup. Nous finîmes par rire ensemble de ce projet. Il ne tenait pas beaucoup à le réaliser, mais il aimait à imaginer des moyens de sortir d'un pays où il se regardait comme prisonnier. « Mon « ami, me dit-il, si la permission d'aller aux eaux ne « vient sous peu de temps, je saurai de manière ou « d'autre sortir de l'île d'Alcine. » Depuis que l'on avait brûlé son livre, il craignait plus que jamais les princes et les grands, et vantait sans cesse le bonheur de vivre libre et loin d'eux.

Enfin le roi envoya de Potsdam la permission d'aller à Plombières, et témoigna à Voltaire le desir de le voir avant son départ. Sans perdre un moment nous fîmes nos malles et disposâmes tout pour quitter la Prusse. Nous partîmes de Berlin, et arrivâmes à Potsdam à sept heures du soir. Voltaire occupa au château le même appartement qu'il avait eu d'abord, mais cette fois il ne fit pas un long séjour dans cette fameuse résidence de Frédéric. Il laissa emballés ses papiers et ses effets. Le 19, après dîner, il se rendit dans le cabinet du roi. Leur entretien dura deux heures; il y avait deux mois

qu'ils ne s'étaient vus. Au sortir de cette entrevue, qui dut former une scène intéressante entre d'aussi grands acteurs, Voltaire avait l'air tellement satisfait, qu'il me fut facile de juger que la paix était faite. En effet, j'appris de lui que Frédéric était entièrement revenu à la confiance et à l'amitié, et que Maupertuis lui-même avait été dans quelques saillies immolé à leur réconciliation.

Voltaire ne resta à Potsdam que six jours, pendant lesquels il soupa toujours avec Frédéric. Il appela depuis ces repas familiers des soupers de Damoclès; l'aventure de Francfort maîtrisait sans doute ses idées lorsqu'il composa ces Mémoires que publia l'indiscrétion, et qui renferment à-la-fois l'éloge et la satire des actions du roi de Prusse.

Le 26, Frédéric devait aller en Silésie faire la revue de ses troupes. Il restait encore à Voltaire des arrangements à prendre avant de partir. Nous passâmes ensemble une partie de la nuit du 23 au 24. Il me remit plusieurs sacs d'argent, me chargea d'aller le lendemain à Berlin, accompagné d'un domestique, les porter au banquier Splitgerfer, et prendre de lui des lettres de change. J'exécutai cette commission, et retournai à Potsdam le 25 dans la matinée.

Ce fut le lendemain que Voltaire quitta Potsdam pour n'y plus revenir. Il alla de bonne heure prendre congé du roi, qui de son côté, partait pour la Silésie. Frédéric lui fit promettre de revenir lorsqu'il aurait fait usage des eaux de Plombières. Il quitta le monarque et monta aussitôt dans sa voiture de voyage que j'avais fait préparer, et nous prîmes la route de Leipsick.

Telle fut la fin du séjour de Voltaire en Prusse, où il était venu chercher le repos, un abri contre l'intolérance et la persécution, et où il trouva, dans ceux mêmes qui suivaient la même carrière que lui, des ennemis plus acharnés que les fanatiques qui l'avaient poursuivi en France.

C'est à tort que quelques auteurs ont prétendu que Voltaire et Frédéric se quittèrent brouillés, et que celui-ci demanda la croix et la clef qu'il n'avait pas voulu recevoir. Il est constant qu'au moment du départ ils étaient entièrement réconciliés, qu'ils avaient, plusieurs jours de suite, soupé gaiement ensemble, et que les querelles littéraires qui avaient occasioné la rupture étaient oubliées. Il est encore constant que le roi, lorsque Voltaire se disposa à prendre congé de lui, ne redemanda point, non seulement les décorations qu'il avait déjà refusées, mais encore aucun livre, aucune lettre, aucuns papiers. Aussi grand homme que grand roi, Frédéric pouvait-il connaître le ressentiment? Il avait quelquefois daigné appeler Voltaire son ami; on peut dire qu'ils se séparèrent tels qu'ils s'étaient revus en 1750. Les deux personnages les plus illustres de leur siècle devaient en être aussi les plus sages.

Le procès du juif Hirschel, les tracasseries suscitées par La Beaumelle et par Maupertuis, la disgrace dans laquelle Voltaire vécut pendant trois mois, ne refroidirent pas un instant son ardeur pour le travail. Il semblait au contraire puiser dans ses occupations un adoucissement à ses peines, et l'oubli de ses infirmités. Au commencement de l'année 1753 il répondit aux notes critiques de La Beaumelle sur le *Siècle de Louis XIV*, par le supplément dont j'ai parlé plus haut. L'indigna-

tion lui avait mis la plume à la main. Je lui observais souvent qu'il devait mépriser cette critique, que La Beaumelle n'avait cherché à l'irriter que dans le dessein de s'attirer une réponse qui fît parler davantage de lui, et que Voltaire n'était pas fait pour lutter contre un champion aussi faible. Mes représentations furent inutiles; sa réponse parut.

Au mois de février de la même année, il commença le quinzième chant de *la Pucelle*. Qui aurait pensé qu'au milieu de nombreuses contrariétés, entre un procès désagréable et la crainte d'avoir déplu à un roi, un homme de lettres s'occupât d'un sujet qui exige la plus grande sérénité d'ame, de la liberté d'esprit, de la gaieté, et toutes les ressources de l'imagination? Mais ce qui aurait paralysé les moyens d'un homme ordinaire donnait plus d'essor à cet homme étonnant. Il possédait l'art d'affaiblir les chagrins par des objets contraires. Ce poème était devenu pour lui un délassement nécessaire. Il lui fesait quelquefois oublier tout ce qu'il venait d'éprouver de la part d'un souverain qu'il avait adoré, dont les sollicitations l'avaient engagé à s'expatrier pour venir en Prusse, où, fuyant les bastilles, il était prisonnier dans un palais; où, fuyant Fréron et Desfontaines, il avait trouvé Maupertuis et La Beaumelle; où, croyant être à l'abri des persécutions du fanatisme, et de l'humiliation de voir brûler publiquement ses ouvrages à Paris, le bourreau de Berlin avait livré aux flammes l'*Akakia*.

L'homme de lettres que l'on offense a le droit de se venger en se servant des armes que l'on a employées contre lui[1]. Qui oserait entrer dans cette carrière s'il

[1] Je ne prétends pas ici justifier la vengeance hors la littérature.

ne se trouvait pas des écrivains assez courageux pour immoler à la sûreté publique les libellistes et les folliculaires, de même que la maréchaussée purge les grands chemins des vagabonds et des voleurs? On ne doit donc pas s'étonner que Voltaire, outragé dans sa personne et dans ses ouvrages, ait eu recours aux seuls moyens de vengeance qui fussent en son pouvoir. Ces moyens eussent été faibles aux mains d'un autre que lui; dans les siennes, ils étaient toujours victorieux. Encore froissé des injustices qu'il venait d'éprouver, il composa les *Voyages de Scarmentado*, conte ingénieux, qui renferme des allusions visiblement applicables aux événements dans lesquels il avait figuré. Il fit des additions considérables au roman de *Zadig*.

On reconnaît facilement dans cet ouvrage Voltaire, sous le nom du sage Zadig; les calomnies et les méchancetés des courtisans, la fausse interprétation donnée par ceux-ci à des demi-vers trouvés dans un buisson, la disgrace du héros, sont autant d'allégories dont l'explication se présente naturellement. C'est ainsi qu'il se vengea de ses ennemis; ceux-ci perdirent sans doute beaucoup dans l'opinion, mais ils eurent l'avantage d'être tirés de l'oubli et de donner quelque célébrité à leurs noms, que l'on ignorerait encore s'ils n'étaient point inscrits dans les productions de Voltaire.

Tels furent les travaux littéraires qui occupèrent ce grand homme dans les derniers moments de son séjour en Prusse. Nous en partîmes, comme je viens de le dire, le 26 mars 1753, à neuf heures du matin, et nous arrivâmes à Leipsick le 27, à six heures du soir. Cette

Ses effets sont plus souvent funestes qu'utiles. Il suffit d'avoir vécu pour connaître cette vérité.

ville était pour lui une station où il se proposait de s'arrêter le temps nécessaire pour se concerter avec madame Denis sa nièce, et avec ses amis de Paris. Nous ne restâmes point à l'auberge; il loua un appartement dans la rue Neumarkstran.

Cependant les libraires de l'Allemagne et de la Hollande s'imaginant que l'*Akakia* était la cause du départ de Voltaire, et qu'un ouvrage à qui l'on avait fait l'honneur de le brûler aurait un débit prodigieux, se hâtèrent de l'imprimer; il en sortit de dix presses différentes, et s'en répandit un grand nombre d'exemplaires. Maupertuis croit que Voltaire ne s'est arrêté à Leipsick que dans l'intention de l'insulter de plus près et avec plus d'avantage; ne prenant conseil que de sa colère, il écrit à son antagoniste cette lettre si connue, dans laquelle il le menaçait de sa *vengeance et de la plus malheureuse aventure.*

Voltaire répondit à cette rodomontade anti-philosophique, et si peu digne d'un président d'académie, par une lettre pleine de plaisanteries, dont le style était approprié aux idées géométriques de Maupertuis. Il lui disait à la fin : « Au reste, je suis encore bien faible; « vous me trouverez au lit, et je ne pourrai que vous « jeter à la tête ma seringue et mon pot de chambre; « mais dès que j'aurai un peu de force, je ferai charger « mes pistolets *cum pulvere pyrio*, et en multipliant la « masse par le carré de la vitesse, jusqu'à ce que l'ac- « tion et vous soient réduits à zéro, je vous mettrai du « plomb dans la cervelle; elle paraît en avoir besoin. »

A cette lettre il joignit un avertissement qui parut dans les papiers publics; il était conçu ainsi :

« Un quidam ayant écrit une lettre à un habitant de

« Leipsick, par laquelle il menace ledit habitant de « l'assassiner, et les assassinats étant visiblement con- « traires aux privilèges de la foire, on prie tous et un « chacun de donner connaissance dudit quidam, quand « il se présentera aux portes de Leipsick. C'est un phi- « losophe qui marche en raison de l'air distrait et de « l'air précipité, l'œil rond et petit, la perruque de « même, le nez écrasé, la physionomie mauvaise, ayant « le visage plein et l'esprit plein de lui-même, portant « toujours scalpel en poche, pour disséquer les gens de « haute taille. Ceux qui en donneront connaissance au- « ront mille ducats de récompense, assignés sur les « fonds de la ville latine que ledit quidam fait bâtir, ou « sur la première comète d'or ou de diamant, qui doit « tomber nécessairement sur la terre, selon la prédic- « tion dudit quidam. »

Maupertuis déconcerté, renonça au projet ridicule d'appeler en duel un homme que la menace paraissait ne pas intimider; il établit sa vengeance sur un plan qui, malheureusement, eut tout le succès qu'il en attendait; je parlerai plus bas de cet incident, dans lequel je jouai un rôle forcé et peu agréable.

Nous restâmes à Leipsick vingt-trois jours, pendant lesquels Voltaire écrivit à Paris beaucoup de lettres dont il était forcé d'attendre les réponses. Il arrangea ses papiers et ses livres dans des caisses, et chargea un négociant de la ville de les expédier pour Strasbourg. Il employa le reste de son temps à faire des visites aux savants professeurs de l'université, à s'entretenir avec Gottsched sur l'état de la littérature allemande, et à voir de temps en temps Breitkopf, imprimeur renommé dans l'Allemagne, et qui avait alors sous presse diffé-

rents ouvrages de Voltaire, pour Walther, libraire de Dresde. Nous ne quittâmes point cette ville sans avoir vu les beaux jardins qui l'entourent.

De Leipsick nous nous rendîmes à Gotha, et descendîmes à l'auberge des Hallebardes. Leurs altesses sérénissimes monsieur le duc et madame la duchesse de Saxe-Gotha eurent à peine appris que Voltaire était dans leur ville, qu'ils l'engagèrent à prendre un appartement au château; il accepta, et trouva dans cette cour une société choisie, des égards et des consolations.

La princesse, surtout, lui prodigua constamment les attentions les plus empressées; son goût et son esprit fesaient d'elle une des femmes les plus aimables et les plus éclairées de son temps. Voltaire cherchait toutes les occasions de reconnaître tant de bontés, et sur le desir qu'elle témoigna d'avoir de lui un abrégé de l'histoire d'Allemagne, il le commença au milieu de la bibliothèque ducale. Je travaillai assiduement pendant les trente-trois jours que nous restâmes à Gotha, à recueillir des matériaux. C'est ainsi que la république des lettres dut à une femme les *Annales de l'Empire*, l'ouvrage le plus méthodique et le plus concis que Voltaire ait jamais fait.

Le poème de *la Religion naturelle*, composé l'année précédente à Potsdam et adressé à Frédéric, changea de dédicace à Gotha, et fut présenté à la duchesse avec ces beaux vers qui en forment l'exorde; ce poème, imprimé sous plusieurs titres, n'eut jamais, de l'aveu de Voltaire, que celui de *Religion naturelle*. J'en ai encore une copie faite par moi à Gotha, et qui ne porte point d'autre titre.

Nous quittâmes cette cour le 15 mai 1753, dirigeant notre route vers Strasbourg par Francfort-sur-le-Mein. Le 26 au soir, nous arrivâmes à Cassel. Le landgrave était alors à Wabern; il desira voir le célèbre voyageur, et le fit prier aussitôt, par le prince héréditaire, de s'y rendre. Comment résister à tant de marques d'estime de la part de l'un des princes les plus renommés de l'Europe? Voltaire se rendit le lendemain à midi à Wabern, où il passa deux jours en conférence avec Guillaume VIII et le prince héréditaire, qu'il surnomma depuis le *juste et bienfesant* landgrave de Hesse.

Je ne puis omettre ici une particularité qui donna à Voltaire quelques inquiétudes. Le lendemain de notre arrivée à Cassel, l'aubergiste nous dit que le baron de Pollnitz était aussi dans cette ville. Nous le rencontrâmes en effet le même jour. Voltaire, qui en fesait peu de cas, ne lui dit qu'un mot en passant; mais la présence du baron, qui peu de temps avant était à Berlin et à Potsdam, lui fit faire plusieurs fois cette réflexion : « Que fait donc Pollnitz à Cassel? »

Duvernet, dans la *Vie de Voltaire*, rapporte, sous cette même année 1753, que le roi de Prusse, à son retour de la Silésie, s'entretenant un jour avec l'abbé de Prades et le baron de Pollnitz, leur dit, dans un moment d'amertume, que Voltaire, qui était alors à Leipsick, « passerait désormais sa vie à le déshonorer, et « que cette idée le tourmentait; » que Pollnitz répondit au roi : « Sire, ordonnez, et je vais le poignarder au « sortir de cette ville; » et que cette offre fut rejetée avec indignation. Faut-il ajouter foi à cette anecdote? Pour moi, je ne crois ni à la confidence du roi, ni à la réponse imprudente de Pollnitz. Frédéric avait le senti-

ment de sa gloire et de sa renommée; il ne devait point penser que Voltaire eût la volonté et même le pouvoir de le *déshonorer;* il n'est pas non plus présumable que le baron se soit aussi effrontément offert à faire le métier d'assassin, et cela en présence d'un tiers; qu'il ait eu la pensée de poignarder un homme célèbre, sur qui toute l'Allemagne avait les yeux ouverts; et qu'il ait fait une proposition aussi révoltante à un roi juste et éclairé, qui était capable de faire enfermer pour toujours, comme une bête féroce, l'auteur d'un semblable projet.

Il y a toute apparence que cette conversation entre Frédéric et les deux personnages de sa cour qu'il estimait le moins, n'eut jamais lieu, ou qu'elle fut remplie d'une autre manière. Duvernet ajoute, « qu'on fut in-« struit de ce fait par un homme qui le tenait de l'abbé « de Prades avec qui il s'était trouvé enfermé dans la « citadelle de Magdebourg. » Quel était ce prisonnier? pourquoi ne pas le nommer? L'abbé de Prades lui-même, prisonnier avec cet homme, était-il un sûr garant de l'authenticité de ce fait, lui qui intrigua, qui ne put parvenir à réussir à la cour de Potsdam, et qui se croyait bonnement philosophe, parce qu'il plaisantait toujours sur les débats et les arrêts de la Sorbonne? Il est plus raisonnable de croire qu'il a voulu se faire honneur d'un entretien secret avec le roi, et s'ériger en sauveur de Voltaire par cette réponse que Duvernet rapporte : « Quoi ! vous pensez que sa majesté voudra « souiller sa gloire par l'assassinat d'un homme qu'elle « a aimé? »

Ce n'est pas que je refuse d'ajouter foi à cette anecdote, uniquement parce qu'elle présenterait un homme

revêtu de titres de noblesse, un courtisan qui, pour faire sa cour à son souverain, se serait offert à commettre un assassinat : l'histoire fournit beaucoup de traits de cette nature; mais en réfléchissant aux craintes que l'on attribue à Frédéric, craintes qui ne s'accordent point avec son caractère ferme et héroïque; en pesant avec attention le terme de *déshonorer* que l'on met dans la bouche d'un roi couvert de gloire, je ne puis m'empêcher de reconnaître, dans le récit de Duvernet, un air de fausseté qui doit le rendre plus que suspect aux amis de la vérité.

Que l'on ne soit pas étonné de ce que je m'arrête si long-temps sur cette discussion. Si elle ne paraît pas à quelques lecteurs d'un grand intérêt, qu'ils me pardonnent en faveur de mes intentions. Les historiens, en général, sont peu circonspects : ils cherchent à piquer la curiosité; et lorsque leur sujet ne fournit pas assez d'anecdotes, ils ont recours aux conjectures, et les transforment en faits positifs. Ce n'est qu'en tremblant que l'on doit consigner dans un livre de telles inculpations; la réputation d'un homme est une glace qu'un souffle ternit, que le moindre choc peut briser, et que l'on ne saurait aborder avec trop d'attention. Le tribunal de l'opinion doit ressembler à celui qui veille à la sûreté publique; il faut à l'un et à l'autre des preuves claires comme le jour; ils ne doivent condamner qu'après les avoir acquises.

Il est plus probable, et on aurait mieux fait de le présumer, qu'après le départ de Voltaire, on s'entretint de son voyage, des lieux par lesquels il devait passer, des princes qu'il visiterait; que l'on aura formé des conjectures sur sa route, sur la retraite qu'il choi-

sirait en France, sur la réception qui lui serait faite dans sa patrie; enfin que Frédéric aurait exprimé le desir de connaître ce que Voltaire disait de lui, à quels ouvrages il travaillait. En suivant cette supposition, on pourra croire que la curiosité donna au roi l'idée, non de faire massacrer Voltaire, mais de le faire suivre: alors on comprendra facilement pourquoi Pollnitz se trouvait à Cassel en même temps que nous, et y jouait un rôle peu honorable à la vérité, mais bien moins odieux que celui qui lui est si légèrement donné par Duvernet. Je n'ai d'ailleurs, à cet égard, aucune notion certaine. Ce que je puis affirmer, c'est qu'au retour du roi, les ennemis de Voltaire firent tous leurs efforts pour le rendre suspect et lui attirer un traitement humiliant. Ils ne réussirent que trop, comme on va le voir.

Nous partîmes de Wabern le 30 mai au matin, et arrivâmes le soir à Marbourg. Nous avions, le lendemain, fait à peine une lieue, lorsque Voltaire ordonna au postillon d'arrêter. Il fesait usage de tabac, et ne retrouvait ni dans ses poches ni dans celles de la voiture la tabatière d'or dont il se servait.

Je m'aperçois que depuis notre départ de Potsdam, je n'ai pas rendu compte de la manière dont Voltaire voyageait. Il avait sa propre voiture. C'était un carrosse coupé, large, commode, bien suspendu, garni partout de poches et de magasins. Le derrière était chargé de deux malles, et le devant, de quelques valises. Sur le banc étaient placés deux domestiques, dont un était de Potsdam, et servait de copiste. Quatre chevaux de poste et quelquefois six, selon la nature des chemins, étaient attelés à la voiture. Ces détails ne sont rien par

eux-mêmes, mais ils font connaître la manière de voyager d'un homme de lettres qui avait su se créer une fortune égale à sa réputation. Voltaire et moi occupions l'intérieur de la voiture, avec deux ou trois portefeuilles qui renfermaient les manuscrits dont il fesait le plus de cas, et une cassette où étaient son or, ses lettres de change, et ses effets les plus précieux. C'est avec ce train qu'il parcourait alors l'Allemagne. Aussi à chaque poste et dans chaque auberge étions-nous abordés et reçus à la portière avec tout le respect que l'on porte à l'opulence. Ici c'était M. le *baron* de Voltaire; là M. le *comte* ou M. le *chambellan*, et presque partout c'était son *excellence* qui arrivait. J'ai encore des mémoires d'aubergistes qui portent, Pour son *excellence M. le comte* de Voltaire, avec secrétaire et suite. Toutes ces scènes divertissaient le philosophe, qui méprisait ces titres dont la vanité se repaît avec complaisance, et nous en riions ensemble de bon cœur [1].

Ce n'était point non plus par vanité qu'il voyageait de la sorte. Déjà vieux et maladif, il aimait et aima toujours les commodités de la vie. Il était fort riche et fesait un noble usage de sa fortune. Ceux qui ont voulu faire passer Voltaire pour un avare le connaissaient bien peu. Il avait pour l'argent les mêmes principes que pour le temps; il fallait, selon lui, économiser pour être libéral. Dès son entrée dans la carrière des lettres, il visa à l'indépendance, et la richesse lui parut le plus

[1] On s'entretenait, en présence de Voltaire, de l'un de ses parents qui avait un grade distingué dans le militaire, et l'on se servait de ce grade pour le nommer. « Mon parent, dit Voltaire, est sensible à « votre souvenir; mais la simplicité de nos cantons n'admet point « ces titres fastueux. »

sûr moyen d'y parvenir. L'immense produit de la souscription pour *la Henriade* fut placé dans des entreprises sûres et légitimes, ses capitaux s'accrurent par quelques épargnes sur les revenus, et bientôt il se trouva en état de tenir un rang, de ne dépendre de personne, pas même des libraires auxquels, à dater de son établissement à Ferney, il abandonna ses ouvrages sans aucune rétribution. Que serait-il devenu après son départ de Potsdam, sans les ressources qu'il s'était ménagées? Aurait-il eu les moyens de bâtir des châteaux, d'acheter des terres, de créer cet asile où il vécut les vingt dernières années de sa vie, libre et tranquille? Il eût donc fallu dévorer les affronts des Maupertuis, pour se maintenir auprès de Frédéric, ou mendier les faveurs d'un autre prince. Alors point d'indépendance, et sans l'indépendance le génie perd sa vigueur, l'imagination resserrée ne produit plus rien de grand, l'homme de lettres imprime à ses ouvrages le cachet de sa servitude. Que les écrivains dénués de fortune imitent Voltaire; alors peut-être ne seront-ils pas exposés à une vieillesse languissante et infortunée.

Revenons à Marbourg, ou plutôt à l'endroit où nous nous arrêtâmes lorsque Voltaire s'aperçut qu'il n'avait pas sa tabatière. Il ne montra point dans cette occasion l'inquiétude qui eût agité un homme attaché à l'argent; la boîte cependant était d'un grand prix. Nous tînmes sur-le-champ conseil, sans sortir de la voiture. Voltaire croyait avoir laissé cette tabatière dans la maison de poste de Marbourg. Envoyer un domestique ou le postillon à cheval pour en faire la recherche, c'était s'exposer à ne jamais la revoir: je m'offre à faire cette course à pied, il accepte, et je pars comme un trait;

j'arrive essoufflé, j'entre dans la maison de la poste, tout y était encore tranquille; je monte sans être vu à la chambre dans laquelle Voltaire avait couché, elle était ouverte. Rien sur la commode, rien sur les tables et sur le lit. A côté de ce dernier meuble était une table de nuit que couvrait un pan de rideau ; je le soulève et j'aperçois la tabatière : m'en emparer, descendre les escaliers, et sortir de la maison, tout cela fut l'affaire d'un moment. Je cours rejoindre le carrosse, aussi joyeux que Jason après la conquête de la toison d'or. Ce bijou, d'une grande valeur, était un de ces dons que les princes prodiguaient à Voltaire comme un témoignage de leur estime; il était doublement précieux. Mon illustre compagnon de voyage le retrouva avec plaisir, mais aussi avec la modération du désintéressement; il me parut plus affecté de la peine que j'avais prise, que joyeux d'avoir recouvré sa tabatière. C'est, il me semble, dans de pareilles occasions, que l'homme se montre tel qu'il est, et que l'on peut juger son ame et ses passions.

Nous continuâmes notre route, et après avoir traversé Giessen, Butzbach, et Friedberg, dont nous visitâmes les salines, nous arrivâmes à Francfort-sur-le-Mein vers les huit heures du soir.

Nous nous disposions à partir le lendemain, les chevaux de poste et la voiture étaient prêts lorsqu'un nommé Freytag, résident du roi de Prusse, se présente, escorté d'un officier recruteur et d'un bourgeois de mauvaise mine. Ce cortége surprit beaucoup Voltaire. Le résident l'aborda, et lui dit en baragouinant qu'il avait reçu l'ordre de lui demander la croix de l'ordre du mérite, la clef de chambellan, les lettres ou papiers

de la main de Frédéric, et l'œuvre de *poëshie* du roi son maître.

Voltaire rendit sur-le-champ la croix et la clef; il ouvrit ensuite ses malles et ses portefeuilles, et dit à ces messieurs qu'ils pouvaient prendre tous les papiers de la main du roi; qu'à l'égard de l'œuvre de *poëshie*, il l'avait laissée à Leipsick, dans une caisse destinée pour Strasbourg; mais qu'il allait écrire dans le moment pour la faire venir à Francfort, et qu'il resterait dans la ville jusqu'à ce qu'elle fût arrivée. Cet arrangement fut ratifié et signé des deux côtés. Freytag écrivit ce billet: « Monsir, sitôt le gros ballot de Leipsig sera ici, « où est l'œuvre de *poëshie* du roi mon maître, et l'œu- « vre de *poëshie* rendu à moi, vous pourrez partir où « vous paraîtra bon. A Francfort, 1er juin 1753. FREY- « TAG, résident du roi mon maître. » Voltaire écrivit au bas du billet: « Bon pour l'œuvre de *poëshie* du roi « votre maître. VOLTAIRE. »

Après cette assurance de la part du résident, Voltaire crut devoir rester tranquille jusqu'à l'arrivée de la caisse. Il fit part de ce contre-temps à madame Denis, qui l'attendait à Strasbourg; et, sans inquiétude pour l'avenir comme sans ressentiment du passé, il continua de travailler aux *Annales de l'Empire*.

Madame Denis, à la réception de la lettre, se rendit à Francfort sans perdre un instant. Je la vis alors pour la première fois, et je ne prévoyais pas que, victime de son dévouement, elle se trouverait enveloppée dans la catastrophe qui menaçait son oncle.

La caisse renfermant l'œuvre de *poëshie* arriva le 17 juin; elle fut portée le jour même chez Freytag. J'allai le lendemain pour être présent à l'ouverture, et le pré-

venir que, conformément au billet que lui Freytag avait signé, Voltaire se proposait de partir sous trois heures; il me répondit brusquement qu'il n'avait pas le temps, et que l'on ouvrirait la caisse dans l'après-dînée. Je retourne à l'heure convenue; on me dit que de nouveaux ordres du roi enjoignent de tout suspendre et de laisser les choses dans l'état où elles sont. Je reviens, presque découragé, retrouver Voltaire, et lui rendre compte de mes démarches. Il se transporte chez le résident, et demande communication des ordres du roi. Freytag balbutie, refuse, et vomit force injures.

Voltaire irrité, craignant des évènements plus funestes, et se croyant libre d'user de la faculté que lui donnait l'écrit du résident, prit la résolution de s'évader. Voici quel était son plan : il devait laisser la caisse entre les mains de Freytag. Madame Denis serait restée avec nos malles, pour attendre l'issue de cette odieuse et singulière aventure; Voltaire et moi devions partir, emportant seulement quelques valises, les manuscrits et l'argent renfermés dans la cassette. J'arrêtai en conséquence une voiture de louage, et préparai tout pour notre départ, qui ressemblait assez à la fuite de deux coupables[1].

A l'heure convenue, nous trouvâmes le moyen de sortir de l'auberge sans être remarqués. Nous arrivâmes heureusement jusqu'au carrosse de louage; un domestique nous suivait, chargé de deux portefeuilles et de

[1] On prétend que Beaumarchais a dit : « Si l'on m'accusait d'avoir « volé les tours de Notre-Dame, je commencerais par me sauver, et « je discuterais ensuite*. »

* Ce mot est du grand magistrat Lamoignon.

la cassette; nous partîmes avec l'espoir d'être enfin délivrés de Freytag et de ses agents.

Arrivés à la porte de la ville qui conduit au chemin de Mayence, on arrête le carrosse et l'on court instruire le résident de notre tentative d'évasion. En attendant qu'il arrivât, Voltaire expédie son domestique à madame Denis. Freytag paraît bientôt dans une voiture escortée par des soldats, et nous y fait monter en accompagnant cet ordre d'imprécations et d'injures. Oubliant qu'il représente le roi son maître, il monte avec nous, et, comme un exempt de police, nous conduit ainsi à travers la ville et au milieu de la populace attroupée.

On nous conduisit de la sorte chez un marchand, nommé Schmith, qui avait le titre de conseiller du roi de Prusse, et était le suppléant de Freytag. La porte est barricadée et des factionnaires apostés pour contenir le peuple assemblé. Nous sommes conduits dans un comptoir; des commis, des valets, et des servantes, nous entourent; madame Schmith passe devant Voltaire d'un air dédaigneux, et vient écouter le récit de Freytag, qui raconte de l'air d'un matamore comment il est parvenu à faire cette importante capture, et vante avec emphase son adresse et son courage.

Quel contraste! Que l'on se représente l'auteur de *la Henriade* et de *Mérope*, celui que Frédéric avait nommé son ami, ce grand homme qui de son vivant reçut à Paris, au milieu du public enivré, les honneurs de l'apothéose, entouré de cette valetaille, accablé d'injures, traité comme un vil scélérat, abandonné aux insultes des plus grossiers et des plus méchants des

hommes, et n'ayant d'autres armes que sa rage et son indignation.

On s'empare de nos effets et de la cassette; on nous fait remettre tout l'argent que nous avions dans nos poches; on enlève à Voltaire sa montre, sa tabatière, et quelques bijoux qu'il portait sur lui; il demande une reconnaissance, on la refuse. « Comptez cet argent, dit « Schmith à ses commis; ce sont des drôles capables « de soutenir qu'il y en avait une fois autant. » Je demande de quel droit on m'arrête, et j'insiste fortement pour qu'il soit dressé un procès-verbal. Je suis menacé d'être jeté dans un corps-de-garde. Voltaire réclame sa tabatière, parcequ'il ne peut se passer de tabac; on lui répond que l'usage est de *s'emparer de tout.*

Ses yeux étincelaient de fureur et se levaient de temps en temps vers les miens, comme pour les interroger. Tout-à-coup, apercevant une porte entr'ouverte, il s'y précipite et sort. Madame Schmith compose une escouade de courtauts de boutique et de trois servantes, se met à leur tête, et court après le fugitif. « Ne puis-je donc, s'écria-t-il, pourvoir aux besoins de « la nature? » On le lui permet; on se range en cercle autour de lui, on le ramène après cette opération.

En rentrant dans le comptoir, Schmith, qui se croit offensé personnellement, lui crie, « Malheureux! vous « serez traité sans pitié et sans ménagement, » et la valetaille recommence ses criailleries. Voltaire, hors de lui, s'élance une seconde fois dans la cour; on le ramène une seconde fois.

Cette scène avait altéré le résident et toute sa sé-

quelle : Schmith fit apporter du vin, et l'on se mit à trinquer à la santé de son excellence monseigneur Freytag. Sur ces entrefaites arriva un nommé Dorn, espèce de fanfaron que l'on avait envoyé sur une charrette à notre poursuite. Apprenant aux portes de la ville que Voltaire venait d'être arrêté, il rebrousse chemin, arrive au comptoir, et s'écrie, « Si je l'avais at-« trapé en route, je lui aurais brûlé la cervelle! » On verra bientôt qu'il craignait plus pour la sienne qu'il n'était redoutable pour celle des autres.

Après deux heures d'attente, il fut question d'emmener les prisonniers. Les portefeuilles et la cassette furent jetés dans une malle vide qui fut fermée avec un cadenas, et scellée d'un papier cacheté des armes de Voltaire et du chiffre de Schmith. Dorn fut chargé de nous conduire. Il nous fit entrer dans une mauvaise gargote, à l'enseigne du Bouc, où douze soldats, commandés par un bas-officier, nous attendaient. Là Voltaire fut enfermé dans une chambre, avec trois soldats portant la baïonnette au bout du fusil; je fus séparé de lui et gardé de même. Et c'est à Francfort, dans une ville qualifiée *libre*, que l'on insulta Voltaire, que l'on viola le droit sacré des gens, que l'on oublia des formalités qui eussent été observées à l'égard d'un voleur de grand chemin. Cette ville permit que l'on m'arrêtât, moi étranger à cette affaire, contre qui il n'existait aucun ordre, que l'on me volât mon argent, et que je fusse gardé à vue comme un malfaiteur. Dussé-je vivre des siècles, je n'oublierai jamais ces atrocités.

Madame Denis n'avait point abandonné son oncle. A peine eut-elle appris que Voltaire venait d'être arrêté, qu'elle se hâta d'aller porter ses réclamations au bourg-

mestre. Celui-ci, homme faible et borné, avait été séduit par Schmith. Non seulement il refusa d'être juste et d'écouter madame Denis, mais encore il lui ordonna de garder les arrêts dans son auberge. Ceci explique pourquoi Voltaire fut privé des secours de sa nièce pendant la scène scandaleuse du comptoir.

Depuis sa détention à la bastille jusqu'à sa mort, Voltaire n'eut jamais à souffrir un traitement aussi désagréable. Que La Beaumelle écrivît contre lui et contre ses ouvrages, il ne tardait pas à anéantir La Beaumelle et sa critique; que Fréron publiât périodiquement des invectives, *le Pauvre Diable* et *l'Écossaise* vengeaient la littérature de ce despote injuste et intolérant; que la Sorbonne et le parlement fissent brûler ses ouvrages et l'accusassent d'athéisme, il se vengeait en élevant des temples à l'Éternel et en fesant de bonnes actions[1]. Mais, à Francfort, il se trouva livré à des hommes qui ignoraient les égards dus aux grands talents, dont l'extravagance égalait la grossièreté, et qui croyaient donner une preuve de zèle à leur souverain, en outrageant de la manière la plus cruelle un homme qui était à leurs yeux un grand coupable, par cette seule raison que la demande de Frédéric annonçait une disgrace. Ce n'est pas la première fois que les subalternes ont abusé du nom de leur maître et outre-passé ses ordres. L'ignorance des agents est plus à craindre que la sévé-

[1] Il est constant que Louis XV fut tellement assiégé par les évêques et par la Sorbonne, que l'on fut sur le point d'obtenir contre Voltaire une lettre de cachet. Il ne dut son salut qu'aux bienfaits qu'il répandait autour de lui, et qui furent révélés au roi par ses amis. De grands seigneurs, à qui il avait prêté des sommes considérables, étaient au nombre de ses persécuteurs.

rité éclairée du souverain. Il est en tout une mesure que peu d'hommes savent apprécier.

Je ne dois pas oublier une anecdote qui donnera une idée du désintéressement de Voltaire. Lorsque nous fûmes arrêtés à la porte de Francfort, et tandis que nous attendions dans la voiture la décision de *monseigneur Freytag*, il tira quelques papiers de l'un de ses portefeuilles, et dit, en me les remettant, *cachez cela sur vous*. Je les cachai dans ce vêtement qu'un écrivain ingénieux a nommé le vêtement nécessaire, bien décidé à empêcher toutes les perquisitions que l'on voudrait faire dans cet asile. Le soir, à l'auberge du Bouc, trois soldats me gardaient dans ma chambre et ne me perdaient pas de vue. Je brûlais cependant de connaître ces papiers, que je croyais de la plus grande importance, dans l'acception ordinairement donnée à ce mot. Pour satisfaire ma curiosité et tromper la vigilance de mes surveillants, je me couchai tout habillé; caché par mes rideaux, je tirai doucement le précieux dépôt du lieu où je l'avais mis; c'était ce que Voltaire avait fait du poème de *la Pucelle*. Il avait prévu que si cet ouvrage venait à se perdre, ou à tomber au pouvoir de ses ennemis, il lui serait impossible de le refaire. Je le sauvai. Telle était la passion de ce grand homme pour ses ouvrages. Il préférait la perte des richesses à la perte des productions de son génie.

Son cœur était bon et compatissant; il attendait de ses semblables les mêmes qualités. Tandis qu'il était dans la cour de Schmith, occupé à satisfaire un besoin de la nature, on vint m'appeler et me dire d'aller le secourir. Je sors, je le trouve dans un coin de la cour, entouré de personnes qui l'observaient, de crainte

qu'il ne prît la fuite, et je le vois courbé, se mettant les doigts dans la bouche, et fesant des efforts pour vomir. Je m'écrie, effrayé, «Vous trouvez-vous donc mal?» Il me regarde, des larmes sortaient de ses yeux; il me dit à voix basse: *Fingo... Fingo...* (je fais semblant.) Ces mots me rassurèrent; je fis semblant de croire qu'il n'était pas bien, et je lui donnai le bras pour rentrer dans le comptoir. Il croyait par ce stratagème apaiser la fureur de cette canaille et la porter à le traiter avec plus de modération.

Le *redoutable* Dorn, après nous avoir déposés à l'auberge du Bouc, se transporta avec des soldats à celle du Lion d'or, où madame Denis gardait les arrêts par l'ordre du bourgmestre. Il laissa son escouade dans l'escalier, et se présenta à cette dame, en lui disant que son oncle voulait la voir, et qu'il venait pour la conduire auprès de lui. Ignorant ce qui venait de se passer chez Schmith, elle s'empressa de sortir; Dorn lui donna le bras. A peine fut-elle sortie de l'auberge, que les trois soldats l'entourèrent et la conduisirent, non pas auprès de son oncle, mais à l'auberge du Bouc, où on la logea dans un galetas meublé d'un petit lit, n'ayant, pour me servir des expressions de Voltaire, que des soldats pour femmes de chambre, et leurs baïonnettes pour rideaux. Dorn eut l'insolence de se faire apporter à souper; et, sans s'inquiéter des convulsions horribles dans lesquelles une pareille aventure avait jeté madame Denis, il se mit à manger et à vider bouteille sur bouteille.

Cependant Freytag et Schmith firent des réflexions: ils s'aperçurent que des irrégularités monstrueuses pouvaient rendre cette affaire très mauvaise pour eux.

Une lettre arrivée de Potsdam indiquait clairement que le roi de Prusse ignorait les vexations commises en son nom. Le lendemain de cette scène on vint annoncer à madame Denis et à moi que nous avions la liberté de nous promener dans la maison, mais non d'en sortir. L'œuvre de *poëshie* fut remis, et les billets que Voltaire et Freytag s'étaient faits furent échangés.

Freytag fit transporter à la gargote où nous étions logés la malle qui contenait les papiers, l'argent et les bijoux. Avant d'en faire l'ouverture, il donna à signer à Voltaire un billet par lequel celui-ci s'obligeait à payer les frais de capture et d'emprisonnement. Une clause de ce singulier écrit était que les deux parties ne parleraient jamais de ce qui venait de se passer. Les frais avaient été fixés à cent vingt-huit écus d'Allemagne. J'étais occupé à faire un double de l'acte, lorsque Schmith arriva. Il lut le papier, et, prévoyant sans doute, par la facilité avec laquelle Voltaire avait consenti à le signer, l'usage terrible qu'il en pouvait faire quelque jour, il déchira le brouillon et la copie en disant : « Ces précautions sont inutiles entre gens comme « nous. »

Freytag et Schmith partirent avec cent vingt-huit écus d'Allemagne. Voltaire visita la malle dont on s'était emparé la veille sans remplir aucune formalité. Il reconnut que ces messieurs l'avaient ouverte, et s'étaient approprié une partie de son argent. Il se plaignit hautement de cette escroquerie; mais messieurs les représentants du roi de Prusse avaient à Francfort une réputation si bien établie, qu'il fut impossible d'obtenir aucune restitution.

Cependant nous étions encore détenus dans la plus

détestable gargote de l'Allemagne, et nous ne concevions pas pourquoi on nous retenait, puisque tout était fini. Le lendemain Dorn parut, et dit *qu'il fallait présenter une supplique à son excellence monseigneur de Freytag*, et l'adresser en même temps à M. de Schmith. « Je suis persuadé qu'ils feront tout ce que vous desi-« rez, ajouta-t-il; croyez-moi, M. Freytag est un gra-« cieux seigneur. » Madame Denis n'en voulut rien faire. Ce misérable fesait l'officieux pour qu'on lui donnât quelque argent. Un louis le rendit le plus humble des hommes, et l'excès de ses remerciements nous prouva que dans d'autres occasions il ne vendait pas fort cher ses services.

Le secrétaire de la ville vint nous visiter. Après avoir pris des informations il s'aperçut que le bourgmestre avait été trompé. Il fit donner à madame Denis et à moi la liberté de sortir; Voltaire eut la maison pour prison jusqu'à ce qu'on eût reçu de Potsdam des ordres positifs. Mais craignant de garder long-temps les arrêts s'il s'en reposait sur ces messieurs, il écrivit une lettre à l'abbé de Prades, lecteur de Frédéric. Le 5 juillet 1753, il en reçut une réponse précise, qui mit un terme à tout ce scandale, et lui rendit toute sa liberté, non pas par le ministère de Freytag et de Schmith, mais par celui du magistrat de la ville.

Le lendemain 6, nous rentrâmes à l'auberge du Lion d'or. Voltaire fit aussitôt venir un notaire, devant lequel il protesta solennellement de toutes les vexations et injustices commises à son égard. Je fis aussi ma protestation, et nous préparâmes notre départ pour le lendemain.

Peu s'en fallut qu'un mouvement de vivacité de Vol-

taire ne nous retînt encore à Francfort et ne nous replongeât dans de nouveaux malheurs. Le matin, avant de partir, je chargeai deux pistolets que nous avions ordinairement dans la voiture. En ce moment, Dorn passa doucement dans le corridor et devant la chambre, dont la porte était ouverte. Voltaire l'aperçoit dans l'attitude d'un homme qui espionne. Le souvenir du passé allume sa colère; il se saisit d'un pistolet et se précipite vers Dorn. Je n'eus que le temps de m'écrier et de l'arrêter. Le *brave*, effrayé, prit la fuite, et peu s'en fallut qu'il ne se précipitât du haut en bas de l'escalier. Il courut chez un commissaire qui se mit aussitôt en devoir de verbaliser. Le secrétaire de la ville, le seul homme qui dans toute l'affaire se montra impartial, arrangea tout, et le même jour nous quittâmes Francfort. Madame Denis y resta encore un jour pour quelques arrangements, et partit ensuite pour Paris.

Je n'ai encore rien dit des raisons qui ont motivé l'indigne traitement fait à Voltaire. Voici ce que j'en ai pu savoir. Après son départ du Brandebourg, ses ennemis cherchèrent à faire naître des soupçons dans l'esprit de Frédéric. Des épigrammes malignes et injurieuses furent attribuées à Voltaire, qui n'était point là pour confondre ses calomniateurs. On fit entendre au roi que son ancien favori allait se réfugier à Vienne auprès de l'ennemi naturel de sa majesté, et que s'il avait quelques écrits de sa main royale, il ne manquerait pas d'en faire un mauvais usage. Cette dernière considération engagea Frédéric, qui craignait la flétrissure, autant pour ses lauriers poétiques que pour sa réputation militaire, à prendre quelques précautions. Il avait à Francfort un résident; il le chargea de se faire

remettre tous les papiers de sa main, et un volume, imprimé, de poésies. Cet ordre était bien simple; et on vient de voir avec quelle docilité Voltaire s'y soumit. Il paraît que ceux qui furent chargés à Berlin de transmettre les ordres du roi y ajoutèrent ou les dénaturèrent. L'imbécile Freytag, qui n'avait d'autres gages que ce qu'il pouvait dérober aux passants, y mit encore plus du sien; de là les violences exercées contre nous. Le roi de Prusse n'avait certainement pas donné l'ordre de nous emprisonner dans une gargote, et de garder, avec des soldats, un poète, son secrétaire, et une femme; il n'avait jamais prescrit que l'on nous injuriât, que l'on nous fît vider nos poches, que l'on nous volât nos effets et notre argent.

Il est probable que le volume des poésies du roi fut le vrai motif de cet ordre. Cet ouvrage n'était pas une édition faite pour le public; il avait été imprimé secrètement en 1751, dans une chambre du château de Potsdam, à un très petit nombre d'exemplaires, dont le roi avait gratifié ses plus intimes favoris. Voltaire était du nombre, et ce présent était acquis avec d'autant plus de justice que l'auteur de *la Henriade* avait corrigé et retouché tout ce que ce recueil renfermait de meilleur. Il paraît que dans le volume en question se trouvait un poème comique, intitulé *le Palladium*. Voici ce que Voltaire écrivait de Potsdam, à madame Denis à Paris, au mois de janvier 1751, c'est-à-dire dans le temps où il jouissait auprès du roi de Prusse de la plus grande faveur:

« Savez-vous bien qu'il a même fait un poème dans « le goût de ma *Pucelle*, intitulé *le Palladium?* Il s'y « moque de plus d'une sorte de gens; mais je n'ai point

« d'armée comme lui, et je n'ai jamais gagné de ba-
« tailles. »

Qu'on pèse ces derniers mots; on reconnaîtra sans peine que ce *Palladium* tournait en ridicule des individus d'une classe élevée, et que Frédéric, craignant de se faire de nouveaux ennemis si cet ouvrage paraissait, comptant peu sur la discrétion de Voltaire, le fit arrêter à Francfort, pour ravoir cette satire.

Voltaire songea toute sa vie à se venger des violences qu'il avait souffertes à Francfort, et jamais le souvenir et le ressentiment de cette injure ne s'affaiblirent dans son esprit. Plusieurs des lettres qu'il m'écrivit après notre séparation renferment des invectives contre cette ville, contre Freytag et Schmith. Il m'excita dans plusieurs occasions à porter plainte contre les auteurs de ces mauvais traitements, dont j'avais eu une bonne part, et même à intenter une action contre les magistrats qui avaient toléré de pareilles atrocités. En 1759, pendant la guerre de sept ans, il m'écrivit à Strasbourg, où j'étais alors, pour me faire savoir que le prince de Soubise, qui commandait l'armée française en Allemagne, dirigeait sa marche sur Francfort, et qu'il fallait saisir le moment où ce général occuperait la ville, pour lui présenter, dans un mémoire, le détail exact de cette affaire, et lui demander sa protection pour obtenir du magistrat la punition des coupables et la restitution de ce que l'on m'avait volé. Je fis le mémoire et le lui envoyai pour avoir son avis; il n'en fut pas satisfait, et m'adressa, courrier par courrier un autre mémoire de sa façon, et en même temps la minute d'une lettre qu'il desirait que j'écrivisse au prince de Soubise.

Cet empressement à écrire de sa propre main sur une affaire depuis laquelle il s'était écoulé cinq années prouve qu'il en conservait le souvenir le plus amer. Ce qu'il avait essuyé de plus cruel à Francfort était l'avilissement et le mépris, deux injures qui ne s'oublient jamais. Je ne fis aucun usage des pièces qu'il m'avait envoyées, et je renonçai à toutes poursuites. J'avais cependant perdu dans cette occasion mon argent comptant, et quelques effets. J'ai encore ce mémoire auquel je ne puis donner la publicité qu'il mériterait s'il n'était un monument de haine et de vengeance. Une juste animosité le dicta; mais certains personnages y sont présentés sous un jour si défavorable, que j'ai cru devoir laisser cet écrit dans l'oubli, ainsi que j'y ai laissé ma vindicte personnelle. Cinquante années d'ailleurs sont une prescription plus que suffisante, qui m'ôte le droit de toucher aux pièces du procès.

Je place ici seulement la lettre qu'il m'écrivit, et la minute de celle qu'il m'engagea d'adresser au prince de Soubise.

« Voici, mon cher Collini, la lettre que vous pouvez « écrire. Adressez-vous au notaire qui reçut votre pro- « testation; faites présenter la requête au vénérable..... « conseil; il la refusera; vous en appellerez au conseil « aulique, et je vous réponds que Freytag sera con- « damné. Vous n'aurez qu'à envoyer la requête à ma- « dame de Bentinck, et la supplier de vous donner son « avocat. M. le comte de Sauer pourra vous servir. « J'agirai fortement en temps et lieu.

« *N. B.* Vous pouvez me citer comme témoin de vos « effets volés. »

A son altesse sérénissime monseigneur le prince de Soubise, maréchal de France.

« Monseigneur, permettez qu'un sujet de sa majesté « impériale, dont votre altesse défend la cause, implore « votre protection dans la plus juste demande contre le « brigandage le plus horrible. Peut-être un mot de votre « bouche peut obliger le conseil de Francfort à me ren- « dre justice; peut-être son attachement à nos ennemis, « sa haine contre la France et contre tous les bons su- « jets de sa majesté impériale, lui feront soutenir les « iniquités du nommé Freytag; mais je suis dans la né- « cessité d'implorer votre protection pour obtenir une « sentence prompte, favorable ou injuste, afin que je « puisse me pourvoir au conseil aulique. C'est cette « sentence expéditive que je demande par la protec- « tion de votre altesse; elle est faite pour secourir les « opprimés.

« Permettez que je mette aussi à vos pieds ma re- « quête au conseil de Francfort. Je suis, etc. »

LETTRE

DE M. DE VOLTAIRE

A M. LE CURÉ DE SAINT-SULPICE.

4 mars 1778.

Monsieur, M. le marquis de Villette m'a assuré que, si j'avais pris la liberté de m'adresser à vous-même pour la démarche nécessaire que j'ai faite, vous auriez eu la bonté de quitter vos importantes occupations pour venir daigner remplir auprès de moi des fonctions que je n'ai crues convenables qu'à des subalternes auprès des passagers qui se trouvent dans votre département.

M. l'abbé Gauthier[1] avait commencé par m'écrire sur le bruit seul de ma maladie; il était venu ensuite s'offrir de lui-même, et j'étais fondé à croire que, demeurant sur votre paroisse, il venait de votre part. Je vous regarde, monsieur, comme un homme du premier ordre de l'état. Je sais que vous soulagez les pauvres en apôtre, et que vous les faites travailler en ministre. Plus je respecte votre personne et vous, monsieur, plus j'ai craint d'abuser de vos extrêmes bontés. Je n'ai considéré que ce que je devais à votre naissance, à votre ministère et à votre mérite. Vous êtes un général à qui j'ai demandé un soldat. Je vous supplie de me pardonner de n'avoir pas prévu la condescendance

[1] Chapelain des Incurables.

avec laquelle vous seriez descendu jusqu'à moi. Pardonnez-moi aussi l'importunité de cette lettre; elle n'exige point l'embarras d'une réponse: votre temps est trop précieux.

Réponse du curé de Saint-Sulpice.

Le 4 mars.

Tous mes paroissiens, monsieur, ont droit à mes soins, que la nécessité seule me fait partager avec mes coopérateurs; mais quelqu'un comme M. de Voltaire est fait pour attirer toute mon attention. Sa célébrité, qui fixe sur lui les yeux de la capitale, de la France, même de l'Europe, est bien digne de la sollicitude pastorale d'un curé. La démarche que vous avez faite, monsieur, n'était nécessaire qu'autant qu'elle pouvait être utile et consolante dans le danger de votre maladie. Mon ministère ayant pour objet le vrai bonheur de l'homme, en tournant à son profit les misères inséparables de sa condition, et en dissipant par la foi les ténèbres qui offusquent sa raison et le bornent dans le cercle étroit de cette vie, jugez avec quel empressement je dois l'offrir à l'homme le plus distingué par ses talents, dont l'exemple seul ferait des milliers d'heureux, et peut-être l'époque la plus intéressante aux mœurs, à la religion et à tous les vrais principes, sans lesquels la société ne sera jamais qu'un assemblage de malheureux insensés divisés par leurs passions et tourmentés par leurs remords.

Je sais, monsieur, que vous êtes bienfesant. Si vous me permettez de vous entretenir quelquefois, j'espère que vous conviendrez qu'en adoptant parfaitement la

sublime philosophie de l'Évangile, vous pouvez faire le plus grand bien et ajouter à la gloire d'avoir porté l'esprit humain au plus haut degré de ses connaissances, le mérite de la vertu la plus sincère, dont la sagesse divine, revêtue de notre nature, nous a donné la juste idée et fourni le parfait modèle que nous ne pouvons trouver ailleurs.

Vous me comblez, monsieur, de choses obligeantes que vous voulez bien me dire et que je ne mérite pas. Il serait au-dessus de mes forces d'y répondre, en me mettant au nombre des savants et des gens d'esprit qui vous portent avec tant d'empressement leur tribut et leurs hommages. Pour moi, je n'ai à vous offrir que le vœu de votre solide bonheur et la sincérité des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

ENTERREMENT
DE M. DE VOLTAIRE,
A SCELLIÈRES.

PIÈCES DONT ÉTAIT PORTEUR L'ABBÉ MIGNOT,
LORSQU'IL SE RENDIT A L'ABBAYE DE SCELLIÈRES,
POUR L'ENTERREMENT DE VOLTAIRE.

1° Le curé de Saint-Sulpice lui donna la renonciation suivante :

« Je consens que le corps de M. de Voltaire soit emporté sans cérémonie, et je me dépars à cet égard de tous droits curiaux. »

2° Il obtint de l'abbé Gauthier la déclaration qui suit :

« Je soussigné, certifie à qui il appartiendra que je suis venu à la réquisition de M. de Voltaire, et que je l'ai trouvé hors d'état de l'entendre en confession. »

Ces pièces étaient appuyées d'une profession de M. de Voltaire.

Lettre de l'évêque de Troyes au prieur de Scellières.

Je viens d'apprendre, monsieur, que la famille de M. de Voltaire, qui est mort depuis quelques jours, s'était décidée à faire transporter son corps à votre abbaye, pour y être enterré, et cela parceque le curé de Saint-Sulpice leur avait déclaré qu'il ne voulait pas l'enterrer en terre sainte.

Je desire fort que vous n'ayez pas encore procédé à cet enterrement, ce qui pourrait avoir des suites fâcheuses pour vous; et si l'inhumation n'est pas faite, comme je l'espère, vous n'avez qu'à déclarer que vous n'y pouvez procéder sans avoir des ordres exprès de ma part.

J'ai l'honneur d'être bien sincèrement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

ÉVÊQUE DE TROYES.

2 juin 1778.

(*Nota.* Ce digne homme se nommait Claude-Mathias-Joseph de Barral; il était alors âgé de soixante-deux ans.)

Réponse du Prieur.

Je reçois dans l'instant, monseigneur, à trois heures après midi, avec la plus grande surprise, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du jour d'hier 2 juin : il y a maintenant plus de vingt-quatre heures que l'inhumation du corps de M. de Voltaire est faite dans notre église, en présence d'un peuple nombreux. Permettez-moi, monseigneur, de vous faire le récit de cet évènement, avant que j'ose vous présenter mes réflexions.

Dimanche au soir, 31 mai, M. l'abbé Mignot, conseiller au grand conseil, notre abbé commendataire, qui tient à loyer un appartement dans notre monastère, parceque son abbatiale n'est pas habitable, arriva en poste pour occuper cet appartement. Il me dit, après les premiers compliments, qu'il avait eu le malheur de perdre M. de Voltaire, son oncle; que ce monsieur avait desiré dans ses derniers moments d'être porté après sa mort dans sa terre de Ferney, mais que le corps, qui n'avait pas été enseveli, quoique embaumé, ne serait pas en état de faire un voyage aussi long; qu'il desirait, ainsi que sa famille, que nous voulussions bien recevoir le corps en dépôt dans le caveau de notre église; que ce corps était en marche accompagné de trois parents, qui arriveraient bientôt. Aussitôt M. l'abbé Mignot m'exhiba un consentement de M. le curé de Saint-Sulpice, signé de ce pasteur, pour que le corps de M. de Voltaire pût être transporté sans cérémonie; il m'exhiba, en outre, une copie collationnée par ce même curé de Saint-Sulpice d'une profession de foi catholi-

que, apostolique et romaine, que M. de Voltaire a faite entre les mains d'un prêtre approuvé en présence de deux témoins, dont l'un est M. Mignot, notre abbé, neveu du pénitent, et l'autre un M. le marquis de Villevieille. Il me montra en outre une lettre du ministre de Paris, M. Amelot, adressée à lui et à M. Dampierre d'Ornoy, neveu de M. l'abbé Mignot, et petit-neveu du défunt, par laquelle ces messieurs étaient autorisés à transporter leur oncle à Ferney ou ailleurs. D'après ces pièces, qui m'ont paru et qui me paraissent encore authentiques, j'aurais cru manquer au devoir de pasteur, si j'avais refusé les secours spirituels dus à tout chrétien, et surtout à l'oncle d'un magistrat qui est depuis vingt-trois ans abbé de cette abbaye, et que nous avons beaucoup de raisons de considérer; il ne m'est pas venu dans la pensée que monsieur le curé de Saint-Sulpice ait pu refuser la sépulture à un homme dont il avait légalisé la profession de foi, faite tout au plus six semaines avant son décès, et dont il avait permis le transport tout récemment au moment de sa mort: d'ailleurs je ne savais pas qu'on pût refuser la sépulture à un homme quelconque, mort dans le corps de l'Église, et j'avoue que, selon mes faibles lumières, je ne crois pas encore que cela soit possible. J'ai préparé en hâte tout ce qui était nécessaire. Le lendemain matin sont arrivés dans la cour de l'abbaye deux carrosses, dont l'un contenait le corps du défunt, et l'autre était occupé par M. d'Ornoy, conseiller au parlement de Paris, petit-neveu de M. de Voltaire; par M. Marchand de Varennes, maître-d'hôtel du roi, et M. de La Houllière, brigadier des armées, tous deux cousins du défunt: après midi, M. Mignot m'a fait à l'église la

présentation solennelle du corps de son oncle, qu'on avait déposé; nous avons chanté les vêpres des morts; le corps a été gardé toute la nuit dans l'église, environné de flambeaux. Le matin, depuis cinq heures, tous les ecclésiastiques des environs, dont plusieurs sont amis de M. l'abbé Mignot, ayant été autrefois séminaristes à Troyes, ont dit la messe en présence du corps, et j'ai célébré une messe solennelle à onze heures, avant l'inhumation, qui a été faite devant une nombreuse assemblée. La famille de M. de Voltaire est repartie ce matin, contente des honneurs rendus à sa mémoire, et des prières que nous avons faites à Dieu pour le repos de son ame. Voilà les faits, monseigneur, dans la plus exacte vérité. Permettez, quoique nos maisons ne soient pas soumises à la juridiction de l'ordinaire, de justifier ma conduite aux yeux de votre grandeur: quels que soient les priviléges d'un ordre, ses membres doivent toujours se faire gloire de respecter l'épiscopat, et se font honneur de soumettre leurs démarches, ainsi que leurs mœurs, à l'examen de nosseigneurs les évêques; comment pouvais-je supposer qu'on refusait, ou qu'on pouvait refuser à M. de Voltaire, la sépulture qui m'était demandée par son neveu, notre abbé commendataire depuis vingt-trois ans, magistrat depuis trente ans, ecclésiastique qui a beaucoup vécu dans cette abbaye, et qui jouit d'une grande considération dans notre ordre; par un conseiller au parlement de Paris, petit-neveu du défunt; par des officiers d'un grade supérieur, tous parents et tous gens respectables? Sous quel prétexte aurais-je pu croire que M. le curé de Saint-Sulpice eût refusé la sépulture à M. de Voltaire, tandis que ce pasteur a légalisé de sa propre

main une profession de foi faite par le défunt, il n'y a que deux mois; tandis qu'il a écrit et signé de sa propre main un consentement que ce corps fût transporté sans cérémonie? Je ne sais ce qu'on impute à M. de Voltaire; je connais plus ses ouvrages par sa réputation qu'autrement; je ne les ai pas lus tous; j'ai ouï dire à monsieur son neveu, notre abbé, qu'on lui en imputait de très répréhensibles, qu'il a toujours désavoués : mais je sais, d'après les canons, qu'on ne refuse la sépulture qu'aux excommuniés, *latâ sententiâ*, et je crois être sûr que M. de Voltaire n'est pas dans ce cas. Je crois avoir fait mon devoir en l'inhumant, sur la réquisition d'une famille respectable, et je ne puis m'en repentir. J'espère, monseigneur, que cette action n'aura pas pour moi des suites fâcheuses; la plus fâcheuse, sans doute, serait de perdre votre estime; mais d'après l'explication que j'ai l'honneur de faire à votre grandeur, elle est trop juste pour me la refuser.

Je suis avec un profond respect,

LE PRIEUR DE SCELLIÈRES.

Lorsque le prospectus des *Œuvres de Voltaire* parut en 1781, plusieurs prélats se déchaînèrent contre lui. Ceux qui se signalèrent le plus furent M. de Machault, évêque d'Amiens, dans son mandement du 9 avril, et M. Le Franc de Pompignan, archevêque de Vienne, dans le sien du 31 mai. Ce dernier mandement est trop curieux pour ne le pas conserver.

« Mes très chers frères,

« On annonce dans ce royaume une édition complète des *Œuvres du sieur de Voltaire :* les souscriptions sont ouvertes; et, pour en grossir le nombre, on fait retentir de toutes parts, après la mort de cet écrivain, les mêmes éloges de son génie et de ses écrits qui lui ont été prodigués pendant sa vie.

« S'il ne s'agissait ici que de l'intérêt des lettres, nous ne regarderions pas, mes chers frères, les préparatifs de cette entreprise comme un objet de notre sollicitude pastorale : nous demeurerions tranquilles spectateurs de l'empressement de quelques uns de vous à y prendre part, et de l'indifférence des autres : nous renverrions au tribunal du public (dont les jugements peuvent flatter quelque temps, mais deviennent tôt ou tard des arrêts irrévocables) le soin de fixer le rang de Voltaire dans la classe des écrivains.

« Mais un intérêt plus sacré, celui des mœurs et de la religion, nous force à élever la voix : cet intérêt, mes frères, a les mêmes droits sur vos cœurs; il n'est point d'ouvrages littéraires dont vous ne deviez lui sacrifier la recherche et la lecture, fussent-ils supérieurs à tout ce qui a paru admirable en ce genre. Apprenez donc ce que vous avez à craindre du recueil dont on propose la souscription; et, si plusieurs d'entre vous n'en connaissent l'auteur que par la réputation de ses talents, qu'ils considèrent avec nous le funeste abus qu'il en a fait.

« Quel a été le caractère distinctif de Voltaire? Poète, orateur, historien, philosophe, ou, pour parler plus

juste, écrivant sur des matières philosophiques, il a partagé ces divers attributs avec des auteurs, ses devanciers ou ses contemporains; il n'est ni le seul, ni le premier qui ait entrepris de les réunir. Laissons dire à ses admirateurs qu'il a excellé en tout, et au-dessus de tous. Si cela était vrai, le rôle unique qu'il a joué sur le théâtre de la littérature n'en serait que plus déplorable, car on ne connaît que lui parmi les écrivains qui, dans cette carrière où il est entré de si bonne heure, et dans le cours d'une des plus longues vies, n'ait cessé d'insulter à la religion. Il a été poète, pour chanter sur tous les tons de la poésie les leçons de l'impiété; orateur, pour déclamer contre l'autel et contre ses ministres; historien, pour altérer les faits au préjudice de la révélation, de l'Église, et des saints; philosophe, ou jaloux de le paraître, pour obscurcir les vérités les plus précieuses des nuages du scepticisme. C'est ainsi qu'il est devenu dans notre siècle le coryphée des incrédules, le patriarche de l'irréligion; il a dû à ce titre, plus encore qu'à ses talents littéraires, le bruit qu'il a fait dans le monde, les honneurs outrés et inouïs que l'enthousiasme de ses partisans lui a décernés.

« Ce n'est pas qu'il n'y ait eu de nos jours, et malheureusement en trop grand nombre, d'autres écrivains qui aient attaqué la religion, quelques uns même avec plus de profondeur et de méthode que lui, et qui dès-lors, auraient dû être plus dangereux, si c'était par le raisonnement et par l'examen que l'incrédulité acquît beaucoup plus de prosélytes; mais Voltaire connaissait assez la cause à laquelle il s'était dévoué, pour sentir qu'il lui fallait d'autres armes que celles

d'une controverse sérieuse; il connaissait assez les hommes, pour leur présenter des pièges plus attirants; il suivait d'ailleurs son génie, ses connaissances, ses goûts: né avec d'heureuses dispositions pour la poésie, il en a fait l'assaisonnement du poison qu'il voulait répandre; naturellement moqueur et satirique, il s'est servi du ridicule et de la plaisanterie, pour aiguiser ses traits contre la religion; il n'a pas négligé le charlatanisme d'une érudition contrefaite: sa philosophie a eu cela de commode pour les esprits superficiels et frivoles que, les promenant sans ordre et sans suite, d'objets en objets, de questions en questions, effleurant tout avec eux, et ne discutant rien, les invitant à parler comme lui un langage dédaigneux et tranchant, elle leur persuadait que, pour devenir eux-mêmes philosophes, ils n'avaient qu'à le croire sur sa parole.

« Un seul ouvrage, ou des ouvrages d'une même espèce, n'auraient pas satisfait sa haine contre le christianisme, ni le desir dont il brûlait de se signaler en le combattant; il a épuisé dans cette vue tous les genres de littérature et en prose et en vers. Qui pourrait compter les productions de cette plume licencieuse que les glaces de la vieillesse n'ont pu lui faire tomber des mains? il est vrai que ces innombrables écrits, quelque titre qu'il leur donnât, de quelque forme qu'il les revêtît, n'avaient jamais été, pour le fond des choses, qu'un tissu de répétitions. Dans le déclin de son âge, il y distillait encore le même venin; mais son génie, usé, affaibli, n'y versait plus les mêmes agréments: n'importe, son nom était leur passe-port; à la faveur de ce nom fameux, et de la matière qu'ils traitaient, chers à

des lecteurs incrédules, ou disposés à le devenir, ils excitaient la curiosité; on les accueillait avidement; ils ont maintenu Voltaire dans la triste possession de régner, jusqu'à la fin de ses jours, dans la secte des mécréants.

« Cet empire n'avait rien perdu; au contraire, il ne s'était que plus affermi par les obscénités dont il avait souillé ses écrits; elles s'accordaient (ou pour le dire sans jugement téméraire, et c'est ici que s'explique l'oracle de Jésus-Christ, *la bouche parle de l'abondance du cœur*), elles s'accordaient avec la dépravation du sien; elles entraient dans le plan de l'impiété, qui, rompant toutes les digues, respecte moins que les autres celles de la pudeur; elles favorisaient la vogue rapide de ces écrits dont il inondait le public: aussi a-t-il *retracé* tout ce qu'il y avait eu de plus obscènes écrivains, avec cette différence que la hardiesse cynique des pensées et des expressions n'avait été dans ceux-ci que le fruit du libertinage des mœurs, ou d'une imagination déréglée; dans Voltaire, c'était une effronterie systématique.

« Eh! que devait-on attendre d'un homme qui avait pris pour base de sa philosophie le fatalisme, dont les inévitables et invincibles décrets enchaînent la volonté de l'homme, subjuguent la nature entière, captivent jusqu'à la Divinité, et anéantissent sa providence? Que deviennent alors les lois divines et humaines, les barrières qui séparent le vice de la vertu, les peines et les récompenses d'une autre vie, les mœurs, la probité, l'ordre public? On ne lui reproche pas d'avoir expressément tiré toutes ces conséquences; convenons qu'il les désavoue quelquefois, et ne prenons pas droit contre lui des variations où il est souvent tombé! Un fait con-

stant au milieu de ces variations, c'est qu'il n'a rétracté ou adouci dans aucun de ses écrits, qu'il a même inculqué dans ses derniers, son dogme favori du fatalisme, le germe de tous les crimes, la consolation et la ressource des scélérats désespérés.

« Ajouterons-nous à tant d'excès et de travers l'amour effréné de *la liberté populaire*, *l'aversion pour l'autorité souveraine*, *l'esprit d'indépendance*, sentiments dont la publication, d'une périlleuse conséquence dans tout état policé, est singulièrement condamnable dans un état monarchique tel que *la France*, l'aigreur et la malignité de son style contre ceux dont il se déclarait l'ennemi; son audace en plus d'une occasion contre la magistrature, ce *corps respectable*, auquel il n'a jamais pardonné la juste flétrissure imprimée sur quelques uns de ses écrits? Nous avouons que ces dernières observations, sans être étrangères au ministère épiscopal, sont encore plus du ressort des puissances du siècle: nous ne cherchons pas à les irriter contre sa mémoire: *elles connaissent leurs droits*, *leurs intérêts*, et ce n'est pas à nous qu'il appartient d'exciter sur cela leur vigilance; mais il était de notre devoir et du dessein de cette instruction d'y rassembler tous les traits qui montrent dans cet écrivain l'un des séducteurs prédits et dépeints par les apôtres, hommes superbes, amoureux d'eux-mêmes, instigateurs des *voluptés criminelles*, *mordants et emportés dans leurs discours censeurs*, *méprisants de la domination*, *blasphémateurs de la divine majesté*.

« Voilà donc ce que c'est que cette édition promise avec tant d'emphase, un amas de sarcasmes, de *maximes anarchiques*, d'ordures, et d'impiétés.

« Qu'on ne dise pas qu'on en peut retrancher tout ce qui peut déplaire à des lecteurs vertueux; ce retranchement est imaginaire, si l'édition elle-même n'est pas totalement supprimée. Voltaire n'a pas fait un seul ouvrage de considération dans lequel il n'ait outragé la religion ou directement, ou d'une manière oblique ou détournée. C'est ce que nous avons vérifié, lorsque engagés par les malheurs des temps dans la discussion d'une foule de livres impies, nous portâmes notre principale attention sur ceux de Voltaire. Qui ne connaît d'ailleurs un des stratagèmes de la moderne typographie? A la suite d'ouvrages tolérés, ou pour lesquels on a surpris, sous des prétextes spécieux, une approbation, on en imprime du même auteur, et dans le même format, pour lesquels on n'aurait osé demander de priviléges, ni de permission, même *tacite;* ils se répandent avec tous les autres, soit par un effet de cette curiosité qui s'attache aux livres furtivement distribués, soit pour ne pas diviser une édition qu'on peut se procurer tout entière. C'est ce qui arriverait infailliblement à celle qu'on nous annonce, quand même on promettrait de n'y pas insérer ce que Voltaire a composé de plus scandaleux et de plus choquant contre la religion et contre les mœurs.

« Défiez-vous, mes très chers frères, défendez-vous avec une inflexible fermeté, de l'amorce qu'on vous prépare; s'il vous faut des livres propres à inspirer, à entretenir l'amour des lettres, à former et à cultiver le goût, ils ne vous manqueront pas: vous en trouverez beaucoup d'autres qui rempliront ces vues, aussi bien et mieux que ceux de Voltaire. Voudriez-vous, pour un simple amusement d'esprit, compromettre votre

foi et vos mœurs? Voudriez-vous introduire dans vos familles des principes qui ne seraient bons qu'à bannir le respect du nœud conjugal, la piété des enfants envers leurs pères et leurs mères, la fidélité des domestiques? Voudriez-vous devenir complices des ravages affreux dont les progrès de l'irréligion menacent la société civile? Tout vous presse d'écouter notre voix : le bonheur que vous pouvez goûter dans cette vie n'y est pas moins intéressé que votre salut éternel.

« A ces causes, nous déclarons à tous nos diocésains qu'aucun d'eux ne peut, sans pécher mortellement, souscrire à l'édition des œuvres de Voltaire, les acheter, les lire, les retenir, les communiquer. Nous mettons ces œuvres au nombre des livres spécialement défendus dans notre diocèse, et dont la lecture emporte, par conséquent, les peines encourues en pareil cas. Nous exhortons les curés, les autres directeurs des ames, tous ceux qui ont quelque autorité, d'empêcher, par tous les moyens qui dépendent d'eux, la distribution, l'acquisition ou la lecture desdites œuvres.

« Sera notre présent mandement répandu dans tout notre diocèse, lu et publié aux prônes des messes paroissiales, dans les villes et principaux lieux de notre diocèse, etc.

« Donné à Vienne, le 31 mai 1781.

« Signé † JEAN-GEORGES, archevêque de Vienne. »

Gazette de Leyde, ann. 1781, nos 63 et 70, vol. G. 1214. † B. 10 de la Bibliothèque du Roi.

ODE

AU ROI DE PRUSSE*.

O muse! soutiens mon courage!
Retrace-moi cet heureux âge
Chéri de l'antique Memphis,
Où d'un sénat juste et terrible
Le tribunal incorruptible
Jugeait les rois ensevelis.

Renouvelons ces grands exemples :
Si la crainte érige des temples
Aux tyrans de l'humanité,
Périssent ces honneurs frivoles!
Traînons ces superbes idoles
Aux pieds de la Postérité.

Tyran des rives de la Sprée,
Toi dont la puissance abhorrée
Alarme aujourd'hui tant d'états,
Je te dénonce aux Euménides :
Sous leurs mains de vengeance avides,
Viens expier tes attentats.

* Cette pièce a pour auteur Palissot, qui la composa en 1759, par l'ordre du duc de Choiseul.

Il a donc rompu sa barrière,
Ce torrent que l'Europe entière
Devrait arrêter dans son cours;
Peuples menacés du naufrage,
Unissez-vous : contre sa rage
La fuite est d'un faible secours.

Ce n'est plus cet heureux génie
Qui des arts dans la Germanie
Devait rallumer le flambeau :
Époux, fils, et frère coupable,
C'est lui que son père équitable
Voulut étouffer au berceau.

Le voilà ce roi pacifique
Qui d'une affreuse politique
Promit d'enchaîner la fureur;
Il n'en dévoila les maximes,
Il n'approfondit l'art des crimes,
Que pour en surpasser l'horreur.

Saxe désolée et sanglante,
Dresde autrefois si florissante,
Séjour du commerce et des arts,
Vous le savez! et vos ruines
Du spectacle de ses rapines
Affligent encor les regards.

Mais quelle douloureuse image!
Veut-il donc ce tyran sauvage
Braver tous les droits des humains?
Où fuyez-vous, reine éplorée?

O reine à ses fureurs livrée,
Que je tremble pour vos destins!

A force de crimes célèbres,
Prétend-il franchir les ténèbres
De l'oubli qu'il a mérité,
Et dont le voile heureux et sombre
Eût enseveli dans son ombre
Son règne impie et détesté?

Parmi le tumulte et les armes,
Il croit s'aguerrir aux alarmes
Qu'il traîne en tous lieux sur ses pas;
Mais au bruit de l'airain qui tonne,
L'effroi le saisit, il frissonne,
Et ne voit plus que le trépas.

Fier d'un avantage éphémère,
Veut-il d'un laurier moins vulgaire
Tenter les périlleux hasards?
Prague échappe à son imprudence;
Olmutz, qu'il croyait sans défense,
Le voit fuir loin de ses remparts.

Tombez, voiles de sa faiblesse,
Prestiges vains, dont son adresse
A long-temps fasciné les yeux;
C'est sur la fraude et l'artifice
Qu'il fonda le frêle édifice
De ses projets ambitieux.

Si d'une tactique savante

L'art formidable qu'il nous vante
Put le mettre au rang des guerriers,
De cette gloire imaginaire
L'honneur appartient à son père,
Frédéric lui doit ses lauriers.

Jaloux d'une double couronne,
Il ose, infidèle à Bellone,
Courir sur les pas d'Apollon;
Dût-il des sommets du Parnasse,
Pour expier sa folle audace,
Subir le sort de Phaéton.

Abjure un espoir téméraire :
En vain la muse de Voltaire
T'enivra d'un coupable encens;
Jamais, aux fastes de la gloire,
La main des Filles de Mémoire
N'inscrivit le nom des tyrans.

Vois, malgré la garde romaine,
Néron poursuivi sur la scène
Par le mépris des légions;
Vois l'oppresseur de Syracuse,
Denys, prostituant sa muse
Aux insultes des nations.

Par tes vers, par ta politique,
Et par ton orgueil despotique,
Déjà trop semblable à Denys,
Héritier de ses artifices,
De son génie et de ses vices,
Crains la disgrace de son fils.

Que pourrait alors ta faiblesse?
Sur une indocile jeunesse
Régner encor par la terreur,
Et retrouver dans ce délire
Quelque apparence de l'empire
Que tu perdis par ta fureur.

Jusque-là, censeur moins sauvage,
Souffre l'innocent badinage
De la nature et des amours.
Peux-tu condamner la tendresse,
Toi qui n'en as connu l'ivresse
Que dans les bras de tes tambours.

Vaillante élite de la France,
Accablez de votre vengeance
Ce Salmonée audacieux:
Il ose imiter le tonnerre;
Hâtez-vous d'en purger la terre,
Sa mort doit absoudre les dieux.

FIN DU SUPPLÉMENT AUX PIÈCES JUSTIFICATIVES.

APOTHÉOSE

DE VOLTAIRE.

L'assemblée nationale constituante décréta, le 30 mai 1791, jour anniversaire de la mort de Voltaire, qu'il était digne de recevoir les honneurs réservés aux grands hommes. L'abbaye de Scellières, où ses cendres avaient été déposées, venait d'être vendue; le décret ordonna leur translation dans l'église de Sainte-Geneviève, à Paris, à laquelle on avait donné la dénomination de *Panthéon français*. Les amis des lettres et de la philosophie brûlaient de voir rentrer glorieusement dans la capitale ces restes précieux qu'un fanatisme barbare avait privés de sépulture, qu'on n'avait pu dérober à la rage de leurs ennemis qu'en les travestissant, et qui, sortis furtivement de Paris, reposaient en silence, depuis treize ans, dans une solitude monastique, visités seulement par quelques sages bravant la superstition régnante, et par les étrangers, surpris qu'un désert renfermât celui dont le nom remplissait le monde. Son apothéose, qui devait humilier également le fanatisme et l'ignorance, fut fixée au 12 juillet. La cérémonie de la translation présenta tout ce que la pompe antique et le concours de toutes les classes de la nation peuvent réunir de plus majestueux et de plus touchant. Nous n'en retracerons pas les détails: ils se trouvent dans tous les journaux du temps. Nous citerons seule-

ment quelques strophes d'un hymne composé à cette occasion par Marie-Joseph Chénier, et mis en musique par Gossec :

Ah ! ce n'est point des pleurs qu'il est temps de répandre ;
C'est le jour du triomphe, et non pas des regrets.
Que nos chants d'allégresse accompagnent la cendre
Du plus illustre des Français.

Jadis, par les tyrans cette cendre exilée,
Au milieu des sanglots fuyait loin de nos yeux ;
Mais par un peuple libre aujourd'hui rappelée,
Elle vient consacrer ces lieux.

Salut, mortel divin, bienfaiteur de la terre ;
Nos murs, privés de toi, vont te reconquérir ;
C'est à nous qu'appartient tout ce qui fut Voltaire ;
Nos murs t'ont vu naître et mourir.

Ton souffle créateur nous fit ce que nous sommes :
Reçois le libre encens de la France à genoux ;
Sois désormais le dieu du temple des grands hommes,
Toi qui les as surpassés tous.

Le flambeau vigilant de ta raison sublime
Sur des prêtres menteurs éclaira les mortels ;
Fléau de ces tyrans, tu découvris l'abîme
Qu'ils creusaient au pied des autels.

. . . . . .

Sur cent tons différents ta lyre enchanteresse,
Fidèle à la raison comme à l'humanité,
Aux mensonges brillants inventés par la Grèce
Unit la simple vérité.

. . . . . .

La Barre, Jean Calas, venez, plaintives ombres,
Innocents condamnés dont il fut le vengeur,
Accourez un moment, du fond des rives sombres
Joignez-vous au triomphateur.

Chantez, peuples pasteurs, qui des monts helvétiques
Vîtes long-temps planer cet aigle audacieux :
Habitants du Jura, que vos accents rustiques
Portent sa gloire jusqu'aux cieux.

Fils d'Albion, chantez; Américains, Bataves,
Chantez; de la raison célébrez le soutien :
Ah ! de tous les mortels qui ne sont point esclaves
Voltaire est le concitoyen.

. . . . . .

A la même époque, on reprit au théâtre français *les Muses rivales, ou l'Apothéose de Voltaire*, pièce dramatique de La Harpe, déjà jouée en 1779 par les comédiens français du palais des Tuileries. L'auteur avait ajouté à la scène huitième ces vers, qui ne se retrouvent pas dans ses *Œuvres choisies*, publiées par M. Petitot, non plus que *le Dithyrambe aux mânes de Voltaire*, couronné en 1779 par l'académie française : nous les tirons d'une édition in-18, publiée par l'auteur lui-même en 1792. C'est Apollon qui parle :

. . . . . Pourriez-vous bien le croire?
Le fanatisme encore insulte à sa mémoire.
Ce monstre, dont sa main renversa les autels,
Veut le punir du bien qu'il a fait aux mortels,
Lui dispute des morts la demeure dernière.
Oui, les tyrans sacrés, qu'il osa mépriser,
Se vengent sur sa cendre. Il est trop vrai, Voltaire
Leur avait arraché l'empire de la terre;

On lui défend d'y reposer.
Je vous vois tous frémir de cet indigne outrage,
Nous plaignons un si lâche et si triste esclavage....
Rassurez-vous, il doit finir.
Le destin à mes yeux rapproche l'avenir;
L'avenir m'est présent, et déjà se consomme
L'ouvrage que long-temps prépara ce grand homme.
Vous, enfants du génie, admirez son pouvoir.
Voltaire a, le premier, affranchi la pensée;
Il instruisit la France, à le lire empressée.
La France aux nations a montré leur devoir.
Tous les droits sont remis dans un juste équilibre :
Le peuple est éclairé, l'homme pense, il est libre.
Il rejette ses fers dès qu'il connaît ses droits;
Il n'a plus de tyrans dès qu'il connaît des lois.
La France est délivrée; elle peut être juste.
Aux talents bienfaiteurs elle ouvre un temple auguste
Où ces amis du ciel et de l'humanité
Reposent dans la gloire et l'immortalité.
Quel contraste ce jour à nos regards expose!
L'outrage fut honteux : que le retour est beau!
Celui qu'on privait d'un tombeau,
Voltaire obtient l'apothéose :
Sur un char de triomphe il entre dans Paris.
Quel appareil pompeux! quel concours! la patrie
L'appelle et tend les bras à cette ombre chérie.
De la bastille en poudre il foule les débris.
Magistrats, citoyens de tout rang, de tout âge,
La valeur, la beauté, les arts,
En foule autour de lui confondent leur hommage.
Voltaire de sa gloire a rempli ces remparts.
O Calas! ô Sirven! sortez de la poussière :
Innocents opprimés qu'il servit constamment,
Pour qui sa voix parla devant l'Europe entière,
Jouissez encore un moment.
Vous, serfs du mont Jura, ce jour est votre fête;
Il adoucit le joug que vous avez porté :

Il voulut le briser : agitez sur sa tête
Le bonnet de la liberté !
Que le Fanatisme rugisse !
Que le Despotisme pâlisse !
Que de ces deux fléaux l'univers soulagé
Répète un même cri qui partout retentisse :
« Le monde est satisfait, le grand homme est vengé. »

Les restes de Voltaire ne sont plus dans la place honorable que l'admiration et la reconnaissance publique lui avaient consacrée.

EXTRAIT

DU JOURNAL DU COMMERCE,

DU 15 FÉVRIER 1819.

La loge d'adoption attachée à celle des Amis des Arts et des Lettres a été installée le mardi 9 février 1819, dans une fête qui a eu lieu le soir à l'hôtel de Villette. Cette loge a pris le nom de *Belle* et *Bonne*, que Voltaire avait, comme on le sait, donné à sa nièce adoptive, madame de Villette. La même couronne que reçut ce grand poète à la comédie française, des mains de Belle et Bonne, était exposée aux yeux des amis de la liberté, de la tolérance, et de la philosophie; et chacun se disait, Une feuille de cette couronne suffirait à ma gloire.

La rivale de Clairon, mademoiselle Duchesnois, a récité devant le buste du défenseur des Calas l'ode de Marmontel, à laquelle l'auteur de la tragédie de *Bélisaire* avait ajouté les deux strophes suivantes, dont l'heureux à-propos a été vivement senti par toute l'assemblée :

D'une fille de Melpomène
Ma voix a redit les accents.
Clairon, au dieu de notre scène,
Quand ta main offrait cet encens,
L'Envie, à ses pieds abattue,
Alors outrageait la statue
Du dieu par sa rage insulté;

Plus heureuse, je le couronne
En présence de Belle et Bonne,
Aux yeux de la postérité.

A ces noms le marbre s'anime
Du feu du génie enflammé :
De Voltaire l'ombre sublime
Revoit ce qu'il a tant aimé !...
Non, sa cendre n'est point éteinte ;
Il respire dans cette enceinte :
Voltaire est présent en ces lieux....
Et, fidèles à sa mémoire,
L'Amour, la Liberté, la Gloire,
Le montrent vivant à nos yeux.

Une société brillante, au milieu de laquelle se trouvaient réunis tous les genres de distinctions, embellissait cette fête philosophique, dont les arts ont augmenté le charme et l'intérêt.

Madame de Villette, qui présidait la loge, a réuni tous les suffrages, par la grace et l'amabilité de l'accueil qu'elle a fait à tous les admirateurs du grand homme dont elle se glorifie d'avoir été aimée comme une fille adoptive.

Madame la marquise de Villette est morte le 14 novembre 1822, en son hôtel, rue de Vaugirard, à Paris, âgée de soixante-quatre ans.

EXTRAIT

DU JOURNAL LE MIROIR.

(24 OCTOBRE 1822.)

On a tout dit sur ce grand homme; seulement n'a-t-on peut-être pas assez fait remarquer la prépondérance qu'il a, plus que tout autre écrivain, donnée à la langue et à la littérature française en Europe, autant par la nature des sujets qu'il a traités, que par le charme de pureté, d'élégance, de bon sens, de simplicité surtout, dont il les a embellis. Les écrits de Voltaire ont plus contribué que les conquêtes mêmes qui nous ont rendus un moment les maîtres du monde, à familiariser les peuples étrangers avec l'idiome français. C'est de lui que date l'adoption de cet idiome dans le langage diplomatique et dans celui des cours; c'est à Voltaire principalement que nous devons de pouvoir parcourir aujourd'hui les diverses contrées de l'Europe avec l'ignorance la plus absolue des langues qu'on y parle. Peut-être aussi est-ce à cette facilité, fâcheuse à quelques égards, qu'il faut attribuer l'omission presque complète de l'étude des langues étrangères dans les divers systèmes d'instruction qui se sont succédé depuis vingt-cinq ans. Quoi qu'il en soit, tout l'honneur de la suprématie littéraire que nous exerçons aujourd'hui doit être rapporté au seul auteur de *Candide*, de *l'Ingénu*, de *la Princesse de Babylone*, et de *Zadig*. C'est à dessein que je cite ici ces opuscules de Vol-

taire, avant ses compositions poétiques les plus distinguées, parceque mon expérience et mes observations personnelles m'ont appris que les romans ingénieux dont je viens de rappeler les titres sont de tous les chefs-d'œuvre de ce grand homme ceux qui en Allemagne surtout comptent le plus de lecteurs, et qui ont le plus concouru à généraliser l'usage de la langue dans laquelle ils sont écrits.

Le célèbre Goëthe, que tant d'ouvrages recommandent à l'estime de l'Europe, s'est placé à la tête des admirateurs de Voltaire: l'hommage de cette admiration, déposé dans tous ses écrits, respire plus vivement encore dans celui qui vient de nous être communiqué, et dont MM. de Saur et de Saint-Geniés vont publier la traduction. C'est de cette traduction, manuscrite encore, que nous avons extrait le fragment qu'on va lire:

« Lorsqu'une famille s'est fait remarquer durant « quelques générations par des mérites et des succès « divers, elle finit souvent par produire, dans le nom- « bre de ses rejetons, un individu qui réunit les dé- « fauts et les qualités de tous ses ancêtres, en sorte « qu'il représente à lui seul sa famille entière.

« Il en est de même des peuples célèbres: la plu- « part ont vu naître dans leur sein des hommes pro- « fondément empreints de la physionomie nationale, « comme si la nature les eût destinés à en offrir le « modèle. Enfin, dans les diverses classes, et même « dans les rangs les plus élevés de l'ordre social, des « hommes en ont rassemblé tous les traits caractéris- « tiques, au point d'identifier leur nom avec l'idée abs-

« traite de ces rangs et de ces classes, et d'en paraître « comme la réalité vivante.

« On a vu en France deux mémorables exemples de « ce genre de phénomène moral.

« La nature créa à l'étonnement du monde, et à la « gloire de la famille des Bourbons, Louis XIV, l'homme « souverain, le type des monarques, le roi le plus vrai- « ment roi qui ait jamais porté la couronne.

« Elle produisit dans Voltaire l'homme le plus émi- « nemment doué de toutes les qualités qui caracté- « risent et honorent sa nation, et le chargea de repré- « senter la France à l'univers....

« Après avoir fait naître ces deux hommes extraor- « dinaires, les types, l'un de la majesté royale, l'autre « du génie français, la nature se reposa comme pour « mieux les faire apprécier, ou comme épuisée par « deux prodiges.

« Il faut qu'un homme possède bien des avantages « pour que l'opinion reconnaisse en lui le caractère « d'une supériorité incontestable ; c'est surtout en « France qu'un public difficile et dédaigneux n'arrête « ses regards que sur l'extraordinaire. Ce n'est pas trop, « pour conquérir ses suffrages, d'une multitude de ta- « lents, d'un esprit étendu, universel, de la réunion « des qualités les plus opposées qui semblent le plus « se combattre et s'exclure. A moins de merveille, le « Français n'admire point. Mais la nature lui créa des « merveilles pour le condamner à l'admiration. Je ne « sais si nous sommes plus sensibles aux beautés litté- « raires que les Français, mais nous sommes certaine- « ment moins avares de louanges; il suffit que le talent « nous donne quelques plaisirs pour être l'objet de nos

« hommages; même ce qu'il admire, le Français ne « l'aime point, tandis que parmi nous on admire tout « ce qu'on aime.

« Profondeur, génie, imagination, goût, raison, sen- « sibilité, philosophie, élévation, originalité, naturel, « esprit, bel esprit, bon esprit, facilité, flexibilité, jus- « tesse, finesse, abondance, variété, fécondité, cha- « leur, magie, charme, grace, force, coup d'œil d'aigle, « vaste entendement, riche instruction, excellent ton, « urbanité, vivacité, délicatesse, correction, pureté, « clarté, élégance, harmonie, éclat, rapidité, gaieté, « pathétique, sublimité, universalité, perfection en- « fin..... voilà Voltaire.

. . . . . .

« Voltaire sera toujours regardé comme le plus grand « homme en littérature des temps modernes, et peut- « être même de tous les siècles; comme la création la « plus étonnante de l'auteur de la nature, création où « il s'est plu à rassembler une seule fois, dans la frêle « et périlleuse organisation humaine, toutes les va- « riétés du talent, toutes les gloires du génie, toutes « les puissances de la pensée. »

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

ÉLOGES DE VOLTAIRE.

Avertissement des Éditeurs de l'édition de Kehl. Page 3

Éloge de Voltaire par le roi de Prusse, Frédéric-le-Grand. 5

Éloge de Voltaire par M. de La Harpe. 31

VIE DE VOLTAIRE par M. le marquis de Condorcet. 109

MÉMOIRES pour servir à la vie de M. de Voltaire, écrits par lui-même. 289

Avertissement des Éditeurs de l'édition de Kehl. 291

Avis des Éditeurs de l'édition en 42 volumes. 292

COMMENTAIRE HISTORIQUE sur les œuvres de l'auteur de La Henriade. 379

Manifeste du roi de France en faveur du prince Charles Édouard. 413

Lettre de S. A. R. madame la princesse de Bareith, du 12 septembre 1757. 442

Lettre de M. d'Alembert au roi de Prusse. 451

Réponse de M. d'Alembert à la lettre précédente du roi de Prusse. 452

CHOIX DE PIÈCES JUSTIFICATIVES

POUR LA VIE DE VOLTAIRE.

Avertissement des Éditeurs de l'édition de Kehl. 472

Vers de S. A. S. le prince de Conti à M. de Voltaire, 1718. 473

Lettre de l'abbé Desfontaines à M. de Voltaire. 475

Lettre du sieur Demoulin à M. de Voltaire. 477

Lettres du libraire Jore a M. de Voltaire. Page 479
Lettre Ire. Ibid.
Lettre II. 480
Lettre III. 481
Lettre IV. 482
Lettre V. 483
Lettre VI. 484
Lettre de M. Saint-Hyacinthe à M. de Burigni. 485
Lettre de M. d'Argenson l'aîné à M. de Voltaire. 488
Lettre du sieur de Bonneval à M. de Voltaire. 490
Lettre de M. Prault fils, libraire à Paris, à madame de Champbonin, à Vassy. 492
Lettre de M. de Champbonin à son fils, au bureau des fortifications, à Paris. 494
Lettre de M. l'abbé Prevost à M. de Voltaire. 496
Rapport fait à l'académie des sciences par MM. Pitot et Clairaut, le 26 d'avril 1741, sur le Mémoire de M. de Voltaire touchant les forces vives. 499
Lettre de l'avocat Mannory à M. de Voltaire. 502
Lettre du même. 505
Lettre de M. J.-J. Rousseau à M. de Voltaire. 506
Lettre du même. 507
Lettre de M. le marquis d'Adhémar à M. de Voltaire. 509
Lettre du sieur Guyot de Merville à M. de Voltaire. 511
Lettre de M. J.-J. Rousseau à M. de Voltaire. 514
Lettre de M. l'abbé Aubert à M. de Voltaire, en lui envoyant le recueil de ses fables. 518
Épître du même. 520
Observations de M. de Chauvelin, l'ambassadeur, sur une lettre de M. de Voltaire au roi de Prusse, écrite par ordre du ministère, 1759. 522
Lettre de M. le comte de Tressan à M. de Voltaire. 523
Lettres du sieur Clément de Dijon a M. de Voltaire. 525
Lettre Ire. ibid.
Lettre II. 526
Lettre III. 528

Lettre de l'ex-jésuite Paulian à M. de Voltaire. Page 531
Lettre de M. Thiriot à M. de Voltaire. 532
Note sur M. de Voltaire, et faits particuliers concernant ce grand homme, recueillis par moi (Le Kain) pour servir à son histoire par M l'abbé Duvernet. 534
Déclaration de M. de Voltaire au roi de Prusse, remise de sa main au ministre de sa majesté à Francfort. 547
Les J'ai vu, attribués faussement à M. de Voltaire, et qui le firent mettre à la bastille, sous la régence, en 1716. 549

SUPPLÉMENT AUX PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Détails sur l'affaire de Francfort, extraits des Mémoires de M. Collini, secrétaire de M. de Voltaire. 553
A son altesse sérénissime monseigneur le prince de Soubise, maréchal de France. 596
Lettre de M. de Voltaire à M. le curé de Saint-Sulpice. 597
Réponse du curé de Saint-Sulpice. 598
Enterrement de M. de Voltaire à Scellières. 599
Pièces dont était porteur l'abbé Mignot, lorsqu'il se rendit à l'abbaye de Scellières pour l'enterrement de Voltaire Ibid.
Lettre de l'évêque de Troyes au prieur de Scellières. 600
Réponse du prieur. 601
Mandement de l'archevêque de Vienne. 605
Ode au roi de Prusse. 612
Apothéose de Voltaire. 617
Extrait du *Journal du Commerce*, du 15 février 1819. 618
Extrait du journal *Le Miroir*. 619

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

SECTL
JAN 17 1975

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

PQ
2070
1820
t.1

Voltaire, Francois Marie
Arouet de
Oeuvres complètes